



HAL
open science

Rapport intermédiaire de fouilles programmées Montréal-de-Sos - Ariège Travaux 2009

Florence Guillot, Nicolas Portet

► **To cite this version:**

Florence Guillot, Nicolas Portet. Rapport intermédiaire de fouilles programmées Montréal-de-Sos - Ariège Travaux 2009. [Rapport de recherche] TRACES UMR 5608. 2009. hal-00531415

HAL Id: hal-00531415

<https://hal.science/hal-00531415>

Submitted on 2 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

2009

Rapport intermédiaire de fouilles programmées
Montréal-de-Sos – Ariège



Florence Guillot

Mairie d'Auzat - Ariège

Sommaire

Informations générales	4
Remerciements	6
Informations liminaires diverses :	
Fonctionnement	7
Cadre naturel et géomorphologie du site	8
Historiographie	14
Description du site hors zones fouillées	18
Emprise des fouilles antérieures et objectifs de l'opération 2009-2010	29
Méthodologie, organisation du chantier, des études et de la valorisation	32
Zonage et phasages	39
Résultats 2009	44
Informations complémentaires 2009	72
Données de fouilles 2009	72
- Datations envoyées	72
- Stratigraphie zone 6	72
- Stratigraphie zone 10	103
- Stratigraphie zone 12	129
Description du bâti dégagé en 2009	131
Etude du mobilier archéologique	159
(N. PORTET COORDINATION, M. CHABRIER, D. PEYROT, M. LINLAUD, M.-A. RAYNAUD, M. BARRERE, CH. DIEULAFAIT, FR. DIEULAFAIT, F. GUILLOT)	
Annexes – documentation ¹⁴C	279
Analyse de la documentation écrite : Montréal-de-Sos dans les actes et en relation avec les autres éléments de l'occupation du sol du haut Vicdessos	279
Sources et bibliographie et documents cartographiques	313
Résultats des analyses ¹⁴ C envoyées en 2008	333
Table stratigraphique 2009	340

Dans le cadre d'un projet communal de valorisation du patrimoine culturel sur la commune d'Auzat, un programme a été lancé concernant un ouvrage fortifié peu connu en tant que tel, sauf localement et à titre de balade. Cette fortification se nomme Montréal-de-Sos et est construite au-dessus du village d'Olbier, village de la commune d'Auzat. Ce site avait été étudié dans une thèse¹...

C'est dans le cadre de ce projet qui inclut des objectifs tant pédagogiques que scientifiques, qu'une enquête archéologique et des sondages ont été réalisés au cours des étés 2001 et 2002. Au début de l'été 2003 eut lieu une dernière opération de sondages consacrée au dégagement d'un morceau du parement externe de la tour maîtresse, le donjon. En 2004 et en 2005, l'opération s'est poursuivie par une fouille programmée, recentrée sur le pourtour nord-est de la tour maîtresse. Puis, en 2006, débuta une fouille programmée triennale centrée sur le quartier de la tour maîtresse. Celle-ci a été prolongée par une fouille programmée biennale 2009-2010, toujours sur le même secteur. C'est le rapport 2009 de cette opération que vous trouverez ci-dessous.



¹ GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès (haute-Ariège) du XIe siècle au XVe siècle*, sous la dir. de M. BERTHE, Université Toulouse-le-Mirail, 1997.

Nom du site : Montréal-de-Sos

Commune : Auzat

N° Insee : 09 030

Cadastre : année 1832 revu en 1957, commune Auzat, feuille unique F, parcelle unique n°656.

Propriétaire : Commune d'Auzat. Accès en propriété communale ou sous conventionnement : maîtrise foncière des accès et du site réalisée.

N° Service Régional de l'Archéologie du site : 09 030 001 AH

Nivellement IGN par point côté depuis le point de nivellement E.C.R3 – 532.

Carte IGN et plan cadastral avec site castral en fin de rapport (iconographie)

Archivage des informations (textes et iconographie) :

Dépôt du rapport : Archives de la mairie d'Auzat, Bibliothèque de la maison des Patrimoines à Auzat, Bibliothèque du CNRS Traces – Toulouse, Service Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées, Archives Départementales de l'Ariège. Iconographie numérisée.

Cette fouille programmée est le produit du travail de très nombreuses personnes.

Elle a d'abord pu avoir lieu grâce aux opérations archéologiques antérieures et aux personnes qui les ont menées en 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008.

C'est pourquoi vous trouverez ci-dessous une longue liste de remerciements : l'importance de cette énumération démontre la quantité et la qualité de l'aide qui fut apportée au programme.

En premier lieu, il me faut remercier la mairie d'Auzat et tout le conseil municipal, source, ressort et direction de tout le projet, notamment Mr PIQUEMAL, maire d'Auzat, Nicole DENJEAN responsable du comité de pilotage qui m'a tant apporté tout au long de cette année ainsi qu'Aimé MAURY, Christian BOUSQUET et Alexandre PEREIRA, toujours présents pour aider, souriants et efficaces.

Mais je veux aussi remercier la DRAC Midi-Pyrénées et notamment le Service Régional de l'Archéologie, son directeur Mr. VAGINAY et ses ingénieurs Christine DIEULAFIT et Michel BARRERE, pour leur aide, leurs conseils, le temps qu'ils ont bien voulu m'accorder.

L'équipe de fouilles 2009 :

Allain Samuel, Alberti Andréa, Albrus Anne-Marie, Boyer Dorian, Barrau Nicolas, Braquet Stéphanie, Bergounhou Louise, Booker Jackie, Boyer Annabelle, Bourdoncle Stephane, Bourdoncle Marius, Bourdoncle Peire, Capdeville Danièle, Cassé Laetitia , Carasse Laetitia, Cany Gwenaël, Cruz Font Pablo, Claret Elisabeth, Combes Guillaume, Combes Patrick, Carpiaux Felix , Dupuy Nathalie, Dapp Héléna, Derzhko Irena, Esnault Sophie, Esseul Yann, Fauvel Adrien, Folie Vincent, Fouet Elvia, Fernandez Yvan, Field Patricia, Finna Kassia, Fauvel Adrien, Fustec Muriel, Fustec Emmanuelle , Grochocki Bernard, Guitton Charlotte, Gourvenec Michael (responsable de secteur), Gay Emmanuel, Gouazé Sandrine, Guillot Florence, Hugon Monique, Haller Andréa, Jannin Christine, Jauniaux Angeline, Kirche Christiane, Kirche Chantal, Lauliac Elise, Lamiable Jean Noël, Lasnier Thibaud, Lackten Cayle, Ledig Yannick, Lo Candice, Maza Patrick, Maestriperi Christian, Maestriperi Romain, Minvielle-Larousse Nicolas, Mirouse Denis, Murail Hugo, Murail Xavier, Pifarré Alexandra-Flora, Pentscheff David, Paciokiewicz Ewelina, Portet Nicolas, Ramos Guillaume, Robert Louis, Rault-Hugon Emilien, Raynaud André, Simon Laure, Serra-Tosio Caroline, Seguy Violaine, Salvaing Pierre, Sanchez Charlotte, Seo-Yeoung Kim, Savaria-Lachance Catherine, Schnur Cristina Sals B, Lesa Cristina, Souffaché Lola, Teisseire Hélène, Teisseire Frédéric, Tessier Stéphanie, Villalon Vinciane, Vidal Jean-Louis, Wooters Tamara, Won Ahran, Yeo Nathan.

Les fouilleurs ont aussi réalisé le nettoyage du matériel et sa numérotation.

Toute l'équipe a été assistée par **Jean-Luc GUIRAUD** et ses mules, Enzo, Obo et Kératine.

Et par l'équipe de **Montcalm Sport Nature**, notamment **Guillaume RAMOS**.

Pour obtenir les rapports précédents et les anciens articles scientifiques veuillez vous référer au site web : www.lebarri.fr, à la page Montréal-de-Sos.

Elvia FOUET a travaillé au post-fouille, numérotation, images numériques, classement, entretien du mobilier métallique, comptage des scories et de la faune.

L'étude du matériel céramique, os travaillé et métallique a été réalisée par sous la direction de Nicolas Portet par **Nicolas PORTET**, **Mireille CHABRIER**, **Christine DIEULAFIT**, **Mathieu LINLAUD**, **Diane PEYROT** et **Marie-Agnès RAYNAUD**. Les monnaies ont été étudiées par **Francis DIEULAFIT**, les ardoises par **Florence GUILLOT**. Une première étude du mobilier antérieur au Moyen Âge a été réalisée par **Christine DIEULAFIT** et **Guillaume SAINT-SEVER** et **Laurent IZAC-IMBERT**. Une étude du fer est en cours par **Stéphanie LEROY**.

Informations liminaires diverses

FONCTIONNEMENT

Sous l'autorité de M. le Maire d'Auzat.

- Comité de Pilotage : élus, techniciens et membres de l'association « Olbier en fête »

Responsable du projet : Nicole DENJEAN, adjointe à la Mairie d'Auzat.

- Chargée de mission du programme, salariée par la Régie Patrimoines de la communauté de Communes d'Auzat et du Vicdessos : Florence GUILLOT.

CONTACT

Mission « Montréal-de-Sos », Mairie d'Auzat 09220 Auzat.

Chargée de mission du programme « Montréal-de-Sos » :

Florence GUILLOT

Régie Patrimoines 09220 AUZAT,

06 08 76 96 30

e-mail : flo@lebarri.com

LA RECHERCHE

Responsable de la fouille :

Florence GUILLOT (voir ci-dessus).

Intervenant et responsable de secteur : Nicolas Portet, Mickael Gourvenec.

Responsable des études de mobilier :

Nicolas Portet.

La fouille s'intègre au PCR « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés et Foix, Comminges et Couserans »

Participants en 2009 : Pascal AUDABRAM (Canton de St-Lizier), Jean-François AYRAULT (*Durban et Séronais*), Stéphane BOURDONCLE (*Linguistique, toponymie, anthroponymie*) Jean-Philippe CLAVERIE (*La tour de Loup*), Christine DIEULAFAIT (*motte de Labatut*), Nathalie DUPUY (Cazavet), Yves KRETTLY (*Caraybat*), Thibaut LASNIER (*haut Couserans*), Denis MIROUSE (*Durban et Séronais*), Philippe ROUCH (*Ste-Catherine*), Hélène TEISSEIRE (*Ax-Castel Maou*), Patrice TILLET (*Usson et Donezan*), sous la responsabilité de Flo GUILLOT (*Montréal-de-Sos, comté de Foix*).

L'étude de la grotte fortifiée située 20 m sous la tour du Campanal s'intègre dans la prospection-inventaire « Occupations troglodytiques médiévales ou historiques en haute vallée de l'Ariège » menée par Florence Guillot en 2009-2010.

Publications

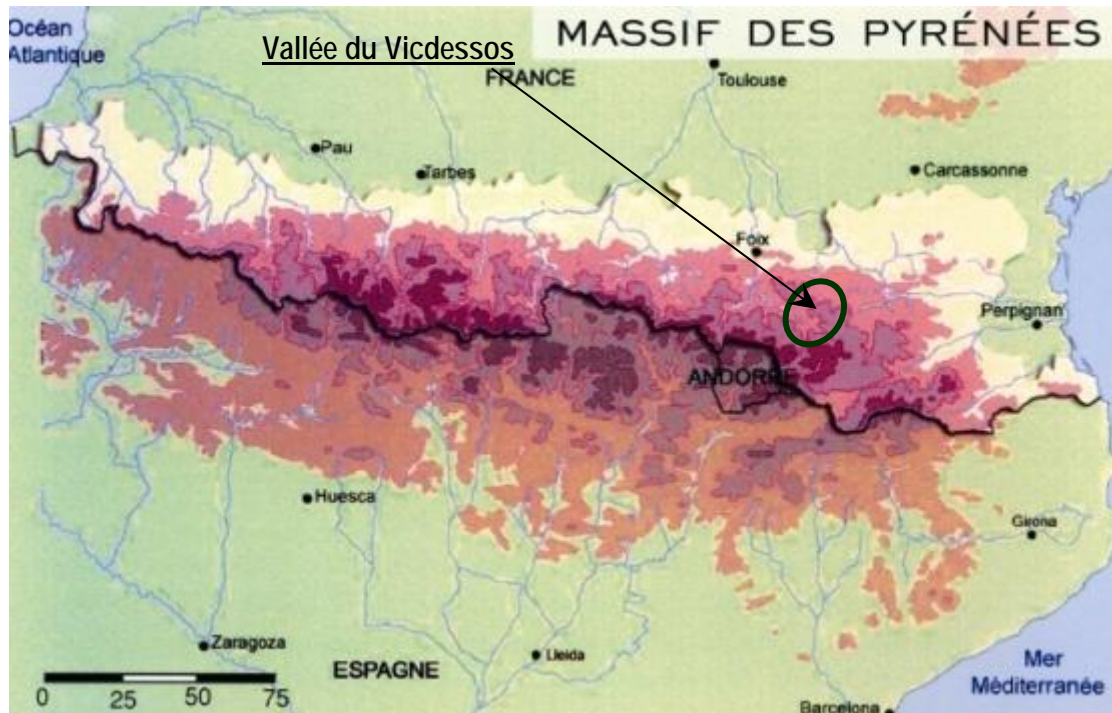
Un article faisant un premier état de la recherche a été écrit pour un colloque en 2007. Il avait été associé en annexe du rapport de fouille 2007. Ce colloque a été édité en 2009. Vous pouvez télécharger l'article depuis : <http://www.lebarri.com/montreal.php>

Un article sur l'histoire géopolitique de ce castrum à la fin du XIIIe siècle a été réalisé pour le colloque « Le château « à la Une » ! Événements et faits divers », Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux, 26-28 sept 2008. Il avait été associé en annexe du rapport de fouille 2008. Ce colloque a été édité en 2009. Vous pouvez télécharger l'article depuis : <http://www.lebarri.com/montreal.php>

CADRE NATUREL ET GEOMORPHOLOGIE DU SITE

La vallée du Vicdessos est un affluent du bassin amont de l'Ariège. Cette vallée se découpe dans la zone axiale pyrénéenne centrale sur le versant nord du massif.

La partie aval de la vallée, jusqu'au dernier habitat majeur (Auzat), est d'axe général nord-est/sud-ouest, tandis qu'à l'amont elle prend un profil grossièrement nord-sud. La confluence avec l'Ariège se réalise dans le bassin de Tarascon-sur-Ariège, à l'amont



de Foix.

Cette vallée est de morphologie glaciaire, en auge et aux flancs très abrupts. Entre Auzat-Vicdessos (750 m) et la confluence avec l'Ariège (400 m), elle est étroite car ponctuée de peu de confluences. Les habitats sont très majoritairement répartis sur les flancs (en soulane) et dans les vallées affluentes.

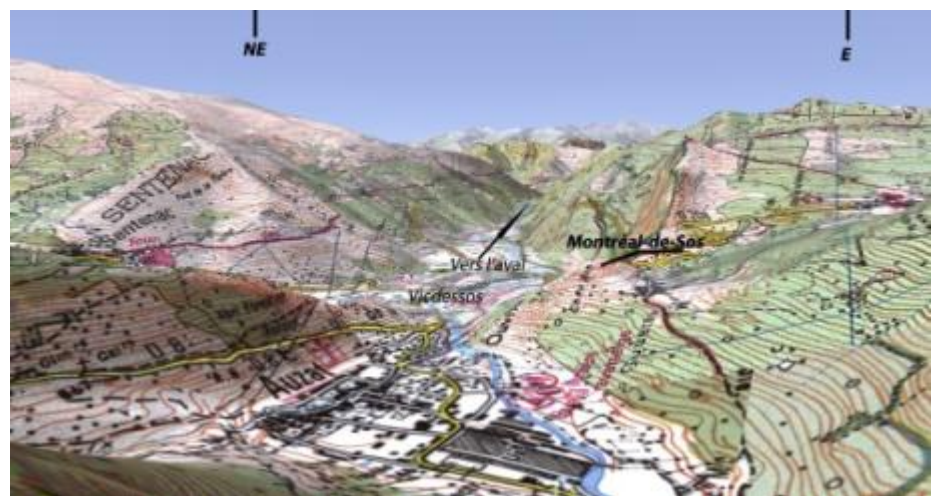
Autour de 700 m d'altitude, une confluence multiple a permis la création d'un bassin élargissant la vallée (confluence quadruple des vallées de Suc, de Saleix, de Vicdessos et de Goulier profitant d'un bassin de marnes plus tendres au cœur d'un synclinal qui s'étend à l'ouest et l'est de Vicdessos). Le château de Montréal est situé juste au-dessus de ce bassin et des deux habitats les plus importants de la vallée : Auzat et Vicdessos. A l'amont de ce bassin, la vallée s'élève rapidement et l'on entre dans un secteur montagnard mis en valeur par des hameaux de bordes dont la grande majorité semble être de formation moderne, voire contemporaine.

La portion amont de cette vallée est longue et s'enfonce en quinconce entre l'Andorre -à l'est- et l'Espagne -à l'ouest-. La frontière politique actuelle suit la crête, limite des bassins versants nord et sud. Cette portion, dont l'orographie est en étoile élargie, est positionnée

au cœur de la zone axiale pyrénéenne, majoritairement composée de roches cristallines, gneiss et granites.

Vers l'aval, une rupture géologique majeure existe au niveau de l'amont du bassin d'Auzat-Vicdessos : cette zone forme la limite entre les deux plaques -européenne et ibérique- dont la collision à l'Eocène participa à l'orogénèse de la chaîne pyrénéo-provençale. L'accident majeur de la faille nord-pyrénéenne passe donc juste aux pieds sud et est du château de Montréal-de-Sos. Dans cette ancienne fosse existent des successions de dépôts sédimentaires du Jurassique -majoritairement calcaires- qui ont été plissés, métamorphisés, portés en altitude par l'orogénèse puis largement érodés tout particulièrement par l'action des glaciers au Quaternaire. Ces terrains sédimentaires forment des bandes est-ouest qui s'intègrent entre la zone axiale granitique et gneissique et des lambeaux de massifs plus anciens (orogénèse hercynienne puis érosion en pénéplaine et nouvelle orogénèse) tels le plateau de Beille ou le massif des Trois Seigneurs plus au nord.

Le bassin d'Auzat-Vicdessos est tranché dans cette bande sédimentaire composée de calcaires à faciès urgonien, très purs en carbonate de calcium. L'éperon de Montréal-de-Sos est composé de ce calcaire et est en fait un résidu témoin de cette ancienne couverture sédimentaire largement érodée, sorte de butte naturelle dominant le bassin d'Auzat-Vicdessos. Le relief supportant le château est entouré de falaises. Il résulte de la résistance qu'a opposée une strate verticalisée d'un solide calcaire marmorisé à la confluence des deux glaciers du Goulier et du Vicdessos. La forme en éperon entouré de



toutes parts de falaises est due à une confluence dédoublée. En effet, il semble que le glacier de Goulier conflua d'abord au sud en passant sur l'actuel site du village d'Olbier, puis divergea vers le nord en passant sur le flanc est de Montréal.

L'éperon est largement karstifié et forme un petit impluvium karstique autonome par rapport à la bande sédimentaire dont il est issu puisque les glaciers ont tranché cette bande en deux endroits, isolant ce sommet du reste de la couche calcaire.



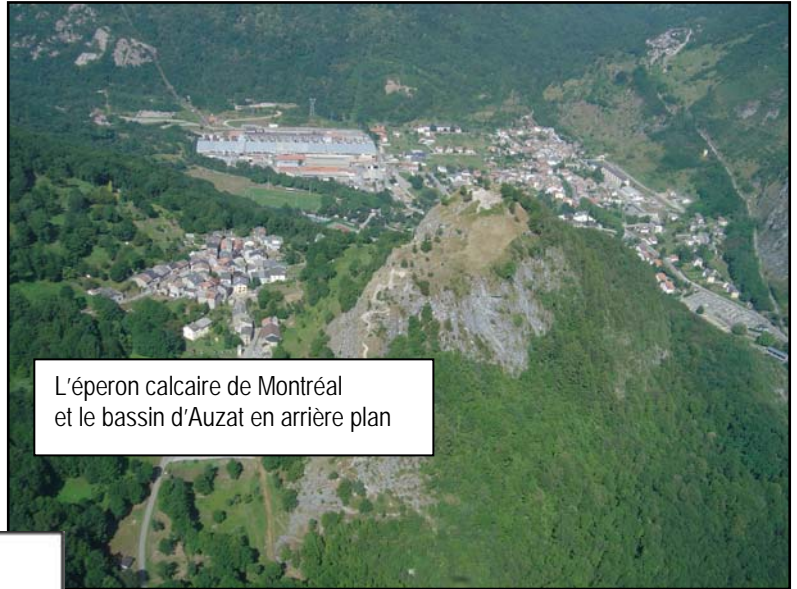
Les vraies circulations hydrauliques actuelles dans le karst sont limitées à sa base : une rivière souterraine circule sous l'éperon depuis la vallée du ruisseau de Goulier à l'est jusqu'à la vallée du Vicdessos à l'ouest. Cette rivière souterraine² doit sa création à la fonte glaciaire entre les deux glaciers qui encadraient l'éperon. Son altitude est conditionnée par celle des pertes -au fond du ruisseau- et de la résurgence ; malgré les légendes, il est donc impossible qu'elle ait pu communiquer avec le sommet de l'éperon. De plus petites grottes sont disposées sur les flancs du sommet, tout particulièrement sur son tiers supérieur et ses côtés (sud et sud-est) d'où provenaient les masses de glace. Elles semblent largement issues de la pénétration de langues de glace dans les discontinuités du calcaire, ce qui explique leur court développement et les sédiments glaciaires qu'elles contiennent. Deux d'entre-elles traversent l'éperon depuis le sommet jusqu'à la base de la falaise, sur une quinzaine de mètres de développement et ont probablement servi à la circulation des hommes.

2 Dite de Vicdessos. Voir topographie et description : BENCE Ph. et GUILLOT F. *Topoguide spéléo Ariège*, tome 1, 2001.

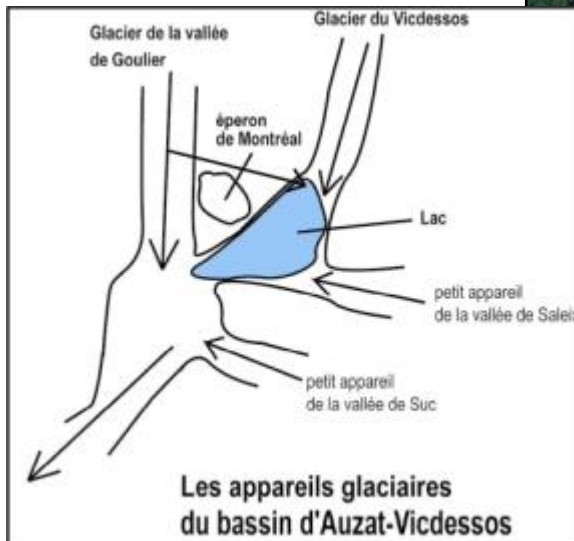
Enfin, deux baumes comportent des peintures qui véhiculent aujourd’hui un ésotérisme très présent dans notre région.

Les flancs au pied de l’éperon, quand ils ne sont pas verticaux, sont anthropisés et largement terrassés mais reconquis récemment par un taillis pré-forestier.

Sur le sommet, le sol est couvert d’un lapiaz très érodé quand il est découvert, et moutonné quand il est couvert. C’est le domaine d’une pelouse sèche montagnarde repeuplée récemment de quelques rares frênes. Naturellement, un sol peu puissant recouvre ce lapiaz dont les interstices sont comblés par des poches résiduelles de sédiments glaciaires. De nombreux blocs allochtones recouvrent tout le dessus de l’éperon, analogiquement aux autres sommets intermédiaires de la vallée. Ce sont de gros blocs erratiques arrachés par les glaciers aux sommets de l’amont de la vallée, gneiss pour ceux qui proviennent du massif du Montcalm, granites pour



L'éperon calcaire de Montréal et le bassin d'Auzat en arrière plan



ceux qui sont issus du massif de Bassiès. Ils ont été largement utilisés dans la construction du site, spécifiquement dans les assises de murs et les fondations, alors que les moellons calcaires taillés sur l’éperon constituent la très grande majorité des pierres des murs eux-mêmes, parements et cœurs de blocage.

Les sédiments glaciaires inclus dans les fissures sont essentiellement constitués de galets erratiques très érodés -donc de

petit module- et surtout de particules plus fines argilo-varveuses et sableuses non calcaires. Ces particules fines, comme les galets auxquels elles servent de matrice, sont présentes dans les unités anthropisées du site où l’on retrouve aussi souvent des varves et des sables glaciaires mais beaucoup moins argileux. Ces varves et sables qui concernent nombre d’U.S., à commencer par le tertre du donjon, ne sont plus en situation naturelle comme le démontre l’absence de litage. Les varves glaciaires sont des sédiments lacustres : on les rencontre aujourd’hui en grande quantité dans le fond des vallées glaciaires et non sur les sommets. Elles sont transportées par des torrents de fonte sous-glaciaire qui, à leur arrivée dans des lacs sous-glaciaires, se débarrassent par décantation des particules les plus fines qui forment ces sédiments détritiques empilés en couches successives -chacune d’entre elles représentant la sédimentation d’une année. En dépôts naturels, les varves sont donc litées, ce qui n’est pas le cas à Montréal. En outre, la

quantité de varves présentes dans les U.S. dépasse très largement les possibilités de stockage du sommet : les varves et sables glaciaires utilisés à Montréal ont donc été prélevés au fond des vallées, d'autant que les varves sont présentes en grande quantité dans le bassin d'Auzat-Vicdessos car la confluence entre les deux glaciers provoqua la formation d'un lac sous-glaciaire au niveau du bassin d'Auzat. On en dénombre aussi dans la portion aval de la vallée glaciaire de Goulier, donc aux pieds est et sud du château.

Soulignons qu'en outre les varves présentes dans les U.S. étudiées ci-dessous sont souvent



mêlées à d'autres sédiments glaciaires, du type graviers lavés et sables, typiques de phases de comblement des lacs glaciaires en période de stagnation des appareils glaciaires, ce qui correspond vraiment aux sédiments que l'on rencontre dans les cuvettes sous-jacentes. Ici encore, ces dépôts devraient se présenter en lits peu inclinés comportant des chenalizations³ s'ils étaient en situation naturelle, ce qu'ils ne comportent pas, confirmant leur déplacement par l'homme.

On rencontre aussi assez souvent dans ces U.S. des concentrations de galets de petit ou moyen modules issus d'autres dépôts, des matériaux colluviaux caillouteux de bas de pente -assez rares ici- et -toujours en grande quantité mêlés aux varves- des dépôts glaciaires divers constitués d'éléments très grossiers et parfois anguleux installés dans une matrice de sables et graviers toujours cristallins. Ces dépôts sont aussi présents en grande quantité dans le fond de la vallée et sont très peu présents sur le site lui-même, largement trop peu pour constituer un ensemble aussi conséquent que la motte. En outre, ils ne sont pas naturellement mélangés aux varves lacustres car ils se forment en dehors d'une

3 Stratification oblique due à l'action des torrents de surface.

sédimentation lacustre, le plus souvent au contact des pentes ou sur les marges des torrents sous-glaciaires. Or dans les U.S., ils apparaissent le plus souvent en situation de mélange. Ils sont naturellement présents en grande quantité au pied de l'éperon au niveau actuel du village d'Olbier et sous celui-ci.

A Montréal-de-Sos, ces diverses formes de dépôts glaciaires ont été choisies pour réaliser toutes sortes de remblais et plus particulièrement pour ériger la butte artificielle sur laquelle est construit le donjon.

HISTORIOGRAPHIE ET ETUDES ARCHEOLOGIQUES ANTERIEURES

Les premiers historiens du comté de Foix, Michel de VERNIS⁴, Arnaud ESQUERIER⁵ et MIEGEVILLE⁶, rémunérés par les comtes de Foix ou leur proche famille durant le XV^e siècle, se sont plus attachés à l'histoire des comtes eux-mêmes qu'à celle du territoire. Leurs successeurs, tels LAPERRIERE⁷ ou OLHAGARAY⁸, n'ont souvent opéré qu'une relecture des premiers historiens, restant, par là-même, ciblés sur les mêmes centres d'intérêts.

Mais dès les premières études de terrain sur la haute Ariège, le site de Montréal a retenu l'attention des érudits. C'est pourquoi, on le découvre dans les premières descriptions de prospections archéologiques. En 1852, l'abbé POUECH réalise le premier relevé de la grande peinture. Relevé en couleur, il garantit que celle-ci est antérieure et permet de remarquer que les hachures sur le cercle ont été rajoutées postérieurement. Il retourne sur ce site en 1887 et réalise une description succincte des ravages opérés par la foudre sur une des tours du château, aujourd'hui disparue.

Peut-être d'autres chercheurs se sont-ils déjà rendus sur ce site, puisque l'on connaît, en 1820, un compte-rendu de fouille d'une grotte proche de Vicdessos⁹.

Puis le château est mentionné dans des études plus documentaires, comme celles d'Adolphe GARRIGOU¹⁰ en 1845, ou trente ans plus tard par l'abbé DUCLOS, auteur d'une Histoire des Ariégeois, publiée à Paris entre 1885 et 1887. En 1896, dans son étude sur les Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne, Charles BAUDON de MONY cite lui aussi à plusieurs reprises cette fortification maîtresse. Mais Montréal n'est pas le centre de ses études dont le but était de broser une histoire régionale déjà plus fouillée que dans les premiers ouvrages.

S'intéressent aussi au site, mais pour des raisons différentes, et tout au long du XIX^e siècle¹¹, les habitants des villages aux alentours. Le but est d'en soustraire des pierres taillées, mais surtout de rechercher un mythique trésor. Les incursions durent être fréquentes. On raconte ainsi que les mineurs descendirent un jour de Goulier pour fouiller frénétiquement pendant une journée à coups de pelles et de pioches, avant de se lasser.

4 Copie et traduction par Doat, Bibliothèque Nationale, volume 165.

5 Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 392 et Doat, volume 164.

6 Historiographe du cardinal Pierre de Foix. Ms fr XVI^e siècle, Bibliothèque Nationale, n° 3920, f° 6-23.

7 LAPERRIERE G., *Annales de Foix*, Toulouse, 1539. Il était historiographe officiel des Capitouls au milieu du XVI^e siècle.

8 OLHAGARAY P., *Histoire de Foix, Béarn et Navarre, diligemment recueillie ...*, Paris, 1609.

9 A.D.A., non côté.

10 *Etudes historiques sur l'ancien Pays de Foix*, Toulouse, 1845.

11 Peut-être même depuis longtemps.

Au tournant du XIX^e et du XX^e siècles, le souci des chercheurs se porte plus vers les archives documentaires et Montréal n'apparaît que rarement et rapidement, inséré dans des études plus larges sur les comtes et le comté de Foix et uniquement dans un cadre diplomatique.

La première véritable monographie entièrement écrite sur le sujet est l'œuvre de Joseph DINGERMA, érudit, auteur auquel on doit aussi une monographie avant-guerre sur la commune de Suc-et-Sentenac. Son ouvrage sur le château ne paraît qu'en 1963. Adelin MOULIS décrit ensuite plusieurs fois le château, notamment dans son célèbre ouvrage en 1979, *L'Ariège et ses châteaux féodaux*. Montréal y est abordé -comme les autres ouvrages castraux décrits- à travers un mélange d'histoire et de légendes non dissociées. Mais après la guerre, le goût pour l'histoire médiévale locale se développe et les incursions sur le site sont plus fréquentes : Messieurs REULLE, GUAL et CASTELLE entreprennent, dans les années 1960, les fouilles de la grotte du Campanal et certainement d'autres sur le sommet, dont il ne reste que bien peu d'informations.

Tandis que le développement de la mystique autour du catharisme et de son histoire associe Montréal comme toutes les grandes forteresses à cet épisode. Les peintures de la grande grotte sont alors juste suffisamment mystérieuses pour pouvoir être imaginées d'origine cathare et des études paraissent dans ce sens. En 1979, par exemple, les Cahiers d'Etudes Cathares publient un court article sur ce sujet¹².

Parallèlement, à la fin des années 80, le renouveau des études universitaires d'histoire de l'occupation du sol permet une première étude sérieuse des terroirs montagnards ariégeois. Un D.E.A. paraît en 1990 sur les fortifications du Sabarthès et réalise une étude de Montréal¹³. Frédéric DA SILVA mène une maîtrise d'histoire médiévale sur le fonds documentaire ayant trait à la vallée et trouve de nombreuses mentions médiévales de cette fortification¹⁴. Finalement, une thèse de Doctorat est publiée en 1997 sur la fortification sabarthésienne dans le cadre du peuplement et du paysage : Montréal y est étudié tout particulièrement, tandis que l'histoire architecturale et fonctionnelle des châteaux ariégeois est brossée¹⁵.

Enfin, la mairie d'Auzat, dans le cadre d'une mise en valeur de son patrimoine historique, lance en 2000 un aménagement et une étude scientifique de ce site. Les moyens d'investigation de la recherche sont divers dans le but de pouvoir réaliser une monographie castrale la plus complète possible. L'objectif est avant tout de dessiner une histoire dynamique de Montréal-de-Sos, en tenant compte de ses formes et de ses

12 2^e série, n° 81, printemps 1972, pp. 45 - 52.

13 GUILLOT F., *Fortifications en Sabarthès du début du XI^e siècle au début du XV^e siècle*, mémoire de DEA, Université-Toulouse-le-Mirail, tapuscrit, 1990.

14 *Inventaire des actes de la vallée de Vicdessos 1180 - 1400, précédé d'une introduction aux archives médiévales de la vallée de Vicdessos*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1996.

15 GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du début du XI^e siècle au début du XV^e siècle*, Thèse de Doctorat, Presse Universitaire du Septentrion, 1998.

fonctions mais aussi de ses rapports avec le milieu de vie des hommes. L'ouvrage est donc inséré dans le cadre d'une occupation du sol et d'une histoire politique régionale.

Les sources historiques ou archéologiques utilisées sont les plus diversifiées possibles. C'est dans cette optique que le terme « enquête » s'applique particulièrement bien à ce type de recherche. Cette forme d'investigation qui utilise une palette de moyens, la plus large possible, vise à réduire les zones d'ombres et à éviter les erreurs. Cette méthodologie convient spécialement bien dans des régions comme le Sabarthès, et à Montréal, où le contexte documentaire médiéval est pauvre. L'enquête archéologique, sur les cadastres, les cartes, la mémoire collective, utilisant la prospection ou les sondages archéologiques, complète les études menées sur les fonds textuels disponibles.

Un premier sondage a eu lieu dans le donjon central et sommital en 2001¹⁶. Une seconde opération de sondages a été menée en 2002¹⁷. Tandis qu'une dernière opération - en 2003¹⁸ - s'est intéressée tout particulièrement au bâti très particulier du donjon quadrangulaire sommital. Un dégagement des unités de destruction a eu lieu sur un petit tiers du parement externe, face nord-est. Une première année de fouille programmée s'est déroulée en 2004¹⁹, autour de deux pôles : le barri et la face nord-est du donjon. Le sondage sur la zone du Barri a montré la difficulté d'y opérer par sondage et la nécessité - pour comprendre - d'un décapage entier de cet espace finalement complexe du point de vue du bâti. La poursuite sur la face nord-est du donjon a montré la richesse et la puissance stratigraphique de cet espace qui s'est imposé comme la zone la plus propice du point de vue archéologique et informatif.

Ces opérations ont notamment mis en évidence la qualité du bâti enterré autour de la tour maîtresse, la richesse archéologique globale du site sur les XIIIe-XIVe siècles et les très nombreuses problématiques qu'il génère du point de vue de l'histoire régionale, mais aussi pour l'étude des grandes fortifications des comtés montagnards nord-pyrénéens.

La chronologie induite par l'étude du matériel lors des sondages cible deux périodes : les XIIIe-XIVe siècles, ce qui correspond à l'enquête documentaire sur cet ouvrage et une indéniable occupation Ier siècle av. n. e. – début du IIe siècle ap. n. e. plus difficile à cerner.

En 2005²⁰, ces opérations se sont poursuivies sur les faces nord-est, sud-est et nord-ouest du donjon. Un sondage pour l'implantation d'une table d'orientation a été réalisé dans le secteur du barri.

16 Voir Rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées et rapport dans le bilan scientifique du SRA, 2001. Responsable : Florence GUILLOT, du 29/08/01 au 04/09/01.

17 Voir Rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées et rapport dans le bilan scientifique du SRA, 2002. Responsable : Florence GUILLOT, du 22/06/02 au 07/07/02.

18 Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Florence GUILLOT, du 23/06/03 au 06/07/03.

19 Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Florence GUILLOT, du 19/06/04 au 08/07/04.

20 Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Florence GUILLOT, du 18/06/05 au 07/07/05.

En face nord-est du donjon la puissance des stratigraphies anthropisées a presque atteint 6 m. La fouille 2005 a montré que la tour maîtresse avait été construite sur un tertre artificiel constitué de varves glaciaires allochtones au sommet. Ces opérations ont aussi permis de proposer des phasages du bâti et de sa densification pour cette face. Ces phasages n'ont alors pu être confirmés que très partiellement sur les deux autres faces, vu le faible avancement des fouilles. Ils constituent néanmoins des bases de travail.

La présence du tertre ainsi que sa situation et la qualité de bâti du XIII^e siècle ont considérablement renouvelé notre regard sur l'importance de ce site : même si nous n'en percevons pas encore tous les caractères pouvant être mis en évidence, la forteresse de Montréal-de-Sos paraît être un investissement comtal majeur tout au long du XIII^e siècle, ce qui tend à hiérarchiser le réseau de fortifications comtales alors que les actes de la documentation ne le permettaient pas.

En proposant des possibilités de phasages, l'opération 2005 a donc aussi permis de rapprocher la recherche des problématiques liées aux fonctions de l'ouvrage dont on perçoit encore mal les évolutions ou les caractères précis.

L'opération 2006²¹, dans le cadre d'une première année d'un programme triennal, a poursuivi le travail entrepris sur le quartier de la tour maîtresse, particulièrement sur son flanc sud-ouest, donc à l'opposé de la zone investie jusqu'en 2005.

L'opération 2007²², dans le cadre d'une seconde année de programme triennal, a poursuivi le travail sur le quartier de la tour maîtresse, particulièrement sur ses flancs sud-est et nord-ouest, des deux côtés de la zone investie en 2006. L'opération 2008²³ a clôturé ce programme triennal en poursuivant le travail sur les flancs sud-est et nord-ouest de la tour maîtresse.

En même temps un premier bilan synthétique a été réalisé pour un colloque fin 2007 et une étude géopolitique pour un colloque en septembre 2008²⁴.

Une opération programmée sur deux ans en 2009 et 2010 a commencé cette année sur les mêmes secteurs que l'opération 2008.

Parallèlement une relecture de tous les actes de la documentation écrite du consulat de Vicdessos a été menée en 2008-2009 et donnera lieu à un article (en cours de rédaction, quasiment terminé) sur le contexte économique et social de la vallée au XIV^e siècle. Cette étude d'analyse des textes permettra de mieux cadrer les évolutions du site dans une histoire précisée.

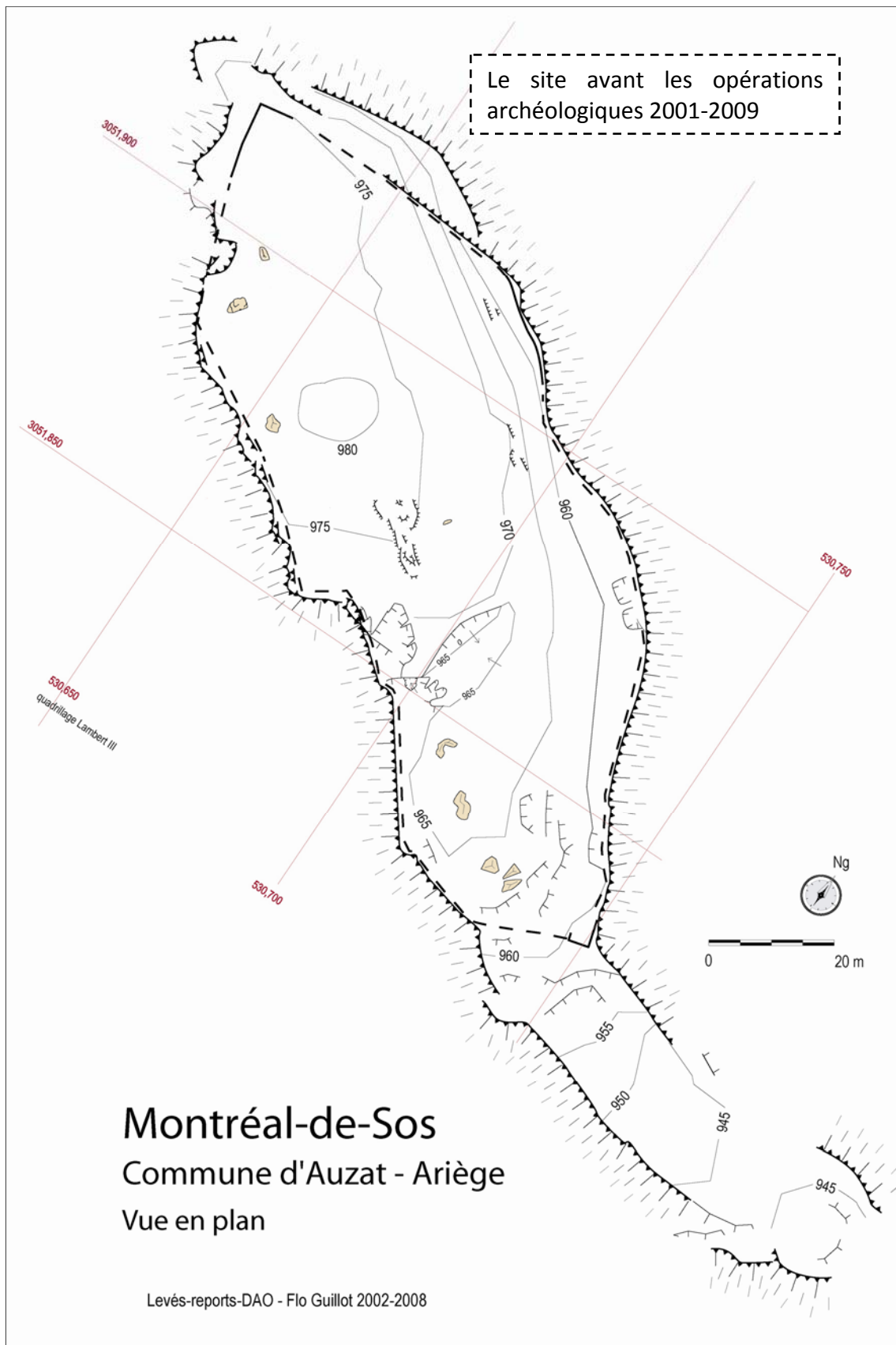
²¹ Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Florence GUILLOT, rapport intermédiaire de fouilles programmées, 2006.

²² Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Florence GUILLOT, rapport intermédiaire de fouilles programmées, 2007.

²³ Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Florence GUILLOT, rapport final de fouilles programmées, 2008.

²⁴ Ss la dir. de F. GUILLOT, Colloque de Seix, *Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum*, « Montréal-de-Sos, premiers résultats de la recherche », p. 303 à 336, Cahors 2009. Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord, les 26, 27 et 28 sept 2008, textes réunis par Anne-Marie COCULA et Michel COMBET, *Le château à la Une ! Événements et faits divers*, « Le comte et les rois : Montréal-de-Sos en 1272 », p. 27 à 44, Bordeaux, 2009.

DESCRIPTION DU SITE (hors espaces fouillés)





Montréal-de-Sos est un site de grande superficie, couvrant plus de 6000 m², pour une longueur de près de 150 m.

Avant les sondages et fouilles archéologiques, les vestiges bâtis se faisaient rares et étaient concentrés sur le pourtour de l'ouvrage.

Le château était surtout connu pour une peinture conservée dans une baume sous-jacente, peinture dont Antonin Gadal avait fait une représentation du saint Graal ! [fig. 1]. Les habitants de la vallée du Vicdessos y voyaient plus simplement l'œuvre d'un berger

dessinant des formes imaginées dans la montagne en face de Montréal-de-Sos. Cette œuvre rupestre non datée fut décrite et levée par l'abbé Pouech au milieu du XIXe siècle²⁵ [fig. 1], puis remarquée par l'abbé Glory [fig. 2].

Figure 1

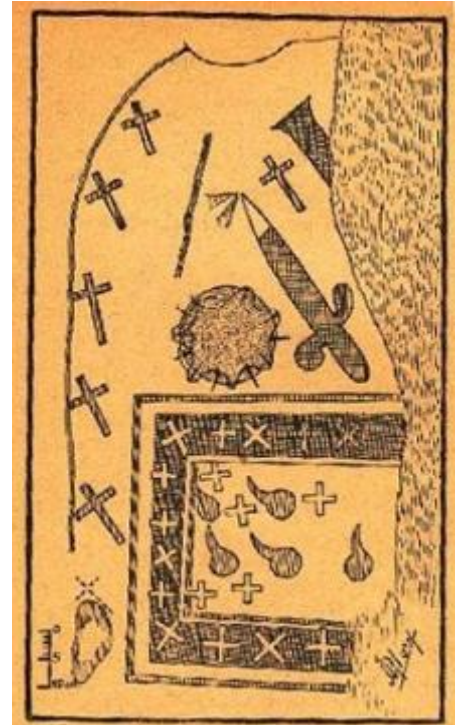
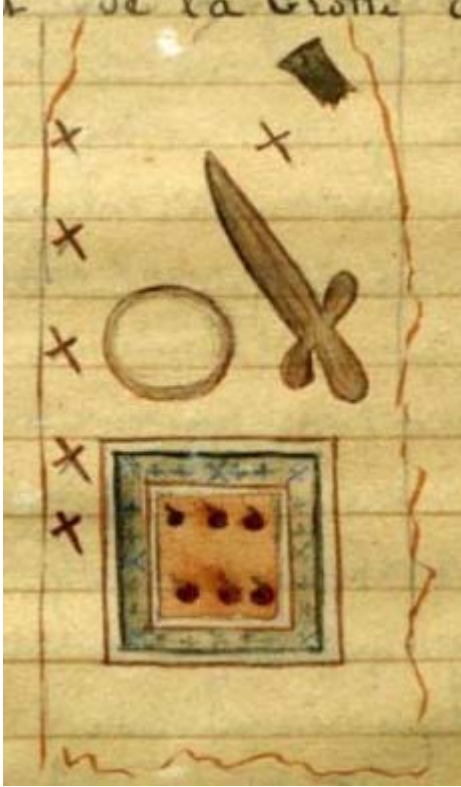


Figure 2

D'autres peintures, anthropomorphique et cruciforme, restent moins connues [fig. 3 et 4]. Situées dans une baume à proximité de ce qui semble être l'ancien chemin de Montréal au village de Goulhier²⁶, elles pourraient marquer la présence d'un oratoire.

Figure 3



Figure 4

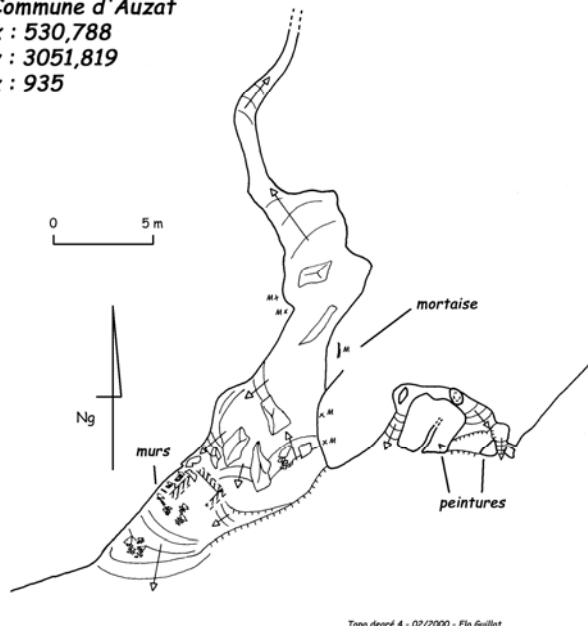


²⁵ Carnets Pouech, déposés à l'évêché de Pamiers.

²⁶ Traces de nombreuses retailles. Au pied de la falaise le chemin était encore récemment terminé par un terrassement dont on voit les vestiges écroulés.

SPOULGA DE CAMPANAL

Commune d'Auzat
 x : 530,788
 y : 3051,819
 z : 935



Tout Auzat 4 - 12/2000 - Flo Guillot

Entre ces deux baumes, une autre grotte d'une quarantaine de mètres de long [fig. 5] intéressa dans les années 60 un groupe de fouilleurs clandestins qui mirent au jour des squelettes et des céramiques dont nous ne conservons que quelques mauvaises photos [fig. 6]. L'entrée de cette grotte est barrée d'un mur maçonné qui recouvrait les inhumations et elle pourrait donc avoir été fortifiée au Moyen Âge.

Figure 5

Figures 6



Toujours dans ce secteur, 50 m en dessous de la partie la plus basse de l'enceinte de Montréal-de-Sos, le cadastre napoléonien montre qu'un petit sommet était pourvu d'un bâtiment quadrangulaire dont il ne reste que quelques blocs avec adhérences de mortier [fig. 7]. Situé sur la face la plus accessible de la fortification, sur le seul côté qui a pu porter de véritables chemins d'accès²⁷, ce bâtiment peut être interprété comme une première défense du type barbacane.

²⁷ Les chemins anciens ont disparu. Restent quelques vestiges d'un petit chemin zigzaguant dans les falaises qui devait conduire vers le village de Goulier et qui passait devant la petite baume.

Figure 7 : site de l'ancienne tour vu de la tour du Campanal



Le sommet lui même comporte deux plates formes étagées. La plus basse enveloppe la plus haute sur ses faces est et sud-est. L'étage sommital mesure environ 1800 m².

Le site entier est ceinturé d'un mur d'enceinte qui suit précautionneusement le bord du relief et comporte donc fort peu de sections vraiment rectilignes [fig. 8]. Le recouvrement des ruines par les sols (en l'absence de décapages) ainsi que l'appel gravitaire ne permettent pas de suivre cette enceinte sur tout le pourtour, mais ses vestiges sont visibles suffisamment régulièrement pour que l'on soit certain de sa continuité. Le bâti semble concordant sur toute la longueur. C'est un mur monté au mortier, mais non bloqué, composé de blocs majoritairement calcaires mais aussi gneissiques ou granitiques. Elles sont montées (techniquement) comme dans un mur en pierres sèches, avec boutisse et harpages, mais le mur est bien maçonné.

Les pierres sont juste équarries et le mur est de construction désordonnée. Il atteint à peine 80 cm d'épaisseur, ce qui est finalement tout à fait comparable à nombre d'autres sites castraux contemporains du haut comté de Foix.

Devait aussi exister un chemin vers Vicdessos, bourg principal au Moyen Âge, situé au pied nord de Montréal-de-Sos. On peut supposer qu'il partait du col entre grottes et barbacane pour descendre versant nord car c'est le seul endroit où la pente, certes raide, n'est pas entrecoupée de falaises. Malheureusement, cette pente comporte des terrasses agricoles qui étaient encore travaillées au début du XXe siècle et masquent tout aménagement antérieur.



Figure 8

Cette construction est forcément antérieure au premier tiers du XIII^e siècle, c'est-à-dire au mur d'enceinte interne qui s'appuie dessus. La mixité des moellons employés peut faire supposer des réemplois et une construction dans une phase postérieure au premier château comtal. Mais il paraît aussi logique de penser que l'enceinte a été construite en premier, en même temps que la tour maîtresse. La précision de cette chronologie est un des objectifs actuel de la fouille. L'enceinte paraît assez uniforme. Son style correspond bien aux autres enceintes du Moyen Âge central : ce sont des murs très proches du relief, probablement peu élevés et dont la fonction était surtout de rehausser un relief naturel vigoureux²⁸.

Aux deux extrémités nord et sud de cette grande enceinte externe, deux vestiges de murs un peu plus hauts que les autres semblent indiquer qu'existaient à ces endroits deux tours de flanquement. Celle qui domine l'accès par le chemin, du côté le plus accessible de l'ouvrage, est nommée tour du Campanal [fig. 9]. On note facilement un coup de sabre entre le mur de la tour et le mur de l'enceinte externe, ce qui suggère, comme dans le cas de la tour du Barri qu'elle n'a pas été construite en même temps et que ces tours furent rajoutées.

Les vestiges de murs de la tour du Campanal sont bloqués. Les moellons sont très irréguliers, mais finalement les assises sont relativement régulières, ce qui suggère un travail des mâçons de meilleure qualité que l'ouvrage de taille. On remarque aussi des niveaux plus réguliers toutes les trois assises ce qui montre un rythme dans le traitement du mur.

Le mur mesure 85 cm d'épaisseur et on note des bouchons, des trous de boulins traversant et des harpages. Les moellons sont majoritairement calcaires, mais on note quelques gneiss ou granites toutefois plus rares que dans l'enceinte externe. L'angle visible est arrondi. Le mur est fondé sur le rocher.

La face interne de la tour est clairement perturbée par une fouille clandestine qui paraît ancienne.

Figures 9

²⁸ Guillot (Fl.), *Thèse cit.*, T. 1, p. 110.



Cette tour dite du Campanal fut décrite par l'abbé Pouech à la fin du XIXe siècle ; il remarque alors qu'elle vient d'être foudroyée (1887 ou 1888) et qu'une partie de la tour est tombée ce qui tend à montrer que la tour n'a pas été arasée au XVe siècle : ceci est bien confirmé par la hauteur actuelle du pan de mur restant. Enfin, l'origine du toponyme Campanal (grotte dessous et tour) n'a pu être expliquée.

A l'opposé de la tour située à l'entrée, la tour qui domine le bassin d'Auzat porte le nom de tour du Barri²⁹. Cette dernière a été l'objet de fouilles clandestines qui ont mis au jour le sol de son rez-de-chaussée : la présence d'une chape d'enduit de mortier de tuileau remontant le long des murs indique de son usage en tant que citerne. L'usage des rez-de-chaussée des tours périphériques flanquant les enceintes a déjà été remarqué sur plusieurs sites du Sabartès à Foix, Lordat, Miglos, Bouan, etc... pour le stockage de l'eau. Un coup de sabre dans le mur extérieur, entre cette tour et le mur d'enceinte, suggère qu'elle fut ajoutée après la construction de l'enceinte. Son bâti ne concorde d'ailleurs pas avec celui de l'enceinte, mais est tout à fait comparable à celui de l'autre tour, dite du Campanal et peut être rapproché de celui de l'enceinte interne (mur 11) bâtie au tout début du XIIIe siècle.

Les moellons sont très irréguliers, mais finalement les assises sont relativement régulières, ce qui suggère un travail des maçons de meilleure qualité que l'ouvrage de taille. On rencontre des arêtes de poissons fonctionnelles et nullement décoratives.

Le mur mesure 85 cm d'épaisseur et on note des bouchons, des trous de boulins traversant et des harpages [fig. 10]. Les moellons sont majoritairement calcaires, mais on note quelques gneiss ou granites toutefois plus rares que dans l'enceinte externe. L'angle visible est en besace. Le mur est fondé sur le rocher.

²⁹ De *barrium*, rempart en latin médiéval. A donné le toponyme roman « barri » très utilisé en Sabartès et parfois francisé en « Barry ».

Figures 10



La plate-
interne à
enceinte
ponctuée
ou de
lapiaz qui
qu'elle a
et
La zone



forme
inférieure
cette
(4500 m²) est
d'encoches
retailles du
signalent
été occupée
aménagée.
la

plus spectaculaire est située juste au-dessus de la tour du Campanal, donc dans le secteur de l'entrée : le relief a été retillé en une série de crans qui barrent l'éperon sur son côté le plus accessible.



Figures 11

Le long du mur d'enceinte, versant nord, on dénombre deux encoches côte à côte, bien marquées et taillées

dans le substrat calcaire : elles pourraient correspondre à deux rez-de-chaussée d'habitat.

Au cœur de la plate-forme et au pied du *caput castris*, on reconnaît aussi de vastes surfaces calcaires aplanies qui comportent quelques encoches de poteau³⁰ [fig. 11]. A proximité,

³⁰ Diamètre entre 20 et 30 cm.

existe une grotte naturelle qui traverse l'éperon et permet de sortir au pied du rempart. Un signe arbalétiforme a été relevé dans cette grotte³¹.

Juste au-dessus de la grotte, un fossé sec [fig. 12] a été clairement taillé pour rehausser la limite entre les deux plates-formes. Derrière celui-ci de grandes encoches indiquent un site d'extraction de la pierre [fig. 13], mais de nombreuses encoches ovalisées sont visibles sur tout le site, dès que l'herbe disparaît, ce qui démontre à la fois des aménagements d'ampleur du relief naturel, mais aussi une extraction consécutivement possible un peu partout.

Figure 12



Figure 13

A partir de ce fossé et de cette carrière, la pente régulière s'élève d'une vingtaine de mètres jusqu'à la plate forme sommitale, *caput castris*, site des recherches archéologiques menées depuis 2001.

Avant la fouille, mis à part l'enceinte externe décrite plus haut, n'affleuraient aucun vestige bâti sur ce secteur, malgré des anomalies topographiques nettes dont l'une d'elles laissait présager une tour sommitale.

³¹ Gratté (L.) *Survivance de l'Art pariétal*, 1984. Un signe comparable a été découvert à une dizaine de km de là au pied de la grotte fortifiée de Baychon (commune de Miglos).

Limité au sud par le fossé, le quartier haut semble l'avoir été sur sa face nord et au moins en grande partie par un grand mur d'enceinte, nommée enceinte interne et fouillée. Cette enceinte interne se raccorde à l'enceinte externe surplombant la falaise qui limite aussi cette zone sur ses faces ouest et sud-ouest.

Le quartier haut est formé de 3 zones distinctes entre l'enceinte et le fossé d'entrée : Une zone montante depuis le fossé jusqu'au quartier du donjon que la fouille n'a abordé que sur une toute petite surface en zone 10 et en zone 12 [fig. 14].



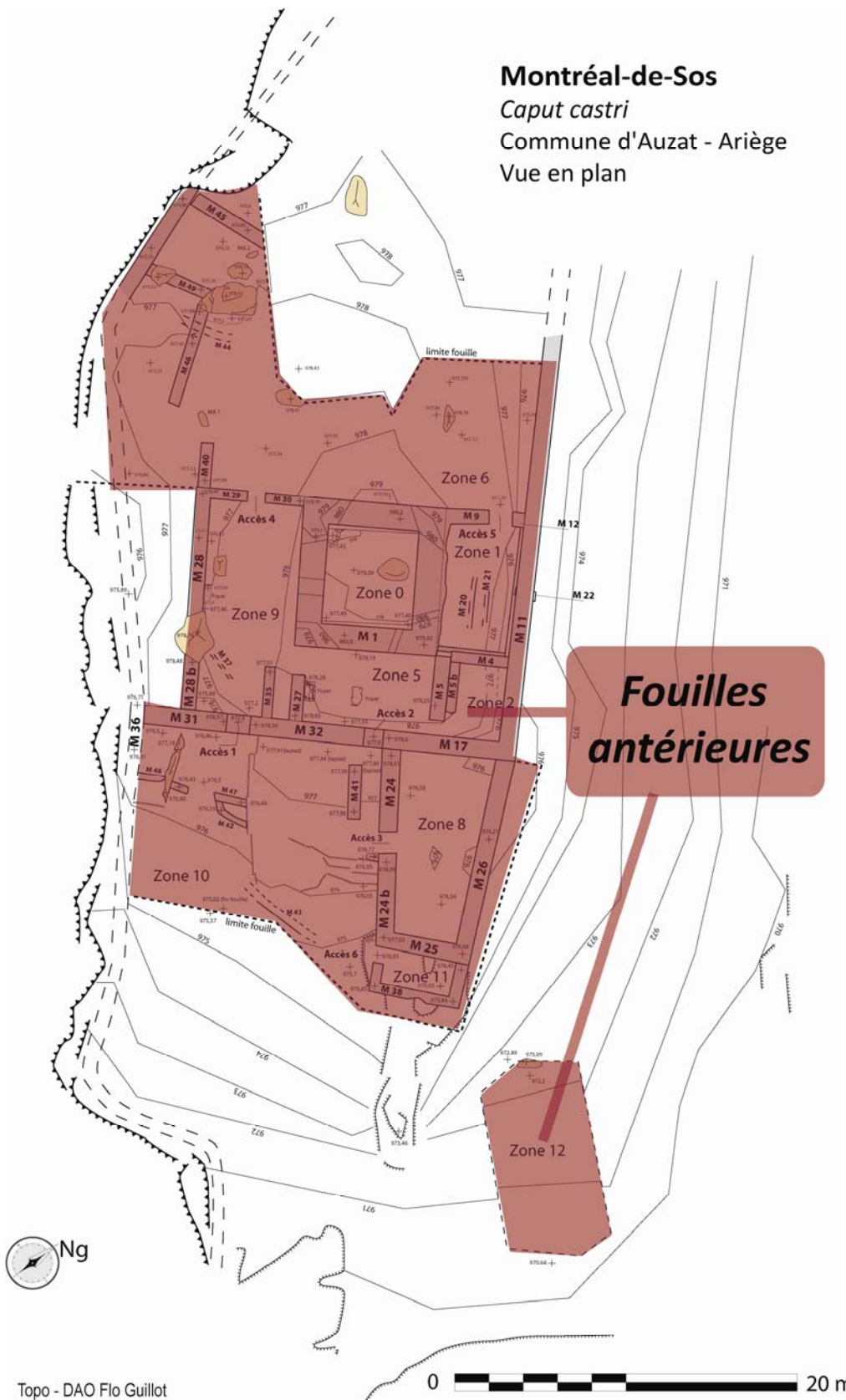
Figure 14

Le donjon et les bâtiments sous-jacents : constitue la zone fouillée.

Et au-delà, un espace globalement plan à l'extrémité de l'éperon et en arrière du donjon et de son quartier, espace qui a été abordé en petite partie par l'extension de la fouille en zone 6 en 2008 et par des sondages antérieurs.

A l'extrémité de cet espace, la tour du Barri flanque l'enceinte [fig. 10 ci-dessus] et domine Auzat.

Emprise des **FOUILLES ET SONDAGES ANTÉRIEURS A 2009 :**



Objectifs de l'opération 2009-2010

L'objectif de la fouille répartie sur 2 ans (2009-2010) est de poursuivre la fouille du quartier central, donc les quatre faces de la tour maîtresse. Les limites de la fouille sont définies par le bâti.

Les intérêts généraux d'une campagne archéologique sur le site sont loin d'être uniquement monographiques, mais s'intègrent réellement tant du point de vue des problématiques historiques qu'archéologiques dans des objectifs d'histoire régionale politique et technique³² et dans les recherches du Programme Collectif de Recherches « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges ».

Les problématiques historiques sont riches dans le but de préciser les fonctions et les évolutions de ce site en tant qu'ouvrage montagnard majeur et ouvrage de castlan³³ d'un comté pyrénéen.

Soulignons l'originalité du site : ouvrage majeur des comtes de Foix, ouvrage de garnison, situé en dehors de la zone concernée par la Grande Guerre méridionale. Il semble s'agir d'un type particulier de château qui n'a que peu été étudié jusqu'à aujourd'hui, la recherche archéologique s'orientant plus vers les châteaux seigneuriaux (œuvres de la potesta seigneuriale) ou des fortifications des régions touchées par des conflits de longue durée aux XIIe et XIIIe siècles (Grande Guerre méridionale et opérations des Croisades).

Montréal est surtout situé dans une zone peu castralisée du fait de la prééminence des villages casaliers et donc dans un cadre d'occupation du sol atypique mais caractéristique de la montagne pyrénéenne, des comtés et vicomtés nord-pyrénéens³⁴. En haute vallée de Vicdessos, le semi villageois est ancien et le paysage a été très peu modifié par les rares villages castraux. En résulte un cadre d'occupation du sol au Moyen Âge central original. L'insertion dans ce paysage - anciennement structuré- d'ouvrages comtaux d'importance stratégique capitale fut-elle, en l'absence de véritables conflits armés, comparable à la réalité architecturale et fonctionnelle des autres châteaux du même type dans d'autres seigneuries et dans la même chronologie ? Les premiers résultats de la recherche permettent de deviner des différences fondamentales, notamment topographiques, symboliques et architecturales, mais aussi probablement fonctionnelles.

Dans ce cadre géopolitique et occupationnel très particulier, mis à jour par la recherche récente, il est intéressant d'étudier un ouvrage majeur, ses fonctions, son bâti pour jauger des adaptations à ce contexte et pour tenter de mettre à jour les particularités de ce type de site. Or, l'origine et les modalités de la mise en place d'un glacis de fortifications en

³² Voir article GUILLOT F., « Les fortifications des comtes de Foix au Moyen Âge », *Archéologie du Midi Médiéval*, p. 265 et suiv., 2006.

³³ Terme utilisé dans l'aire des comtés catalans et étudié par P. Bonnassie. Le *castlan* est un fidèle du comte ou du vicomte, un *nobiles*, qui obtient la garde d'une fortification. La charge n'est pas héréditaire et ne le devient pas.

³⁴ D'après BERTHE M. – CURSENTE B., *Villages Pyrénéens, morphogenèse d'un habitat de montagne*, colloque FRAMESPA 1997, Toulouse, 2001 et CURSENTE B., *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XIe-XVe siècles)*, Toulouse 1998.

comté de Foix –dans lequel Montréal occupe une place de première importance- est mal connue. L'origine du château comtal de Montréal-de-Sos se doit d'être précisée, d'abord à titre d'exemple chronologique au sein de ce glaciais.

En outre, la fouille a permis de comprendre comment le changement important de politique comtale dans la vallée au cœur au XIV^e siècle avait mené à une évolution radicale du bâtiment castral et à une occupation dense de la fortification dans la seconde moitié du XIV^e siècle et au début du XV^e siècle.

Cette étape est évidemment très intéressante, invisible dans la documentation, elle est bien lisible sur ce site. Elle illustre la main mise du pouvoir comtal sur une haute vallée par le biais d'une administration et d'une fortification. C'est un moment crucial de l'histoire de ces vallées métallurgiques avec l'énorme augmentation du volume d'extraction et du travail des forges. Il s'agit donc d'un temps particulièrement riche qui met en place des façons de faire séculaires³⁵. Le résultat des fouilles étudié avec les actes de la documentation écrite donne des informations très riches sur cette étape.

Pareillement, le cadre chronologique du désengagement de Montréal par les Castelbon, successeurs de Febus, est original et illustre une période peu étudiée jusqu'alors car dépréciée par le goût des chercheurs pour les études du grand règne fébusien. Alors qu'en 1415, le château de Montailou est reconstruit et réarmé, alors que la tour ronde du château de Foix est érigée, la fortification de Montréal paraît avoir été démolie dans la même chronologie ou peu de temps avant : nul doute que ces résultats de la recherche archéologique vont permettre de préciser grandement l'histoire de cette transition du pouvoir comtal.

En sus, **l'occupation du site se révèle très dynamique** au Moyen Âge, notamment à travers le bâti plusieurs fois modifié largement autour d'un cœur constitué par la tour maîtresse³⁶. Cette tour est elle-même construite sur un tertre élevé à l'aide de varves glaciaires, ce qui constitue la seule motte connue à l'heure actuelle dans toute la haute vallée de l'Ariège. Néanmoins cette motte est largement remaniée dès le début du XIII^e siècle dans un sens qui tend à son effacement et révèle une évolution de la symbolique qu'il faut peut-être mettre en rapport avec une mutation fonctionnelle du site.

Autour du donjon, **les bâtiments forment un véritable quartier** qui n'est pas encore entièrement fouillé : l'objectif de ce programme est donc de terminer la fouille de cet espace³⁷.

³⁵ Le règlement de la mine édicté en 1414 sera utilisé jusqu'à la Révolution. La charte de franchises de 1272-1303 subsistera avec très peu de modifications jusqu'à la Révolution, etc.

³⁶ Soulignons que le site (bâti, vestiges, stratigraphies médiévales) a été protégé par l'arasement massif de la fin du Moyen Âge qui a permis l'enterrement donc la préservation des structures.

³⁷ Ce module castral est étonnant dans un cadre sabarthésien où l'impression sur les autres châteaux était plutôt celle d'un isolement de la tour (Tarascon, Lordat, Quié,...) ou au mieux d'un unique bâtiment accolé (château de Foix). Peut-être peut-il être comparé aux résultats actuels des opérations archéologiques menés en Couserans sur le site castral (surveillance de mine d'argent fin XIII^e-déb. XIV^es.) de Castel Minier à Aulus qui est l'objet d'un PCR dirigé par Floryan TEREYOL. En effet, la densification autour du donjon se retrouve aussi dans ce site de château/forge.

Ce quartier forme un bloc de bâtiments coalescents à la tour, mais ne constitue qu'une part, que le cœur de la forteresse. Les bâtiments et enceintes ayant été ajoutés peu à peu du début du XIII^e siècle au milieu du XIV^e siècle, cet espace s'est densifié et organisé par phases. Il constitue l'espace le plus intéressant du point de vue de la recherche, d'abord parce qu'il a été régulièrement occupé et remanié, mais aussi parce qu'aucun quartier de ce type n'a pu être étudié en comté de Foix.

Il présente l'avantage de comporter **une puissance stratigraphique anthropisée importante**, dont les successions sont bien discernables, mais aussi une richesse du mobilier archéologique conservé dans ces unités. Les objectifs seront donc aussi de préciser la chronologie de la céramique médiévale sur notre site mais aussi son évolution dans ce milieu montagnard et grâce aux possibles comparaisons avec des fouilles programmées comme celle qui a lieu à Montailou (limite Ariège-Aude) ou celle de Montségur. Rappelons en outre que l'apparition d'une nouvelle production de céramiques montre l'intérêt de la fouille pour la connaissance de la culture médiévale locale. Soulignons qu'une part non négligeable des tessons récoltés est encore mal datée et semble pouvoir se rattacher à la fin du Moyen Âge central. Ces études permettront de pouvoir préciser les résultats des prospections archéologiques faites ou à faire dans cette vallée. Il en va de même pour le mobilier métallique dont une grande partie semble pouvoir être rattaché aux équidés et pose le problème des équidés sur ces sites montagnards.

L'avantage de la fouille sur les quatre faces du donjon est de pouvoir aisément comparer les séquences stratigraphiques entre-elles ce qui facilite la perception des remaniements. A l'heure actuelle, nous possédons une séquence complète sur une petite moitié de ces faces du donjon et sur un bâtiment sous jacent. Mais la fouille 2008 en zone 10 (sous l'accès 1) et en zone 6 (secteur petite plateforme) laisse augurer que ces secteurs pourraient avoir des séquences assez épaisses car ils ont été remblayés et non pas décaissés au cours de l'occupation médiévale : terminer ces secteurs est donc fort intéressant pour les phases anciennes du château des comtes de Foix et les phases antérieures au château.

Enfin, en 2008, a été engagée une fouille en extérieur de ce *caput castris* (zone 12) parce qu'il nous a semblé plus cohérent de tester l'extérieur pour jauger des particularités du *caput castris* au sein de l'ensemble fortifié. La fouille a été peu engagée mais donne déjà des résultats intéressants démontrant que le mobilier peut être différent de celui découvert usuellement dans le *caput castris*, ce qui ouvre des perspectives de questionnements sur les fonctions et les différenciations entre les espaces fortifiées.

Pratiquement, il est prévu en 2009-2010 de :

. Terminer la zone 10 dont la fouille est en cours en étant particulièrement attentif au secteur sous l'accès 1 qui paraît avoir été remblayé au XIV^e siècle et non pas décaissé et en recherchant les accès qui constituent sur toutes les phases un questionnement mal ou pas résolu.

Un seul petit élargissement est prévu pour que la fouille ne prenne pas la forme d'une cheminée surmontée d'une berme terreuse et dangereuse qui finirait pas s'effondrer et se mélanger.

. Terminer la zone 6, donc l'étude des unités laissées en place par le décaissement et notamment le remblai sous la structure en creux qui apparaît au cœur de la zone, mais aussi le secteur lices et le secteur petite plateforme.

Comme en zone 10, il n'est pas prévu d'élargir réellement la zone 6 sauf sur 5 m², dans le secteur petite plateforme pour des questions techniques de tenue de berme.

. Terminer la zone 12, qui a été commencée en 2008.

. Raccorder la zone 12 à la zone/bâtiment 8, pour des questions de cohérence des espaces fouillés et de possibilités de raccordement des U.S. En outre, ceci permettra de finir la destruction du bâtiment 8 qui contient beaucoup d'ardoises et de lauzes gravées.

. Pratiquer un sondage autour du M22 en face externe du M11 pour tenter de comprendre le phasage de ce mur arasé.

Ces recherches devraient permettre de bien cerner le quartier central qui est l'objectif de la fouille actuelle.

Ces opérations s'inscrivent dans une recherche centrée sur le *caput castris* du (ou des ?) château des comtes de Foix.

Le projet 2009-2010 s'inscrit donc dans la lignée des opérations menées jusqu'à aujourd'hui ; il les clôture et c'est pourquoi il présente très peu d'extensions. L'objectif est donc avant tout de finir les surfaces commencées pour pouvoir publier. Les moyens financiers de la mairie d'Auzat sont prévus pour cette étape et pour la publication, comme pour la fouille préalable. Les moyens de restaurations et de mise en valeur sont aussi acquis.

Méthodologie, organisation du chantier et des études et de la valorisation du site

Déblais :

Les déblais sont évacués par un muletier et trois mules. Le site ne possède aucun accès routier, le chemin maintenant amélioré permet tout juste aux mules de monter et ne pourrait se prêter au passage de véhicule motorisés.

Les déblais sont réinvestis dans :

- La restauration des murs ;
- La construction d'un chemin muletier en pierre sèche par des spécialistes de la pierre sèche³⁸ ;
- Les déblais en excédent sont évacués du *castrum* avec trois mulets.

Le chantier est mené en trois étapes :

1. L'arasement final du donjon et des bâtiments sous-jacents a protégé le sol et les murs subsistants mais les a engoncés dans une unité de destruction très épaisse dont nous cernons maintenant très bien les faciès et les niveaux. Le dégagement de ce niveau est non seulement pénible et laborieux, mais induit aussi des problèmes de sécurité liés au levage et au transport des blocs dont certains sont très lourds.

Le chantier a donc débuté par une phase de 15 jours pendant laquelle nous n'avons travaillé qu'avec des professionnels et dont l'objectif était uniquement le dégagement de l'unité de destruction et de l'herbe. Une surveillance archéologique constante a été effectuée par Florence GUILLOT.

2. Dans un second temps, sur 23 jours au début de l'été, a eu lieu le chantier archéologique à proprement parler. Flo GUILLOT (22 jours sur 23) Nicolas PORTET (3 jours sur 23) et Michaël GOURVENNEC (22 jours sur 23) assurent l'encadrement des fouilleurs bénévoles locaux et étudiants en archéologie, du muletier et des 3 employés de l'entreprise « MONTCALM SPORT NATURE » qui aident les fouilleurs et le muletier pour les travaux les plus pénibles, le stockage des pierres, la construction de circulations pour les fouilles, etc...

Les fouilleurs bénévoles sont accueillis gratuitement au camping municipal ** d'Auzat. Nous disposons au pied du site d'une grande salle -avec WC- pour stockage du matériel et éventuellement prise des repas si le temps ne permet pas de le faire à l'extérieur.

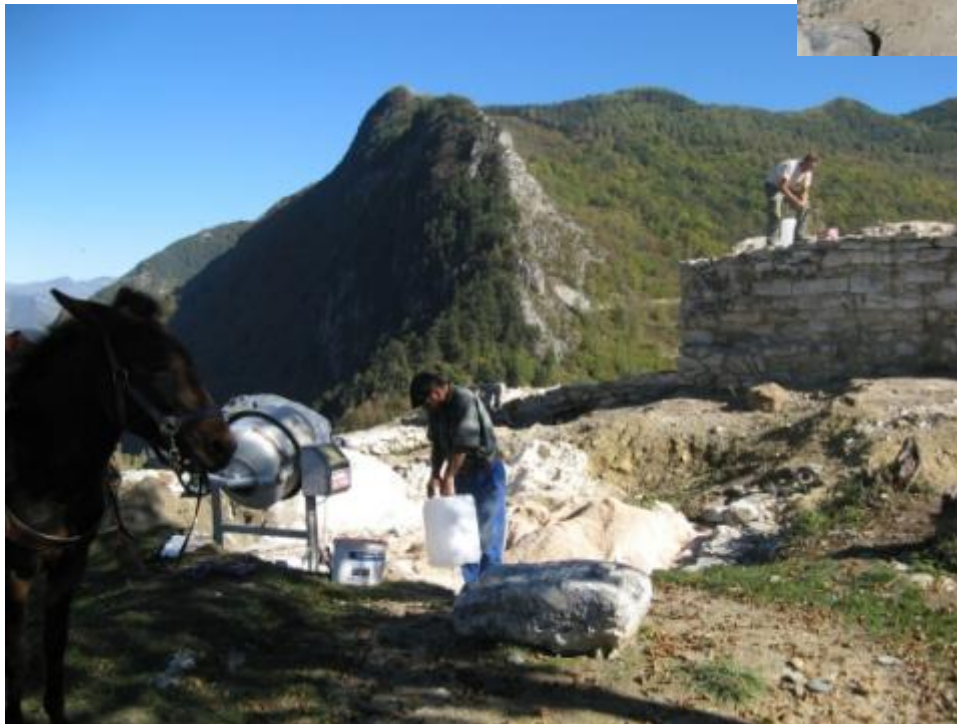
Le chantier n'est pas interrompu, les 23 jours étant réalisés d'affilée car le site est très visité. Pour les mêmes raisons, en fin de fouille, les secteurs fouillés



³⁸ Ce chemin a été terminé en 2007. Il est prévu une extension pour créer un cheminement en boucle à partir de 2008.

sont forcément protégés, les sols sont recouverts largement. Les espaces sont sécurisés pour que les promeneurs ne prennent aucun risque.

3. En dehors des travaux purement archéologiques, un troisième temps en octobre regroupe l'entreprise « ALTERNATIVE – LAURENT BAUER » et Florence GUILLOT pour la restauration du bâti exhumé. Cette restauration est réalisée au mortier de chaux : il s'agit de stabiliser avant l'hiver -rigoureux chez nous- les murs exhumés. Ne sont remontés que les parements très disparates (différences de niveau importantes entre intérieur et extérieur) et une chape de chaux recouvre les murs pour les protéger. La restauration ne modifie que peu les vestiges, mais les préserve et en permet la présentation. Les levés de bâtis sont toujours terminés avant cette restauration. Outre les murs exhumés, en 2010 la restauration portera aussi sur la tour du Barri et en 2011 sur la tour du Campanal : ainsi tous les murs visibles auront été restaurés.



Méthodes :

Avant le programme 2006-2008, seules certaines faces du donjon avaient été fouillées. Le programme tri-annuel envisageant la fouille du quartier du donjon, c'est-à-dire des 4 faces et des bâtiments accolés, la stratégie a été d'abord de fouiller en grand l'unité de destruction, ce qui a donc été fait par des professionnels, puis fini sur les 50 derniers centimètres (laissés pour protection) par les fouilleurs.

Certaines zones (12, 10 et 6 en partie) n'ont pu être terminées, la fouille en cours a été protégée par remblaiement, d'autres zones sont maintenant terminées (8, 9, 0, 1, 2 et 5). Le programme 2009-2010 a pour objectif de terminer ces secteurs (10, 6 et 12).

Les U.S., sauf la destruction et les sols herbeux, ont été tamisées.

Les mobiliers ne sont individualisés que dans le cas de sols en place (cas malheureusement exceptionnels, les sols apparaissent le plus souvent sous la forme de lambeaux).

Pour chaque U.S. un échantillon est conservé. Ceux-ci sont séchés puis observés à la loupe binoculaire pour leur description. Les couleurs sont définies par rapport au nuancier très connu « PANTONE © ».

Dès que les murs sont exhumés, un levé des parements est effectué : ils sont photographiés et dessinés sur site.

La topographie est levée pendant le chantier. Elle s'appuie sur un travail initial qui avait concerné tout le site. Les matériels utilisés sont : niveau de chantier, lasermètre et tachéomètre laser.

Une zonation avait été mise en place précédemment, suivant le bâti. (voir descriptif ci-dessous).

Conservation du mobilier :

La mairie d'Auzat embauche en été sur un mois, une jeune étudiante archéologue pour dégager et stabiliser le mobilier métallique en plus du travail de numérotation effectué par les bénévoles après la fouille.

Le mobilier est numéroté individuellement.

Son stockage -hors périodes d'études- est réalisé dans une réserve prévue à cet effet de la maison des patrimoines d'Auzat. La maison est pourvue d'une alarme avec relais téléphonique.

Jusqu'en 2005, le mobilier était sous la responsabilité du dépôt du Musée de l'Ariège. Mais les restructurations récentes des collections du Musée limitent la place dont dispose Madame la Conservatrice. Il semble qu'à l'heure actuelle, elle ne puisse plus s'engager sur ce type de dépôt.

Le mobilier archéologique est donc stocké dans une réserve locale spécialement affectée au dépôt de fouille. La pièce est chauffée l'hiver à 16/17 ° C. L'été elle n'est pas climatisée, mais nous sommes en haute Ariège et la température ne semble pas pouvoir y dépasser 25° C. Son hygrométrie est naturelle.

Il est prévu de créer un dépôt départemental à Tarascon/Ariège : dans ce cas le mobilier de Montréal-de-Sos sera déposé dans ce dépôt.

Etudes du mobilier :

Le mobilier est partagé entre les différents chercheurs dont vous trouverez les rapports dans ce volume. Nicolas PORTET assure la coordination des travaux excepté ceux ayant trait au mobilier ostéologique et aux ardoises gravées. C'est aujourd'hui le seul retard que nous ayons et c'est devenu une priorité à combler : ce sera chose faite en 2010, la mairie d'Auzat embauchant Julie Massaudari pendant 3 mois pour traiter le mobilier faunistique (sauf celui dégagé des U.S. perturbées). Cette étude, ainsi qu'une étude anthracologique menée par Vincent Bignani (Labo Géode-Toulouse II) ont été proposées à l'Observatoire Hommes-Milieus mené sur la vallée du Vicdessos par la laboratoire Géode et Didier Galop. Ainsi, la fouille de Montréal-de-Sos intégrerait cette recherche, au moins pour ces questionnements sur le milieu de vie des hommes.

La quantité importante de mobiliers antérieurs au Moyen Âge exhumés cette année a été le fait d'une première étude de Christine Dieulafait, Guillaume Saint-Sever et Laurent Izac-Imbert. Il a été proposé à Nicolas Chassan, étudiant (Toulouse II) en master I sur l'âge du bronze en Ariège de s'occuper du matériel issu de l'époque finale de l'âge du Bronze en 2010, en reprenant tout ce qui a été découvert auparavant sur cette chronologie.

Les travaux sur les ardoises gravées sont coordonnés par Florence GUILLOT.

La plupart des études sont donc réalisées chaque année pour éviter l'engorgement. Néanmoins, cette méthode demandera au final un rassemblement des études pour la publication (2010). Il en va de même pour la stratigraphie et les études du bâti.

Seul le matériel ostéologique est en cours d'étude et a pris du retard, mais ce retard sera comblé en 2010.

Analyses :

Des analyses sédimentologiques et des études des mortiers et des bois (binoculaire) sont menées chaque année, suivant les découvertes. Des échantillons sont conservés dans tous les cas.

Trois analyses ¹⁴C sont reproduites dans ce rapport (dont deux à l'accélérateur). Envoyées dès le lendemain des opérations de terrain en juillet 2008, le délai de traitement (8 mois) explique que les résultats ne sont que dans le rapport 2009. Néanmoins, ces résultats étaient connus avant l'opération de terrain 2009.

5 autres analyses ¹⁴C ont été envoyées en juillet 2009 (dont 4 à l'accélérateur), leurs résultats n'apparaîtront que dans le rapport 2010, mais ils seront connus avant l'opération de terrain 2010, ce qui permettra d'avoir les données pour mieux la mener. (liste des analyses envoyées au début du chapitre données de fouilles).

Enfin, une analyse du fer d'une vingtaine d'éléments différents conduite par Stéphanie LEROY, doctorante au laboratoire Pierre Süe CEA/CNRS UMR 9956 est en cours.

Financements et durée :

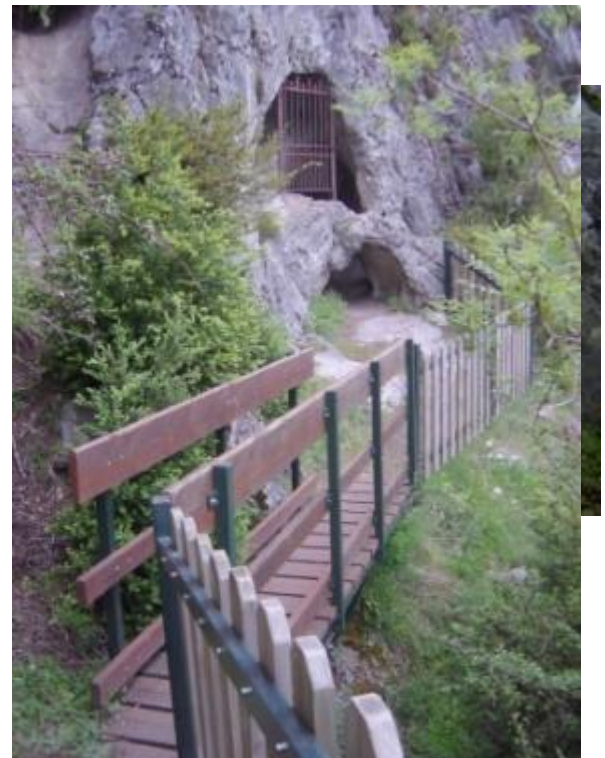
Le chantier et les études sont financés par la mairie d'Auzat qui reçoit des subventions européennes, départementales, régionales et de l'Etat (DRAC).

La commune s'est engagée jusqu'en 2011, prévoyant une année entière de travail pour la publication des résultats.

Valorisation :

Le site est l'objet d'un programme de valorisation de la mairie d'Auzat. La valorisation est d'abord assurée par la restauration décrite ci-dessus.

- Le sentier d'accès a été terminé en 2007. Il s'agit d'un chemin entièrement créé, terrassé en pierre sèche par une entreprise spécialisée. Le chemin est balisé et sécurisé,



- Le sentier est agrémenté de panneaux bilingues d'explication du site et du paysage. A terme, le sentier doit former une boucle. Un dépliant bilingue est distribué gratuitement dans les offices de Tourisme de la vallée. Enfin, une table d'orientation a été construite sur le site : elle permet d'aborder le paysage, la géologie du secteur et l'histoire de la formation des villages visibles depuis le point de panorama.



Exemple de panneau

MONTREAL DE-SOS

LE VILLAGE DE VICDESSOS

Au XII^e siècle, le village de Vicdessos comportait un château et un village fortifié groupé au pied du château. On peut encore aujourd'hui lire dans le plan du village la marque des anciennes fortifications.

On ne connaît pas précisément l'époque où fut construit ce château, mais il est mentionné dans une charte en 1163. Sa construction provoqua le déplacement de l'habitat qui devait être anciennement situé à proximité de l'église. Depuis lors, ce sanctuaire est resté essulé, un peu à l'écart du village. La fortification de Vicdessos n'a pas été entretenue au XIII^e siècle, car la présence de Montréal-de-Sos suffisait. A la fin du XIV^e siècle, on reconstruisit le château et la muraille villageoise : c'est ce dernier ouvrage que l'on remarque aisément sur le plan du village aujourd'hui.

VICDESSOS

During the XIIth century, the village of Vicdessos was organized with a castle and a countrymen habitat, surrounding by a high wall. You can still guess the marks of these fortifications in the actual shape of the village.



Table d'orientation

- Une étude est en cours pour éclairer deux faces opposées de la falaise du château, suivant un programme d'éclairage original, esthétique du type installation artistique. La réalisation de cet éclairage débutera en 2010 pour se finir la même année ou au début de l'année 2011.
- Les rapports de fouilles ainsi qu'une description du château sont téléchargeables sur la page web Montréal-de-Sos :
<http://www.lebarri.com/montreal.php>
- Chaque année a lieu une conférence (gratuite) à la maison des patrimoines d'Auzat au mois d'août pour présenter les derniers résultats des recherches. Six visites guidées, dont trois gratuites sont organisées chaque année sur le site.
- Le site ou les activités liées à sa valorisation et à la recherche menée paraissent régulièrement dans les journaux et périodiques suivant : Pyrénées Magazine, la Dépêche du Midi, La Gazette ariégeoise, le Journal de l'Ariège, Ariège News, Le magazine de l'Ariège, etc. La fouille est passée au JT de FR3 Midi-Pyrénées 12-13h et 19-20h en juillet 2009.
- Le site est décrit dans les expositions permanentes de la maison des patrimoines à Auzat dans un panneau associé à une vitrine. Dans cette dernière seront déposés des mobiliers issus des fouilles. Cette exposition prend place au cœur de l'exposition permanente de cette maison ouverte depuis 2008 et dont le sujet est l'histoire et l'évolution des paysages en haute vallée du Vicdessos.





Panneau d'exposition au centre d'interprétation

le comté de Foix est une entité politique créée au XI^e siècle

DES SAINTS ET DES COMTES

MONTRÉAL-DE-SOS

Montréal-de-Sos était un château des comtes de Foix construit à la fin du XII^e siècle et utilisé jusqu'au début du XV^e siècle.

Le comté de Foix est une entité politique créée par démembrement du grand comté de Carcassonne au cours du XI^e siècle. Les comtes de Foix représentaient alors, en l'absence d'autorité royale centrale, les seigneurs les plus puissants, « comtes par la grâce de Dieu ». Mais jusqu'au tournant du XII^e-XIII^e siècles, leurs pouvoirs étaient partiellement limités à certains secteurs ou à certains droits, voire uniquement militaires. D'autres seigneurs, membres de familles aristocrates, représentaient nombre de secteurs, des villages ou des châteaux, de façon tout à fait indépendante.

Puis peu, le pouvoir des comtes s'accroît et ces seigneurs deviennent leurs vassaux. Au début du XII^e siècle en haute vallée du Vidouze, les comtes de Foix ne dominaient encore que le secteur d'Anas et peut-être celui de Sos. Les seigneurs de Quéil, de Saint-Jean, de Saint-Jean de Gaur, ceux de Rabat, de Saint-Jean de Vidouze et de Saint-Jean de Luchan. Le seigneur de Quéil passa sous l'autorité des comtes dans les années 1130, celle de Rabat dans les années 1140. Les comtes de Foix débattent alors de construire une seule fortification dominante tout le haut bassin, à Montréal-de-Sos, et impublièrent l'aban- don des deux anciens châteaux de Vidouze et d'Anas.

D'emblée le château de Montréal-de-Sos fut un lieu de gouvernement, un centre militaire fortifié particulièrement moderne dont l'objectif était avant tout de montrer la puissance des comtes. Cet ouvrage fut entretenu durant un peu plus de deux siècles. Il fut rasé au début du XV^e siècle car les comtes d'Alou ne voulaient plus l'entretenir et il valait mieux ne pas laisser passer en l'état un ouvrage sans pouvoir pour éviter que d'autres ne s'y réfugient.

Ce château fut un des cinq plus gros ouvrages du comté de Foix, servant aux comtes de moments d'échange lors des mises en gage du comté tout entier. Il est aujourd'hui le site d'un programme archéologique partiellement dynamique et intéressant.

MONTRÉAL-DE-SOS
VUE EN PLAN

SITUATION ET ZONAGE DE L'OPERATION 2009

2009 : Opérations de terrain réalisées sur 10 journées (11 au 22 mai) puis du 17 juin au 9 juillet, sur 23 journées.

La fouille s'est concentrée sur le pourtour du donjon, reprenant les fouilles passées et élargissant la zone 12 pour la relier à l'espace antérieur fouillé.

Pour plus de clarté, un zonage a été mis en place.

La numérotation des U.S. reprend ce zonage, le premier chiffre de l'U.S. (unité des milliers) lui étant dédié.

ZONES DE LA FOUILLE :

Zone 0 : centre du donjon ; sondage en 2001 ; fouillé entièrement en 2007.

Zone 1 : face nord-est externe du donjon. Fouillée en 2005 + opérations 2003 et 2004. Cet espace est limité entre :

- . Le mur du donjon, M1.
- . Le mur de l'enceinte interne M11bis doublant M11.
- . Les murs de l'accès à la plate-forme nord-est (=zone 1), M9 et M12.
- . Le mur 4.

Zone 2 : coin est externe du donjon, fouillé en 2005 et en 2004/2003.

Cet espace est limité entre :

- . Le coin est du donjon, M1.
- . Le M11 de l'enceinte interne.
- . Le M 17 du bâtiment sous-jacent (zone 2 externe au bâtiment sous-jacent).
- . Le M 4 qui limite la zone 2 de la zone 1.
- . Les M 5/6 et 5bis qui délimitent la zone 2 de la zone 5.

Zone 5 : face sud-est externe du donjon. Fouillée en 2005 et en 2006.

Cet espace est limité par :

- . Les murs 5/6 et 5bis qui limitent la zone 5 de la zone 2.
- . Le mur 17 du bâtiment sous-jacent (zone 5 à l'extérieur du bâtiment).
- . Le mur 1 du donjon (zone 5 à l'extérieur du donjon).
- . Le mur 27 qui la sépare de la zone 9.

Zone 6 : face nord-ouest et coin ouest externes du donjon. Fouillée en partie en 2005. En 2006, seule l'U.S. de destruction a été fouillée ; fouille partielle en 2007-2008, poursuivie en 2009 et à poursuivre en 2010.

Cet espace est limité par :

- . Les murs 9 et 12 qui limitent la zone 6 de la zone 1.
- . Le mur 11 (enceinte interne).
- . Le mur 1 du donjon -son coin ouest et sa face nord-ouest (zone 6 à l'extérieur du donjon).
- . Une berme artificielle talutée et servant de limite à la fouille actuellement. Celle-ci est de forme non régulière car elle exclut des perturbations dues à des arbres.

Montréal-de-Sos
Caput castr
Commune d'Auzat - Ariège
Vue en plan

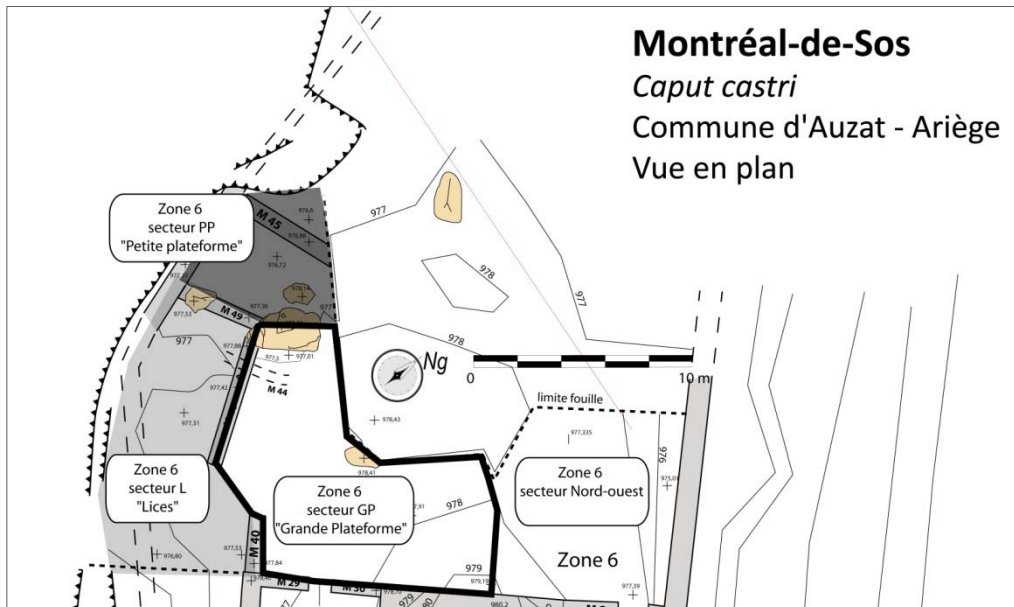


Lapiaz retaillé

Topo - DAO Flo Guillot



. Une limite artificielle avec les fouilles des sondages le long du mur enceinte qui ont eu lieu en 2002 et 2004 (zone 3). Cette zone est partagée en quatre secteurs. Le secteur nord ouest contre la zone 1 a été fouillé en 2005-2007, sa fouille est finie. Les trois autres secteurs sont en cours de fouilles. Le secteur GP (grande plateforme) est contre le donjon et la zone 9. Le secteur L (lices) est contre le mur d'enceinte externe et enfin le secteur PP (Petite plateforme) est à l'extrémité ouest de la zone 6, contre le mur d'enceinte et vers la tour du Barri.



Zone 3 : Sondages le long du mur d'enceinte interne (M 11). Sondages réalisés en 2002 et 2004, regroupés car coalescents. Ils jonctionnent sur leur face sud-est avec la zone 6, qui forme donc le même groupe.

Zone 8 : Bâtiment sous-jacent au donjon, face sud-est. Cette zone est limitrophe des zones 5 et 2, donc limitée par les murs 17, 17 bis, puis 24, 25 et 26. Cet espace a été entièrement fouillé en 2006.

Zone 9 : Face sud-ouest du donjon. Fouillé en grande partie en 2006 ; compléments en 2007. Cet espace est limité par :

Le mur 1 du donjon.

Les murs 29 et 30 qui la séparent de la zone 6.

Les murs 31 et 32 qui la séparent de la zone 10.

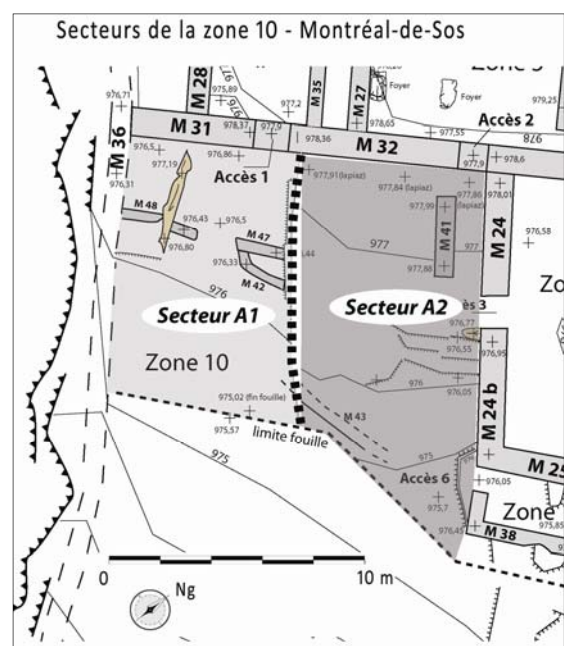
Le mur 27 qui la sépare de la zone 5.

Le mur 28/28b.

Zone 10 : Secteur lié à l'accès des zones 8, 5 et 9. Fouille partielle en 2007, poursuivie en 2008 et 2009, à poursuivre en 2010.

Il est limité par le secteur 8, le secteur 9, la falaise (donc le mur 36).

La zone a été partagée en deux secteurs suivant la stratigraphie différente dès lors que l'on est passé sous la destruction. Ce partage correspond en profondeur à l'emplacement du mur 52. Le secteur contre l'enceinte a été numéroté A1 (car il est sous l'accès A1), tandis que le secteur contre les bâtiments 8 et 11 ont



été dénommés A2 (sous l'accès 2).

Zone 12 : Secteur sous les bâtiments 8 et 11. Fouille très partielle en 2008, poursuivie en 2009, à poursuivre en 2010.

Il est limité par les secteurs 8 et 11 et sur ses autres faces par des éléments de topographie liés à la pente vers le fossé, la carrière et l'éperon central au pied de la zone 10.

Phasage proposé antérieurement et complété en 2009

Ce phasage -tout comme le zonage- permet d'améliorer la lisibilité des résultats présentés ci-dessous et de regrouper les U.S. en horizons stratigraphiques de chronologies rassemblées et durant lesquelles le site semble avoir eu des fonctions générales stables.

Phase(s) 0 : Occupations ou plutôt utilisations du site avant le Moyen Âge central. Semblaient être constituée de multiples phases successives depuis le bronze final jusqu'au haut Moyen Âge.

La fouille 2009 a un peu mieux éclairé ces étapes anciennes mais l'étude des mobiliers est en cours et ces phases seront précisées quand l'étude sera plus avancée pour le rapport final.

En conséquence, ont été définies comme hypothèses de travail

- une phase 0a : Occupation du Bronze final et du premier âge du fer.
- une phase 0b : apparemment *hiatus* ?.
- une phase 0c : Second âge du fer et haut Empire : utilisation plutôt qu'occupation (lieu de culte ?).
- une phase 0d : Antiquité tardive et époque wisigothique : idem phase 0c, mais avec de moins en moins d'occurrences.
- une phase 0e : très haut Moyen Âge, apparemment *hiatus*.
- une phase 0f : haut Moyen Âge carolingien de la seconde moitié du IXe siècle aux premiers tiers du XIe siècle, occupation ou utilisation.
- une phase 0g : apparemment *hiatus* entre le second tiers du XIe siècle et la fin du XIIe siècle.

Etape 1 : Construction du château par les comtes de Foix. L'analyse de la documentation écrite permet de proposer qu'elle ne soit pas antérieure au dernier tiers du XIIe siècle. La fouille a montré que cette phase est antérieure ou égale au début du XIIIe siècle : on peut la cerner au tournant des XII-XIIIe siècles.

Etape 2 : Remaniement du site par l'adjonction d'un mur d'enceinte interne dans le premier tiers du XIIIe siècle.

Phase(s) 3 : Mieux éclairée par la documentation, longue phase d'occupation assurée jusqu'au milieu du XIVe siècle. Pas de remaniements du bâti mis en évidence avant la fouille 2009 qui éclaire plus particulièrement cette phase.

En conséquence, ont été définies :

- une phase 3a : autour du Milieu XIIIe siècle
- une phase 3b : fin du XIIIe siècle et première moitié XIVe siècle.

Etape 4 : Remaniements nombreux du bâti vers le milieu du XIVe siècle ou au début de la seconde moitié de ce siècle (remaniements sous Febus). Un acte de la documentation écrite propose le début des années 1350.

Phase 5 : Occupation consécutive sur les espaces mis en place en phase 4, couvre la seconde moitié du XIVe siècle.

Phase 6 : Occupation consécutive mais plus anarchique du point de vue de la conservation des espaces et du bâti. Fin XIVe siècle, peut-être début du XVe siècle. La limite entre les phases 5 et 6 n'est pas bien perçue.

Etape 7 : Arasement, désarmement, fin XIVe siècle ou début du XVe siècle.

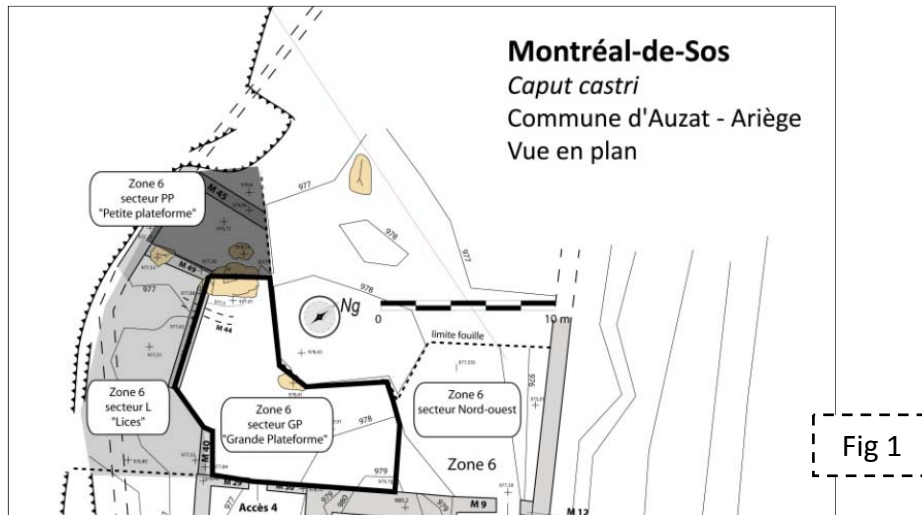
Phase 8 : Le site n'est plus occupé que temporairement (pastoralisme) jusqu'à nos jours.

Résultats de la campagne :

Synthèse de la première année intermédiaire de fouilles programmées 2009-2010

Voir plan en A3 ci-dessus (page 42).

Secteurs de la zone 6 :



Les résultats stratigraphiques, mobiliers et bâtis sont décrits dans le détail ci-dessous aux chapitres en annexes.

Ce site est étudié du point de vue archéologique depuis le premier sondage réalisé en 2001.

L'approche archéologique de la campagne 2009-2010 est en fait dans la continuité des anciennes campagnes : il s'agit de fouiller le *caput castris*.

Dans cette optique, la campagne 2009 ne fait que poursuivre les campagnes précédentes. Elle reprend donc en grande partie des secteurs déjà ouverts en zone 10 et 6, avec de petites extensions de quelques m² dont le but est de s'adapter aux espaces peu à peu mis au jour en évitant de n'en fouiller qu'une partie, dès lors que la stratigraphie, le bâti ou l'utilisation passée des espaces suggéraient un élargissement.

En zone 12, la campagne 2009 débute par contre un vrai élargissement pour associer cette zone au reste de la fouille.

1. Le site avant le château des comtes de Foix

Jusqu'en 2009, les éléments anciens découverts – ceux qui sont antérieurs au début du XIII^e siècle - étaient somme toute assez nombreux, mais résiduels et présents en tant qu'éléments perturbés sauf rares exceptions.

On avait dénombré des mobiliers depuis la fin de l'âge du Bronze, avec une impression de densité plus élevée de matériels juste avant notre ère. Christine Dieulafait (rapport 2006) avait montré le faciès particulier de ces mobiliers du premier âge du Fer, semblant être surtout composés d'éléments de qualité et suggérant une utilisation du site plutôt qu'une véritable occupation du site, pourquoi pas autour d'un lieu de culte. L'époque antique était aussi représentée avec de moins en moins d'éléments mobiliers au fur et à mesure et une *quasi* disparition des mobiliers dès le haut Moyen Âge.

Les éléments céramiques les plus tardifs étaient un fond de jatte de tradition indigène daté du Ve siècle et une anse de pot d'un type de production comparable à des éléments de Salies-du-Salat ou de Saint-Bertrand de Comminges s'inscrivant entre le VIIe et le Xe siècle¹.

On avait ensuite dénombré des tessons de céramiques rouges polies n'appartenant pas à des trompes d'appel et évoquant des faciès du Moyen Âge central en zone 9, dans les tranchées du mur d'enceinte interne (M 17 – étape 2)².

Enfin, un élément avait été découvert en 2005 (rapport 2005, p. 143-4) et classé dans les faux-amis, il s'agissait d'une petite plaque de fer que l'on pouvait comparer en contexte plus septentrional à des plaques de fixation appartenant à des éperons avec des exemplaires datés en Germanie des IXe et Xe siècles.

Ces éléments étaient situés dans des contextes stratigraphiques plus tardifs, sauf un horizon apparemment ancien fouillé en zone 7 (rapport 2005) sur seulement 2 m², peu épais et constitué de quelques unités contre le lapiaz.

La fouille 2009, et c'est un des ces principaux acquis, offre un résultat assez différent avec des unités anciennes peu perturbées et des séries de mobiliers anciens beaucoup plus importantes, autorisant des premières hypothèses de travail sur ces chronologies.

Éléments de stratigraphie : les « terres noires »

C'est l'éloignement des perturbations du château des comtes de Foix, grâce à l'élargissement de la fouille autour du *caput castris* qui a permis de découvrir des séries d'U.S. apparemment antérieures au château des comtes de Foix et en place.

Néanmoins, étant encore proche de ces perturbations, ces dernières « gênent » la lisibilité de ces unités et comportent encore parfois quelques éléments médiévaux intrusifs. Il est donc indispensable de poursuivre plus en avant pour vérifier les datations pressenties par la fouille 2009 et cette poursuite de la fouille sera déterminante dans l'écriture de la chronologie du premier mur d'enceinte (M 36 inf) et des utilisations anciennes du site.

En zones 10 et 6 (secteurs L et PP), ce groupe d'U.S. est de faciès identique : terre très sombre voire noirâtre (PANTONE © 7532-7533) comportant des fragments de charbons très petits et éparpillés, du petit cailloutis et de petits galets. Elle ne contient ni ardoise, ni lauze, ni brique, ni chaux sauf en surface ou au pied des murs. Les unités peuvent être épaisses jusqu'à 1 m.

Ce qui est important à souligner, c'est que de haut en bas on ne note pas de changement significatif de faciès, même avec une fouille méticuleuse. Il semble qu'il s'agisse d'U.S. à

¹ Rapport 2006, Christine Dieulafait, p. 181.

² Rapport 2006, U.S. 9020, p. 152.

l'origine différenciées que l'évolution sédimentaire ne permet plus de différencier aujourd'hui. J'en veux pour indice, par exemple, la présence de deux foyers superposés (F8) au milieu de ces terres noires sans changement visible de faciès de la terre à leur niveau, mais aussi la présence de tous petits niveaux lenticulaires très discrets dans toutes ces unités et notamment de petits niveaux vitrifiés discontinus autour des F8 en secteur L. Pourtant même à la loupe, la terre et les autres éléments constitutifs de l'U.S. sont complètement identiques les uns aux autres à tous les niveaux de ces couches épaisses. La couleur très sombre semble être due de la grande quantité de charbons microscopiques qui sont mêlés à la terre.

La présence de calcite sur les mobiliers et l'uniformité des faciès suggèrent que cet horizon fut aqueux et nous sommes peut-être devant un phénomène d'évolution d'U.S. qui n'auraient pas été protégées par un sol étanche au-dessus (donc sol en terre), auraient été soumises à un lessivage important donnant un caractère hydromorphe à tout l'horizon et se seraient donc homogénéisées dans des conditions comparables aux « terres noires urbaines »³.

Ces unités sont très chargées en mobilier et particulièrement en tessons de céramiques (68,5 à 99 % sont des céramiques antérieures au château des comtes de Foix). Elles semblent en place mais subissent encore quelques perturbations dues aux travaux médiévaux, à savoir :

En secteur PP, elles sont très importantes à cause d'un trou creusé pour poser un poteau. Mais la fouille 2009 a atteint le niveau inférieur de ces perturbations.

En secteur L, elles sont beaucoup moins importantes et restent suffisamment limitées pour que l'on ne remette pas en cause le caractère ancien des ces unités et la fait qu'elles soient en place. Les perturbations viennent de la base d'un cloaque (l'eau s'est enfoncée et avec elle les mobiliers) qui a fonctionné au Moyen Âge et du fait que ces U.S. anciennes étaient directement au contact avec des U.S. de la phase 3 au-dessus, car les étapes intermédiaires ont disparues : quelques rares éléments de ces unités sus-jacente ont pu pénétrer les couches sous-jacentes qui n'étaient pas protégées (pas de surface de chaux, ni de blocs entre les deux).

Ces unités anciennes contiennent quelques scories, rares et petites, mais dispersées et parmi lesquelles les scories légères atteignent 25 % de



Fig 2 : Retaille du lapiaz au pied de l'accès 1

³ JOUQUAND A.-M. et alii, *La fouille des « abords de la cathédrale » de Tours (Indre-et-Loire) : Antiquité – haut Moyen Âge*, 1999, pp. 7-98.

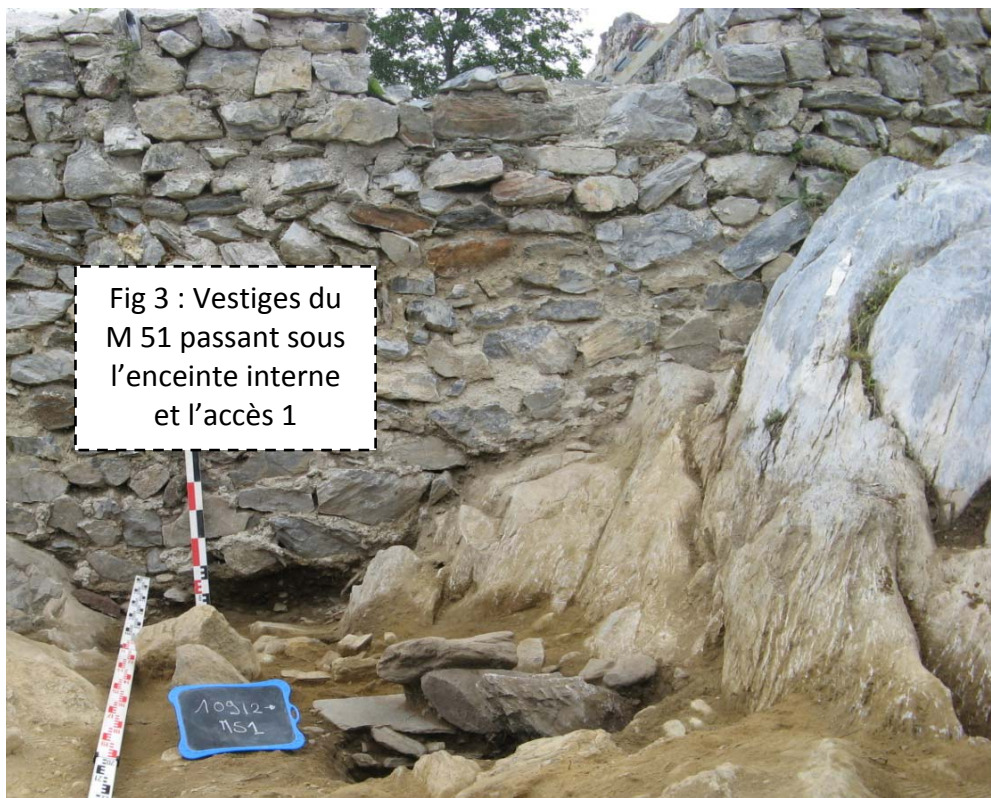
proportion, ce qui est trois fois plus élevé que dans les U.S. sus-jacentes et correspond à une proportion jamais observée à Montréal-de-Sos.

Les éléments en alliage cuivreux y sont exceptionnels et ceux en métal ferreux bien moins présents que dans les U.S. des phases 4 à 6, presque essentiellement le fait de quelques clous très uniformes à tête plate. On n'y recense pas de verre.

En zone 10, ces couches anciennes sont seulement situées en secteur A1 - situées au pied de l'accès 1. Il s'agit des unités 10907 et 10912 et d'un vestige de mur (51) (fig 2). Ces unités ont clairement été décapitées par la construction du château comtal et les vestiges sont donc bien limités.

On doit retenir que le profil du secteur situé au pied et à l'extérieur de la zone 10 fouillée, comporte un mur d'enceinte 36 relativement haut (1,5 m en parement externe), un sol plan en arrière et une position basse par rapport à la zone, donc joue le rôle de réceptacle gravitaire, ce qui suggère que cet espace pourrait être du même type que les secteurs L et PP de la zone 6 et avoir piégé des U.S. anciennes contre la base de l'enceinte. Il est en outre plus vaste que ces secteurs de la zone 6. Cet espace est éloigné des perturbations du *caput castris*. Il n'est pas prévu de le fouiller mais il faut le conserver à l'esprit dans le cadre des problématiques soulevées par la fouille 2009 sur les unités antérieures au château des comtes de Foix.

En zone 10, les deux unités antérieures au château des comtes de Foix et le vestige de mur fouillés en 2009 passent sous le mur d'enceinte interne (17-31-32) bâti en étape 2 (fig 3). Le vestige de mur 51 correspond probablement à un autre fragment de mur qui avait été découvert isolé au pied de la motte en 2006 dans une tranchée le long du terre (numéroté M 37). Aucune trace de mortier ou de chaux n'ont été mises à jour dans ces ouvrages et dans leur destruction. La destruction du mur 51 contenait une belle lauze taillée.



Sur et contre l'unité 10907 et recouverts par des remblais du XIV^e siècle, existent des murs de terrasses numérotés 47 et 42 et une plaque foyère en pierre (F5). Le mur 42 est analogue aux vestiges des M 51 et 37 et il paraît probable qu'il s'insère dans des chronologies anciennes tout comme le foyer (F5) qu'il recoupe. Le mur 47 a par contre probablement été ajouté en étape 2 pour contenir la terrasse plus tardivement.

Existait donc, avant le château des comtes de Foix un aménagement avec de petites terrasses en pierres sèches dans ce secteur. Cet aménagement était appuyé contre une longue retaille du lapiaz, plus tard perpendiculaire au mur d'enceinte. La stratigraphie permet avec certitude de situer cette retaille de 10 m de long antérieure ou égale à l'U.S. 10907. Finalement, ce n'est pas une retaille créée dans l'axe de l'accès 1 du château des comtes de Foix, mais l'accès 1 qui s'est calé sur la retaille antérieure. En haut, près de l'accès celle-ci s'élargie. Cet aménagement du lapiaz, le F 5, le mur 42 et le mur 51 font parti d'aménagements anciens trop dégradés pour en redessiner les contours, mais qui démontrent que le site de Montréal-de-Sos a été occupé avant le château des comtes de Foix. La datation plus précise de ce groupe reste délicate vues les perturbations subies. On a forcément d'abord deux étapes puisque le M 42 occulte le F 5. Les unités contiennent une très large majorité de tessons antérieurs au Moyen Âge, mais apparaissent quelques éléments des IX^e-XI^e siècles et il donc possible que nous ayons à faire à la phase carolingienne de l'occupation du site.

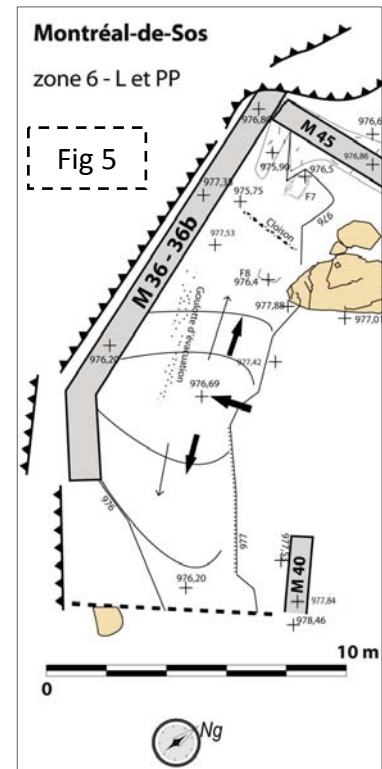
Enfin, on doit souligner que l'autre longue retaille du lapiaz, découverte en zone 6 (fig 4) et qui partage le secteur L du secteur GP est aussi un élément antérieur au château des comtes de Foix qui a été repris et réutilisé dans l'aménagement de ce château.

Fig 4 : Entre les secteurs L et GP de la zone 6 : Retaillles antérieures au château des comtes de Foix. Elles sont parallèles au vide et forment des gradins vers le vide. A gauche de la photo, vous apercevez le mur d'enceinte M 36. Fouille en cours.



En zone 6, les unités anciennes fouillées en 2009 sont plus nombreuses et plus épaisses (groupes 6980-6981-6978-6986-6987-6989 en secteur L et groupes 6963-6956-6957-6967) en secteur PP). En secteur PP, la perturbation dans ces unités par un trou conique réalisé pour placer en étape 2 (début XIIIe siècle) l'échafaudage servant à la construction du M 36 sup est extrêmement gênante et majeure dans ces unités. Sur ce secteur aussi reste une épaisseur importante (+ de 50 cm) de ces terres noires à fouiller en 2010.

En secteur « petite plateforme » zone 6, le mobilier relevé dans ces U.S. est souvent couvert de calcite. Cette précipitation peut être issue d'une dissolution de la chaux contenue dans les U.S. situées au-dessus. Cette calcite très aérée pourrait avoir été formée à la surface d'un horizon saturé en eau par dégazage lors de la stagnation des eaux chargées en calcaire dissous (calcite flottante), ce qui confirme le caractère hydromorphe de cet horizon.



La surface et la face inférieure de ce groupe d'U.S. en secteur L forment un bombé propice à la circulation (fig 5). En dessous, on observe sur la face sup de l'U.S. sous jacente le creusement d'une goulotte d'évacuation et d'une tranchée de fondation du M 36 inf (fig 7 et 9 et plan page 59).

Fig 6 : Terres noires sous le M 49 et sous la chaux de la construction du M 36 sup (niveau de chaux le plus bas).



Fig 7 : Tranchée de fondation du mur 36, parement interne, secteur L de la zone 6.
Notez la base de la goulotte en bas de l'image.

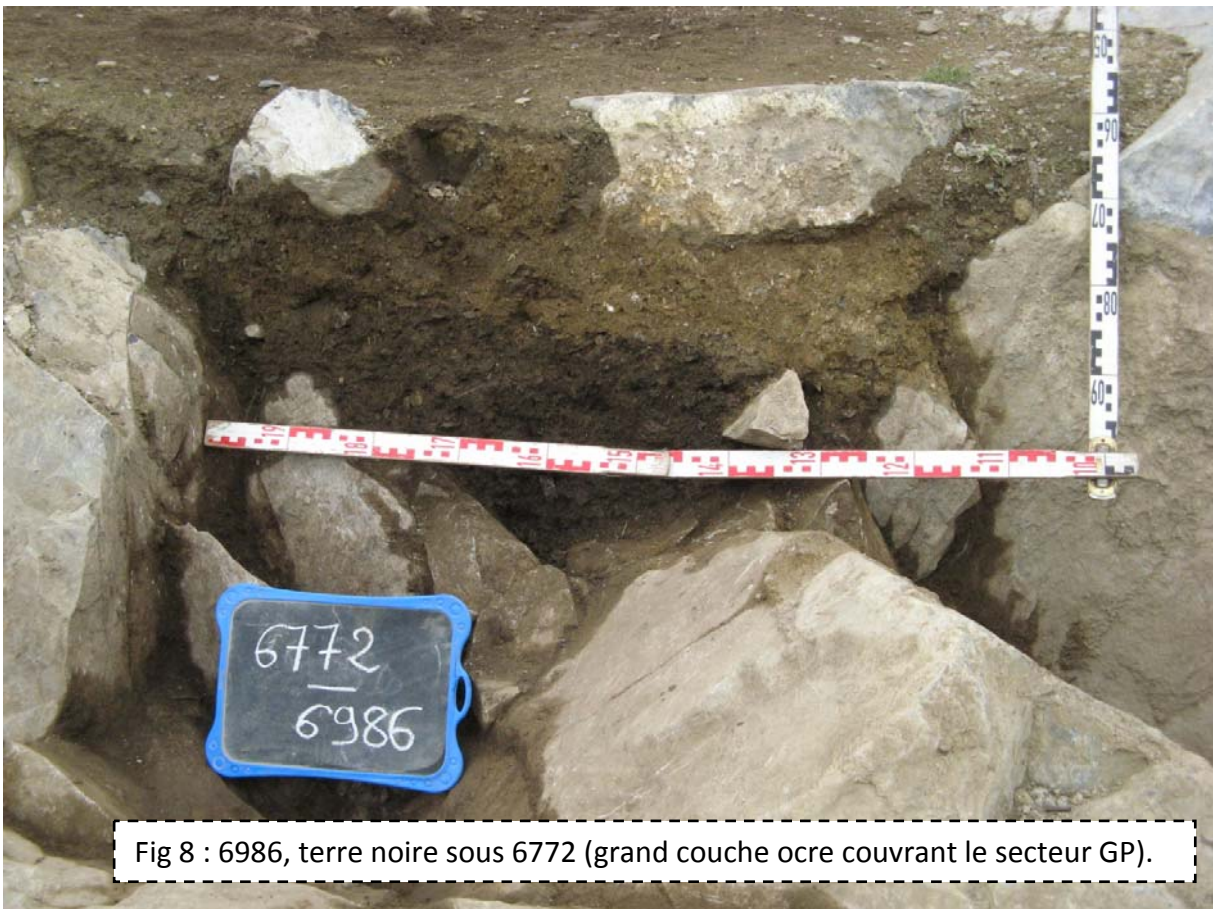


Fig 8 : 6986, terre noire sous 6772 (grand couche ocre couvrant le secteur GP).

Ces unités couvrent le bas du mur d'enceinte 36, mur en pierre sèche qui sert de fondation au mur construit pour le château des comtes de Foix en zone 6 (fig 7).

Elles passent aussi sous la grande U.S. indurée et stérile de couleur ocre (fig 8, 6772 – rapport 2008) qui couvre le secteur GP (grande plateforme) et qui a été associée à la mise en place de la motte. Il est donc prévu d'enlever cette U.S. 6772 début 2010 (sauf près des murs de la tour maîtresse pour des questions de sécurité des murs de la tour).

La fouille de ces unités a remis à plat la question d'une fréquentation du site médiévale, mais antérieure et différente du château des comtes de Foix. Sporadiquement, on retrouve des éléments du Moyen Âge central ou de la fin du haut Moyen Âge, qui semblent couvrir une chronologie milieu IXe siècle – premier tiers XIe siècle. Il est possible que des aménagements tels les foyers 8 situés entre les U.S. des terres noires et celles du château des comtes de Foix puissent être attribués à cette période. Ces découvertes sont en tout cas suffisamment récurrentes pour nous autoriser à créer un phasage d'occupation du site sur la fin du haut Moyen Âge. Soulignons, que les sites de hauteur de cette époque sont souvent peu fréquentés et qu'il est donc délicat d'y retrouver beaucoup de traces. Soulignons aussi que nous connaissons encore très mal le mobilier de ces périodes sur notre secteur et que nous n'avons pas de fouille comparative possible pour les mobiliers locaux et communs. Rappelons enfin et surtout que le toponyme Mont-réal suggère une fortification publique du haut Moyen Âge (voir étude en annexe, toponymie et analyse des actes et du contexte historique).

Pour les périodes plus anciennes, antérieures au Moyen Âge, les perturbations du Moyen Âge sur ce site seront toujours un frein important à leur étude. Néanmoins, le *corpus* de mobilier s'étoffe énormément en 2009 et induit qu'il faudra en renforcer sérieusement l'étude en 2010.

Les premières études associées à celles qui avaient déjà été menées, suggèrent que nous pouvons entrevoir plusieurs phases antérieures au Moyen Âge sur ce site, avec des concentrations de mobiliers plus importantes sur les transitions Bronze/premier âge du Fer et Tène finale/début de l'époque romaine. Remarquons que l'amalgame des faciès des U.S. anciennes augmente la difficulté, même si des numérotations stratigraphiques artificielles ont été créées à différents niveaux et continueront de l'être. Gageons en outre que de toute façon, l'utilisation Antique masque et perturbe les utilisations antérieures et les phases les plus anciennes seront de toutes façons délicates à mettre à jour plus en avant.

Ce qui importe aussi, c'est que les sites d'occupations anciennes étudiés sur la haute Ariège sont assez rares sur la haute vallée de l'Ariège.



Fig 9 : Secteur L, zone 6 : Sous les « terres noires »

2. Le premier château des comtes de Foix : dédoublement d'un chantier de construction au début du XIIIe siècle ?

En dehors des éléments antérieurs au château des comtes de Foix, la fouille 2009 a aussi livré nombre d'informations sur les premiers moments du château comtal, de l'étape 1 à la phase 3. Finalement les résultats de cette année de fouille sont complémentaires des fouilles précédentes qui - sauf en zone 1 - nous avaient surtout renseignées sur l'étape 4 et les phases 5 à 8. Et c'est la réussite principale de cette année de fouille que justement de renseigner les étapes qui avaient été les moins bien renseignées auparavant : l'éloignement du pied de la tour maîtresse et de ces perturbations de l'étape 4 a porté ses fruits et confirme tout l'intérêt de la fouille programmée 2009-2010.

La documentation écrite propose un *terminus ante quem* en 1213 mais le site a livré fort peu de mobilier du début du XIIIe siècle ou de la fin du XIIe siècle. Le château comtal semble ne pas devoir être très ancien lors de sa première apparition documentaire.

La fin de la fouille en zone 1 (rapport 2005) avait montré deux étapes relativement proches mais strictement différentes entre la construction de la motte et du premier donjon et celle du mur d'enceinte interne (M11-17-31-32).

Depuis, on a toujours autant de mal à différencier ces deux étapes numérotées 1 et 2, l'étape deux semblant s'inscrire dans le premier tiers du XIIIe siècle (mais peut-être à la fin de ce premier tiers ?) d'après l'étude des mobiliers des tranchées de fondations du mur d'enceinte interne.

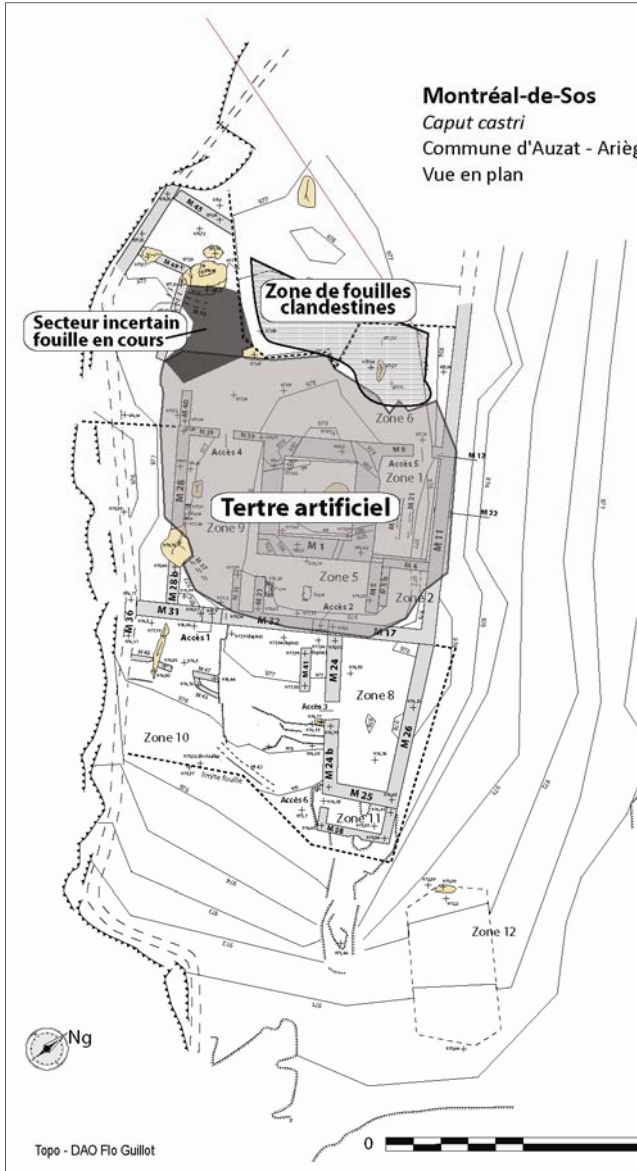
Cette impression de rapprochement entre ces deux étapes perdure sur la fouille 2009, tout autant que la pauvreté quantitative du mobilier du tout début du XIIIe siècle et on peut poser l'hypothèse d'une construction en deux étapes, deux chantiers successifs peu distants dans le temps, mais rendus nécessaires par la grandeur de l'investissement nécessaire pour bâtir ce château à un moment où nombre d'autres travaux sont engagés. Il est en même temps possible que le *castrum* dénombré en 1213 n'ait pas été totalement terminé...

Le tout premier château comtal, un bâtiment vraiment étonnant

Concernant le bâti mis en place dans ce premier château, les éléments du gros œuvre qui sont construits sont donc une motte + une tour maîtresse dans une première étape et dans l'étape 2, un mur d'enceinte interne et - suivant nos résultats 2009 en zone 6 - un mur d'enceinte externe en zone 6 (M36 sup). Ce dernier est bâti sur un ancien mur en pierres sèches qui a pu suffire comme enceinte dans un premier temps, en étape 1, ce qui expliquerait qu'on l'ait bâti la nouvelle enceinte dans un second temps. Suivant l'état de ce premier mur qui pouvait être différent selon les endroits, il faudrait vérifier sur les autres secteurs que le mur 36 sup est bien datable de l'étape 2 car on peut aussi envisager qu'il a été bâti en étape 1 là où l'ancien mur n'était pas en état et plus tard là où il l'était, le tout par souci d'économie et/ou de rapidité de mise en place du nouveau *castrum*. Dans

le plan ce château de l'étape 1 est conforme aux normes contemporaines : le gros œuvre est constitué d'une grosse tour maîtresse sommitale et d'un mur d'enceinte.

La fouille 2009 a aussi permis de vérifier la structure du tertre artificiel qui supporte la tour maîtresse par des sondages complémentaires dont c'était l'objectif



en même temps que d'étudier les fondations de cette tour maîtresse. Ce tertre artificiel non fossoyé est donc composé en hauteur de varves et galets glaciaires forcément allochtones et à sa base de ces mêmes varves associées à de gros moellons de granites et de gneiss qui peuvent avoir été débités sur les blocs erratiques du sommet (fig. 10). En outre, on a découvert en 2009 dans l'angle sud de la tour maîtresse et parmi les blocs enchâssés

Fig 10 : Structure de la base du tertre (zone 9) : moellons et varves interstitielles.

dans la base du tertre un moellon calcaire de grand appareil et finement taillé, preuve que le tertre a bien été bâti avec des déblais de structures antérieures et que ces structures peuvent avoir été soigneusement bâties.

Ce tertre mesure de 0,5 à 4 m de haut pour un diamètre de 15 à 19 m et un volume supérieur à 220 m³, soit plus de 600 tonnes de matériaux ...

En dehors de ces compléments sur le tertre artificiel supportant la tour maîtresse, la fouille 2009 a été l'occasion de rassembler tous les éléments stratigraphiques et bâtis pour l'étude de la tour maîtresse qui pose des problèmes d'analyse depuis qu'elle est fouillée.



Fig. 11 : Tour maîtresse. Angle sud et face sud-est, zone 5. Mur en pierres sèches à la base de la maçonnerie de la tour maîtresse. La fouille a largement démontré sur toutes les faces du donjon que le tertre a été décaissé en étape 4 pour mettre à jour ces murs en pierres sèches.

Cette étude de qualité est menée par Jean-Noël Lamiable⁴, elle n'est pas encore rédigée dans le détail de l'argumentation et elle sera présentée plus précisément dans le rapport final 2010 (fig. 11 et 12). Elle démontre que la première tour maîtresse de Montréal-de-Sos, celle qui est bâtie en étape 1 en même temps que le tertre, n'est apparemment constituée que de murs en pierres sèches très larges et probablement peu élevés. Ils étaient surmontés de murs en pans de bois bâtis sur les poteaux dont les encoches ont été fouillées à l'intérieur de la tour. Si l'on suit la stratigraphie étudiée en zone 1, la tour maîtresse maçonnée n'aurait été construite que lors de la reconstruction en étape 4 de Montréal-de-Sos à partir de ces anciens murs en pierres sèches qui servirent alors de fondations aux nouveaux murs en élévation. La tour fut légèrement décalé de quelques degrés et les murs en pierres sèches furent « rabotés » à niveau et désépaissis en parement externe. Cette découverte explique l'impression de dédoublement des assises

⁴ Préhistorien, participant aux fouilles depuis 4 années.

en face interne de la tour, la présence d'encoches de massifs poteaux dans les angles internes (ces encoches étant comblées par des U.S. contenant du mobilier du XIVe siècle), les différences de niveaux de ces fondations en pierres sèches qui en fait sont des murs plus ou moins arasés, l'impression qu'ils avaient été retaillés en largeur et surtout le plan légèrement décalé des murs maçonnés en élévation. Cette analyse est à rapprocher du dessin découvert sur une ardoise gravée en 2006 sur lequel un château est figuré avec une tour maîtresse en pans de bois... (fig. 13)

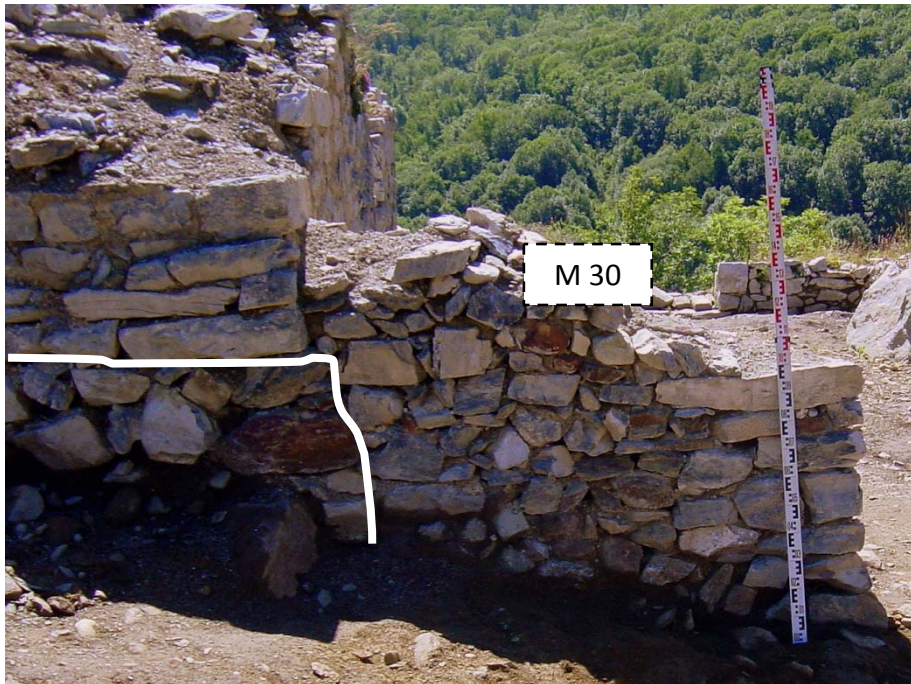


Fig. 12 : Tour maîtresse.
Face nord-ouest et
angle ouest.
Mur en pierres sèches à
la base de la
maçonnerie de la tour
maîtresse. La fouille a
démonstré l'arasement
du terre permettant de
bâtir - entre autres - le
mur 30. Celui-ci
s'adapte tant bien que
mal à la forme du mur
en pierres sèches.



Fig. 13 :
Ardoise gravée
en étape 4.
Notez le dessin
du pan de bois
sur la tour
centrale.

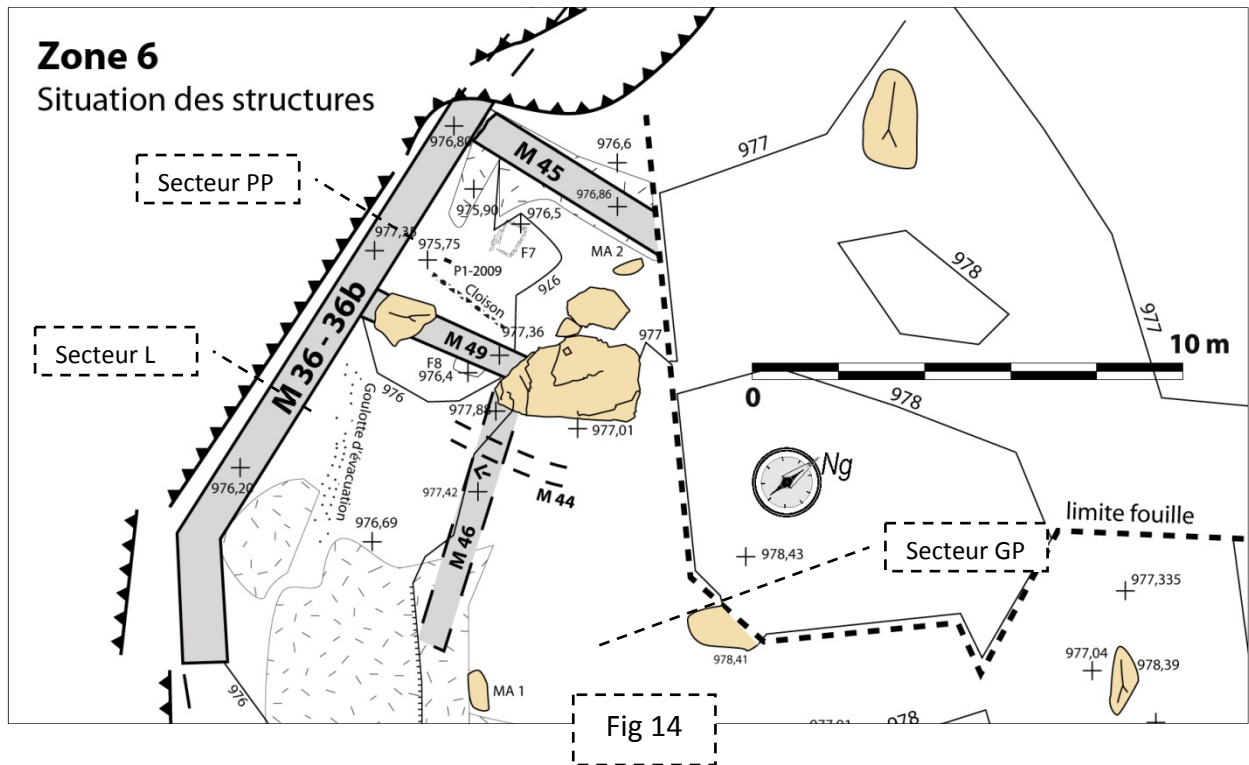
Le premier bâtiment est donc fort étonnant par rapport à ce que nous pensions savoir des châteaux des comtes de Foix du début du XIII^e siècle :

. La tour maîtresse est bâtie sur un tertre artificiel alors que Montréal-de-Sos est une roque très altière et que les sites castraux sont tous des roques en haute Ariège et dans cette chronologie. On n’y connaît aucune motte, ni aucun autre exemple de roque avec un tertre artificiel sur ce secteur. Les sites du groupe auquel appartient Montréal-de-Sos, châteaux des comtes de Foix formant un glacis isolé du monde civil, sont soit construits sur de vrais nids d’aigle soit en grotte perchés dans les falaises.

. La tour maîtresse est un bâtiment différent des quelques vestiges de tours maîtresses des XI-XII-début XIII^e siècles que nous pouvons étudier sur le secteur (Lordat, Tour de l’Arget à Foix, tour ancienne de Roquefixade, Pereille, etc.) puisqu’elle était construite avec des murs en pierres sèches à la base et des structures en bois en hauteur. On connaît l’importance de la pierre sèche dans les ouvrages du secteur, même dans ceux de la vallée du Vicdessos, mais cette importance a été relevée dans des ouvrages antérieurs (fin du haut Moyen Âge ou Moyen Âge central, par exemple Castel Merle de Génat *alias* Roquemaure) ou pour des murs de second ordre, murs de terrasses par exemple.

. On se contente d’un ancien mur en pierres sèches pendant quelques temps pour le mur d’enceinte et ce n’est que dans un second temps que l’on bâtit une enceinte maçonnée.

Autres éléments construits des étapes 1 et 2

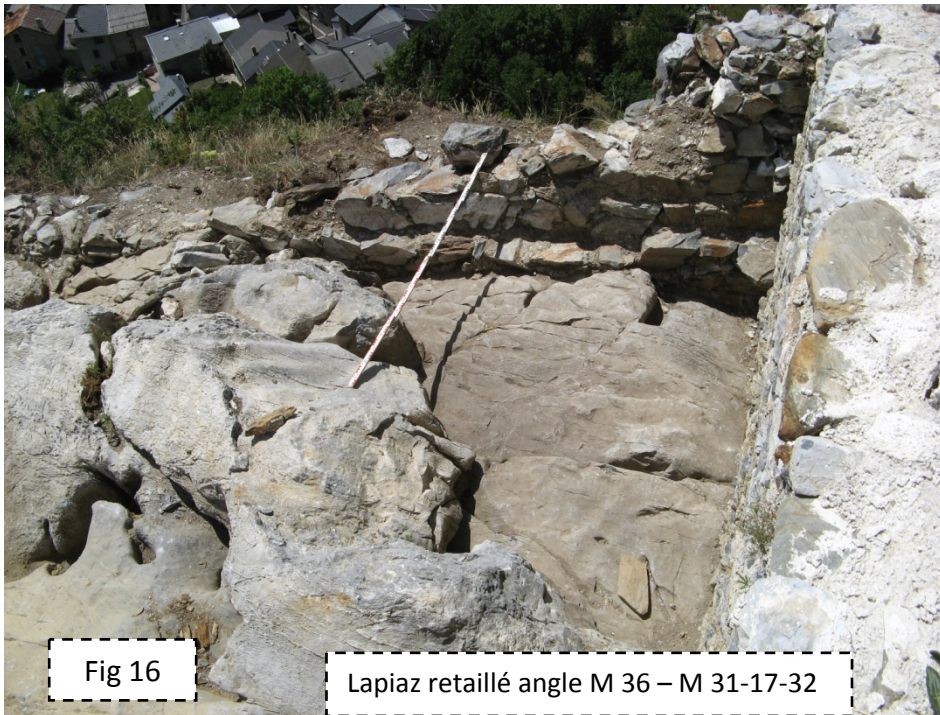


En même temps que ces éléments du gros œuvre, on note ça et là d'autres éléments bâtis moins importants mais qui montrent que l'intérieur du *castrum* était aménagé (fig. 14).

Ces éléments sont majoritaires dans le bâti de l'étape 2 et ils servent donc à partir du début de la phase 3.

Pour l'instant, on a relevé en 2009 un seul aménagement utilisé juste avant l'étape 2 car juste recouvert par la chaux de son niveau de construction, il s'agit du foyer 7 en zone PP. Vu la stratigraphie, on peut l'attribuer à une occupation entre étape 1 et 2. Foyer à sole en argile disposée en deux couches de natures différentes, elles-mêmes bâties sur un lit de scories, il était encadré de quelques moellons calcaires et était situé grossièrement au

centre du secteur. Il n'a pas été découvert de niveau de cendres ou de charbons associés, comme pour les autres foyers fouillés à Montréal-de-Sos : il était nettoyé quand il a été abandonné. C'est par contre le seul foyer non adossé à un mur à avoir été fouillé et le seul avec sole en argile. On soulignera la présence des scories, signe de travaux métallurgiques dans une séquence chronologique antérieure aux forges hydrauliques. Une probable encoche de poteau a été découverte à côté, trace d'un possible aménagement de couverture qui pouvait aussi s'appuyer au mur d'enceinte M 36 inf situé à peu de distance et sur le bloc de gneiss en arrière (existe une encoche rectangulaire). Cet aménagement était entouré d'un sol en terre battue (6956).



Enfin, c'est l'étape 2 qui est beaucoup plus représentative techniquement de ce que l'on connaît des usages sur les châteaux du secteur au XIII^e siècle. Elle conserve le donjon et aménage des enceintes. Celles-ci sont maçonnées à la chaux. Et c'est l'évolution la plus fondamentale entre l'étape 1 et l'étape 2 : avec

l'étape 2, les bétons et mortiers de chaux apparaissent sur ce site où ils étaient totalement absents dans les phases antérieures. Et cette apparition est radicale, car les nouveaux murs sont avant tout constitués de mortier et doivent plus leur solidité au liant qu'aux moellons très mal taillés qui composent les parements. L'enceinte interne dont le mur devait être plus élevé est en blocage et large de presque 1 m et la fouille 2009 a permis de

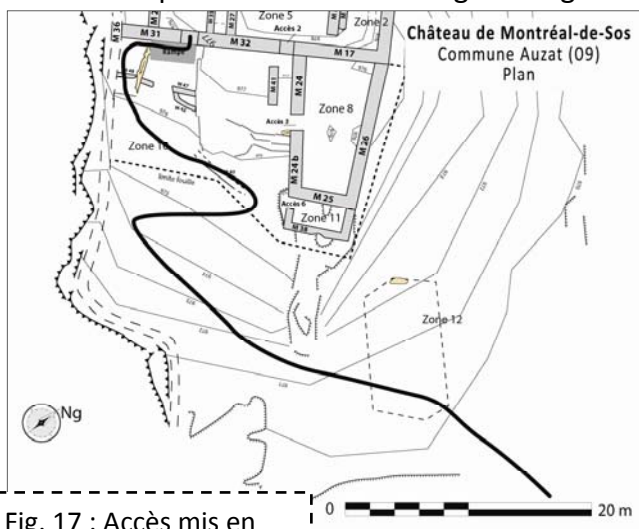


Fig. 17 : Accès mis en place en étape 2.

terminer l'étude de l'accès principal utilisé en phase 3 qui est construit en même temps que cette enceinte et la perce (numéroté A1) (fig 16 et 17).

Au pied de l'accès, l'U.S. 10910 était le premier sol (chaulé) mis en place en même temps que le mur. En dessous, on rencontre soit le lapiaz retaillé en crans successifs facilitant la montée vers l'accès, soit un remblai peu volumineux dans un angle (10919).

Ces unités fonctionnent avec un groupe d'unités fouillées en 2008, remblais et sols en calades posés sur le

lapias dans la montée entourant le mur en pierres sèches 48 qui fait partie de l'aménagement (il sert de marche) et était associé à une rampe finale montant vers A1 et accrochée au mur d'enceinte en parement externe.

Sur les autres secteurs de la zone 10 on n'a pas perçu d'aménagements dans cette étape mais les perturbations du XIVE siècle suite à la construction du bâtiment 8 et à la modification de l'accès, des cheminements et des terrasses oblitèrent toute information.

En zone 6 et en étape 2, sur les secteurs PP et L fouillés en 2009, on note surtout des découvertes en secteur PP.

En élargissant la fouille sous le M 49 (qui sera détruit en 2010) on devrait pouvoir donner une meilleure vision de cet espace. Mais la surface est réduite car la fouille l'est.

Cette année, on a relevé (fig. 18):

- Une encoche de poteau d'échafaudage (P1), bien bâtie. Il s'agit probablement de l'échafaudage du M 36 sup qui comporte d'ailleurs - dans ses vestiges très réduits - un trou de boulin. Cette encoche a été réalisée dans les sols présents et antérieurs.

On a creusé un trou de forme concave de 65 cm de profondeur sur un peu plus d'1 m de diamètre. Dans celui-ci on a monté le coffrage autour du poteau avec des blocs calcaires taillés et de la chaux, le poteau reposant sur une semelle de béton de chaux étalée à la base du trou.

- Une cloison (C1) en planche, dont on a retrouvé plusieurs éléments en fouille et qui était en sapin. Celle-ci était directement ancrée dans la chaux du niveau de construction



du M 36 sup (6953).

Soulignons enfin, que le peu d'éléments mobiliers du début du XIII^e siècle ne prouvent pas que le site n'ait été pas vraiment et densément occupé dès l'étape 1. En effet, la construction du M 36 sup en étape 2 sur les deux secteurs informatifs, PP et L, a clairement provoqué un petit *hiatus* probablement parce qu'on a un peu arasé le sol et l'ancien mur pour niveler et rebâtir le M 36 sup. En conséquence, les unités de la phase 3 ou de l'étape 2 sont - en secteur L - toujours directement en contact avec celles qui sont antérieures au château des comtes de Foix.

Il faudrait étendre les recherches archéologiques sur des secteurs éloignés des perturbations du XIV^e siècle et/ou vers la zone d'habitat pour tenter d'apporter une réponse à cette question.



Fig. 19 : Limite très nette entre le M 36 sup (étape 2) et le M 36 inf en pierres sèches.
Parement interne du M 36, secteur PP.

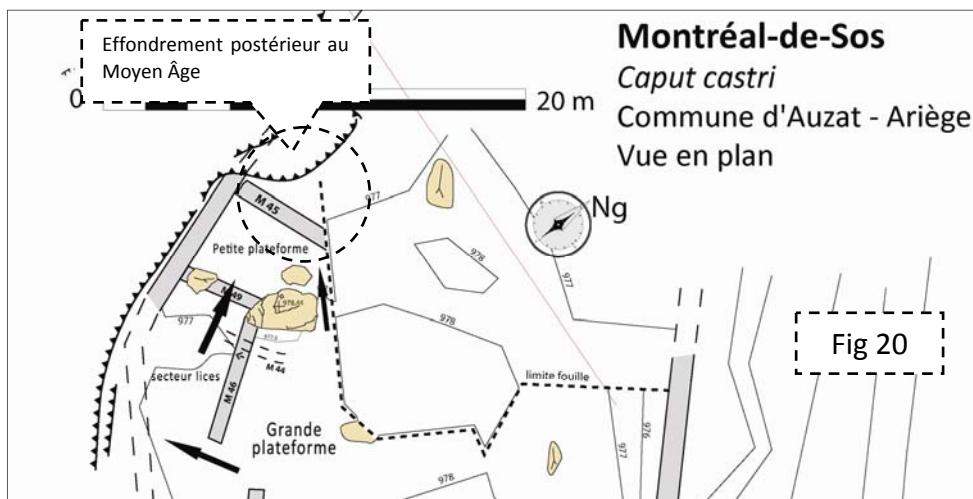
3. Le château-caserne du glacis comtal, second tiers XIIIe jusqu'à la première moitié du XIVe siècle

Les éléments décrits ci-dessus, notamment ceux qui sont mis en place en étape 2, cloison en zone 6 et accès en zone 10, fonctionnent bien sûr au début de la phase 3.

Avant la fouille 2009, cette phase 3 qui couvre un long siècle, depuis le second tiers du XIIIe siècle jusqu'au milieu du XIVe siècle était très mal mise en évidence par l'archéologie. Largement documentée dans les chartes⁵, elle ne nous était apparue qu'en zone 1, là où le terre avait été remblayé en étape 4 et non pas décaissé, donc là où les U.S. antérieures à l'étape 4 n'avaient pas été décaissées.

Encore une fois, cette longue phase est quasiment invisible en zone 10 car les perturbations liées à la mise en place du bâtiment 8 et aux modifications d'accès ont arasé le secteur, sauf quelques U.S. plus anciennes (étape 2 et phases 0) qui ont été décrites ci-dessus.

La fouille 2009 en zone 6 - et notamment le secteur PP - a beaucoup mieux éclairé cette séquence qui gagne en crédibilité : l'occupation semble bien maintenant continue entre l'étape 2 et la destruction en étape 8, durant toute la durée du château des comtes de Foix. La fin de la fouille 2008 avait déjà montré l'existence d'U.S. - remblais et sols en terre - de la fin de la phase 3, c'est-à-dire de la première moitié du XIVe siècle⁶. Ce séquençage s'appuie sur des éléments mobiliers suffisamment sûrs et nombreux, monnaies et éléments métalliques, mais aussi céramiques et propositions de chronotypologies issues de l'analyse de mobilier de grande qualité suivie sur les 9 années de fouilles et de sondages par Nicolas Portet et *alii*.



C'est dans cette phase (notée 3b : fin XIIIe siècle - première moitié XIVe siècle) que l'on a aménagé une circulation double (fig. 20) vers le secteur PP depuis la

⁵ Cette documentation est étudiée au chapitre sur la documentation et a fait l'objet d'un article récent, GUILLOT F., Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord, les 26, 27 et 28 sept 2008, textes réunis par Anne-Marie COCULA et Michel COMBET, *Le château à la Une ! Événements et faits divers*, « Le comte et les rois : Montréal-de-Sos en 1272 », p. 27 à 44, Bordeaux, 2009.

⁶ U.S. 6757 et 6758 + MA 2 (marche 2).

grand plateforme et des deux côtés du gros bloc de gneiss. On installa deux grandes marches faites de blocs calcaires et deux autres en chaux pour aménager la descente depuis la grande plateforme dont les niveaux étaient environ 1 m plus haut que la petite plateforme (secteur PP). On arasa aussi le mur 49, qui avait été construit en phase 3a, créant une marche et ce système perdura jusqu'à la fin du château des comtes de Foix, jusqu'à l'étape 8.

Fouillées en 2009, les unités 6970 et 6977 (qui sont équivalentes) font partie de cette étape⁷. Elles couvrent quasiment tous le secteur L et sont un remblai de finition servant à niveler la circulation sur ce secteur. Sur 3 à 4 m², ce remblai a été perturbé par la formation d'un cloaque très profond à cause des eaux s'écoulant du secteur GP vers le secteur L et au-delà vers la falaise. Ce cloaque aurait fonctionné au moins à partir de l'étape 4 et en s'enfonçant, l'eau a perturbé la stratigraphie. Mais sur le reste du secteur L, le niveau était encore bien visible et bien en place.

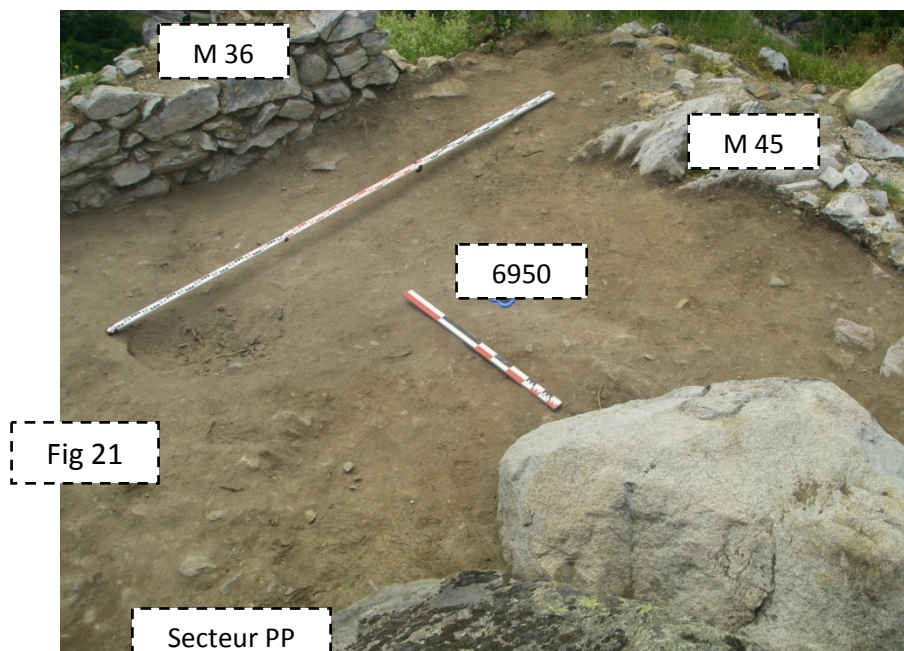


Fig 21

En zone 6, l'équivalent est représenté par une unité de sol en terre battue numérotée 6950 (fig. 21). Elle était arasante au mur 45 arasé et située quelques 20 cm sous la marche créée avec l'arasement du M 49, donc sous le niveau des U.S. équivalentes du secteur 10 contre le mur 49. Malgré une fouille très minutieuse, on n'a

retrouvé aucun aménagement de ces secteurs dans ces niveaux, et il faut en conclure qu'il s'agissait seulement de zones de circulation. Le secteur PP aurait donc été aussi voué à la circulation le long du mur. On pouvait auparavant poursuivre au-delà le long du mur jusqu'à la tour du Barri à l'extrémité du château (fig. 20). Ainsi, l'image que donnent les fouilles 2008 et 2009 de la phase 3b dans ce secteur est celle d'une enceinte interne dégagée et d'un véritable chemin de surveillance (lices) libre d'installation dans le cadre du château-caserne. Il a été montré (rapport 2008) que ce dégagement des lices perdura jusqu'à l'arasement final, même si l'existence d'un cloaque associée à la quantité d'ossement d'animaux sur ce secteur permettent aussi de nuancer le propos en démontrant que la circulation servait de poubelle et était entravée par le cloaque dont la surface imposait l'usage de planches en travers pour le franchir.

On distingue maintenant aussi les niveaux antérieurs, ceux d'une phase numérotée 3a qui correspondrait à la période entre le début du second tiers du XIII^e siècle et la fin de ce siècle. Ils sont notamment caractérisés par l'abondance des éléments anciens résiduels mais surtout par la présence d'une céramique médiévale à cuisson réductrice, non

⁷ Auxquelles s'ajoutent 6789 et 6796 fouillées en 2008.

ournée sauf finitions et à bords éversés. Ce sont des horizons très marqués par les bétons de chaux et donc des faciès qui tranchent avec les « terres noires » sur lesquels ils reposent assez souvent.

En secteur L, cette séquence semble être représentée par un aménagement du secteur avec un sol très induré en béton de chaux (groupe des U.S. 6975- 6976 - 6977 et 6973). Plus ou moins épais mais toujours très dense, il nivelle l'irrégularité du lapiaz ou des sols antérieurs et repose directement sur les horizons de « terres noires ». Sur le côté, vers le mur d'enceinte, on a disposé quelques pierres calcaires parallèles au mur pour coffrer ce sol et comme si on avait laissé un caniveau le long du mur. Probablement a-t-il été posé sur l'horizon d'unités anciennes juste après leur nivellement dû à la construction du M 36 sup (donc en étape 2) et on a utilisé de la chaux en grande quantité, ce qui reste une des caractéristique principale de l'étape 2.

Ce niveau est aussi perturbé par le cloaque. La fouille 2009 a montré que c'est dans cette séquence que l'on a construit le M 49, mais sa fonction nous est inconnue avant la phase 3b où il est arasé et sert de marche.

En secteur PP, l'impression est la même en phase 3a qu'en phase 3b, avec des unités globalement plates, sol en terre battue, sans aménagement et libres à la circulation (groupes 6951 – 6952) sauf que le M 49 entrave forcément cette circulation du secteur L (il est justement construit en phase 3a) vers le secteur PP et vice-versa. Il y a donc un cloisonnement de la circulation en phase 3 a et elle est dégagée en phase 3 b. Ces unités de la phase 3 a couvrent le niveau de construction du mur 36 sup.

En zone 10, les conséquences des arasements pour la construction du bâtiment 8 sont importantes car la phase 3 a quasiment disparu. On la retrouve quand on s'éloigne des perturbations, donc en bas de cette zone, en secteur A1, au plus loin du bâtiment 8. Elle n'est pour l'instant représentée que par deux unités : le M 53 et l'unité 10914 qui était juste derrière ce mur. Ce remblai a été posé à l'arrière du mur pour combler l'espace entre les moellons et la tranchée dans l'U.S. 10907 qui avait été faite.

Tant que la circulation mise en place en étape 2 fonctionne, ce petit mur en pierres sèches a pu servir de marche vers le haut, à l'instar du M 48 un peu plus haut et des retailles aménagées dans le lapiaz jusqu'à la rampe sous l'accès 1. Après (après l'étape 4), il forme la limite de la montée des équidés et confronte donc leur stabulation.

4. Le château fébusien, milieu-fin XIVE siècle ou début XVE siècle

C'était dans les rapports précédents - et notamment après la fouille triennale 2005-2008 - la séquence la mieux renseignée.

Elle a finalement été peu abordée cette année sauf en bas des deux secteurs de la zone 10 et dans une moindre mesure en zone 12. Elle ne l'a pas été du tout en zone 6, où la fouille a atteint des niveaux plus anciens.

En zone 10, l'élargissement rendu nécessaire par la stratigraphie et les structures auquel s'ajoute un petit retard en bas de la zone ont fait que des unités de l'étape 4 et des phases 5 et 6 ont été étudiées ainsi que de nouvelles structures bâties (M 52, M 53). Même si ces dernières ne sont que de petits murs en pierres sèches apparemment de faible hauteur et de courte longueur, elles n'en sont pas moins importantes pour la structuration de la zone dans la seconde moitié du XIVE siècle et donc la répartition des différents groupes stratigraphiques. C'est d'ailleurs l'observation de différences stratigraphiques qui avait conduit à l'élargissement de la zone et à son partage en deux secteurs (A1 et A2) et ce sont ces deux murs qui ont confirmé la validité de ces démarches :

Le M 53 en bas du secteur élargi cette année est en fait un mur de terrasse qui limite à partir de la phase 3 b le secteur d'accès pédestre vers l'accès 1. On a tranché - verticalement et en suivant le niveau - les sols en arrière du mur pour le bâtir.

Le M 52 poursuit la grande retaille du lapiaz et partitionne la zone en deux secteurs, ceux là même qui avaient été numérotés A1 et A2. Il est mis en place en pleine seconde moitié du XIVE siècle, peut-être au moment où on ajoute le bâtiment 11, entre une phase 5 et une phase 6 mal cernées chronologiquement.

En dehors de ces deux murs - dont la fouille est en cours -, les unités des phases 5 et 6 fouillées en bas de la zone 10 sont d'épais remblais bien chargés en mobilier du même type que ce que l'on dénombre dans les autres U.S. de ces séquences. Notamment on retrouve toujours un peu de mobilier de bricolage (par exemple un fragment de marteau arrache-clou) et absolument aucun élément lié à l'agriculture ou au pastoralisme⁸.

On soulignera quelques originalités et quelques différences :

. On a tout de même découvert peu d'éléments vraiment tardifs, par exemple, presque pas de fragments de « marmites à anses coudées » qui étaient en nombre et très caractéristiques des unités d'occupation les plus tardives. Cette raréfaction n'est pas forcément chronologique mais pourrait aussi s'expliquer par l'éloignement du bas du secteur 10 avec les zones d'habitat, de stockage ou de cuisine.

. Le matériel équestre ou associé est d'ailleurs toujours bien présent et on soulignera la présence au pied du mur 53 d'une chaîne d'attache : nous sommes bien à l'endroit où l'on laisse sa monture pour entrer à pied dans le *caput castris*.

. On notera la *quasi* absence de fragments de verres alors qu'ils étaient nombreux dans les unités fouillées sur ces secteurs l'an dernier. Peut-être l'éloignement actuel de la fouille par rapport au bâtiment 8, ainsi que le moindre volume d'U.S. des phases 5 et 6 fouillées

⁸ Depuis le début de la fouille, nous n'avons découvert qu'un possible fragment de faucille.

expliquent cette raréfaction, car ces éléments pouvaient surtout provenir du bâtiment 8 utilisé en phase 5 et 6.

En secteur A1, au pied de l'accès 1, les unités de ce groupe fouillées en 2009 (10902 – 10916) couvraient le haut du mur 53 qui les coffrait.

En secteur A2, au pied de l'accès 5 et du bâtiment 11, l'unité 10915 fouillée cette année est en fait un énorme remblai remplissant les encoches d'une carrière jusqu'à combler à niveau pour l'accès au bâtiment 11 (fig. 22). Sa fouille n'est pas entièrement finie, mais presque achevée on peut proposer que ce comblement a été mis en place en étape 4 en même temps que la carrière. Au-dessus de l'U.S. 10915, la fin de la fouille 2008 avait d'ailleurs mis en évidence une fine couche d'occupation de la seconde moitié du XIV^e siècle, elle-même recouverte par de très gros remblais rehaussant encore le niveau (10702-4) pour améliorer l'accessibilité vers le haut, en phase 6 et parce qu'on avait bâti le bâtiment 11, ce qui demandait de relever les niveaux pour la circulation depuis et vers ce bâtiment.

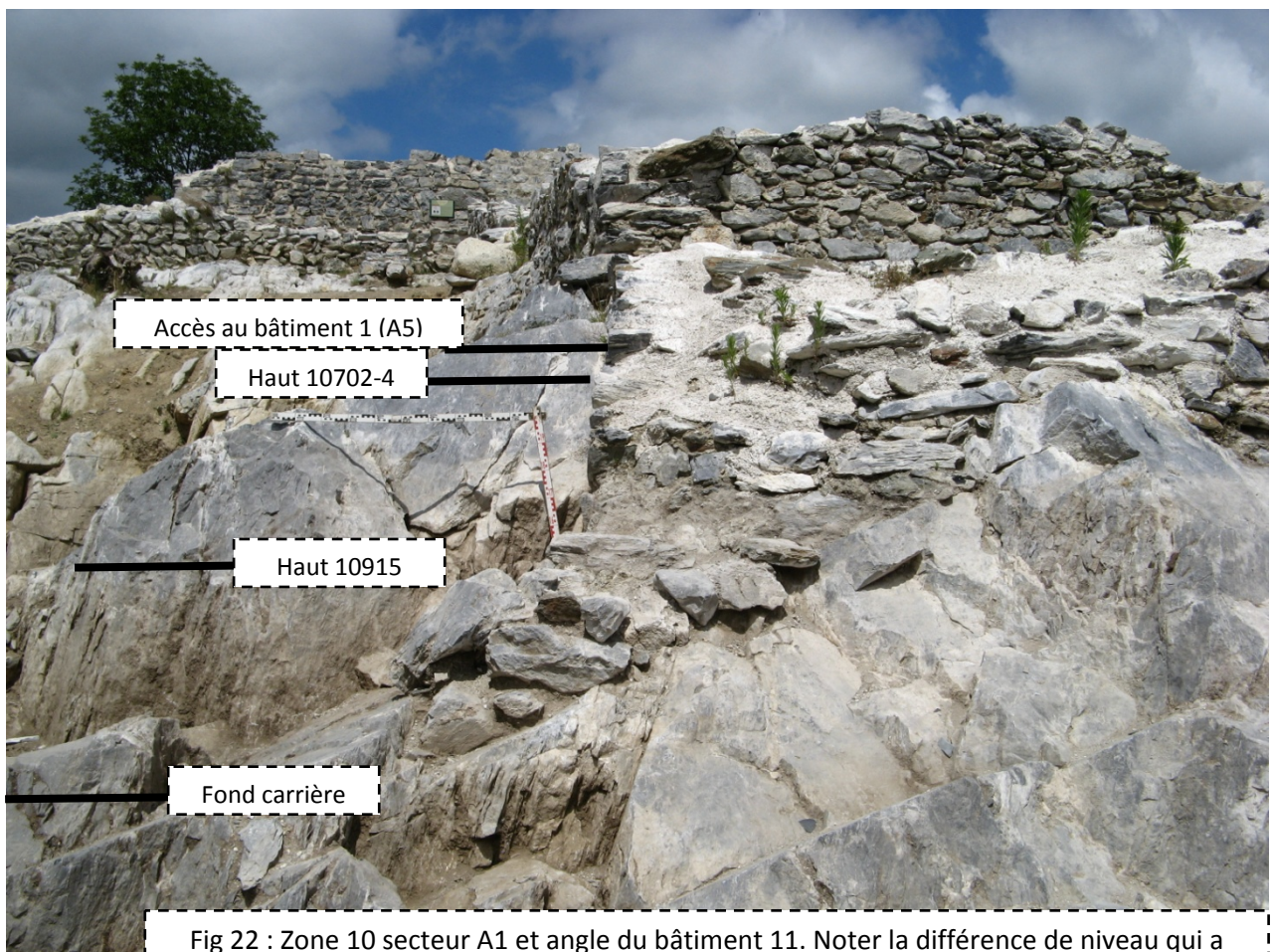


Fig 22 : Zone 10 secteur A1 et angle du bâtiment 11. Noter la différence de niveau qui a demandé le comblement de la carrière (10915 puis 10702-4) pour accéder au bâtiment 11.

La fouille sur ce secteur A2 confirme deux points qui étaient à l'état d'hypothèses de travail constituées de faisceaux d'indices de plus en plus importants d'année en année :

. Le bâtiment 11 n'a pas été construit dans l'étape 4, mais plus tard. Et c'est cette construction qui a provoqué le remblaiement, alors qu'en étape 4 on avait justement retailé le pied du bâtiment 8 pour qu'il soit surélevé et effectuer un petit remblaiement

probablement pour rattraper les niveaux du bas du M 53 (de l'accès équestre). Cette retaille a pris la forme d'une carrière et servait au débitage des moellons. Elle faisait partie d'un programme de retaille du relief en grand, tout autour et en avant du bâtiment 8, retaille en éperon pour poser ce bâtiment à l'avant du *caput castris*.

. Il existe bien des modifications des espaces et des structures dans une longue seconde moitié du XIVe siècle et le partage de ce temps en deux phases numéroté 5 et 6 est pertinent⁹, même si elles ne sont pas toujours départageables sur tous les secteurs.

5. Destruction au tournant XIVe – XVe siècles

Phase très peu observée cette année, sauf en zone 12, où se confirme l'arasement du bâtiment 8.

⁹ Il avait été défini en zone 1 et n'apparaît pas sur toutes les zones.

Conclusion

La fouille 2009 a largement tenu ses promesses et fut l'occasion d'obtenir des informations spécifiquement sur des phases mal étudiées auparavant.

Néanmoins, il ne s'agit que d'une première étape sur ces phases et ces nouvelles données sont encore souvent trop peu nombreuses et mal assurées : elles construisent plus d'hypothèses de travail qu'elles ne donnent de réponses certaines.

La fouille a cependant permis d'établir ces hypothèses et quelques-unes sont tout de même déjà solides et c'est un acquis important que d'avoir pu vérifier que les perturbations du milieu du XI^e siècle n'occulent pas toutes les informations anciennes car elles n'ont pas concerné toutes les surfaces.

Dès lors que ces étapes et phases se dessinent, la richesse du site s'amplifie. L'épaisseur chronologique et sédimentaire de ce site montagnard est considérable.

Le caractère montagnard du site se confirme dans le bâti, la perception et la mise en valeur des espaces, l'utilisation de techniques différentes, etc. C'est un des intérêts de la fouille que d'étudier un site de montagne, car peu ont été vraiment étudiés dans notre région et sur ces chronologies.

On a pu vérifier, ce que la documentation suggérait, que l'occupation du XIII^e siècle était bien réelle, mais surtout qu'elle paraît sans *hiatus*. On peut regretter que l'on ne l'observe que sur une zone de circulation.

On a pu confirmer que la construction du premier *castrum* comtal a bien eu lieu au début du XIII^e siècle et qu'elle est constituée de deux étapes très proches l'une de l'autre. Dans ces étapes, la tour maîtresse, l'enceinte externe et l'enceinte interne sont bien discernables et le rythme de leur construction est connu¹⁰, ainsi que d'autres structures de moindre importance mais qui démontre l'occupation du site. Ces analyses se sont faites grâce à une stratigraphie très puissante, bien différenciée et peu perturbée, mais aussi grâce à un travail sur le mobilier qui s'enrichit peu à peu et permet des séquences chronotypologiques maintenant bien cernées : c'est aussi une richesse pour tout le secteur, les fouilles futures comme les prospections, que de pouvoir disposer de cadres aussi précis. Du coup, les analyses ¹⁴C qui sont réalisées le sont surtout pour confirmer des chronologies et l'analyse du mobilier permet souvent d'être bien plus précis.

On commence aussi à mieux appréhender le site avant le château des comtes de Foix et notamment sa périodisation. Cette étude est encore en cours et sera complétée en 2010, par la poursuite de la fouille sur ces niveaux et par l'élargissement des recherches et des chercheurs sur ces sujets.

Cependant, il faut souligner qu'en 2009 des éléments de la fin du haut Moyen Âge sont encore venus confirmer l'existence d'un monument qui justifierait l'emploi du nom Montréal. A force, et même s'ils sont peu nombreux, l'existence d'un ouvrage public carolingien paraît certaine.

Il faut aussi remarquer que les phases anciennes, protohistoriques, sont de plus en plus illustrées et que se dessine une occupation au Bronze final-début du second âge du Fer et une fréquentation très dense au premier âge du Fer. Les sites de la haute Ariège présentant ces chronologies d'occupation sont suffisamment peu nombreux pour que cette découverte à Montréal-de-Sos soit d'importance. Et les aménagements de ces époques plus anciennes semblent être loin d'avoir été anecdotiques : on se rappellera -par

¹⁰ Encore que pour l'enceinte externe, il ne l'est qu'en zone 6 et qu'on peut très bien imaginer une enceinte construite en plusieurs temps.

exemple – les deux grandes retailles fouillées qui s'avèrent ne pas être médiévales mais être des aménagements anciens.

A ces phases anciennes et à l'étape carolingienne s'associent en plus quelques structures bâties et notamment un mur d'enceinte en pierres sèches.

Enfin, il ne faut pas négliger les zones d'ombre car entre ces occupations/fréquentations on pressent des *hiatus* qu'il faudra confirmer ou infirmer et qui peuvent être source de changements fonctionnels du site.

En conséquence, il convient en premier lieu de poursuivre sur les surfaces engagées pour les terminer. Ce ne sera pas chose facile car la fouille 2009 a aussi montré que la grande plateforme n'était pas finie et qu'il faudra la reprendre, ce qui agrandit considérablement le travail à faire pour finir ces secteurs (fig. 8).

Données de fouilles 2009

DATATIONS EN COURS ENVOYÉES EN JUILLET 2009 (LYON)

- P3-2007, bois du poteau
- 9012, charbon de bois
- 6988, os
- 6967, charbon de bois
- 6968, charbon de bois

Stratigraphie - Zone 6

Cet espace est délimité par les murs 1, 9 et 12 (au contact de la zone 1) et 29 et 30 (au contact de la zone). Il est situé sur la face nord-ouest du donjon et s'amalgame avec la zone 3 qui avait fait l'objet de sondages.

En 2005, une partie avait été fouillée.

En 2006, nous avons seulement évacué une grande partie de l'U.S. de destruction pour préparer la fouille qui a été commencée en 2007 et fut poursuivie en 2008 après un nécessaire élargissement de la zone.

En 2009, nous nous sommes attachés à continuer la zone sans l'élargir. Nous avons donc poursuivi les deux secteurs lices (L) et petite plateforme (PP).

Rapide rappel des fouilles antérieures :

La partie nord de la zone a donné de grands trous de fouilles clandestines imbriqués les uns dans les autres. Le tertre artificiel qui portait le donjon et la tranchée de fondation du mur ont tout de même été épargnés et les conclusions sur ces structures correspondent à celles des autres zones.

L'arasement de la tour maîtresse est confirmé dans toute la zone 6.

En secteur GP (Grande Plateforme), l'arasement de la reconstruction en étape 4 fait que ce succèdent des U.S. des phases 5 et 6 (très épaisses et très chargées en mobilier sur ce secteur) et des U.S. plus anciennes, voire géologiques (à vérifier – fouille à poursuivre). Les unités du château des comtes de Foix antérieures au milieu du XIV^e siècle ont disparu.

Il n'en est pas de même sur les secteurs L (Lices) et PP (petites plateformes). En secteur L, les fouilles précédentes ont montré des unités des phases 5 et 6 tout aussi chargées en mobilier qu'en secteur PP. Il semble que ce secteur était une zone de circulation depuis le secteur GP vers le secteur PP et aussi le site de l'écoulement des eaux du secteur GP, à la faveur d'un petit aménagement sur un mur arasé servant de terrasse au secteur GP.

La fin de la fouille 2008 avait montré des unités de la phase 3 sur tout le secteur L, avec un usage aussi de circulation au moins en fin de la phase 3. Les aménagements de cette circulation (3 marches d'accès en GP et L, murs arasés 46 et 49, écoulement et cloaque qui

en découle) et son entrée depuis la zone GP semblent avoir été mis en place durant la seconde moitié du XIII^e siècle et ont été utilisés jusqu'au désarmement du château.

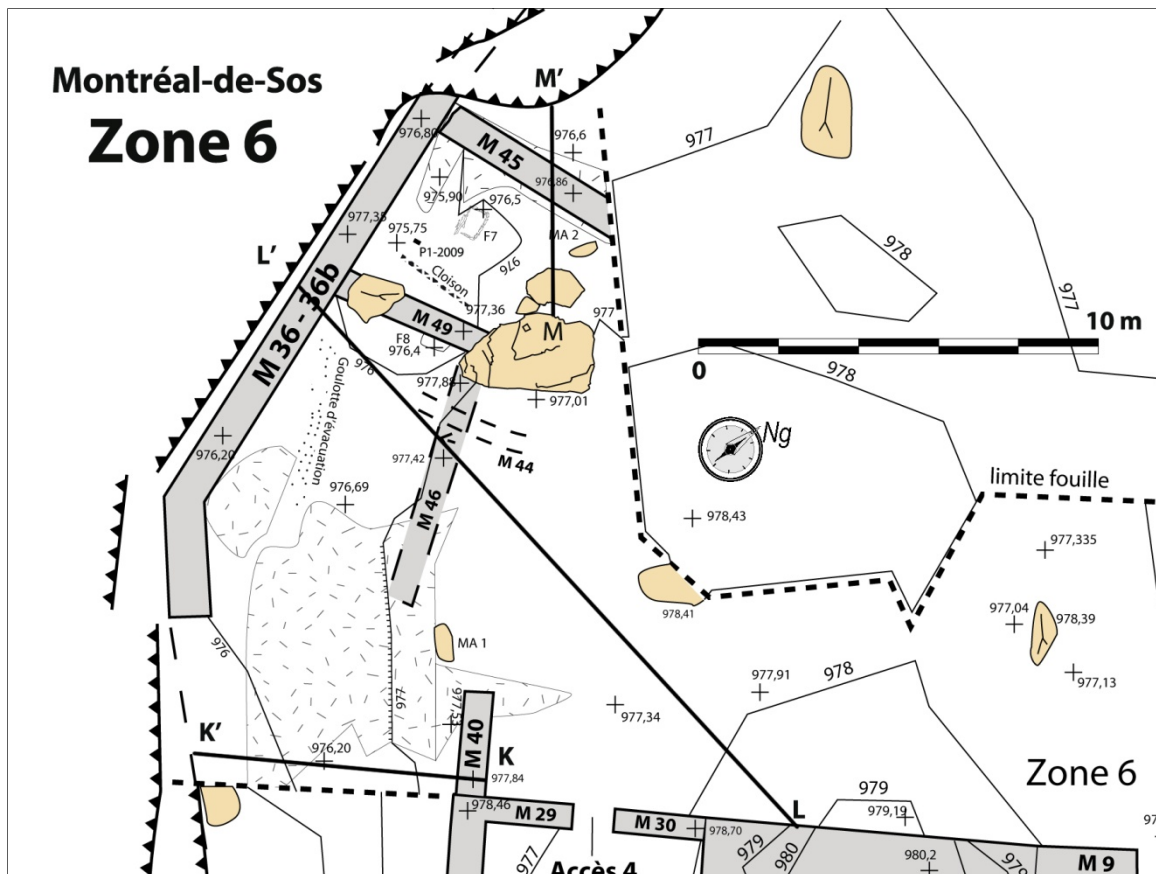
En secteur PP, les unités des phases 5 et 6 étaient bien marquées et ce secteur était peut-être le seul couvert des trois dans ces chronologies.

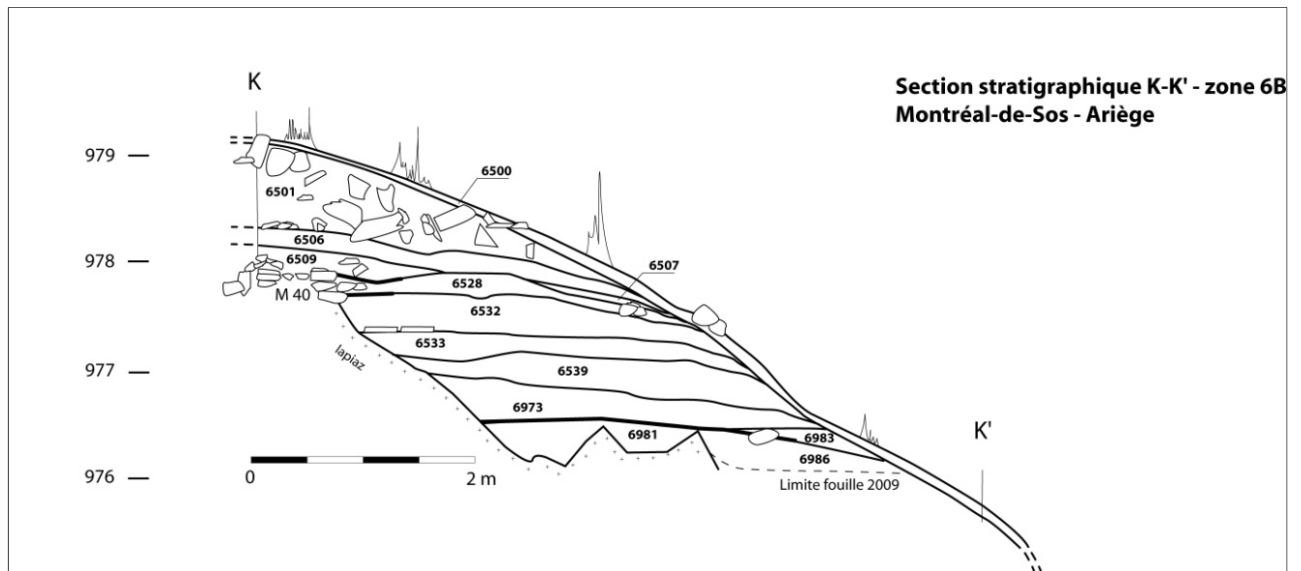
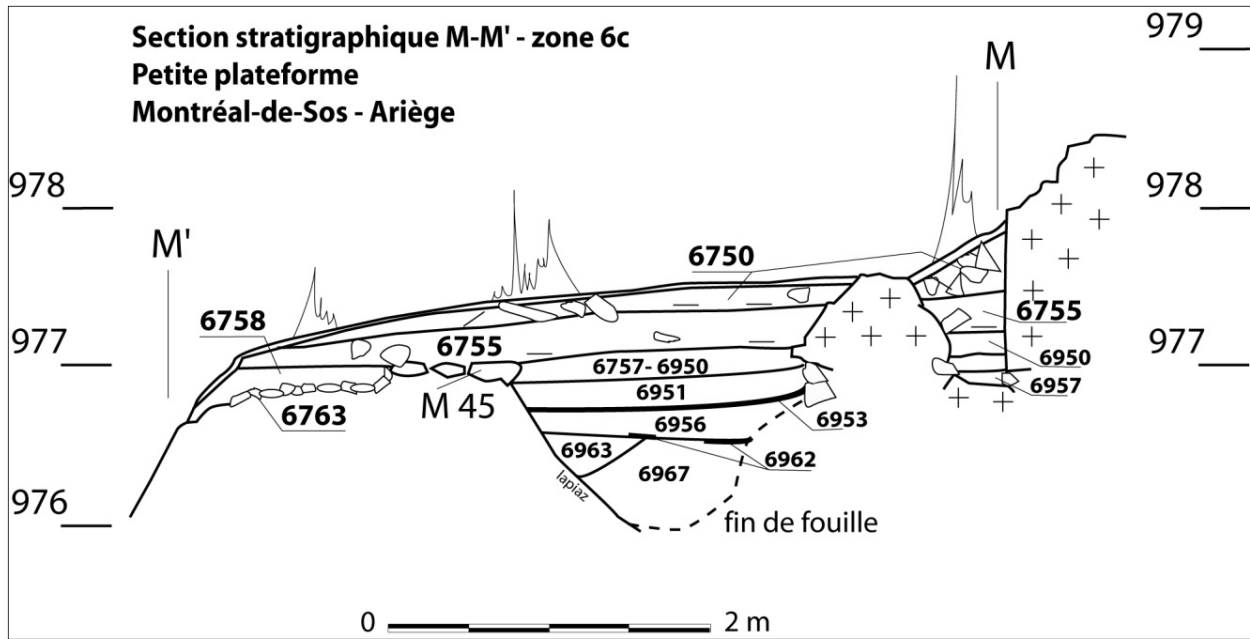
Comme sur les autres secteurs, les sols étaient en terre battue.

Il n'a pas été possible d'émettre une hypothèse quant à la fonction de cet espace dans ces phases mais l'arasement du mur 49 semble être concomitant de celui du mur 45 et il est possible que cet espace ait alors changé de fonction.

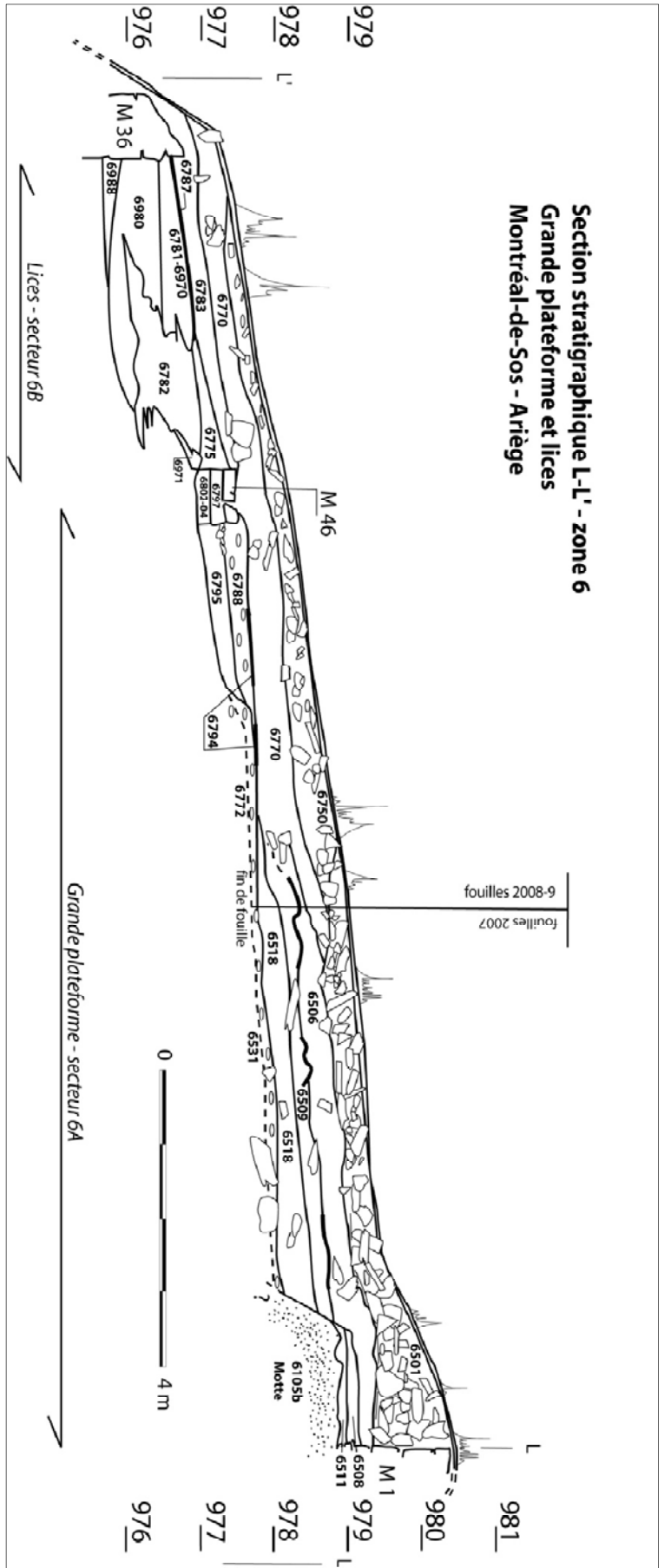
Dans ce secteur, un autre accès avait été aménagé depuis le nord (marche 2) au même moment que celui depuis le secteur L. Les deux accès convergeaient en secteur PP : peut-être n'était-ce alors qu'un espace de circulation le long de l'enceinte, donnant accès plus à l'ouest à un espace qui a disparu suite à un effondrement et au-delà à la zone 7, proche de la citerne-tour du Barri.

En secteur PP, les dernières unités fouillées en 2008 semblaient, comme en secteur L, s'attacher à la phase 3 et à la fin du XIII^e siècle ou au moins au tout début du XIV^e siècle.





Section stratigraphique L-L' - zone 6
Grande plateforme et lices
Montréal-de-Sos - Ariège



Données de fouilles 2009

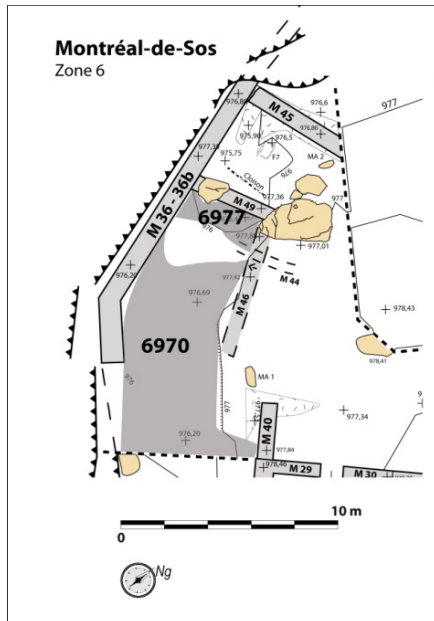
Secteur dit « lices » numéroté secteur L

6970, remblai mis en place pour asseoir une circulation stable en phase 3b.

Horizon de la circulation mise en place en phase 3b et utilisée jusqu'à l'arasement après l'arasement du M 49 (6787-6788-6770).

Equivalent à 6781, U.S. de la fouille 2008.

Sous 6787.



Fouillée sur une épaisseur d'une dizaine de cm au total. Face supérieure et face inférieure globalement planes, avec un appel de la gravité vers la falaise et une surrection des deux faces côté interne au château. Présence sur tout le secteur, sauf au niveau du cloaque. Au-delà son équivalent a été numéroté 6977.

U.S. constituée de terre ocre (PANTONE © 466) assez dense. On remarque beaucoup de mortier de chaux très fragmenté, quelques rares petits galets de rivière et petit cailloutis de petit module.

En 2008, l'unité 6781 contenait un tesson de céramique antérieure au XVe siècle, un possible bouchon en schiste épais et 12 fragments d'os

d'animaux ou os.

On doit souligner que cette U.S. a toujours été peu chargée en mobilier en 2008, comme en 2009, ce qui s'explique peut-être d'abord par son caractère très indurée qui a bloqué la migration des éléments. Ce caractère garantit aussi la protection des niveaux inférieurs. Mais sa faible densité en mobilier s'explique peut-être aussi par le fait qu'elle est à la base de cet horizon et donc pas en contact direct avec les circulations supérieures qui auraient pu la garnir. Les éléments qu'on y trouve peuvent donc aussi être antérieurs à son étalage sur le secteur et antérieurs à l'usage de cette circulation.

L'U.S. contenait 8 fragments de céramiques dont 5 céramiques antérieures au Moyen Âge. Les 3 céramiques médiévales sont deux céramiques non tournées, l'une à cuisson oxydante, l'autre bord eversé à cuisson réductrice, tessons typique à Montréal-de-Sos du XIIIe siècle et un élément qui pourrait être plus tardif, de la fin du XIIIe siècle ou postérieur, à cuisson réductrice mais tournée.

On y a découvert un fragment de tige de clou.

On a aussi dénombré 43 fragments d'os d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait 15 gr de scories (2 petits éléments coulés).

6971, lentille

Contre 6802-6804 et 6970, sous 6787. Présente uniquement le long du secteur L, le long du mur 49 (en surface environ 1,5 m²).

Épaisseur 30 à 40 cm. Face supérieure et face inférieure globalement planes.

U.S. constituée de terre fine marron-ocre, granuleuse et dense (PANTONE © 465). Elle contenait très peu de chaux ou de nodules et surtout en périphérie, ce qui semble indiquer qu'elle n'en contenait pas à l'origine. On y dénombre très peu de galets et de cailloutis, quelques graviers très petits.

L'U.S. comportait 2 éléments en fer, un fragment de tige de clou et un morceau de clou à tête plate.

On y a découvert un dé en os travaillé.

Enfin, l'U.S. contenait 15 gr de scories (2 petits éléments coulés).

On a aussi dénombré 25 fragments d'os d'animaux.

6973, remblai, circulation, phase 3a.

Il est proposé la phase 3 a pour séquence chronologique de cette U.S. plus par comparaison avec les unités du même groupe que par l'analyse du mobilier de l'unité elle-même. Ceci correspond aussi au diagramme stratigraphique. Elle repose sur des unités de terres noires antérieures au Moyen Âge, ce qui suggérerait qu'il existe un *hiatus* entre ces deux horizons. Ceci peut s'expliquer par la construction du M 36 sup en étape 2 : on dut alors au moins araser un peu l'ancien mur 36 et donc les sols aux alentours pour repartir sur des niveaux réguliers et sains.

Le niveau de béton de chaux qui constitue la base de l'U.S. 6073 (mais aussi 6975-6976-6977) correspond au niveau de construction du M 36 sup (étape 2) : c'est le début du fonctionnement de ce groupe d'U.S. (début phase 3).

Sous 6970 (même surface).

Épaisseur 12 à 70 cm. L'U.S. est plus épaisse dans les dépressions qu'elle comble, du côté du cloaque et à l'inverse du côté de la berme au sud de la zone. Faces supérieure et inférieure bombées. Au centre, en haut, le niveau de l'unité correspond à une retaille du lapiaz ce qui suppose que l'entrée dans ce secteur par le centre et par le haut depuis la grande plateforme et que l'on tournait à droite ou à gauche, en descendant doucement des deux côtés.

Présence sur toute la zone, sauf dans le cloaque et au-delà, près du mur 49 où elle trouve son équivalence en 6976 et 6977, c'est une grande unité constituée de terre ocre relativement dense, voire parfois particulièrement indurée en surface et homogène (PANTONE © 7407). Le mortier et la chaux qui l'éclaircissent sont très fragmentés et la base de l'unité est constituée d'une interface extrêmement indurée en mortier, un niveau de circulation qui devaient fonctionner avec les marches MA1.

L'unité fonctionne alors que les murs 49 et 36 existent et le cloaque l'a perturbée après sa création (à partir du début du XIVe siècle, phases 3b, 4, 5 et 6). Sa base correspond à la

chaux étendue lors de la construction du mur 36 sup. Cette chaux passe sous le mur 49 et est présente en secteur petite plateforme (6953).

Cette U.S. pose rarement sur le lapiaz, mais parfois. Elle repose généralement sur les grandes couches de terres noires 6981-86-80-87. Les retailles du lapiaz créant un espace de forme allongée le long du vide et de l'enceinte (que nous avons nommé secteur « lices ») sont donc antérieures à cette couche. Elles sont recouvertes par les « terres noires ». Comme en zone 10, les aménagements du lapiaz en grandes retailles peuvent donc être anciens et antérieurs au château des comtes de Foix.

Elle nivelle le secteur et permet une circulation aisée depuis la grande plateforme en arrière qui est plus élevée en altitude. On entre grossièrement par le centre et on peut choisir de se diriger vers la droite ou la gauche du secteur « lices » en descendant des deux côtés.

A l'aval, vers le M 36, l'U.S. est encadrée par quelques blocs disposés alignés. Ils doivent limiter son extension vers le mur 36 sup (aujourd'hui disparu dans ces niveaux) et on peut supposer l'aménagement d'un petit caniveau avec écoulement le long du mur tandis que le remblai 6973 servait à asseoir la circulation en arrière et le long du mur d'enceinte externe, 36 sup. Des morceaux de lapiaz complètent cet alignement de quelques pierres.

Elle était peu chargée en mobilier. On doit retenir les mêmes causes qu'expliquées plus haut pour l'U.S. 6970 pour cette faible densité.

L'U.S. contenait 5 tessons de céramiques antérieures au Moyen Âge.

L'U.S. comportait 3 éléments en fer, dont une grande tige de clou, une autre de type indéterminée et une tête de clou plate.

L'U.S. comportait un fragment d'ardoise gravée.

On a aussi dénombré 135 fragments d'os d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait 6 petites scories coulées (au total 95 gr).

6976, lentille, remblai, même fait archéologique que 6973, phase 3a.

Sous 6781 (U.S. 2008).

Equivalente à 6973, de l'autre côté du cloaque.

Présence dans l'angle des murs 49 et du bloc de gneiss sur 1,2 m².

Constituée de terre ocre relativement dense et homogène (PANTONE © 7407). Le mortier et la chaux qui l'éclaircissent sont très fragmentés et la base de l'unité est constituée d'une interface extrêmement indurée en mortier, un niveau de circulation qui devait fonctionner avec les 3 marches MA1 (deux marches en béton de chaux, une en calcaire).

Au sommet de l'U.S. quelques lambeaux de chaux indurée pourraient correspondre au niveau de construction du mur 49, bien visible dans la stratigraphie sous ce mur.

L'unité fonctionne alors que les murs 49 et 36 existent et le cloaque l'a perturbée après sa création (à partir du début du XIV^e siècle, phases 3 tardive, 4, 5 et 6). Sa base correspond

à la chaux étendue lors de la construction du mur 36 sup. Cette chaux passe sous le mur 49 et est présente en secteur petite plateforme (6953).

L'U.S. contenait 8 fragments de céramiques dont 4 céramiques antérieures au Moyen Âge. Les 4 tessons médiévaux étaient tous des éléments antérieurs au XIVe siècle, en céramique non tournée.

On y a aussi découvert un fragment de verre.

L'U.S. comportait un élément en fer, grand clou à tête plate.

On a aussi dénombré 284 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 24 dents ou fragments de dents. La proportion d'éléments faunistiques est donc élevée dans cette U.S.

Enfin, l'U.S. contenait 3 petites scories légères pour un total de 5 gr.

6975, lentille, remblai, même fait archéologique que 6973, phase 3a.

Sous 6970, contre 6973.

Épaisseur 10 à 18 cm. Faces supérieure et inférieure à peine bombées.

Présence du côté de la berme sud du secteur lice, sur 0,9 m².

U.S. constituée de petits blocs taillés mêlés à de la terre identique à 6973.

L'U.S. contenait 2 fragments de céramiques, antérieurs au XIVe siècle, en pâte à cuisson réductrice, non tournés.

On a aussi dénombré 68 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 3 dents ou fragments de dents.

Enfin, l'U.S. contenait une scorie coulée pesant 10 gr.

6977, équivalent à 6973 de l'autre côté du cloaque ; base de l'horizon de la circulation mise en place en phase 3a.

Sous 6781 (U.S. 2008).

Équivalente à 6973, de l'autre côté du cloaque (voir plan ci-dessus).

Épaisseur 6 à 30 cm. Faces supérieure et inférieure globalement planes, bien qu'un peu relevées contre les murs.

Présence dans l'angle des murs 49 et 36 sur 90 cm². Passe sous le mur 49 et correspond à 6952, 6951 inf et 6953 sup (à vérifier avec la fouille en 2010 sous le M 49).

Constituée de terre ocre relativement dense et homogène (PANTONE © 466). Le mortier et la chaux qui l'éclaircissent sont fragmentés et la base de l'unité est constituée d'une interface extrêmement indurée en mortier, un niveau de circulation qui devaient fonctionner avec les marches MA1.

Au sommet de l'U.S. quelques lambeaux de chaux indurée pourraient correspondre au niveau de construction du mur 49, bien visible dans la stratigraphie sous ce mur.

L'unité fonctionne alors le mur 36 sup existe et le cloaque l'a perturbée après sa création (au moins à partir du début du XIVe siècle, phases 3 tardive, 4, 5 et 6). Sa base correspond à la chaux étendue lors de la construction du mur 36 sup. Cette chaux passe sous le mur 49 et est présente en secteur petite plateforme (6953).

L'U.S. contenait un tesson de céramique à cuisson réductrice non tournée et antérieur au XIVe siècle.

L'U.S. comportait un élément en fer, tige de clou.

On a aussi dénombré 167 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 7 dents ou fragments de dents. La proportion d'éléments faunistiques est donc élevée dans cette U.S.

Enfin, l'U.S. contenait une scorie coulée de 125 gr.

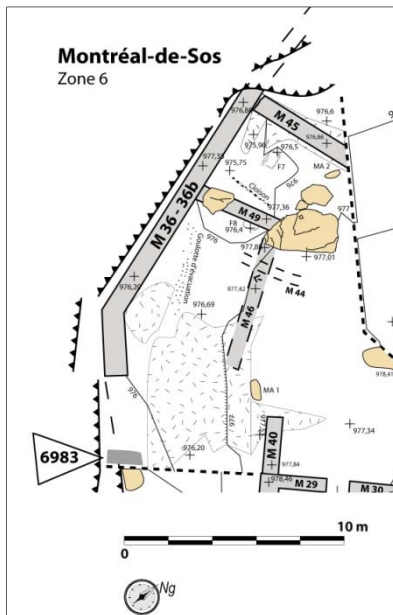
**6983, petite zone de gâchage, phase de la construction du M 36 sup. (enceinte externe) :
Etape 2.**

Sous 6973 et contre 6973. La gravité a pu légèrement modifier la confrontation des deux U.S. augmentant l'emprise de 6973 sur 6983.

Ce gâchage était composé de 3 couches, 3 gâchées : il s'agit de petits travaux.



Epaisseur 10 à 35 cm.



Faces supérieure et inférieure en cuvette vers le centre (-15°). Epaisseur : 10 à 20 cm.

Présence uniquement dans l'angle sud -le long de la berme et juste contre le mur d'enceinte 36 aujourd'hui disparu à ce niveau- et au pied d'un gros bloc de granite retaillé (sur une surface d'un m²). Il est possible qu'il manque un morceau de cette U.S. qui serait tombé en même temps que le mur d'enceinte.

U.S. constituée de terre ocre très granuleuse qui ressemble beaucoup à celle de l'U.S. 6973 (PANTONE © 7407) encadrée de 4 blocs calcaires de formes allongées et équarris et contre un gros bloc de granite retaillé.

L'U.S. contenait 2 tessons de céramiques, l'un antérieur au Moyen Âge et l'autre antérieur au XIV^e siècle en pâte

à cuisson réductrice non tournée.

On a aussi dénombré 4 petits fragments d'os d'animaux.

Horizon des « terres noires »

6978, lentille

Sous 6973.

Epaisseur 5 à 10 cm. Faces supérieure et inférieure irrégulières, profil irrégulier en général et surtout en surface : l'unité a peut être été décaissée grossièrement pour poser 6973.

Lentille, première « couche noire ».

Lentille présente seulement près de la marche MA1 sur 2 m².

U.S. hétérogène constituée de terre très sombre à noirâtre (PANTONE © 7532-7533) clairement mêlée à des charbons très nombreux mais très fragmentés, souvent invisibles à l'œil, quelques nodules de chaux en surface. La terre est mêlée à un petit cailloutis, de type gravier. Elle ne contient ni ardoise, ni lauze, ni brique, ni chaux.

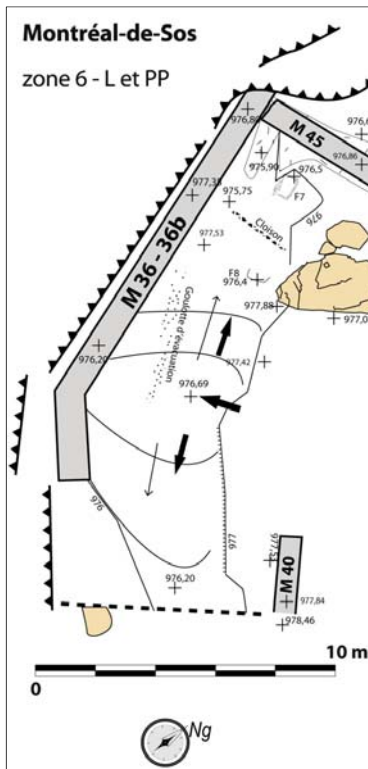
L'U.S. contenait 3 petits fragments de céramiques, antérieurs au Moyen Âge.

On a aussi dénombré 18 fragments d'os d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait 2 petites scories légères (25 gr au total).

6981, remblai et circulation, antérieur au château des comtes de Foix et au Moyen Âge, phase 0 indéterminée.

Sous 6973.



Semble exister un *hiatus* entre ce nouvel horizon et celui du dessus, car l'étape 1 et la phase entre étape 1 et étape 2 n'est pas représentée sur ce secteur, alors qu'elles le sont sur le secteur PP et la zone 1.

Épaisseur 5 à 45 cm. Faces supérieure et inférieure suivant le profil du lapiaz retaillé et de l'U.S. rougeâtre située dessous (non fouillée) et celui de la circulation ancienne décrite ci-contre.

Au centre du secteur L se situe le sommet et la pente est régulière (-10° à -16° - voir plan ci-contre) des deux côtés, descendante peu à peu.

On peut regretter la berme de fouille perpendiculaire au M40 qui limite un espace qui ne l'était pas, mais nous manquons de temps pour fouiller cet espace pour l'instant¹. En tout cas, ce bord interne du mur d'enceinte, nommé secteur L, est dans différentes phases le site de vraies circulations organisées (au moins depuis la phase 3b jusqu'à l'arasement et suivant des modalités différentes - présence du M 49 limitant l'accès au nord-ouest - en phase 3a.

Présence sur toute la zone, sauf côté cloaque où elle est remplacée par 6980, côté vide où elle est remplacée par 6986 et 6987, toutes de même faciès.

Elle correspond à la zone de circulation entre les retailles du lapiaz, le long du vide. Elle repose sur le lapiaz taillé ou sur une grande U.S. de couleur ocre-rougeâtre qui n'a pas été encore fouillée.

Cette U.S. (celle de couleur ocre-rougeâtre) est posée sur la grande U.S. ocre de la grande plateforme et l'U.S. 6981 passe sous cette grande U.S. de la grande plateforme : il sera donc nécessaire de la fouiller en 2010.

C'est l'U.S. de type « terre noire » la moins perturbée. Car l'U.S. 6980 a été perturbée par le cloaque et les infiltrations d'eau. Et l'U.S. 6987 a pu être mélangée à des U.S. sus-jacente par la gravité car elle était située au bord en l'absence de mur protecteur dans leur niveau.

U.S. constituée de terre noire, très brune, terre mêlée à de tous petits fragments de charbons très nombreux (PANTONE © 7533). Elle contenait aussi de nombreux tout petit cailloutis. Elle ne contient ni ardoise, ni lauze, ni brique, ni chaux.

L'U.S. contenait 200 fragments de céramiques dont 98,5 % de céramiques antérieures au Moyen Âge.

Les 3 tessons sûrement médiévaux peuvent être intrusifs, d'autant que le cloaque a provoqué une perturbation qu'il n'a pas toujours été facile de délimiter car les faciès des

¹ Sa fouille sera chronophage car il faut utiliser des agrès vu la proximité du vide. C'est techniquement aisément réalisable, mais très long à fouiller.

U.S. étaient très proches et que les U.S. situées au-dessus étaient issues des phases 2-3. Il en va de même pour le petit anneau. On soulignera que ce mobilier médiéval est résiduel.

L'U.S. comportait 6 éléments en fer, dont 2 têtes de clous plates et 4 tiges de clous.

Elle contenait aussi un élément en alliage cuivreux, petit anneau de section plane daté du XIIIe siècle ou du début du XIVe siècle.

On a aussi dénombré 168 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 13 dents ou fragments de dents.

Enfin, l'U.S. contenait 550 gr de scories (20 éléments), dont 92 % de scories coulées et le reste de scories légères.

Enfin, on y a découvert un fragment de pierre à aiguiser usée.

6986, remblai et circulation, équivalent à 6981, antérieurs au château des comtes de Foix et au Moyen Âge, phase 0 indéterminée.

Sous 6973.

Épaisseur 25 à 65 cm en cours de fouille, repose sur le lapiaz taillé pour ce qui a été fouillé cette année.

Face supérieure bombée vers le vide, la face inférieure suit les tailles du lapiaz. Ces retailles sont très anguleuses et montrent une extraction de pierres pour la construction. Faces supérieure et inférieure globalement régulières sauf au contact du lapiaz et en pente du côté du vide, évolution gravitaire postérieure à l'écroulement du M 36 sup.

Équivalente à 6987.

Présence sur la moitié sud de la zone et le long du vide sur une largeur de 40 cm, elle remplace l'U.S. 6981. Elle n'a été cotée différemment que pour cause de perturbations dues à la pente dans cette bande. En bas côté sud, la base de l'U.S. est constituée d'une couronne de blocs (déchets de taille, blocs calcaires de petits volumes) qui permettent de stabiliser la terre.

Elle correspond au bord externe de la zone de circulation au-delà des retailles du lapiaz, le long du vide aujourd'hui (absence du M 36 qui s'est écroulé sur ces niveaux).

U.S. constituée de terre noire, très brune, terre mêlée à de tous petits fragments de charbons très nombreux (PANTONE © 7532). Elle contenait aussi de nombreux tous petits cailloutis. Elle ne contient ni ardoise, ni lauze, ni brique, ni chaux.

L'U.S. contenait 107 fragments de céramiques dont 105 ou 106 céramiques antérieures au Moyen Âge.

Le dernier tesson, celui qui est médiéval, semble devoir être associé au haut Moyen Âge (IXe-XIe siècles).

L'U.S. comportait 11 éléments en fer, dont 1 fragment indéterminé, 1 tige de clou, 2 clous à tête plate, 6 tête de clous plates et un morceau de crampon de menuisier.

L'U.S. comportait un nodule d'hématite, minéral à l'état naturel peut-être issu de la mine du Rancié qui est proche. Elle contenait aussi un possible jeton, morceaux de schiste taillé en arrondi d'un peu plus de 3 cm de diamètre.

On a aussi dénombré 249 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 22 dents ou fragments de dents.

Enfin, l'U.S. contenait une petite scorie coulée de 10 gr.

6987, remblai et circulation, équivalente à 6981

Sous 6973.

Épaisseur 10 à 30 cm. Faces supérieure et inférieure régulières, en pente du côté du vide, évolution gravitaire postérieure à l'écroulement du M 36 sup.

Équivalente à 6986.

Présence sur la moitié nord de la zone et le long du vide sur une largeur de 40 cm, elle remplace l'U.S. 6981 et l'U.S. 6980. Elle n'a été cotée différemment que pour cause de perturbations dues à la pente dans cette bande.

Elle correspond au bord externe de la zone de circulation au-delà des retailles du lapiaz, le long du vide aujourd'hui (absence du M 36 qui s'est écroulé sur ces niveaux).

U.S. constituée de terre noire, très brune, terre mêlée à de tous petits fragments de charbons très nombreux (PANTONE © 7532). Elle contenait aussi de nombreux tous petits cailloutis. Elle ne contient ni ardoise, ni lauze, ni brique, ni chaux.

L'U.S. contenait 17 tessons de céramiques dont 16 céramiques antérieures au Moyen Âge. Le tesson médiéval est un bord eversé des XIIe-XIIIe siècles, élément résiduel de l'étape 1 ou du tout début du château des comtes de Foix.

On a aussi dénombré 43 fragments d'os d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait une petite scorie coulée de 10 gr.

6980, fond du cloaque, unité en place anciennement mais perturbée par le cloaque, phase 0 indéterminée.

Sous 6782 (fouille 2008).

Épaisseur 10 à 25 cm. Face supérieure en cuvette, face inférieure globalement plane près du M 49 et en cuvette en amont du cloaque. Elle est alors posée sur une grande U.S. ocre très dense qui n'a pas été fouillée cette année.

« Terre noire » située au fond du cloaque jusqu'aux M 36 et sous l'aplomb du M 49, passe sous le M 49 et correspond dans le secteur « petite plateforme » à l'U.S. 6956.

L'U.S. a été perturbée par le cloaque. C'est nettement visible en face supérieure où l'on retrouve encore quelques fragments de briques. En profondeur, il n'y a pas de changement significatif de faciès.

Description U.S. constituée de terre sombre, très brune (PANTONE © 7532). Elle ne contient ni ardoise, ni lauze, ni brique, ni chaux.

Dessous l'U.S. repose sur une U.S. dense constituée d'une terre rougeâtre à ocre, non fouillée cette année mais qui présente des aménagements de sa surface. L'U.S. 6980 comble le creux en avant de cette U.S. qui a été tranchée de façon rectiligne. La surface de cette U.S. près du M 36 inf est bombée en pente vers la falaise (-18 à -24 °) et une rigole y a été taillée pour évacuer l'eau. Cette U.S. a été tranchée pour la construction du mur 36 inf (première enceinte externe)².

L'U.S. contenait 69 tessons de céramiques dont 54 (78 %) céramiques antérieures au Moyen Âge.

L'une d'elle comporte un essai de perçage en son centre (projet de fusaiole ?).

Les 15 fragments de céramiques médiévales sont anciens et étaient répartis entre 1 possible tesson de trompe d'appel (céramique polie avec un trait d'engobe blanc), 10 tessons de céramiques non tournées à cuisson oxydante, 3 tessons de céramiques à cuisson réductrice et post cuisson oxydante et un fragment de panse des IX-XIe siècles. Ces céramiques médiévales, mais antérieures au XIIIe siècle, pourraient être des éléments résiduels qui se sont enfoncés grâce au cloaque et ont été conservées ainsi malgré l'arasement des unités médiévales les plus anciennes qui eut en étape 2 pour construire le M 36 sup.

L'U.S. comportait 7 éléments en fer, dont 1 petit fragment de pointe d'alène à cuir dont les éléments comparatifs à Rougiers sont du XIIIe siècle mais existent dès le milieu du XIe siècle à Andone, 1 clou à tête plate et 2 tête de clous plates, 2 têtes de grand clous en T et une tige.

On a aussi dénombré 159 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 18 dents ou fragments de dents.

Enfin, l'U.S. contenait 14 toutes petites scories légères, pour un total de 125 gr.

² Elle repose sur la grande couche ocre qui couvre toute la plateforme en arrière (6772) et n'a été fouillée que sur quelques centimètres d'épaisseur en 2008.

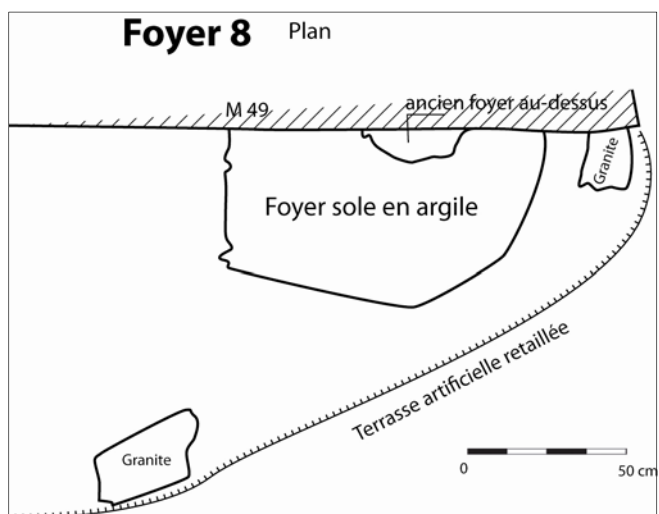


F 8, foyers, phase 0f (fin du haut Moyen Âge) ou plus ancienne ?

Sous 6980³. Passe sous le mur 49. S'appuie contre l'U.S. ocre-rougeâtre non fouillée qui a été clairement tranchée.

Quelques traces de cendres et de charbons de bois ont été notées autour de ce double foyer.

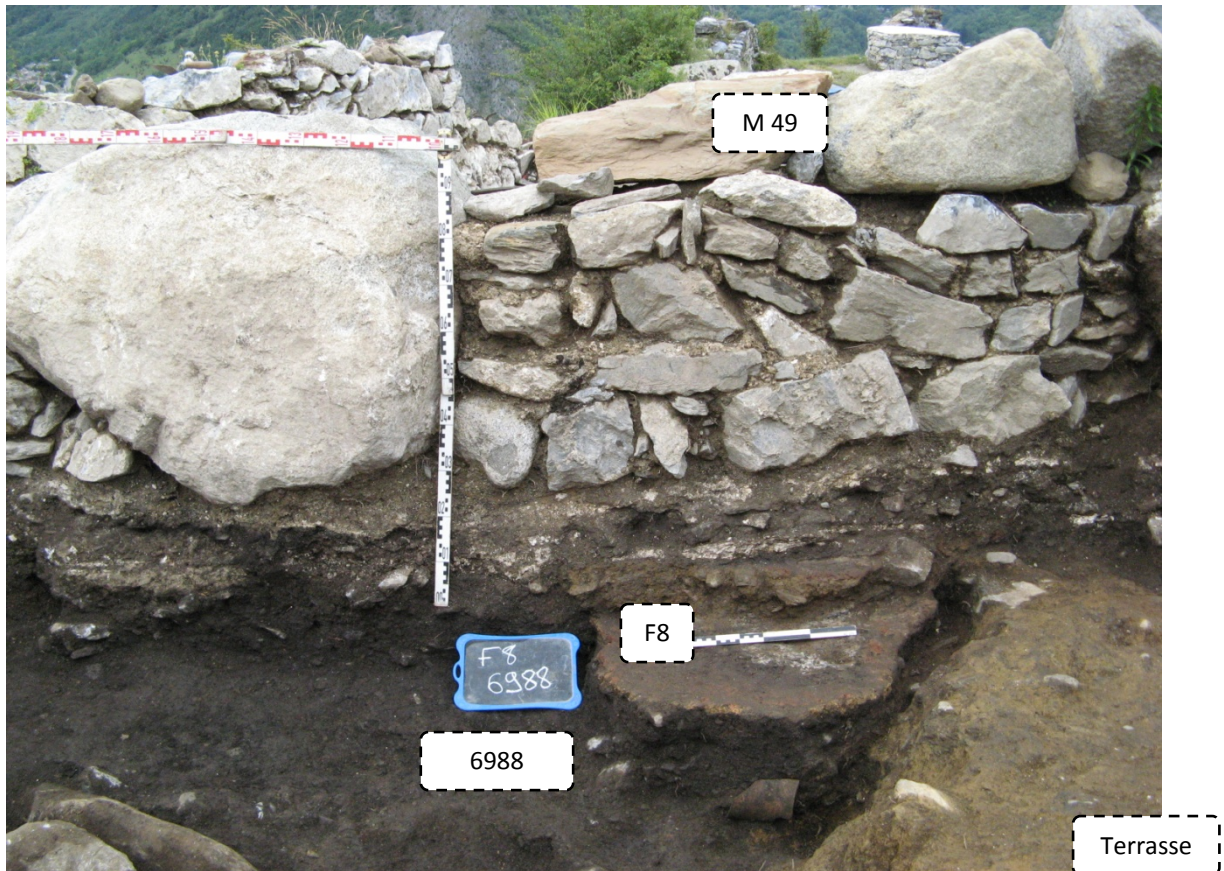
Le foyer inférieur, le mieux conservé est en partie sous le M 49⁴. La partie qui dépasse et a pu être fouillée mesure 62



³ 22 cm sous la base du M 49.

⁴ Il semble que ce dernier devra être détruit pour des questions de sécurité et de qualité de la poursuite de la fouille.

cm sur 45 de profondeur. Ses bords sont arrondis. La sole est constituée d'argile rouge déposée sur de l'argile ocre (idem foyer supérieur). Comme pour le foyer 7, sous l'argile on a déposé un dense lit de scories coulées fragmentées (734 fragments pour 12 Kg).



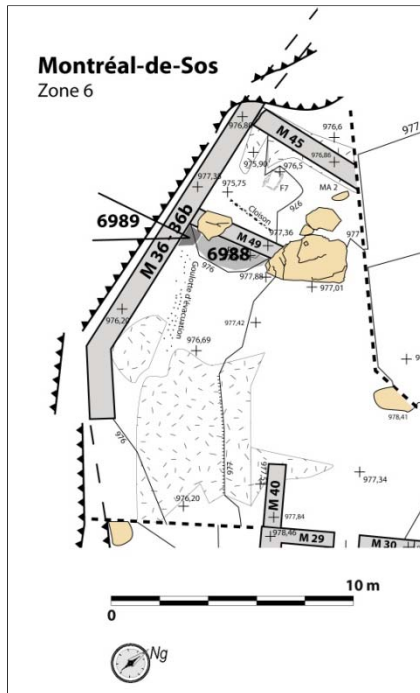
On y a aussi découverte 2 minuscules éléments en fer.

Sous le foyer inférieur un tesson d'amphore était inséré à la limite de l'U.S. inférieure et du lit de scories.

On y a aussi relevé 2 éléments vitreux, siliceux (scories de verre ?).

La chronologie relative apparait ainsi : Ces foyers sont antérieurs à la construction du M 36 sup, mais postérieurs à la construction du M 36 inf. Ils ont été aménagés en même temps que le caniveau pratiqué en dessous de l'U.S. 6981, dans la grande U.S. ocre-rougeâtre non fouillée et elle-même recoupée par le M 36 inf. De gros blocs coffrent la taille rectiligne de cette grande U.S. non fouillée.

Entre les deux foyers, existe un petit niveau d'argile ocre qui correspond en fait à la base du foyer supérieur. Les deux foyers sont donc posés directement l'un sur l'autre et celui du haut a été presque entièrement détruit.



6988, remblai sous les deux foyers, dernière U.S. de « terres noires », équivalent à 6981 ?, donc antérieur au Moyen Âge et surmontée d'une structure du haut Moyen Âge (F 8) ou de phase 0f ?

Sous 6980 et sous les deux F8, contre M 36 inf.

Épaisseur 5 à 25 cm. Face supérieure globalement plane cotée à partir du foyer (côté artificiellement du point de vue des faciès car pas de changement de faciès avec 6980...) et face inférieure en cuvette remplissant la fosse dans la terre ocre-rouge non fouillée.

Située uniquement dans l'angle M 36 inf et sous le M 49 (2, 1 m²), son équivalent devrait être 6967 en secteur « petite plateforme ».

Couche noire dans laquelle on repère quelques lambeaux de niveaux lentillaires vitrifiés. Il pourrait aussi s'agir de plusieurs niveaux maintenant non distincts entre eux⁵.

L'U.S. contenait 46 tessons de céramiques dont 42 (91 %) céramiques antérieures au Moyen Âge.

Parmi les 4 autres tessons, 2 éléments s'inscrivent probablement dans un Moyen Âge ancien, IXe-XIe siècles. On peut les analyser soit :

- Comme des éléments résiduels qui se sont enfoncés dans une U.S. plus ancienne.
- Comme des éléments datant de l'U.S., cette dernière contenant beaucoup d'éléments anciens parce qu'elle était constituée de terre prélevée sur le site.

En tout cas, cette unité est antérieure au château des comtes de Foix, tout comme le F 8. En outre nous avons envoyé une datation radiocarbone sur cette U.S. dans l'espoir d'avoir plus d'informations.

L'U.S. comportait 7 éléments en fer, dont un morceau de maillon de chaîne en 8, un grand clou à tête en T, 4 têtes de clous plates et 1 clou à tête plate.

On a aussi dénombré 13 fragments d'os d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait 2 petites scories légères pour un totale de 10 gr.

6989, comblement de la tranchée du M 36 inf dans le secteur « lices »

Sous 6980, contre 6988 et M 36 inf, posée sur la grande U.S. ocre-rougeâtre qui a été clairement tranchée pour bâtir le mur.

Épaisseur-profondeur de 12 à 30 cm. Face supérieure globalement plane, face inférieure en cuvette.

Présence uniquement dans la tranchée.

Description U.S. constituée de terre marron plus fine et légère que les terres noires aux alentours (PANTONE © 462). Elle ne contient ni ardoise, ni lauze, ni brique, ni chaux.

⁵ Des analyses sont en cours sur ces sédiments pour tenter de les dissocier, même si aucune différence n'apparaît à l'œil nu. Ces analyses portent sur tous les niveaux de « terres noires ».

L'U.S. ne contenait aucun fragment de céramique.

L'U.S. comportait un clou à tête plate.

Elle contenait aussi un élément en alliage cuivreux, paillette décorative de vêtement datable peut-être du XIVe siècle.

On a aussi dénombré 3 fragments d'os d'animaux.

U.S. au-dessus du mur 36, près du vide

6990

Sous l'herbe.

Présence sur une bande près du vide.

Épaisseur de 5 à 60 cm. Faces supérieure et inférieure régulières, en pente forte du côté du vide, évolution gravitaire normale, mêlant terre organique postérieure au Moyen Âge et démolition du M 36 (unité perturbée).

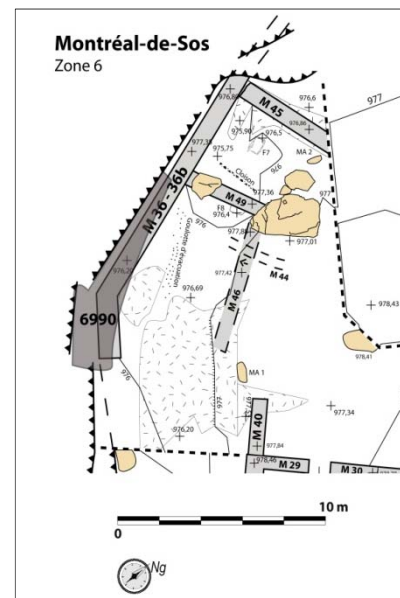
U.S. constituée de terre marron très légère et aérée, racinaire dense (PANTONE © 4635).

Elle contenait 11 fragments de céramiques antérieures au Moyen Âge.

L'U.S. comportait un élément en fer, tige informe.

On a aussi dénombré 70 fragments d'os d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait une scorie coulée de 100 gr.



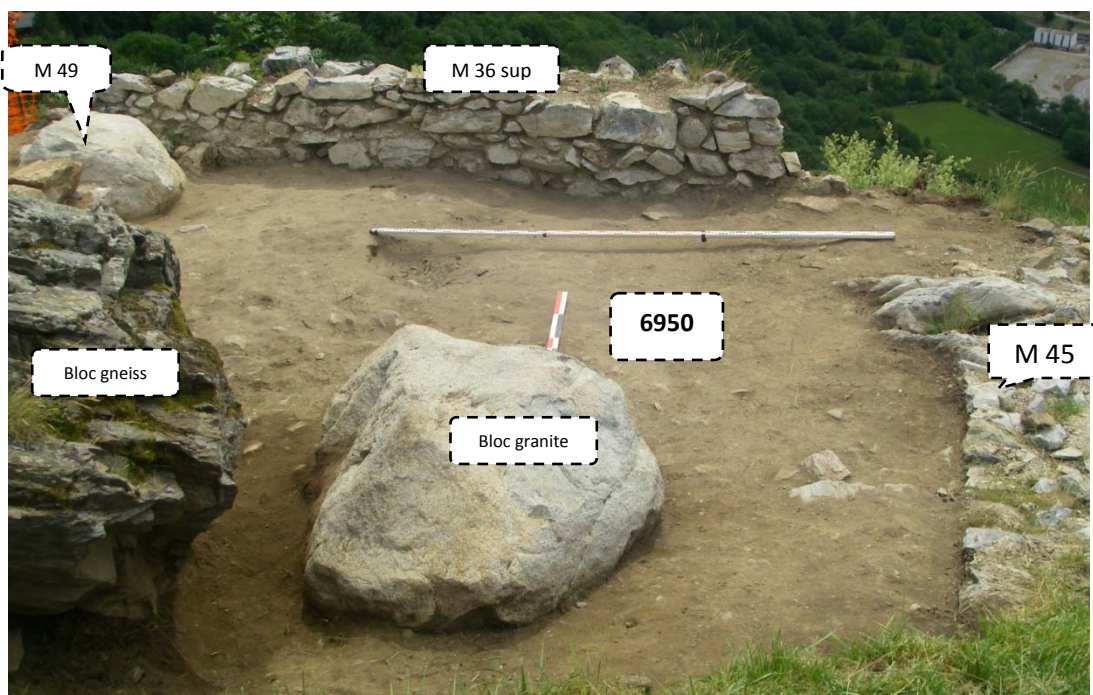
Secteur dit petite plateforme, numéroté secteur PP

Trop réduit en superficie (moins d'un m²), le secteur au-delà du M45 arasé n'a pas été fouillé. Arrêt de la fouille en 2008 à l'U.S. 6763 sur ce secteur.

Les U.S. décrites ci-dessous ne concernent donc que le secteur situé entre le gros bloc de gneiss⁶, le mur 45, le mur 49 et le mur 36.

6950 – sol et remblai sous jacent – seconde moitié de la phase 3b, fin XIIIe siècle - première moitié XIVe s ?

Égale à 6757 de 2008. Cette U.S. avait été fouillée sur 1 à 2 cm, pas de mobilier découvert. Sous 6755. Juste au niveau du boulin du M 36 sup et quelques 15 cm sous le M 49 arasé : as pu servir avec le M49 servant de marche après son arasement.



Épaisseur 12 à 22 cm. Face supérieure et face inférieure globalement planes. Correspond aussi à la marche d'accès MA2.

Présence sur toute la zone, elle est composée de terre marron sombre et fine (PANTONE © 462). En face supérieure, on note de résidus de surfaces chaulées et indurées qui semble constituer un sol. Cette surface correspond à la première chaux qui passe juste sous le mur 49. Elle est donc antérieure ou égale à ce mur. Toujours en surface, on remarque quelques blocs calcaires taillés fichés dans la chaux et dans l'U.S. En profondeur, l'U.S. est pénétrée de nodules de mortier de chaux ou de chaux pure. On n'y rencontre plus de blocs taillés mais quelques galets et cailloutis divers. Quelques rares radicules sont présentes. On dénombre quelques rares petits fragments de briques, de plus en plus rares avec la profondeur, des charbons et quelques fragments de lauzes et d'ardoises qui peuvent provenir de la destruction sus-jacente.

⁶ Rapport 2008, p. 175.

L'U.S. contenait 49 fragments de céramiques médiévales, dont 72 % sont des céramiques à cuisson réductrice modelées avec certaines possédant des bords eversés qui sont des éléments du XIIIe siècle.

Néanmoins on rencontre encore des tessons plus typiques du XIVe siècle, notamment deux éléments glaçurés à cuisson oxydante et des céramiques à cuisson réductrice et tournées (15%). Ces éléments peuvent être de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle. Ces proportions de céramiques se retrouvent à Montréal-de-Sos dans des U.S. antérieures à l'étape 4, de la phase 3, mais plutôt de la seconde moitié de cette phase, c'est-à-dire de la fin du XIIIe siècle ou de la première moitié du XIVe siècle.

L'unité comportait aussi 3 tessons non médiévaux.

L'U.S. comportait 2 éléments en fer, tiges de clous.

Elle contenait aussi un élément en alliage cuivreux, petite applique conservant des pigments colorés au décor (inédit) d'un personnage muni d'un vêtement à capuche agenouillé sous un arc (moine en prière ?) du XIIIe siècle ou de la première moitié du XIVe siècle, donc de la fin de la phase 3.

On a aussi dénombré 76 fragments d'os d'animaux et 4 dents ou fragments de dents.

Enfin, l'U.S. contenait 8 scories coulées de tailles moyennes à petites pour un total de 420 gr.

6951, remblai et sol terre battue, phase 3a finale, seconde moitié XIIIe siècle

Sous 6950.

Epaisseur 14 à 20 cm. Face supérieure et face inférieure planes. Sa face inférieure est identique à la base du boulin présent dans le M 36, face interne, dans le même secteur. Elle est aussi arasante à la base du M45⁷.

Présence sur toute la zone.

U.S. constituée de terre très fine, meuble, marron sombre (PANTONE © 4625). On y dénombre de nombreuses radicules, de petits morceaux de chaux très pure et quelques rares blocs calcaires taillés petits à moyens. Elle ne contient ni ardoise, ni lauze, ni brique.

Le mobilier était nettement concentré sur le dessus de l'U.S.

L'U.S. contenait 68 tessons de céramiques médiévales et la proportion de céramiques non tournées à cuisson réductrice augmente encore (83 %), avec absence d'éléments plus tardifs comme les céramiques glacurées relevées en 6950. On rencontre quelques tessons de céramique à cuisson oxydante mais non tournés ou indéterminés (16 %) et donc certains sont couverts d'une engobe et d'un décor peint, production qui n'est pas déterminée. Enfin, trois éléments isolés sont à cuisson réductrice et tournés.

On a aussi relevé 9 tessons antérieurs au Moyen Âge :

⁷ Le M45 semble avoir été arasé en phase 3b et construit en même temps que l'enceinte M36 sup donc en étape 2. Ce mur a été étudié dans le rapport du bâti du rapport 2008.

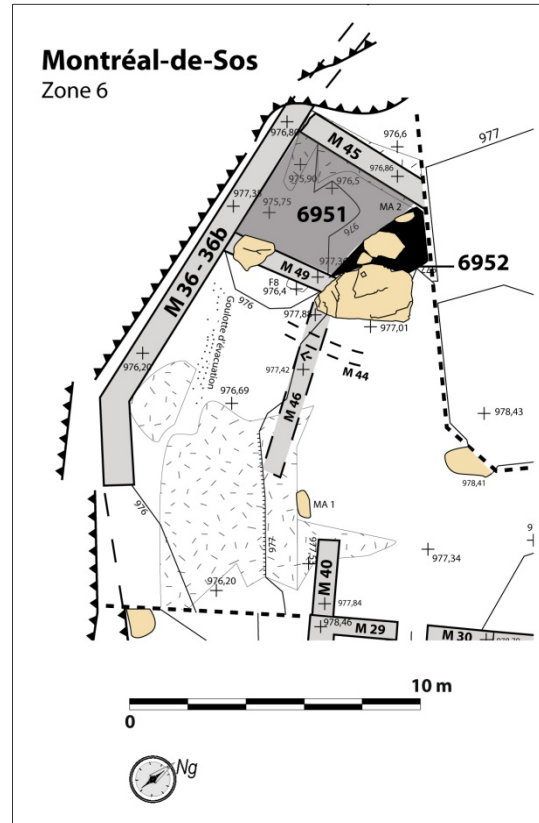
On y a aussi découvert une monnaie denier tournois de Saint-Louis, frappé de 1245 à 1270.

L'U.S. comportait 15 éléments en fer, dont un carreau d'arbalète (type A de V. Serdon, XIIIe-XIVe siècles), un clou de maréchalerie de type 3b (N. Portet, milieu XIIIe - milieu XIVe siècles), une petite vrille à main complète qui devrait être antérieure au milieu du XIVe siècle, un morceau de patte de crampon de menuiserie, 2 fragments de clous à têtes plates et 9 autres fragments de clous.

L'U.S. comportait un dé à jouer en os travaillé. Elle contenait aussi un fragment de lauze taillé en arrondi, d'un diamètre d'environ 7 cm, possible bouchon.

On a aussi dénombré 595 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 47 dents ou fragments de dents. Les éléments faunistiques sont donc très présents dans cette U.S.

Enfin, l'U.S. contenait 1,505 kg de scories (28 éléments), dont 93 % de scories coulées et le reste de scories légères.



6952, Remblai et sol terre battue : circulation, descente vers 6951.

Sous 6950. Equivalent (mêmes faciès) à 6951, mais présence uniquement au nord-est de la zone dans le secteur d'accès en amont de la marche MA2 et entre le bloc de gneiss et le bloc de granite.

Épaisseur 8 à 27 cm. Faces supérieure et inférieure régulières et en pente suivant la pente du secteur.

U.S. constituée de terre très fine, meuble, marron sombre (PANTONE © 4625). On y dénombre de nombreuses radicules, de petits morceaux de chaux très pure et quelques rares blocs calcaires taillés petits à moyens. Elle ne contient ni ardoise, ni lauze, ni brique.

L'U.S. contenait 6 fragments de céramiques toutes antérieures au Moyen Âge.

L'U.S. comportait un élément en fer, clou à tête plate.

On a aussi dénombré 32 fragments d'os d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait 2 toutes petites scories coulées (total 5 gr).

Malgré l'ancienneté des céramiques, la situation de l'U.S. ne permet pas de proposer une origine antérieure au Moyen Âge. Il est de toute façon classique que des éléments anciens résiduels soient présents dans des U.S. médiévales et celle-ci contient peu de mobilier.

6953, niveau de construction du M36 (mur d'enceinte externe) et sol : antérieur à la seconde moitié du XIIIe siècle, étape 2 et début phase 3.

Sous 6951 (même surface).

Épaisseur 2-3 cm. Faces supérieure et inférieure globalement planes, se relevant un peu le long des murs.

Présence sur toute la zone, sauf au-dessus de la marche MA2 dans la zone d'accès.

U.S. constituée de chaux mêlée à un peu de terre marron dense, à du charbon de bois et quelques graviers et petits galets de rivières. L'aspect général est donc bigarré bien que dominé par le mortier de chaux. L'U.S. est très indurée, elle se dédouble souvent suggérant deux étapes dans la construction du mur 36.



Double gangue de chaux constituant l'U.S. 6953

Proche du mur 49, l'U.S. est nettement plus charbonneuse, notamment au nord, proche du bloc de gneiss.

Dans l'angle des murs 49 et 36, elle est plus épaisse et légèrement rosée (rubéfaction ?).



Au niveau inférieur de l'U.S. 6953, se trouvent des blocs qui callent les gros blocs de granites et gneiss du secteur PP. Ils ont été déposés intentionnellement.

Elle apparaît parfois constituée de deux couches de chaux différentes avec un litage entre les deux très net, mais pas ou peu chargé en terre. Ceci suggère deux phases dans la construction du mur 36 sup.

Sa base correspond au haut de la grande zone chaulée du M36, elle passe sous le mur 45 et constitue la plus basse des couches de chaux qui passe sous le mur, celle qui recouvre le foyer 8 le plus haut.

L'unité contenait peu de mobilier, par nature (chaux indurée).

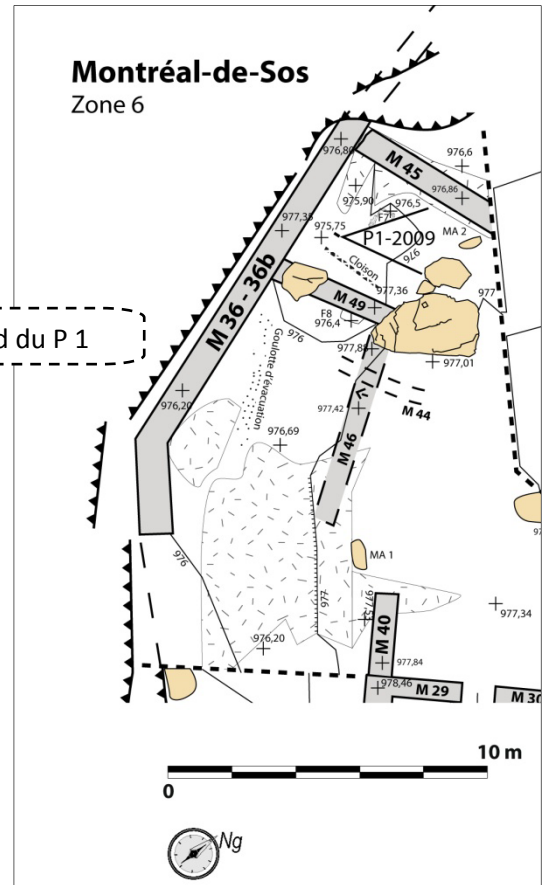
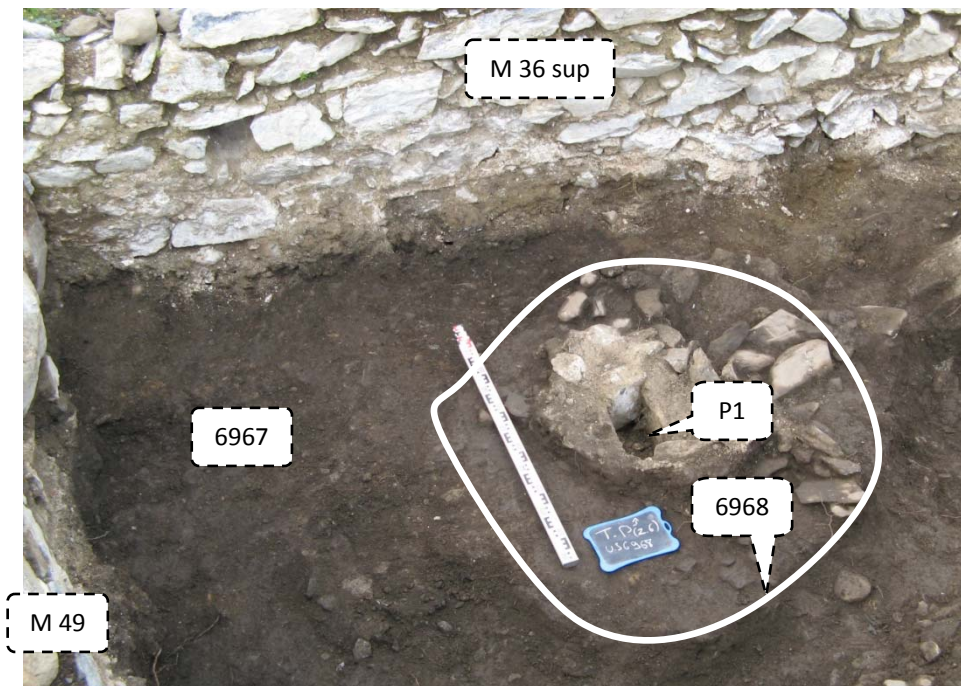
L'U.S. contenait 3 tessons de céramiques dont 2 céramiques antérieures au Moyen Âge. Le tesson médiéval est un élément XIII^e siècle, céramique non tournée à cuisson réductrice.

L'U.S. comportait 2 éléments en fer, clou et fragment à têtes plane et plate.

On a aussi dénombré 68 fragments d'os d'animaux et 2 dents ou fragments de dents.

Enfin, l'U.S. contenait 14 petites scories coulées, pour un total de 150 gr.

P1-2009, encoche d'échafaudage de la construction du mur d'enceinte externe, M 36 sup.⁸ Etape 2.



Sous 6953, dans 6968 qui est elle-même dans 6967.

Situé 1,15 m en arrière du M 36 et à 1,78 m en arrière du M 49 (parements externes).

Profondeur : 40 cm.

Calage de poteau réalisé avec de la chaux et une construction de blocs bien taillés disposés de façon orthogonale pour créer une encoche rectangulaire dont la section –très régulière- est de 22 x 17 cm.

⁸ Voir image globale du secteur à la description du F7 ci-dessous.

La construction de ce calage a créé une grande perturbation conique de l'U.S. sous-jacente 6967. On a creusé un trou conique de 1,2 de diamètre et de 65 cm de profondeur. On a ensuite réalisé une langue de mortier à la base pour poser le poteau puis un bâti rectangulaire pour créer l'encoche. Le tout était rempli à grand renfort de mortier.

L'U.S. ne contenait pas de mobilier.

6968, perturbation du P1-2009 dans l'U.S. 6967, étape 2.

Sous 6953 et dans 6967.

Profondeur de 65 cm au centre, diamètre de 110 cm. Face supérieure plane, face inférieure en creux (cuvette).

Il s'agit d'un trou creusé dans 6967, rempli avec le poteau et son coffrage et rebouché avec la terre prélevée lors du creusement.

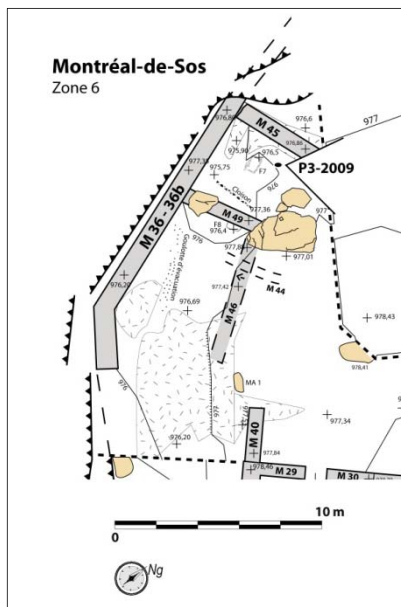
U.S. constituée de terre noire issue du creusement dans 6967 et de chaux et de pierres taillées issues de la construction de l'encoche du P1-2009. Elle ne contient ni ardoise, ni lauze, ni brique et reste pauvre en mobilier de tout types.

L'U.S. contenait 7 tessons de céramiques toutes antérieures au Moyen Âge.

On y a aussi découvert un fragment de verre.

L'U.S. comportait 2 éléments en fer, clou et fragment de clou à têtes plates et de formes circulaires. Ils ont pu servir dans la mise en place de l'échafaudage.

On a aussi dénombré 10 fragments d'os d'animaux.



P3-2009, possible encoche de poteau peu profonde

Sous 6953, dans 6967.

Situé 0,94 m en arrière du M 45 et à 1,18 m en arrière du bloc de granite.

Profondeur : 12 cm.

Possible calage de poteau réalisé avec de la chaux et de gros galets et dont la section –irrégulière, ce qui fait douter de sa réalité en tant que calage, d'autant qu'il est peu profond- est de 17 x 15 cm.

L'U.S. comportait un clou à tête plate et circulaire.

On a aussi dénombré 23 fragments d'os d'animaux.

Groupe des « terres noires »

6963, comblement d'une tranchée du M 36 : antérieure au château des comtes de Foix, phase 0f ?

Sous 6951 et sous 6953, contre 6967.

Épaisseur 4 à 38 cm. Face supérieure globalement plane et face inférieure en cuvette, plus profonde le long du mur : comblement de tranchée.

Présence long du M 36 sup, à sa base sur 40 cm de large et 10 à 35 cm de profondeur (elle est profonde contre le M 45. Le M 45 lui est antérieur et est antérieur au M 36 sup.

Description U.S. constituée de terre marron très sombre mais chargée en chaux et en mortier, avec de nombreux déchets de tailles de petits volumes, du cailloutis, pas d'ardoises ni de briques et de très rares charbons de bois (PANTONE © 463).

L'U.S. contenait 6 tessons de céramiques recouvertes de concrétions de chaux. Ce fort concrétionnement ne se rencontre que dans le secteur PP et sur certaines U.S. Il suggère que les éléments ont été proches de dissolutions actives (lessivage de la chaux sus-jacente et précipitation de calcite en surface d'un horizon surchargé d'eau). Ce concrétionnement masque en partie les tessons qui sont difficilement lisibles, mais l'étude remarque que l'un des bords conservés dans cette U.S. est bien différent de ceux que l'on connaît (éversé, lèvres plates) et s'approche de formes connues dans la région du IXe au XIe siècle.

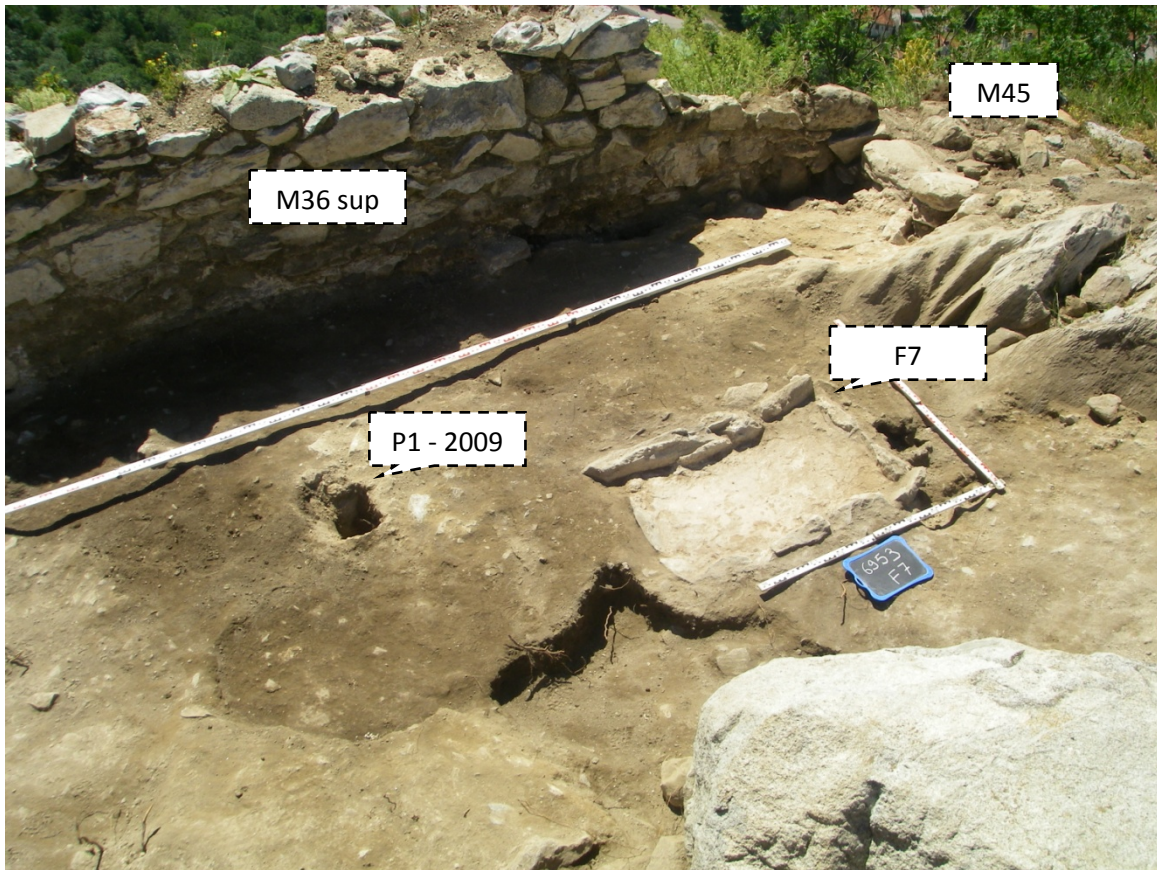
Deux tessons sont antérieurs au Moyen Âge parmi le mobilier.

On a aussi dénombré 5 fragments d'os d'animaux.

F7, entre étapes 1 et 2 : premier château des comtes de Foix, début XIIIe siècle

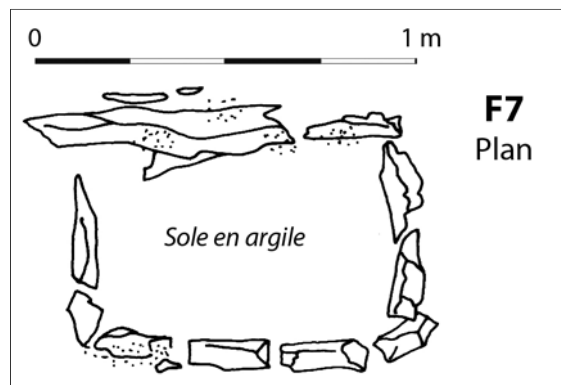
Sous 6953.

Fonctionne au moment de la construction du M36 sup., mais juste à ce moment là. Il fonctionne juste avant la construction du M 49, car il est recouvert par la chaux de la construction de ce mur.



Constitué de 3 couches encadrées de pierres calcaires de formes allongées et équerries.
 La sole est en argile. Elle mesure 4 cm d'épaisseur. Une autre couche d'argile jaune de 3 cm d'épaisseur a été déposée dessous et repose sur un lit de scories (9,875 Kg de scories coulées – 349 éléments) elles-mêmes posées sur la terre de l'U.S. 6956.

La sole mesure 80 sur 50 cm environ.



6956, autour du foyer, sol en terre battue et lambeaux de chaux, entre étapes 1 et 2 : premier château des comtes de Foix, début XIIIe siècle

Sous 6953 contre F7. Il s'agit du sol fonctionnant avec le foyer.

Epaisseur 12 à 14 cm. Faces supérieure et inférieure globalement planes.

Présence autour du foyer 7, dans presque toute la zone.

Cette U.S. a pu être perturbée en grand lors de la construction du M 36 b, elle l'est en tout cas dans par l'encoche de poteau P1-2009 en son centre.

Description U.S. constituée de terre très brune voire noirâtre (PANTONE © 7533), on y rencontre un peu de chaux et de mortier en face supérieure. L'Us est limitée en face inférieure par quelques lentilles de chaux, dont celle qui encadrent la cloison C1-2009 (voir ci-dessous).

Comme 6957, elle remplit une petite tranchée de fondation du M 45 qui est donc antérieure à cette U.S.

L'U.S. contenait 18 tessons de céramiques dont un tesson qui pourrait être antérieur au Moyen Âge.

Un unique bord est éversé à lèvres arrondies et les céramiques médiévales déterminées sont du type non tournées sauf finitions et à cuisson réductrice.

L'U.S. comportait 7 éléments en fer, dont un ardillon de boucle cassé, des tiges de clous et des clous à têtes plates.

Elle contenait aussi 3 éléments en alliage cuivreux, une petite agrafe décorative, un petit clou décoratif sans datation possible et un morceau de petite plaque.

On a aussi dénombré 70 fragments d'os d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait 2 scories coulées pour 70 gr.

Cloison, C1-2009, entre la construction du M 36 sup et celle du M 49

Dans la base de 6956.

Cloison, U.S. en creux dans la chaux.

La cloison était constitué de planche en bois dont on retrouvé des vestiges dans les unités autour.

Une partie a été envoyée pour une datation radiocarbone dont les résultats seront connus au printemps 2010.

Cette U.S. mesurant 1,4 m de long et était constituée d'encoches de formes grossièrement carrées (5) coalescentes.

L'U.S. ne contenait pas de mobilier.



6957, entre étapes 1 et 2 : premier château des comtes de Foix, début XIIIe siècle

Sous 6952, équivalente à 6956.

Épaisseur 12 à 14 cm. Faces supérieures et inférieure en pente (10°) suivant la pente de ce secteur. Repose sur des unités géologiques, bloc de granite ou terre varveuse.

Description U.S. constituée de terre noirâtre, sombre, très chargée en petits charbons (PANTONE © 7532).

Elle ne contient ni ardoise, ni lauze, ni brique.

L'U.S. contenait 4 fragments de céramiques dont un tesson de céramique antérieure au Moyen Âge.

Les 3 céramiques médiévales comportent une forme ouverte, en céramique non tournée et à cuisson réductrice du XIIIe siècle. Un de ses fragments, à surface externe peignée, n'est peut-être pas médiéval.

L'U.S. comportait 2 éléments en fer, dont un possible fragment de douille et un carreau du type C de V. Serdon (XIe-début XVe siècle).

On a aussi dénombré 7 fragments d'os d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait un petit galet rond de 3,8 cm de diamètre en granite poli qui pourrait être une pierre de fronde, ou qui en possède en tout cas le volume et la forme.



6960, lentille, lambeaux de sol ?

Sous 6956 et sous F 7, contre 6962 à laquelle elle est peut-être équivalente.

Épaisseur 2 à 3 cm. Faces supérieure et inférieure globalement planes.

Présence sur 2 m² juste au centre.

Niveau induré (lambeau de sol ?) constitué de terre marron sombre à noire mêlée à des charbons, de la chaux et quelques cailloutis (PANTONE © 7531). Elle ne contient ni ardoise, ni lauze, ni brique.

L'U.S. contenait 2 tessons de céramiques dont antérieures au Moyen Âge.

On a aussi dénombré 7 fragments d'os d'animaux.

6962, lentille, lambeaux de sol ?

Sous 6956 et sous F 7, contre 6960 à laquelle elle est peut-être équivalente.

Épaisseur 2 à 3 cm. Faces supérieure et inférieure globalement planes.

Présence sur 2,5 m² autour de la perturbation du poteau P1-2009, donc dans l'angle M 36 sup et sous M 49.

Niveau induré (lambeau de sol ?) constitué de terre marron sombre et noire mêlée à des charbons, de la chaux (et mortier près du mur 36) et quelques cailloutis (PANTONE © 7532).

L'U.S. contenait 11 tessons de céramiques toutes antérieures au Moyen Âge.

Hormis les céramiques, on a aussi dénombré uniquement 4 fragments d'os d'animaux.

Avant la chaux (antérieur au château des comtes de Foix) :

6967, U.S. perturbée par l'encoche de l'échafaudage

Sous 6956, 6960-62 et 6968 est encochée dedans et la perturbe.

U.S. non fouillée en totalité, arrêt de la fouille à 45 cm de profondeur. Elle passe sous 6968.

Contre le M36 inf, tout comme 6988.

Contre une terrasse ocre située en arrière, à l'opposé du mur 36. On ne sait si cette terrasse est une roche mère géologique ou une unité anthropisée (fouille à poursuivre).

Face supérieure globalement plane sauf là où elle a été trouée par le P1 et face inférieure inconnue (en cours de fouille).

Son épaisseur atteint au moins 70 cm.

Présence sur toute la zone, sauf au niveau de la perturbation 6968 et au-dessus de la MA2, présente partout sous 6956 et sous les niveaux de chaux intercalaires qui sont concomitants de la C1-2009.



Description U.S. constituée de terre noire très dense et granuleuse, sans fragments de briques, ni mortier, ni chaux. (PANTONE © 7531).

On y a découvert une lauze (épaisseur 1,3 cm) taillée biseautée.

Elle ne contenait ni brique, ni ardoise. La chaux n'est présente qu'au contact de la perturbation et en face supérieure de l'U.S. sous forme de petits nodules de chaux pure et de très peu de mortier.

L'U.S. contenait 152 tessons de céramiques très fragmentées. Cette fragmentation comme la mixité chronologique des éléments confirme la perturbation. Il s'agit bien d'un trou réalisé dans une U.S. antérieure au château des comtes de Foix, pendant le château des comtes de Foix : globalement la moitié des céramiques sont antérieures au château comtal et l'autre moitié de cette époque (53 %) ; avec pour ces dernières⁹ des éléments toute de même anciens, de la fin du XIIe siècle ou de la première moitié du XIIIe siècle et

⁹ 90 % de tessons à cuisson réductrice non tournés. Usage massif du lissage externe.

plus du tout d'élément de la seconde moitié du XIIIe siècle. Ces chronologies sont logiques et confirme un bâti du mur d'enceinte en étape 2, sur des niveaux d'occupation ou d'utilisations plus anciens.

On y a découvert un petit fragment de coquillage, possible conque.

On y a aussi découvert 4 fragments de verres, l'un des fragments pourrait être une production de la fin du XIIe siècle ou de la première moitié du XIIIe siècle.

L'U.S. comportait 20 éléments en fer, dont un clou de ferrage du type 5 de N. Portet, 5 fragments de clou à tête plate, 13 tiges de clous et 2 fragments de clou à tête en T de grande taille (assemblage de poutres d'échafaudage ? ou toiture ?)

On y a relevé une monnaie, juste au contact avec la perturbation du poteau (difficile de savoir si elle faisait partie de l'U.S. 6967 ou 6968), obole raimondine en argent émise de 1148 à 1249.

On a aussi dénombré 153 fragments d'os d'animaux et aucune de dent d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait 0,525 kg de scories (15 éléments), dont 90 % de scories coulées et le reste de scories légères.

La poursuite de cet espace sera déterminante pour connaître la chronologie de la partie inférieure du mur 36.



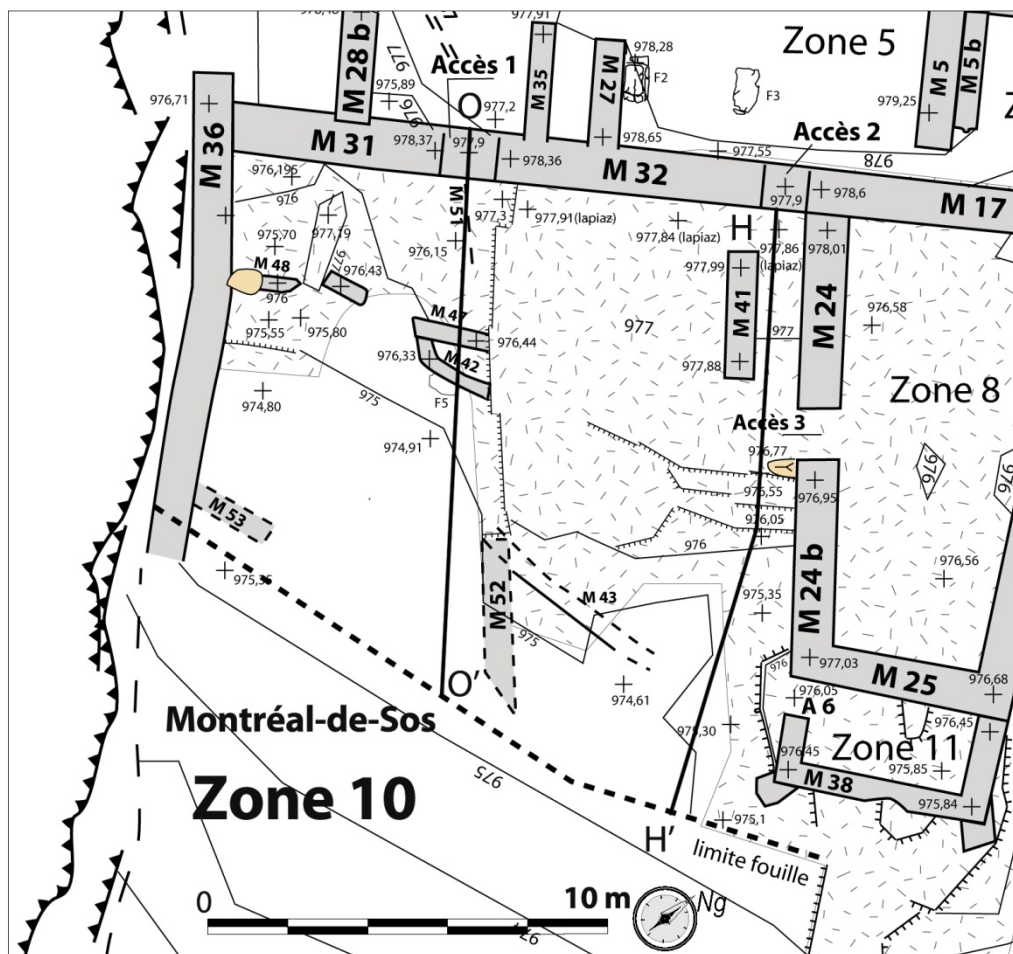
Stratigraphie - Zone 10

Rapide rappel des fouilles antérieures :

La zone 10, comme la zone 6 a livré des épaisseurs d'U.S. anthropisées très importante. L'arasement y était net et a concerné le bâtiment 8 (et donc le 11) et le mur d'enceinte interne (M17-31-32).

Comme partout, les phases 5 et 6 y étaient très représentées, bien chargées en mobilier. C'est de l'étape 4 que date la modification principale de la zone 10 : l'ajout des bâtiments 8 et 11, le percement de l'accès 2, l'aménagement de la circulation entre les A 3 et A 2, celui de la circulation depuis l'accès 2 vers l'ancien accès 1 dont le pied est remblayé, le remblaiement de la carrière entre les accès 6 et 3 et le remblaiement de l'entier secteur A1. L'accès A1, auparavant accessible avec des équidés cesse de l'être et on installe un petit escalier en bois. Dans ces phases, la zone 10 était donc essentiellement un secteur de circulation entre les bâtiments 8 et 11 et le *caput castr* et une entrée du *caput castr*.

En 2008, avait été aperçu en secteur A1 les premiers niveaux antérieurs à ce réaménagement de l'étape 4. Il semblait que le secteur avait été aménagé en crans successifs permettant de monter vers l'accès 1 doté d'une rampe finale et accessible avec des équidés. Ces niveaux étaient environ 1m à 1m20 sous les niveaux postérieurs à l'étape 4.



Dans toutes ces phases et sur tout le secteur, il ne semble pas y avoir eu de couverture et les sols étaient en terre.

Secteurs A1 et A2 confondus

10900, postérieure au Moyen Âge (phase 8)

Herbe superficielle (10 cm) et humus + terre organique fine et légère (très aérée, marron-brun, racinaire dense, pas de fragments de brique, peu de cailloutis et peu ou pas de chaux et de mortier) issue de la pédogénèse post médiévale (10 à 5 cm).

Présente sur tout le secteur mais fouillée cette année dans les extensions seulement. Dans les autres secteurs, elle avait été fouillée les années précédentes.

Face supérieure et face inférieure suivant la pente originelle du secteur.

L'U.S. contenait 152 fragments de céramiques dont 35 céramiques antérieures au Moyen Âge. En proportion, les tessons de céramiques sont très nombreux dans cette U.S. par rapport aux autres mobiliers et aux autres unités étudiées.

Les 117 céramiques médiévales étaient très disparates : on note 2 bords à lèvres en poulie de la seconde moitié du XIVe siècle. On dénombre seulement 3 tessons en céramique à cuisson réductrice et tournée et 18 (15 % des céramiques médiévales) tessons de céramiques à cuisson réductrice et non tournées. On compte aussi 26 tessons (22 %) à cuisson ou post cuisson oxydante mais non tournés, 1 seul tesson de céramique polie modelée (IXe-XIe siècles) et 58 (50 %) fragments de céramiques à cuisson oxydante, tournée dont 12 glaçurées au plomb et 10 à émail stannifère.

On y dénombre aussi 35 fragments de céramiques antérieures au Moyen Âge.

On y a aussi découvert un fragment de verres.

On y a relevé un fragment de coquillage, possible conque d'appel.

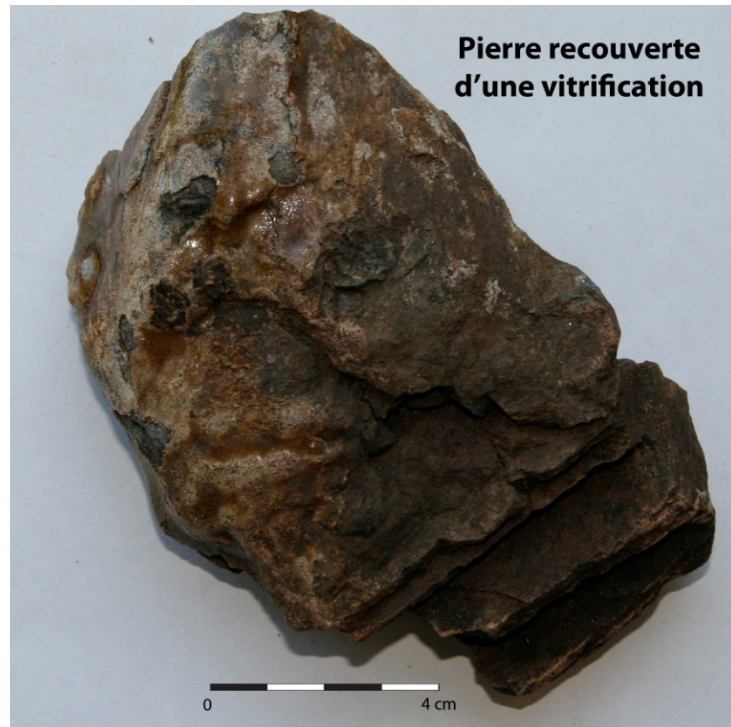
L'U.S. comportait 16 éléments en fer. Parmi les clous on retrouve la perturbation dans la diversité, on dénombre 1 grand clou à tête en T, 4 clous à têtes plates, 1 clou à tête à bâtières, 1 tête de clou losangique, 2 têtes de clous plates, 3 tiges de clous indéterminés et un clou de maréchalerie de type 3 (N. Portet, milieu XIIIe- milieu XIVe siècles). En outre, on a découvert 1 fragment de manche à couteau à semelle qui est postérieur au milieu du XIVe siècle, voire au XVe siècle, 1 petite bouterolle dont on connaît des éléments comparatifs au château de Rougemont dans des contextes XIIIe siècle ou première moitié du XIVe siècle et 1 fragment de plaque en fer.

Elle contenait aussi un clou de chaussure en alliage cuivreux.

On a relevé dans cette unité 5 fragments de lauzes taillées en arrondi, possibles bouchons, d'un diamètre de 5 à presque 10 cm.

Moins épais, un schiste taillé en rond de 4 cm de diamètre pourrait être un jeton de jeu.

On y a aussi découvert une pierre vitrifiée, possible paroi d'un four à chaux. De tels galets avaient été découverts dans la destruction du donjon en zone 6 et c'est donc la 5^e pierre vitrifiée découverte sur le site. Il s'agit toujours de blocs de 15 à 20 cm de long et de 5 à 10 cm de large.



L'U.S. comportait 35 fragments d'ardoises gravées. L'importance numérique de ces fragments est proportionnelle à l'importance des ardoises et des lauzes dans l'U.S. qui s'explique par la proximité avec la destruction et tout particulièrement la première phase de celle-ci, celle des toitures.

On a aussi dénombré 347 fragments d'os d'animaux, mais aucune dent.

Enfin, l'U.S. contenait 18 petites scories (total 175 gr), dont 90 % de scories coulées et le reste de scories légères.

10901, destruction phase 7

Sous 10900. Equivalente à 10100 sur cette zone et à toutes les autres U.S. de la phase 7 sur les autres zones.

Épaisseur 5 cm à 1,5 m (très épaisse le long des murs et notamment au pied des murs du bâtiment 11, moins épaisse au sud de la zone).

Présente sur tout le secteur mais fouillée cette année dans les extensions seulement. Dans les autres secteurs, elle avait été fouillée les années précédentes.

Face supérieure et face inférieure suivant la pente originelle du secteur.

Blocs calcaires taillés provenant de la destruction du bâtiment 8, mêlés avec du mortier de chaux en assez grande quantité. La terre est peu présente, très meuble. Les vides entre les pierres restent nombreux.

L'U.S. contenait 68 fragments de céramiques dont seulement 4 céramiques antérieures au Moyen Âge et surtout une forte proportion de céramiques tournées à cuisson oxydante.

Les 64 céramiques médiévales étaient réparties entre 23 (34 %) céramiques à cuisson oxydante non tournées et 41 tessons à cuisson oxydante et tournés, dont 7 glaçurés au plomb et un à l'émail stannifère. On notera que ce lot de céramiques est beaucoup plus homogène que celui de l'unité 10900.

L'U.S. comportait 7 éléments en fer, dont 2 clous à têtes plates, 2 grandes tiges de clous à tête en T ou à bâtières, 1 fragment de tige de clou, 1 tout petit fragment de dos de lame et 1 fragment de patte de fixation.

L'U.S. comportait 8 fragments d'ardoises gravées et une lauze gravée, ainsi que 2 possibles bouchons en lauzes taillées en arrondis (6 et 4 cm de diamètre) et un possible jeton de jeu dans un schiste taillé en rond (3 cm de diamètre). Comme pour l'U.S. 10900, la présence d'un grand nombre de lauzes et ardoises gravées ou pas, s'explique par le fait que l'interface entre ces deux U.S. est constituée par la destruction des toitures et des charpentes des bâtiments.

On a aussi dénombré 94 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 7 dents ou fragments de dents.

Enfin, l'U.S. contenait 0,425 kg de scories (6 éléments), dont 90 % de scories coulées et le reste de scories légères.

A ces mobiliers s'ajoutent ceux qui étaient situés dans les derniers centimètres en bas de cette unité et qui ont été numérotés 10901 inf, soit :

9 éléments en fer, 1 clou à têtes plates, 4 têtes plates de clous et 4 tiges de clous.

Un élément en alliage cuivreux, fragment de traverse distale d'une boucle, connu dans des contextes XIVe siècle.

76 fragments et os d'animaux, un lot d'esquilles d'os et 7 dents ou fragments de dents.

Et une petite scorie coulée (5gr.).

Secteur A1

10902, remblai (XIVe s., phase 5 ou 6 ?)

Sous 10901 ou 10100. Equivalente à 10606 (fouille 2008)¹⁰.

¹⁰ En 2008, l'U.S. 10606 avait permis la découverte de :

L'U.S. contenait 100 tessons de céramiques dont un fragment de faïence émaillée du XIVe siècle dont 2 autres éléments sont présents dans les U.S. 10602 et 10671.

Elle contenait aussi 13 tessons antérieurs au Moyen Âge dont 6 fragments d'amphores de la Tène finale, et des éléments antiques ou du second âge du fer ou du début de l'Antiquité.

Les autres tessons, 224 fragments médiévaux, sont du même type que ceux découverts dans l'U.S. 10602, ce qui confirme la proximité des deux unités : on dénombre 32 (14,3 %) fragments de céramiques à cuisson réductrice ou mixte et non tournées dont des bords éversés, éléments antérieurs au XIVe siècle ; 5 bords en lèvres à poulie de la seconde moitié du XIVe siècle ; 84 tessons (37,5 %) de céramiques à cuisson oxydante et tournées de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle ; 92 (41,1 %) tessons de céramiques à cuisson réductrice et tournées du XIVe siècle ; 9 (4 %) tessons de la fin du Moyen Âge dont 6 tessons de faïences à émail stannifère ; 1 fragment de trompe d'appel et 1 tesson médiéval mais indéterminé.

Épaisseur 5 à 20 cm. Face supérieure et face inférieure suivant la pente originelle du secteur.

L'U.S. couvre toute la largeur du secteur A1 soit plus de 6 m et est présente en bas de la zone (12 m² au total), au pied du lapiaz.

U.S. constituée de terre marron fine et aérée par un réseau de radicelles mais plus dense que celle de l'U.S. 10901 et plus sombre (PANTONE © 462) car elle contient beaucoup moins de chaux et de mortier de chaux.

Présence de lauzes taillées fragmentées et moins nombreuses : elles ne constituent nullement un niveau et sont situées au cœur ou en bas de l'U.S.

La partie inférieure de l'U.S. a de plus livré 32 fragments de céramiques médiévales, qui montrent une certaine évolution dans les proportions de céramiques et annoncent le changement d'U.S., le remblai étant posé sur des U.S. de phases plus anciennes (fouilles en cours). On dénombre dans les derniers centimètres de l'U.S., 2 tessons de céramiques à cuisson réductrice tournée du XIVe siècle, 1 tesson médiéval mais indéterminé, 4 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle et surtout 25 (78 %) tessons de céramiques antérieures au XIVe siècle à cuisson réductrice, non montées au tour, dont 2 bords éversés.

En plus, dans sa partie inférieure, plus chargée en mobilier, l'unité contenait aussi 28 tessons antérieurs au Moyen Âge. Parmi ces derniers on dénombre 5 fragments protohistoriques, 6 fragments de panses d'amphores de la Tène finale, 6 tessons de céramiques du second âge du Fer ou du début de l'Antiquité.

On a récolté dans cette unité, une cinquantaine d'éléments ferreux. On y dénombre des fragments sans forme, des tiges de clous (19), des clous à tête plate (16), des clous de charpente (2) à tête en T, deux clous de maréchalerie qui pourraient être du XIIIe siècle pour l'un et du dernier tiers du XIIIe siècle ou première moitié XIVe siècle pour l'autre, un crampon complet, une tête martelée de poinçon, ciseau à pierre ou autre outil et 3 fers de trait ou fragments de fer du type A (Serdon), des XIIIe-XIVe siècles.

En situation inférieure de cette unité a été découverte une dent de peigne à carder et 3 tiges de clous.

On y a découvert 2 éléments en alliage cuivreux, dont une applique identique à celle du premier tiers du XIIIe siècle découverte dans l'U.S. 10602 et une extrémité de chape et 1 autre en situation inférieure, fragment de tôle d'applique.

L'unité contenait aussi une paillette en plomb comparable à une autre, découverte en 2007.

On a aussi exhumé de cette unité un fragment de cordon pincé en verre datant du bas Moyen Âge. L'U.S. comportait un possible bouchon en schiste épais, un possible pion taillé en rond dans une ardoise et une ardoise gravée.

En outre, on dénombre 2 dés en os travaillé dans cette U.S.

On a aussi dénombré 393 fragments d'os d'animaux et os, un lot d'esquilles et 49 dents ou fragments de dents.

Elle contenait 3,150 kg de scories (40 éléments), surtout en position inférieure de la couche, probablement utilisées pour grossir le remblai, d'autant que comme dans les autres U.S. de la zone 10 ces scories sont petites, bien plus fragmentées que celles que l'on retrouve en zones 6 ou 7. Elles ont donc pu être brisées pour les intégrer au remblai 10606.

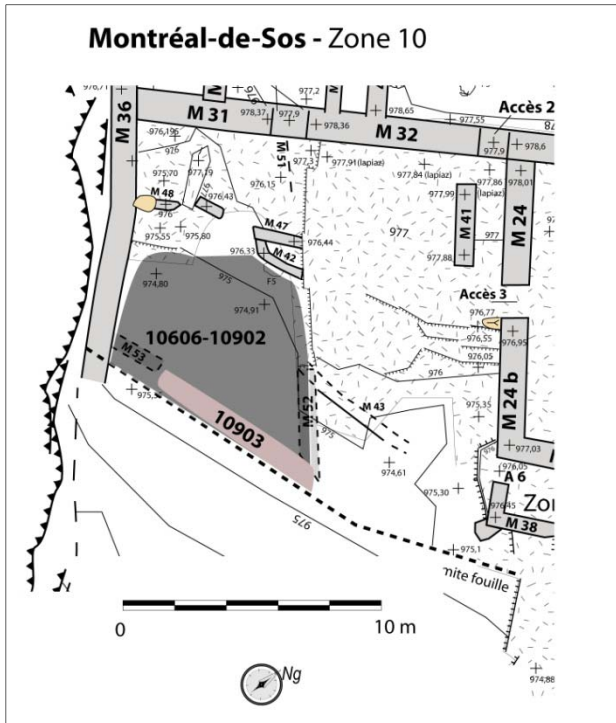
On a découvert dans cette unité, un denier tournois émis entre 1307 et 1310.

On a aussi découvert en situation inférieure un fragment en verre de datation indéterminée et 118 os d'animaux ou fragments et 17 dents.

Enfin, l'U.S. contenait une monnaie d'époque Moderne (frappée de 1634-43 – double de Sedan). Cet élément Moderne reste isolé et pourrait provenir de la perturbation qui était au-dessus : le mur pastoral 43 fouillé en 2007¹⁰.

Elle contenait aussi un tournois de Philippe-le-Bel, émission de 1307-1310.

On y rencontre aussi de petits nodules de chaux pures, du gravier, quelques petits morceaux de briques très fragmentées, quelques rares charbons de bois et peu de galets le gravier étant essentiellement caillouteux.



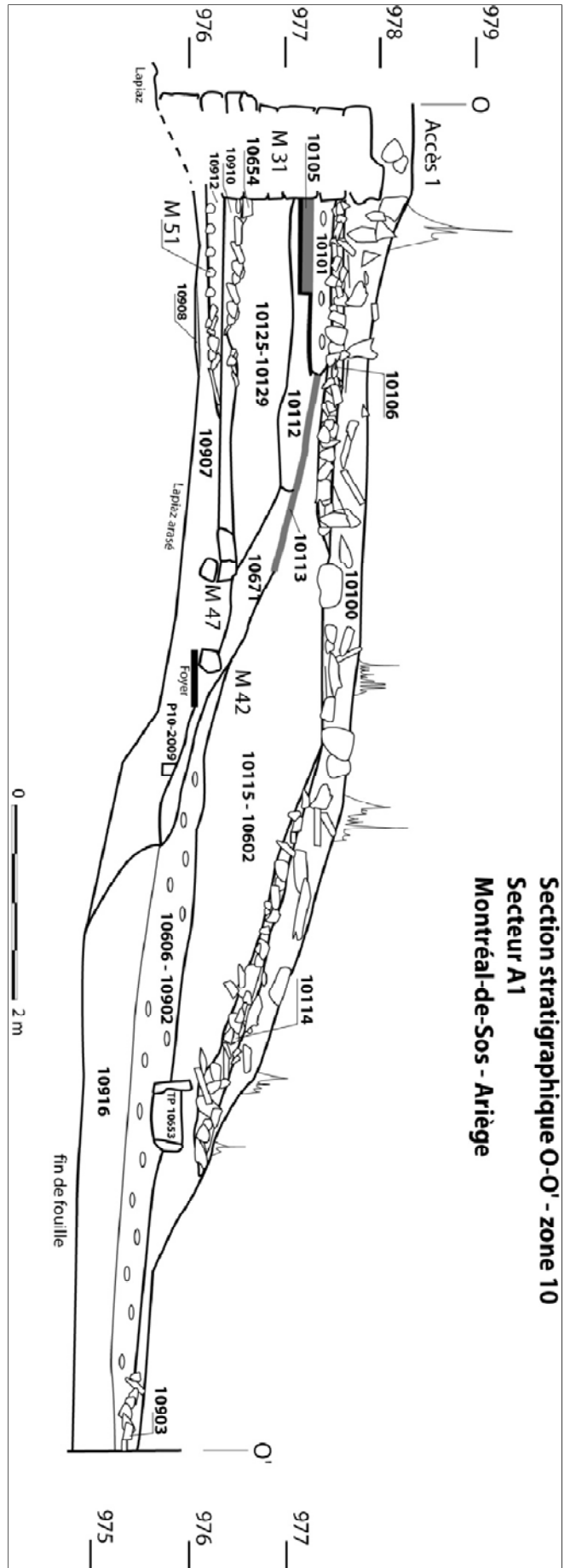
Elle repose parfois sur du lapiaz, dans les parties où celui-ci est le plus élevé en altitude (loin de la berme inférieure de la zone 10).

Sinon, elle repose sur un autre remblai, coté U.S. 10916 et décrit ci-dessous ou sur la lentille 10906 qui semble peut-être équivalente.

L'U.S. contenait 4 tessons de céramiques, 1 tesson antérieur au XIVe siècle et 3 fragments de panses en céramiques à cuisson oxydante et tournées.

On a aussi dénombré 32 fragments d'os d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait 3 petites scories légères (10 gr au total).



10906, lentille, remblai équivalent à 10902.

Sous 10902.

Épaisseur 2 à 5 cm.

Présence sur 1,5 m² (voir plan).

U.S. constituée de terre ocre, légère (PANTONE © 465), comportant de nombreux cailloutis et galets mêlés. On y rencontre ni ardoise, ni brique, ni chaux ou mortier de chaux.

L'U.S. contenait un unique tesson de céramique, fond plat de céramique à cuisson oxydante et tournée, glaçurée avec une glaçure au plomb.

L'U.S. comportait 4 éléments en fer, 1 tête de clou plate et 1 autre possible, 1 tige aux deux extrémités aplanies et 1 petit crochet possédant un axe de rotation, utilisé pour la fermeture d'une porte de meuble (type armoire) et daté des XIIIe-XIVe siècles.

On a aussi dénombré un fragment d'os d'animal.

10914, remblai sous 10902/10906, phase 3a

Sous 10902 et 10906.

Contre 10916 et M 36.

Épaisseur 12 à 15 cm. Faces supérieure et inférieure régulières, en pente légère suivant la pente du secteur.

Présence sur 6 m² à l'ouest et basse du secteur A1. Au même niveau à l'est, près du M 53, elle est remplacée par l'U.S. 10916. Entre les deux, un chicot de lapiaz retaillé suivant la pente forme séparation.

U.S. assez informe, constituée de terre hétérogène généralement marron (PANTONE © 463). Elle comportait de nombreux fragments de chaux et de mortier de chaux. La base de l'U.S. comporte nettement plus de blocs calcaires, équarris. Il semble qu'elle ait été déposée en deux étapes, d'abord des blocs et déchets de taille puis de la terre bigarrée peut-être parce que récupérée à plusieurs endroits différents.

L'U.S. contenait 50 tessons de céramiques dont 12 céramiques antérieures au Moyen Âge.

Les 38 céramiques médiévales sans éléments tardifs de la seconde moitié du XIVe siècle, mais avec des éléments antérieurs au XIVe siècle et d'autres de la première moitié du XIVe siècle. L'analyse du mobilier compare cet ensemble à ceux contenus dans les U.S. 6950 et 6951 (secteur PP).

L'U.S. comportait 10 éléments en fer, dont 1 tête de clou plate, 2 tiges de clous, 1 maille ronde et forgée de cotte de maille, 2 carreaux d'arbalète du type A de V. Serdon (XIIIe-XIVe siècles), 1 petite plaque carrée et percée en son centre et 1 clou de maréchalerie du type 3 de N. Portet.

On a aussi dénombré 217 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 12 dents ou fragments de dents.

On y a retrouvé un possible jeton de jeu, schiste taillé en rond de 4 cm de diamètre.

Enfin, l'U.S. contenait 11,975 kg de scories assez fragmentées (290 éléments), dont 87 % de scories coulées et le reste de scories légères. On y dénombre quelques gros éléments, des parois de four formées. Soulignons parmi cette série de remblai, la plus grande concentration de scories dans cette U.S. que dans les autres U.S. Ce qui pourrait suggérer que l'on a pris le remblai près d'un four à réduction. Par contre le peu de scories dans les autres U.S. de ce remblai en bas du secteur A1 n'indique pas que ce four soit proche et que les scories aient été intégrées au remblai après sa dépose.

10903, remblai de blocs en couronne, même phase que 10902. Ce remblai élargissait le terrassement du bas du secteur A1. Phases 5 ou 6, plutôt mise en place étape 4 et utilisation phase 5 (mobilier à rapprocher de l'U.S. 10916).

(Voir plan ci-dessus, chapitre 10902)

Sous 10901/10900, sur ou plus rarement sous 10902 (mais peut-être uniquement parce que 10902 a glissé avec la gravité est venue recouvrir 10903. Au départ, elles étaient probablement l'une contre l'autre.

Épaisseur 10 à 35 cm. Faces et inférieure globalement planes, suivant la forme des blocs.

Le plan de l'U.S. est en couronne. Elle couvre une longueur de près de 6 m sur une largeur de 80 à 90 cm.



U.S. constituée d'une couronne de petits blocs calcaires avec quelques ardoises de toiture taillées, le tout disposé en bas du secteur A1 sur un mètre de large maximum et tout le long du secteur. La terre qui s'insère dans ces blocs est brune, fine et dense du type 10902.

L'U.S. contenait 78 fragments de céramiques dont 13 céramiques antérieures au Moyen Âge.

Les 65 céramiques médiévales étaient majoritairement à cuisson oxydante et tournées, ce qui rattache l'unité aux phases 5 et/ou 6. On dénombre 12 tessons en céramiques à cuisson réductrice tournées,

51 tessons de céramiques (78 %) à cuisson oxydante et tournée (dont 5 glaçurés marron ou jaune sur face externe productions de la fin du XIII^e siècle ou de la première moitié du XIV^e siècle, dont 7 tessons glaçurés au plomb et dont 1 lèvre en poulie de la seconde moitié du XIV^e siècle) et 2 tessons de céramiques à cuisson oxydante de montage indéterminé. On notera l'absence de tessons de marmites à anses coudées.

L'U.S. comportait 13 éléments en fer, dont 1 tige de clou, 2 clous à tête plate, 1 clou à tête en bâtière, 1 clou de maréchalerie du type 3b de N. Portet, deux fragments de douilles de

fer de trait de type A de V. Serdon (XIIIe-XIVe siècles)¹¹, 1 fragment de lame, 1 possible broche de charnière et 4 fragments de douilles.

L'U.S. comportait 5 fragments d'ardoises gravées surtout dans sa partie supérieure, ce qui s'explique par sa proximité avec la destruction très fine dans ce secteur.

On a aussi dénombré 107 fragments d'os d'animaux, mais aucune dent ou fragment de dent.

Enfin, l'U.S. contenait 100gr de scories (8 petits éléments), dont 65 % de scories coulées et le reste de scories légères.

10916, gros remblai, étape 4 et phase 5

Sous 10902-6 (même surface – voir plan ci-dessus), 10914 ou 10903 (ou la lentille 10906). Parfois, mais rarement directement sous l'herbe. Equivalente chronologiquement à 10915 et 10903, posée en étape 4 ou phase 5 et servant de remblai au cours de la phase 5.

Contre 10914 et M52.

Épaisseur d'au moins 50 à 70 cm (fouille en cours). Face supérieure globalement plane mais nettement ondulée : ce remblai a pu être grossièrement décaissé. Face inférieure inconnue sauf en haut, où elle repose sur 10907 et suit la pente normale du secteur.

Présence sur la moitié est et basse du secteur A1. Au même niveau à l'ouest, près du M 36, elle est remplacée par l'U.S. 10914.

U.S. constituée de terre brune claire fine et aérée, parfois pourtant un peu grumeleuse (agrégats autour de graviers ou de galets), (PANTONE © 4635). On y rencontre des morceaux d'ardoises taillées et de lauzes assez fragmentés, des fragments de briques, des morceaux de charbons de bois et des nodules de mortier de chaux.

L'U.S. contenait 183 tessons de céramiques dont 50 céramiques antérieures au Moyen Âge, ce qui représente une proportion importante, mais qu'il faut analyser comme un matériel issu du déplacement de l'unité plutôt qu'un signe d'ancienneté de l'unité, ceci au regard du diagramme stratigraphique.

Les 132 céramiques médiévales comportaient d'ailleurs des formes de la seconde moitié du XIVe siècle (marmites à anses coudées et lèvres en poulie) ce qui semble sceller cette U.S. Les tessons sont très diversifiés, signe de la perturbation par utilisation en remblai d'une ou plus vraisemblablement plusieurs terres déjà chargées de mobiliers. On dénombre parmi ces tessons médiévaux, 1 tesson polie qui pourrait être daté des IXe-XIe siècles, 33 (25 %) tessons de céramiques à cuisson réductrice et tournées, 1 tesson à cuisson réductrice non tourné et 28 tessons à cuisson réductrice sans précision, auxquels s'ajoutent 29 (22 %) tessons à cuisson oxydante et tournée dont un fond de vinaigrier (milieu XIVe siècle) et des céramiques glaçurées au plomb et 8 tessons de céramiques à cuisson oxydante non tournée.

¹¹ A rapprocher des éléments identiques de l'U.S. 10914 et de ceux de l'U.S. 10916 ?

On y a aussi découvert 2 fragments de verre.

L'U.S. comportait 30 éléments en fer, dont 1 fragment de tête de marteau dont les pointes d'arrache clous sont très usées et que l'étude du mobilier propose de placer dans le XIVE siècle, 7 tiges de clous, 1 tête de grand clou en T, 4 têtes plates de clous et 8 clous à têtes plates, 1 morceau de petite bouterolle de fourreau de couteau, 1 fragment de crampon de menuisier, 1 fragment d'éponge de fer d'équidé, 1 petit bougeoir à douille, 1 petit fragment informe et 2 douilles et pointes de fers de trait du type A de V. Serdon.

L'U.S. comportait un fragment d'ardoise gravée.

On a aussi dénombré 437 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 51 dents ou fragments de dents.

Enfin, l'U.S. contenait 1,1 kg de scories (44 éléments), dont 70 % de scories coulées et le reste de scories légères.

10925, remblai, étape 4 et phase 5 (même fait que 10916 ?)

Sous 10902 ou 10903. Contre 10916. Equivalent à 10916, posée en phase 4 ou 5 ?

Epaisseur 6 à 20 cm. Faces supérieure et inférieure régulières, en pente suivant la pente du secteur. Posée sur 10907.

Présence à mi pente dans ce secteur, juste sous le M 42 et à la base du F5. Recouvre le P10-2009 et l'U.S. 10907.

U.S. très proche de 10916, mais sur une surface un peu différente, bien qu'adjacente. Elle est constituée de terre brune un peu grumeleuse (agrégats autour de graviers ou de galets), (PANTONE © 463). On y rencontre des fragments d'ardoises taillées et de lauzes assez fragmentés, des fragments de briques, des morceaux de charbons de bois et des nodules de mortier de chaux.

La différence entre les deux U.S. a été faite à la faveur d'un petit dénivelé, sorte de micro-terrasse non matérialisée par un mur, mais où l'on note quelques galets morainiques au contact. Il y a donc vraiment deux remblais différents lors de leur pose et le dénivelé est probablement voulu et stabilisé par cette pose différentielle et partitionnée par les galets. Ce remblaiement en deux étages crée et stabilise un cran nécessaire dans la montée vers l'A1.

L'U.S. contenait des nodules de minerais de fer pur.

L'U.S. contenait 107 tessons de céramiques dont 23 céramiques antérieures au Moyen Âge. Leur nombre important est à rapprocher de la diversité et de la fragmentation des tessons médiévaux et s'explique probablement par le fait que ce remblai était constitué d'apport(s) de terre(s) contenant des mobiliers anciens quand il a été mis en place.

Les 84 céramiques médiévales comportaient des éléments de la seconde moitié du XIVE siècle, ce qui scelle l'U.S. (8 fragments de marmites à anses coudées). Les céramiques médiévales sont réparties entre 41 (49 %) tessons de céramiques à cuisson réductrice et tournés, auxquels s'ajoutent 4 tessons de céramiques à cuisson réductrice sans précision sur le montage et 10 tessons de céramiques toujours à cuisson réductrice mais non

turnés. On a aussi récolté 13 tessons de céramiques à cuisson oxydante et non tournés, 11 tessons tournés dont un glaçuré au plomb et 5 à cuisson oxydante mais de montage indéterminé.

L'U.S. comportait 23 éléments en fer, exclusivement ou presque des clous, dont 2 clous à têtes plates, 5 têtes plates de clous, 2 tiges de clous, 1 grand clou décoratif à tête en pointe de diamant, 6 tiges de clous à têtes en T ou à bâtières, 8 autres tiges ou fragments de tiges de clous et 1 pièce indéterminée.

On a aussi dénombré 177 fragments d'os d'animaux, sans aucune dent ou fragment de dent.

Enfin, l'U.S. contenait 0,525 kg de scories (13 éléments), dont 75 % de scories coulées et le reste de scories légères.

10927, XIVe s, comblement en avant d'une terrasse, égale ou peu antérieur à 10916 (début phase 5 ou fin phase 3b ?).

Sous 10916, mais peut-être équivalent.

U.S. délimitée artificiellement (sans différence de faciès) à partir du niveau de l'apparition du fait de la terrasse creusée dans 10907. U.S. de même faciès que 10916. S'étendant entre la terrasse 10907 et le M 53. Sur 1,32 à 0,91 m de large et sur toute la largeur du secteur A1 (5 m de large, soit sur une surface d'environ 5 m²).

Fouille en cours, elle comble la tranchée à l'arrière du mur de terrasse 53 et est donc concomitante à la mise en place de ce mur.

Épaisseur au moins 30 cm.

Face supérieure abstraite à niveau de la terrasse, face inférieure non connue (fouille en cours).

L'unité comportait 22 tessons de céramiques, dont des éléments du XIVe siècle et aucun élément antérieur au Moyen Âge.

Elle ne contenait pas non plus de mobilier métallique.

Enfin, l'U.S. contenait 18 petites scories (175 gr au total), dont 60 % de scories coulées et le reste de scories légères.



Le remblaiement du bas du secteur A1 semble s'être effectué au cours de la phase 3 et a été complétée en étape 4 ou en phase 5 et a servi sous la forme d'un espace en terre battue de pente + ou - 15 ° durant les phases 5 et 6.

Il a été déposé en couronnes, en posant les remblais suivant la pente contre le lapiaz ou la terre ocre 10907.

On a d'abord posé les remblais 10927 et 10925, puis de suite après mais un peu plus bas le remblai 10916 et en dernier le remblai 10903 (cailloux en couronne en bas pour retenir la terre). Par-dessus ce dernier on est venu poser une petite couche de finition, l'U.S. 10902. Cette opération qui se présente en plusieurs couches différentes parce que les apports de terre et de cailloux se sont effectués en plusieurs étapes a probablement été réalisée en deux étapes entre la phase 3 (fouille en cours et précisions à rechercher sur la fouille 2010) et la phase 5.

Elle est à rapprocher de la construction du mur 53 qui est en cours de fouilles ;

Elle réorganise totalement le secteur A1 en le relevant : le *caput castris* apparaît dès lors moins perché. Mais ces remblais ne servent pas à la circulation équestre (voir conclusions 2008) et c'est probablement le long du mur 53 que l'on laisse les équidés, ce qui est souligné par la découverte d'une chaîne d'attache d'équidé associé à ce mur en face externe. Au-dessus, sur ces remblais, la circulation s'effectue durant les phases 5 et 6 à pied vers le bâtiment 8 ou l'accès 1 muni d'un petit escalier de bois.

Ce grand remblaiement du bas du secteur A1 s'effectue en même temps que celui du haut du secteur A1, au pied de l'accès 1 et au moment de la construction du bâtiment 8 et percement de l'accès A2.

Il est concomitant du comblement de la carrière en secteur A2 (voir ci-dessous) par les U.S. 10915/10702-4.

10928, comblement à l'avant du M 53. Phase 5 ou 6.

Sous 10900.

Épaisseur au moins 30 cm. Fouille en cours.

Sous 10916, mais peut-être équivalent. Séparée de 10927 par le mur 53.

U.S. délimitée au niveau de l'apparition du M 53. U.S. de même faciès que 10916 ou que 10927. S'étendant à l'aval du M 53. Sur 1 m de large et sur toute la largeur du secteur A1 (5 m de large, soit sur une surface d'environ 5 m²).

Fouille en cours, elle a pu être produite par le glissement par gravité de l'U.S. 10916 qui vint combler l'avant du M53.

Épaisseur au moins 30 cm.

Face supérieure abstraite à niveau du mur, face inférieure non connue (fouille en cours).

U.S. constituée de terre marron assez sombre, granuleuse et dense (PANTONE © 462).

Elle contenait 7 tessons de céramiques, des éléments médiévaux mais divers avec au moins un tesson antérieur au XIV^e siècle mais aussi un bord à lèvre en poulie de la seconde moitié du XIV^e siècle. Le mélange semble confirmer la qualité de remblai prélevé sur des sols du site alors que ceux-ci contiennent de nombreux mobiliers. Cet état est caractéristique des U.S. mises en place à partir de l'étape 4.

Enfin, l'U.S. contenait 5 petites scories (70 gr au total), dont 72 % de scories coulées et le reste de scories légères.

10923, fondation du M 52 sur le lapiaz, fin XIVE siècle ou début XVe siècle, phase 6 ?



Sous M 52 (même surface) et contre 10916.

Epaisseur 3 à 10 cm. Faces supérieure et inférieure régulières, en pente légère suivant la pente du secteur.

Présence uniquement sous le M 52 et juste en avant sur une surface rectangulaire de moins de 2 m². Recouvre le lapiaz arasé.

Description U.S. constituée de terre fine et marron claire, mêlée à un fin cailloutis et à quelques nodules de chaux bien blanche (PANTONE © 4635). Elle ne contenait ni brique, ni ardoise, ni lauze.

L'U.S. contenait un unique tesson de céramique qui pourrait être protohistorique.

L'U.S. comportait 3 éléments en fer, dont 1 fer de trait du type A de V. Serdon, 1 autre du type M (fin du XIVE siècle ou XVe siècle ? suivant des éléments comparatifs) et 1 tige de clou.

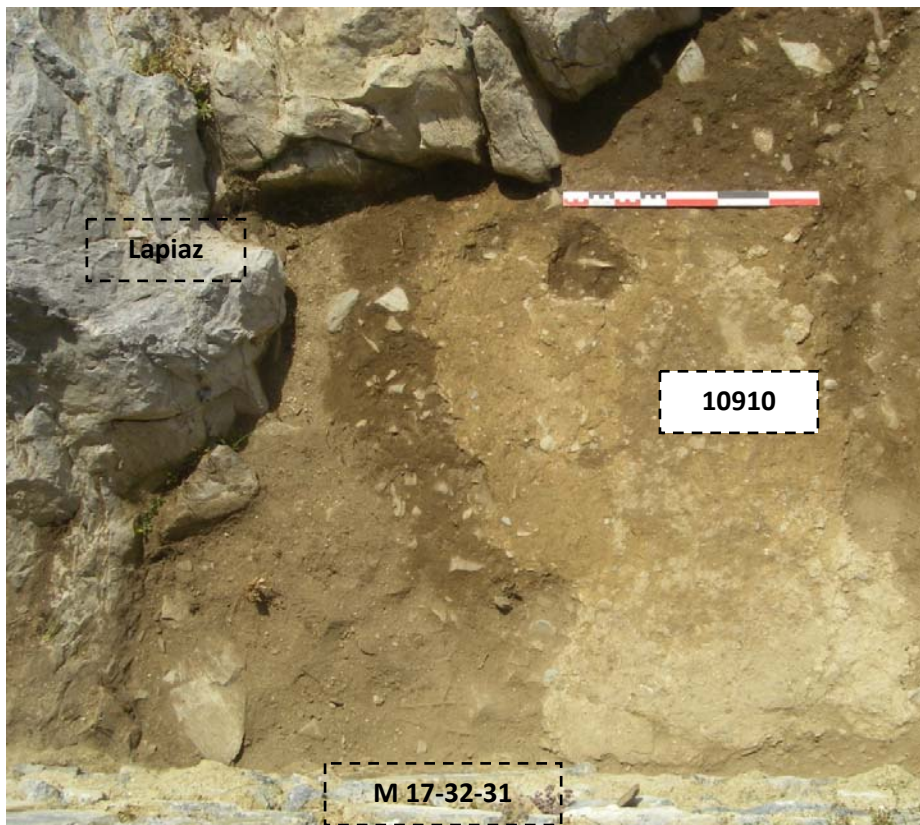
On a aussi dénombré 23 fragments d'os d'animaux.

Enfin, l'U.S. contenait 2 scories coulées (50 gr au total).

U.S. antérieures au XIVE siècle

10910, lambeau d'un sol posé en étape 2, utilisé en phase 3.

Sous 10654 (U.S. fouillée en 2008).



Présence près du mur d'enceinte interne, au pied de l'accès 1 et dans l'angle entre le mur 17-31-32 et le mur d'enceinte externe 36.

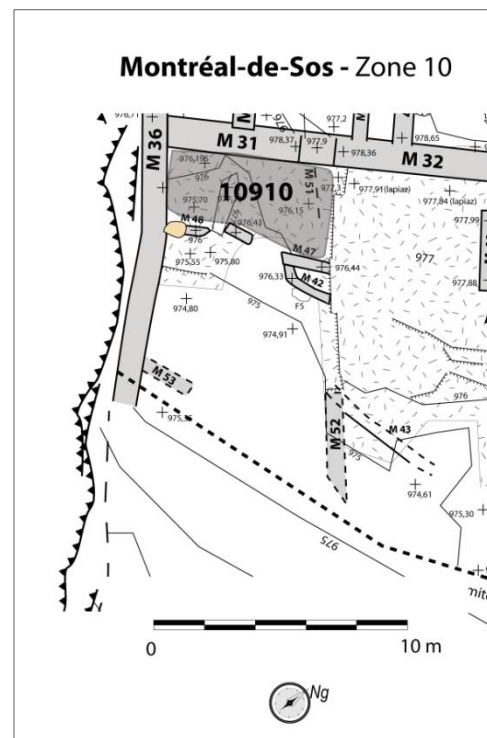
Posé sur le lapiaz taillé. Son niveau supérieur est celui de la rehausse du mur d'enceinte interne M17-31-32. Il couvre donc la fondation de ce mur de l'étape 2. Elle couvre le mur juste sous la semelle débordante de la fondation. Le fait qu'elle ne recouvre pas entièrement cette semelle de fondation pourrait indiquer qu'elle a été arasée, décaissée et que nous n'en fouillons qu'une partie.

Elle l'aurait été pour mettre en place en étape 2 avec la circulation qui permettait l'accès à A1 par mulets.

Epaisseur 30 à 50 cm. Faces supérieure et inférieure globalement planes. La face supérieure de l'U.S. remonte à peine contre le mur. Elle correspond à la retaille du lapiaz en marche au pied du mur 17-31-32.

L'U.S. s'étend jusqu'au sommet du M48 qu'elle recouvre un peu, mais ce recouvrement peut-être dû à la gravité est postérieur à la mise en place du remblai. Le M 48 la limite.

Sous cette U.S. et en l'absence de tranchée de fondation pour la construction des M 17-31-32 (enceinte interne, étape 2) et du M 36 (enceinte externe, étape 1 ou 2 ?), il faut



supposer que le secteur a été arasé et que l'on rencontrera une rupture dans la chronologie par la perte d'U.S. décaissées pour la construction. L'U.S. repose sur le lapiaz aplani artificiellement.

U.S. constituée de terre marron fine mêlée à de petits graviers, galets et cailloutis mélangés (PANTONE © 463). Sa face supérieure est constituée d'une gangue de mortier de chaux plus ou moins bien conservée. Cette gangue forme des lambeaux de sol. En-dessous du mortier induré, la terre est mêlée à du mortier de chaux, notamment près du mur et des grosses gangues de chaux qui constituent la base du M 17 sous l'accès 1. On note quelques radicelles et l'unité devient très organique proche du lapiaz. On y a relevé quelques petits fragments d'ardoises taillées et des charbons.

L'U.S. contenait 9 fragments de céramiques toutes médiévales et toutes non tournées, 2 à cuisson réductrice et 7 à cuisson oxydante et dont l'analyse du mobilier montre la fragmentation, relève le caractère très micacé et souligne que ce lot pourrait être antérieur au XIVe siècle, ce que confirme le diagramme stratigraphique.

L'U.S. comportait 7 éléments en fer, uniquement des fragments ou des clous à têtes plates.

On a aussi dénombré 154 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 3 dents ou fragments de dents.

10919, premier remblai au pied des murs dans l'angle 36/31-17, étape 2.

Sous 10910. Probablement équivalente. Uniquement dans l'angle M 36 et M 31-17 sur 1 m² et 20 cm d'épaisseur maximum. Posé sur le lapiaz non fissuré donc presque étanche. Épaisseur 5 à 20 cm (en cuvette). Face supérieure globalement plane, face inférieure concave suivant le lapiaz.

U.S. constituée de terre bien brune grasse et probablement hydromorphe mêlée avec de tout petits galets et cailloutis mais peu dense (PANTONE © 462). On y note quelques rubéfections peu étendues et peu marquées.

L'U.S. contenait un unique tesson de céramique piégé antérieur au Moyen Âge.

U.S. antérieures au château des comtes de Foix

10926, lentille rubéfiée sur 10907

Sous 10925.

Épaisseur 1 cm. Faces supérieure et inférieure globalement planes. Présence sur 65 cm² seulement.

U.S. constituée de terre marron rougie, rubéfiée (PANTONE © 478).

Elle ne contenait aucun mobilier.

10912, terre et mur arasé passant sous le M17-31-32 enceinte externe. Mur et U.S. antérieurs au château des comtes de Foix. Phase 0 f ou plus ancienne ?

Sous 10910.

Épaisseur 5 à 25 cm. Face supérieure globalement plane et face inférieure concave reposant sur 10907.

N'est présente qu'en secteur A1, et seulement en haut, au pied de l'accès A1, sur 1,2 m² (longueur 2,1 m, axe 122,5°/302,5°).



U.S. constituée de terre assez sombre marron à noire (tout à fait comparable à l'horizon des terres noires découverts en zone 6) car très charbonneuse mais dans laquelle les charbons sont tellement fragmentés qu'ils sont quasiment invisibles à l'œil nu (PANTONE © 7531). Elle comporte des blocs de gneiss (et plus rares micaschistes) équarris¹², des galets de dépôts aréniques et morainiques non travaillés (très émoussés) et des fragments de lauzes dont une grande lauze (pas de calcaires). Celle-ci comporte un travail de taille très régulier et biseauté sur un côté. Deux côtés sont à angles droits. Elle mesure 25 cm dans sa plus grande largeur et 32 dans sa plus grande longueur.

Elle est formée de la même qualité de pierre que la sole du foyer 5.

¹² Reprennent surtout les litages des gneiss et des micaschistes. Les granites sont moins travaillés.

Le mur (51) qu'elles constituaient comporte encore deux assises à quelques endroits et est long de 2,4 m jusqu'au mur d'enceinte interne sous lequel il se poursuit tout comme l'U.S.

En fait l'U.S. l'encadre et le mur 51 -ou plutôt ces vestiges- est mêlé avec l'U.S. L'U.S. se poursuit sous le mur d'enceinte (17-31), sous l'accès 1 et doit correspondre aux vestiges de M 37 qui avaient été fouillés en zone 9 (fouille et rapport 2006).

L'axe du mur est celui de l'U.S. Il était réalisé en pierres sèches (voir étude du bâti ci-dessous).

Entre cette U.S. et la suivante (10907) ou le lapiaz, on note quelques vides non comblés de l'ordre du dm^3 , notamment dans la partie détruite des vestiges du mur.

L'U.S. contenait deux fragments d'une même plaque foyère, en argile grise appliquée sur un agrégat de graviers.

L'U.S. contenait 108 tessons de céramiques dont 81 céramiques antérieures au Moyen Âge.

Les 27 fragments de céramiques médiévales étaient réparties entre 2 tessons qui évoquent des productions carolingiennes et des tessons tous antérieurs au XIII^e siècle.

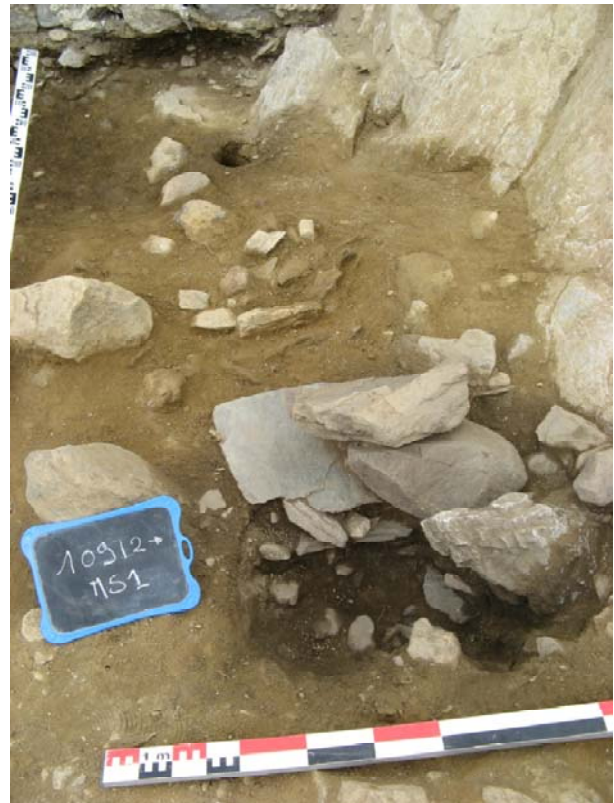
On se retrouve dans la même situation qu'en 6988 :

Soit, on analyse les céramiques médiévales dénombrées dans l'U.S. :

- Comme des éléments résiduels qui se sont enfoncés dans une U.S. plus ancienne.
- Comme des éléments datant de l'U.S., cette dernière

contenant beaucoup d'éléments anciens parce qu'elle était constituée de terre prélevée sur le site.

En tout cas, cette unité est antérieure au château des comtes de Foix, tout comme le F 8. En outre, nous avons envoyé une datation radiocarbone sur cette U.S. dans l'espoir d'avoir plus d'informations.



L'U.S. comportait 7 éléments en fer, dont 4 têtes de clous plates, 2 tiges de clous et 1 fragment de fer replié sur lui-même en forme ovale.

On a aussi dénombré 57 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 2 dents ou fragments de dents.

Elle contenait aussi une scorie coulée de 25 gr.

Cette U.S. a probablement été décapitée au moment de la construction du mur d'enceinte interne (17-31) en étape 2 et nous n'avons fouillé que ses vestiges très perturbés.

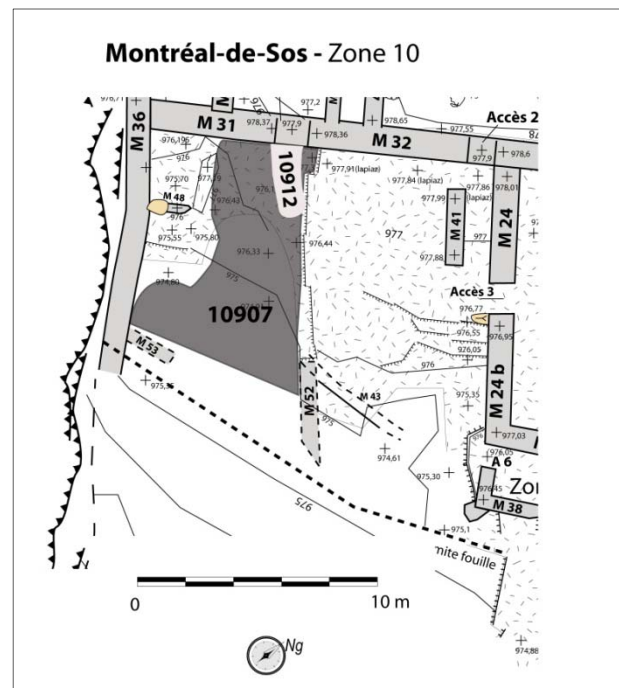
10907, même chronologie que 10912, M 51 et F5

Sous 10910 ou 10912.

Épaisseur maximale 30 cm, parfois absente. Faces supérieure et inférieure en cuvette, posé sur lapiaz et l'U.S. 10912 s'encoche dedans. 10907 a probablement été creusée pour bâtir le M 51.

Présence au pied de l'accès 1, depuis le foyer 5 jusqu'à l'accès 1. Recouvre la grande retaille rectiligne du lapiaz qui est donc antérieure à égale à cette U.S. Cette retaille grossièrement dans l'axe de l'accès 1 n'a donc pas été taillée pour cet accès, mais c'est l'accès qui s'est callé dessus.

U.S. constituée de terre ocre très dense, indurée, très chargée en micascistes (PANTONE © 465) ne contenant ni brique, ni ardoise, ni charbon de bois, ni radicle, mais quelques galets morainiques de petits volumes. Il peut-être difficile de faire la différence entre 10907 et l'U.S. roche mère, donc géologique 10908 sous jacente.



En bas du secteur, cette U.S. a été retaillée sur plus de 6 m de long : au devant s'insèrent les U.S. 10915 et 10916 et les murs 52 et 53. Elle forme comme une terrasse retaillée régulièrement et linéaire (grossièrement perpendiculaire à la falaise et parallèlement au mur d'enceinte interne 17-31-32) pour cet aménagement du XIVe siècle.

L'U.S. contenait très peu de mobilier à la différence de l'U.S. 10912.

Elle contenait deux fragments de plaque foyère grise.

L'U.S. contenait un unique tesson de céramique, fragment de fond peut-être antique.

Elle contenait aussi un possible bouchon en lauze taillée en arrondi de 5,5 cm de diamètre.

Enfin, il faut souligner que l'U.S. contenait 6 scories coulées pour un poids total de 180 gr. Même si elles ne sont pas autant nombreuses que dans des unités du XIV^e siècle, la présence de scories dans un remblai ancien est d'autant plus intéressante que les témoins d'exploitations métallurgiques dans la vallée sont ténus avant le XIII^e siècle et malgré la présence du grand site du Rancié. Rappelons que Claude Dubois avait fouillé dans les années 1990 des bas fourneaux des III^e et IV^e siècle de notre ère dans la forêt de Lercoul sur la montagne de Rancié¹³. Malheureusement l'importance des perturbations de cette U.S. limite les conclusions car ces scories pourraient aussi faire partie des éléments intrusifs qui sont dus à l'arasement pour bâtir l'enceinte interne. Malgré ces éléments intrusifs, somme toute assez nombreux, la stratigraphie et le fait que l'on ait trouvé des moellons alignés qui apparentaient à la base du mur ancien et qui passent sous le mur d'enceinte, démontrent que les unités anciennes (10907, 10912) sont en place.

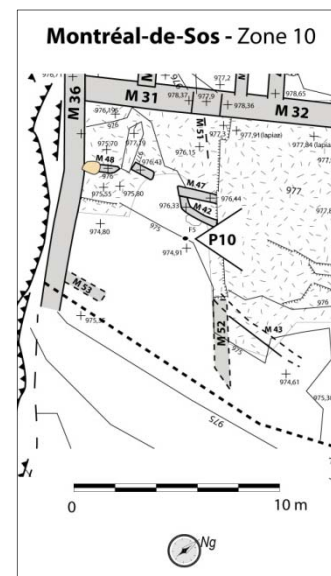


P10-2009

Dans 10907, au pied du M 42 et du F5. Structure en creux bien délimitée, terre marron foncée. Aucun élément rocheux en calage. Son diamètre est d'environ 20-23 cm (presque de section carrée) et elle était

profonde dans le remblai 10907 de 24 cm.

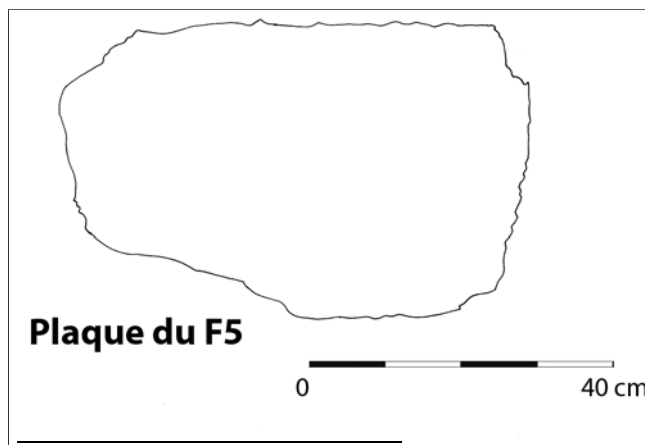
Elle contenait un fragment d'os.



F5 (contemporain avec 10912, M 51, M 47 et M 42) antérieur au Moyen Âge

Sur 10907.

M42 et M47 repose sur ce foyer qui leur est antérieur.



La lauze qui constitue la sole de ce foyer est du même type que celle qui a été relevée en 10912. La face posée contre terre est irrégulière, ce qui n'est pas le cas de la face supérieure de la sole qui est taillée très régulièrement. Les bords sont biseautés vers l'extérieur et la plaque à un côté arrondi.

La lauze mesure au plus long 58 cm et 40 à 30 cm de large. Son épaisseur

¹³ DUBOIS, Claude (2000). Lercoul (Pyrénées ariégeoises) : un site sidérurgique du III^e s. de notre ère. *Gallia*, vol. 57. pp. 53-62.

atteint 6 cm et n'est jamais inférieure à 4 cm.

Une pierre fendue en deux est disposée de champ et juxta la sole. Il est probable qu'il en existait d'autres.

Présence de terre rubéfiée sur la lauze en faible épaisseur.

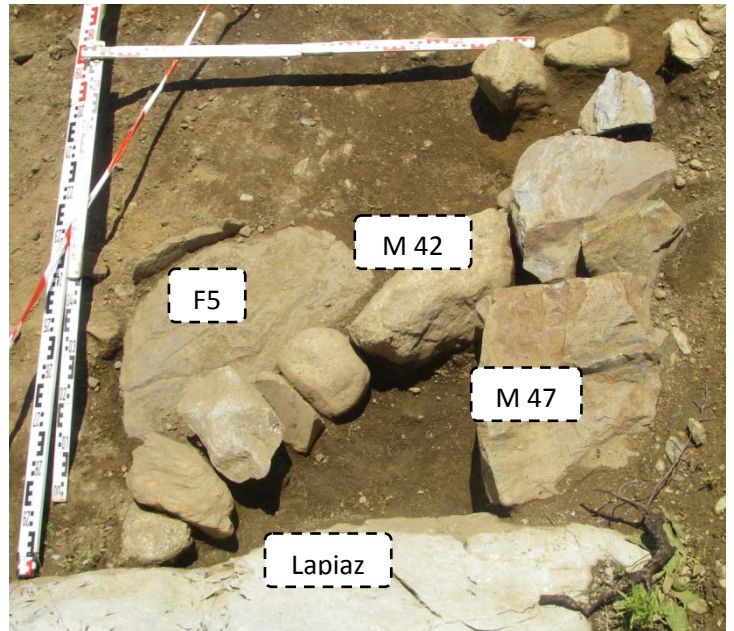
Malheureusement le F5 reposait sur un horizon qui semble être une roche mère, nommée 10908.

10908, lentilles sur le lapiaz, non anthropisées

Sous 10907.

Épaisseur 3 à 50 cm. Faces supérieures globalement planes et faces inférieures concaves puisque ces lentilles bouchent les encoches naturelles du lapiaz.

Lentilles le long du lapiaz, dans les secteurs pas retaillés. Il s'agit de lambeaux de sol géologique varveux de type rendzines qui ont été tranchés pour bâtir et posés sur le remblai 10907.



U.S. constituée de terre ocre mêlée à des galets morainiques et aréniques (PANTONE © 465).



Secteur A2

Le secteur a été un peu étendu vers l'aval pour éviter d'obtenir une berme de fouille terreuse élevée donc dangereuse.

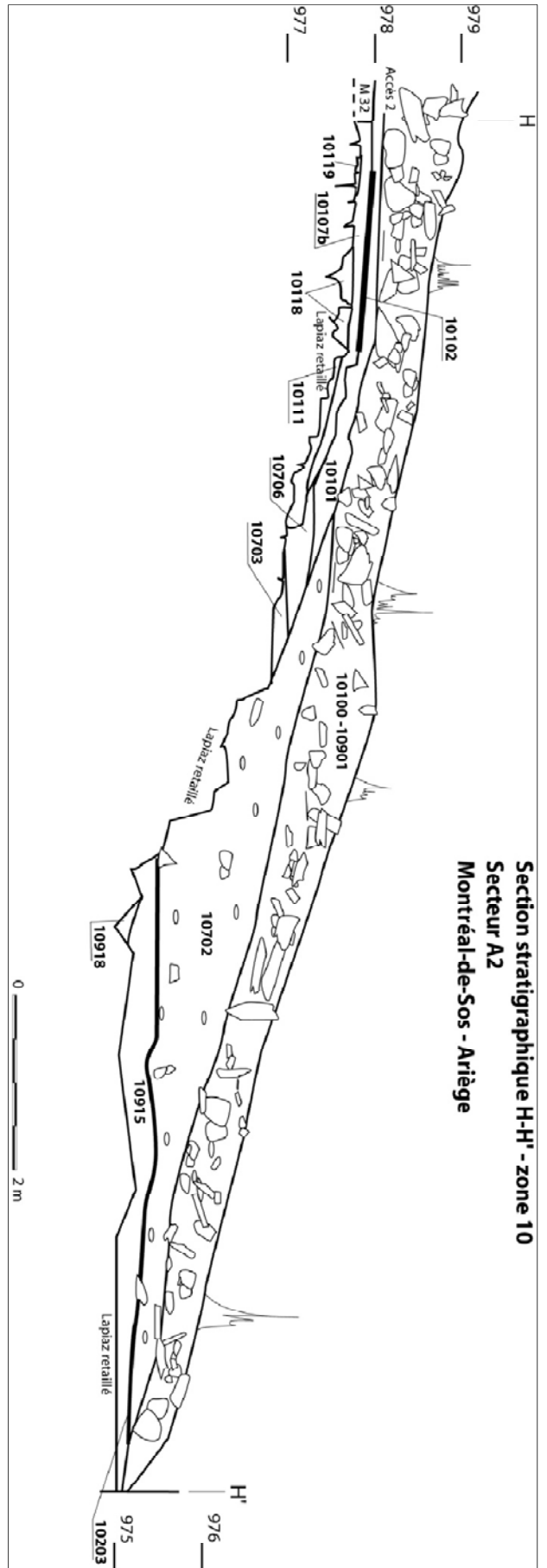
10904, lentille contre le lapiaz au pied et à l'extérieur des murs du bâtiment 11. Niveau juste antérieur à la démolition (phase 6) ?

Sous l'herbe dans l'extension.

Épaisseur 3 à 15 cm. Faces supérieure et inférieure en pente, suivant la pente normale du secteur, au-dessus de l'éperon retaillé.

Présence en couronne en bas du secteur A2 et directement sous l'herbe.

Description U.S. constituée de terre brune mêlée à beaucoup de chaux et de mortier (PANTONE © 462). On y dénombre des cailloutis nombreux.

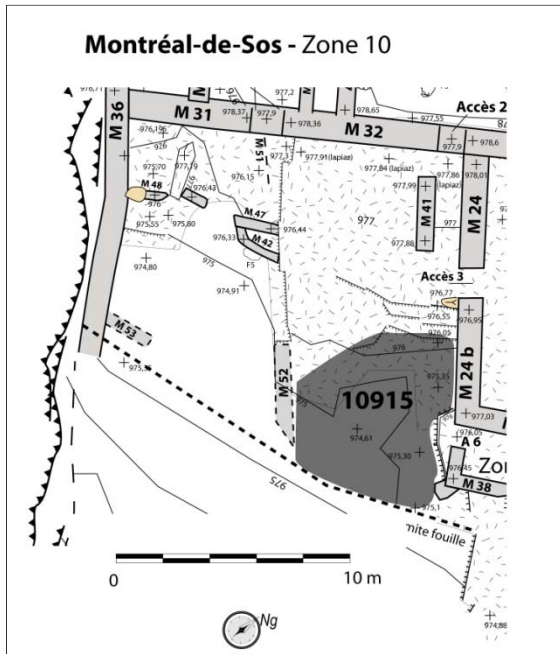


L'U.S. contenait 21 tessons de médiévales qui étaient tous issus de céramiques à cuisson oxydante et tournées ce qui indique les phases 5 et 6.

L'U.S. comportait 3 éléments en fer, clous à têtes plates.

10915, premier remblai remplissant la carrière, étape 4.

Sous 10203 (U.S. 2008). Fouille en cours.



Equivalent à 10916 du secteur A1.

Épaisseur 50 cm à 90 cm. Face supérieure globalement plane, face inférieure posée sur le lapiaz taillé en cran (profil de carrière).

Présence sur tout le secteur A2, en bas, sous les grands remblais 10702 et la petite U.S. 10203. Elle est la première U.S. remplissant la retaille d'extraction de ce secteur et les U.S. antérieures ont été perdues lors du creusement de cette zone d'extraction, apparemment mise en place aussi pour rehausser le bâtiment 8 en phase 4, donc au milieu du XIV^e siècle.

U.S. constituée de terre marron fine très aérée (PANTONE © 4635) mêlée à du cailloutis de tout calibre sans dépasser le 1/3

de dm³. On y note parfois quelques fins niveaux sablonneux, probables vestiges de constructions (réalisation de mortiers). En profondeur, le cailloutis occupe une place de plus en plus importante pour devenir majoritaire.

Contenait des fragments de brique, des cailloutis de plus en plus nombreux avec la profondeur. On n'y a pas relevé d'ardoise ou de lauze. On y a aussi dénombré de nombreux charbons d'assez gros volume, peu mêlés à la terre.

L'U.S. contenait 137 tessons de céramiques dont 26 céramiques antérieures au Moyen Âge.

Les 111 céramiques médiévales étaient réparties entre des formes très diversifiées suggérant que ce remblai a été prélevé dans un sol contenant des mobiliers. Les éléments les plus tardifs ciblent le milieu du XIV^e siècle, ce qui semble devoir être la date de dépôt du remblai. On dénombre 55 (50 %) tessons à cuisson réductrice non tournée dont des éléments antérieurs au XIV^e siècle mais aussi un tesson de marmite à anses coudées, 35 tessons (32 %) à cuisson ou post cuisson oxydante et non tournés, 13 tessons à cuisson oxydante et tournés (parmi lesquels un tesson à émail stannifère et des tessons à glaçure au plomb) et 5 tessons à cuisson réductrice et tournés dont un fragment de corne d'appel.

On y a aussi découvert un fragment de verre, productions que l'analyse du mobilier propose de placer dans le

L'U.S. comportait 44 éléments en fer, dont 1 petit morceau de section rectangulaire, 10 clous à têtes plates et 9 têtes de clous plates, 1 petit clou à tête pyramidale, 16 tiges de

clous, 1 clou de maréchalerie de type 3 de N. Portet et un autre du type 5 et un carreau de type A de V. Serdon.

L'importance numérique des clous montre probablement le caractère destructif de l'U.S. qui a pu être récupérée près d'éléments détruits en étape 4.

Elle contenait aussi 2 éléments en alliage cuivreux, un objet indéterminé et un petit fragment rectangulaire de section plane avec un décor gravé d'ocelles ne possédant aucune comparaison dans la littérature archéologique.

L'U.S. comportait un seul fragment d'ardoise gravée.

On a aussi dénombré 844 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 66 dents ou fragments de dents.

On y a découvert deux dés en os travaillé.



On y a aussi relevé un galet de forme allongé. Ce type de galet avait été trouvé en zone 0 (sondage 2002, 3 éléments côte à côte) et est utilisé dans la réalisation de sol en calade jusqu'au XIXe siècle.

Enfin, l'U.S. contenait 7,26 kg de scories (187 éléments), dont 87 % de scories coulées et le reste de scories légères.

10918, piégeage dans le lapiaz

Sous 10915. Elle comble les fissures de lapiaz (piégeages).

Présence ponctuelle.

U.S. constituée de terre ocre à marron (PANTONE © 464-465).

L'U.S. contenait un unique fragment de céramique antérieure au XIVe siècle et 4 fragments d'os.

On y a aussi découvert une petite ardoise gravée, ce qui confirme que la carrière - et ce piégeage - ne peuvent être antérieurs à la phase 4.



Résultats de la Zone 12

Rapide rappel des fouilles antérieures :

Seul un espace de 60 m² avait été précédemment fouillé en zone 12. En outre, seules ces U.S. supérieures (Herbe, destruction) ont été abordées.

12100-12000, destruction, phase 7

Sous l'herbe. Equivalente à 12002 (U.S. 2008, aucun mobilier découvert en 2008).

Epaisseur 0,2 à 1,5 m. Faces supérieure et inférieure régulières, suivant la pente du secteur.

Présence sur toute la zone, sauf à l'extrémité sous le bâtiment 11 et proche du lapiaz car la pente de l'éperon retaillé dans le lapiaz a évacué les blocs plus bas.

Blocs calcaires taillés provenant de la destruction des bâtiments 8 et 11, mêlés avec du mortier de chaux en assez grande quantité. Présence de nombreuses racines.

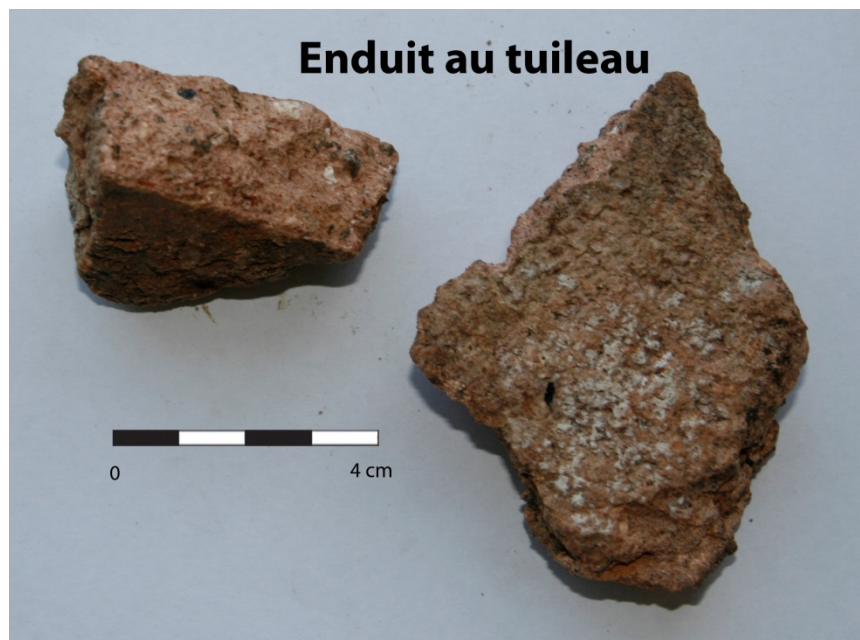
L'U.S. contenait 40 tessons de céramiques dont un seul tesson de céramique antérieure au Moyen Âge.

Les 39 céramiques médiévales comportaient des éléments tardifs (bord à lèvre en poulie) et étaient réparties entre 1 seul tesson antérieur au XIV^e siècle, en céramique à cuisson réductrice et non montée au tour, 1 autre tesson en céramique à cuisson réductrice non tournée, 2 tessons de céramiques à cuisson réductrice et tournées, les 35 autres tessons étant des céramiques à cuisson oxydante dont 15 non tournées (38 %), 2 indéterminées et 18 (46 %) tournées.

On a aussi relevé des fragments (6) d'enduit rosé type sol ou enduit de citerne¹⁴.

L'U.S. comportait 4 éléments en fer, dont 1 clou à tête plate et 1 tête de clou plate, 1 clou à tête en T et 1 tige de clou.

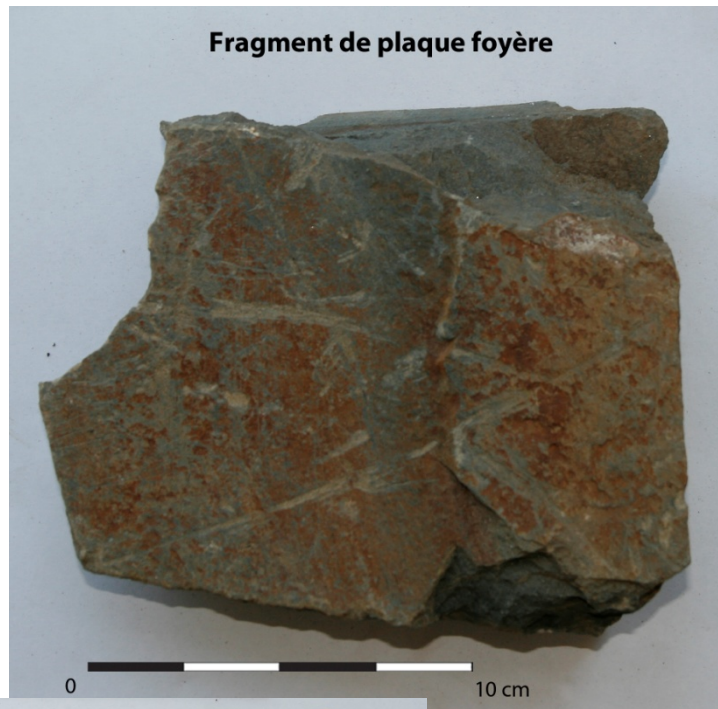
On a aussi dénombré 141 fragments d'os d'animaux, mais aucune dent ou fragment de



¹⁴ La fouille 2005 en secteur 7 (près de la tour du Barri) avait démontré que les sols enduits n'apparaissent qu'à partir de la phase 4. La stratigraphie de la citerne de la tour du Barri ne peut être étudiée du fait qu'elle a été entièrement vidée par des fouilles clandestines. Il ne peut donc pas être proposé de chronologie pour ce réservoir qui a pu être aménagé dans un temps différent de la tour.

dent.

L'unité contenait de nombreuses ardoises, dont des ardoises de toiture et 38 ardoises gravées (pas de lauzes), dont une arrondi possible jeton ou bouchon retaillé dans une ardoise gravée. On y a aussi dénombré 3 possibles bouchons taillés en arrondi dans des lauzes (diamètres de 4,5 à 8 cm). On y a exhumé 11 morceaux de schistes taillé en arrondi, possibles jetons de jeu, de 2 à 4 cm de diamètre. En outre, on y a découvert deux morceaux de plaque foyère, lauzes épaisses du même type que le foyer 3 (découvert en zone 5, phases 4-6).



Enfin, l'U.S. contenait 1,4 kg de grosses scories coulées (9 éléments).

12101, lentille

Sous 12100.

Épaisseur 5 à 13 cm.

Lentille d'1 m de diamètre au milieu du secteur.

U.S. constituée de terre très charbonneuse, noirâtre (PANTONE © 4625).

L'U.S. comportait uniquement un élément en fer, clou à tête plate.

12102, première U.S. sous la destruction, phases 5 et 6.

Sous 12100 et 12101. Équivalente à 12003/12006 (U.S. 2008).

Fouille en cours, la fouille actuelle n'a pas dépassé 4 cm de profondeur sur toute la surface du secteur.

. Face supérieure suivant la pente du secteur, face inférieure inconnue.

Présence sur toute la zone, première U.S. sous la destruction.

U.S. constituée de terre marron sombre (PANTONE © 463-462) mêlées à un rare cailloutis et quelques nodules de chaux et de mortier de chaux. Présence de racines et de radicelles. On y dénombre des fragments d'ardoises taillées, aucun fragment de brique et fort peu de charbon de bois.

Elle contenait un élément en alliage cuivreux, avers de chape de ceinture des deux premiers tiers du XIIIe siècle.

Enfin, l'U.S. contenait une scorie légère (5gr.)

La fouille doit être poursuivie, mais on peut noter la très grande similitude des U.S. du point de vue physique de cette zone avec les autres zones fouillées.

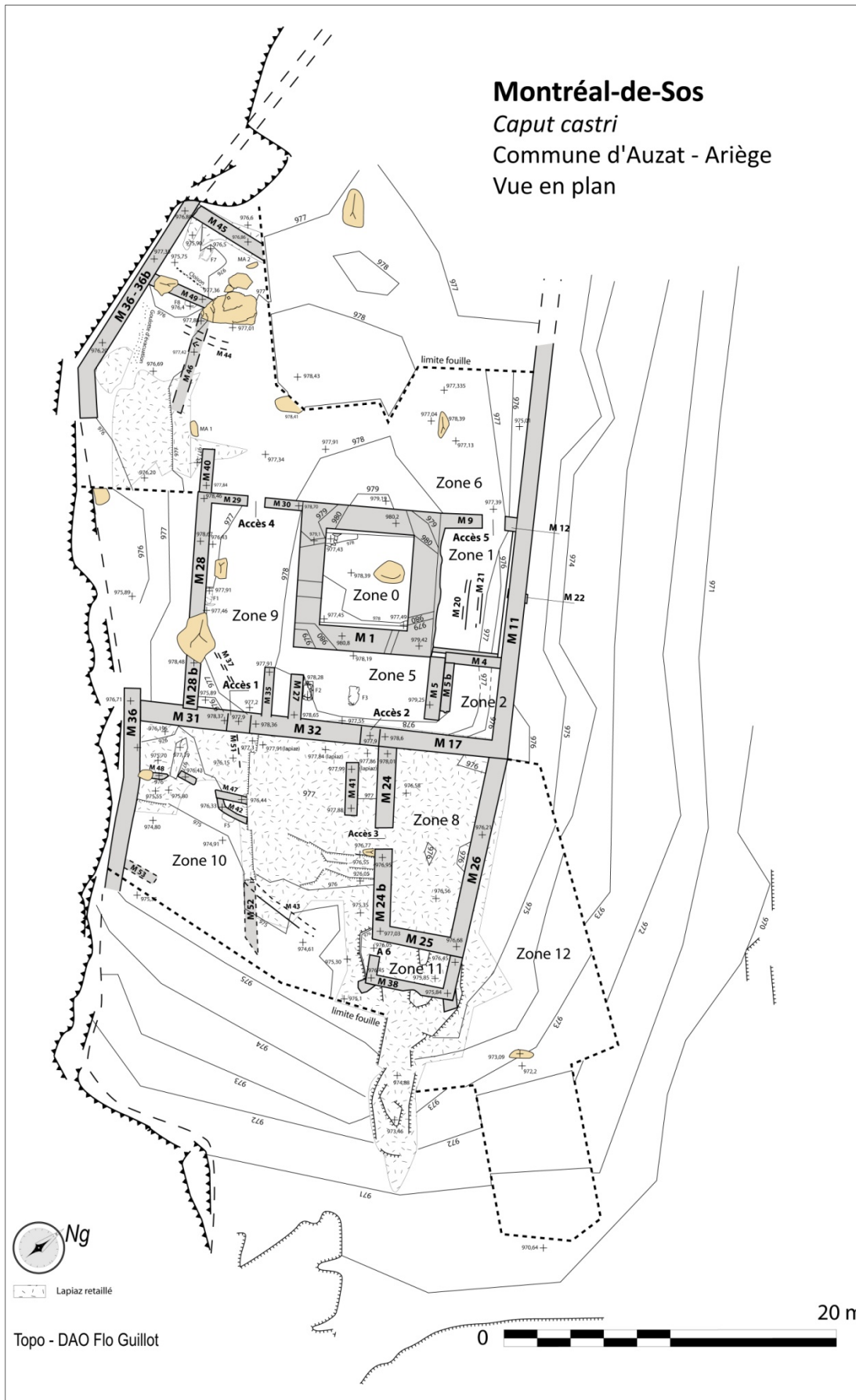
La destruction est analogue, soulignons l'absence de lauzes qui s'explique par l'éloignement de la tour maîtresse, seul élément couvert de lauzes (le reste était couvert d'ardoises).

Le faciès de l'unité sous la destruction est aussi très comparable aux autres secteurs, ce qui suggère des dépôts comparables mais aussi une évolution postérieure identique, l'U.S. étant restée sous la destruction.



Fin de la fouille 2009 en zone 12
Sous la destruction : U.S. et lapiaz

Le bâti déagagé en 2009



Zones 10 et 6

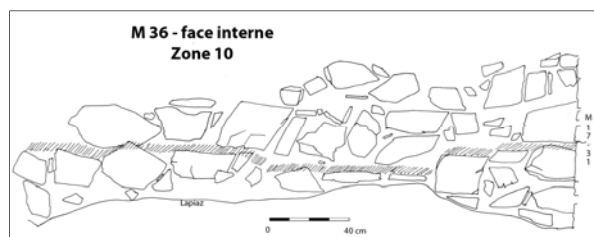
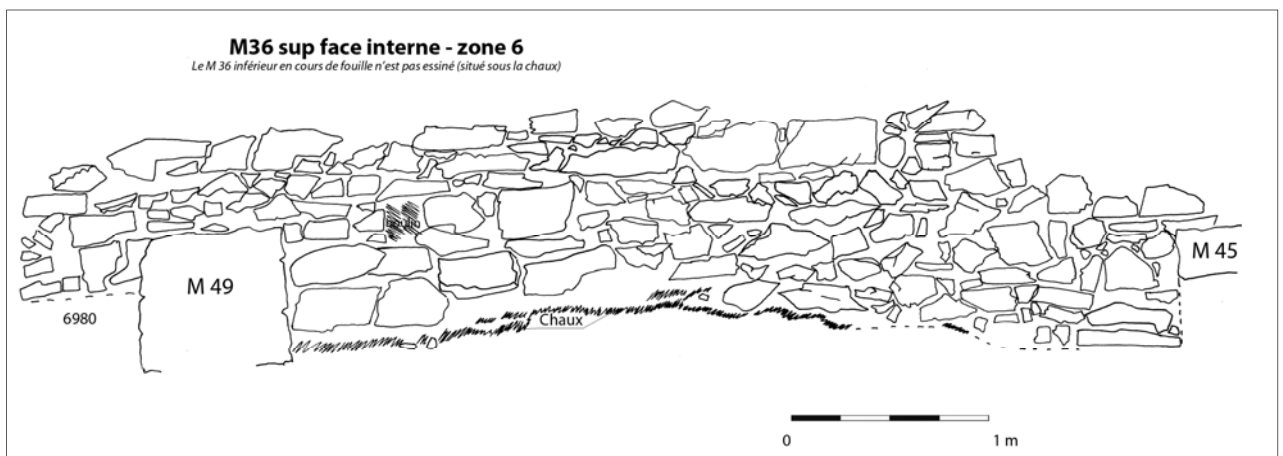
Dégagé en grande partie cette année en zones 6 et 10, le **M 36** est le mur d'enceinte qui ceinture tout le promontoire, aussi appelé « enceinte externe ».

Un des objectifs principaux de la poursuite et de l'extension de la fouille en zone 6 est justement de pouvoir positionner ce mur dans le diagramme stratigraphique et donc dans la chronologie.

La fouille sur ce secteur n'est pas encore terminée, et le mur 36 y apparaît bâti en deux étapes. Dans ce rapport vous ne trouverez l'analyse et le levé que de la partie haute du mur, c'est-à-dire de la seconde étape qui est restée numérotée M36, alors que le mur du dessous est numéroté M36bis mais sera décrit et analysé dans le rapport 2010.

Le mur 36 suit le bord de la falaise de telle sorte qu'il forme des pans rectilignes de courtes longueurs pour éviter de devoir descendre trop pour réaliser le mur. Cette caractéristique est visible partout autour du sommet où le mur est conservé.

En zone 6, existe donc un angle, et l'axe du mur 36 est d'abord de 158°/338° entre le M 45 et l'angle naturel de la falaise en secteur L sur 11,9 m de long, puis il s'incurve pour prendre un angle 123°/303° qu'il doit conserver jusqu'à la zone 10 et sa jonction avec le M 48, soit sur plus de 20 m de long. Au delà, il change à nouveau d'orientation et on a pu le suivre en zone 10 sur 6,4 m de long suivant un angle 138°/ 318°.



Globalement, ce mur est en très mauvais état et il a pu être étudié plus facilement en secteur PP de la zone 6 et en zone interne car le parement externe était partout peu élevé, presque totalement dégradé. Sur la plupart de sa longueur, il ne subsistait que sur une ou deux assises, ce qui permettait tout juste de le suivre.

Il est aujourd'hui restauré, cristallisé, stabilisé en l'état.

Bâti en moellons calcaires taillés, il est largement maçonné avec une chaux très dense alors que sa base repose sur une gangue de chaux plus aérée qui s'étale en un niveau de construction bien marqué scellant l'horizon des terres noires (U.S. 6962-6960).



Bocs posés par la fouille pour stabiliser la berme

M 36 - zone 6 PP
Notez les deux niveaux du mur 36 et le trou de boulin



M 36 – zone 10 A1
Il n'est pas chaîné avec le M 17-31 – Notez l'élargissement

M 36 - zone 6 L, vu depuis le M 49
Notez le changement d'orientation contre le lapiaz taillé



Les moellons qui le compose sont bien taillés en face visible, équarris sur les autres faces. Leur volume peut-être assez important et reste en tout cas très irrégulier bien que les assises soient nettement horizontales. On soulignera cette horizontalité encore plus nette que dans les autres murs du site, sauf peut-être dans les parements de la tour maîtresse rebâtie au XIV^e siècle.

Ces moellons construisent deux parements qui s'adossent sans blocage interne et la largeur du mur n'est pas très grande puisqu'il atteint 80 à 83 cm seulement. Elle est néanmoins comparable à nombre d'enceintes contemporaines en Sabartès¹.

Son sommet (arasé ?²) était situé sous l'herbe et sous quelques décimètres de terre (U.S. 6750 ou 10900). Les autres U.S. décrites cette année sur ces secteurs (zone 6 L et PP, zone 10 A1) étant contre ce mur.

¹ Guillot 1998, tome I, p. 95 et suiv.

² S'il a été arasé, il le fut vers l'extérieur donc vers la falaise. Arasé volontairement ou pas, le mur ne subsiste pas sur plus d' 1,2 m de haut au maximum en secteur PP (auquel s'ajoutera le M 36 inf qui est dessous et dont la fouille est en cours).

En zone 6, secteur PP, à moins d'un mètre du mur 49 et 66-68 cm au dessus de la gangue de chaux sur laquelle est fondé le mur, apparaît un trou de boulin carré de 17-18 cm de côté, *a priori* traversant et non rebouché. Il participait à l'échafaudage du mur, ce qui suggère qu'il pouvait être assez élevé à cet endroit. Cette encoche fonctionnait avec le poteau d'échafaudage (voir étude dans chapitre résultats stratigraphiques) rectangulaire révélé par la fouille et planté dans les U.S. antérieures au château des comtes de Foix. Cette belle encoche maçonnée, bâtie avec soin, était située à 70 cm à l'arrière du parement interne du M 36 et confirme l'existence d'un échafaudage.



M 36 - zone 6 PP
 Notez l'encoche de l'échafaudage et le trou de boulin

Le mur 36 repose en zone 6 (secteurs L comme secteur PP) sur un mur plus ancien noté 36b, non chaulé et qui sera étudié l'an prochain car il a juste été entraperçu cette année et la fouille doit se poursuivre sur ce secteur. On a réalisé une grosse gangue de chaux entre les deux murs et on est parfois reparti avec des pierres taillées bien longues et plates pour assurer une base horizontale au mur du haut.



Moellons horizontaux à l'intersection des deux murs 36

Le mortier de chaux s'est évidemment étalé et forme un niveau de construction très clair proche du mur (U.S. 6983, sup de l'U.S. 6981 et surtout U.S. 6953). En secteur PP, zone 6, ce niveau est formé de deux couches distinctes de chaux. Sans qu'il y ai une unité

organique entre ces deux niveaux, il y a clairement eu séchage complet et induration : la construction du mur 36 a donc été réalisée en deux temps sur ce secteur mais ces deux étapes sont très proches dans le temps et peuvent être à quelques mois l'une de l'autre, le temps d'un hiver par exemple.

Angle M 36 (mur de gauche sur la photo) et M 17-31 (droite)



En zone 10, sur toute la longueur fouillée (6,2 m), il repose sur le lapiaz et il est d'abord bâti élargi (semelle débordante) jusqu'à un niveau horizontal qui permet de le bâtir en élévation à partir d'une base plane (voir photo ci-dessus). C'est une technique qui a déjà été révélée par la fouille sur le mur d'enceinte interne, étape 2, M 17-32-31 et M 11. Mais ce mur d'enceinte interne n'est pas chaîné avec le mur d'enceinte externe. Autre lien entre ces deux murs : leur construction a été menée par arasement -sans tranchée de fondation, on a donc recherché les niveaux de lapiaz que l'on a aplani. Dans l'angle, aucune U.S. ne permet de décaler la construction entre le mur d'enceinte interne 17-31 et le mur d'enceinte externe, 36. La fouille sur la zone 6 semble d'ailleurs suggérer (à vérifier l'an prochain) que le M 36 sup est bâti en étape 2 et non pas en étape 1, donc après la tour maîtresse initiale. La différence chronologique entre ces deux étapes est probablement faible : il peut s'agir d'un même chantier en deux étapes séparées d'une dizaine ou d'une vingtaine d'années.

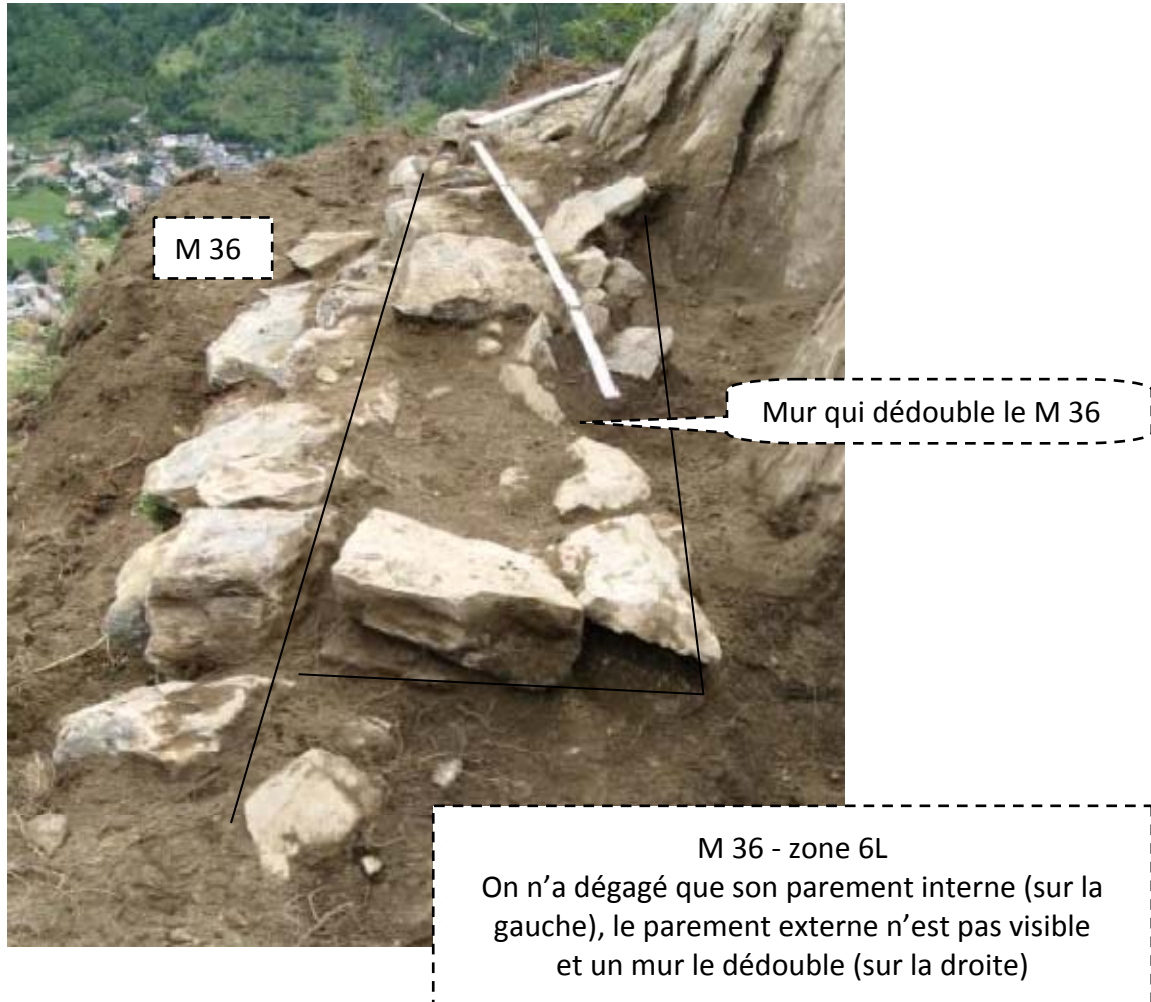
En tout cas, en zone 10 et malgré l'absence de chaînage, le M 36 sup et le M 17-31 semble avoir été bâti en même temps.

Zone 10 (A1)
Angle M 36 (gauche) et M 17-31.
Notez le lapiaz arasé
aux pieds des deux murs.



Le mur 48, en tout cas le tout petit morceau de ce mur qui est situé au-delà du gros bloc de granite, s'appuie contre le M 36 sans chaînage.

En zone 6, secteur L, au-delà de l'angle formé pour suivre le relief naturel et adapter l'enceinte au sommet, la fin de la fouille a mis au jour un dédoublement du mur. La fouille n'est pas assez avancée pour tenter de phaser ce dédoublement qui est égal ou postérieur au M 36. Cet élément devra être étudié l'an prochain.



Zone 6

Une cloison en matériaux périssables (planches en sapin) et antérieure au mur 49 a été dégagée en zone 6 secteur PP : elle est étudiée dans le chapitre résultats stratigraphiques. Une datation a été tentée sur le bois, mais celui-ci est trop dégradé et ne résiste pas aux traitements préalables à la datation. Il semble qu'il s'agissait de planches. Il s'agissait de sapin.

M 49

Le mur 49 est situé entre les deux secteurs PP et L de la zone 6.

Il est grossièrement perpendiculaire au M 36, non chaîné et s'étend depuis ce mur jusqu'au bloc de gneiss sur lequel il s'appuie³.

Dans sa longueur, ce mur est constitué de 3 parties distinctes qui sont (depuis le mur 36 vers le bloc de gneiss) :

- un petit mur de 20-25 cm de long qui est constitué de peu d'éléments,
- un bloc de granite retaillé et déplacé : ce n'est pas le mur 49 qui s'est appuyé sur un bloc préexistant, mais bien ce bloc qui a été apporté là pour bâtir le mur 49 (voir étude stratigraphique et unités qui passent sous le bloc),
- un second fragment de mur, plus long (165 cm), jusqu'au bloc de gneiss.



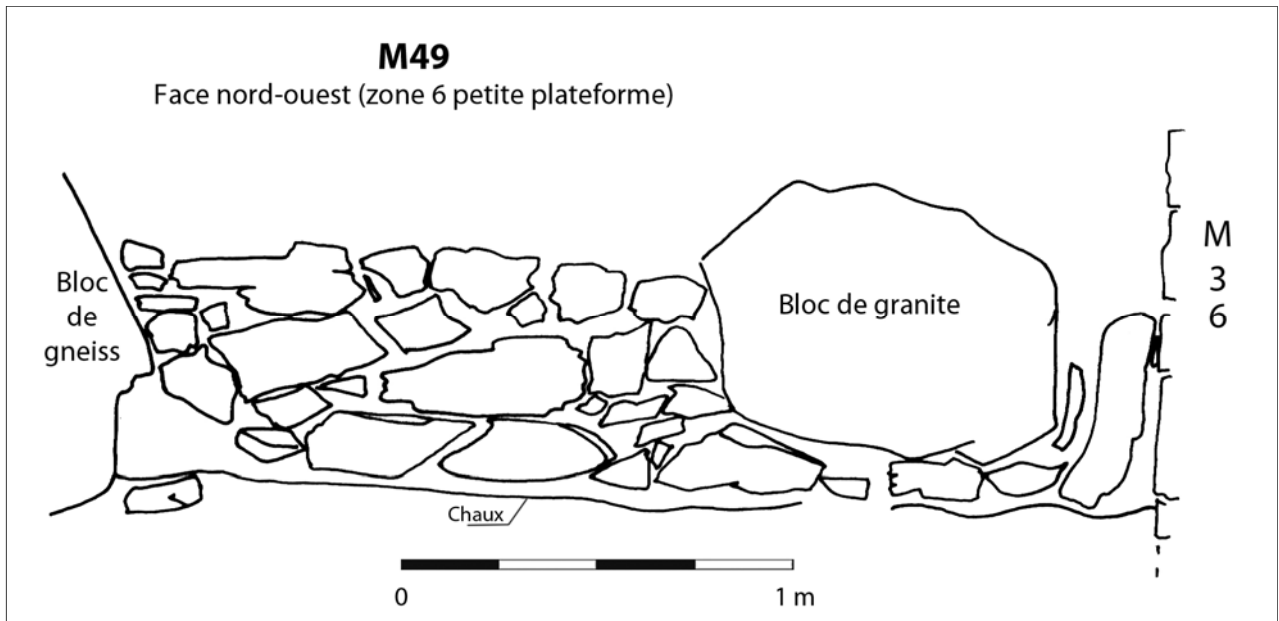
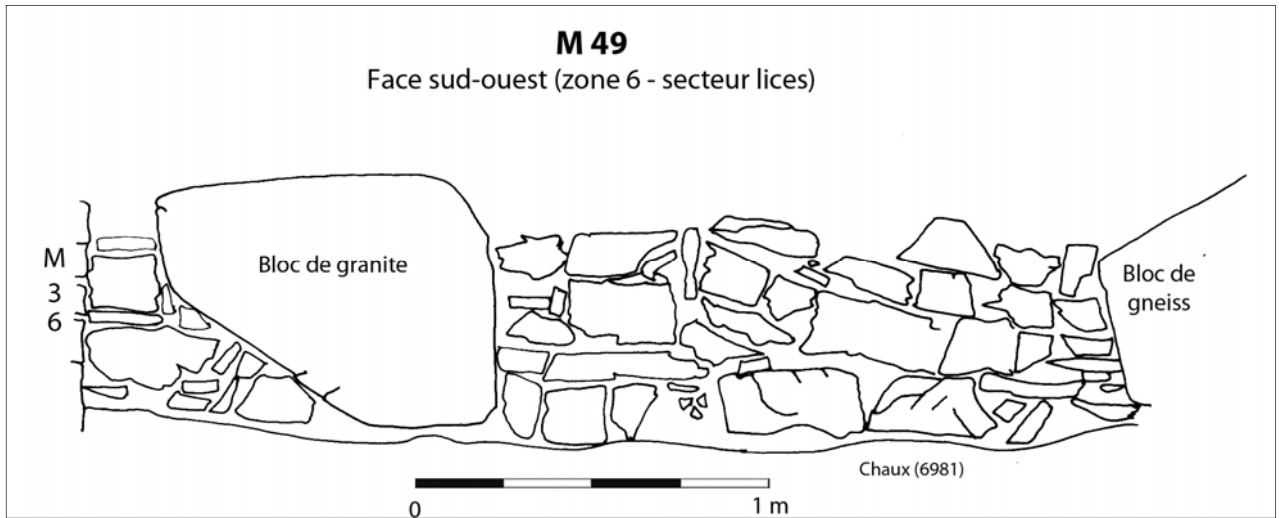
M 49 – face du secteur 6-PP

Notez la gangue de chaux (niveau de construction) juste sous le mur 49 (bien visible à gauche) qui est distincte de celle que l'on voit au sol sur la droite, qui lui est antérieure et correspond au M 36.

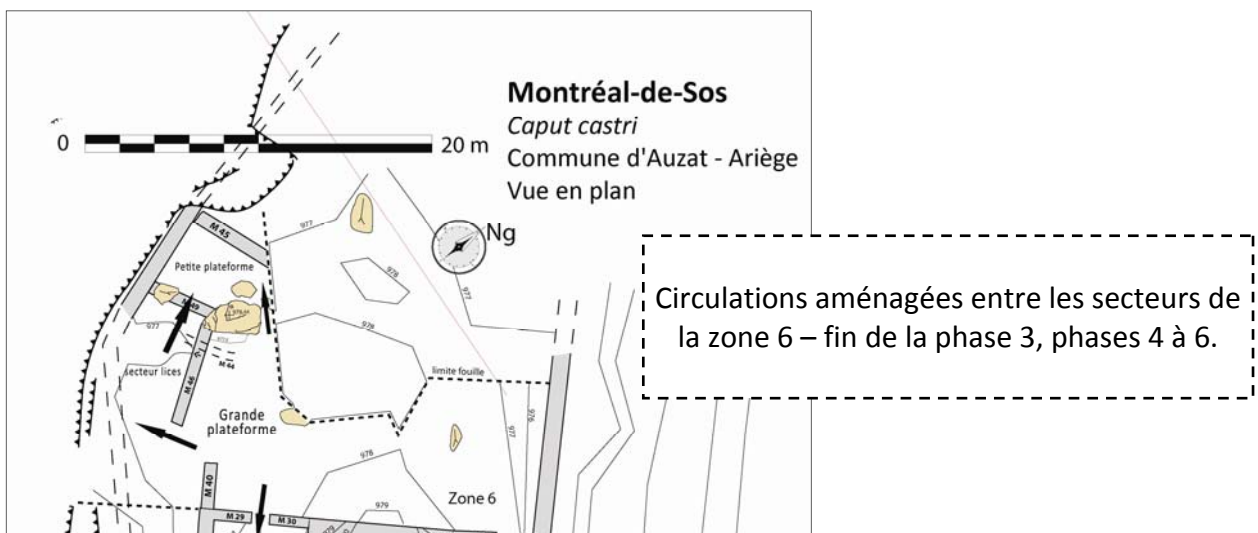
Attention : les trois gros blocs (croix) posés au-dessus n'appartiennent pas à ce mur, Il s'agit d'un stockage de blocs en cours de fouille.

Ce mur est maçonné avec un mortier de chaux très dense mais utilisé en faible quantité. Il mesure 2,8 m au plus long et 55 à 58 cm de large. Son angle est 60°/ 240°.

³ L'étude de ce bloc et de ses retailles se trouve dans le rapport 2008, p. 174 et suiv.

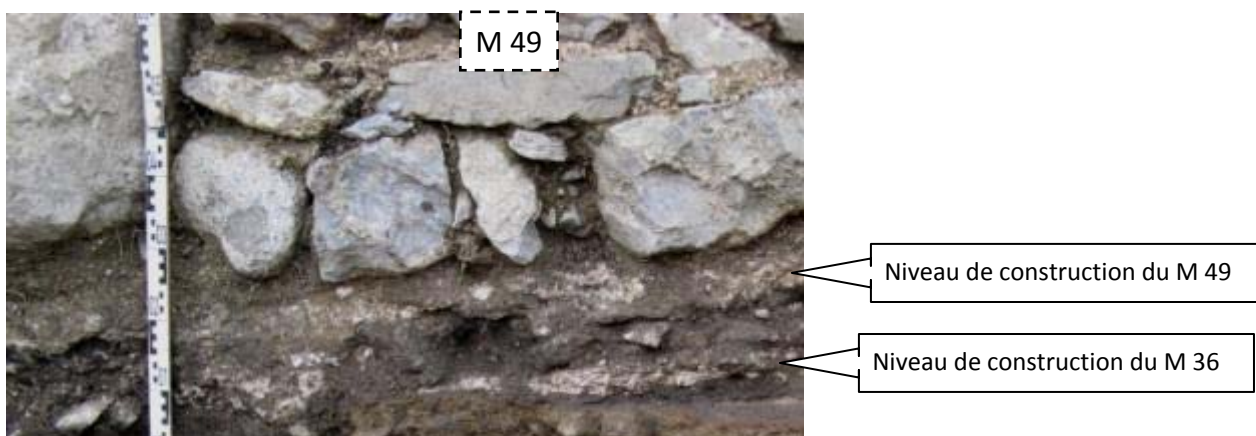


Il subsiste sur une hauteur très régulière de 50 cm seulement et la fouille 2008 avait permis de montrer qu'il a été arasé pour servir de petite marche d'escalier lors de la circulation (mise en place fin XIII^e siècle et servant tout le XIV^e siècle) du secteur L vers le secteur PP.



Le mur 49 est fondé sur la terre, sans tranchée de fondation, mais à plat. Il n'est pas certain que des niveaux aient été arasés pour sa fondation : la conservation des structures dessous (par exemple les deux foyers 8) suggère plutôt qu'il a été fondé sur le sol tel quel, sans aménagement, ni tranchée, ni décaissement.

Le niveau de construction (constitué de mortier) qui lui est imputable forme un étage clairement distinct de celui du mur d'enceinte M 36. Entre ces deux niveaux, une U.S. organique existe. Il y a donc un décalage dans le temps entre la construction de ces deux murs. D'après la stratigraphie, le M 49 a été construit en phase 3a et arasé en phase 3b, il a ensuite servi de marche dans la circulation.



Le travail de taille est relativement élaboré, surtout si on le compare aux autres blocs dans les autres murs du site. Les moellons –quasiment tous calcaires- qui forment le mur sont taillés au moins sur une face. Ils sont de volumes assez irréguliers et sont plus grands et mieux taillés que ceux que l'on retrouve dans le mur d'enceinte interne de l'étape 2, M 17-31-11. Autre différence : alors que le travail de maçonnerie est de plus faible qualité, avec des niveaux absolument pas horizontaux. Une nette impression de réemploi de blocs se dégage de l'ensemble, sans qu'on ne puisse l'affirmer avec certitude.

On a utilisé quelques rares et petits galets de granites (hormis le gros bloc) mais pas de gneiss.

Le mur est constitué des deux parements adossés sans blocage interne.

Le gros bloc de granite ($0,27 \text{ m}^3$) est retaillé mais dépasse tout de même largement des deux parements. Il s'agit d'un des blocs erratiques d'origine glaciaire présents sur le sommet et ce type de granite provient du massif de Bassiès. On remarquera que cet usage d'un bloc erratique déplacé n'est pas unique puisqu'on l'a aussi mis en évidence dans le M 48 en zone 10.

Des adhérences de mortier sur le sommet du bloc confirment que le mur était auparavant plus élevé.

Pour des questions de sécurité, il est prévu de détruire le M 49 avant le chantier 2010. Il n'a donc pas été restauré.

Zone 10

Compléments aux M 17-31-32 (mur d'enceinte interne) parement externe

La fouille 2009 a permis de terminer le pied de ce mur. Un levé complet du parement sur toute la longueur vous ai donc proposé (voir levé en A3 ci-contre).

Le mur apparaît maintenant sur toute sa longueur et sur toute sa hauteur et atteint 2,3 m au maximum. Rappelons que la fouille en zone 10 a prouvé qu'il avait été arasé dans la destruction finale.



Notez la présence de plus de mortier en bas du mur. La chaux claire au sommet du mur est une première restauration réalisée il y a 2 ans.

Rappelons qu'en face interne, le mur est bâti tangentiellement à la motte qui a été tranchée lors de sa construction. Les études précédentes, en zones 1 et 2 sur le M 11 auquel il est chaîné, ou en zone 9 et 5 sur sa face interne, avaient permis de proposer une origine dans le premier tiers du XIIIe siècle, en étape 2. La fouille 2009 le confirme. Il est bâti sur le lapiaz arasé, aplani.

Il s'agit d'un mur de 95 cm de large, construit en blocage.

Le bâti du parement externe qui apparaît comporte les mêmes caractéristiques que sur les autres portions du mur préalablement étudiées : primauté du mortier dans la construction, l'utilisation de blocs mal taillés et très irréguliers, présence de moellons en arêtes de poisson fonctionnelles mais pas décoratives, absence d'enduit sur les parements, assises pourtant très horizontales malgré l'irrégularité des moellons.

Remarquons que, sur toute la longueur, ce mur d'enceinte fouillé sur 45 m (en parement externe, murs 17-32-31 et 11 sur 40 cm à 270 cm de haut) n'a pas livré d'encoche de boulin, même dans des portions assez hautes, alors que d'autres murs en livrent à partir de 70 cm du sol.

Le bâti de ce mur est tout à fait identique sur toute la longueur fouillée et un sondage réalisé en 2002 à son autre extrémité, proche de la tour du Barri, a montré les mêmes caractères. Depuis la tour du Barri jusqu'au mur 36, le mur semble donc avoir été bâti dans un temps unique. En sus, ce bâti est tout à fait comparable avec les tours situées aux deux extrémités de l'enceinte externe, celle du Barri et celle du Campanal (côté habitat). Ces tours ne sont pas liées à l'enceinte externe, même si elles la prolongent et ont donc pu être bâties dans un temps différent de l'enceinte et pourraient être bâties avec l'enceinte externe en étape 2. Or, elles possèdent des encoches de boulin ce qui est le seul critère les différenciant du mur d'enceinte interne.



Coup de sabre entre l'enceinte externe (M 36) et la tour du Campanal)

La base du mur 17-31-32 est plus garnie de chaux sur 50 à 70 premiers centimètres du mur que l'élévation. Ce garnissage assure une meilleure stabilité au bâti. On notera que le mortier employé à ce garnissage est aussi plus dense que celui que l'on retrouve en hauteur en parement et dans le blocage.

En observant plus finement cette gangue de mortier de chaux, on peut même discerner deux garnissages très différents car le mortier est de faciès différent. Ce qui démontre une fois de plus que même dans une construction de chronologie uniforme, on peut trouver des mortiers relativement différents, simplement parce que chaque gâchage a ses propres caractéristiques.

En 2007, il avait été prouvé que l'accès 1, accès existant d'origine dans le mur, avait été légèrement modifié en étape 4 en ajoutant quelques blocs et du mortier pour accrocher un escalier.

En outre, cet accès 1 est grossièrement calé sur une retaille majeure du lapiaz, perpendiculaire au mur 17-31-32 et qui partage les secteurs A1 et A2. En bas de cette retaille, un mur a été bâti au Moyen Âge (M 52, étude prévue en 2010 car fouille en cours, mais semble être phase 6 car U.S. dessous contenant des éléments de la fin du XIVe siècle). L'étude de la stratigraphie a montré que cette retaille est en fait antérieure au château des comtes de Foix : l'accès 1 bâti dans le mur d'enceinte interne a donc été calé sur un aménagement préexistant.

Enfin, le mur d'enceinte interne M 17-31-32 a été bâti sur des U.S. anciennes dont l'une d'elles contenait les vestiges d'un mur plus ancien, noté M 51. Cette unité et ce mur « passent » sous le mur d'enceinte interne.





M 17-31 face externe - zone 10

Compléments aux M 47 - M 42

Murs de terrasses en pierres sèches situés en zone 10 dans l'axe de l'accès 1, à 4 à 5 m de celui-ci.

Le mur 47 coffre toute la largeur entre deux massifs de lapiaz, tandis que le M 42 ne mesure qu'un mètre de long et est situé contre le M 47 qu'il soutient. Le M 42 repose sur un foyer (5).

Le mur 47 est dégradé en son centre, la gravité ayant entraîné les terrains vers le bas, le mur a été détruit. Mais à l'origine, il devait mesurer 4,50 m de long. Son angle global (angle moyen car il n'est pas parfaitement rectiligne) est de $57^{\circ}/237^{\circ}$.

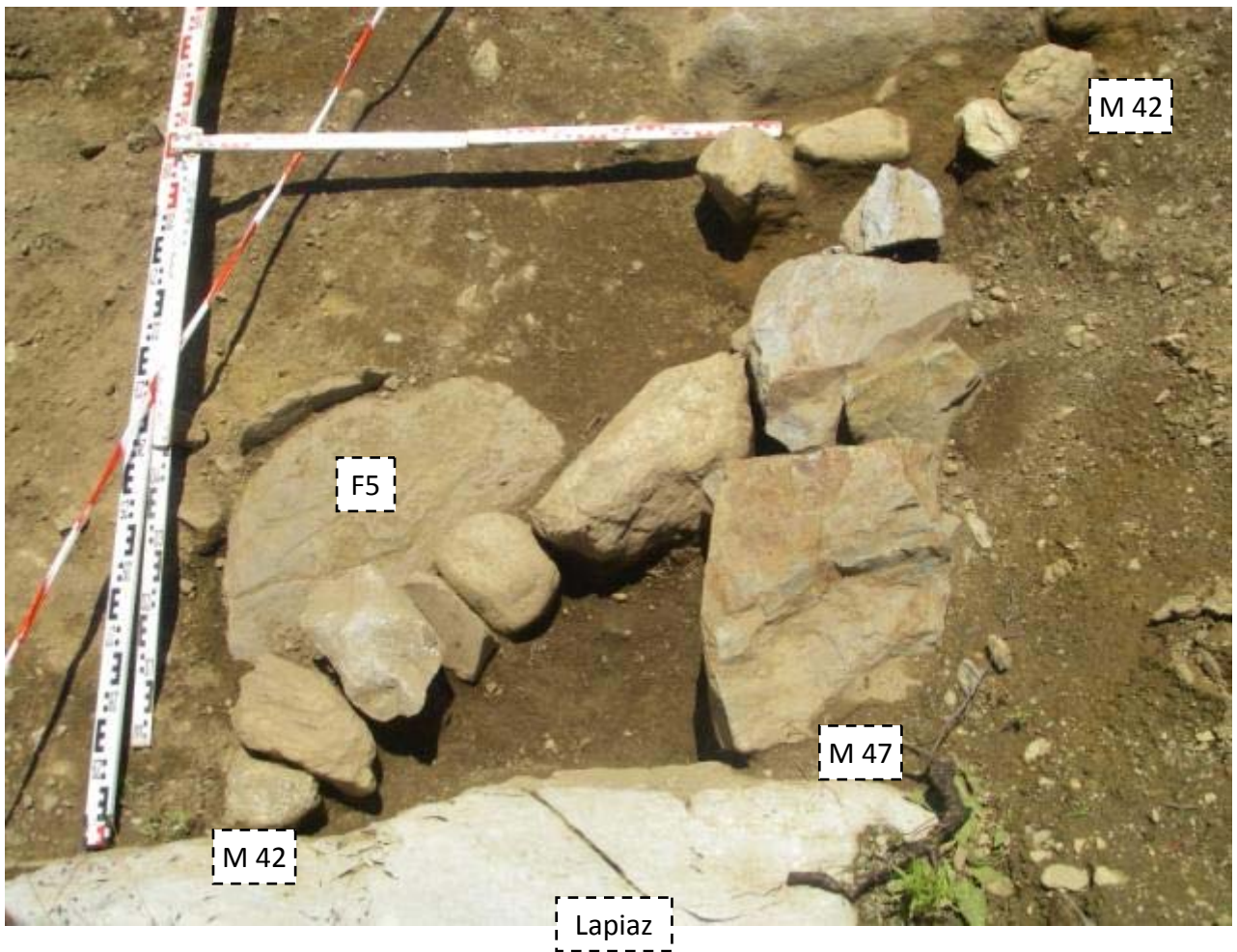
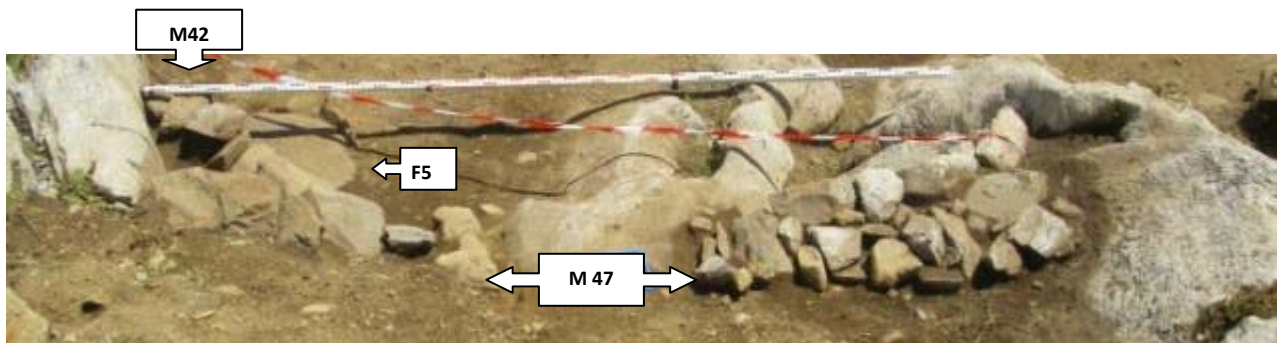


Le mur 42 est long de moins de 2 m et est courbe, d'angle moyen (tangente à la courbure) $89^{\circ}/269^{\circ}$.

Les murs 47 et 42 peuvent avoir été bâtis en même temps, l'un soutenant l'autre mais leur différences de bâti ne prêche pas pour cette hypothèse.

Ils ne sont constitués que d'une à deux assises et ce sont de petits murs de terrasses servant à coffrer les terrains (U.S. 10907) en arrière.

Ces murs étaient constitués de moellons équarris et d'origines diverses puisqu'on rencontre des calcaires mais aussi des gneiss et des granites. Ils se distinguent nettement du M 48 (ci-dessous) par leurs caractères bâtis mais ont la fonction de terrasses.



Le mur 42 (longueur 1,8 m, un seul parement, mur de terrasse) est constitué de blocs de granites non travaillés et prélevés directement dans les U.S. géologiques du sommet : se sont de petits blocs très délités déposés dans les sédiments glaciaires. On retrouve ici la même composition que les restes des murs 51 (voir ci-dessous) et 37 (rapport 2006) qui sont des murs ou plutôt des vestiges de murs très dégradés ??

Le M 42 sous le M 47 et est différent du point de vue de sa constitution ; il est donc possible qu'il ne date pas de la même phase et que le M 47 est été ajouté après, peut-être au moment du décaissement en étape 2.

Le mur 47 est constitué de blocs majoritairement gneissiques et équarris auxquels s'ajoutent de rares granites, mais pas de moellons calcaires. On retrouve ici la composition des bases de murs des premières phases du château comtal, phases 1 et 2 (voir par exemple M 19, rapport 2005 ou AM 1, rapports 2005, 2006, 2007).

L'étude du bâti suggère donc une mise en place du M 47 à l'arasement de l'U.S. 10907, en étape 2, sur un vestige de mur (42) préexistant et fonctionnant avec 10907, donc antérieur au château des comtes de Foix et égal au M 51.

L'étude stratigraphique n'infirme pas cette hypothèse.⁴

Les U.S. qui surmontaient ces murs, notamment l'U.S. 10602, sont les épais remblais mis en place en étape 4 pour modifier et surélever l'accès 1.

Les M 47 et 42 sont postérieurs au foyer 5⁵ qui repose sur l'unité 10907 dans laquelle il s'insère : il est donc possible que ce remblai ait servi longtemps (au moins deux phases celle du fonctionnement du F5 et celle de son recouvrement par M 42) sans que nous ayons la finesse de visualiser réellement ces phases.

Compléments au M 48

Le M 48 est situé au même niveau que le mur 47 mais à l'ouest, de l'autre côté d'un massif de lapiaz.

Le M 48 est constitué d'un mur à proprement parlé et d'un gros bloc de granite retaillé et posé là intentionnellement (comme pour le M 49, il a été déplacé pour constituer une partie du mur 48). Ce bloc n'a pas été découvert en place, il avait glissé quelque peu (30 cm) avançant suivant la gravité dans la pente, mais la stratigraphie a bien montré qu'il était issu du M 48.

⁴ On a donc [F5=10907] = [M42] < ou = [M47] < ou = [M17-31-32]. Sachant que M17-31-32 est en étape 2 et 10907 en phase 0 f ou plus ancien. Sachant aussi que la grande retaille qui partage les secteurs A1 et A2 est antérieure ou égale à 10907 et 10912 et que les murs 42 et 47 s'appuient aussi sur cette retaille.

⁵ Le foyer 5 est étudié au chapitre résultats stratigraphiques.



Bloc de granite du M 48.
Le M 48 est visible en arrière et le M 36
à gauche de l'image

La partie « mur bâti » est une rangée de moellons calcaires, taillés en faces visibles, disposés pour coffrer le sol en amont. La construction est en pierres sèches et ne comporte qu'un unique parement : il s'agit d'un mur de terrasse.

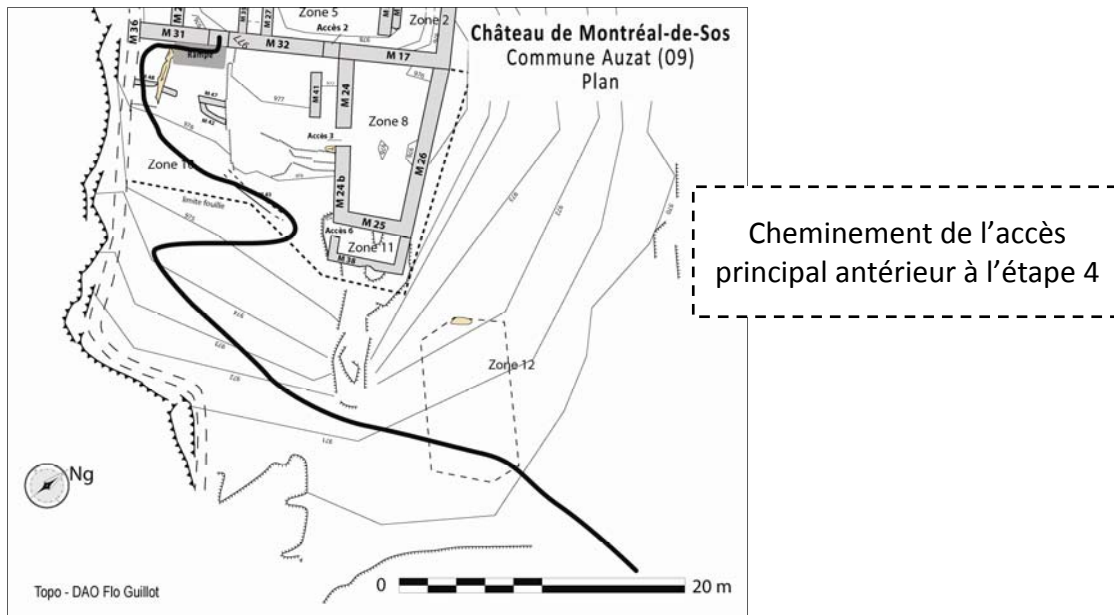
Il s'étend suivant un axe de $44^{\circ}/224^{\circ}$ sur 1,2 m de long entre le massif de lapiaz et le mur d'enceinte M 36 auquel il n'est pas chaîné mais relié par le bloc de granite. Il est posé sur le lapiaz et contre un lit de galets morainiques de petits volumes (tels qu'on les trouve dans les U.S. géologiques).



L'US 10654 (fouille 2008) recouvrait juste ce mur.

Un sol chaulé (10653) est en contact avec ce mur et semble avoir fonctionné avec lui. Le M 48 participe à la constitution d'un accès antérieur à l'étape 4 et mise en place avec le

mur 17-32-31 en étape 2, par la création d'une marche⁶. L'analyse stratigraphique comme l'analyse du bâti l'inscrivent donc en étape 2.



Le mur 48 contenait 3 tessons de céramiques, dont un fragment d'amphore et un tesson de céramique de l'Antiquité tardive et un clou.

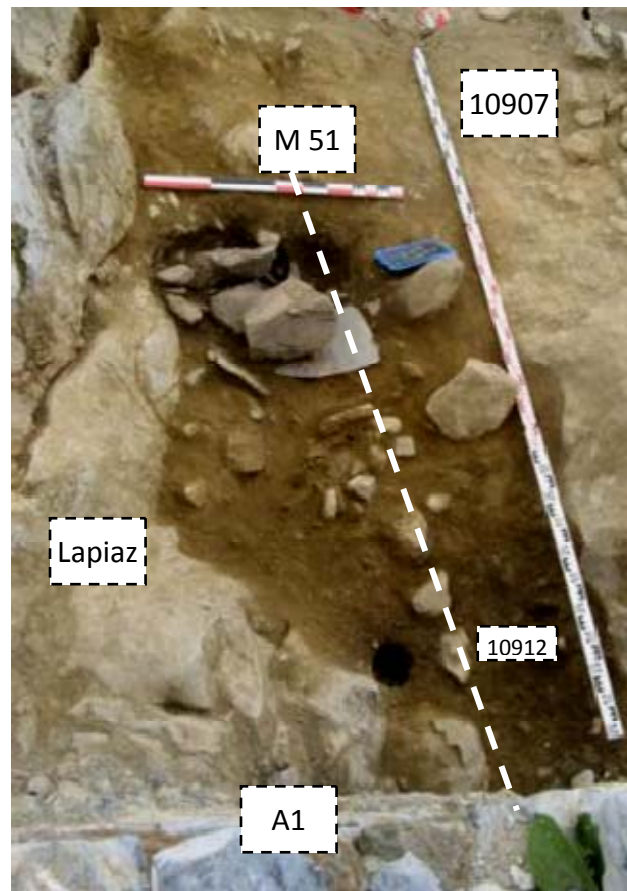
Vestiges du M 51

Le mur 51 est apparu très dégradé, visible sur 2,4 m de long, limité à quelques blocs et à quelques éléments détruits. Il était lié à l'U.S. 10912 et a probablement été arasé lors de la construction du mur d'enceinte interne en étape 2.

L'analyse stratigraphique propose de dater cette U.S. et ce mur de la phase 0, sans plus de précision, mais en tout cas antérieur au château des comtes de Foix et associé au M 42 et au F 5, ce qui forme un ensemble d'aménagements.

Le M 51 passe sous le mur d'enceinte interne (voir ci-dessus l'étude de ce mur) et est de bâti comparable aux M 42 et M 37.

En effet, il est constitué de quelques galets de granite dégradés par l'érosion dont un



⁶ Ce cheminement a été confirmé par la stratigraphie et l'analyse du mur d'enceinte interne qui porte la trace de la rampe (voir photo ci-dessus, chapitre M 17-31-32). Nous l'avons validé avec le muletier qui travaille sur le site : l'accès permettait aux équidés d'entrer dans le *caput castris* par l'entrée A1. Cet accès fut largement remanié en étape 4 (voir rapport 2008).

est équarri sur 6 faces auxquels s'ajoutent des gneiss petits à moyens grossièrement équarris et sur lesquels les traces d'érosion sont aussi avancées. Il n'y a qu'un seul moellon calcaire aux formes émoussées par la dissolution superficielle..

On notera que l'axe de ce mur ($122,5^\circ/302,5^\circ$) n'est pas exactement le même que celui du M 37, pourtant il passe sous le mur d'enceinte interne M 17-31-32 (sous A1) et semble le rejoindre : peut-être y avait-il un angle ?

Du côté de l'accès 1, le M 51 est totalement identique au M 42 et 37 : il s'agit uniquement d'un alignement de petits blocs de granite. A l'opposé, là où le mur paraît avoir versé, se trouvent les gneiss ainsi qu'un fragment de lauze sans trou d'accroche.



Lauze dans la destruction du M 51

Premières informations sur le M 52 (limite entre secteurs A1 et A2)

Ce mur n'a pas été entièrement fouillé cette année par manque de temps.

La face du secteur A1 l'a été, ainsi que l'U.S. située dessous entre le mur et le lapiaz aplani. La face située du côté du secteur A2 n'est qu'en cours de dégagement et repose dans le bas des U.S. 10915 (secteur A1, fond de la carrière contact avec lapiaz) et 10916 (secteur A2). On peut donc supposer qu'il fut bâti de suite après le creusement de la carrière donc en étape 4.



Il est apparu à la limite des deux secteurs A1 et A2, en bas de la zone 10 et exactement dans l'axe de la grande retaille⁷ qui partage les secteurs. Rappelons que cette retaille est antérieure au château des comtes de Foix. Le mur compense les différences de niveaux entre les deux secteurs et c'est probablement sa raison d'être. La présence de ce mur et de cette limite explique en tout cas les différences stratigraphiques qui avaient été notées et qui avaient justifié le partage de la zone 10 en deux secteurs différents.



Mais le mur 52 paraît être bâti dans la phase 6, donc dans la dernière phase d'occupation. En effet, il reposait sur l'U.S. 10923 contenant du mobilier de la fin du XIV^e siècle.

Le mur est d'axe 134°/314° et mesure au moins 3,7 m de long (fouille en cours).

En haut (voir photo), il mesure 37 cm et est constitué d'un unique parement posé dans un

élargissement de la retaille. En bas du secteur, il n'a pas été suffisamment fouillé, mais en l'absence de lapiaz sur lequel s'appuyer, il devrait être composé de deux parements.

Il est composé essentiellement de gneiss et de quelques granites et d'un seul bloc calcaire (comptage sur ce qui apparaît, mais fouille en cours, donc à revoir).

L'apparition des parements de ce mur est décalée : il commence plus haut en secteur A1 qu'en secteur A2. En haut, il était constitué d'un unique parement, haut d'une seule assise, posé contre le lapiaz encoché (pierre sèche). En secteur A1, il s'agit de blocs bien

⁷ Cette retaille mesure 8,5 m de long, est perpendiculaire au mur d'enceinte interne et est élargie en haut près de ce mur.

équarris de volume comparables, formant une assise. On notera la proximité d'une ardoise avec ce mur.

Sous le mur existait une petite U.S. numérotée 10923, petit remblai sur le lapiaz qui servait de mise à niveau pour bâtir le mur dans une encoche pratiquée à une date inconnue.

Premières informations sur le M 53

Ce mur n'a pas été entièrement fouillé cette année par manque de temps.

Il apparaît en bas de la zone 10 secteur A1, perpendiculairement au mur d'enceinte 36.

Il s'agit d'un mur de terrasse, coffrant le bas du secteur A1. La terrasse située au-dessus constituée essentiellement de l'U.S. 10907 est apparue clairement avant le mur et retaillée perpendiculairement au mur 36. Ce mur structure donc la zone et le secteur de fouille 10.



Le bâti du M 53 (pierre sèche, blocs de gneiss bien équarris, un granite, moellons petits à gros) est très proche du M 52.

Chaîne au pied du M 53

Une chaîne d'attache d'équidés a été trouvée au pied de cette terrasse qui était située au pied de l'accès 1. Elle était complète, composée de deux anneaux à ses extrémités, d'un tourillon et de 28 maillons de chaînes.

La terrasse au-dessus du mur et l'accès 1, à partir de l'étape 4, n'étaient accessibles qu'à pied.

Mais le M 53 est surmontée d'une U.S. du début du XIVe siècle (10914-phase 3b) : il aurait pu être mis en place avant l'étape 4, en pleine phase 3.

Il semble s'agir de la terrasse structurant le bas de la zone et évitant les écoulements de terre du dessus et c'est au devant de ce mur que l'on parquait les équidés avant d'entrer à pied dans le *caput castris*.

Premières informations sur la carrière secteur A2

Apparaît une zone de débitage par tranchées obliques, *a priori* creusée en étape 4, en bas de la zone 10.

Fin de la fouille 2009, secteur A1, zone 10, carrière et restant de l'U.S. 10915



La morphologie et les hauteurs des encoches de taille sont comparables à la carrière située un peu plus bas, à côté du fossé et au-dessus de la *Tuta Dreite* (grotte droite). Son creusement a provoqué la disparition sur ce secteur des U.S. antérieures et le perchement du nouveau bâtiment 8 et du *caput castris*.

Emboitures dans le secteur A1, zone 10

Zone 11

Complément au bâtiment 11 et murs 38 : les angles extérieurs

Les angles extérieurs ont été dégagés en 2009, car l'U.S. de destruction qui les couvrait n'avait pas été finie auparavant.

On notera l'assise basse de ces deux angles « en escalier » sur le lapiaz retaillé. Ils étaient apparents (non couverts) dans la seconde moitié du XIVe siècle quand le bâtiment existait.



Zone 12

Premiers éléments sur le parement externe du mur 26

En zone 12, la fouille de l'U.S. de destruction du bâtiment 8 a permis de mettre à jour en partie le parement externe du mur 26 qui correspond tout à fait au parement interne et aux descriptions qui ont été faites des parements des autres murs du bâtiment 8, à savoir M 24 et 24 bis et M 25⁸ (construction en étape 4). Ces trois murs chaînés entre eux ont été bâti ensemble et sont analogue au M 28 (zone 9). On soulignera la découverte d'un moellon en mortier de chaux dans la destruction (voir photo ci-dessous)



Moellon constitué uniquement de mortier de chaux et retrouvé dans la destruction du M 26

⁸ P. 136 et 137, rapport 2007.

Zones 5, 9 et 6

Compléments sur la motte (tertre artificiel portant la tour maîtresse)

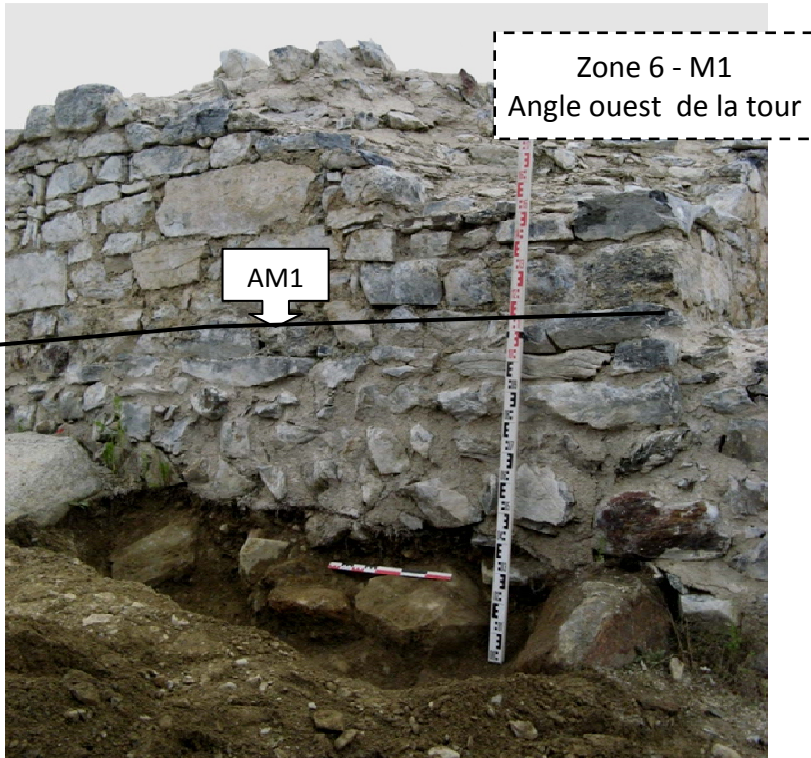
Rappel important : la motte qui porte la tour maîtresse est bâtie sur le lapiaz en deux épaisseurs distinctes déposées successivement : de gros blocs de gneiss et de granite en bas par-dessus lesquels on a disposé des varves allochtones très denses avec leurs galets.

Il a été pratiqué cette année deux sondages dans cette motte pour préciser et vérifier ces informations sur tout le pourtour de la tour. Ceux-ci ont confirmés les observations faites auparavant : niveau de blocs de gros volumes puis varves, engoncement de l'AM1 (mur inférieur de la tour maîtresse) dans le tertre et concomitance des deux, en ajoutant une nouvelle information : parmi les gros blocs qu'il contient, ce tertre ne comporte pas que des granites et des gneiss grossièrement équarris. Il a été trouvé cette année un grand moellon calcaire taillé sur ses 6 faces.

La qualité de la taille de ce moellon (situé en zone 9, proche de l'angle sud) est à souligner en même temps que son important volume⁹ : lors de la construction de la motte on a donc réemployé des vestiges de constructions antérieures et parmi ces ou cette construction, il y avait des bâtis de qualité réelle.



⁹ 87 cm x 48 x 48.



Le mobilier de Montréal-de-Sos

(2009)

Auteurs¹

Mireille Chabrier : tabletterie

Christine Dieulafait : Céramique ante médiévale

Francis Dieulafait : Numismatique

Mathieu Linlaud : Métal

Diane Peyrot : Céramique médiévale

Nicolas Portet : *Coordination*

Marie-Agnès Raynaud : PAO

L'étude 2009 porte sur 2159 éléments dont 1846 tessons de céramique, 299 objets métalliques (dont 2 monnaies), 10 fragments de verre et 4 dés.

Les unités fouillées en 2009 ont, à notre grande surprise livré, plus de mobilier céramique ante médiéval (terme que nous utilisons pour qualifier les productions protohistoriques, antiques ainsi que les formes du très haut Moyen Age) que de mobilier médiéval. Un diagnostic général de la collection a été effectué par Christine Dieulafait, afin de caractériser au mieux le niveau d'homogénéité des lots et d'identifier les périodes représentées. Nous percevons, des occupations faiblement perturbées à la période médiévale en zone 6 principalement (ex : us 6981, 6986) et en zone 10 (us 10912). Ces unités regroupent un mobilier de la fin de l'âge du bronze jusqu'à la Tène finale. Nicolas Chassan, étudiant en Master d'Archéologie, sous la responsabilité de Pierre Yves Milcent, devrait prendre part à l'étude de cette collection ainsi qu'à la campagne de fouille 2010. Nous renvoyons pour plus de précision sur ce lot à l'étude préliminaire de Christine Dieulafait.

Pour l'occupation médiévale, la campagne 2009 a mis en évidence des artefacts antérieurs à la construction de la fortification comtale à la fin du XIIe siècle. Plusieurs tessons ont pu être attribués à une phase IXe-XIe siècle jusque là, quasi imperceptible sur Montréal. On retrouve des bords éversés à lèvre plate (iso 37547, 37066), un fond plat, une anse plate et large, et l'usage de lissage externe (rouge et grise polies). Toutefois, ces éléments restent limités et ne semblent pas appartenir à des unités d'occupations en place. Ils sont, pour plusieurs pièces, en position secondaire dans des niveaux remaniés par la fortification comtale (ex. us 6963). On retrouve toutefois des tessons antérieurs au XIIIe siècle en faible quantité dans des unités livrant majoritairement du mobilier protohistorique (ex. us 6986, 6988).

La fondation comtale et les premières occupations du XIIIe siècle à Montréal de Sos ont été jusqu'alors surtout révélées dans la zone 1. Cette sous-représentation tient à l'impact des travaux de terrassement engagés autour du donjon emmotté au XIVe siècle. La zone 6, bien conservée sur le plan stratigraphique, a en 2009 livré des unités couvrant toute l'occupation du XIIIe siècle. Nous avons attribué le mobilier de l'us 6967 à la fin du XIIe siècle et la première moitié du XIIIe siècle. La céramique y est modelée, avec des pâtes et des cuissons variables, sans usage de glaçure. Les bords sont déjetés et à lèvre arrondie. Les tessons munis d'un lissage non couvrant sur pâte grise rappellent la céramique de la première phase d'occupation de Montailou (fin XIIe - première moitié du XIIIe siècle). L'un des quatre fragments de verre

¹ Etude réalisée par l'équipe **Landarc**, 1 rue Jean Lary, 32500 Fleurance, archeologie@landarc.fr, avec la collaboration de Christine Dieulafait (DRAC).

retrouvé dans cette unité s'apparente à un fragment de verre à pied circulaire légèrement conique de la fin XIIe – première moitié XIIIe siècle (forme A5 de la typologie de Danièle Foy).

La seconde moitié du XIIIe et le début du XIVe siècle sont perceptibles dans les unités 6950 et 6951. On retrouve dans ces US des lèvres à profil triangulaire, déjetées à méplat interne faiblement incliné (iso 36139, 36150 – us 6951) ou méplat supérieur horizontal (iso 37591 – us 6951). Les tessons à pâte grise modelés sont majoritaires, bien qu'apparaissent des productions tournées à cuisson oxydante et l'usage de la glaçure dans l'unité 6950. A noter que l'us 6951 a livré un denier de Louis IX, frappé entre 1245 et 1270.

Le XIVe siècle occupe encore une part importante du lot en zone 10 et 12. Nous retrouvons des faciès particuliers comme les marmites à anses coudées (iso 36314, 36261, 36354, 37816, 36252), que l'on pourrait croire « endémique » à une partie des Pyrénées ariégeoises. Les études menées sur le Castel-Minier d'Aulus, situé dans l'Ariège en Couserans, ont permis de découvrir des productions comparables. Marc Comelongue a également repéré cette forme au château de Foix. En réalité, les marmites à anses coudées sont présentes dans plusieurs régions notamment dans le bassin parisien, dans le nord-est, en Allemagne et dans la vallée du Rhône. Notre premier inventaire donne un cadre chronologique assez large allant du XIIIe siècle jusqu'au début du XVIIe siècle. La plupart des occurrences sont associées à des fonds tripodes et non à des fonds lenticulaires comme cela semble être le cas à Montréal. Les anses sont souvent raccordées sur la lèvre et non sur l'épaule. La comparaison la plus méridionale que nous ayons répertorié à ce jour se situe à Lyon dans un horizon du XVIe siècle. Ce mobilier semble être très lié dans sa forme aux marmites métalliques dont elle représenterait une imitation à moindre coût. Il semble que cette production soit présente à Montréal au moins dès le milieu du XIVe siècle jusqu'à l'abandon du site à la fin du XIVe siècle. Nous tenterons, dans le cadre d'une publication, de mieux caractériser l'aire de production de ces marmites et leur diffusion à l'échelle régionale voire micro régionale.

Sur un plan purement méthodologique, nous avons choisi de présenter le mobilier de la campagne 2009 sous forme de tableau synthétique. A ce document, sont joints l'expertise de Christine Dieulafait sur le mobilier ante-médiéval et une étude spécifique de mobilier métallique. Treize planches complètent ce catalogue afin d'illustrer au mieux le corpus (planches 1 à 3 : céramique ante-médiévale, planches 4 à 7 : céramique médiévale, planches 8 à 12 : mobilier métallique, planche 13 : tableterie).

US 6950				NR total :	52	
Céramique :	49	Verre :				
Métal :	3	Autres :				
Description générale						
<p>L'us 6950 comporte une forte proportion de céramique grise modelée. Seule la finition s'effectue au tour notamment le col et la lèvre ainsi qu'un lissage sommaire de la face externe. On note quelques tessons entièrement tournés et la présence de deux tessons glaçurés à cuisson oxydante et d'un tesson pourvu d'une peinture sur engobe. Ces éléments sont présents sur les sites régionaux à partir du dernier tiers du XIIIe siècle. Les bords eversés s'affinant régulièrement vers une lèvre arrondie presque en amande et le bord triangulaire à méplat horizontal sont des formes déjà observées à Montréal dans les horizons du XIIIe siècle.</p>						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6950		3			% du lot en NR : 6%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6950	37567-33	1	1	fragment d'anse rubanée	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice	médiéval
6950		3		panses	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, tournée	
6950	37565-37569	3	2	fonds dont un lenticulaire et un indéterminé	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	
6950	37591- 01	1	1	bord triangulaire à méplat interne horizontal légèrement concave. Départ de panse globulaire d'une forme fermée	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	XIIIe-XIVe s.
6950		22		panses	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	
6950	37570-02 37557-03 37575-04	3	3	bords éversés à lèvre arrondie de formes fermées	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	XIIIe s.
6950	37568	1		panse décorée d'un cordon digité rapporté	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	milieu XIIIe - milieu XIVe s.
6950		4		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	
6950		2		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	
6950		1		panse	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
6950		2		panses	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, non tournée	

6950	37574	1		bord déjeté à profil carré, engobe et glaçure verte sur face interne, rainure à l'extérieur, forme ouverte	pâte calcaire, cuisson oxydante, glaçurée, tournée	milieu XIIIe - XIVe s.
6950		1		panse avec glaçure verte sur face externe	pâte calcaire, cuisson oxydante, glaçurée, tournée	Deuxième moitié XIIIe-XIVe siècle.
6950		1		panse avec engobe blanc et décor peint (importation ?)	pâte calcaire, cuisson oxydante, tournée	Fin XIIIe et post. ?
	Total	46				

--	--	--	--	--	--	--

US 6951					NR total:	85
Céramique :	68			Verre :		
Métal :	16			Autres :	1 dé	

Description générale

Dans l'unité 6951. Les céramiques réductrices modelées dominant. Les bords représentés sont comparables à certains types observés dans les niveaux de la deuxième moitié du XIIIe siècle et de la première moitié du XIVe siècle. La présence de céramique oxydante semble imputable pour l'essentiel à une production engobée et peinte, production qu'il reste à caractériser (un tesson comparable dans l'US 6950). L'absence de céramique glaçurée, la faible représentation des productions oxydantes, nous incitent à privilégier la seconde moitié du XIIIe siècle.

Céramique ante-médiévale

us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6951		9			% du lot en NR :	13%

Céramique médiévale

us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6951		3		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	
6951		6		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	
6951	36139-05 36150-06	2	2	bords de pot ovoïde déjetés à lèvre arrondie et méplat interne légèrement incliné.	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	deuxième moitié XIIIe siècle- Première moitié XIVe siècle.
6951	36159	1		anse rubanée	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	
6951		35		panses	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	
6951		5		panses	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, non tournée	
6951	36136	1		fond	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, non tournée	

6951		1		fond	pâte calcaire, cuisson oxydante, indéterminée	Fin XIIIe-XIVe s.
6951		3		panses	pâte calcaire, cuisson oxydante, indéterminée	Fin XIIIe-XIVe s.
6951		2		panses	pâte calcaire, cuisson oxydante, avec engobe et décor peint	fin XIIIe et post. ?
Total		59				

US 6952				NR total:	7
Céramique :	6	Verre :			
Métal :	1	Autres :			
Céramique ante-médiévale					
us	n°	NR			
6952		6		% du lot en NR :	100%

US 6953				NR total:	5	
Céramique :	3	Verre :				
Métal :	2	Autres :				
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6953		2		% du lot en NR :	66%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6953		1		panse	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	Antérieur XIVe s.
Total		1				

US 6956				NR total:	28	
Céramique :	18	Verre :				
Métal :	10	Autres :				
Description générale						
L'unité comporte pour l'essentiel des céramiques à pâte à cuisson réductrice non tournée. A l'exception d'un élément, les tessons à pâte rouge peuvent appartenir à des formes ante médiévales. Le seul bord conservé rappelle des formes du XIIIe siècle.						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6956		4		% du lot en NR :	22%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6956		6		panses avec concrétions de calcaire	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	

6956	35622	1	1	bord éversé à lèvre arrondie d'une forme fermée	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, indéterminée	XIIIe s.
6956		1		panses avec concrétions de calcaire	pâte calcaire, cuisson réductrice, tournée	
6956		4		panses	pâte calcaire, cuisson oxydante, indéterminée	
6956		2		panses	pâte sableuse micacée, cuisson oxydante, indéterminée	
Total		14				

US 6957				NR total:	6	
Céramique :	4	Verre :				
Métal :	2	Autres :				
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6957		1			% du lot en NR : 25%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6957		1		panse à surface externe peignée	pâte sableuse, cuisson réductrice, non tournée	médiéval ??
6957	37746-07	1	1	bord de jatte (forme ouverte) à lèvre plate et oblique	pâte sableuse micacée, cuisson réductrice, non tournée	XIIIe s.
6957		1		panse	pâte sableuse, cuisson oxydante, non tournée	
Total		3				

US 6960				NR total:	2
Céramique :	2	Verre :			
Métal :	0	Autres :			
Céramique ante-médiévale					
us	n°	NR			
6960		2			% du lot en NR : 100%

US 6962				NR total:	11
Céramique :	11	Verre :			
Métal :	0	Autres :			
Céramique ante-médiévale					
us	n°	NR			
6962		11			% du lot en NR : 100%

US 6963				NR total:	6	
Céramique :	6	Verre :				
Métal :		Autres :				
Description générale						
La céramique de l'us 6963 est fortement concrétionnée, ce qui empêche une analyse fine de la pâte. Elle ne semble pas tournée, à cuisson réductrice ayant subi une post cuisson oxydante imparfaite. Le seul bord conservé diffère très nettement des céramiques étudiées jusqu'à alors. Ce bord éversé à lèvre plate rappelle certaines formes retrouvées sur des sites allant du IXe au XIe siècles (L'Isle Jourdain, Narbons, Hôtel Saint Jean)						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6963		2		% du lot en NR :	33%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6963	37547-31	2	1	bord éversé à lèvre plate avec départ de panse, concrétion de calcaire, forme fermée	pâte sableuse grossière polie et micacée, cuisson réductrice, non tournée	IXe - XIe s.
6963		2		pannes avec concrétion de calcaire	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	
	Total	4				

US 6967				NR total:	177	
Céramique :	152	Verre :		4		
Métal :	21	Autres :				
Description générale						
Le lot, marqué par une forte fragmentation de la céramique rassemble une proportion quasi égale de céramique médiévale et ante médiévale. Nous constatons une plus grande variété dans les types de pâte. A l'exception d'un départ de bec de cruche, les formes sont peu représentées. Cette série semble marquée par l'usage du lissage externe plus ou moins couvrant comme traitement des surfaces externes. L'unité 6967 ne correspond plus aux corpus postérieurs au milieu du XIIIe siècle. La céramique assurément médiévale est modelée, avec des pâtes et des cuissons variables, sans usage de glaçure. Les tessons munis d'un lissage non couvrant sur pâte grise rappellent la céramique de la première phase d'occupation de Montailou (fin XIIe-première moitié du XIIIe siècle). L'un des quatre fragments de verre retrouvé dans l'unité s'apparente à un fragment de verre à pied circulaire légèrement conique. Nous pouvons avec prudence et en excluant les productions des XVe-XVIe siècle, le rapprocher de la forme A5 de la typologie de Danièle Foy et l'attribuer à un verre à tige creuse, type représenté à la fin du XIIe siècle et la première moitié du XIIIe siècle (proche du fragment 28510 de l'us 9500).						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6967		70		% du lot en NR :	46%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6967		12		pannes	pâte sableuse polie et micacée, cuisson réductrice, non tournée	

6967		1		fond	pâte sableuse polie et micacée, cuisson réductrice, non tournée	
6967		12		panses	pâte sableuse, cuisson réductrice, non tournée	
6967		6		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	
6967		2		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	
6967		2		panses	pâte calcaire, cuisson réductrice, tournée	
6967		2		panses	pâte calcaire, cuisson réductrice, non tournée	
6967		15		panses	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, non tournée	
6967	36512	1	1	bord avec un départ de bec pincé de cruche	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, non tournée	
6967		6		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
6967		1		fond	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
6967		6		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
6967		16		panses	pâte calcaire, cuisson oxydante indéterminée	
	Total	82				

US 6968					NR total:	10
Céramique :	7	Verre :	1			
Métal :	2	Autres :				
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6968		7			% du lot en NR :	100%
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
		0				

US 6970				NR total:	9	
Céramique :		8	Verre :			
Métal :		1	Autres :			
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6970		5		% du lot en NR :	62%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6970	35651	1		panse	pâte sableuse, cuisson réductrice, tournée	fin XIIIe s. et post ?
6970	35649	1	1	bord éversé à paroi épaisse. La lèvre est brisée	pâte sableuse, cuisson réductrice, tournée	antérieur au XIVE s.
6970		1		panse	pâte sableuse, cuisson oxydante, non tournée	
Total		3				

US 6971				NR total:	3
Céramique :			Verre :		
Métal :		2	Autres : 1 dé		
Description générale					

US 6973				NR total:	8
Céramique :		5	Verre :		
Métal :		3	Autres :		
Céramique ante-médiévale					
us	n°	NR			
6973		5		% du lot en NR :	100%

US 6975				NR total:	2	
Céramique :		2	Verre :			
Métal :			Autres :			
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6975		0		% du lot en NR :	0%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6975		2		fond	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	antérieur au XIVE s.
Total		2				

US 6976					NR total:	10
Céramique :		8	Verre :		1	
Métal :		1	Autres :			
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6976		4			% du lot en NR :	50%
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6976		3		panse dont une avec inclusions de mica	pâte sableuse, cuisson réductrice, non tournée	antérieur au XIVe s.
6976		1		panse	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, non tournée	antérieur au XIVe s.
Total		4				

US 6977					NR total:	2
Céramique :		1	Verre :			
Métal :		1	Autres :			
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6977		0			% du lot en NR :	0%
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6977		1		panse	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	antérieur au XIVe s.
Total		1				

US 6978					NR total:	3
Céramique :		3	Verre :			
Métal :		0	Autres :			
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6978		3			% du lot en NR :	100%

US 6980				NR total:	76	
Céramique :	69			Verre :		
Métal :	7			Autres :		
Description générale						
On note une présence exclusive de céramique à cuisson réductrice (hormis un fragment ?) non tournée. La présence d'un tessou en rouge polie qui ne semble pas appartenir à une trompe d'appel nous place dans un horizon chronologique antérieur au XIIIe siècle.						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6980		54		% du lot en NR :	78%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6980		6		panse	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	
6980		4		panse	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	
6980		3		panse dont une avec inclusions de mica et polie	pâte sableuse, cuisson réductrice à post cuisson oxydante, non tournée	
6980		1		panse	pâte calcaire, cuisson oxydante, polie	IXe-XIe s.
6980	35688	1		panse de corne d'appel en rouge polie avec un trait d'engobe blanc pour décor.	pâte calcaire, cuisson oxydante, polie	Xe - XIVe s.
	Total	15				

US 6981				NR total:	207	
Céramique :	200			Verre :		
Métal :	7			Autres :		
Description générale						
Le mobilier attribué au Moyen Age est résiduel. Une forme présente un bord vertical à lèvre déjetée et méplat interne horizontal. Une anse plate ou rubanée vient se fixer sur le col. La forme pourrait rappeler une marmite. La pâte a cuisson réductrice a subi une post cuisson oxydante qui a donné une teinte rouge superficielle et partielle. Elle présente un lissage du méplat et de la paroi interne. Ce traitement rappelle celui des céramiques en rouge polie et deux autres tessous présentent aussi une surface lisse. Nous sommes réservés sur l'attribution de ce matériel au Moyen Age (protohistoire ?).						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6981		196		% du lot en NR :	98%	
Céramique médiévale ?						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6981		2		panse	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, polie, non tournée	
6981		1		fond	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	intrusif ?

6981	35764	1	1	bord vertical faiblement déjeté à méplat interne horizontal et lèvres arrondies. départ d'anse plate ou rubanée sur le col.	pâte sableuse, polie et micacée, cuisson réductrice, non tournée	Proto ?
Total		4				

US 6983				NR total:	2	
Céramique :		2	Verre :			
Métal :		0	Autres :			
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6983		1			% du lot en NR : %	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6983		1		panse	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVE s.

US 6986				NR total:	118	
Céramique :		107	Verre :			
Métal :		11	Autres :			
Description générale						
La majorité du mobilier de l'unité n'appartient pas à la période médiévale. Deux tessons ont néanmoins été attribués lors du pré tri au Moyen Age ou à la période moderne. Le premier pour l'emploi d'un engobe blanc sur pâte rouge. Après analyse, la pâte et l'aspect très couvrant de l'engobe nous incitent à attribuer cet élément aux productions antiques. Le second par sa pâte grise, grossière, non tournée et par l'emploi d'un bord vertical faiblement déjeté à lèvres plates pourrait effectivement s'apparenter à des faciès céramiques du Haut Moyen Age.						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6986		105			% du lot en NR : 89%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6986	36029	1		fond plat à talon débordant recouvert d'engobe sur les 2 faces	pâte calcaire, engobée, cuisson oxydante, tournée	antique ?
6986	37066-34	1	1	bord vertical légèrement déjeté à lèvres plates. Panse globulaire avec un décor en impression conique quasi traversante sur l'épaulement	pâte sableuse grossière, micacée, cuisson réductrice, non tournée	IXe - XIe s.
Total		2				

US 6987				NR total:	17	
Céramique :	17	Verre :				
Métal :	0	Autres :				
Description générale						
Un tesson à bord éversé à lèvre arrondie est pourvu d'un décor incisé à la jonction entre l'épaule et la lèvre. C'est le seul élément médiéval identifié dans l'unité.						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6987		16		% du lot en NR :	94%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6987	36203-08	1	1	bord éversé et épais à lèvre arrondie d'une forme fermée	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, indéterminée	XIIe - XIIIe s. ?

US 6988				NR total:	53	
Céramique :	46	Verre :				
Métal :	7	Autres :				
Description générale						
Nous retrouvons ici une problématique comparable au mobilier attribué au Moyen Age dans l'us 6981. On retrouve des pâtes micacées dont une possède encore une surface externe polie. Ces tessons (dont le fragment d'anse) peuvent appartenir aux productions du haut Moyen Age (production carolingienne ?) mais nous ne pouvons, faute d'un corpus conséquent étayer cette chronologie.						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
6988		42		% du lot en NR :	91%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6988		2		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice polie et micacée, non tournée	IXe-XIe s. ?
6988		1		panse	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
6988	37013	1		départ d'anse rubanée	pâte calcaire, cuisson oxydante polie et micacée, indéterminée	
	Total	4				

US 6989				NR total:	2
Céramique :	0			Verre :	
Métal :	2			Autres :	
Céramique ante-médiévale					
us	n°	NR			
6990		11		% du lot en NR :	100%

US 10900				NR total:	169	
Céramique :	152			Verre :		
Métal :	17			Autres :		
Description générale						
<p>L'unité 10900 comporte une proportion importante de céramique à pâte rouge cuites en atmosphère oxydante et de céramique tournée. 35 tessons appartiennent à des phases ante médiévales. Des céramiques modelées et une lèvre éversée peuvent être antérieure au XIVe siècle. C'est vraisemblablement le cas d'un tesson en céramique rouge polie (IXe-XIe s.). Ces éléments témoignent de la nature de l'unité composée d'éléments hétérogènes. Les tessons les plus récents s'inscrivent vraisemblablement dans le XIVe siècle avec l'usage de glaçure, des bords en bandeau courant sur les marmites et des tessons recouverts d'un émail stannifère blanc. Des bords de cruche à lèvre en poulie et des marmites à anses coudées correspondent au matériel retrouvé dans les unités de la seconde moitié du XIVe siècle. Ce type de mobilier a été retrouvé associé à une monnaie Flamande de Louis II (1346-1384) dans l'us 10671 lors de la campagne 2008.</p>						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10900		35		% du lot en NR :	23%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10900		2		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	
10900	37027-37038	2	1	panse décorée d'un cordon en boudin rapporté	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	XIIIe - XIVe s.
10900		2		fonds	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	
10900	37307, 37336, 37302	3		anse coudée, anse en boudin, fragment d'anse indéterminée	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	XIVe s.
10900	37037	1	1	bord indéterminé	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	

10900		3		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	
10900		4		panses	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	
10900	37338	2	1	anses rubanées	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	
10900	37273-37275-37297, 37031	4		panses décorées de rainures	pâte calcaire, cuisson réductrice, non tournée	
10900		25		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
10900		1		anse/bord ? Indéterminé	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
10900		23		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
10900	37334, 37379	2		fonds plats	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
10900	37351, 37350	2	2	bords verticaux à lèvres en poulie	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	2 ^{de} moitié XIV ^e s.
10900	37364	1		panse décorée d'un cordon gaufré à la molette	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	XIV ^e s.
10900	37366	1		départ d'anse en boudin	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
10900		4		panses	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, tournée	
10900	37327, 37271, 37284	3		fragments d'anses rubanées indéterminées	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, tournée	
10900		1		panse	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, polie, non tournée	
10900		7		panses glaçurées vert et orange	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	
10900	37263	1		panse décorée d'un cordon gaufré à la molette	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	fin XIII ^e - milieu XIV ^e s.
10900		7		panses glaçurées vertes	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	

10900	37033	1	1	bord déjeté en bandeau. Méplat externe oblique, méplat interne horizontal faiblement incliné. Lèvre en amande. Glaçure verte sur face interne	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	XIVe s.
10900		3		pannes glaçurées vertes sur face interne	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, tournée	
10900	37515	1	1	Bord à bandeau externe et méplat interne. Glaçure verte sur face interne	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, tournée	XIVe s.
10900		1		panse glaçurée vert sur face externe	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, non tournée	
10900		10		pannes? Céramique recouverte sur ses deux faces d'un émail stannifère blanc opaque	pâte calcaire, cuisson oxydante, tournée	XIVe s.
Total		117				

US 10901				NR total:	85	
Céramique : 68		Verre :				
Métal : 17		Autres :				
Description générale						
Unité homogène dans son mobilier avec une forte présence de céramique à cuisson oxydante tournée. On note la présence de céramique émaillée, de glaçure plombifère, de bord en bandeau à large méplat et de décor de cordons gauffrés. Un fragment de traverse distale de boucle peut être attribué au XIVe siècle. Cet ensemble peut être daté du XIVe siècle.						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10901		4		% du lot en NR :	6%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10901		15		pannes glaçurées vertes sur face interne	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	
10901	37513	1		panse décorée d'un cordon gauffré à la molette	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	XIVe et post.
10901	37518-36108-36105	5	3	bord déjeté en bandeau à méplat interne horizontal faiblement incliné. Glaçure verte sur face interne	pâte sableuse grossière, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	XIVe s.
10901	37370	1	1	bord déjeté en bandeau à large méplat interne concave. Glaçure verte sur face interne	pâte sableuse grossière, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	XIVe

10901		1		panse	pâte sableuse fine, micacée, cuisson oxydante, tournée	
10901	37514	1		panse décorée d'un cordon gaufré à la molette	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	XIVe et post.
10901		14		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
10901		23		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
10901	36103	1		panse décorée d'un cordon en boudin rapporté	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, tournée	
10901		1		panse indéterminée	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, tournée	
10901		1		panse avec émail stannifère blanc opaque en paroi interne	pâte calcaire, cuisson oxydante, tournée	XIVe s
	Total	64				

US 10902				NR total:	4	
Céramique :	4	Verre :				
Métal :	0	Autres :				
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10902		0		% du lot en NR :	0%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10902		1		panse	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVe s.
10902		3		panses	pâte sableuse grossière, cuisson oxydante, tournée	XIVe s.
	Total	4				

US 10903				NR total:	91
Céramique :	78	Verre :			
Métal :	13	Autres :			
Description générale					

A l'exception de quelques tessons attribués aux périodes ante médiévales, l'unité a livré un mobilier assez homogène marqué par des productions tournées cuites majoritairement en atmosphère oxydante. On constate, une présence de tessons glaçurés, l'emploi de cordon impressionné, de cannelures en décor. Les lèvres sont soit des lèvres en poulie soit des lèvres en bandeau. Cet ensemble s'inscrit clairement dans le XIVe siècle. On privilégiera le milieu ou la deuxième moitié du XIVe au vu de la forte proportion des productions tournées et de la présence de lèvre en poulie. Le mobilier métallique a livré un matériel que l'on pourrait préférentiellement insérer dans des faciès plus précoces, notamment un clou de maréchalerie à tête trapézoïdale de type 3b dont l'usage disparaît vers le milieu du XIVe siècle.

Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10903		13			% du lot en NR :	17%
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10903		3		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	
10903	37228	2		panses décorées d'un cordon impressionné rapporté	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	
10903		7		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	
10903		3		panses glaçurées marron sur face externe	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.
10903		2	1	fonds glaçurés jaune sur face externe	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.
10903	37213	1	1	bord vertical à lèvre en poulie	pâte sableuse fine, micacée, cuisson oxydante, tournée	2nde moitié XIVe s.
10903		7		panses glaçurées vert et orange	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.
10903		8		panses	pâte sableuse fine, micacée, cuisson oxydante, tournée	
10903		13		panses	pâte sableuse fine, micacée, cuisson oxydante, tournée	
10903	37150	1	1	bord déjeté en bandeau. Méplats externe et interne oblique. Lèvre en amande.	pâte sableuse fine, micacée, cuisson oxydante, tournée	XIVe s.
10903		14		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
10903		2		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	

10903		2		panses	pâte calcaire, cuisson oxydante, indéterminée	
	Total	65				

US 10904				NR total:	24	
Céramique :	21			Verre :		
Métal :	3			Autres :		
Description générale						
Le lot limité à 21 tessons comporte exclusivement de la céramique rouge tournée. On note la présence de cordons rapportés à décor gaufré et la présence de glaçure. Cet ensemble peut être attribué au bas moyen Age.						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10904		0		% du lot en NR :	0%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10904		4		panses	pâte sableuse fine, micacée, cuisson oxydante, tournée	
10904		7		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
10904		3		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
10904	37407, 37414, 37408	3		panses décorées d'un cordon gaufré à la molette	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	XIVe s.
10904		3		panses glaçurées vert	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe s. - XIVe s.
10904	37409	1		panse décorée d'un cordon gaufré à la molette et glaçurée vert	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	XIVe s.
	Total	21				

US 10906				NR total:	5	
Céramique :	1			Verre :		
Métal :	4			Autres :		
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10906		0		% du lot en NR :	0%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10906		1		fond plat avec glaçure verte sur face interne	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	XIVe s.
	Total	1				

US 10907				NR total:	1	
Céramique :	1	Verre :				
Métal :	0	Autres :				
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10907		0		% du lot en NR :	0%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10907		1		fond	pâte calcaire, cuisson oxydante, tournée	antique ?
	Total	1				

US 10910				NR total:	16	
Céramique :	9	Verre :				
Métal :	7	Autres :				
Description générale						
Le lot est très fragmentaire. Les pâtes oxydantes et réductrices sont très micacées. Ces tessons pourraient être antérieurs au XIV ^e siècle.						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10910			0	% du lot en NR :	0%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10910		2		panses	pâte sableuse fine, micacée, cuisson réductrice, non tournée	
10910		2		panses	pâte sableuse fine, micacée, cuisson oxydante, non tournée	
10910		5		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
	Total	9				

US 10912				NR total:	115	
Céramique :		108	Verre :			
Métal :		7	Autres :			
Description générale						
L'unité comporte une majorité de céramique ante médiévale. Les rares formes identifiables nous permettent d'exclure le bas Moyen Age. Un bord en céramique rouge polie et un fond plat rappellent les productions carolingiennes (?)						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10912		81			% du lot en NR : 75%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10912		1		fond plat	pâte sableuse , cuisson réductrice, non tournée	IXe - X e s. ?
10912	37651, 37657	2	2	bords indéterminés	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	
10912		12		panses	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	Antérieur XIVe s.
10912	37665	1	1	Bord éversé à lèvre arrondie.	pâte sableuse fine, micacée, polie, cuisson réductrice à post cuisson oxydante	IXe - XI e s. ?
10912		9		panses	pâte sableuse fine, micacée, cuisson oxydante indéterminée	
10912	37643	1		anse rubanée dont la forme bifide (voire trifide avec le léger renflement central) rappelle les productions antiques.	pâte calcaire, cuisson oxydante,	
10912	37660	1	1	bord indéterminé à lèvre en amande	pâte calcaire, cuisson réductrice, indéterminée	
	Total	27				

US 10914				NR total:	59	
Céramique :	49			Verre :		
Métal :	10			Autres :		
Description générale						
<p>Les quelques formes conservées notamment les lèvres éversées à méplat supérieur rappellent des formes fermées présentes du milieu du XIII^e siècle au milieu du XIV^e siècle (formes comparables dans les unités 6950 et 6951). La majorité du lot est modelé et à cuisson réductrice. Quelques tessons à cuisson oxydante sans glaçure peuvent appartenir au Moyen Age (les autres fragments sont plutôt attribuables à l'occupation antique). Nous privilégierons la seconde moitié du XIII^e siècle en insistant sur l'aspect très limité du lot céramique. Le mobilier métallique a livré des fers de trait de type A de Serdon et un clou de maréchalerie de type 3 en usage du XIII^e à la première moitié du XIV^e siècle.</p>						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10914		12			% du lot en NR : 24%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10914		14		panses	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIV ^e s.
10914	37739, 37717, 37737,	3	3	Bords éversés dont deux à lèvre arrondie	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	XIII ^e s. ?
10914		1		panse	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	
10914	37699	1		panse avec décor impressionné	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	
10914	37707, 37736, 37716	3	3	bords éversés à méplat supérieur horizontal et lèvre arrondie	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	deuxième moitié XIII ^e , début XIV ^e s.
10914		3		panses	pâte sableuse fine, micacée, cuisson réductrice, non tournée	
10914		2		panses	pâte sableuse fine, micacée et polie, cuisson réductrice, non tournée	
10914		10		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
	Total	37				

US 10915				NR total:	186	
Céramique :	137	Verre :	1			
Métal :	46	Autres :	2 dés			
Description générale						
<p>Le lot mobilier est constitué d'une part significative de céramique grise non tournée. Les formes paraissent diversifiées avec des lèvres éversées sur pâte grossière (XIIe -XIIIe siècles), des lèvres à méplat supérieur horizontal (deuxième moitié XIIIe - première moitié XIVe siècle). Les céramiques à cuisson oxydante sont minoritaires mais marquent au plus tôt la fin du XIIIe siècle avec l'emploi de l'émail et de la glaçure en traitement de surface. Un fragment de marmite à anse coudée pourrait être un des éléments les plus tardifs de l'unité car cette production ne semble pas apparaître à Montréal avant le milieu du XIVe siècle. L'unité a pu donc être mise en place au milieu du XIVe siècle et comporte une part significative d'artefacts antérieurs à cette période.</p>						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10915		26		% du lot en NR :	19%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10915	37874, 37899	2	2	bords indéterminés	pâte sableuse fine micacée, cuisson réductrice, non tournée	
10915	37816-10	1	1	bord de marmite à anse coudée: vertical et triangulaire	pâte sableuse fine micacée et polie, cuisson réductrice, non tournée	XIVe s.
10915		20		panses	pâte sableuse fine micacée, cuisson réductrice, non tournée	
10915		3		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	
10915		22		panses	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	
10915		2		fonds	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	
10915	37831-11	1	1	bord d'un pot ovoïde, lèvre déjeté à méplat supérieur	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	deuxième moitié XIIIe-première moitié XIVes.
10915	37858-12	1	1	bord éversé à lèvre amincie, forme fermée	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVe s.
10915	37863	1	1	bord éversé à lèvre arrondie	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVe s.
10915		2		panses	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, tournée	

10915	37857-13	1	1	bord éversé triangulaire à lèvre aplatie et épais, forme fermée	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, tournée	deuxième moitié XIIIe-première moitié XIVes.
10915	37865-14	1	1	bord éversé triangulaire à lèvre aplatie et épais, forme fermée	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, tournée	deuxième moitié XIIIe-première moitié XIVes.
10915	37938	1		anse indéterminée	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, tournée	
10915	37852, 37889	2		fragments de panse de corne d'appel en pâte grise	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, tournée	
10915		4		panse	pâte sableuse fine micacée, cuisson oxydante, tournée	
10915		6		panse	pâte sableuse fine micacée, cuisson oxydante, non tournée	
10915		24		panse	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
10915		1		panse recouverte d'un émail stannifère blanc opaque	pâte fine, cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe et post.
10915		1		panse	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
10915		3		panse glaçurées vert et orange sur face interne	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	XIVe s.
10915		3		panse	pâte calcaire, cuisson oxydante, tournée	
10915		5		panse	pâte calcaire polie et micacée, cuisson oxydante, non tournée	
1095		2		panse	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
1095	36228	1		panse avec email altéré en paroi interne	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe - XIVe s.
1095	36227	1	1	bord déjeté, en bandeau, glaçure verte sur face interne, indéterminé	pâte calcaire, cuisson oxydante, glaçurée, tournée	fin XIIIe - XIVe s.
	Total	111				

US 10916				NR total:	215	
Céramique :	183	Verre :		2		
Métal :	30	Autres :				
Description générale						
L'unité 10916 comporte un mobilier très diversifié dans la chronologie avec une part importante de mobilier protohistorique. Une anse plate en céramique grise polie pourrait appartenir à une forme du haut Moyen Age (cruche ?). Le reste du mobilier est marqué par une forte proportion des productions tournées, quelques tessons glacurés, des lèvres en poulie et des marmites à anses coudées. Nous serions tenté d'envisager le milieu ou la deuxième moitié du XIVe siècle pour le scellement de cette unité. Comme pour l'unité 10903, le mobilier métallique s'intègre dans une chronologie plus précoce, avec un fer et un clou de maréchalerie dont l'utilisation périclité vers le milieu du XIVe siècle.						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10916		50			% du lot en NR : 27%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10916	36356	1		anse plate (large)	pâte sableuse fine, micacée et polie, cuisson réductrice	IX-XI e s. ?
10916	36355-15	1	1	bord à lèvre arrondie et à très large méplat oblique	pâte sableuse fine, micacée et polie, cuisson réductrice	Proto ?
10916	36357, 36336, 36558	3		panses décorées de deux cannelures	pâte sableuse fine, micacée, cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
10916		25		panses	pâte sableuse fine, micacée, cuisson réductrice, tournée	
10916		2		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	
10916	36334-16	1	1	bord éversé à lèvre arrondie, forme fermée	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	fin XIIIe - XIVe s.
10916	36424-17	1	1	bord triangulaire d'ouverture de fourne	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
10916	36354-18	1	1	bord en bandeau de marmite à anses coudées	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	XIVe s.
10916	36338-19	1	1	bord en bandeau	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
10916		25		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice,	
10916	36403	1		fond lenticulaire	pâte sableuse fine, cuisson réductrice,	XIVe s.
10916	36384, 36339	2		anses indéterminées dont une en boudin (anse coudée?) et l'autre rubanée	pâte sableuse fine, cuisson réductrice	XIVe s.

10916	36332	1		goulot incomplet rapporté	pâte sableuse fine, cuisson réductrice,	
10916	36387-36394-36348-36347-20	4	1	fond plat d'une gargoulette/vinaigrier	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	milieu XIVe s.
10916		4		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
10916		28		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante,	
10916	36359, 36350, 36349	3	3	bords à lèvre en poulie	pâte sableuse fine, micacée, cuisson oxydante, tournée	deuxième moitié du XIVe s.
10916		4		panses	pâte sableuse fine, micacée, cuisson oxydante, tournée	
10916		8		panses glaçurées vert et orange	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe - XIVe s.
10916		5		panses	pâte calcaire, cuisson oxydante, tournée	
10916	36371	1		panse polie d'une corne d'appel	pâte calcaire, cuisson oxydante, tournée	
10916	36386	1	1	bord	pâte calcaire, cuisson oxydante, tournée	ante médiéval ?
10916		8		panses	pâte calcaire, cuisson oxydante, non tournée	
10916		2		panses glaçurées vert	pâte calcaire, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe - XIVe s.
	Total	133				

US 10918				NR total:	1	
Céramique :	1	Verre :				
Métal :	0	Autres :				
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10918		0		% du lot en NR :	0%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10918	37777	1		panse pourvue d'un décor impressionné	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVe s.
	Total	1				

US 10919				NR total:	1
Céramique :	1			Verre :	
Métal :	0			Autres :	
Céramique ante-médiévale					
us	n°	NR			
10919		1		% du lot en NR :	100%
	Total	1			

US 10923				NR total:	4	
Céramique :	1			Verre :		
Métal :	3			Autres :		
Description générale						
Le tesson a été attribué lors du premier tri à la période médiéval. Sa pâte épaisse ayant subi une post-cuisson oxydante, sa paroi vacuolée et lissée s'apparente plus aux productions protohistoriques. Le mobilier métallique nous permet de situer l'unité au bas Moyen Age notamment un carreau d'arbalète de type M de Serdon daté de la deuxième moitié du XIVE siècle ou du XVe siècle.						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10923		0		% du lot en NR :	0%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10923	37500	1		panse	pâte sableuse fine, polie, cuisson réductrice, non tournée	Protohistoire ?
	Total	1				

US 10925				NR total:	130	
Céramique :	107	Verre :				
Métal :	23	Autres :				
Description générale						
L'unité 10925 comporte plusieurs fragments de marmites à anses coudées (on note l'usage, soit de bord en bandeau, soit de bord à lèvres en poulie. Les cols verticaux sont plus ou moins haut. La panse est décorée de cordons impressionnés. Les anses coudées sont raccordées sur le col.) A cette série, sont associées un bec verseur de cruche à lèvres en poulie en pâte rouge et des fonds plats recouverts d'une glaçure verte en paroi interne. Le mobilier est marqué par une part significative de pâtes grises tournées et d'une part moindre de pâte rouge également tournée. Un bord éversé peut appartenir à une céramique antérieure au XIVe siècle ainsi que quelques tessons modelés en pâte grise. Nous proposerons comme cadre chronologique le milieu ou la seconde moitié du XIVe siècle.						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10925		23			% du lot en NR : 21%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10925	36280-21	1	1	bord à bandeau de marmite à anses coudées manquantes avec départ de cordon vertical impressionné	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
10925	36261-22	1	1	bord vertical à lèvres en poulie de marmite avec départ d'anse coudée	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	2nde moitié XIVe s.
10925	36314-23	1	1	bord à bandeau de marmite avec départ d'anse coudée	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
10925	36246-24 36240-25 36291-26	3	3	bords à bandeau de marmites à anses coudées manquantes	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
10925	36245-27	1	1	bord triangulaire de forme fermée (ouverture de cruche)	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
10925	36252-28	1		anse coudée complète en boudin	pâte sableuse fine, cuisson réductrice	XIVe s.
10925	36293, 36295	2		anses coudées fragmentées	pâte sableuse fine, cuisson réductrice	XIVe s.
10925	36269	1	1	bord éversé à lèvres arrondie d'une forme fermée	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée ?	XIIIe s.
10925	36283, 36316	2		panse décorées d'un cordon digité rapporté	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	fin XIIIe - XIVe s.
10925		32		panse	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	
10925		2		panse	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	

10925	36312	1		fond lenticulaire	pâte sableuse fine, micacée, cuisson réductrice,	
10925		7		panses	pâte sableuse fine, micacée, cuisson réductrice, non tournée	
10925	36309	1		anse rubanée	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
10925		12		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
10925	36281	1	1	départ de bec pincé	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
10925		5		panses glaçurées vert sur face interne	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	
10925	36242	2	1	fond plat glaçuré vert sur face interne	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	
10925	36278-29	1	1	bord vertical à lèvres en poulie d'une forme fermée, départ anse en bandeau, glaçure orange	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	2 nd e moitié XIV ^e s.
10925	36285-32	1	1	bord éversé oblique à lèvres amincies d'une forme fermée (cruche), glaçure verte	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	XIV ^e s.
10925	36233	1	1	bord indéterminé	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, indéterminée	
10925		3		panses	pâte calcaire, cuisson oxydante indéterminée	
10925	35643	1	1	bord indéterminé	pâte calcaire, cuisson oxydante indéterminée	
10925		1		panse glaçurée vert	pâte calcaire, glaçurée, cuisson oxydante tournée	fin XIII ^e -XIV ^e s.
	Total	84				

US 10927				NR total:	22	
Céramique :	22	Verre :				
Métal :	0	Autres :				
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10927		0		% du lot en NR :	0%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation

10927	37126	1		fond lenticulaire	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	XIV ^e s.
10927		4		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	
10927		11		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
10927		1		panse	pâte calcaire, cuisson oxydante, tournée	
10927	35653	3		panses décorées dont une cannelure et traces de glaçure orange	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	XIV ^e s.
10927	37125	1		fond lenticulaire glaçuré vert	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	XIV ^e s.
10927	35657	1	1	bord glaçuré jaune à lèvre en poulie appartenant à un goulot étroit de cruche ou de gargoulette	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	XIV ^e s.
	Total	22				

US 10928				NR total:	7	
Céramique :	7	Verre :				
Métal :	0	Autres :				
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
10928		0		% du lot en NR :	0%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10928		2		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	
10928	37056	1		bord éversé (lèvre manquante)	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	
10928		1		panse	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	fin XIII ^e -XIV ^e s.
10928		2		panses glaçurées jaune	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	fin XIII ^e -XIV ^e s.
10928		1		panse glaçurée jaune	pâte calcaire glaçurée, cuisson oxydante, tournée	
	Total	7				

US 12100				NR total:	44	
Céramique :		40		Verre :		
Métal :		4		Autres :		
Description générale						
Le lot mobilier comporte une majorité de céramique oxydante tournée. Les formes sont caractéristiques du vaisselier de la seconde moitié du XIV ^e siècle (lèvre en poulie). Le lot s'intègre assurément dans le bas Moyen Age avec quelques formes plutôt caractéristiques de la seconde moitié du XIV ^e siècle.						
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
12100		1			% du lot en NR :	2%
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
12100	37639	1		départ d'anse en boudin	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIV ^e s.
12100	37603-30	2	1	bord à bandeau, col verticale, panse globulaire. Glaçure sur le méplat supérieur uniquement	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	XIV ^e s.
12100		1		panse	pâte sableuse , cuisson réductrice, non tournée	
12100		8		panse	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	
12100		2		panses	pâte sableuse fine micacée, cuisson oxydante, non tournée	
12100		6		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, non tournée	
12100	37606	1		anse rubanée indéterminée	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, indéterminée	
12100	37609	1	1	bord indéterminé	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, indéterminée	
12100	37610	1	1	bord à lèvre en poulie	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	deuxième moitié du XIV ^e s.
12100	37635	1		départ d'anse	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
12100	37616	1		fond concave	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
12100		4		panses	pâte sableuse fine, cuisson oxydante, tournée	
12100		5		panses	pâte sableuse fine, polie, cuisson oxydante, non tournée	

12100	37636	1		panse d'une corne d'appel en rouge polie	pâte sableuse fine, polie, cuisson oxydante, non tournée	
12100	37612	1		fond glaçuré orange sur face interne	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe - XIVe s.
12100		2		panses glaçurées vert	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe - XIVe s.
12100	37627	1	1	bord à bandeau d'une forme fermée glaçurée vert sur face interne	pâte sableuse fine, glaçurée, cuisson oxydante, tournée	XIVe s.
	Total	39				

US 12101				NR total:	1
Céramique :	0	Verre :			
Métal :	1	Autres :			
US 12102				NR total:	1
Céramique :	0	Verre :			
Métal :	1	Autres :			
Description générale					
Chape de boucle à double fenêtre attribuable aux deux premiers tiers du XIIIe siècle.					

F 8				NR total:	4	
Céramique :	1	Verre :		1		
Métal :	2	Autres :				
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
F 8		1		% du lot en NR :	100%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
F8		1		caillou (grès ?) recouvert de concrétions calcaires		
	Total	1				

M 53				NR total:	2	
Céramique :	1	Verre :				
Métal :	1	Autres :				
Céramique ante-médiévale						
us	n°	NR				
M 53				% du lot en NR :	0%	
Céramique médiévale						
us	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
M53		1		panse	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
	Total	1				

M 36				NR total:		
Céramique :	1	Verre :				
Métal :	0	Autres :				
Céramique ante-médiévale						
<i>us</i>	n°	NR				
M 36		0		% du lot en NR :	0%	
Céramique médiévale						
<i>us</i>	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
M36		1		panse	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, polie et micacée, tournée	
	Total	1				

M 48				NR total:	1
Céramique :	1	Verre :			
Métal :	0	Autres :			
Céramique ante-médiévale					
<i>us</i>	n°	NR			
M 48		1		% du lot en NR :	100%

P 3				NR total:	1
Céramique :	0	Verre :			
Métal :	1	Autres :			
P 5					
Céramique :	0	Verre :			
Métal :	1	Autres :			

HS				NR total:	55	
Céramique :	47	Verre :				
Métal :	8	Autres :				
Céramique ante-médiévale						
<i>us</i>	n°	NR				
HS		15		% du lot en NR :	32%	
Céramique médiévale						
<i>us</i>	n°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
H.S.	35736	1		départ d'anse rubanée	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non	
H.S.		3		panses	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	
H.S.	35745	1		bord indéterminé	pâte sableuse grossière, cuisson réductrice, non tournée	
H.S.		3		panses	pâte sableuse fine, cuisson réductrice, non tournée	

Étude du mobilier métallique¹ Montréal-de-Sos (Auzat, Ariège)

L'état de conservation du mobilier a été décliné dans le tableau selon deux critères, la représentation et le processus de corrosion. La représentation permet de savoir si l'objet est complet, partiellement conservé (c'est-à-dire incomplet mais identifiable) ou bien fragmentaire (incomplet et non identifiable). La corrosion se décline en quatre niveaux, faible, moyenne, forte ou complète.

- Faible, la corrosion est quasi imperceptible à l'œil,
- Moyenne, la corrosion est partielle mais permet une lecture complète de l'objet sans déformation de sa surface,
- Forte, l'objet est identifiable mais la corrosion a nettement modifié la surface de l'objet,
- Complète, le processus d'altération est complet, absence de métal sain et forme résiduelle.

Le tableau 1 établit l'inventaire des objets étudiés en fournissant une identification ainsi qu'une brève description. Un catalogue détaille ensuite les objets les plus notables de la collection en les identifiant par leur unité stratigraphique de découverte. Ces objets sont présentés au sein des planches 8 à 13. Dans le catalogue et dans l'inventaire toutes les dimensions sont exprimées en millimètres.

Catalogue :

Applique ornementale [Iso 35 951]

Matière : alliage cuivreux

Description : petite applique ornementale rectangulaire incomplète au décor figuré d'un personnage muni d'un vêtement à capuche agenouillé sous un arc architectural (un moine en position de prière ?). L'applique est cassée au niveau de l'arc. Elle possède deux perforations dans les angles conservés. Des pigments colorés ont été préservés sur plusieurs parties de la plaque. On observe du rouge sur le fond autour du personnage et du bleu sur la partie haute sous l'arc. Le décor est en léger relief réalisé au repoussé.

Dimensions : l. : 10 mm, h. : 14 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 6, US 6950

Contexte stratigraphique : fin de la phase 3, première moitié XIV^e s.

Datation typologique : XIII^e- première moitié du XIV^e s.

Les appliques décoratives figurées sont relativement courantes dans les contextes datés du XIII^e siècle. Cependant cette plaque possède un décor inédit qui ne semble pas avoir d'écho dans la littérature archéologique. On ne peut pas la rapprocher des enseignes de pèlerinage très majoritairement en plomb et de dimensions plus importantes. Une applique figurée en alliage cuivreux a été découverte sur le site de l'Isle-Bouzon (Gers) dès le début du XIII^e siècle. Elle possède des dimensions plus importantes (29 x 33 mm de côté) et figure un félin (lion ou léopard) marchand vers la droite. D'après l'auteur, la décoration utilise la technique de l'émail champlevé où le fond bleu s'est conservé². Le site de Peyrepertuse (Aude) a livré une série de petites plaques décoratives en alliage cuivreux possédant des proportions plus proches de l'exemplaire de Montréal-de-Sos, datée de la première moitié du XIII^e siècle³. Les décors figurent, comme à l'Isle-Bouzon, des éléments héraldiques - cavalier armé, écus armoriés - et s'éloignent du répertoire religieux de notre exemplaire. Les traces de pigments rouge et bleu ne permettent pas de préciser que cette plaque fût émaillée et encore moins d'établir un lien avec les émaux Limousins. Dans l'état de connaissance du corpus on est tenté d'attribuer cet objet au XIII^e ou au début du XIV^e siècle.

Anneau [Iso 35 921]

¹ Linlaud Mathieu (Landarc recherche, 1 rue Jean Lary, 32500 Fleurance, mathieu.linlaud@landarc.fr)

² Lassurance 1998, p. 96-97, fig. 63, n° 2.

³ Bayrou 2000, p.226-228, fig. 149, n° 1, 5-8.

Matière : alliage cuivreux
Description : petit anneau en alliage cuivreux complet de section plane.
Dimensions : Ø : 20 mm
Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 6, US 6981
Contexte stratigraphique : phase 2 et 3, XIII^e s.
Datation typologique : XIII^e s. - début XIV^e s.

Ce petit anneau, par son diamètre, son matériau et la forme de sa section se rapproche de certaines boucles circulaires de petites dimensions. On en connaît à Peyreperouse dans un contexte du XIV^e siècle⁴ et à Montségur (Ariège) dans des contextes du XIII^e siècle⁵.

Paillette [Iso 35 974]

Matière : alliage cuivreux
Description : petite paillette circulaire plate en alliage cuivreux possédant un percement central.
Dimensions : Ø : 17 mm
Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 6, US 6989
Contexte stratigraphique : -
Datation typologique : XIV^e s. ?

Ce type de paillette décorative circulaire en alliage cuivreux se rencontre à Peyreperouse dans des contextes attribués au XIV^e siècle avec des diamètres compris entre 11 mm et 17 mm⁶. Plusieurs de ces paillettes ont conservé leur rivet de fixation sur le site de Rougiers (Var). Elles proviennent de contextes datés du deuxième tiers du XIV^e siècle.

Boucle [Iso 35 977]

Matière : alliage cuivreux
Description : fragment de traverse distale de boucle. Seule la partie possédant le porte ardillon, sous forme d'une légère encoche est conservée. Sa section est en amande et le porte ardillon fait sailli sur la traverse. La face supérieure de la traverse est décorée de stries.
Dimensions : L. : 18 mm, l. : 11 mm
Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 10, US 10 901 inf.
Contexte stratigraphique : destruction phase 7, fin XIV^e-début XV^e s.
Datation typologique : XIV^e s.

Les dimensions du fragment nous orientent vers une boucle de grande dimension. Bien que fragmentaire cet exemplaire possède des points communs avec les boucles à simple fenêtre de type 5b retrouvées sur le site de Rougiers dans des contextes du XIV^e siècle⁷. Elles ont en effet une traverse distale rectiligne pourvue d'un ou deux portes ardillons faisant saillis et munis d'une décoration identique faites de stries. La traverse distale de ces boucles est également en forme d'amande.

Indéterminé [Iso 35 950]

Matière : alliage cuivreux
Description : petite bande d'alliage cuivreux légèrement bombée possédant un décor gravé d'ocelles.
Dimensions : L. : 34 mm, l. : 6 mm
Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 10, US 10 915
Contexte stratigraphique : XIV^e s.
Datation typologique : aucune

Cet objet ne possède aucune comparaison au sein de la littérature archéologique.

Clou [Iso 35 924]

Matière : alliage cuivreux
Description : petit clou décoratif en alliage cuivreux à tête bombée.
Dimensions : L. : 14 mm, Ø : 9 mm

⁴ Bayrou (dir.) 2000, p. 219-221, fig. 147, n° 1.

⁵ Montségur 1980 : p. 198, n° 24/67.

⁶ Bayrou (dir.) 2000, p. 222-224, fig. 148, n° 1-6.

⁷ Demians d'Archimbaud 1980, p. 494-496, fig. 466, n° 11-14.

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 6, US 6956

Contexte stratigraphique : médiéval

Datation typologique : aucune

Indéterminé [Iso 35 917]

Matière : alliage cuivreux

Description : objet en alliage cuivreux se composant d'une plaque losangique de section triangulaire se terminant d'un côté par un anneau et de l'autre par un retour à angle droit. L'anneau, d'un diamètre de 3,5 mm, est coulé dans la masse et s'oriente perpendiculairement à l'axe de la plaque.

Dimensions : L. : 79 mm, l. : 25 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 10, US 10 915

Contexte stratigraphique : phase 4 ou 5, XIV^e s.

Datation typologique : aucune

Cet objet est mystérieux, il rappelle par certains aspects une fibule. Aucune comparaison n'a été retrouvée dans la littérature archéologique. Il peut s'agir d'un objet n'appartenant pas à la culture matérielle du Moyen Âge et étant de datation antérieure, intervenant dans cette US de manière résiduelle.

Chape [Iso 35 952]

Matière : alliage cuivreux

Description : avers de chape de boucle de ceinture rectangulaire possédant une seule charnière centrale – ici fragmentaire - destinée à enserrer la boucle. Elle est décorée de trois rangées de quatre rivets décoratifs à tête sphérique. La surface visible de cet avers est pourvue d'un décor de lignes incisées au niveau de l'enroulement ainsi qu'une dorure courant également sur la tête des rivets.

Dimensions : L. : 55 mm, l. : 24 mm, L. rivet : 7 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 12, US 12 102

Contexte stratigraphique : phase 5 et 6, XIV^e s.

Datation typologique : deux premiers tiers du XIII^e s.

La caractéristique technique principale de cette chape – une seule charnière - nous indique qu'elle était reliée à une boucle à double fenêtre. Les dimensions importantes de cette chape, sa dorure, son décor de rivets et l'association avec une boucle à double fenêtre sont des caractéristiques des productions de la première moitié du XIII^e siècle ou des deux premiers tiers de celui-ci. On connaît trois chapes de boucles à double fenêtre provenant du site de Corné à L'Isle-Bouzon datés du début du XIII^e siècle⁸. Une boucle et sa chape articulée à décor zoomorphe du XIII^e siècle a été découverte sur le site de La Bauthe-Haute à Teyssode (Tarn)⁹. Une chape aux dimensions proches datée des deux premiers tiers du XIII^e siècle provient des fouilles du castrum de cabaret à Lastours (Aude), elle conserve 7 percements pour des rivets décoratifs ainsi que le même décor d'incisions sur la charnière¹⁰. La décoration de rivets continuera durant la période suivante puisque ce principe est visible sur trois chapes de boucles à simple fenêtre de module plus faible et allongé datées de la fin du XIII^e siècle et du premier tiers du XIV^e siècle sur le site de Peyreperouse¹¹.

Vrille [Iso 36 756]

Matière : fer

Description : petite vrille à main complète. Elle est constituée d'une tige de section rectangulaire se terminant d'un côté par une petite lame à double tranchant hélicoïdale et de l'autre par un retour de la tige à 180°.

Dimensions : L. : 131 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 6, US 6951

Contexte stratigraphique : antérieur à la phase 3, antérieur au milieu du XIV^e s.

Datation typologique : aucune

Ce type de petite vrille sert au travail du bois. Le retour de la tige en partie proximale sert à caler l'outil dans la paume de la main. Cet aspect technique est parfois analysé comme le remplacement du manche en bois disparu, cela paraît peut probable d'autant que l'on peut comparer ce système aux anneaux qui terminent les vrilles actuelles. Le site de Rougiers¹² a livré plusieurs exemplaires de vrilles morphologiquement identiques mais seulement à partir du XIV^e siècle. Ces données ne peuvent nous servir d'argument chronologique pour

⁸ Lassure 1998, p. 460-462, fig. 401, n° 6-8.

⁹ Barrère 1987.

¹⁰ Barrère 1999, p. 823-826, fig. 2, n° 3.

¹¹ Bayrou (dir.) 2000, p. 216-218, fig. 146, n° 2-4.

¹² Demians D'Archimbaud 1980, p. 459, fig. 439, n° 6-8.

dater cet objet puisqu'une occurrence en Espagne musulmane est à signaler au début du XI^e siècle dans le dépôt de Liètor¹³.

Alêne [Iso 36 960]

Matière : fer

Description : petite alêne en fer complète. La tige de section plane est légèrement renflée en son centre.

Dimensions : L. : 69 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 6, US 6980

Contexte stratigraphique : perturbé, mobilier des phases 5, 6 et antérieures (antérieur à la fin du XIV^e s.)

Datation typologique : aucune

Cette petite alêne sert au travail du cuir. Deux exemplaires comparables ont été retrouvés sur le site de Rougiers. Elles proviennent de contextes de la seconde moitié du XIII^e siècle¹⁴. Ce principe d'alêne à deux pointes et un corps renflé existe dès le milieu du X^e siècle. Le *castrum* d'Andone en Charente en a livré bon nombre d'exemplaires¹⁵.

Marteau [Iso 35 980]

Matière : fer

Description : fragment de petite tête de marteau arrache clou cassée au niveau de l'œil servant d'emmanchement. L'œil se prolonge par un léger col sur sa partie basse. Les deux pointes arraches clous sont très usées et possèdent des stigmates dus à leur utilisation pour frapper.

Dimensions : L. : 38 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 10, US 10 916

Contexte stratigraphique : phase 4 ou 5, milieu XIV^e s. – seconde moitié XIV^e s.

Datation typologique : XIV^e s.

Cette tête de marteau possède un profil plus massif et moins allongé que les exemplaires antérieurs au XIII^e siècle. En effet les marteaux recensés sur le *castrum* d'Andone¹⁶, l'habitat de Colletière (Isère)¹⁷ ou à Pineuilh (Gironde)¹⁸ sont plus longs et ne possèdent pas de col à la base de l'œil. On rencontre un prolongement de l'œil sous la forme, d'un col, d'une douille ou d'un renfort sur les têtes de marteaux du XIV^e siècle comme en témoigne l'exemplaire retrouvé à Nieulle-en-Thelle (Oise)¹⁹ ou encore celui retrouvé à Montségur dans une occupation datée des XIII^e-XIV^e siècles²⁰. Cette précision technique permet d'envisager une datation de ce marteau aux environs du XIV^e siècle.

Semelle [Iso 35 975]

Matière : fer et alliage cuivreux

Description : fragment de semelle pouvant provenir du manche d'un couteau. Il est constitué d'une plaque rectangulaire se terminant par un ergot en partie distale. Elle est pourvue de deux percements, un dans lequel passe un rivet et qui servait à fixer les deux plaquettes du manche (en bois, en os, ...) et le second est muni d'un léger tube servant à y insérer une courroie ou un lien. La semelle est en fer et le rivet et le tube sont en alliage cuivreux.

Dimensions : L. : 51 mm, l. : 17 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 10, US 10 900

Contexte stratigraphique : phase 8, postérieur au Moyen Âge

Datation typologique : postérieure au milieu du XIV^e s.

L'appartenance à un couteau nous est suggérée par un exemplaire de dague découvert à Londres et possédant dans des dimensions plus importantes le même système de tube permettant de dégager un percement pour y passer une courroie²¹. Si les couteaux à semelles rivetées apparaissent à la fin du XII^e siècle en « France », ils sont toujours confectionnés avec du fer. Dans l'étude sur les couteaux médiévaux retrouvés dans les fouilles de Londres, les couteaux à manches rivetés sur une semelle n'apparaissent timidement que vers le milieu du XIV^e siècle²². Ils notent également la présence de rivets en alliage cuivreux seulement sur un

¹³ Navarro Palazon 1996, p. 70-71, fig. 41.

¹⁴ Demians D'Archimbaud 1980, p. 465, fig. 442, n° 28-29.

¹⁵ Linlaud 2009, p. 145-146, fig. 3.14, n° 210-214.

¹⁶ Ibid., p. 153-155, fig. 3.20, n° 227-229.

¹⁷ Collardelle Verdel 1993, fig. 148, n° 16-18.

¹⁸ Portet 2007, fig. 884, isolations 102 et 178.

¹⁹ Legros 2001, fig. 5, n° 26.

²⁰ Montségur 1980, p. 201, isolation TC/81.

²¹ Ward-Perkins 1940, p. 54, pl. XII, n° 1.

²² Cowgill, 1987, p. 25-27, tableau 7.

exemplaire du début du XV^e siècle²³. Aucun point de comparaison n'a été retrouvé sur la coutellerie des XIII^e-XV^e siècles. Au vue de ses données il est possible d'envisager une datation postérieure au milieu du XIV^e siècle voire au XV^e siècle.

Bouterolle [Iso 36 735]

Matière : fer

Description : petite bouterolle réalisée dans une tôle de fer enroulée selon une forme légèrement tronconique. L'extrémité possède une petite doublure. Le dos est pourvu de deux petits percements permettant de le coudre sur le fourreau en cuir.

Dimensions : L. : 30 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 10, US 10 916

Contexte stratigraphique : phase 4 ou 5, milieu XIV^e s. – seconde moitié XIV^e s.

Datation typologique : XIII^e s. - première moitié XIV^e s.

On connaît ce type de bouterolle sur le site du château de Rougemont. Cependant il est difficile de les dater, la fouille ancienne a livré du mobilier provenant de contextes extrêmement variés. Les exemplaires de Rougemont sont en tôle de cuivre parfois argentée²⁴. Le site de Rougiers offre des exemplaires en fer, plusieurs bouterolles de ce type y ont été découvertes dans des contextes du XIII^e siècle et de la première moitié du XIV^e siècle²⁵. Le site du castrum de Cabaret à Lastours (Aude) a livré une bouterolle de fourreau en fer de forme extrêmement proche bien que plus longue dans un contexte du XIII^e siècle²⁶. Elle possède également la terminaison en forme de bouton que possède l'exemplaire de Montréal-de-Sos.

Bougeoir [Iso 36 744]

Matière : fer

Description : petit bougeoir à broche, également appelé « tige à bobèche », constitué d'une petite douille circulaire se prolongeant par une tige pointue de section rectangulaire.

Dimensions : L. : 53 mm, Ø : 17 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 10, US 10 916

Contexte stratigraphique : phase 4 ou 5, milieu XIV^e s. – seconde moitié XIV^e s.

Datation typologique : XIII^e s. - première moitié XIV^e s.

On rencontre ce type de bougeoir de manière très régulière sur les sites des XIII^e-XIV^e siècles. La broche sert à fixer l'ensemble sur une table ou un meuble en bois. Le musée de Caen en conserve plusieurs retrouvées sur divers deux sites de la région. A Saint-Ursin-de-Courtoisigny dans des contextes datés des XIII^e-XIV^e siècles et à Saint-Vaast-sur-Seulles dans un contexte du milieu du XIV^e siècle²⁷. On en connaît un autre exemplaire dans un contexte du début du XIV^e siècle sur le site de Rougiers²⁸. Notons un exemplaire au château d'Epinal retrouvée à l'interface de la séquence 2 (1250-1500) et 3 (1500-1650)²⁹. Il existe notamment sur le site de Rougiers des exemplaires ayant une tige plus longue ou également deux supports à douilles³⁰. Ces bougeoirs continueront à exister sous diverses formes jusqu'au XIX^e siècle³¹.

Crochet [Iso 35 946]

Matière : fer

Description : petit crochet possédant un bouton servant d'axe de rotation.

Dimensions : L. : 42 mm, l. : 38 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 10, US 10 906

Contexte stratigraphique : remblai, XIV^e s. ?

Datation typologique : XIII^e-XIV^e s.

Ce petit crochet est désolidarisé de sa ferrure. Il fait parti d'un système de fermeture de porte de meuble - type armoire - constitué d'une ferrure articulée par une charnière goupille à la première extrémité et munie d'une auberonnière à la seconde. Le crochet articulé à l'aide de l'axe de rotation - martelé pour éviter sa

²³ Ibid., p. 26-27, tableau 8.

²⁴ Walter (dir.) 1993, p. 139-142, fig. 87.

²⁵ Demians d'Archimbaud 1980, p. 445, fig. 425, n° 12-18.

²⁶ Barrère 1999, p. 839-840, fig. 10, n° 5.

²⁷ Halbout Pillet Vaudour 1987, p. 215, n°859-864.

²⁸ Demians d'Archimbaud 1980, p. 477-478, fig. 454, n° 8-9.

²⁹ Bur 2002, p. 251, pl. 19, n° 1.

³⁰ Demians d'Archimbaud 1980, p. 477-478, fig. 454, n° 4-7.

³¹ Arminjon Blondel 2006, p. 386-387, n°1859.

séparation de la ferrure - sert à crocheter l'auberon (ou une goupille) lorsque celui-ci ou celle-ci s'insère dans l'auberonnière. Le site du Castlar à Durfort (Tarn) a livré un exemplaire complet de ce système avec son crochet encore en place dans un contexte possédant de la céramique des XIII^e-XIV^e siècles³². Un exemplaire presque complet - la pointe du crochet est fragmentaire - est issu du site de Rougiers dans un contexte non explicité dans le texte mais attribuable aux XIII^e-XIV^e siècle³³. Un exemplaire complet provient du Castellas à Montailou (Ariège) a été découvert dans l'US 4072 attribuable au XIII^e ou au XIV^e siècle³⁴. On connaît ce type de système dans l'Espagne Musulmane du début du XI^e siècle, puisque 9 exemplaires d'une morphologie légèrement différente et possédant des crochets fixés par un rivet y ont été découverts³⁵. Ce type de système est encore utilisé de nos jours pour la fermeture intérieure des volets en bois.

Chaîne [Iso 36 814]

Matière : fer

Description : chaîne complète constituée de 28 maillons. Chacun étant constitué d'un anneau oblong resserré en son milieu pour lui donner une forme de huit. La chaîne est pourvue d'un côté d'un anneau simple relié à celle-ci par un maillon et de l'autre côté d'un anneau accroché à celle-ci par un tourillon. Les maillons possèdent des longueurs variables. Un des maillons est fragmentaire et prend la forme d'un crochet. La chaîne a subi des contraintes physiques autour de son axe car plusieurs anneaux en garde la déformation.

Dimensions : L. : 1502 mm, Ø anneau mobile: 58 mm, Ø anneau fixe : 78 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 10, Mur 53

Contexte stratigraphique : phase 4 ou 5, milieu XIV^e s. – seconde moitié XIV^e s.

Datation typologique : aucune

Cette chaîne retrouvée en association avec le mur 53 est très certainement une chaîne servant à attacher un animal en stabulation. Cela-expliquerait la présence d'un tourillon qui permet une rotation de la chaîne sur son axe (et ainsi d'offrir une plus grande liberté de mouvement à la tête de l'animal) ainsi que les stigmates de déformations sur ce même axe. Cet exemplaire complet, en bon état de conservation et compréhensible, est un cas rare pour une découverte en contexte archéologique. Le site du Castlar à Durfort a livré un fragment de chaîne qui peut avoir eu la même utilisation, elle provient de la phase d'abandon du site à la fin du XIV^e siècle, l'Us conserve du mobilier céramique de la seconde moitié du XIV^e siècle³⁶.

La maréchalerie :

Fer d'équidé [Iso 36 740]

Matière : fer

Description : fragment de fer d'équidé conservé au niveau de son éponge et de la première étampure. L'éponge est effilée et dite nourrie. L'étampure est conservée sur les ¾ de son contour et possède une forme rectangulaire

Dimensions : L. : 64 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 10, US 10 916

Contexte stratigraphique : phase 4 ou 5, milieu XIV^e s. – seconde moitié XIV^e s.

Datation typologique : XIII^e – milieu XIV^e s.

Les caractères typologiques les plus pertinents pour établir une typo-chronologie de la ferrure médiévale sont : la couverture, la forme des étampures et la forme des crampons³⁷. Ici seuls le crampon - d'une forme dite nourrie - et la forme d'une étampure rectangulaire de faible longueur sont observables.

Clou de maréchalerie [Iso 36 760]

Matière : fer

Description : petit clou de maréchalerie ayant une tête trapézoïdale, le clou a été utilisé.

Dimensions : L. : 27 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon 6, US 6951

Contexte stratigraphique : phase 3, antérieur au Milieu du XIV^e s.

Datation typologique : milieu XIII^e s. - milieu XIV^e s.

Clou de maréchalerie [Iso 37 482]

³² Pousthomis 1988, p. 29-31, n° CAS/88/ch.8/1670.

³³ Demians d'Archimbaud 1980, p. 475-477, fig. 451, n° 6.

³⁴ Cazes 2002, fig. 114, n° 4072-4.

³⁵ Palazzon 1996, p. 87, pl. 76-78, n° 111-119.

³⁶ Campech Pousthomis Vidaillet 1991, catalogue du mobilier, p. 117-118.

³⁷ Portet 2009, p. 230.

Matériau : fer

Description : petit clou de maréchalerie ayant une tête trapézoïdale, le clou est neuf.

Dimensions : L. : 46 mm, l. tête : 12 mm

Localisation : Montréal-de-Sos, Auzat, 2009, secteur Donjon10, US 10 900

Contexte stratigraphique : phase 8, postérieur au Moyen Âge

Datation typologique : milieu XIII^e s. - milieu XIV^e s.

Les clous de maréchalerie de ce type sont caractéristiques des clous de maréchalerie utilisés entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du XIV^e siècle, On les retrouve sur le site de Peyrepertuse³⁸ ou à Rougiers³⁹. Quatre clous de maréchalerie – dont l'isolat n° 37 447 - à tête et tige de section carrée ont été retrouvés sur le site leur tête très usée par leur utilisation n'a pas permis de les dessiner. Ces clous sont caractéristiques des fers d'équidés possédant des étampures carrées qui apparaissent durant la seconde moitié du XIV^e siècle et qui resteront un standard de la maréchalerie jusqu'à aujourd'hui. Trois proviennent de l'US 10 900 largement postérieur au milieu du XIV^e siècle mais un provient de l'US 6967 assimilé à la phase 1 (fin du XII^e siècle) et peut donc être considéré comme un élément intrusif.

Les fers de trait :

Plusieurs fers de trait ont été mis au jour durant la campagne 2009. Il s'agit essentiellement de carreaux d'arbalètes répartis en trois types. Le premier type qui correspond au type A de la typologie de Valérie Serdon est le plus répandu sur le site, il concerne 10 exemplaires (voir Iso 36 766 et 36864). Ce sont de longues pointes de section carrée se terminant par une longue douille. Plusieurs exemplaires présentent des stigmates d'utilisation - douilles ouvertes par un choc, douilles aplaties, pointes cassées, tordues ou éclatées - soit par utilisation logique en tant que projectile soit par réutilisation comme clou. Ce type de carreau est pour les exemplaires les plus longs extrêmement présent sur les sites des XIII^e et XIV^e siècles. Valérie Serdon précise que les contextes qui ont livré le plus d'exemplaires se concentrent entre 1250 et 1350⁴⁰. Sur les dix exemplaires retrouvés seuls trois sont complets. Deux autres types de carreaux ne sont représentés que par un seul individu. L'isolat n° 35955 s'apparente au type C de Valérie Serdon. Il s'agit d'un fer à douille se terminant par une pointe au profil losangique. La pointe de cet exemplaire est fragmentaire L'utilisation de ce type de fers semble s'arrêter vers le milieu du XIII^e siècle. L'US ayant livré ce carreau est une US appartenant vraisemblablement à la première phase d'occupation du site soit à la fin du XII^e siècle. Même si Valérie Serdon envisage une utilisation plus réduite pour les périodes postérieures⁴¹. Un fer d'un type plus exceptionnel provient de l'US 10 923 appartenant à la phase 4 ou 5. Il se présente comme un fer à douille assez courte surmontée d'une petite pointe pyramidale à trois pans de section circulaire. Il correspond à une variante du type M de Valérie Serdon regroupant tous les carreaux ayant une douille et une pointe de section triangulaire sans étranglement entre ces deux parties⁴². En l'absence d'autre occurrence de ce type de fer, il est difficile de disserter sur la chronologie de leur utilisation, mais les autres carreaux de type M ont été utilisés durant la seconde moitié du XIV^e siècle et durant le XV^e siècle. Un exemplaire de typologie identique a été découvert durant la campagne 2007 au sein de l'US 6504 et porte le numéro d'isolat 29414. On en trouve à Montségur répertorié sous le type E de la typologie du site⁴³.

La clouterie d'assemblage :

La campagne 2009 a livré une importante quantité d'éléments de clouterie en fer. La catégorie la plus représentée – avec 91 éléments inventoriés - reste les fragments de tiges de clous, fractions difficiles parfois à différencier des fragments de pointes de carreaux d'arbalètes de type A. La typologie s'organise ensuite en plusieurs types différenciés par la forme de leur tête puis par leurs dimensions. Le tableau suivant explicite cette typologie. Les clous les plus communs sur le site sont les clous à tête plate de forme assez variable allant du cercle au polygone irrégulier et notamment les exemplaires de grandes dimensions (type E3 et E4). La typologie des clous retrouvés correspond à celle présente à Montségur aux XIII^e et XIV^e siècles⁴⁴. Les clous de très grands modèles de type A, B et C s'apparentent à des éléments de fixation ou de consolidation d'importantes constructions en bois, charpente, escalier, hourdage, ...

³⁸ Bayrou (dir.) 2000, p. 204-206, fig. 136, n° 5.

³⁹ Demians d'Archimbaud 1980, p. 480-481, fig. 457, n° 16.

⁴⁰ Serdon 2005, p. 95-97.

⁴¹ Ibid., p. 98.

⁴² Ibid., p. 108-109.

⁴³ Montségur 1980, p. 119.

⁴⁴ Ibid., p. 205-210.

Les monnaies ⁴⁵:

* = très usée, illisible ; ** = usée et en grande partie illisible ; *** = usée mais en grande partie lisible ;
**** = usée mais bien lisible ; ***** = très peu usée très lisible.

Médiévales françaises

Louis IX (1226-1270)

Droit : + LVDOVICVS REX ; croix.
Revers : + TVRONVS CIVIS ; châtel tournois.
Billon, diam : 19 mm ; poids : 0.95 g. Non rognée, ***.
Denier de Louis IX frappé en 1245-1270.
Référence site : Us 6951 - iso 35933.
Référence biblio : Du 193.

Toulouse - Raimond V, VI ou VII

Droit : RAMON COMES (ME liées, S couchée) ; croix cantonnée d'une S au 2.
Revers : + TOLOSA CIVI (S couchée) ; dans le champ en triangle, crosse, A, et croisette pour PAX.
Argent, diam : 15 mm ; poids : 0,49 g. Non rognée ; *****.
Toulouse, obole raimondine ; type immobilisé de 1148 à 1249 (Raimond V, VI et VII).
Référence site : Us 6967 – iso 35937.
Référence biblio : PA : 3703 ; Pierfitte : 71.

⁴⁵ Identification Francis Dieulafait

Bibliographie :

Arminjon Blondel 2006 : Arminjon (C.), Blondel (N.), *Objets civils domestiques, Vocabulaire typologique*, Principe d'analyse scientifique, Paris, 2006.

Barrère 1987 : Barrère (M.), Le mobilier archéologique du souterrain de la Bauthe-Haute (Teyssode), *Archéologie tarnaise*, 4, p. 127-134.

Barrère 1999 : Barrère (M.), Les objets en métal, dans Gardel (M.-E.) (dir.), *Cabaret : Histoire et archéologie d'un castrum : les fouilles du site médiéval de Cabaret à Lastours (Aude)*, Carcassonne, 1999, p. 819-853.

Bayrou (dir.) 2000 : Bayrou (L.) (dir.), *Peyrepertuse, Forteresse royale*, Archéologie du Midi Médiéval supplément, 3, Mende, 2000.

Bur 2002 : Bur (M.), *Le château d'Épinal, XIIIe-XVIe siècle*, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2002.

Campech Pousthomis Vidaillet 1991 : Campech (S.), Pousthomis (B.) et Vidaillet (F.), *Le Castlar, Durfort, Tarn, 1989-1990-1991*, Rapport de fouilles, 1991.

Cazes 2002 : Cazes (J.-P.), *Montailou (Ariège), Le Castellas, Fouille programmée 2000-2002*, Document Final de Synthèse, SRA Midi-Pyrénées, Toulouse, 2002.

Collardelle, Verdel 1993 : Collardelle (M.), Verdel (E.), (dir.), *Les habitants du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement. La formation d'un terroir au XIe siècle*, Document d'Archéologie Française, 40, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1993.

Cowgill 1987 : Cowgill (J.), *Knives and Scabbards, medieval finds from excavations in London*, 1, Londres, 1987.

Demians d'Archimbaud 1980 : Demians d'Archimbaud (G.), *Les fouilles de Rougiers (Var)*, Archéologie Médiévale Méditerranéenne, 2, Paris, 1980.

Halbout, Pilet, Vaudour, 1987 : Halbout (P.), Pilet (C.), Vaudour (C.) (dir.), *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie du Ie au XVe siècle*, Centre Archéologique de Normandie, Cahier des Annales de Normandie, 1987.

Lassure 1998 : Lassure (J.-M.), *La civilisation matérielle de la Gascogne aux XIIe et XIIIe siècles, le mobilier du site archéologique de l'Isle-Bouzon (Gers)*, Toulouse, 1998.

Legros 2001 : Legros (V.), Etude du mobilier métallique des fermes médiévales du « Bellé » à Nieully-en-Thelle (Oise), approche technique et fonctionnelle, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2, 2001, p. 39-72.

Linlaud 2009 : Linlaud (M.), Le mobilier en fer : outils et ustensiles, dans Bourgeois (L.) (dir.), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil, le castrum d'Andone, fouilles d'André Debord*, Caen, 2009, p.133-161.

Montségur 1980 : *Montségur, 13 ans de recherche archéologique*, Bulletin du Groupe de Recherches Archéologiques de Montségur et Environs, numéro spécial, Montségur, 1980.

Navarro Palazon 1996 : Navarro Palazon J., *Liètor, Formas de vida rurales en Sarq al-Andalus a través de una ocultation de los siglos X-XI*, Murcia, 1996.

Portet 2007 : Portet (N.), Le mobilier métallique, dans Prodéo (F.) (Dir), *Pineuilh (33), « La Motte », Rapport Final d'Opération*, Pessac, INRAP, 2007, p. 723-779.

Portet 2009 : Portet (N.), Le mobilier en fer : les objets équestres, dans Bourgeois (L.) (dir.), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil, le castrum d'Andone, fouilles d'André Debord*, Caen, 2009, p.202-233.

Pousthomis 1988 : Pousthomis (B.), *Le Castlar, Durfort, Tarn*, Rapport de Fouilles, 1988.

Serdon 2005 : Serdon (V.), *Armes du Diable, arcs et arbalètes au Moyen Âge*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2005.

Walter (dir.) 1993 : Walter (P.), *Le vieux château de Rougemont, site médiéval*, Belfort, 1993.

Ward-Perkins 1940 : Ward-Perkins (J. B.), *London Museum Medieval Catalogue*, Londres, 1940.

Tableau 1 : Mobilier métallique (Montréal-de-Sos 2009, Uzatz -09)

Contexte				Description									Datation typologique
Année	US	ST	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Phase
2009	6950	Donjon 6	Iso 35 951	Alliage Cuivreux	applique	10	Mobilier à valeur ornementale	1	1	petite applique ornementale en alliage cuivreux.	l. : 10 / h. : 14	Partiel – Faible	XIII a-XIV b
2009	6950	Donjon 6	Iso 35 981	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	2	2	tiges de clous de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	6951	Donjon 6	Iso 35 933	Billon	monnaie	11	Échange	1	1	denier de Louis IX, frappé entre 1245-1270	Ø : 19	Complet - Faible	XIII b-XIII c
2009	6951	Donjon 6	Iso 36 752	Fer	fer de trait	8,1	Fer de trait	1	1	carreau d'arbalète de type A ayant reçu un choc, la douille est écrasée et la pointe tordue	L. : 97	Complet - Faible	XIII a-XIV d
2009	6951	Donjon 6	Iso 36 756	Fer	vrille	5,2	Outillage de l'artisanat	1	1	petite vrille complète	L. : 131	Partiel – Faible	-
2009	6951	Donjon 6	Iso 36 760	Fer	clou de ferrage	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie de type 3b complet	L. : 27	Complet - Faible	-
2009	6951	Donjon 6	Iso 36 764	Fer	crampon	2	Éléments d'assemblage	1	1	fragment de patte de crampon de menuisier	/	Partiel – Faible	-
2009	6951	Donjon 6	-	Fer	clou E	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	6951	Donjon 6	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	9	9	fragments de tiges de clous de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	6952	Donjon 6	Iso 35 929	Fer	clou E3	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	clou de type E3 presque complet	L. : 63	Partiel – Faible	-
2009	6953	Donjon 6	Iso 36 983	Fer	clou A2	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type A2	L. : 68	Partiel – Faible	-
2009	6953	Donjon 6	Iso 36 984	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 complet	L. : 82	Complet - Faible	-
2009	6956	Donjon 6	Iso 35 916	Alliage Cuivreux	agrafe	10	Mobilier à valeur ornementale	1	1	petite agrafe décorative en alliage cuivreux possédant quatre pattes triangulaires minuscules.	/	Complet - Faible	-
2009	6956	Donjon 6	Iso 35 924	Fer	clou	2,1	Clou	1	1	petit clou décoratif en alliage cuivreux possédant une tige de section carrée et une tête circulaire bombée et creuse	L. : 14 / Ø : 9	Complet - Faible	-
2009	6956	Donjon 6	Iso 35 976	Alliage Cuivreux	plaque	10	Mobilier à valeur ornementale	1	1	petite plaque en alliage cuivreux fragmentaire	L. : 24 / l. : 10	Partiel – Faible	-
2009	6956	Donjon 6	Iso 37 452	Fer	ardillon	10,1	Boucle	1	1	ardillon de boucle incomplet, il est cassé au niveau de l'enroulement	L. : 62	Partiel – Faible	-
2009	6956	Donjon 6	Iso 37 452	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	têtes de clou de type E	/	Partiel – Faible	-

Tableau 1 : Mobilier métallique (Montréal-de-Sos 2009, Auszat -09)

Contexte				Description									Datation typologique
Année	US	ST	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Phase
2009	6956	Donjon 6	Iso 37 457	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 presque complet	L. : 83	Partiel – Faible	-
2009	6956	Donjon 6	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	2	2	tige de clous de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	6956	Donjon 6	-	Fer	clou E3	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E3 incomplètes	/	Partiel – Faible	-
2009	6957	Donjon 6	Iso 35 928	Fer	indéterminée	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	fragment de douille	/	Partiel – Faible	-
2009	6957	Donjon 6	Iso 35 955	Fer	fer de trait	8,1	Fer de trait	1	1	carreau de type C de Serdon, la pointe est cassée	L. : 76	Complet - Faible	XI a-XV a
2009	6967	Donjon 6	Iso 35 937	Argent	monnaie	11	Échange	1	1	Toulouse, obole raimondine ; type immobilisé de 1148 à 1249 (Raimond V, VI et VII)	Ø : 15	Complet - Faible	XII c-XIII b
2009	6967	Donjon 6	Iso 36 802	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E3	/	Partiel – Faible	-
2009	6967	Donjon 6	Iso 37 434	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E4	L. : 76	Partiel – Faible	-
2009	6967	Donjon 6	Iso 37 438	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E4 tordue	/	Partiel – Faible	-
2009	6967	Donjon 6	Iso 37 442	Fer	clou A2	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type A2	L. : 45	Partiel – Faible	-
2009	6967	Donjon 6	Iso 37 444	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E2	L. : 42	Partiel – Faible	-
2009	6967	Donjon 6	Iso 37 447	Fer	clou de ferrage	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de ferrage de type 5 très usé	L. : 34	Complet - Faible	-
2009	6967	Donjon 6	Iso 37 478	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E4	/	Partiel – Faible	-
2009	6967	Donjon 6	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	10	10	tiges de clou de types indéterminés	/	Partiel – Faible	-
2009	6967	Donjon 6	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	3	3	tige de clous de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	6968	Donjon 6	-	Fer	clou E	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	6970	Donjon 6	Iso 35 922	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	fragment de tige de clou de type indéterminée	/	Fragment - Faible	-
2009	6971	Donjon 6	Iso 36 815	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	clou de type E incomplet	/	Partiel – Faible	-
2009	6971	Donjon 6	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clous de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	6973	Donjon	Iso 36 966	Fer	tige de clou	1	Indéterminé,	1	1	grande tige de clou de type A ou	L. : 122	Partiel – Faible	-

Tableau 1 : Mobilier métallique (Montréal-de-Sos 2009, Auzat -09)

Contexte				Description									Datation typologique
Année	US	ST	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Phase
		6					détermination incertaine			B			
2009	6973	Donjon 6	Iso 36 967	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	6973	Donjon 6	Iso 36 968	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	6976	Donjon 6	Iso 35 956	Fer	clou A2	2,1	Clou	1	1	clou de type A2 complet	L. : 146	Partiel – Faible	-
2009	6977	Donjon 6	Iso 35 940	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clous de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	6980	Donjon 6	Iso 36 960	Fer	alêne	5,2	Outillage de l'artisanat	1	1	petit fragment de pointe d'alêne	L. : 69	Partiel – Faible	-
2009	6980	Donjon 6	Iso 36 964	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 complet	L. : 91	Complet - Faible	-
2009	6980	Donjon 6	Iso 36 965	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clous de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	6980	Donjon 6	-	Fer	clou A2	2,1	Clou	2	2	têtes de grands clous de type A2	L. : 115	Partiel – Faible	-
2009	6980	Donjon 6	-	Fer	clou E	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	6981	Donjon 6	Iso 35 921	Alliage Cuivreux	anneau	10	Mobilier à valeur ornementale	1	1	petit anneau de section plane	Ø : 20	Complet - Faible	-
2009	6981	Donjon 6	Iso 36 956	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	6981	Donjon 6	Iso 36 957	Fer	tige de clou	2,1	Clou	1	1	tige de clou de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	6981	Donjon 6	Iso 36 958	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	Tête de clou de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	6981	Donjon 6	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	3	3	tiges de clou de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	6986	Donjon 6	Iso 35 925	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clous de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	6986	Donjon 6	Iso 35 939	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 presque complet	L. : 79	Partiel – Faible	-
2009	6986	Donjon 6	Iso 36 980	Fer	indéterminée	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	fragment de fer indéterminé	/	Fragment - Faible	-
2009	6986	Donjon 6	Iso 37 498	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 presque complet	L. : 67	Partiel – Faible	-
2009	6986	Donjon 6	Iso 37 499	Fer	crampon	2	Éléments d'assemblage	1	1	fragment de crampon de menuisier aux pattes cassées	L. : 73 / l. : 12	Partiel – Faible	-
2009	6986	Donjon	-	Fer	clou E	2,1	Clou	3	3	tête de clou de type E	/	Partiel – Faible	-

Tableau 1 : Mobilier métallique (Montréal-de-Sos 2009, Auzat -09)

Contexte				Description									Datation typologique
Année	US	ST	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Phase
		6											
2009	6986	Donjon 6	-	Fer	clou E	2,1	Clou	3	3	tête de clou de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	6988	Donjon 6	Iso 36 608	Fer	maillon	4	Système de suspension	1	1	maillon de chaîne en 8 cassé dans sa longueur	L. : 63	Partiel – Faible	-
2009	6988	Donjon 6	Iso 36 804	Fer	clou A2	2,1	Clou	1	1	clou de type A2 complet	L. : 150	Complet - Faible	-
2009	6988	Donjon 6	Iso 36 805	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 complet	L. : 89	Complet - Faible	-
2009	6988	Donjon 6	-	Fer	clou E	2,1	Clou	4	4	têtes de clou de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	6989	Donjon 6	Iso 35 974	Alliage Cuivreux	paillette	10	Mobilier à valeur ornementale	1	1	paillette décorative pour les vêtements	Ø : 17	Complet - Faible	-
2009	6989	Donjon 6	Iso 36 969	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 presque complet	L. : 67	Partiel – Faible	-
2009	6990	Donjon 6	Iso 35 949	Fer	tige	1,2	Tiges	1	1	tige informe	/	Partiel – Faible	-
2009	10900	Donjon 10	Iso 35 927	Alliage Cuivreux	clou de bourrellerie	2,1	Clou	1	1	clou de chaussure à tête bombée creuse	Ø : 12	Partiel – Faible	-
2009	10900	Donjon 10	Iso 35 941	Fer	clou A2	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type A2, la tige est fragmentaire	L. : 135	Partiel – Faible	-
2009	10900	Donjon 10	Iso 35 942	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E2 complet	L. : 49	Complet - Faible	-
2009	10900	Donjon 10	Iso 35 966	Fer	plaque	1,1	Plaques	1	1	fragment d'une plaque ayant un bord de conservé	L. : 105 / l. : 66	Partiel – Faible	-
2009	10900	Donjon 10	Iso 35 967	Fer	clou B2	2,1	Clou	1	1	clou de type B2 complet	L. : 150	Complet - Faible	-
2009	10900	Donjon 10	Iso 35 975	Fer	couteau	7	Coutellerie	1	1	fragment de manche de couteau à semelle.	L. : 51 / l. : 17	Partiel – Faible	-
2009	10900	Donjon 10	Iso 37 482	Fer	clou de ferrage	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie de type 3b neuf	L. : 46 / l. : 12	Complet - Faible	-
2009	10900	Donjon 10	Iso 37 483	Fer	clou D	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type D, la tige est fragmentaire	L. : 76	Partiel – Faible	-
2009	10900	Donjon 10	Iso 37 487	Fer	clou E1	2,1	Clou	1	1	clou de type E1 complet	L. : 32 / l. : 14	Complet - Faible	-
2009	10900	Donjon 10	Iso 37 488	Fer	clou de ferrage	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie de type 3 ayant la tête usée	L. : 36	Complet - Faible	-
2009	10900	Donjon 10	-	Fer	clou E3	2,1	Clou	2	2	clous de type E3 complets	L. : 69	Complet - Faible	-
2009	10900	Donjon 10	-	Fer	clou E	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E	/	Complet - Faible	-

Tableau 1 : Mobilier métallique (Montréal-de-Sos 2009, Auzat -09)

Contexte			Description										Datation typologique
Année	US	ST	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Phase
2009	10900	Donjon 10	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	3	3	tiges de clou de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	10901	Donjon 10	Iso 37 470	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 complet	L. : 68	Complet - Faible	-
2009	10901	Donjon 10	Iso 37 472	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E2 complet	L. : 51	Complet - Faible	-
2009	10901	Donjon 10	Iso 37 473	Fer	lame	7	Coutellerie	1	1	fragment minuscule de dos de lame	L. : 55	Partiel – Faible	-
2009	10901	Donjon 10	Iso 37 475	Fer	indéterminée	2	Éléments d'assemblage	1	1	fragment de patte de fixation d'un objet	L. :45	Fragment - Faible	-
2009	10901	Donjon 10	Iso 37 476	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	fragment de tige de clou de type indéterminée	/	Fragment - Faible	-
2009	10901	Donjon 10	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	2	2	deux grandes tiges de clous de type A ou B	/	Fragment - Faible	-
2009	10903	Donjon 10	Iso 37 458	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	10903	Donjon 10	Iso 37 459	Fer	tige	1,2	Tiges	1	1	tige de section circulaire pouvant être une broche de charnière	L. : 28	Partiel – Faible	-
2009	10903	Donjon 10	Iso 37 460	Fer	fer de trait	8,1	Fer de trait	1	1	fragment de douille de fer de trait qui a perdu sa pointe, carreau de type A	L. : 24	Fragment - Faible	XIII a-XIV d
2009	10903	Donjon 10	Iso 37 461	Fer	lame	7	Coutellerie	1	1	fragment de lame très usée seul le dos est encore conservé	L. : 44	Partiel – Faible	-
2009	10903	Donjon 10	Iso 37 462	Fer	fer de trait	8,1	Fer de trait	1	1	fragment de douille de fer de trait qui a perdu sa pointe, carreau de type A	L. : 40	Fragment - Faible	XIII a-XIV d
2009	10903	Donjon 10	Iso 37 464	Fer	clou B2	2,1	Clou	1	1	clou de type B2 presque complet, il manque une partie de la pointe	L. : 137	Fragment - Faible	-
2009	10903	Donjon 10	Iso 37 465	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de typ E ayant la tête fendue en deux parties à cause d'une mauvaise forge	L. : 54	Fragment - Faible	-
2009	10903	Donjon 10	Iso 37 467	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	clou de type E retourné sur lui-même	/	Partiel – Faible	-
2009	10903	Donjon 10	Iso 37 468	Fer	clou de ferrage	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de ferrage de type 3b presque complet	L. tête : 12 / L. : 34	Complet - Faible	-
2009	10903	Donjon 10	-	Fer	indéterminée	1	Indéterminé, détermination incertaine	4	4	fragments de douilles pi plaques fines enroulées	/	Partiel – Faible	-
2009	10904	Donjon	Iso 36 952	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 complet	L. : 63	Complet -	-

Tableau 1 : Mobilier métallique (Montréal-de-Sos 2009, Auzat -09)

Contexte				Description									Datation typologique
Année	US	ST	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Phase
		10										Faible	
2009	10904	Donjon 10	-	Fer	clou E4	2,1	Clou	2	2	clous de type E4 complet	L. : 90	Complet - Faible	-
2009	10906	Donjon 10	Iso 35 944	Fer	tige de clou	1,2	Tiges	1	1	tige aux deux extrémités aplaties	L. : 68	Partiel – Faible	-
2009	10906	Donjon 10	Iso 35 945	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E2	L. : 51	Partiel – Faible	-
2009	10906	Donjon 10	Iso 35 946	Fer	crochet	3	Habitat / Ameublement	1	1	petit crochet possédant un axe de rotation	L. : 42 / l. : 38	Complet - Faible	-
2009	10906	Donjon 10	Iso 35 947	Fer	clou E1	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E2	L. : 27	Partiel – Faible	-
2009	10910	Donjon 10	Iso 36 852	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 presque complet	L. : 61	Partiel – Faible	-
2009	10910	Donjon 10	Iso 36 853	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 presque complet	L. : 85	Partiel – Faible	-
2009	10910	Donjon 10	-	Fer	clou E	2,1	Clou	5	5	tête de clou de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	10912	Donjon 10	Iso 35 926	Fer	indéterminée	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	fragment de ferrure fine retournée sur elle-même et formant un ovale, les dimensions exclues l'identification comme briquet	L. : 39 / l. : 24	Fragment - Faible	-
2009	10912	Donjon 10	Iso 35 960	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E4	L. : 91	Partiel – Faible	-
2009	10912	Donjon 10	Iso 35 963	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type indéterminé	L. : 38	Partiel – Faible	-
2009	10912	Donjon 10	-	Fer	clou E	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E	L. : 52	Partiel – Faible	-
2009	10912	Donjon 10	-	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	Tête de clou de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	10912	Donjon 10	-	Fer	tige de clou	2,1	Clou	1	1	tige de clou de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	10914	Donjon 10	Iso 35 932	Fer	anneau	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	maille circulaire forgée	Ø : 13	Complet - Faible	-
2009	10914	Donjon 10	Iso 35 964	Fer	clou A2	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type A2	L. : 53	Partiel – Faible	-
2009	10914	Donjon 10	Iso 35 965	Fer	fer de trait	8,1	Fer de trait	1	1	carreau d'arbalète de type A de Serdon, ayant reçu un choc qui a comprimé la douille et cassée la pointe	L. : 55	Partiel – Faible	XIII a-XIV d

Tableau 1 : Mobilier métallique (Montréal-de-Sos 2009, Auzat -09)

Contexte				Description									Datation typologique
Année	US	ST	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Phase
2009	10914	Donjon 10	Iso 35 977	Fer	indéterminée	1,1	Plaques	1	1	petite plaque carrée percée en son centre	L. : 18	Complet - Faible	-
2009	10914	Donjon 10	Iso 36 766	Fer	fer de trait	8,1	Fer de trait	1	1	carreau d'arbalète de type A complet	L. : 148	Complet - Faible	XIII a-XIV d
2009	10914	Donjon 10	Iso 36 768	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	fragment de tige de clou de type indéterminée	/	Fragment - Faible	-
2009	10914	Donjon 10	Iso 37 450	Fer	clou de ferrage	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie de type 3, la tête est très usée	/	Partiel - Faible	-
2009	10914	Donjon 10	-	Fer	douilles	1	Indéterminé, détermination incertaine	2	2	fragments de douilles ouvertes de petits diamètres	/	Fragment - Faible	-
2009	10914	Donjon 10	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clous de type indéterminé	/	Partiel - Faible	-
2009	10915	Donjon 10	Iso 35 917	Alliage Cuivreux	indéterminée	10	Mobilier à valeur ornementale	1	1	objet indéterminé	L. : 79 / l. : 25	Complet - Faible	-
2009	10915	Donjon 10	Iso 35 950	Alliage Cuivreux	indéterminée	10	Mobilier à valeur ornementale	1	1	petit fragment rectangulaire de section plane possédant un décor d'ocelles gravées.	L. : 34 / l. : 6	Partiel - Faible	-
2009	10915	Donjon 10	Iso 36 683	Fer	indéterminée	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	petit morceau de fer de section rectangulaire	L. : 32 / l. : 14	Fragment - Faible	-
2009	10915	Donjon 10	Iso 36 827	Fer	clou E1	2,1	Clou	1	1	clou de type E1 complet	L. : 34	Complet - Faible	-
2009	10915	Donjon 10	Iso 36 864	Fer	fer de trait	8,1	Fer de trait	1	1	carreau de type A de Serdon, tordu dont la douille est incomplète	L. : 102	Partiel - Faible	XIII a-XIV d
2009	10915	Donjon 10	Iso 36 880	Fer	clou F	2,1	Clou	1	1	petit clou de type F	L. : 15	Partiel - Faible	-
2009	10915	Donjon 10	Iso 36 893	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E2 complet	L. : 52	Complet - Faible	-
2009	10915	Donjon 10	Iso 36 981	Fer	fer d'équidé	9,2	Fer d'équidé	1	1	éponge à crampon de type 5b l'éponge est tordue	/	Partiel - Faible	-
2009	10915	Donjon 10	Iso 36 982	Fer	clou E	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E	/	Partiel - Faible	-
2009	10915	Donjon 10	-	Fer	clou de ferrage	9,1	Clou de maréchalerie	2	2	clous de maréchalerie de type 3 usés	1. tête : 12	Complet - Faible	-
2009	10915	Donjon 10	-	Fer	clou de ferrage	9,1	Clou de maréchalerie	3	3	clou de maréchalerie de type 5 très usé	1. tête : 10	Complet - Faible	-
2009	10915	Donjon 10	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	16	16	tiges de clou de type indéterminé	/	Fragment - Faible	-
2009	10915	Donjon	-	Fer	clou E	2,1	Clou	7	7	tête de clou de type E	/	Partiel - Faible	-

Tableau 1 : Mobilier métallique (Montréal-de-Sos 2009, Auzat -09)

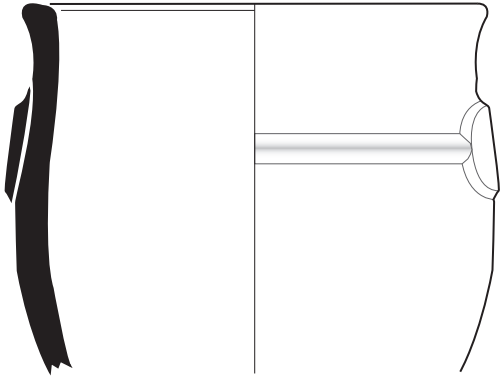
Contexte				Description								Datation typologique	
Année	US	ST	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Phase
		10											
2009	10915	Donjon 10	-	Fer	clou E3	2,1	Clou	5	5	clou de type E3 complet	L. : 68	Complet - Faible	-
2009	10915	Donjon 10	-	Fer	clou E4	2,1	Clou	3	3	clou de type E4 complet	L. : 94	Complet - Faible	-
2009	10916	Donjon 10	Iso 35 923	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clou de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	10916	Donjon 10	Iso 35 980	Fer	marteau	5,2	Outillage de l'artisanat	1	1	fragment de tête de marteau.	L. : 38	Partiel – Faible	-
2009	10916	Donjon 10	Iso 36 733	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de ferrage de type 3 ayant la tête usée	/	Complet - Faible	XIII c-XIV b
2009	10916	Donjon 10	Iso 36 735	Fer	bouterolle	7	Coutellerie	1	1	fragment de petite bouterolle de fourreau de couteau.	L. : 30	Partiel – Faible	-
2009	10916	Donjon 10	Iso 36 738	Fer	clou A2	2,1	Clou	1	1	tête de grand clou de type A2	/	Partiel – Faible	-
2009	10916	Donjon 10	Iso 36 739	Fer	crampon	2	Éléments d'assemblage	1	1	fragment de crampon de menuisier aux pattes cassées	L. : 63	Partiel – Faible	-
2009	10916	Donjon 10	Iso 36 740	Fer	fer d'équidé	9,2	Fer d'équidé	1	1	fragment d'éponge de fer d'équidé très effilée et nourrie	L. : 64	Partiel – Faible	-
2009	10916	Donjon 10	Iso 36 741	Fer	clou E4	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 complet	L. : 90	Complet - Faible	-
2009	10916	Donjon 10	Iso 36 744	Fer	bougeoir	12	Ustensile divers	1	1	petit bougeoir à douille	L. : 53 / Ø : 17	Complet - Faible	-
2009	10916	Donjon 10	Iso 36 749	Fer	indéterminée	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	petit fragment informe de fer	/	Partiel – Faible	-
2009	10916	Donjon 10	-	Fer	fer de trait	8,1	Fer de trait	3	3	douilles et pointes de carreaux d'arbalètes de type A de Serdon.	/	Partiel – Faible	XIII a-XIV d
2009	10916	Donjon 10	-	Fer	clou E	2,1	Clou	3	3	têtes de clous de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	10916	Donjon 10	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	6	6	tiges de clous de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	10916	Donjon 10	-	Fer	clou E3	2,1	Clou	5	5	clou de type E3	L. : 71	Complet - Faible	-
2009	10916	Donjon 10	-	Fer	clou E1	2,1	Clou	3	3	clou de type E1 complet	L. : 38	Complet - Faible	-
2009	10923	Donjon 10	Iso 36 810	Fer	fer de trait	8,1	Fer de trait	1	1	carreau d'arbalète de type A de Serdon, la pointe est cassée	L. : 115	Partiel – Faible	XIII a-XIV d
2009	10923	Donjon 10	Iso 36 811	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tige de clous de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-

Tableau 1 : Mobilier métallique (Montréal-de-Sos 2009, Auzat -09)

Contexte				Description									Datation typologique
Année	US	ST	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Phase
2009	10923	Donjon 10	Iso 36 812	Fer	fer de trait	8,1	Fer de trait	1	1	carreau d'arbalète de type M de Serdon	L. : 29	Complet - Faible	XIV c-XV d
2009	10925	Donjon 10	Iso 35 498	Fer	clou E2	2,1	Clou	1	1	clou de type E4 complet	L. : 51	Complet - Faible	-
2009	10925	Donjon 10	Iso 35 985	Fer	indéterminée	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	pièce indéterminée, s'apparentant à une tige de section rectangulaire ayant une extrémité emboutie	L. : 41 / l. : 20	Complet - Faible	-
2009	10925	Donjon 10	Iso 36 809	Fer	clou C2	2,1	Clou	1	1	grand clou décoratif à tête en pointe de diamant de type C2	L. : 133	Complet - Faible	-
2009	10925	Donjon 10	Iso 37 420	Fer	clou E1	2,1	Clou	1	1	clou complet de type E1, ayant la tige rivetée	L. : 34	Complet - Faible	-
2009	10925	Donjon 10	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	6	6	tiges de clou de type A ou B	L. : 104	Partiel - Faible	-
2009	10925	Donjon 10	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	6	6	tiges de clou de type indéterminé	L. : 36	Partiel - Faible	-
2009	10925	Donjon 10	-	Fer	clou E3	2,1	Clou	2	2	tête de clou de type E3	L. : 72	Partiel - Faible	-
2009	10925	Donjon 10	-	Fer	clou E	2,1	Clou	3	3	têtes de clou de type E	/	Complet - Faible	-
2009	10925	Donjon 10	-	Fer	tige	1,2	Tiges	2	2	fragments de tiges	/	Fragment - Faible	-
2009	12100	Donjon 12	Iso 37 430	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	tiges de clous de type indéterminé	/	Partiel - Faible	-
2009	12100	Donjon 12	Iso 37 431	Fer	clou A1	2,1	Clou	1	1	clou de type A1 complet	L. : 75	Complet - Faible	-
2009	12100	Donjon 12	Iso 37 432	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 presque complet	L. : 69	Partiel - Faible	-
2009	12100	Donjon 12	Iso 37 433	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	têtes de clou de type E	/	Partiel - Faible	-
2009	12101	Donjon 12	Iso 35 948	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type E	L. : 42	Partiel - Faible	-
2009	12102	Donjon 12	Iso 35 952	Alliage Cuivreux	boucle	10,1	Boucle	1	1	chape de boucle articulée à double fenêtre	L. : 55 / l. : 24	Partiel - Faible	XIII a-XIII c
2009	10901 inf	Donjon 10	Iso 35 979	Alliage Cuivreux	boucle	10,1	Boucle	1	1	fragment de traverse distale de boucle	L. : 18 / l. : 11	Partiel - Faible	XIV a-XIV d
2009	10901 inf	Donjon 10	Iso 37 429	Fer	clou E3	2,1	Clou	1	1	clou de type E3 presque complet, l'extrémité de la pointe est cassée	L. : 68	Partiel - Faible	-
2009	10901 inf	Donjon 10	-	Fer	clou E4	2,1	Clou	2	2	têtes de clous de type E4	/	Partiel - Faible	-

Tableau 1 : Mobilier métallique (Montréal-de-Sos 2009, Auzat -09)

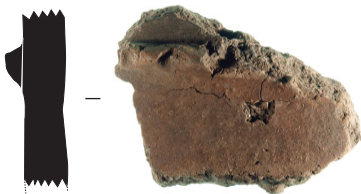
Contexte				Description									Datation typologique
Année	US	ST	Isolat	Matière	Identification	Fonction catégorie		NR	NMI	Description	Dimensions en mm	État de conservation	Phase
2009	10901 inf	Donjon 10	-	Fer	clou E	2,1	Clou	2	2	têtes de clou de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	10901 inf	Donjon 10	-	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	4	4	tiges de clou de type indéterminé	/	Partiel – Faible	-
2009	F8	Donjon 6	Iso 36 947	Fer	indéterminée	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	minuscule fragment en fer	L. : 10	Fragment - Faible	-
2009	F8	Donjon 6	Iso 36 948	Fer	indéterminée	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	minuscule fragment en fer	L. : 6	Fragment - Faible	-
2009	H.S	H.S	Iso 37 491	Fer	clou C1	2,1	Clou	1	1	tête de clou de type C1	L. : 42	Partiel – Faible	-
2009	H.S	H.S	Iso 37 493	Fer	clou de maréchalerie	9,1	Clou de maréchalerie	1	1	clou de maréchalerie de type 3 à la tête usée	/	Partiel – Faible	XIII c-XIV b
2009	H.S	H.S	-	Fer	clou E	2,1	Clou	6	6	têtes de clou de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	M 53	Donjon 10	Iso 36 814	Fer	chaîne	3	Habitat / Ameublement	1	1	chaîne complète possédant 28 maillons	L. : 1502	Complet - Faible	-
2009	P3	Donjon 10	Iso 37 449	Fer	clou E	2,1	Clou	1	1	têtes de clou de type E	/	Partiel – Faible	-
2009	P5	-	Iso 35 943	Fer	tige de clou	2,2	Clou (tiges fragmentaires)	1	1	fragment de tige de clou de type A ou B	L. : 72	Partiel – Faible	-



**Iso 35784, 35689,
35660, 35667, 35664**
US 6980/6981



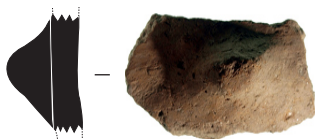
Iso 35773, 35845, 35757, 35831
US 6981



Iso 35671
US 6980



Iso 35686
US 6980



Iso 36005
US 6980

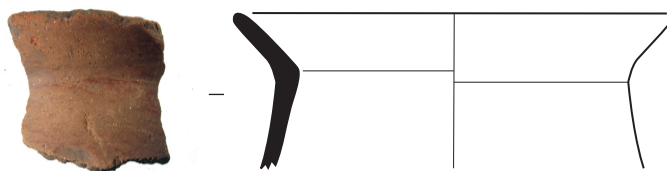


Iso 36028
US 6988

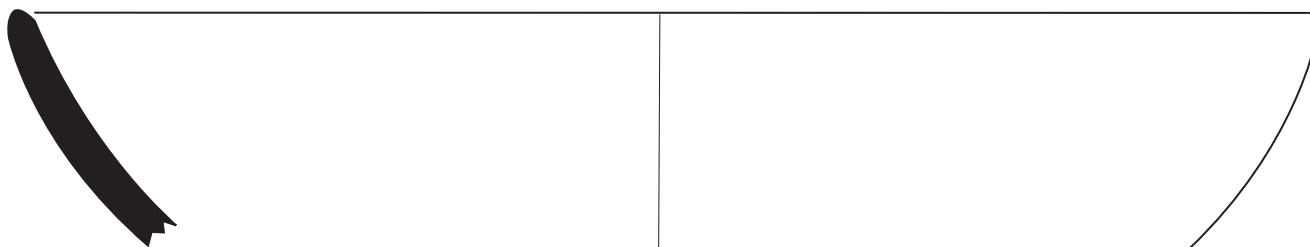




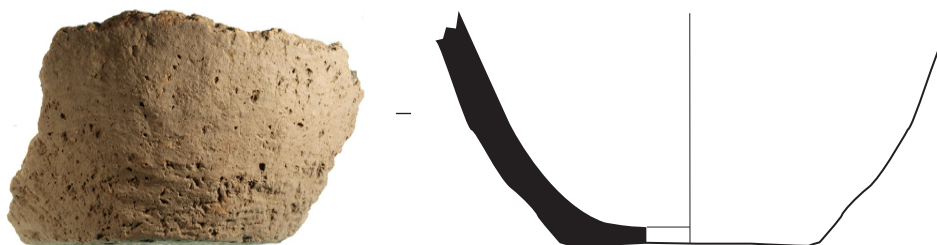
Iso 35770
US 6981



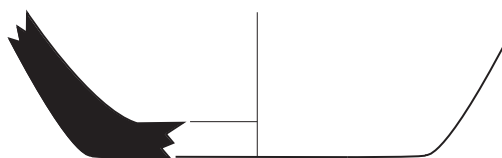
Iso 37016
US 6988



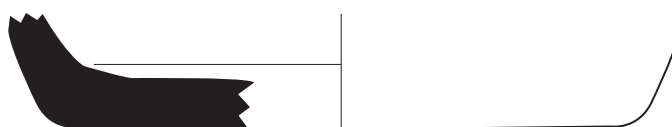
Iso 35637
US 6983



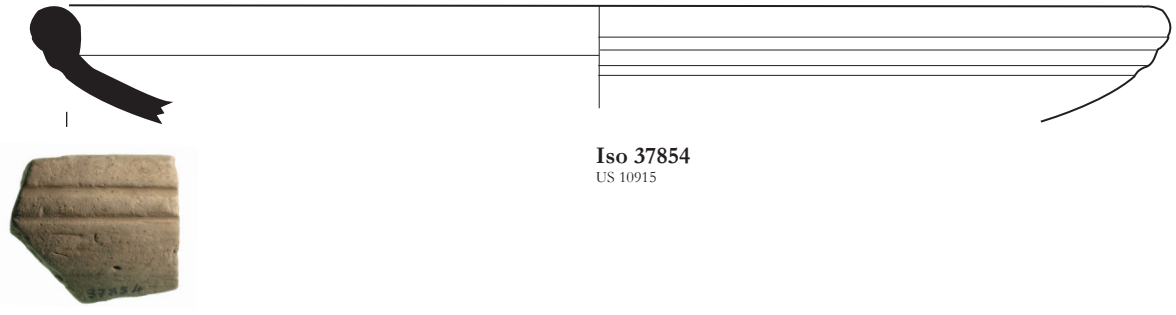
Iso 37640
US 10919



Iso 35628
US 6988



Iso 35681
US 6980



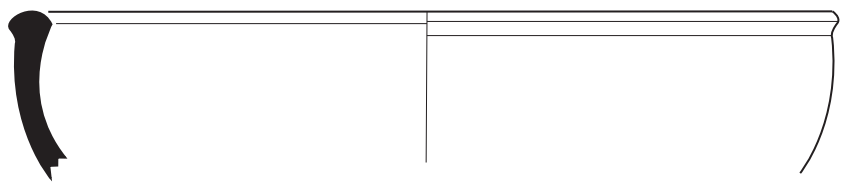
Iso 37854
US 10915



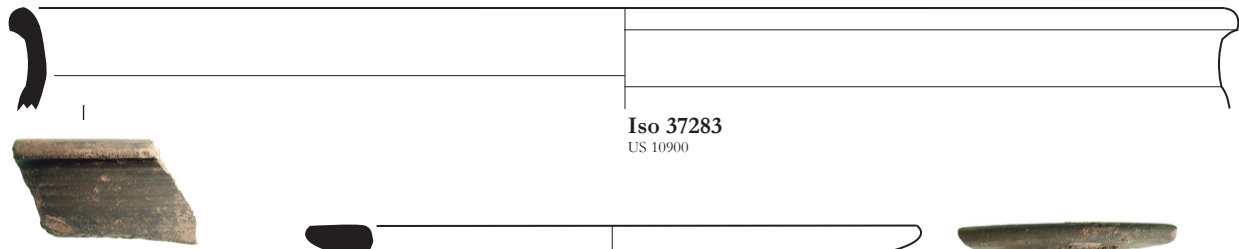
Iso 37763
US 10912



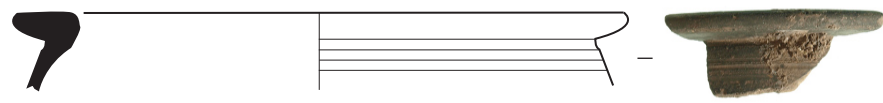
Iso 35811
US 6981



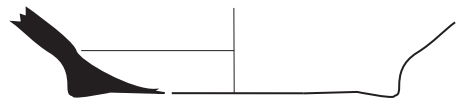
Iso 37719
HS



Iso 37283
US 10900



Iso 36523
US 6957



Iso 37890
US 10915

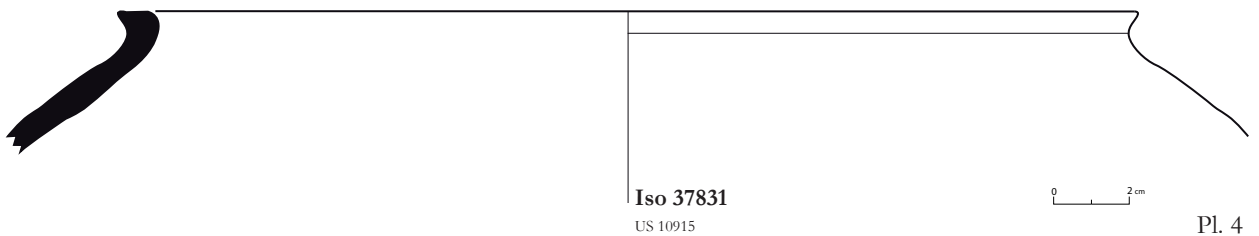
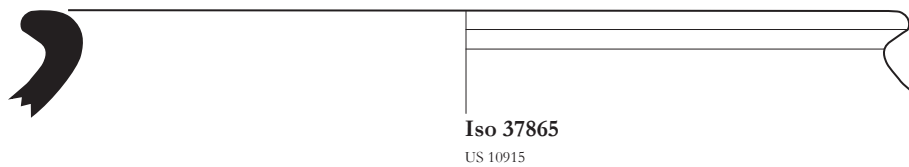
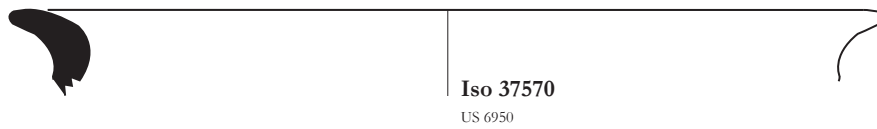
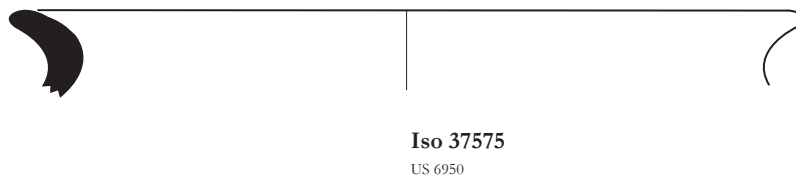
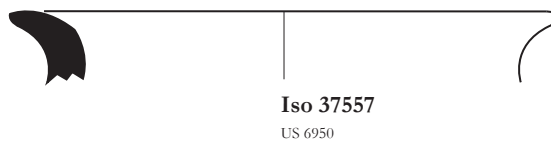
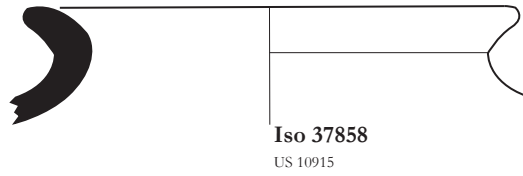
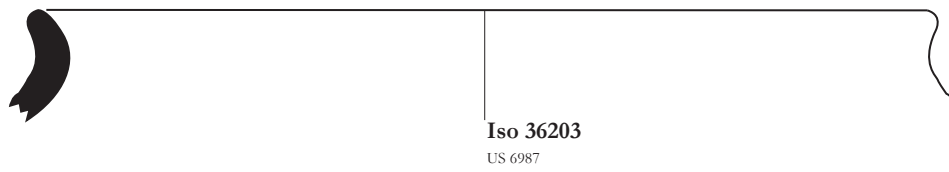
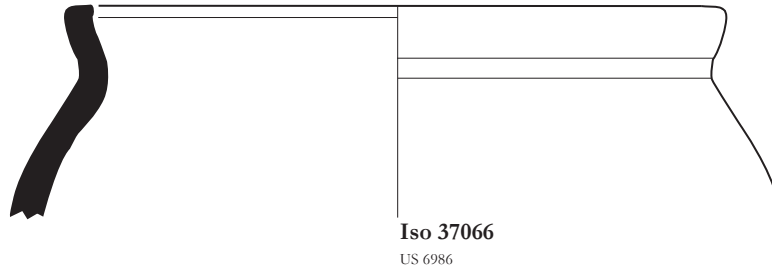


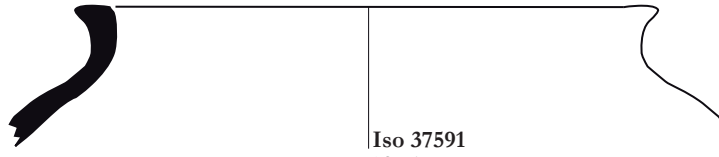
Iso 35909
US 6981



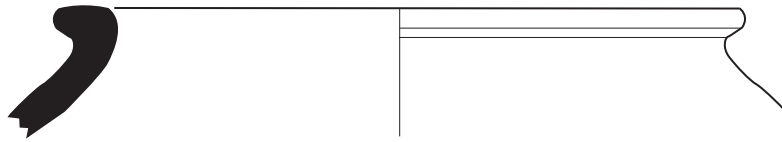
Iso 35913
US 6981



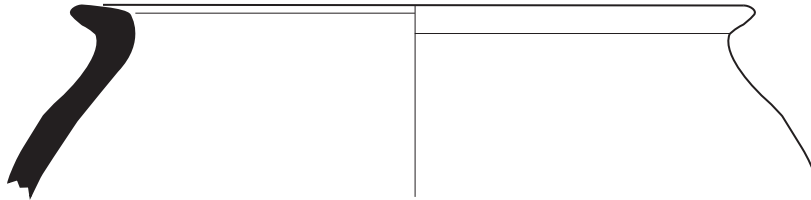




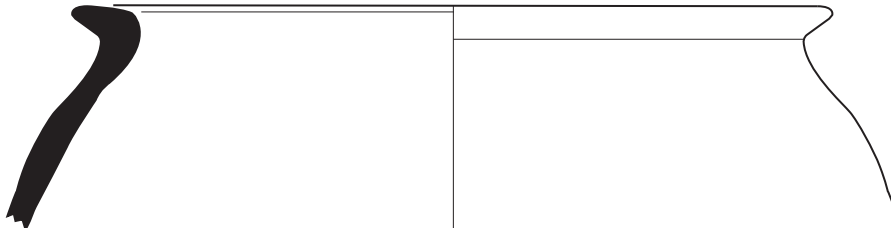
Iso 37591
US 6950



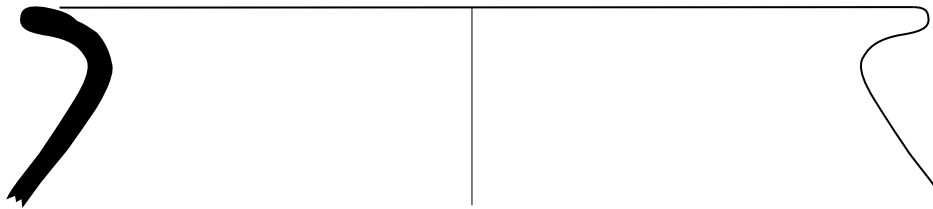
Iso 37857
US 10915



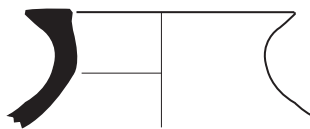
Iso 36139
US 6951



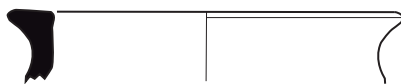
Iso 36150
US 6951



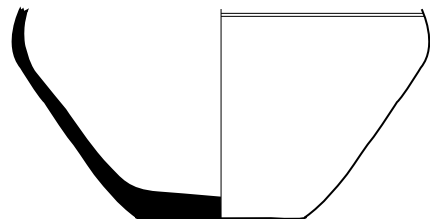
Iso 36334
US 10916



Iso 36424
US 10916

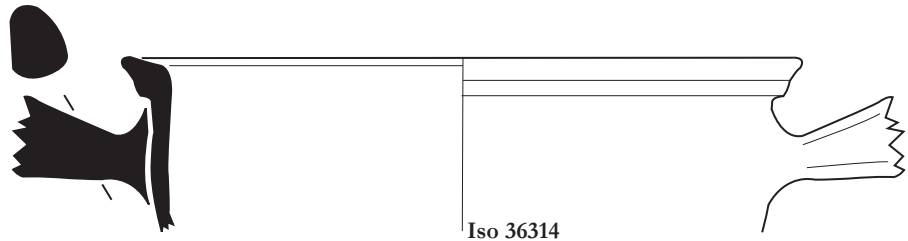


Iso 36245
US 10925

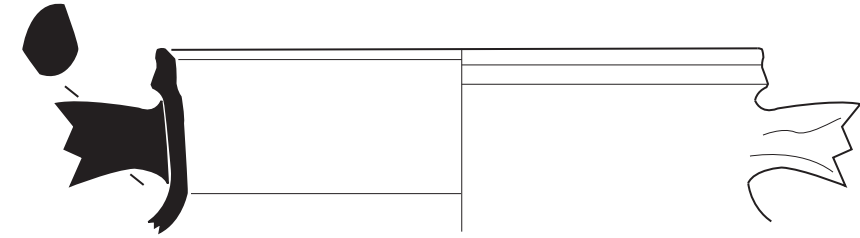


**Iso 36387-36394-
36348-36347**
US 10916





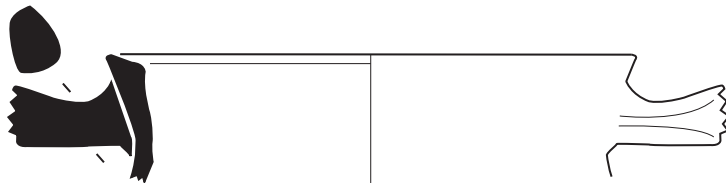
Iso 36314
US 10925



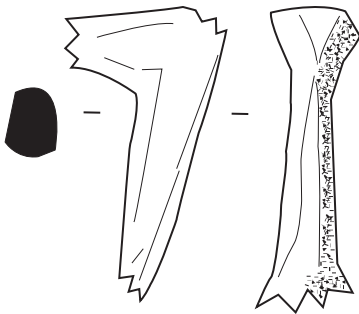
Iso 36261
US 10925



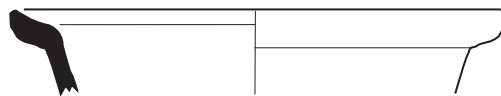
Iso 36354
US 10916



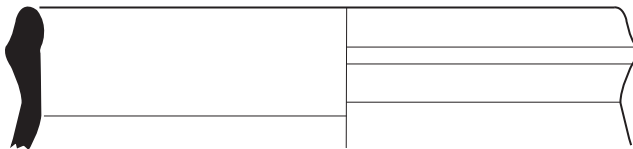
Iso 37816
US 10915



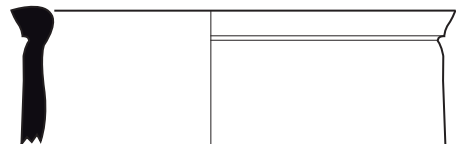
Iso 36252
US 10925



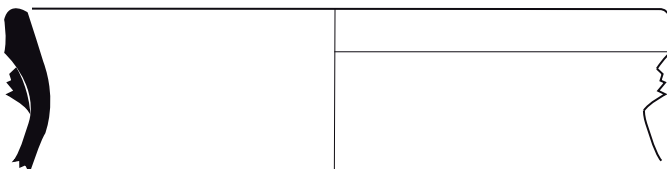
Iso 36285
US 10925



Iso 35710
HS

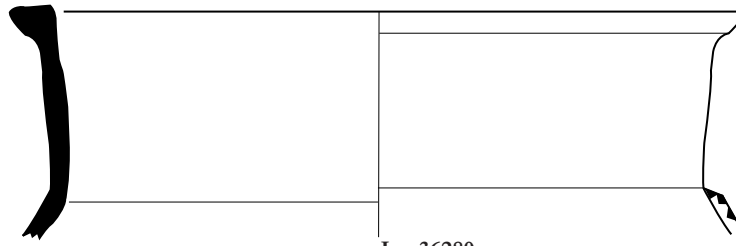


Iso 36338
US 10916

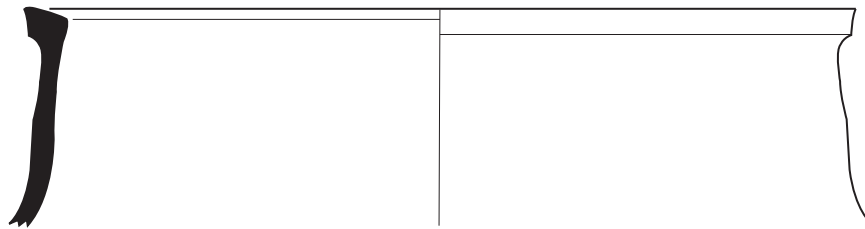


Iso 36278
US 10925

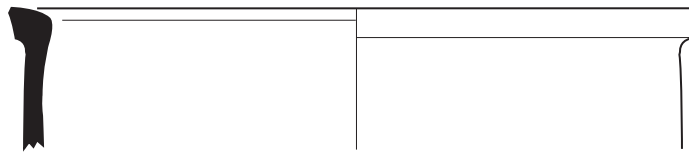




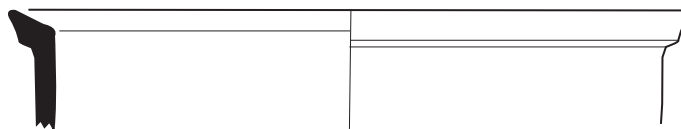
Iso 36280
US 10925



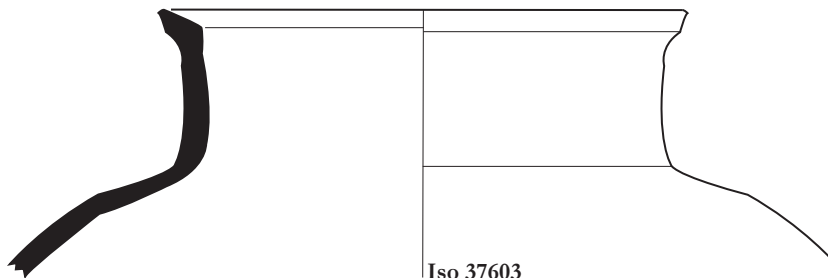
Iso 36246
US 10924



Iso 36291
US 10925



Iso 36240
US 10925

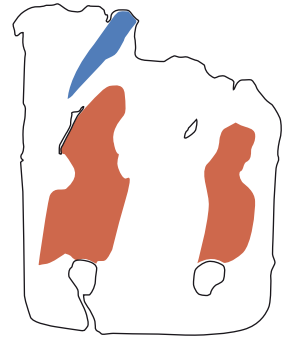


Iso 37603
US 12100

Zoom 300 %

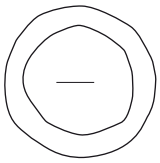


échelle 1



Zones pigmentées

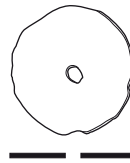
Iso 35 951, applique décorative
Alliage cuivreux
US 6 950



Iso 35 921, anneau
Alliage cuivreux
US 6 981



Iso 35 916, agraphe décorative
Alliage cuivreux
US 6 956



Iso 35 974, paillette
Alliage cuivreux
US 6 989



Iso 35 979, boucle (fragment)
Alliage cuivreux
US 10 901 inf



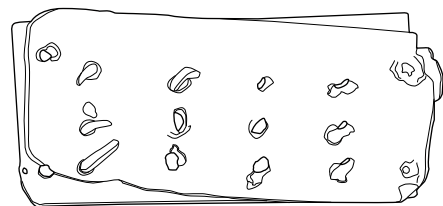
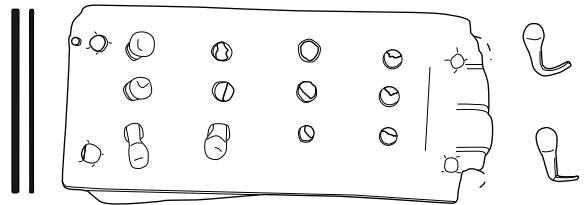
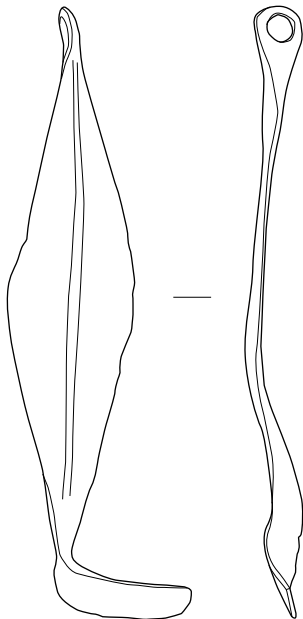
Iso 35 950, indéterminé
Alliage cuivreux
US 10 915



Iso 35 924, clou décoratif
Alliage cuivreux
US 6 956

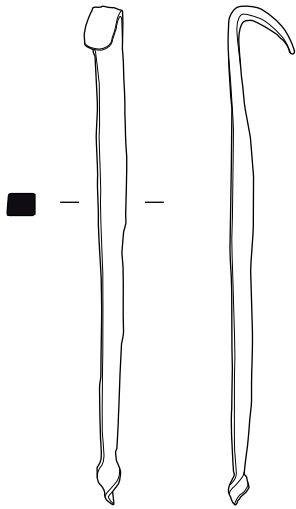


Iso 35 917, indéterminé
Alliage cuivreux
US 10 915

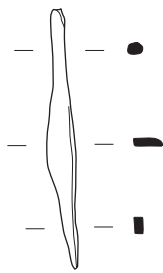


Iso 35 952, chape
Alliage cuivreux
US 12 102





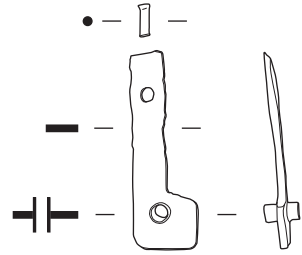
Iso 36 756, vrille
Fer
US 6 951



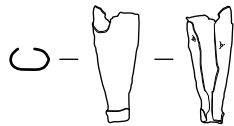
Iso 36 960, alêne
Fer
US 6 980



Iso 35 980, marteau
Fer
US 10 916



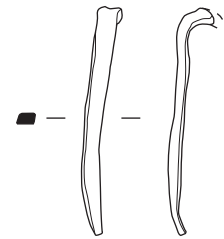
Iso 35 975, couteau (fragment)
Fer et alliage cuivreux
US 10 900



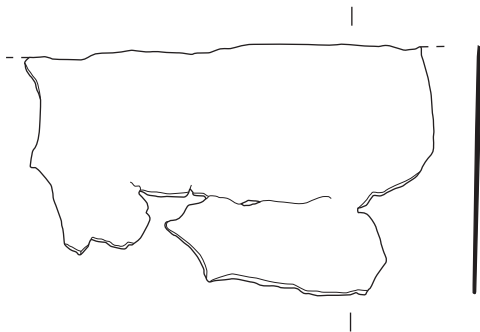
Iso 36 735, bouterolle
Fer
US 10 916



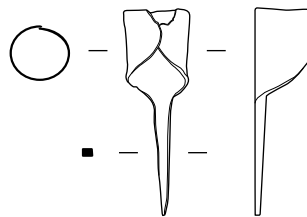
Iso 35 977, indéterminé
Fer
US 10 914



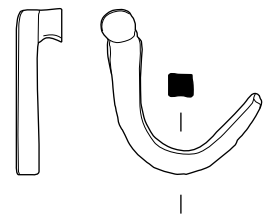
Iso 37 452, ardillon
Fer
US 6 956



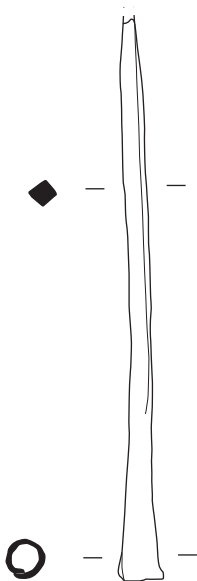
Iso 35 966, plaque
Fer
US 10 900



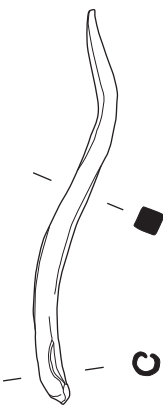
Iso 36 744, bougeoir
Fer
US 10 916



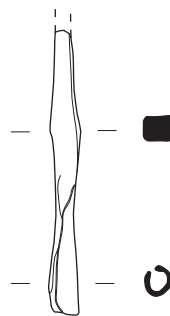
Iso 35 946, clou
Fer
US 10 906



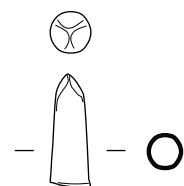
Iso 36 766, fer de trait
Fer
US 10 914



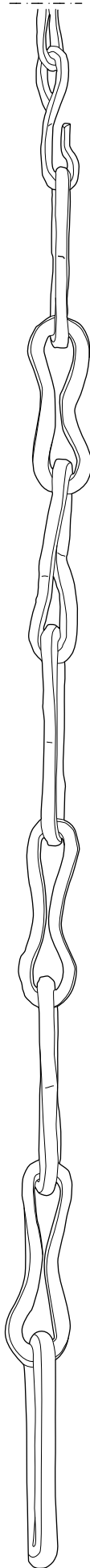
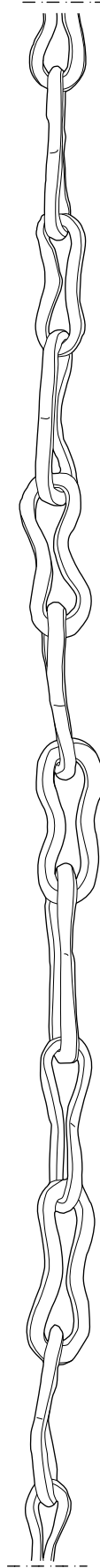
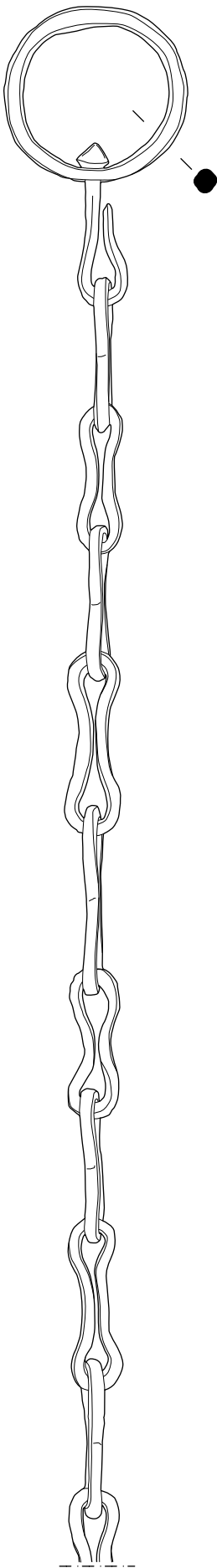
Iso 36 864, fer de trait
Fer
US 10 915



Iso 35 955, fer de trait
Fer
US 6 957



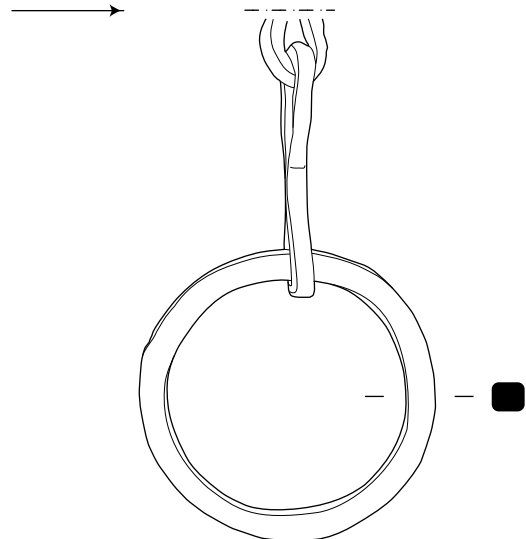
Iso 36 812, fer de trait
Fer
US 10 923

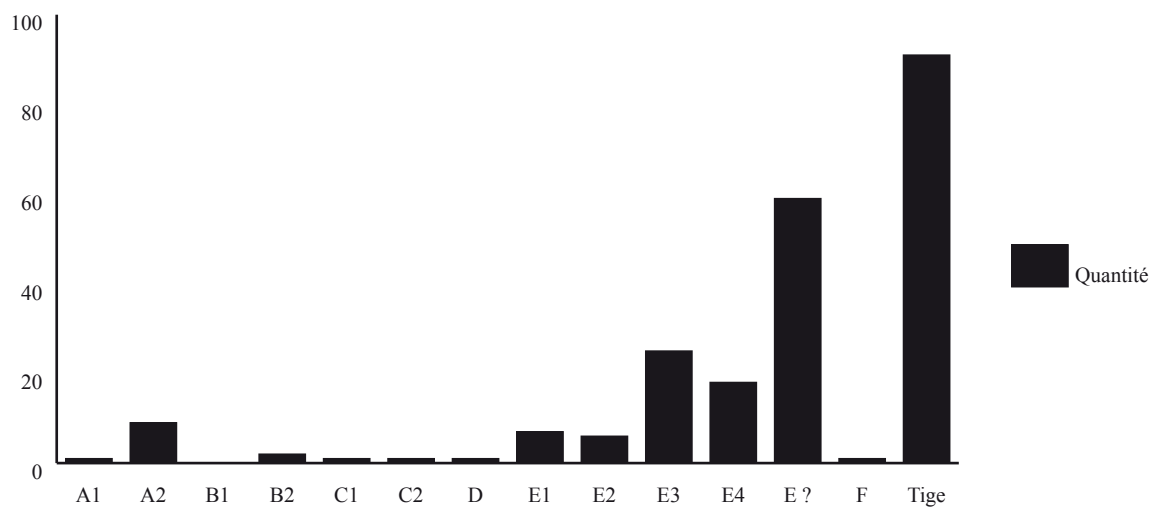
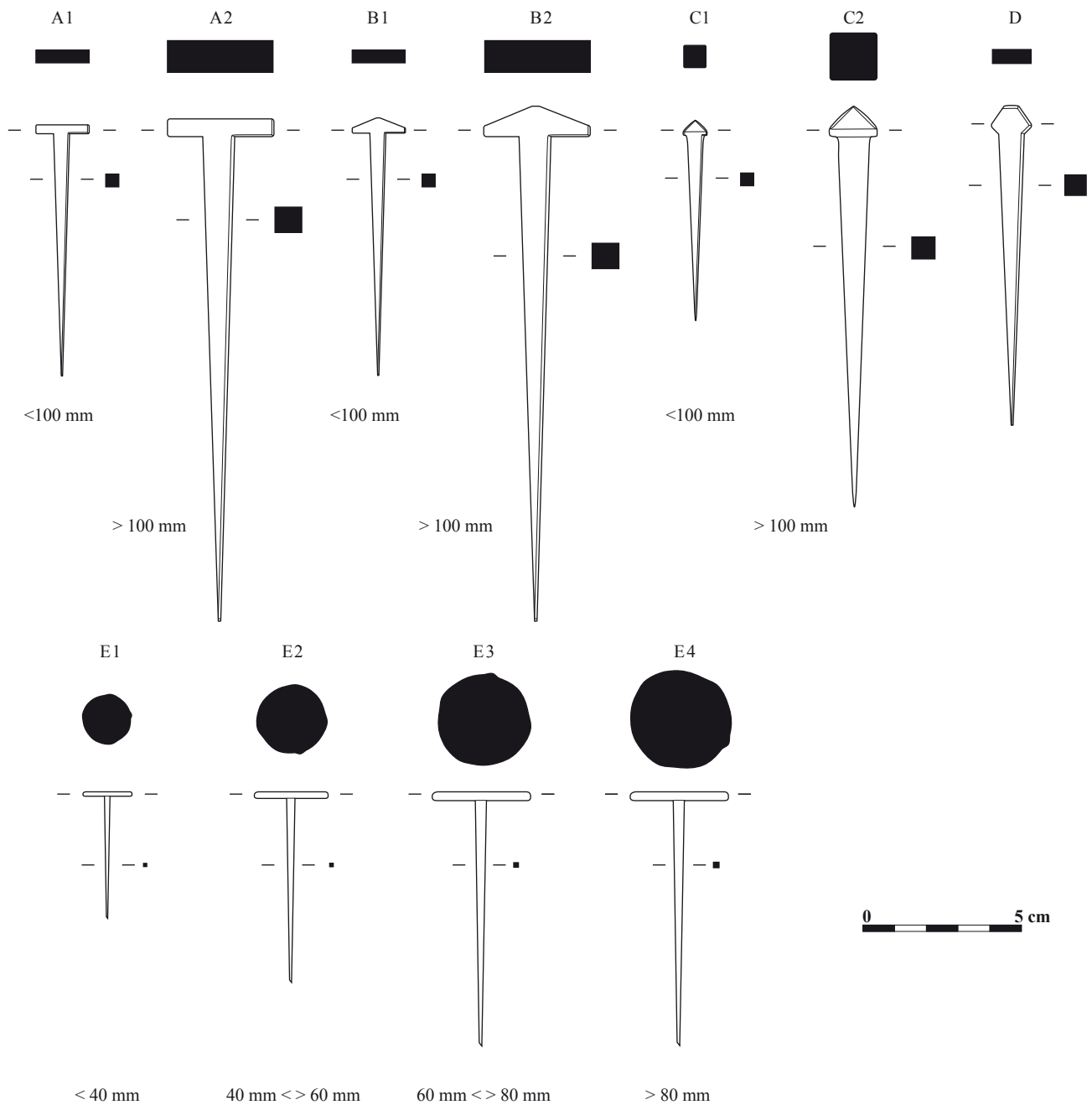


0 10 cm

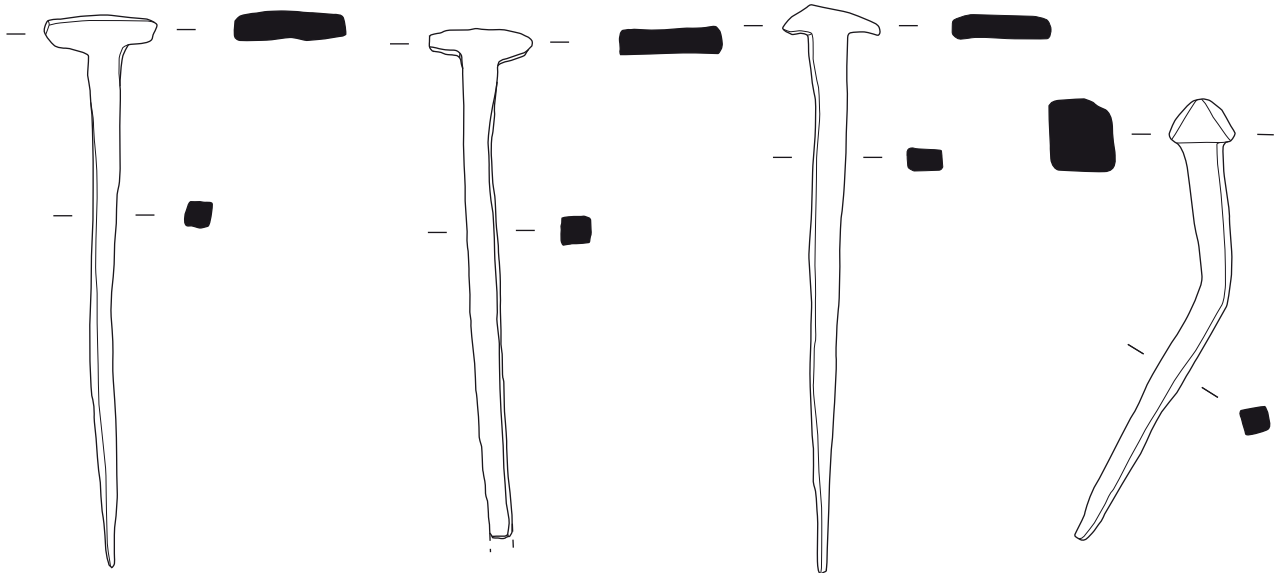


Iso 36 814, chaîne
Fer
M 53





Répartition typologique des clous retrouvés durant la campagne 2009

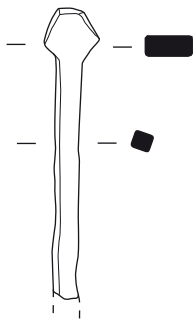


Iso 35 956, clou
Fer
US 6 976

Iso 35 941, clou
Fer
US 10 900

Iso 35 962, clou
Fer
US 10 900

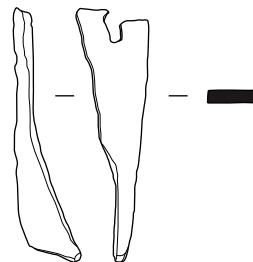
Iso 36 809, clou
Fer
US 10 925



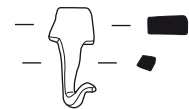
Iso 37 483, clou
Fer
US 10 900



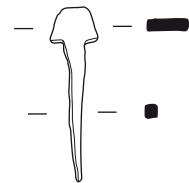
Iso 35 941, clou
Fer
US 12 100



Iso 36 740, fer d'équidé
Fer
US 10 916



Iso 36 760, clou de maréchalerie
Fer
US 6 951

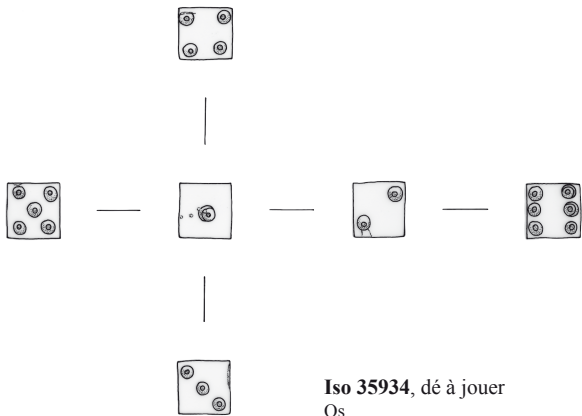


Iso 37 482, clou de maréchalerie
Fer
US 10 900

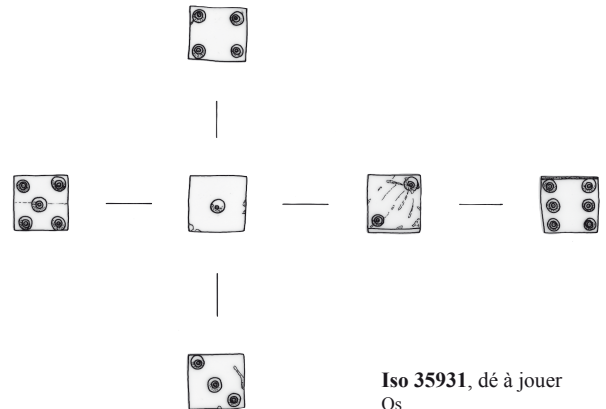


Type	Forme	Longueur tige
A1	clou en T à tête plane	< 100 mm
A2	clou en T à tête plane	> 100 mm
B1	clou en T à tête en bâtière	< 100 mm
B2	clou en T à tête en bâtière	> 100 mm
C1	clou à tête en pointe de diamant	< 100 mm
C2	clou à tête en pointe de diamant	> 100 mm
D	clou à tête losangique	-
E1	clou à tête plate de forme plus ou moins circulaire	< 40 mm
E2	clou à tête plate de forme plus ou moins circulaire	40 - 60 mm
E3	clou à tête plate de forme plus ou moins circulaire	60-80 mm
E4	clou à tête plate de forme plus ou moins circulaire	> 80 mm
F	petit clou à tête pyramidale à quatre pans de petites dimensions	-

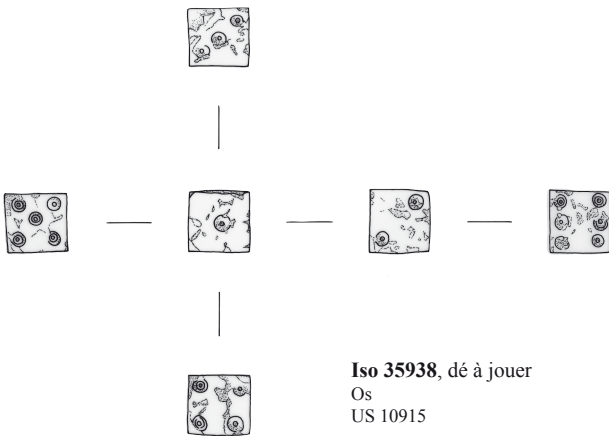
Typologie des clous du site



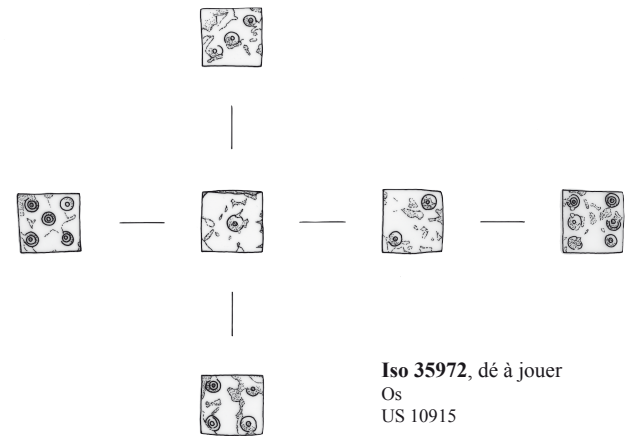
Iso 35934, dé à jouer
Os
US 6951



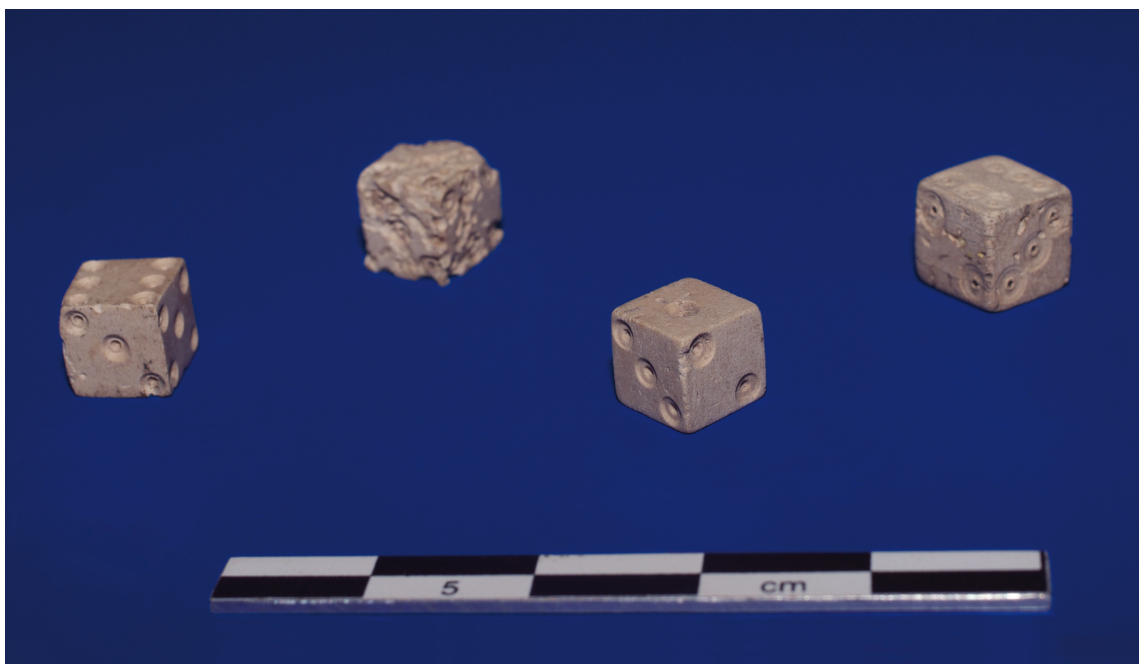
Iso 35931, dé à jouer
Os
US 6971



Iso 35938, dé à jouer
Os
US 10915



Iso 35972, dé à jouer
Os
US 10915



Ardoises et lauzes gravées

Florence GUILLOT

Sont présentés 75 fragments d'ardoises et lauzes gravées pour 77 faces gravées.

Origine : roches sédimentaires marneuses métamorphisées plus ou moins calcaires.

Type des ardoises :

Type A : schistosités très marquées, ardoises composées de schistes ardoisiers peu calcaires, très friables.

Type B : schistosités moins marquées, ardoises plus calcaires et moins litées.

Les lauzes sont toutes du même type : lauzes calcaires issues de schistes calcaires.

Les traits, plus ou moins marqués, sont tous patinés, de couleur sombre.

Zone 6

La fouille de la zone 6 étant relativement avancée, elle se cantonne dans des horizons antérieurs à l'étape 4. Il n'a donc été découvert aucune ardoise gravée cette année sur ce secteur.

Zone 10

U.S. 10900

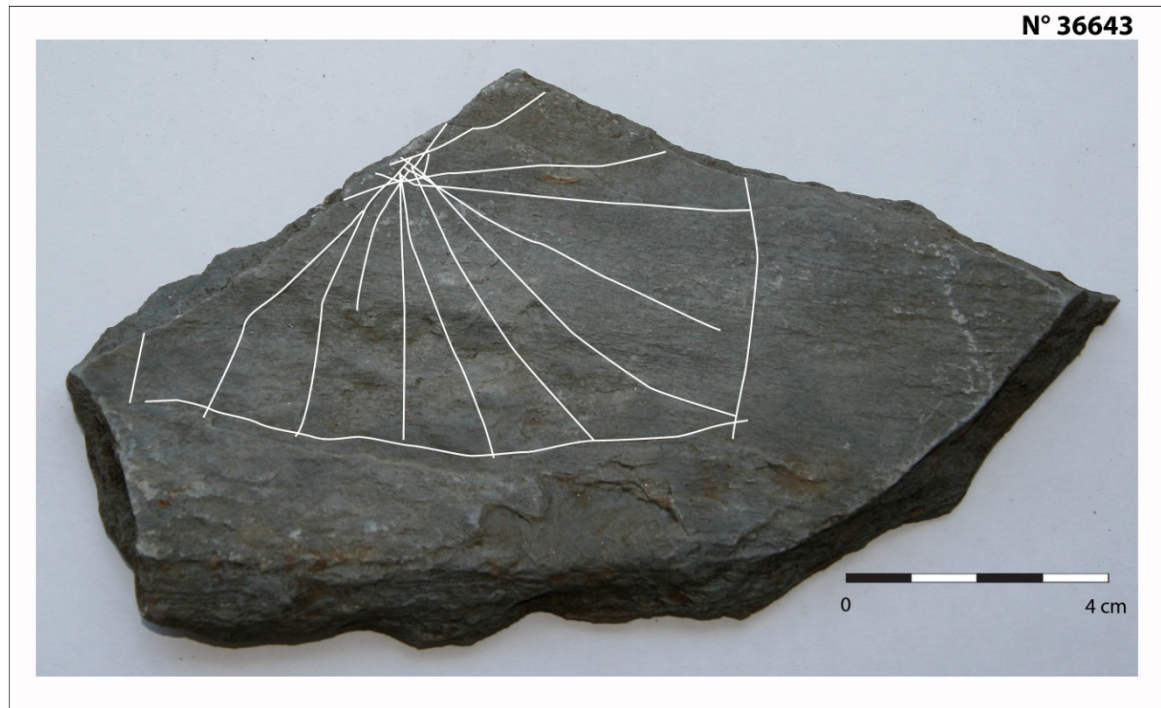
N° 36643

15.5 cm x 8,3 cm, épaisseur 0,92 mm.

Fragment d'ardoise de type B.

Un cadre partiellement conservé est visible sur trois de ses côtés. Au centre, sont gravés des traits rayonnants (11 visibles) qui se recoupent au milieu en leur moitié.

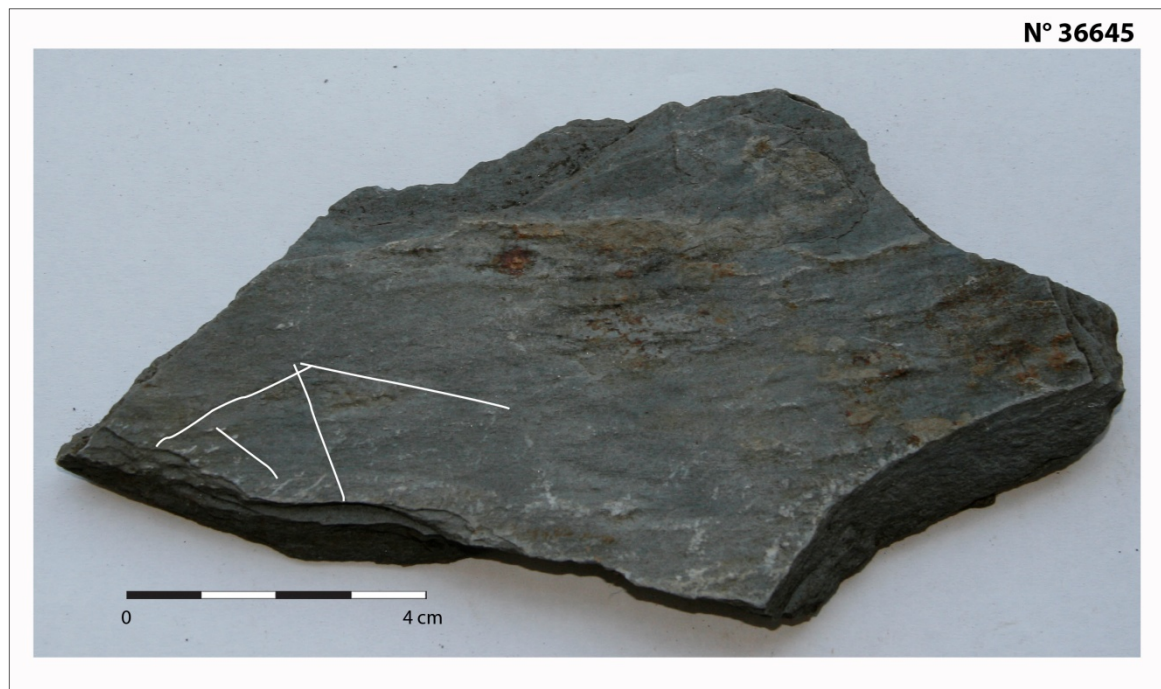
Le tracé est profond, bien marqué et patiné.



N° 36643

13,6 cm x -6 cm, épaisseur 0,9 mm.

Fragment d'ardoise de type B. Il comporte quelques petits traits très fins mais profonds et patinés disposés sans signification particulière.



N° 36645

N° 36646

20,4 cm x 12,3 cm, épaisseur 0,85 mm.

Fragment d'ardoise de type B. Il est recouvert de fines gravures composées de traits souvent courbes et formant un « gribouillis » inexplicable. Dans un des angles, un animal est peut-être schématisé.



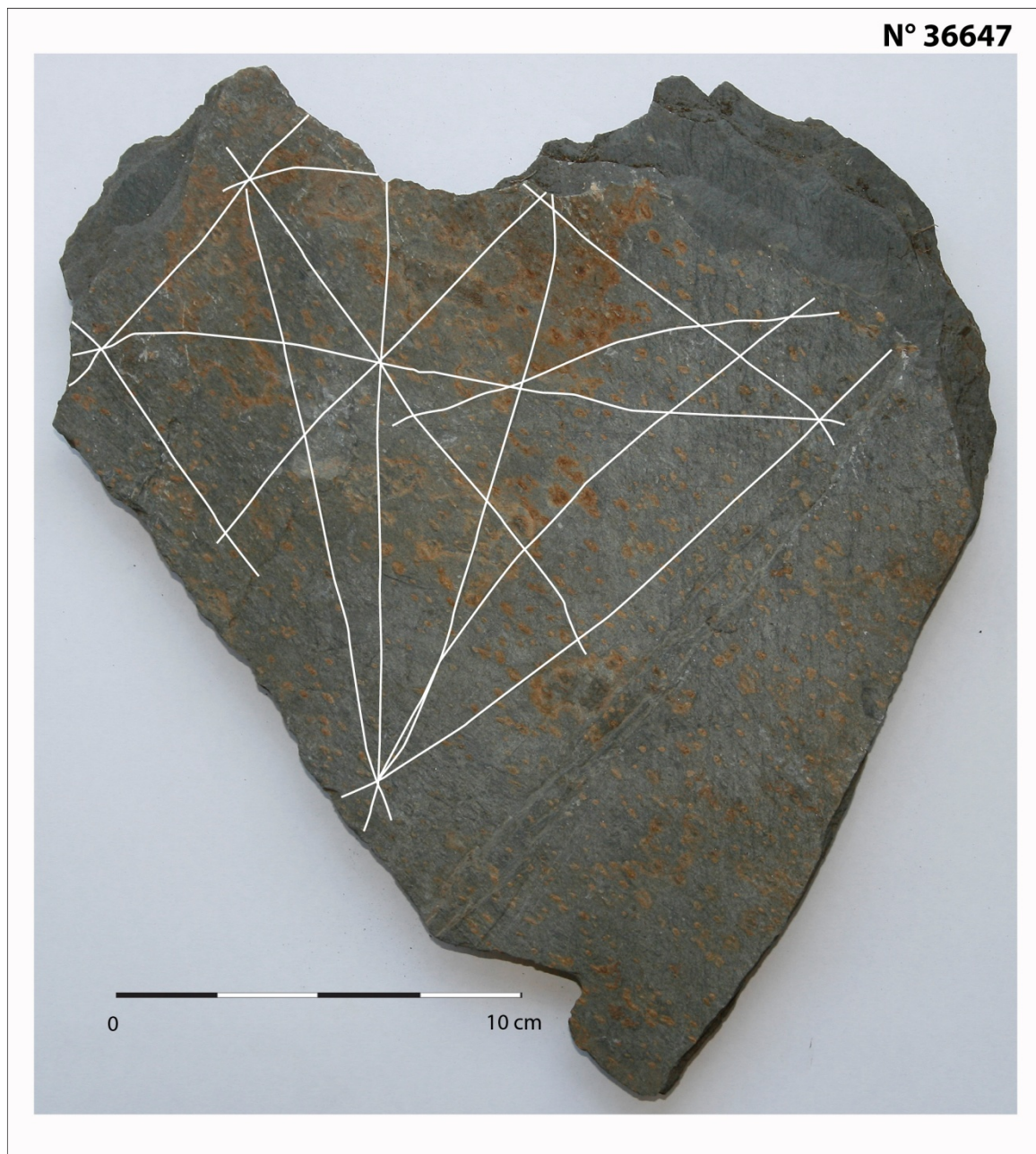
N° 36647

25,05 cm x 20,0 cm, épaisseur 1,36 mm.

Fragment de lauze.

Traits parallèles, perpendiculaires et bissecteurs qui matérialisent une table de jeu de marelle composée de 4 grandes cases dont une est mal dessinée.

N° 36647



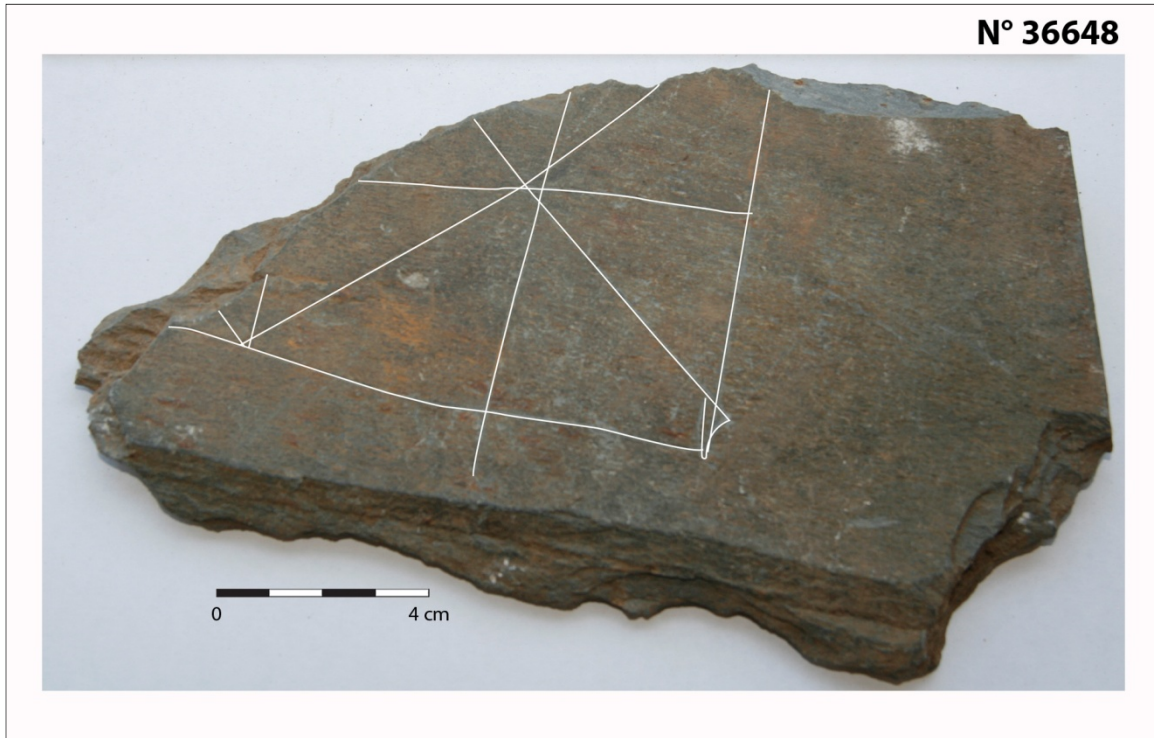
N° 36648

Recto

18,3 cm x 10,7 cm, épaisseur 1,05 mm.

Fragment de lauze. Un bord est taillé droit.

La gravure est assez large, bien marquée et on découvre un fragment de cases de table de jeu de marelle. On notera qu'il n'y a pas de trait superposés à la différence de nombre de table de marelle.



Verso

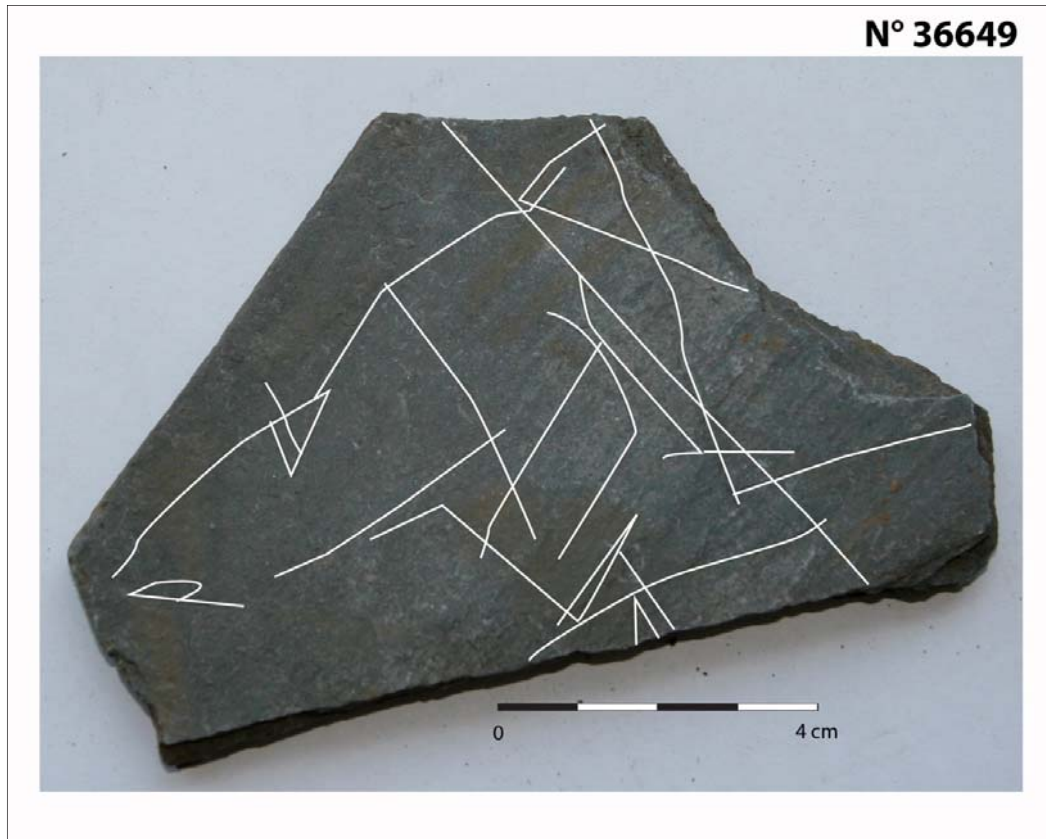
Fragment de quatre cases dont deux sont marquées : il semble s'agir d'un fragment de damier. La gravure est moins visible et plus fine que celle du recto.



N° 36649

10,7 cm x 7 cm, épaisseur 0,62 mm.

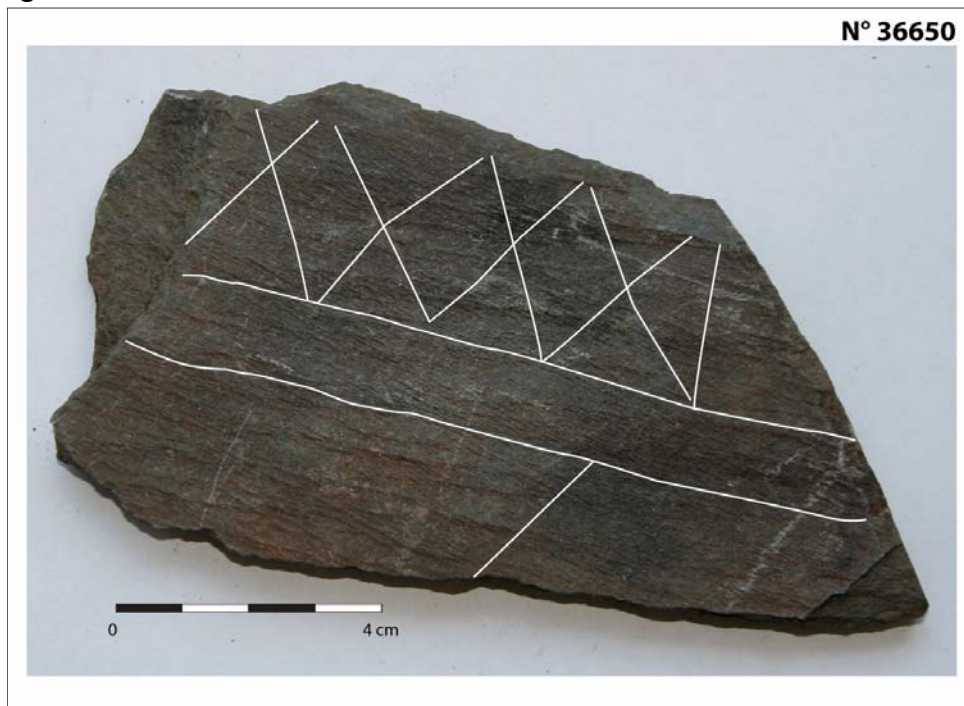
Fragment d'ardoise de type B. Un bord est taillé droit. Une de ses faces est recouverte de traits plus ou moins rectilignes disposés sans signification particulière.



N° 36650

12,4 cm x 7,1 cm, épaisseur 0,76 mm.

Fragment d'ardoise de type B. La gravure est fine, peu profonde, difficile à voir. Il s'agit d'une série de traits parallèles, perpendiculaires et bissecteurs, très régulièrement réalisés et sans signification évidente.



N° 36651

13 cm x 7,3 cm, épaisseur 0,57 mm.

Fragment d'ardoise de type B. Elle est taillée en biseau, finement.

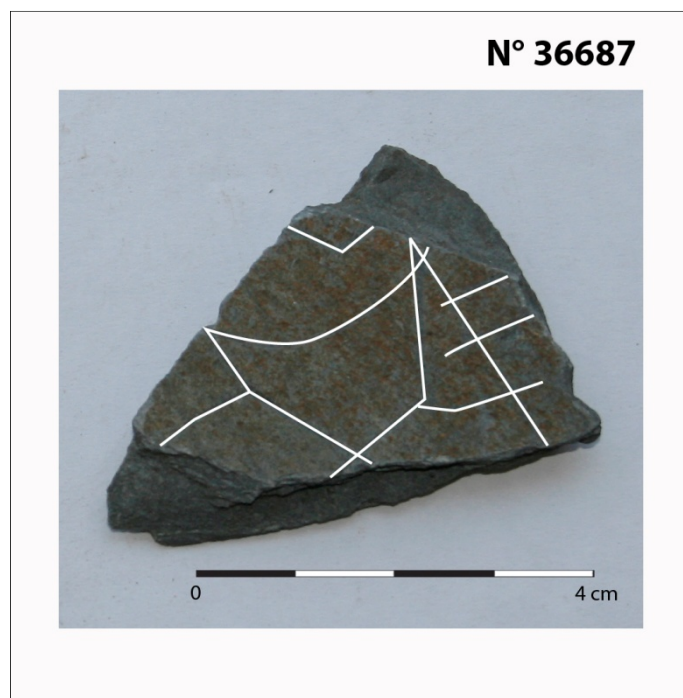
Sur une de ses faces, celle qui est oxydée, apparaît un petit dessin gravé, sans signification particulière et constitué de traits souvent courbes. Les traits sont peu profonds, mais bien visibles car ils sont gravés sur la face colorée par l'oxydation.



N° 36687

4,8 cm x 3,3 cm, épaisseur 0,44 mm.

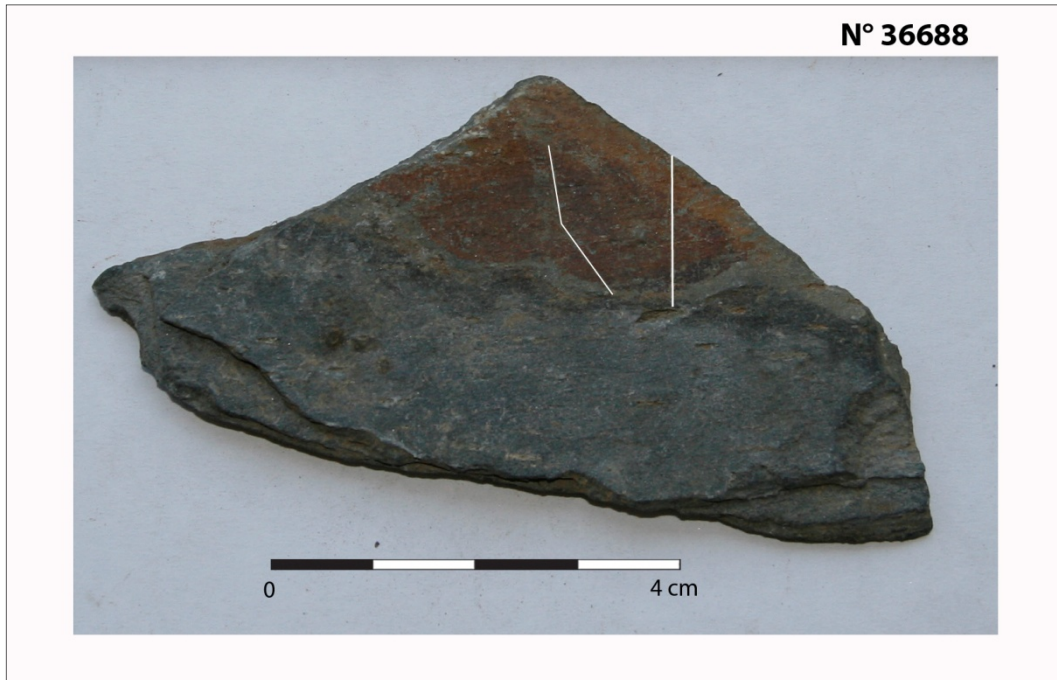
Fragment d'ardoise de type B. Un bord est biseau de biais et ce biseau recoupe les gravures. Ces dernières sont constituées de traits droits sans signification évidente.



N° 36688

8,1 cm x 4 cm, épaisseur 0,42 mm.

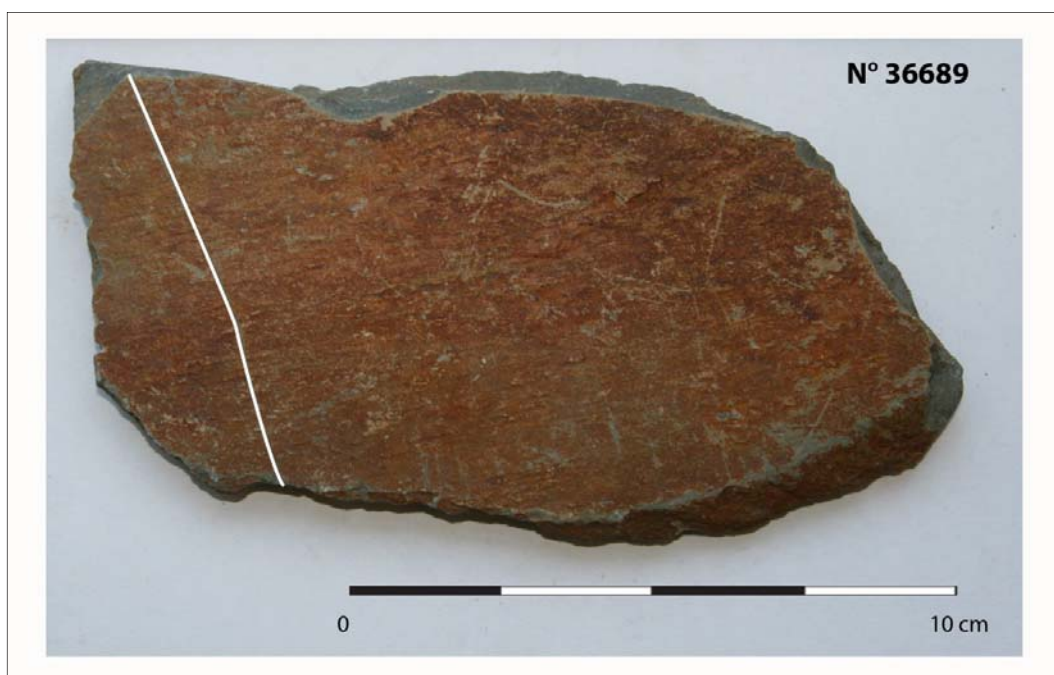
Fragment d'ardoise de type B. On y remarque deux petits traits fins et peu marqués mais bien patinés.



N° 38689

3,7 cm x 7,3 cm, épaisseur 0,73 mm.

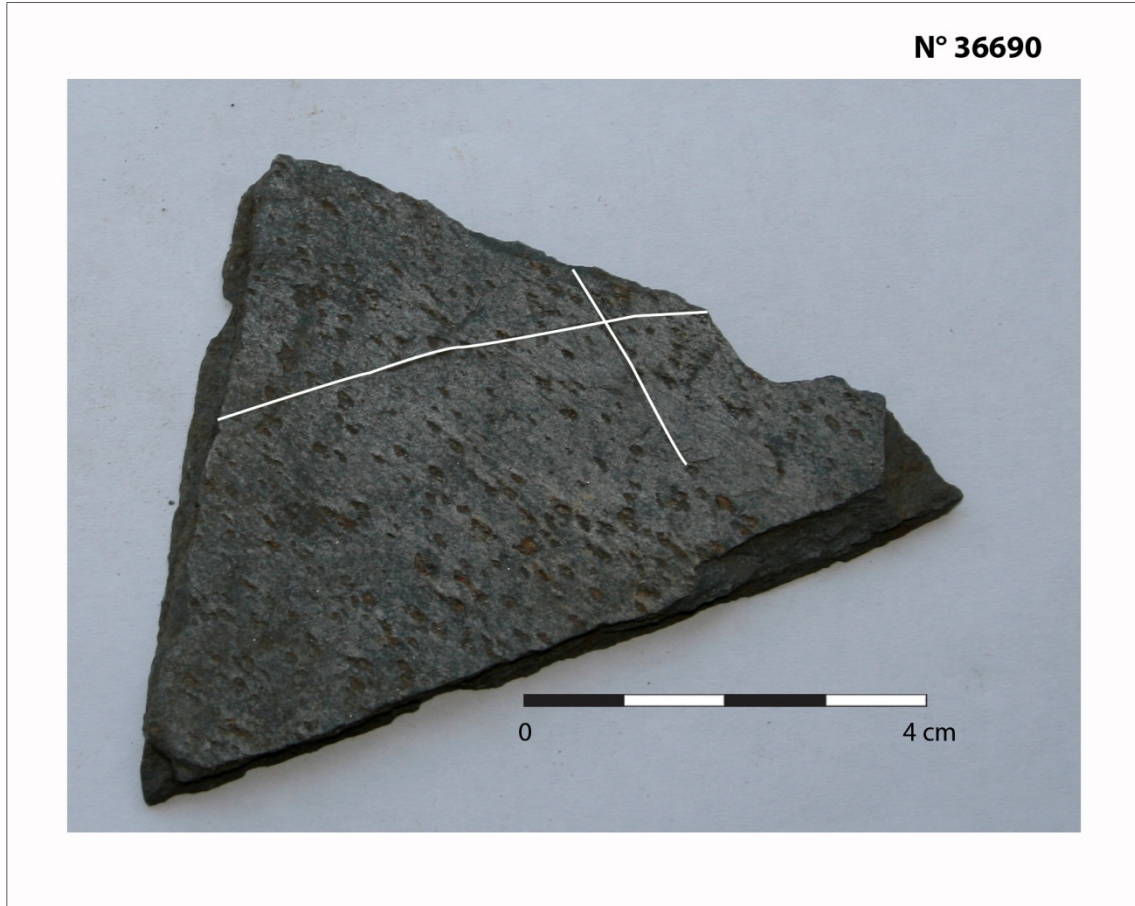
Fragment d'ardoise de type B.



N° 36690

8,4 cm x 6,5 cm, épaisseur 0,39 mm.

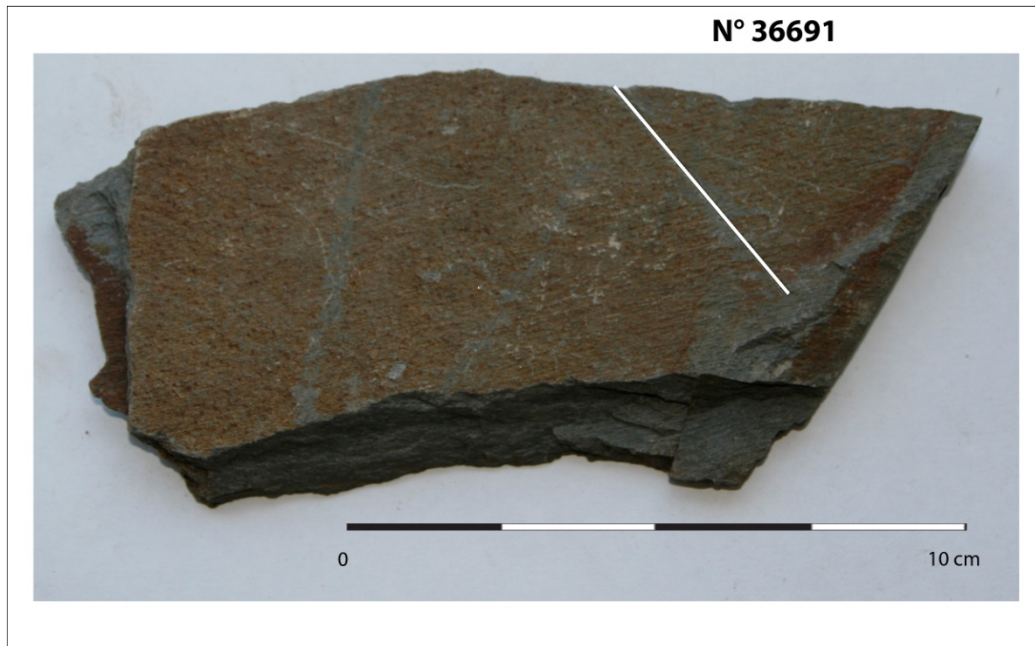
Petit fragment d'ardoise de type A. Il comporte deux traits perpendiculaires, fins et profonds, bien marqués. Une taille en biseau recoupe l'un des traits.



N° 36691

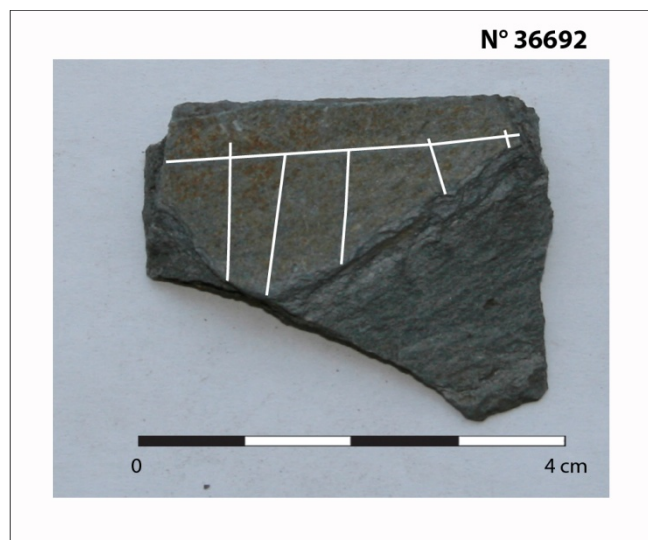
14,5 cm x 6,2 cm, épaisseur 0,93 mm.

Fragment de lauze qui comporte un unique trait très marqué, large et profond. Un bord de la lauze est taillé droit.



N° 36692

5,3 cm x 3 cm, épaisseur 0,44 mm.
Petit fragment d'ardoise de type B. Les traits sont rectilignes, fins mais profonds, bien marqués et patinés. Un trait est recoupé perpendiculairement par 5 autres divisant des espaces très peu larges, comparables à ce que l'on décrit plus bas sur les ardoises 36702 et 36712. Il s'agit probablement d'un fragment de table de jeu.



N° 36693

11,6 cm x 7,8 cm, épaisseur 0,87 mm. Il s'agit de l'épaisseur restante, car une seule face est conservée et il est possible que ce fragment ait été bien plus épais.
Fragment d'ardoise de type B.
Série de traits très fins, peu marqués, patinés mais peu profonds et sans signification évidente.

N° 36693

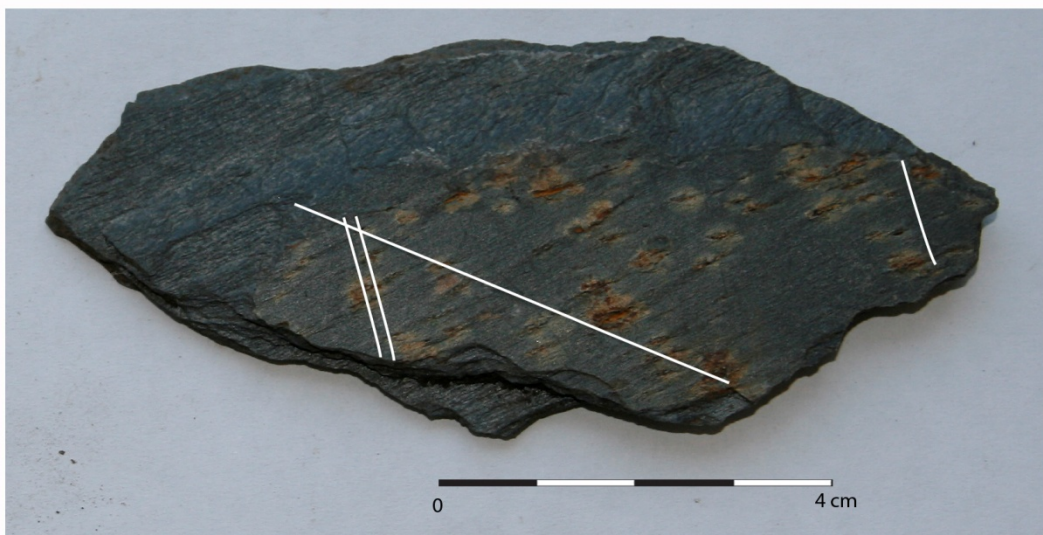


N° 36694

9,4 cm x 3,9 cm, épaisseur 0,49 mm.

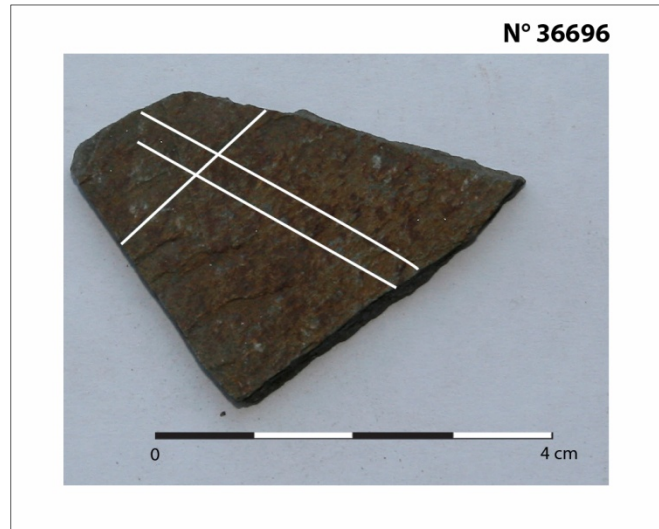
Fragment d'ardoise de type A. Elle comporte des traits parallèles et bissecteurs peu marqués, fins et peu profonds. Il ne peut s'agir de traces de frottements.

N° 36694



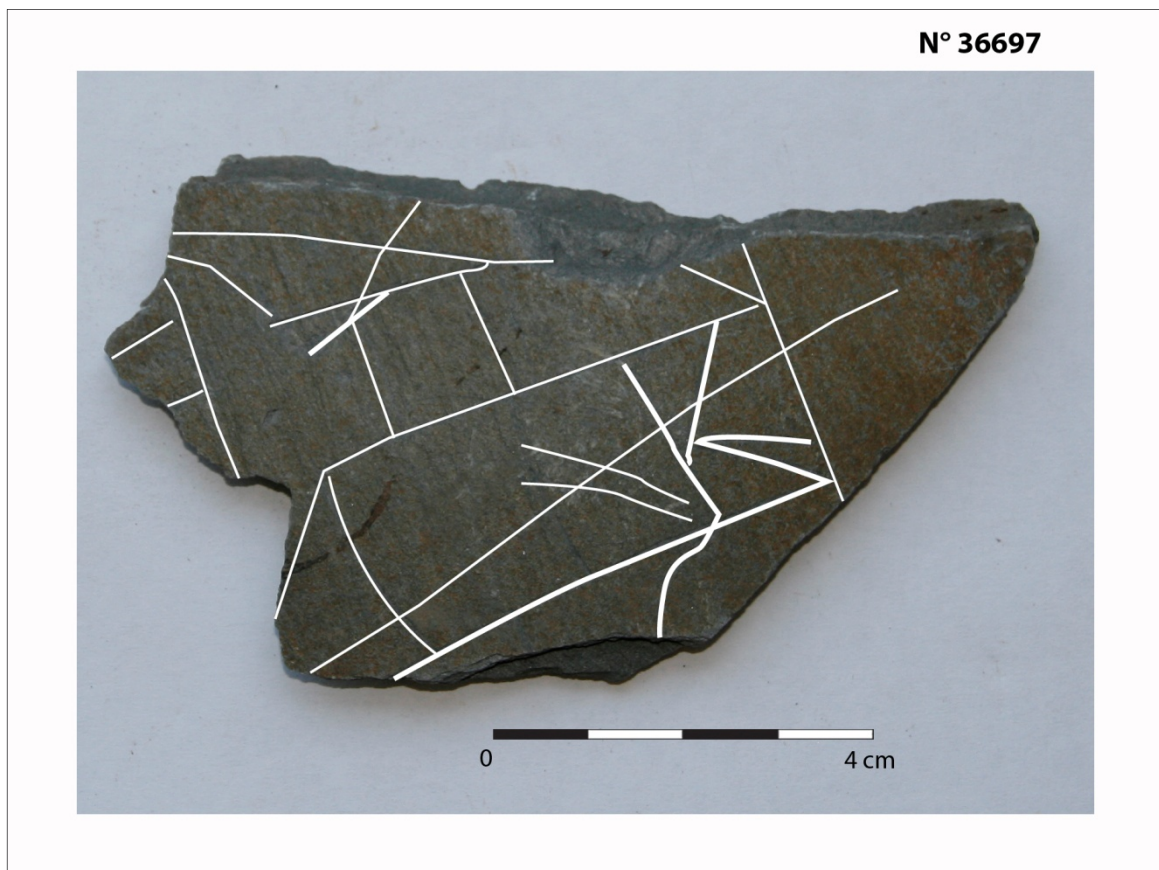
N° 36696

3,7 cm x 3,1 cm, épaisseur 0,3 mm.
Fragment d'ardoise de type B. Deux traits parallèles recourent un troisième. Les traits sont rectilignes, fins et peu visibles mais patinés.



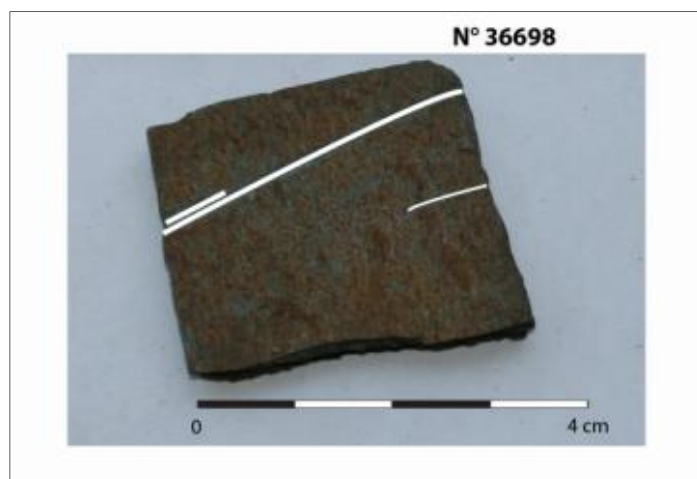
N° 36697

9 cm x 5,4 cm, épaisseur 0,43 mm.
Fragment d'ardoise de type B. Réseau de traits droits. Trois traits parallèles sont plus marqués et il pourrait s'agir d'un fragment de table de jeu recouverte d'autres traits comme cela a été déjà décrit sur d'autres gravures.



N° 36698

3,9 cm x 3,5 cm, épaisseur 0,38 mm.
Petit fragment d'ardoise de type B. Une de ses faces comporte un trait rectiligne large et bien marqué et deux traits plus



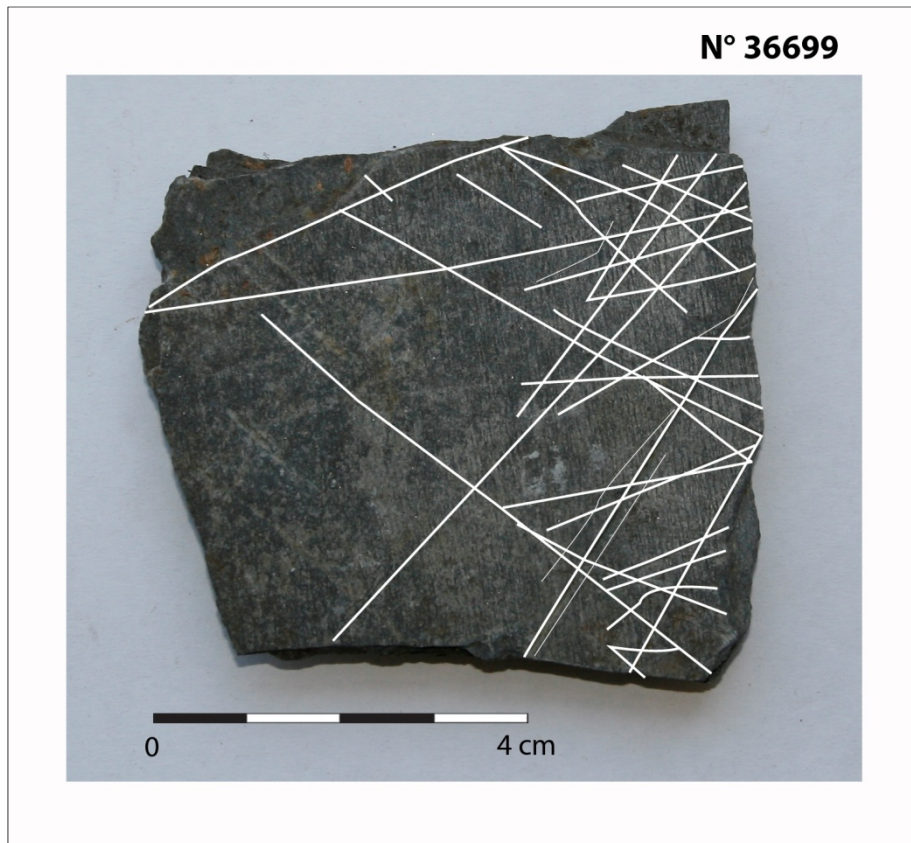
fins grossièrement parallèles au premier.

N° 36699

3,3 cm x 2,8 cm, épaisseur 0,32 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

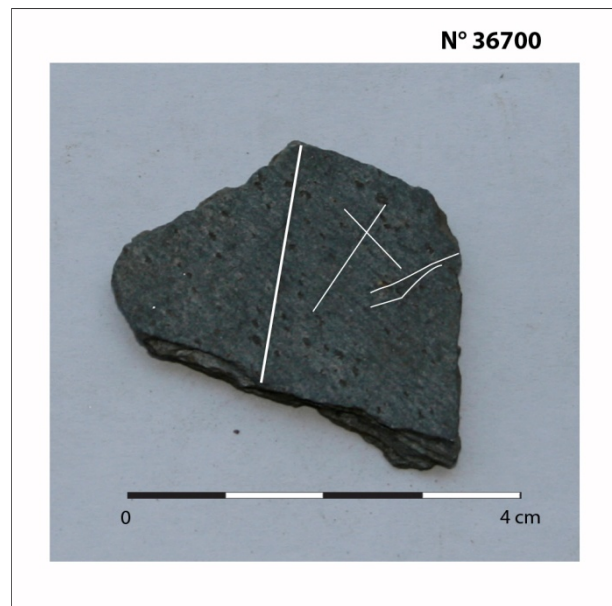
Un tracé plus profond, réalisé avec des traits parallèles, perpendiculaires et bissecteurs pourrait être un fragment de table de jeu. Ce tracé est recouvert par d'autres traits rectilignes, plus fins mais patinés. On découvre régulièrement ce type de tracés complexes (voir par exemple cette année, iso 3663)



N° 36700

3,8 cm x 2,5 cm, épaisseur 0,25 mm.

Très petit fragment d'ardoise de type B. Il comporte quelques traits rectilignes très fins et peu visibles.



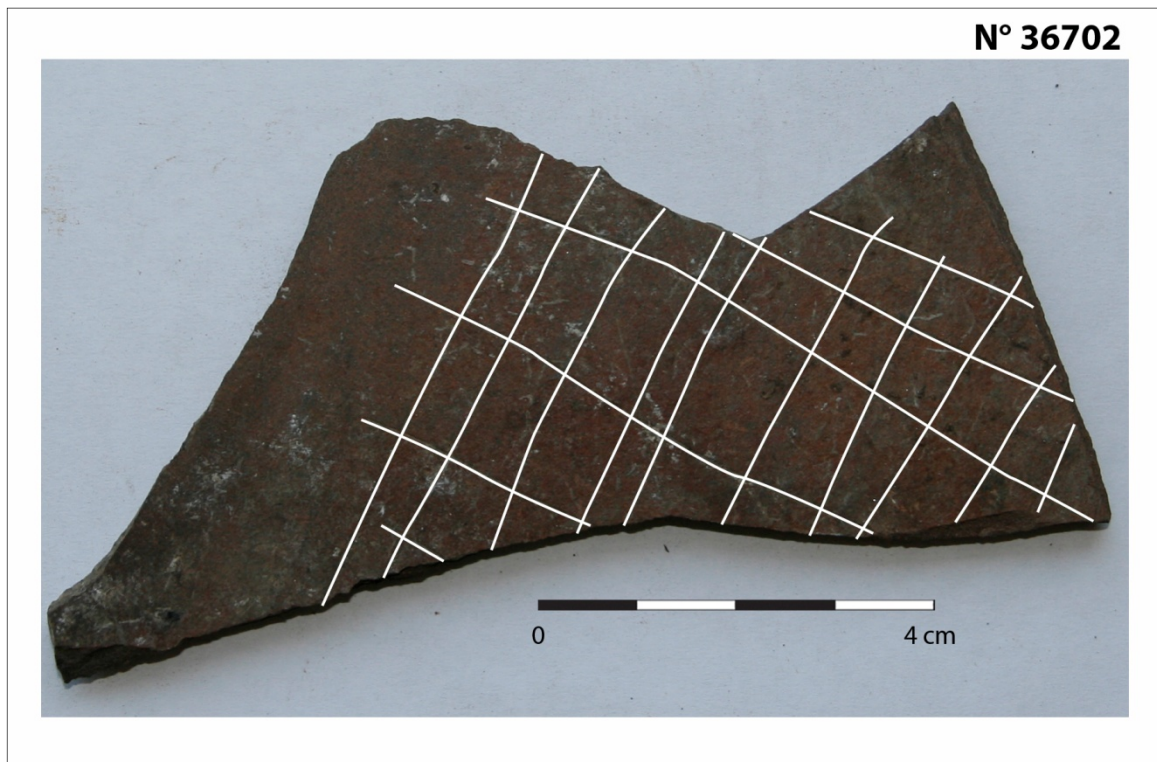
N° 36702

10,5 cm x 4,4 cm, épaisseur 0,45 mm.

Fragment d'ardoise de type B. Ne recolle pas avec l'ardoise 36712 mais fait sans aucun doute partie de la même ardoise et du même dessin.

Ce petit fragment comporte un dessin dense, précis et régulier formé de lignes quadrangulaires et bissectrices mais qui ne dessinent pas une marelle ou un damier. Il pourrait tout de même s'agir d'une table de jeu de type différent.

On notera la petite taille de ce fragment et la densité des gravures. S'il s'agit bien d'une table de jeu, il fallait jouer avec de petits gravillons pour se déplacer.



N° 36704

13,7 cm x 7,2 cm, épaisseur 0,49 mm.

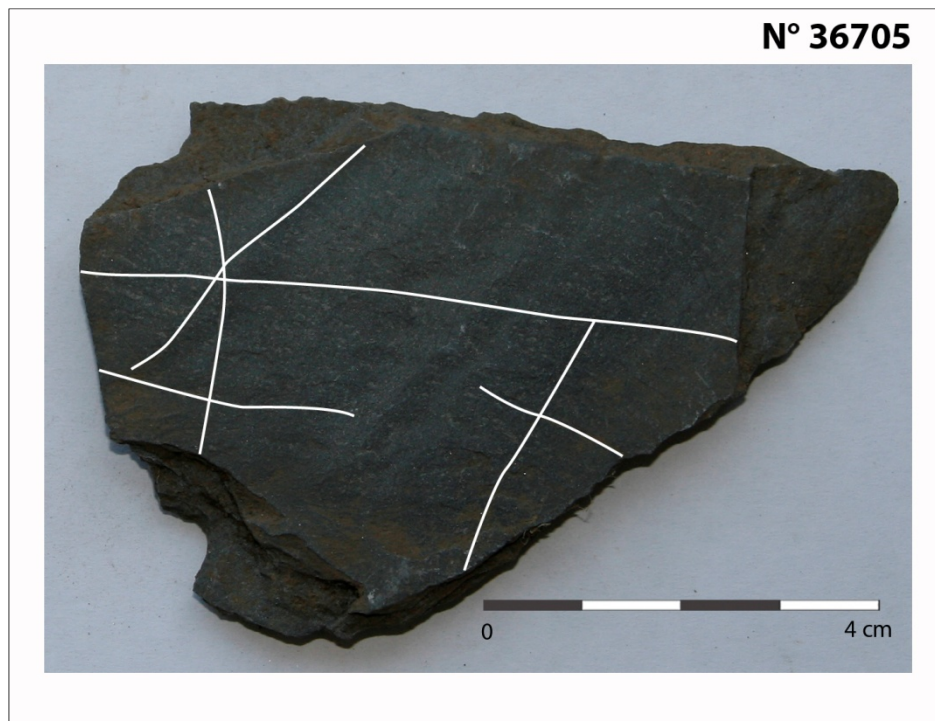
Fragment d'ardoise de type B. On y note deux lignes droites gravées qui s'apparentent à la conséquence de frottements et non pas à des gravures réalisées à dessein.



N° 36705

7,9 cm x 5,2 cm, épaisseur 0,59 mm.

Fragment d'ardoise de type A. Quelques tracés rectilignes se recoupent. Les deux grands à angle droit sont les plus marqués.

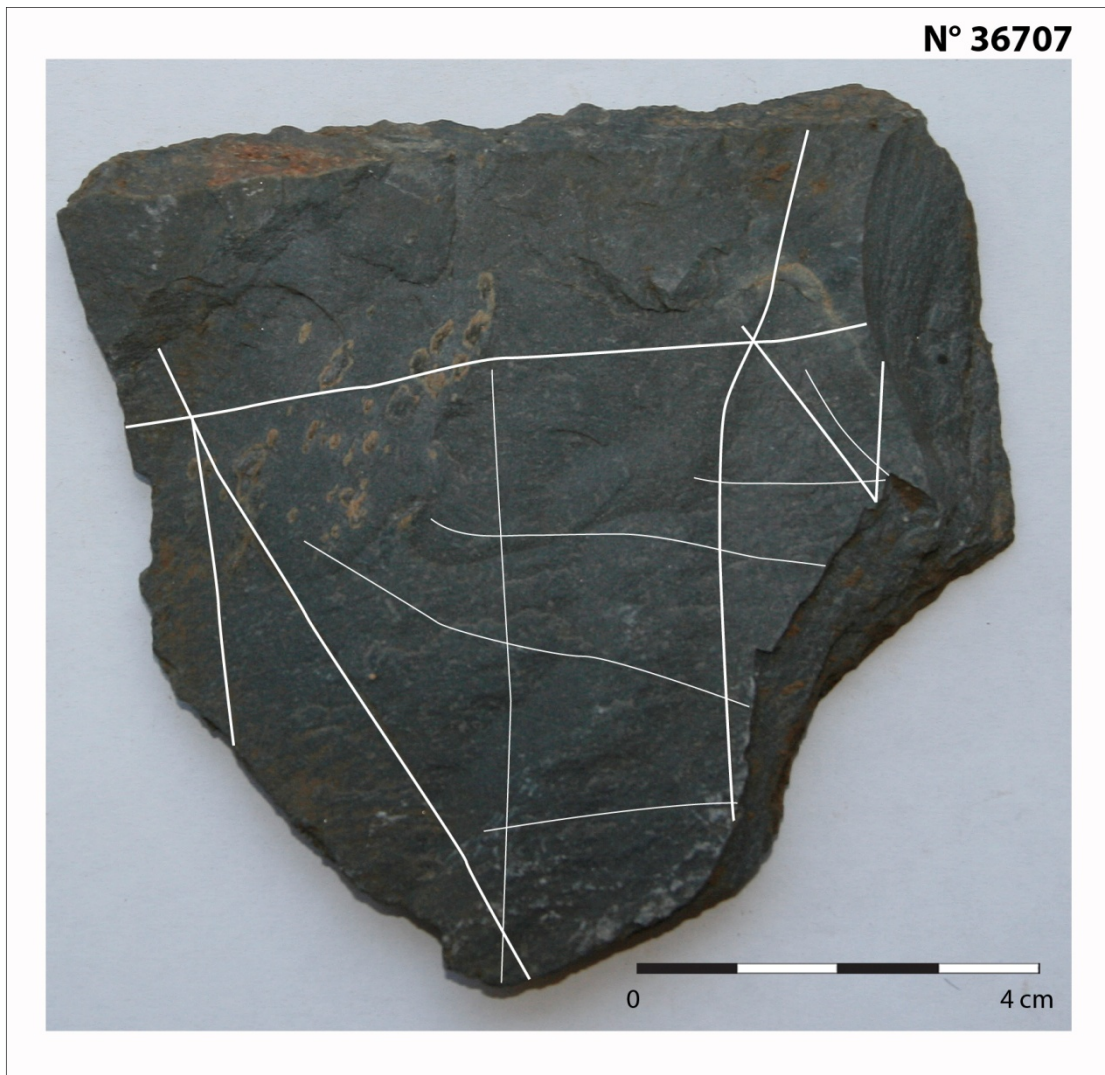


N° 36707

8,8 cm x 8,5 cm, épaisseur 0,58 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

Quelques traits bien lisibles –profonds et patinés- semblent participer à un fragment de table de jeu de marelle.



N° 36711

25,3 cm x 15,4 cm, épaisseur 1,59 mm.

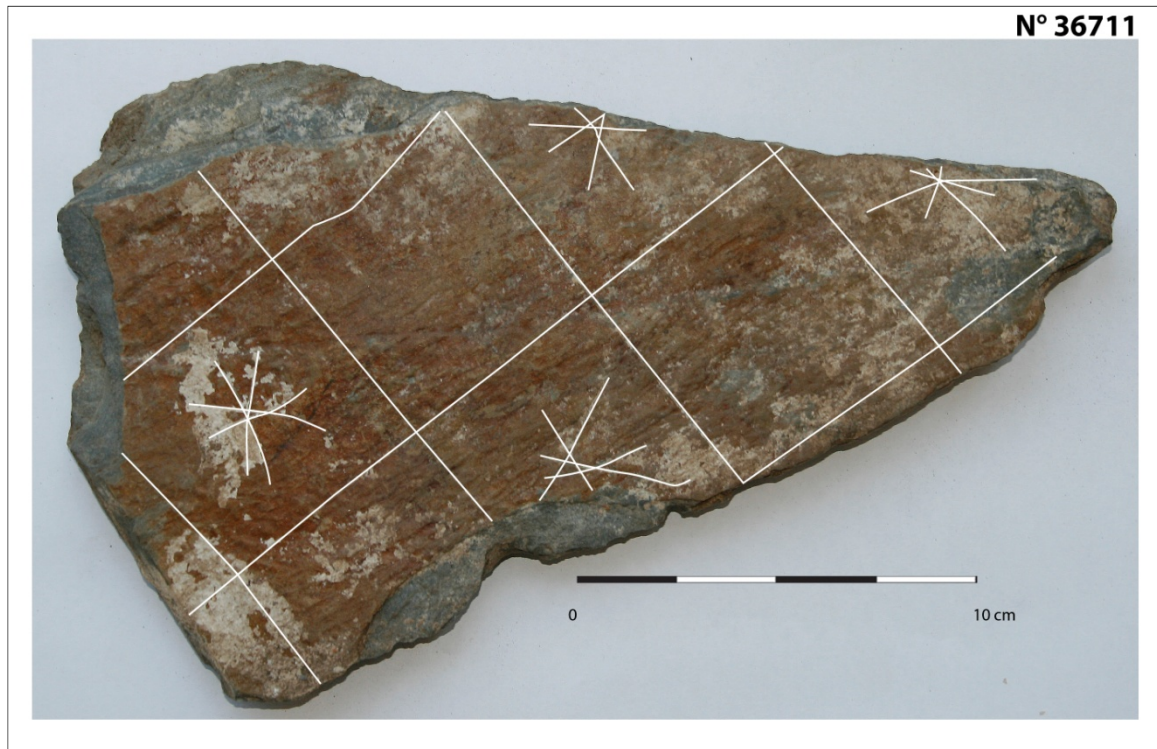
Fragment de lauze gravée.

Une taille très biseautée au verso des gravures les recoupe.

Il s'agit de traits quadrangulaires formant un damier dont les cases ont été alternativement gravées d'une étoile pour différencier des cases blanches et noires.

13 cases ou portions de cases sont visibles, pour un quadrillage de 4 sur 5 au plus large et visibles, avec 4 étoiles ou portions d'étoiles.

Ces dernières sont faites de 4 lignes disposées perpendiculairement et bissectrices, découpant des 8° de cercles plus ou moins réguliers.



N° 36712

10,8 cm x 7,1 cm, épaisseur 0,43 mm.

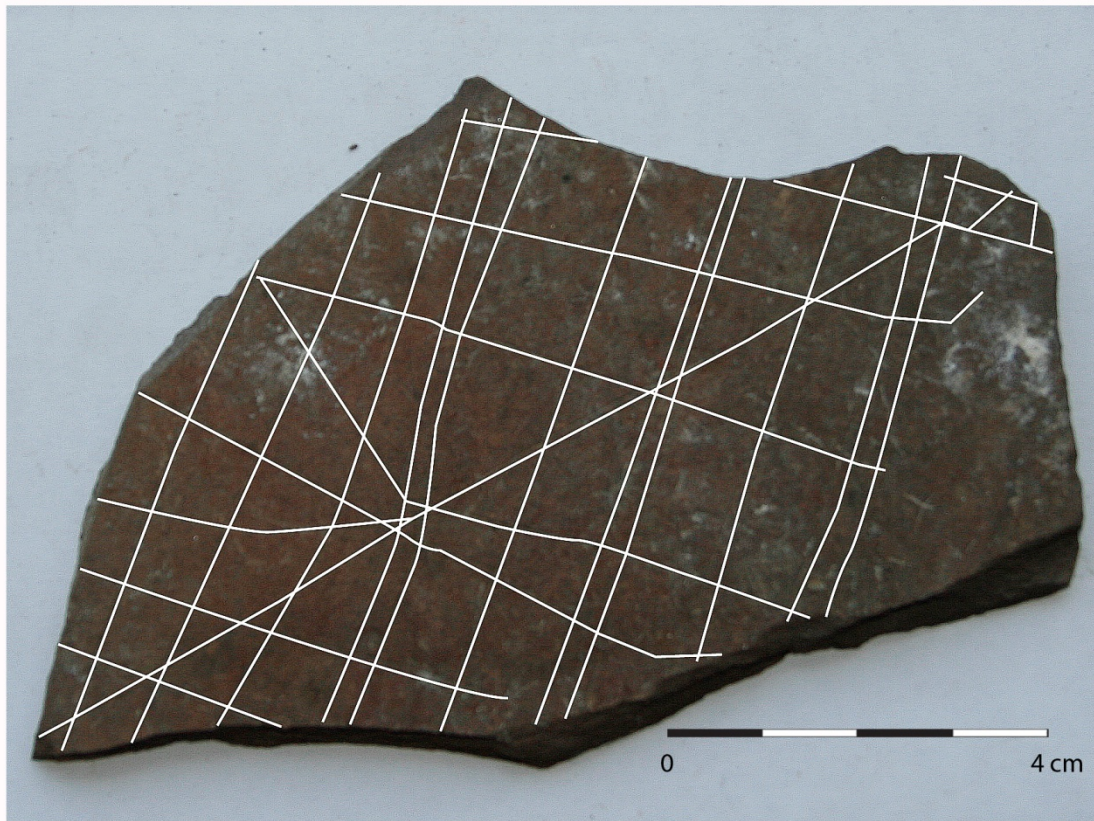
Fragment d'ardoise de type B.

Ne recollent pas avec l'ardoise 36702 mais fait sans aucun doute partie de la même ardoise et du même dessin.

Ce petit fragment comporte un dessin dense, précis et régulier formé de lignes quadrangulaires et bissectrices mais qui ne dessinent pas une marelle ou un damier. Il pourrait tout de même s'agir d'une table de jeu de type différent.

On notera la petite taille de ce fragment et la densité des gravures. S'il s'agit bien d'une table de jeu, il fallait jouer avec de petits gravillons pour se déplacer.

N° 36712



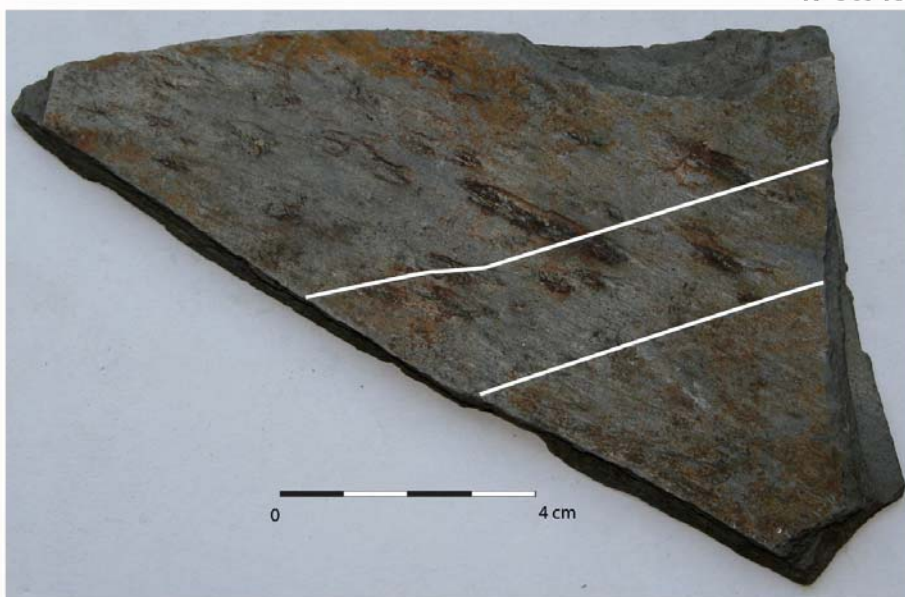
N° 36713

14,2 cm x 7,8 cm, épaisseur 0,49 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

Deux lignes parallèles sont profondément gravées.

N° 36713



N° 36714

11,3 cm x 10,2 cm, épaisseur 0,58 mm.

Fragment d'ardoise de type B.

Une amorce de trou de clou est visible.

Quelques lignes et une croix sont gravées, sans signification évidente. La gravure est fine et peu lisible.



N° 36716

18,5 cm x 11,8 cm, épaisseur 0,52 mm.

Fragment d'ardoise de type B. Un bord est taillé droit.

Elle comporte une ligne droite gravée qui pourrait être un tracé de coupe plutôt qu'une gravure s'apparentant à un dessin ?

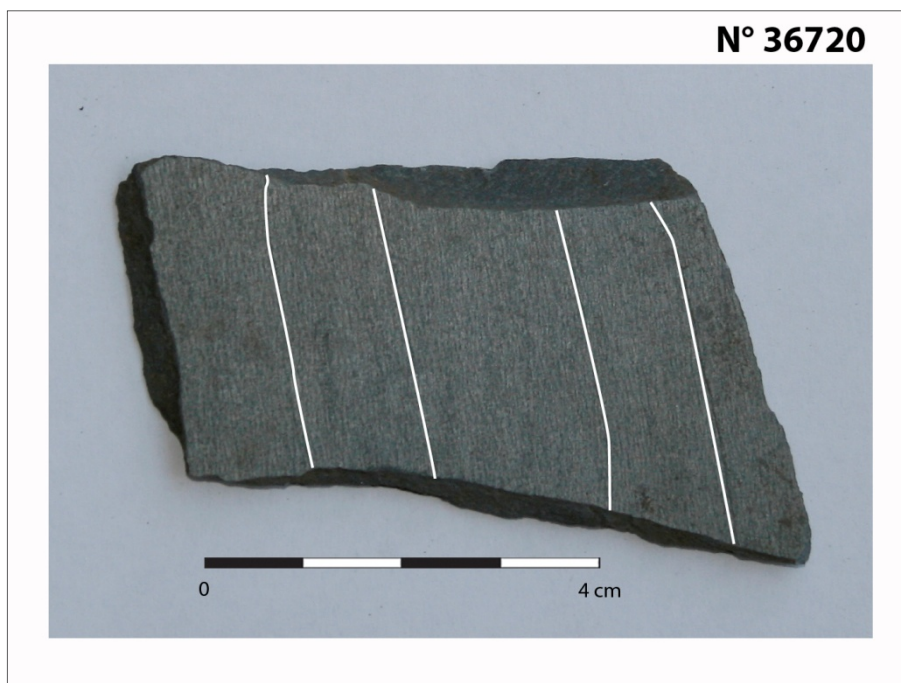


N° 36720

6,8 cm x 3,7 cm, épaisseur 0,26 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

4 lignes parallèles ont été gravées finement mais fermement.

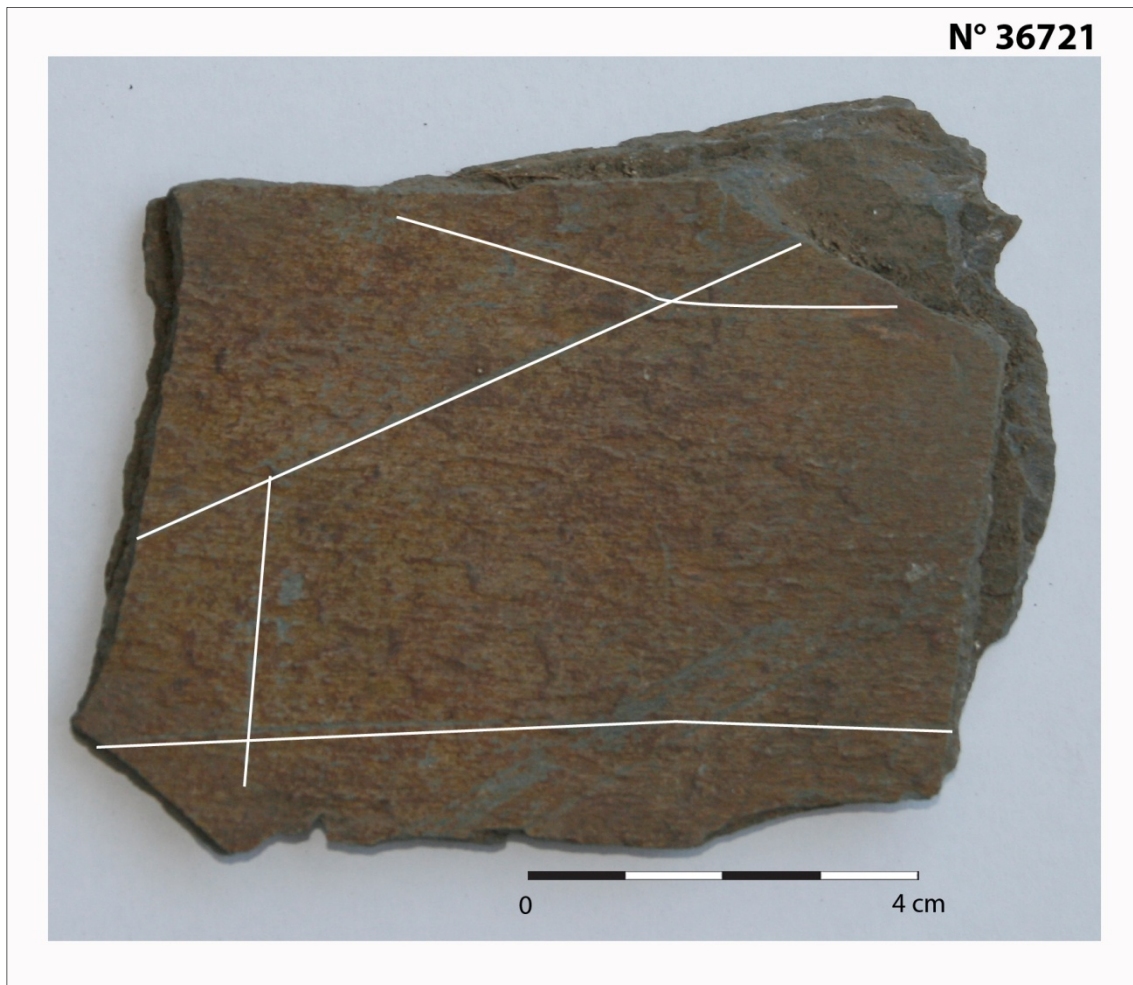


N° 36721

9,5 cm x 7,1 cm, épaisseur 0,57 mm.

Fragment d'ardoise de type B.

Quelques traits droits se recoupent sans signification évidente. En outre, des traces de frottements se superposent au quadrillage.



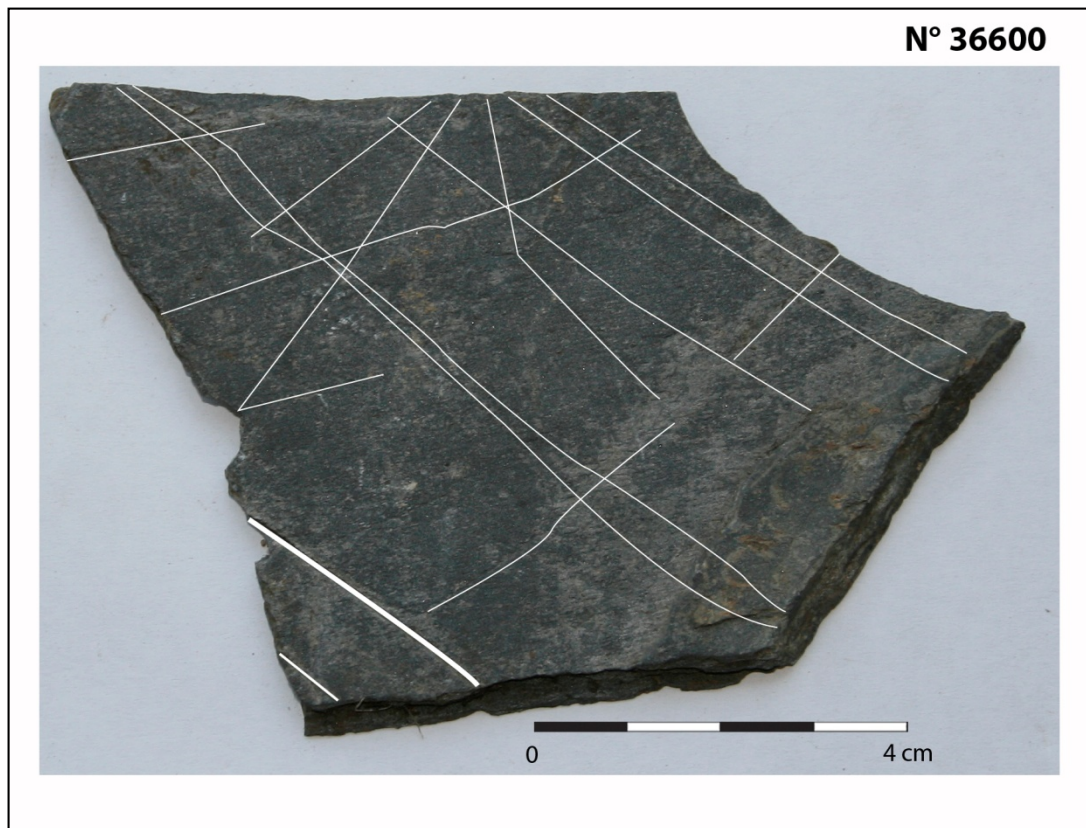
U.S. 10901

N° 36600

8,5 cm x 6,5 cm, épaisseur 0,31 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

Elle comporte deux traits très marqués car très profonds et parallèles entre eux. De plus des petits tracés très fins et peu profonds mais patinés sont visibles sans qu'ils puissent avoir de signification évidente.

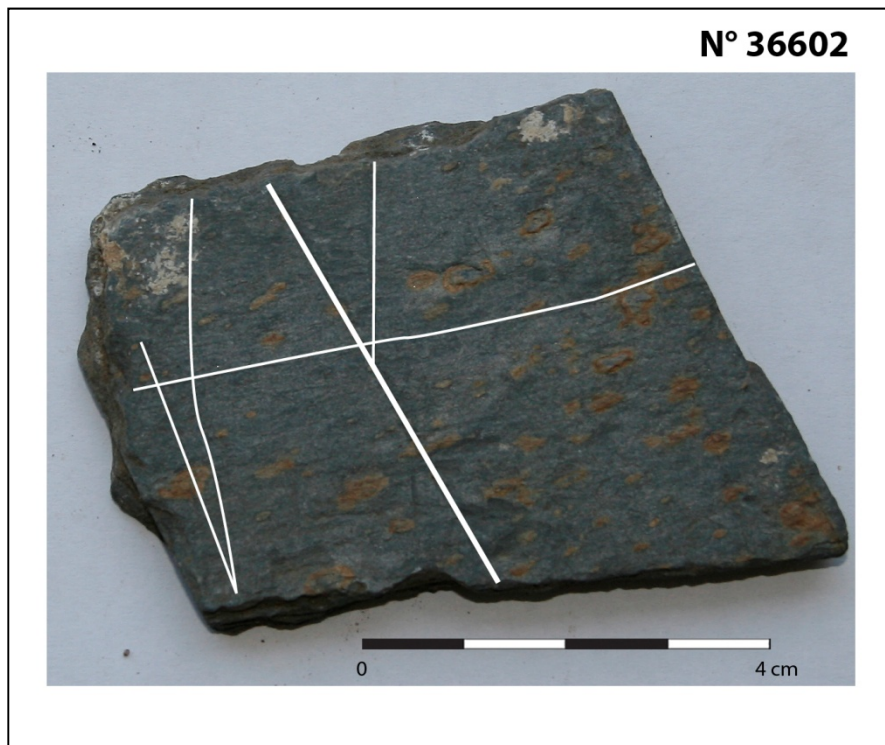


N° 36602

6 cm x 4,2 cm, épaisseur 0,53 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

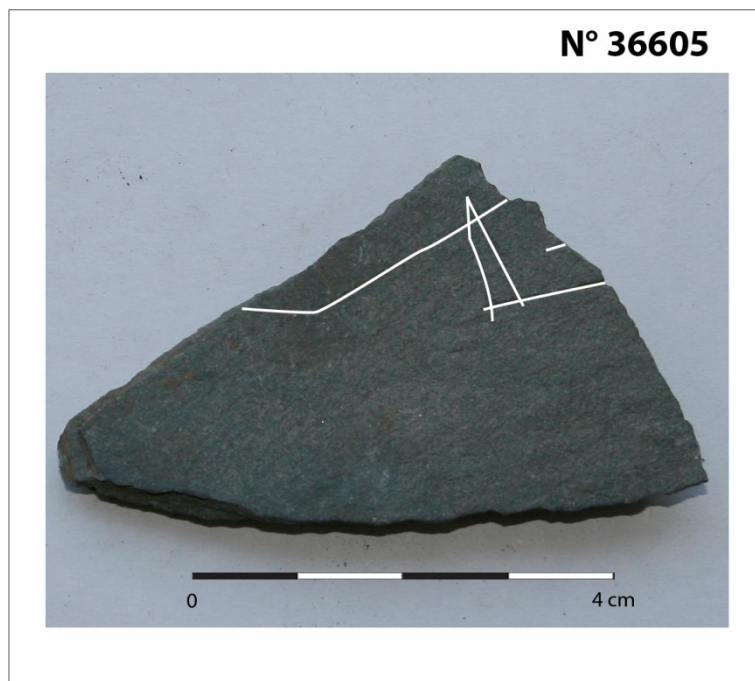
Un trait plus profond et plus large que les autres partage l'ardoise : il pourrait s'agir d'un trait de coupe. A côté de celui-ci des fins traits bien patinés existent.



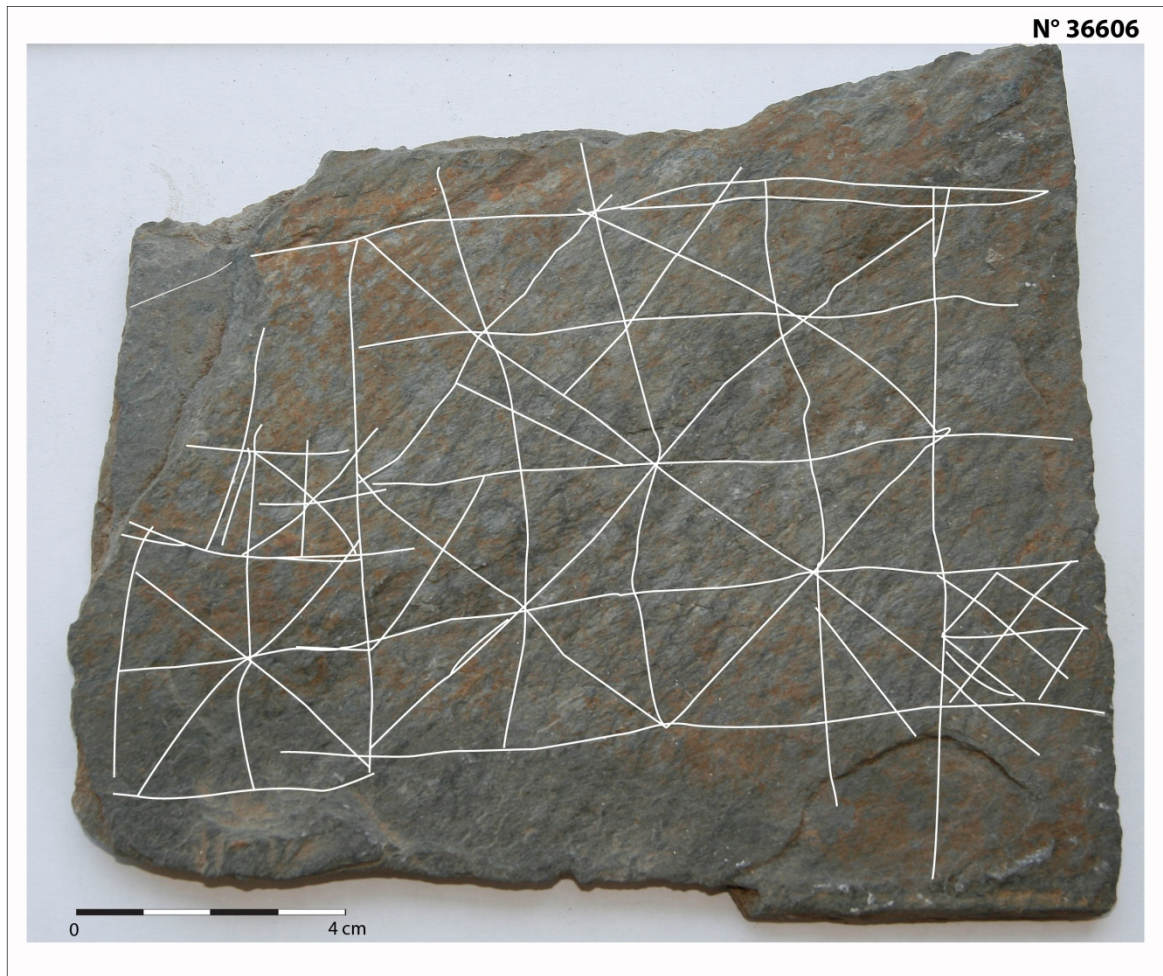
N° 36605

5,3 cm x 3,3 cm, épaisseur 0,52 mm.

Petit fragment d'ardoise de type B. On y découvre quelques traits droits qui se recourent sans signification évidente. Ils sont profonds, patinés et bien marqués.



N° 36606



14,6 cm x 10,7 cm, épaisseur 0,78 mm.

Fragment d'ardoise de type A, un peu gondolé par la schistosité.

Des traits rectilignes, parallèles, perpendiculaires et bissecteurs entre eux se recoupent pour former une table de jeux du type marelle. On notera, qu'outre les 4 cases centrales, elle comporte des cases périphériques dans lesquelles on a tracé de plus petites tables en redivisant l'espace.

De la chaux subsiste au verso de l'ardoise.

N° 36607

9,8 cm x 7,1 cm, épaisseur 1,97 mm.

Fragment de lauze très épaisse. Elle comporte quelques tracés rectilignes bien marqués, larges, patinés et profonds, sans signification évidente.



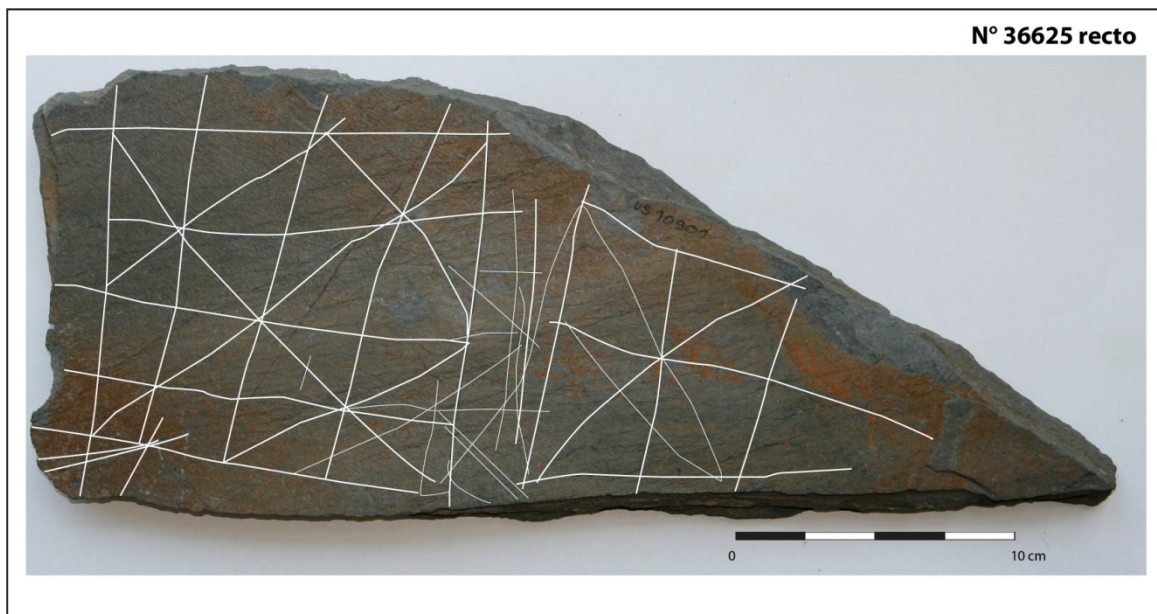
N° 36625

Recto

37,7 cm x 15,5 cm, épaisseur 1,51 mm.

Fragment de lauze.

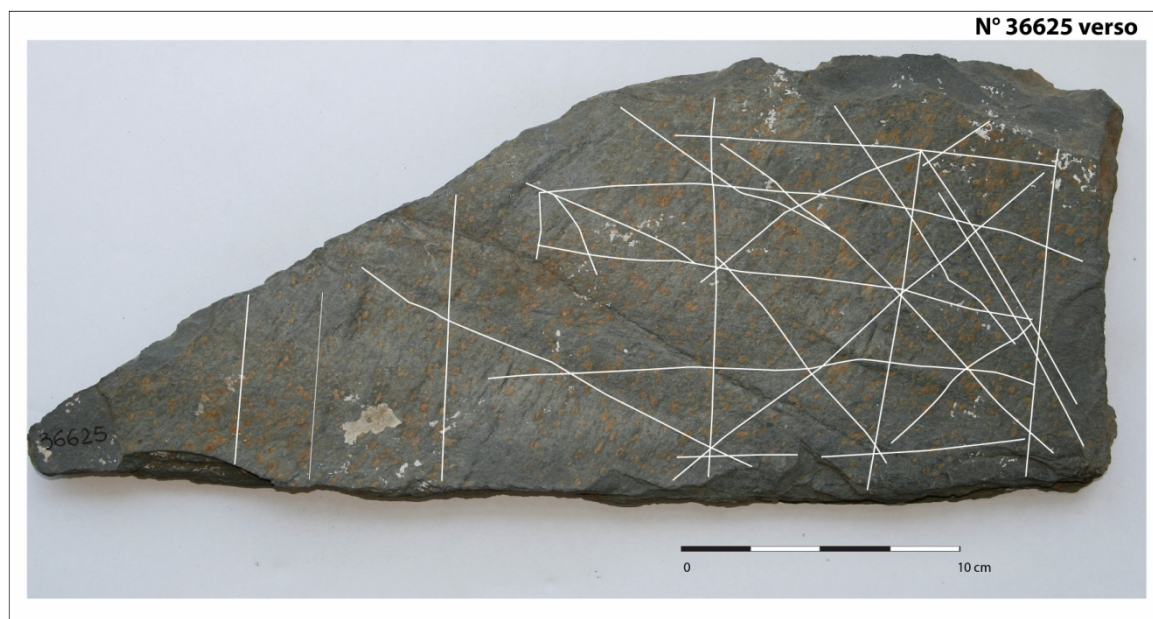
Traits parallèles, perpendiculaires et bissecteurs qui matérialisent une table de jeu de marelle composée de 4 grandes cases et une autre case sur le côté.



Verso

37,7 cm x 15,5 cm, épaisseur 1,51 mm.

Traits parallèles, perpendiculaires et bissecteurs qui matérialisent une table de jeu de marelle composée de 4 grandes cases. Sur le côté on trouve trois grands traits parallèles entre eux.

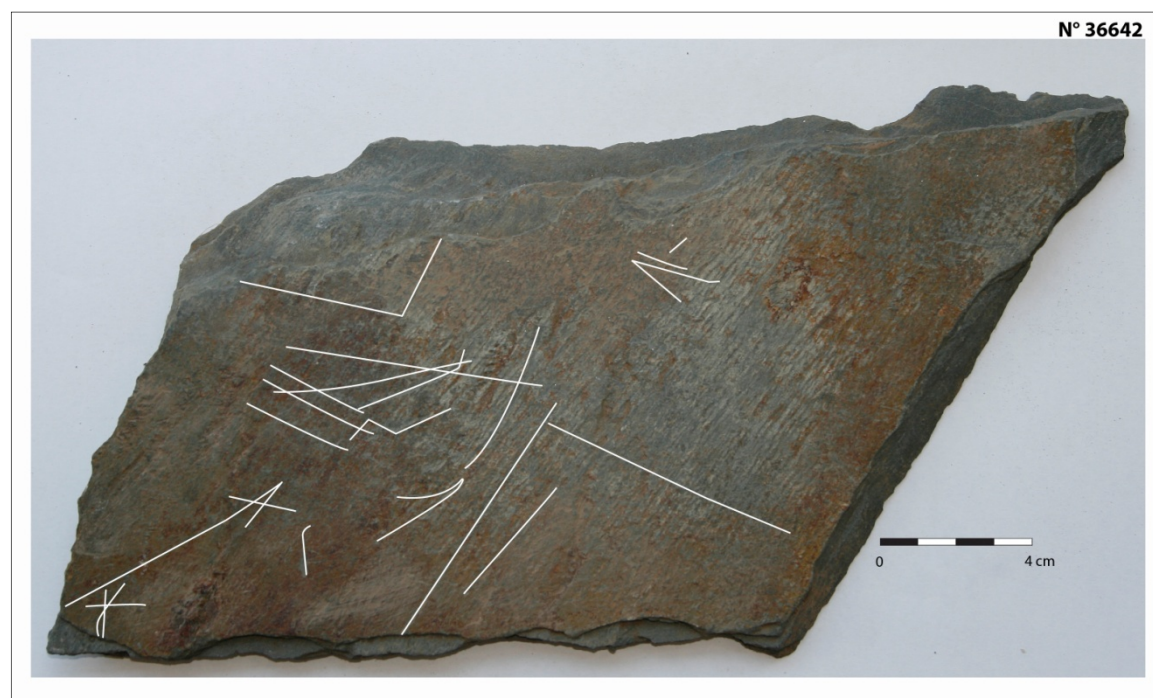


N° 36642

25,3 cm x 13,9 cm, épaisseur 0,73 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

Les gravures sont constituées de petits traits d'épaisseurs très variables. Ils ne semblent pas s'apparenter à des dessins, mais plutôt aux conséquences de frottements divers. Ils n'auraient donc pas été faits intentionnellement.

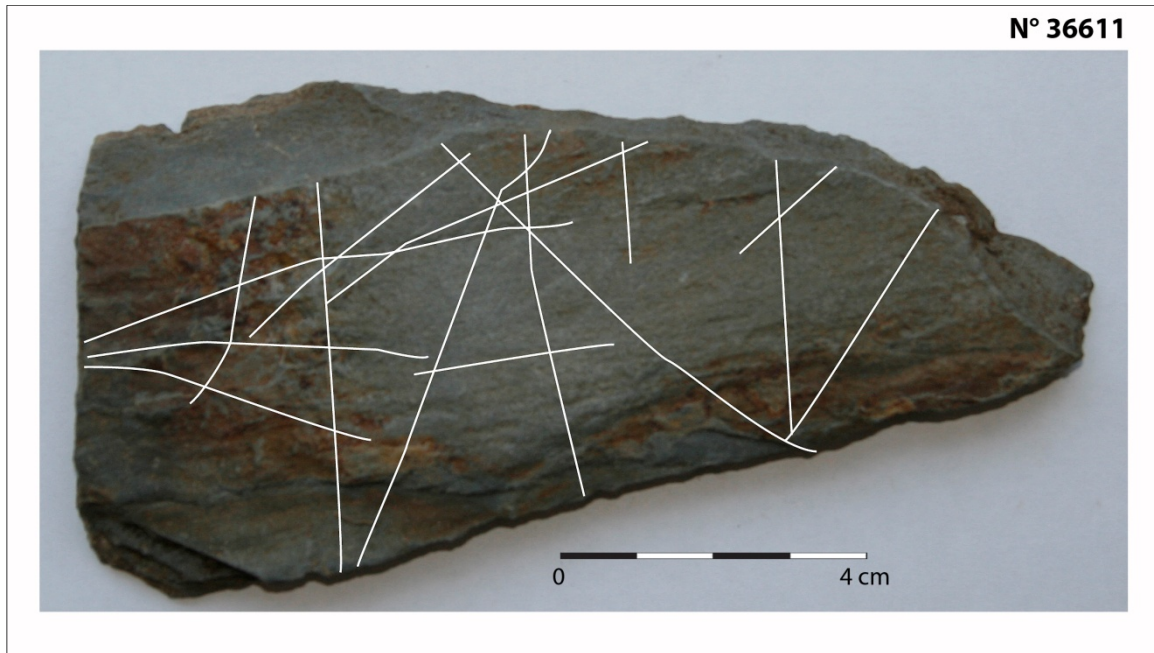


U.S. 10903

N° 36611

13,2 cm x 6,1 cm, épaisseur 0,68 mm.

Fragment d'ardoise de type B. Il est recouvert de traits rectilignes, patiné, mais fins et parfois peu visibles, sans signification évidente.



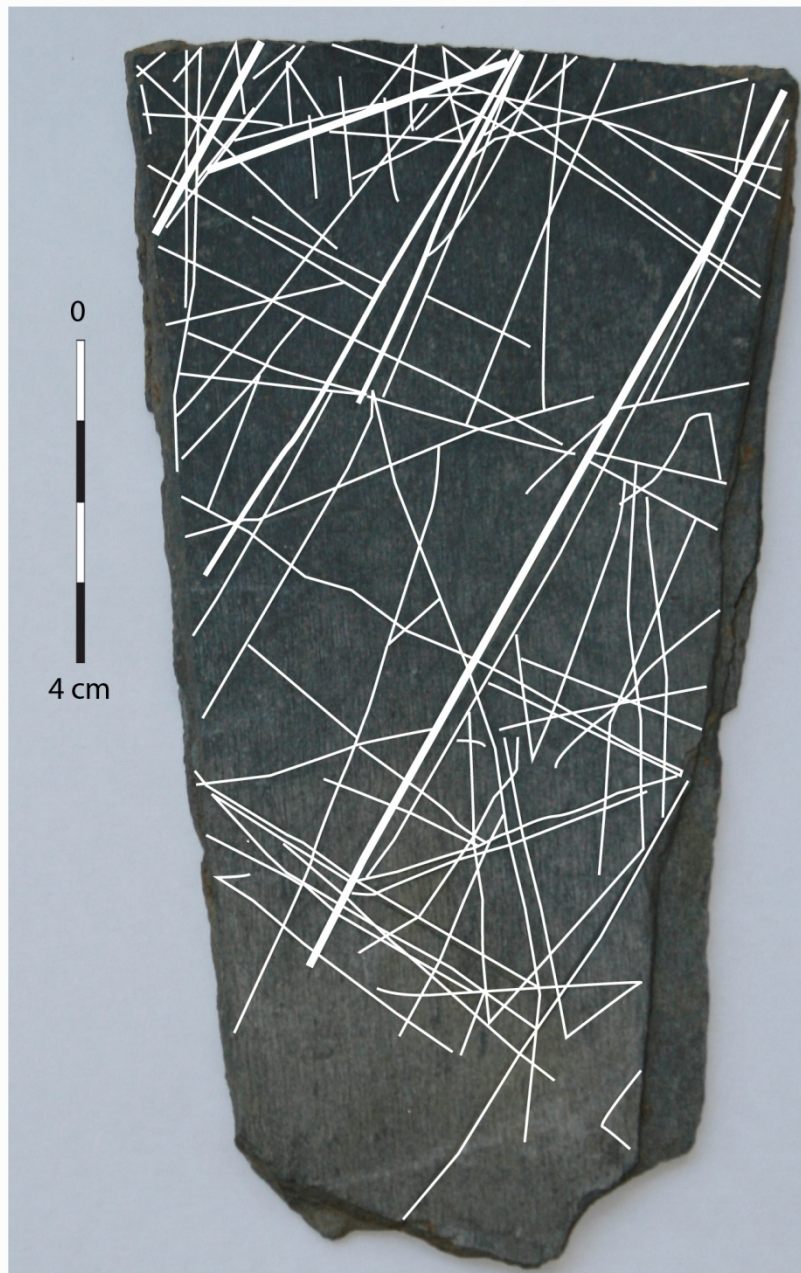
N° 36724

14,7 cm x 8,1 cm, épaisseur 0,28 mm.

Fragment d'ardoise de type B.

Lignes droites perpendiculaires et bissectrices très denses. Un canevas qui paraît être un fragment de table de jeu de marelle : il est constitué de traits plus profonds et plus larges que les autres qui s'ajoutent à ce cadre par dizaines.

N° 36724



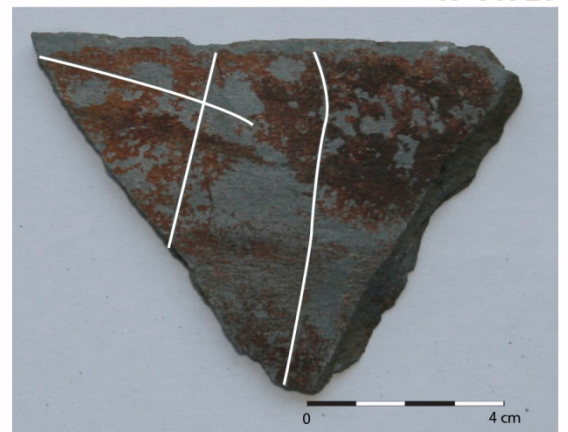
N° 36726

5,1 cm x 3,5 cm, épaisseur 0,24 mm.
Petit fragment d'ardoise de type B. Trois traits grossièrement rectilignes et dont deux se croisent sont visibles. Ils sont peu profonds mais patinés.

N° 36727

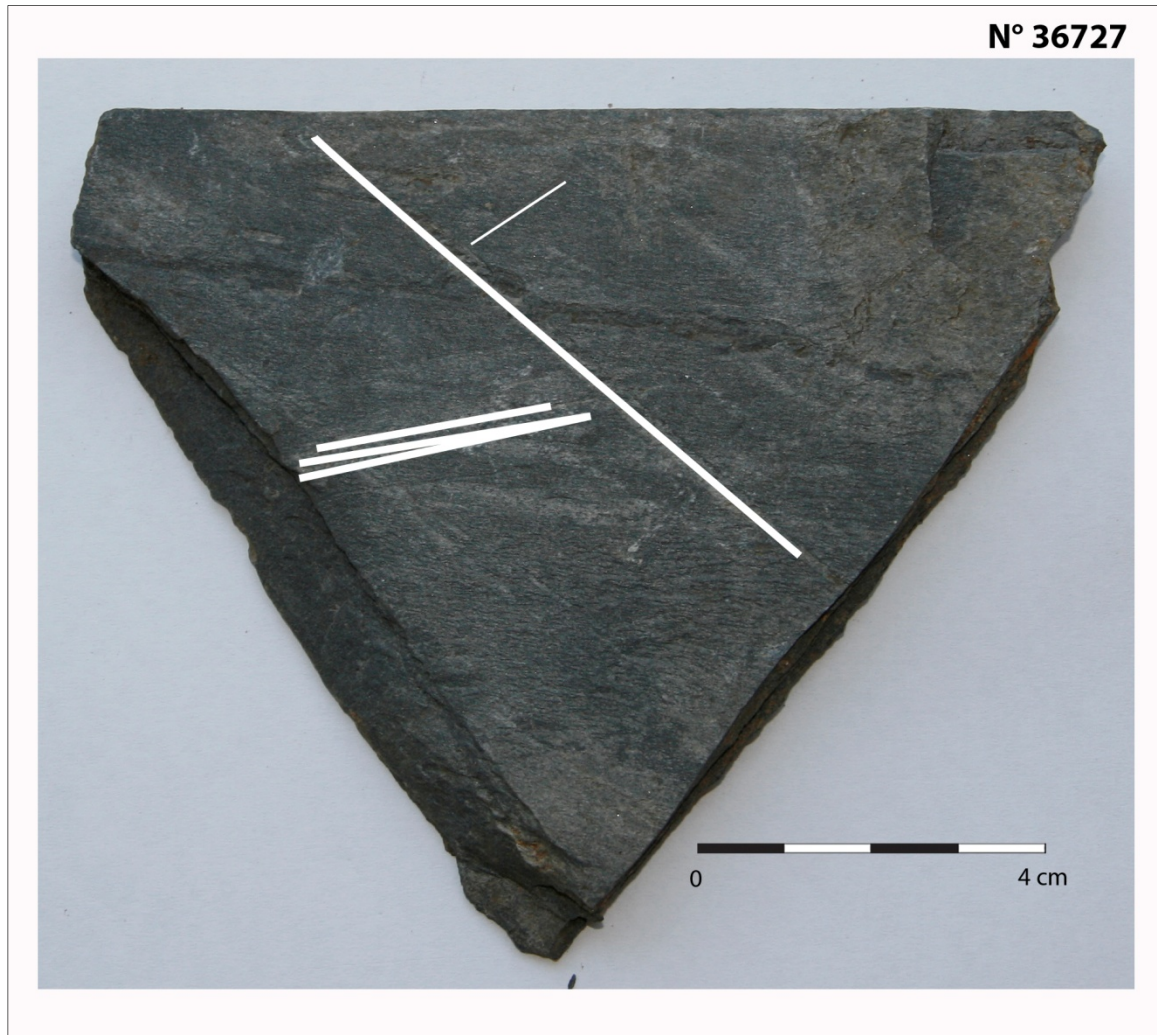
11,6 cm x 9,6 cm, épaisseur 0,79 mm.
Fragment d'ardoise de type B.

N° 36726



Un des côtés de l'ardoise est taillé droit.

Les traits gravés sont clairement anciens, patinés, mais semblent être dus à des frottements et non pas à des gravures intentionnelles.



N° 36729

14 cm x 11,2 cm, épaisseur 1,59 mm.

Fragment de lauze.

Une de ses faces est marquée par des traits grossièrement rectilignes fins mais bien marqués car profonds et patinés.



U.S. 10915

N° 36626

7 cm x 6,4 cm, épaisseur 0,58 mm.

Fragment d'ardoise de type B.

Les deux grandes lignes parallèles qui encadrent le dessin sont les plus profondes et les mieux marquées avec les trois lignes obliques qui se croisent au centre.

Autour de ces dernières, des formes plus ou moins courbes ont été gravées moins profondément. La signification de cette représentation nous échappe.

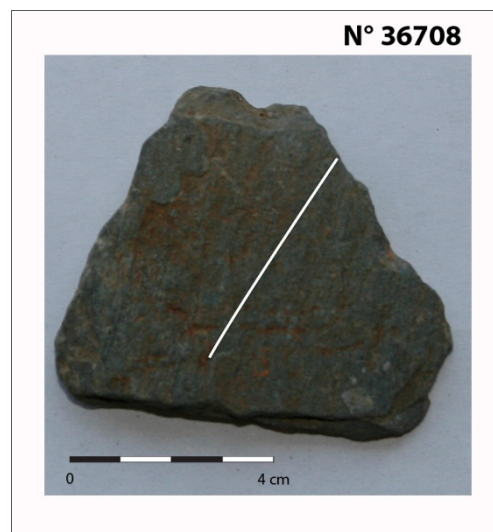


U.S. 10918

N° 36708

3,6 cm x 3,1 cm, épaisseur 0,51 mm.

Petit fragment d'ardoise de type B comportant un trait bien droit et bien lisible.



Zone 12

En 2009, c'est uniquement dans l'U.S. de destruction que l'on a retrouvé des ardoises en zone 12.

U.S. 12100

N° 36616

25,4 cm x 12,3 cm, épaisseur 0,65 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

Quelques lignes droites fines gravées apparaissent sans signification.

L'ardoise est taillée en biseau court.



N° 36617

26,4 cm x 7,4 cm, épaisseur 1,24 mm.

Fragment de lauze taillée en large biseau du même type que la lauze 36611 étudiée à ce chapitre.

Quelques gravures nettes apparaissent. Elles sont formées de lignes droites -dont certaines forment des triangles- sans signification évidente.



N° 36618

20,5 cm x 21,2 cm, épaisseur 0,78 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

Un bord est biseauté mais ne recoupe pas les gravures.

Ces dernières sont constituées de lignes perpendiculaires et bissectrices qui dessinent une table de jeu de marelle. Quelques lignes en plus (parasites) s'ajoutent à la table qui comporte 4 grands carrés et paraît donc complète.

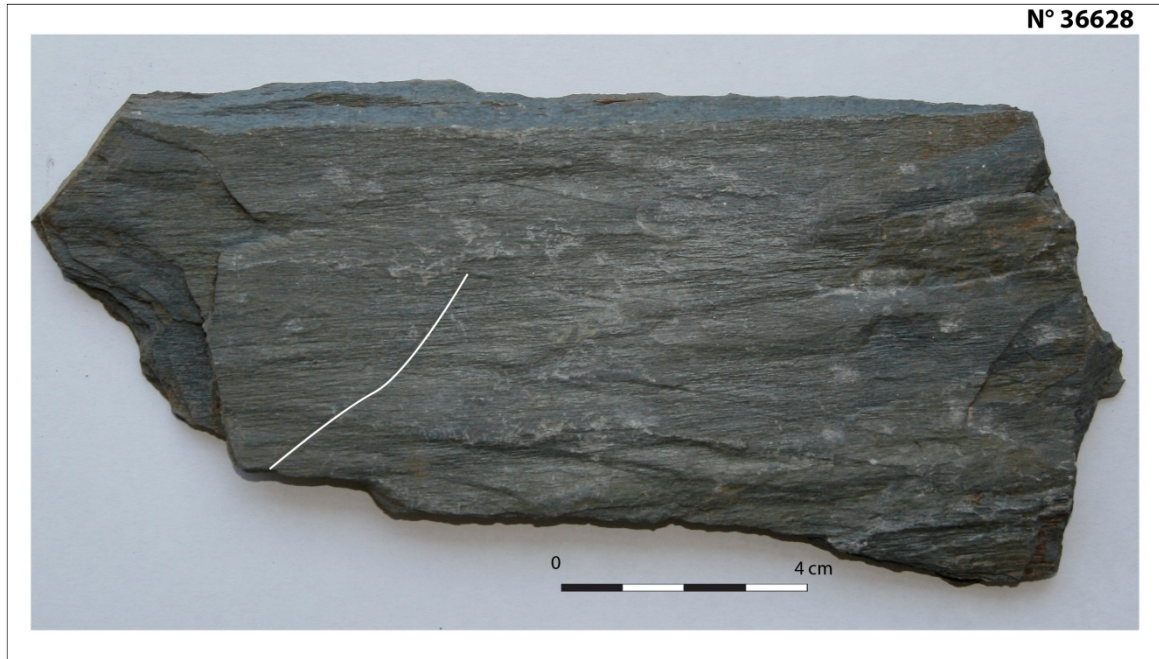
La chaux recouvre la gravure et l'a rend peu lisible.



N° 36628

18,2 cm x 7,9 cm, épaisseur 0,86 mm.

Fragment de lauze comportant un unique trait bien marqué.

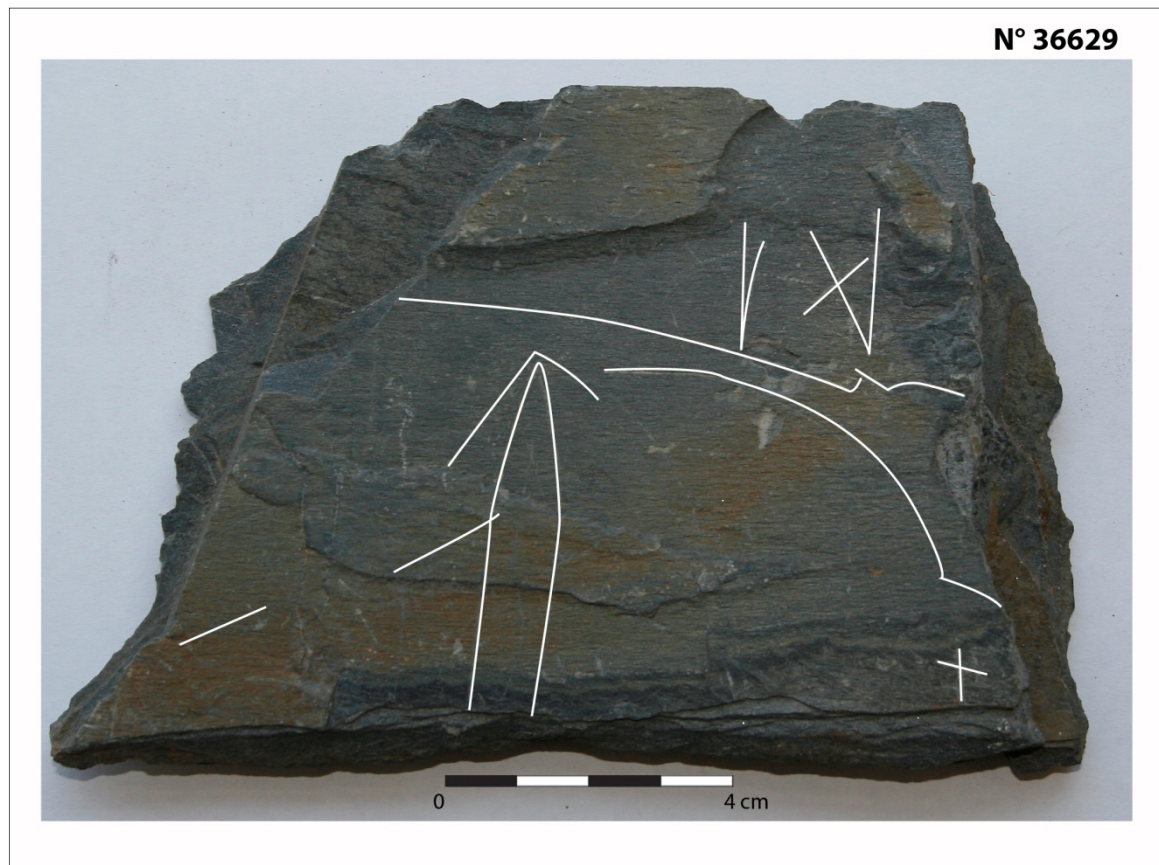


N° 36629

14,1 cm x 8,8 cm, épaisseur 1,37 mm.

Fragment de lauze.

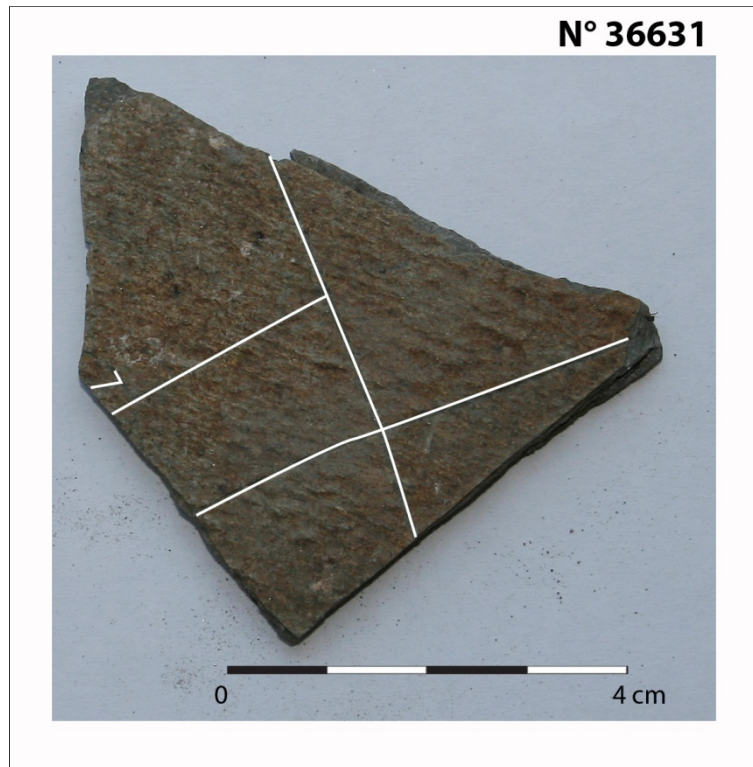
Quelques lignes très peu profondes sont tracées sur cette lauze, sans signification particulière.



N° 36631

6,2 cm x 4,3 cm, épaisseur 0,3 mm.

Fragment d'ardoise de type A. Deux lignes droites profondes se recoupent perpendiculairement. Deux autres moins profondes et fines sont tout aussi patinées mais moins visibles.



N° 36632

6,2 cm x 6,7 cm, épaisseur 0,41 mm.

Fragment d'ardoise de type B comportant deux traits obliques peu marqués car peu profonds. Il ne s'agit néanmoins pas de traits de frottements.

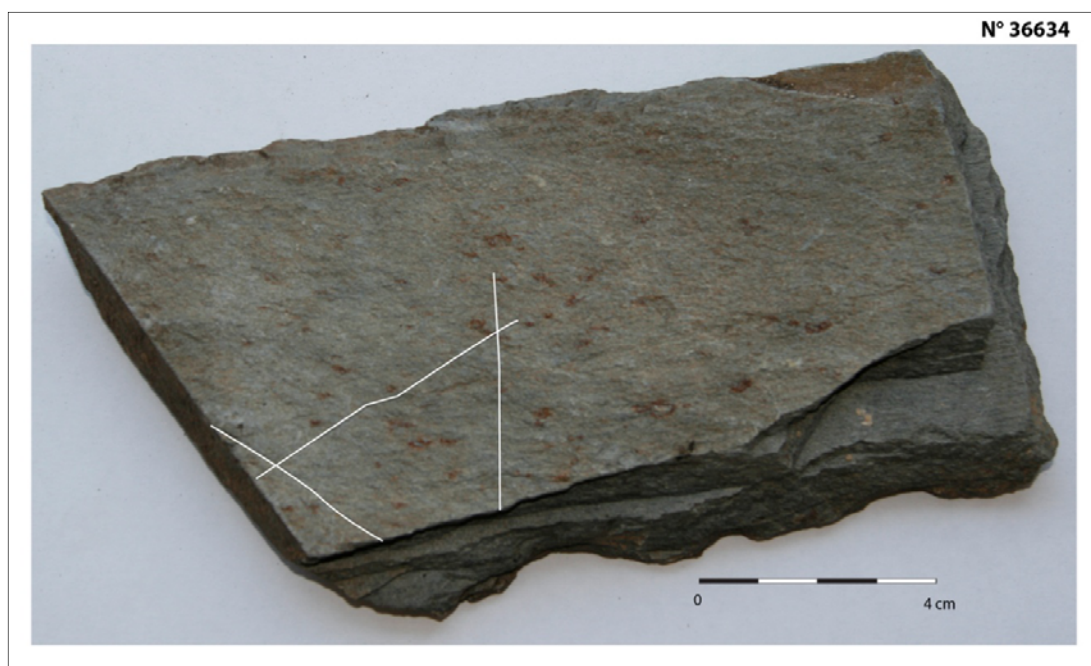


N° 36634

1715,1cm x 7,8 cm, épaisseur 1,35 mm.

Fragment de lauze. Un bord est taillé presque droit et cette taille très précise recoupe la gravure.

Cette dernière est constituée de trois traits obliques se recoupant, angle de table de jeu ou plus vraisemblablement extrémité de la branche d'une étoile ? Les traits sont fins mais profonds et patinés.



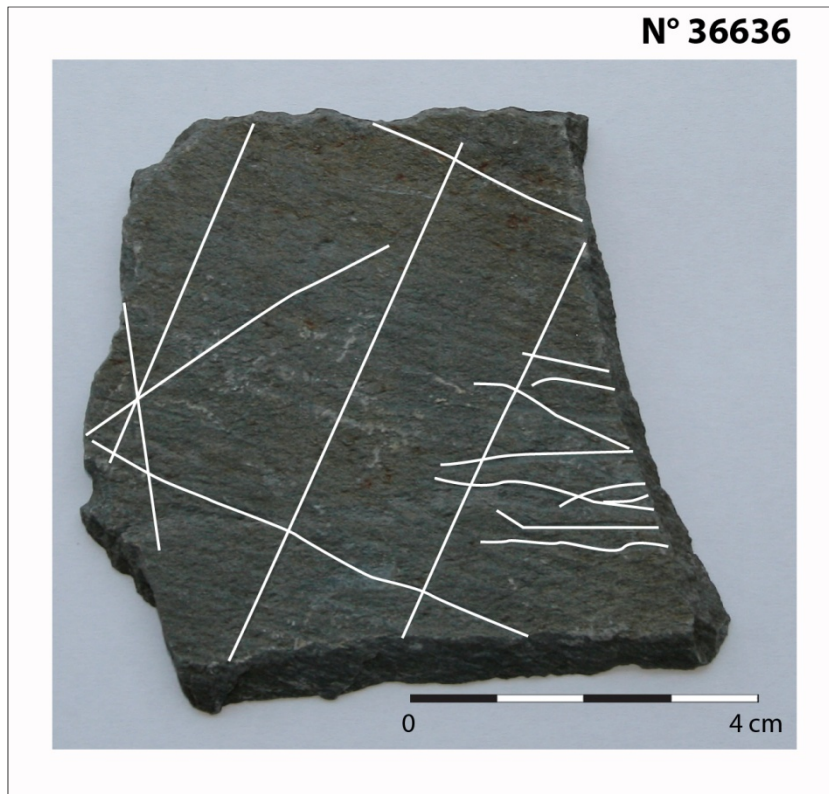
N° 36636

6,7 cm x 6,5 cm, épaisseur 0,39 mm.

Fragment d'ardoise de type B.

Des lignes parallèles, perpendiculaires et bissectrices bien marquées semblent participer à un fragment de table de jeu type marelle.

A celles-ci s'ajoutent un réseau de traits très profonds et un peu plus larges que les autres qui sont très grossièrement droits et parallèles entre eux sur le côté. Ils ressemblent à des ratures.



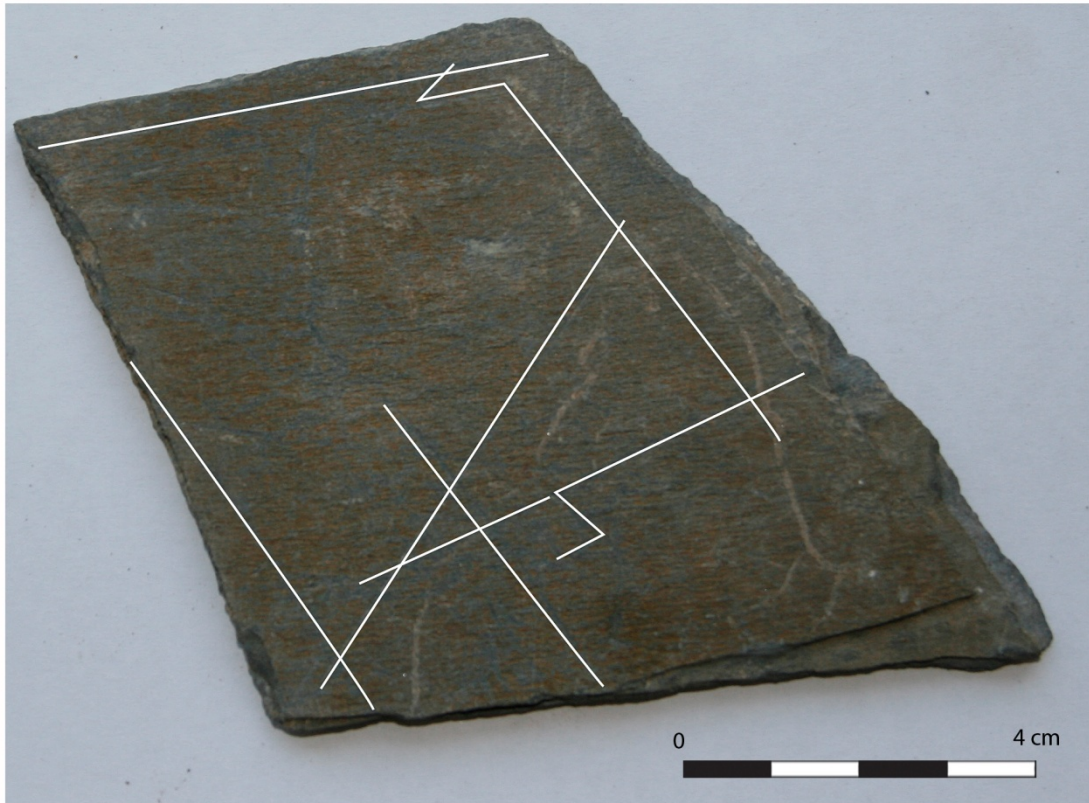
N° 36637

8,4 cm x 7,2 cm, épaisseur 4,2 mm.

Fragment d'ardoise de type B.

Quelques traits rectilignes peu marqués, peu profonds et fins marquent une des faces de ce fragment d'ardoise. Ils n'ont aucune signification évidente.

N° 36637



N° 36638

10,4 cm x 6,4 cm, épaisseur 4,5 mm.

Fragment d'ardoise de type B comportant un unique trait peu marqué.

N° 36638

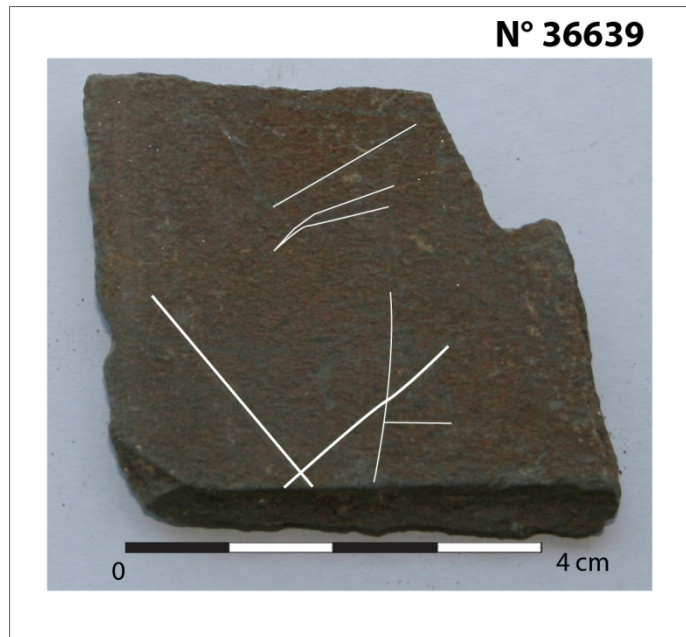


N° 36639

4,5 cm x 4,1 cm, épaisseur 0,55 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

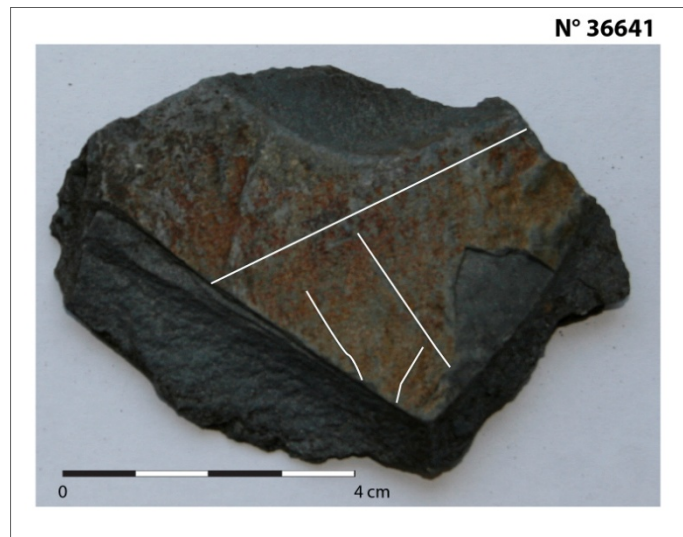
Quelques traits très fins y sont gravés. Il pourrait ne pas s'agir d'un dessin mais de frottements.



N° 36641

7,6 cm x 5,2 cm, épaisseur 0,63 mm.

Petit fragment d'ardoise de type B. Il comporte quelques traits très marqués, profonds et très patinés.



N°36655

9,1 cm x 5,7 cm, épaisseur 0,39 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

La moitié de l'ardoise comporte des traits rectilignes, fins, profonds et patinés qui pourraient appartenir à un fragment de table de jeu.

L'autre moitié comporte des traits grossièrement rectilignes et parallèles, profonds et patinés, mais nettement plus larges que les précédents et que la moyenne.



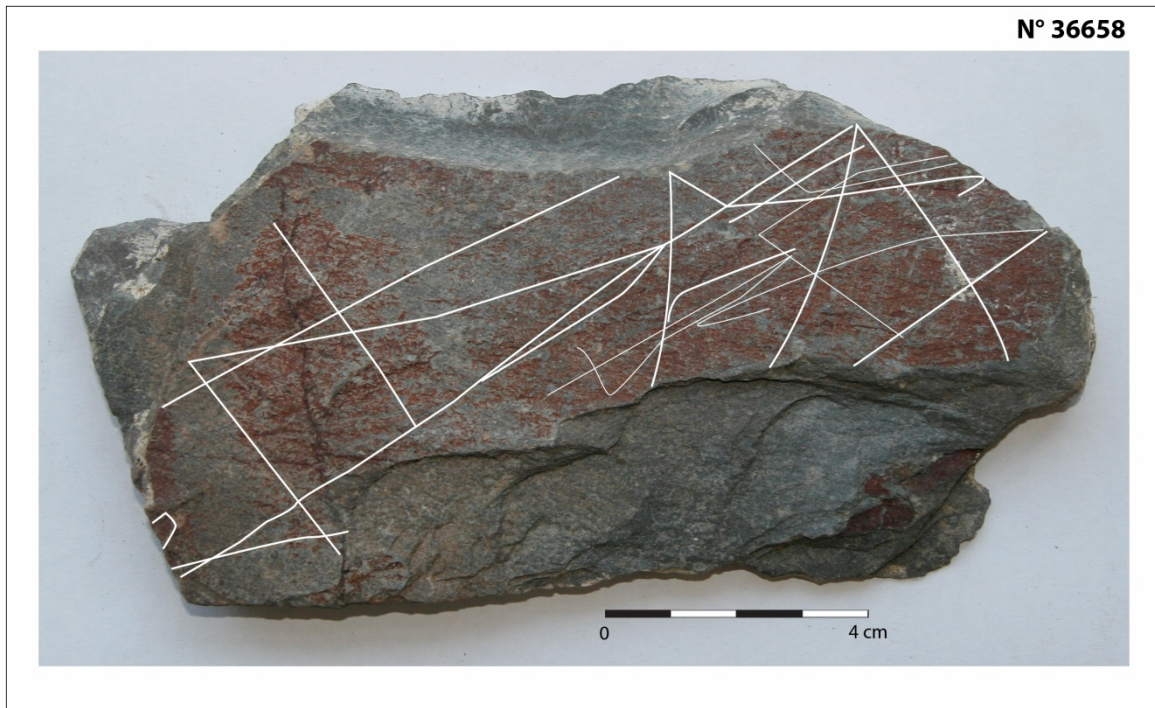
N° 36657

7,3 cm x 5,8 cm, épaisseur 0,62 mm.
Fragment d'ardoise de type B. Il comporte quelques traits rectilignes peu profonds mais bien visibles car ils ont entamés la couche d'oxydation rouille du dessus de l'ardoise.



N° 36658

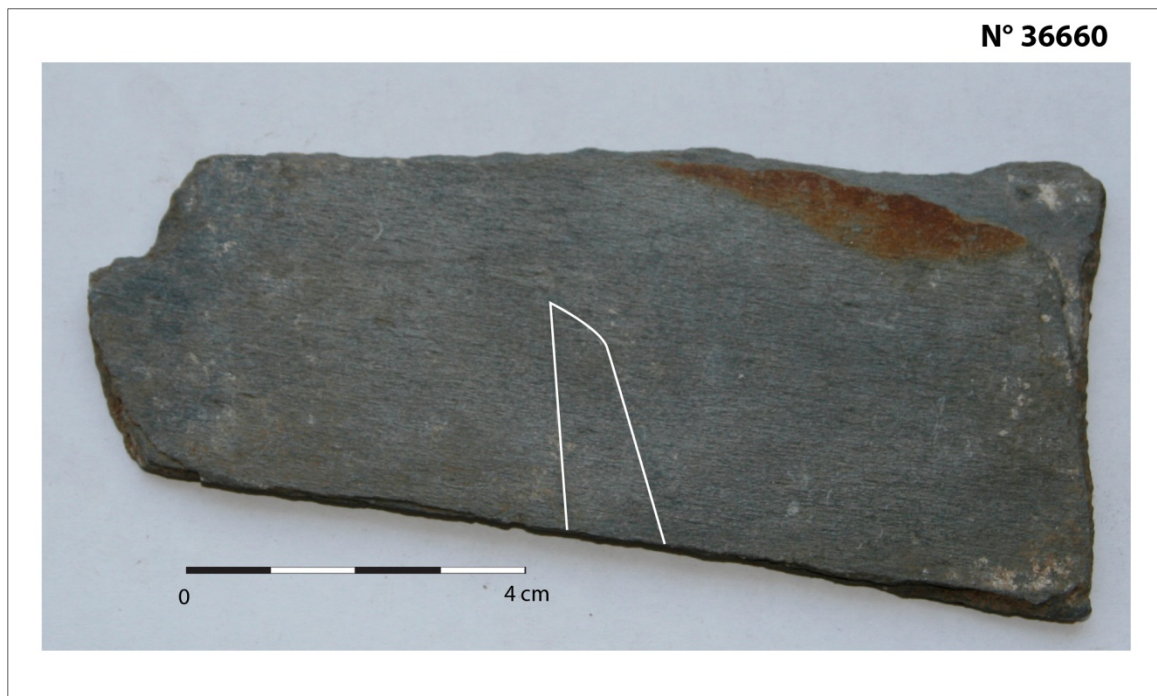
15,0 cm x 7,7 cm, épaisseur 1,06 mm.
Fragment de lauze. Un bord est taillé droit et cette taille recoupe les gravures. Ces dernières sont constituées de traits grossièrement rectilignes, plus ou moins marqués et qui ne peuvent être dus à des frottements mais sont des gravures intentionnelles.



N° 36660

11,6 cm x 5,2 cm, épaisseur 0,37 mm.

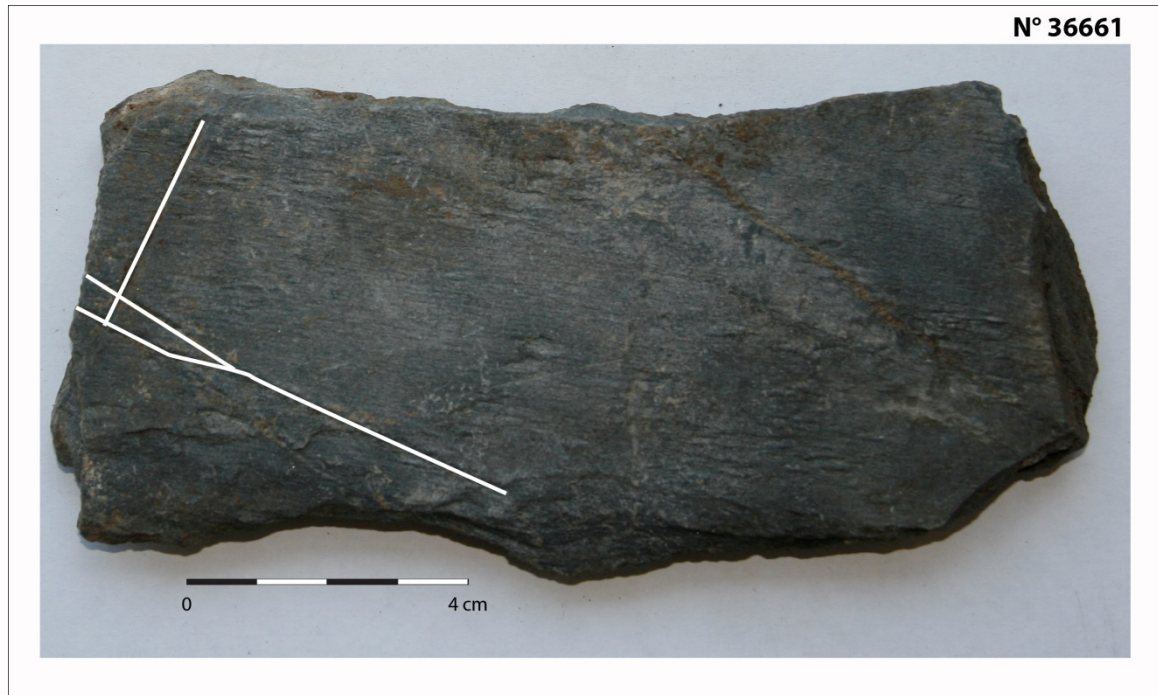
Fragment d'ardoise de type B. Un petit tracé fin et patiné est visible, sans signification particulière.



N° 36661

14,1 cm x 6,8 cm, épaisseur 0,98 mm.

Fragment de lauze qui comporte deux traits perpendiculaires l'un à l'autre et dont un se dédouble. Ils sont peu marqués et il n'est pas certain qu'il s'agisse de gravures intentionnelles.

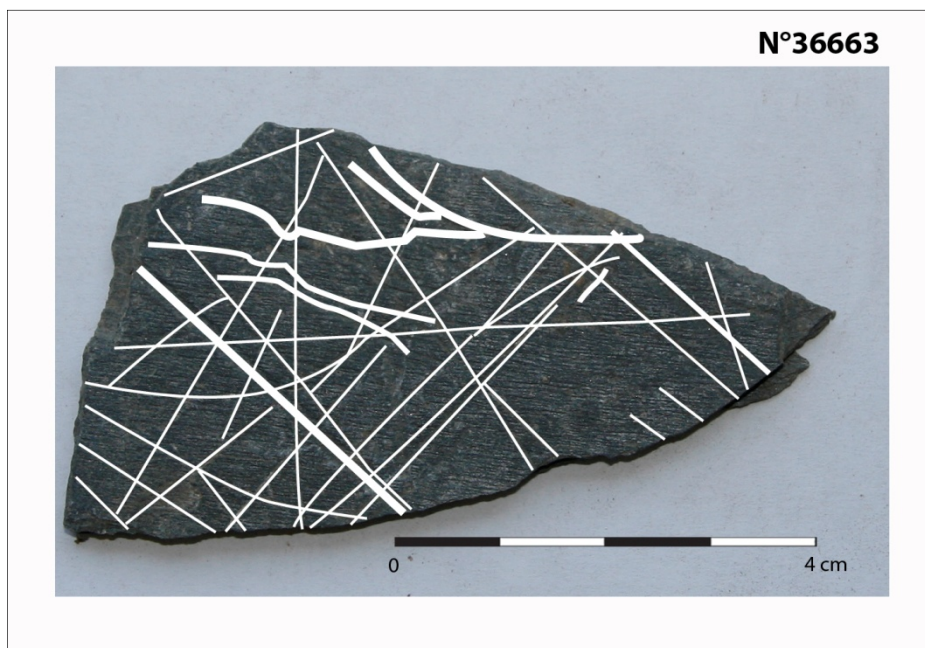


N° 36663

6,8 cm x 3,7 cm, épaisseur 0,39 mm.

Fragment d'ardoise de type A.

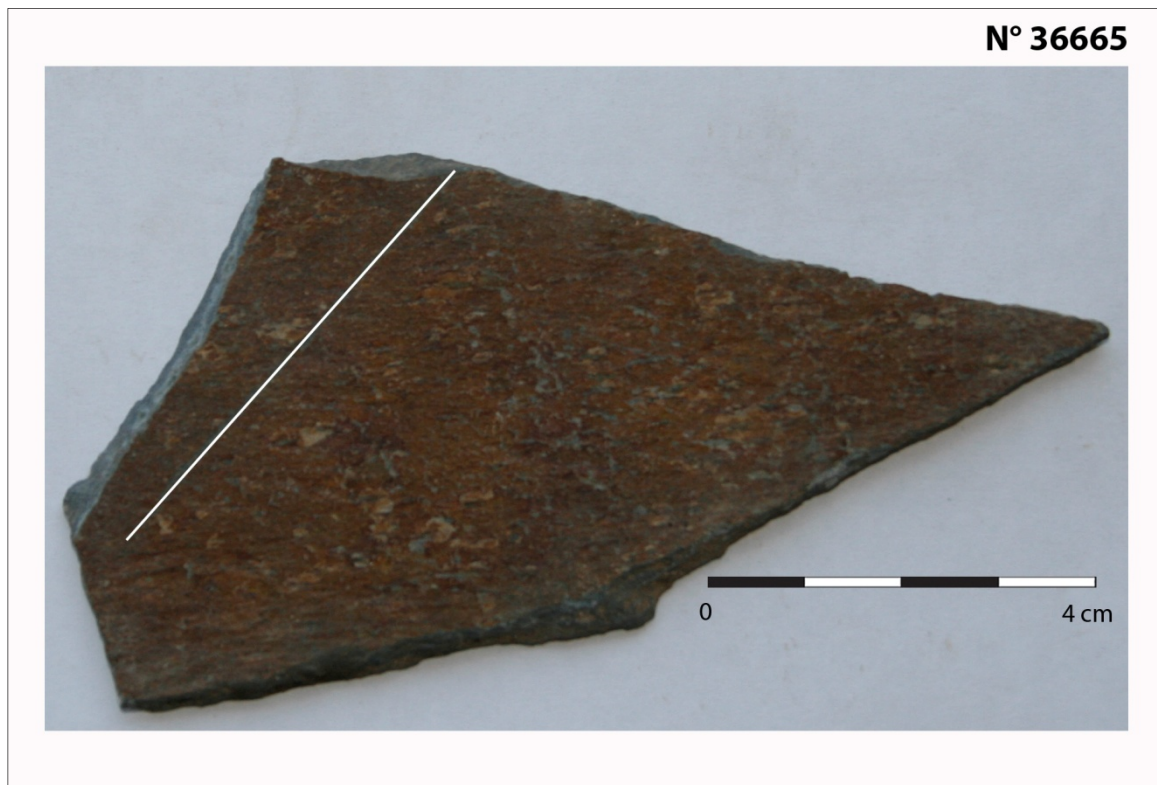
Un tracé plus profond, réalisé avec des traits parallèles, perpendiculaires et bissecteurs pourrait être un fragment de table de jeu. Ce tracé est recouvert par d'autres traits rectilignes, plus fins mais patinés. On découvre régulièrement ce type de tracés complexes (voir par exemple cette année iso 3669)



N° 36665

10,6 cm x 8,2 cm, épaisseur 0,34 mm.

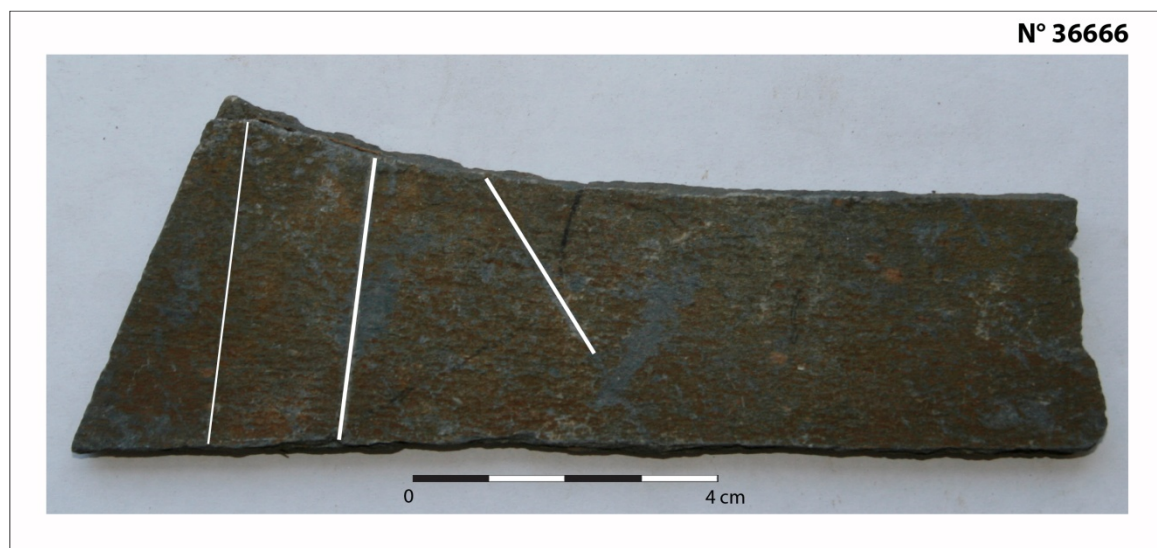
Fragment d'ardoise de type B. Il comporte un unique trait fin et rectiligne.



N° 36666

13,0 cm x 4,4 cm, épaisseur 0,42 mm.

Fragment d'ardoise de type B. Deux traits fins et parallèles y sont gravés ainsi qu'un troisième de biais.



N° 36667

13,1 cm x 6,7 cm, épaisseur 0,79 mm.

Fragment d'ardoise de type B. Un trait large et peu profond la traverse.

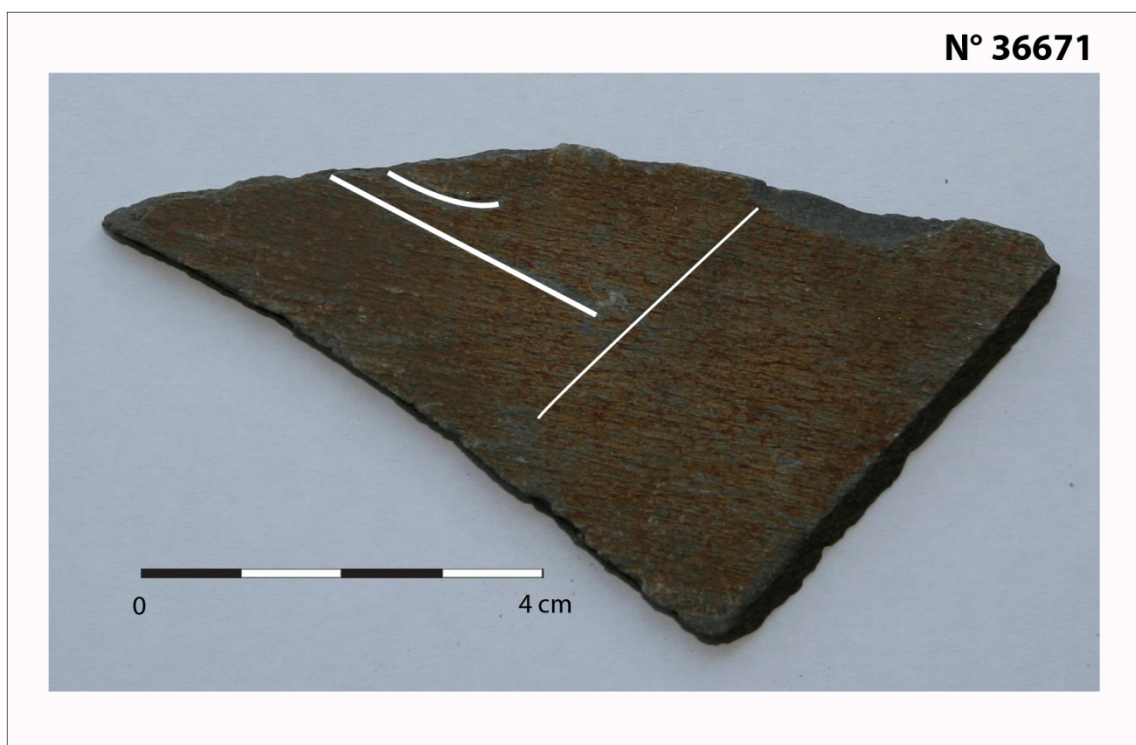


N° 36671

6,6 cm x 4,7 cm, épaisseur 0,45 mm.

Fragment d'ardoise de type B avec un bord biseauté finement.

Un trait fin est parallèle au bord, il pourrait s'agir d'une trace de coupe. Les deux autres traits, plus larges, pourraient être de simples frottements.

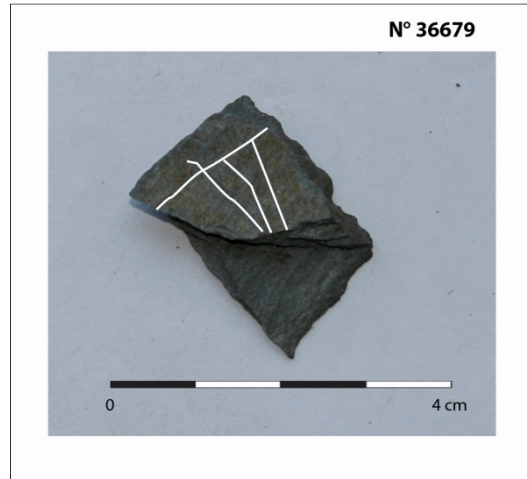


N°36679

4,5 cm x 3,2 cm, épaisseur 0,4 mm.

Tout petit fragment d'ardoise de type B.

Trois traits grossièrement parallèles recoupernt perpendiculairement un quatrième. Ils sont fins, peu visibles, mais profonds et patinés.

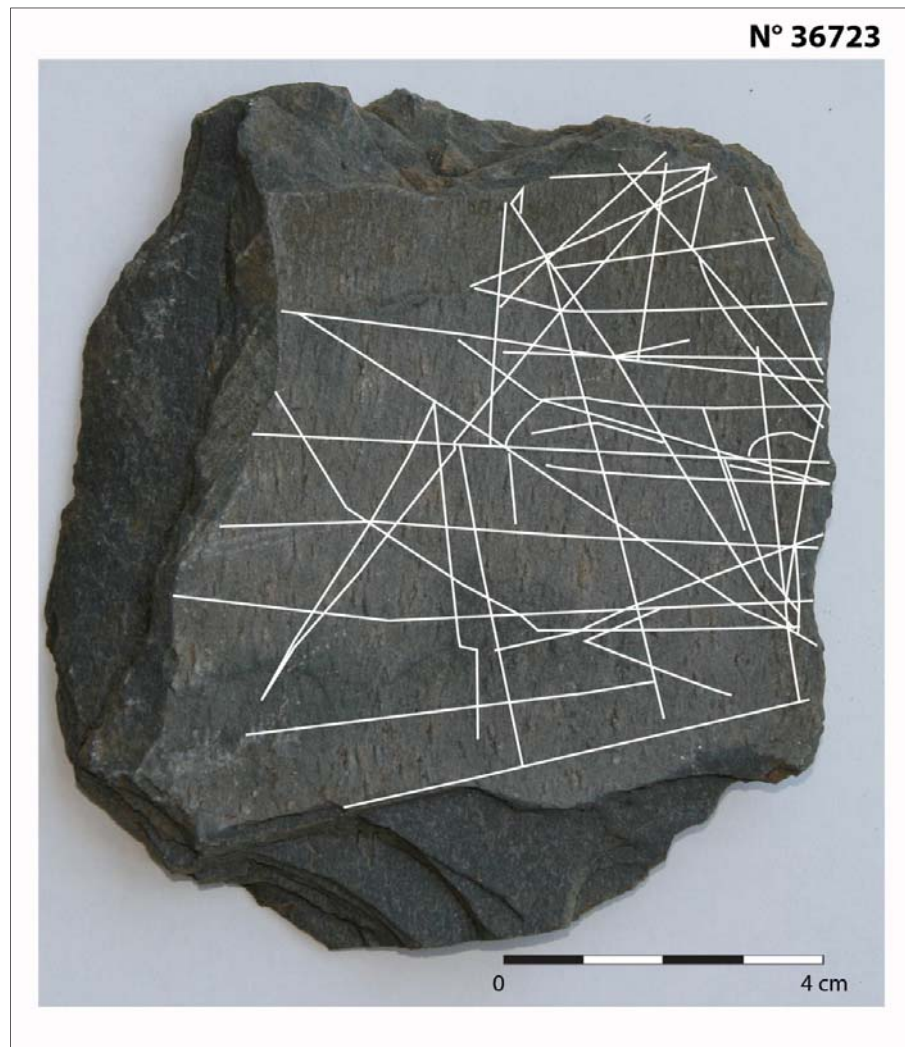


N° 36723

9,8 cm x 8,8 cm, épaisseur 0,88 mm.

Fragment de lauze taillée en arrondi très grossier : cette forme pourrait être la conséquence des brisures de l'ardoise dans la destruction. L'arrondi recoupe des gravures constituées de lignes droites souvent perpendiculaires ou parallèles entre elles, parfois bissectrices

auxquelles s'ajoute une petite ligne en demi-cercle, sauf deux traits en angles droits plus marqués que les autres, ces gravures sont profondes mais souvent très fines et peu visibles.

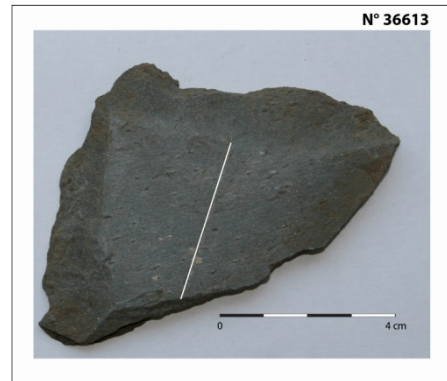


H.S.

N° 36613

9,1 cm x 5,6 cm, épaisseur 0,48 mm.

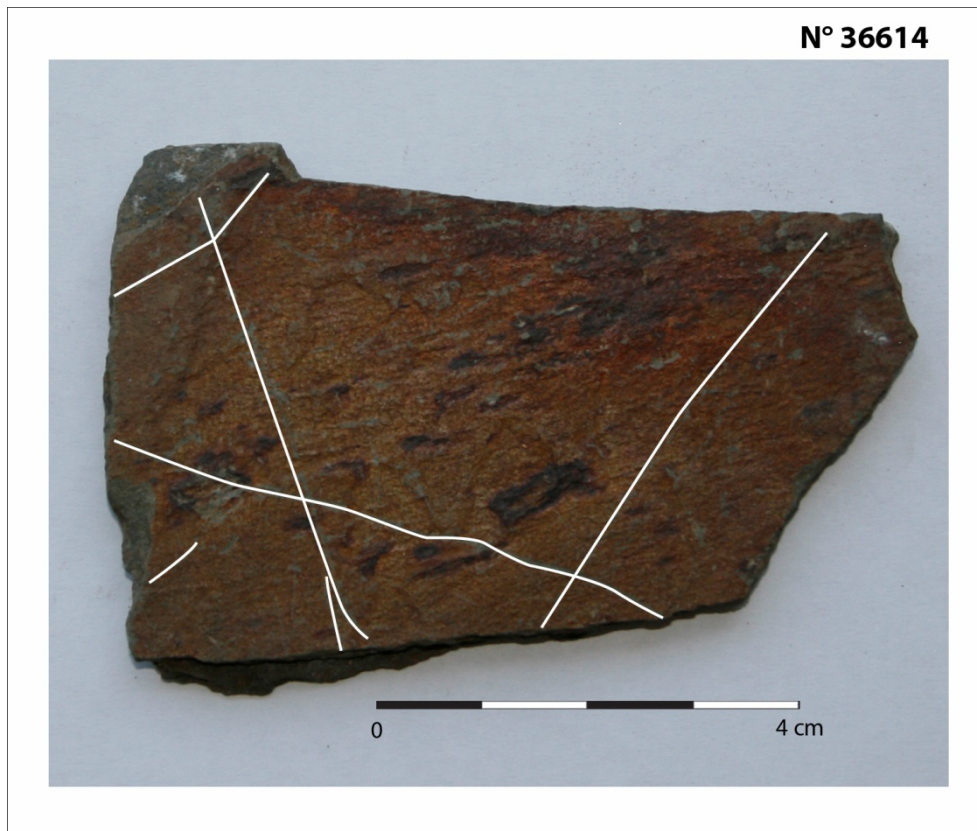
Fragment d'ardoise de type B. Elle comporte une seule ligne droite très marquée, profonde et large.



N° 36614

7,6 cm x 5,1 cm, épaisseur 0,40 mm.

Fragment d'ardoise de type A. Elle comporte des lignes obliques et perpendiculaires qui se recoupent. Elles sont peu profondes et pourraient constituer une simple ébauche de dessin de table de jeu.

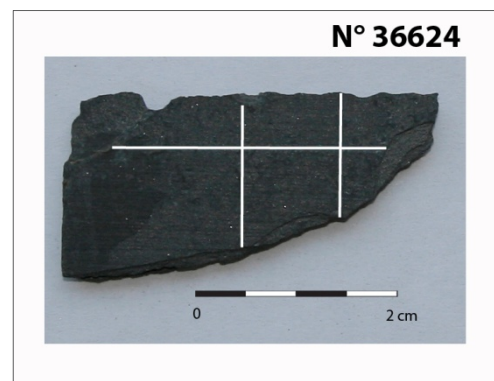


N° 36624

3,6 cm x 1,7 cm, épaisseur 0,19 mm.

Petit fragment d'ardoise de type A.

Lignes droites peu profondes mais patinées se recoupant perpendiculairement. On notera la régularité des lignes ce qui suggère l'usage d'un outil dont le bord est très régulier utilisé pour les



tracer. C'est une particularité que l'on ne retrouve pas sur les autres tracés découverts.

Conclusion

Le nombre d'ardoises et de lauzes gravées découvertes est globalement stable, mais en 2009, on notera beaucoup moins de formes évidentes, de gravures décryptées et donc nettement plus d'ardoises et de lauzes dont on peine à rendre l'usage ou la signification.

Elles sont essentiellement découvertes dans des unités postérieures à la destruction ou dans les unités de la destruction¹. La taille recoupe d'ailleurs souvent les gravures, preuve qu'elles ont subies une dernière taille et ont été posées en toiture, pour enfin, tomber au début de la destruction du château, à la fin du XIVe siècle ou au tout début du XVe siècle.



Trois types de pierres de couverture ont été utilisés et on retrouve ces trois types parmi les ardoises qui portent des gravures (lauzes, ardoises très schisteuses, ardoises plus

¹ U.S. 10900, 32 éléments (perturbée post destruction, juste posée dessus) ; U.S. 10901, 8 éléments (destruction finale) ; U.S. 10903, 5 éléments (U.S. qui a reçu la destruction finale), U.S. 10915, un élément (U.S. qui a reçu la destruction finale) ; U.S. 10918, un élément (U.S. qui a reçu la destruction finale) ; U.S. 12100 (destruction finale), 25 éléments et HS, 3 éléments.

calcaires²). Néanmoins les tables de jeu se dénombrent le plus souvent sur des lauzes et on comprend ce choix technique par la solidité nécessaire à l'ouvrage d'une table de jeu. Certaines, celles qui sont fortement raturées, peuvent être faites dans des ardoises très schisteuses et on a rencontré chaque année ce type d'ardoise portant ce type de gravures. En zone 12, au pied du bâtiment 8, les lauzes sont quasiment absentes car seule la couverture du donjon en comptait et cette couverture n'a pas pu tomber sur cet espace éloigné de la tour maîtresse. On rencontre donc moins de tables de jeu dans cet espace numéroté 12.

Les lauzes peuvent provenir des carrières situées entre Auzat et Saleix et les ardoises des carrières situées au-dessus du hameau de Marc (commune d'Auzat) ou des célèbres ardoisières de la vallée de Siguer (figure ci-dessous).



On notera que malgré la fouille en zone 6, aucune ardoise ou lauze gravées n'ont été découvertes sur ce secteur, ce qui s'explique aisément par le fait que la fouille est avancée sur cet espace et œuvre donc maintenant sur des horizons antérieurs à la mise en place d'une toiture en pierre sur le donjon et les bâtiments adjacents en phase 4.

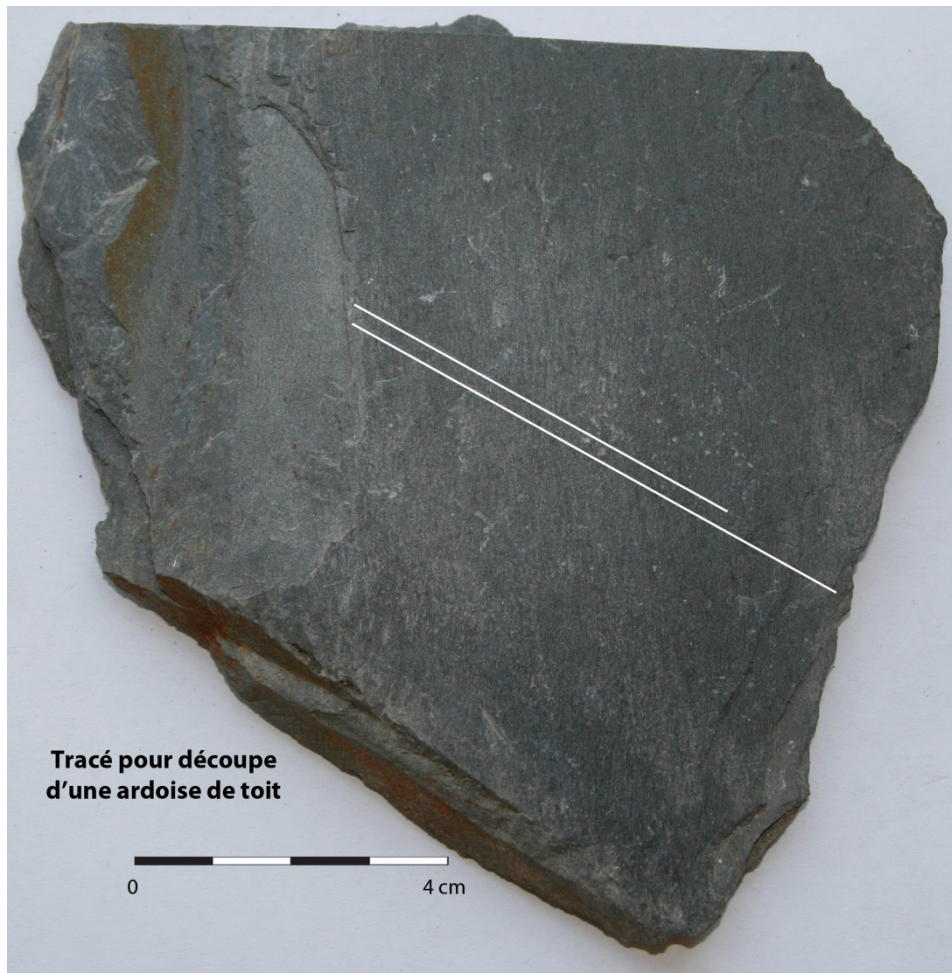
On rencontre rarement, mais de temps en temps, des ardoises ou lauzes taillées dans des U.S. antérieures à l'étape 4. On en rencontre tout de même y compris dans des U.S. antérieures au château des comtes de Foix. Celles-ci ne comportent jamais de gravures.

Parmi les gravures découvertes cette année, des traces dues aux frottements (7 éléments) ont été révélées. Ce ne sont pas des tracés de dessin.

² 51 ardoises et 24 lauzes : la proportion 2/3 d'ardoises et 1/3 de lauzes reste la même que pour les lots découverts les années passées.

On notera aussi 3 cas de tracés de coupe, ce qui montre que les couvreurs prennent des mesures et les tracent pour réaliser la dernière taille des éléments de couverture juste au moment où on les place sur la toiture.

Les autres éléments sont toutes des gravures réalisées délibérément *a priori* sans objectif fonctionnel, bien que dans de nombreux cas nous ne savons pas ce que l'on a voulu représenter.

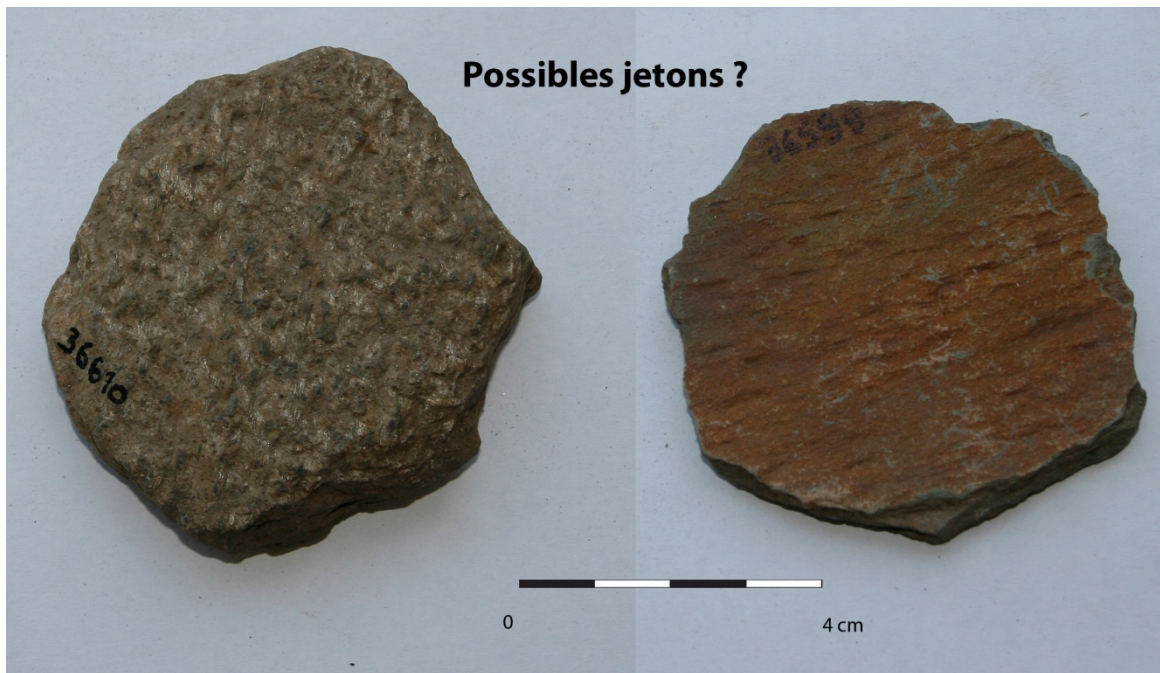


On dénombre avec certitude 2 fragments de damiers (table de jeu avec cases alternativement rayées pour marquer des noires et des blanches).

On recense aussi 10 tables de jeu de marelle ou fragments de tables et 8 autres tracés qui s'apparentent probablement à des jeux sans que l'on sache à quoi les attribuer. Parmi ces derniers, on soulignera un nouveau type constitué de cases plus petites (éléments 36702 et 36712) rectangulaires et nombreuses, recoupées par une unique croix bissectrice.

On n'a pas découvert en 2009 de jeu de triple enceinte.

Comme d'habitude, la fouille a livré son lot de jetons, ou plutôt de possibles jetons (voir exemples ci-dessous). Tous prélevés lors de la fouille et conservés, il s'agit de morceaux d'ardoises ou de lauzes taillés en rond mesurant souvent aux alentours de 3 à 4 cm de diamètre.



On a aussi relevé une gravure originale en forme de rayonnement inscrit dans un cadre quadrangulaire. Elle peut-être comparée aux formes en « rouelle » souvent dénombrées par Lucien Gratté (Gratté, 1984) dans des gravures sur des parois de grottes de la haute Ariège.

Ensuite, on recense un fragment qui porte peut-être un morceau de gravure d'étoile. On avait déjà dénombré de telles étoiles sur les ardoises et lauzes gravées, notamment en 2006.

On a aussi découverts 3 ardoises portant des tracés de forme courbes, dont l'un s'apparente à un gribouillis du type de ceux déjà rencontrés depuis deux ans.

Le reste, soit 41 ardoises et lauzes, est malheureusement sans attribution spécifique, le plus souvent limité à quelques traits rectilignes. Une mention particulière sera faite de l'élément 36624 sur lequel les traits ont été clairement tracés avec une règle.

Globalement, les tracés découverts en 2009 sont donc très rectilignes et du même type que des tracés découverts les années antérieures sauf le dessin en rayons de l'iso 36643 qui est unique pour l'instant.

Bibliographie :

Anciens rapports de fouilles de Montréal-de-Sos, 2002, 2006, 2007 et 2008.

AUGUSTINS (musée des), *Archéologie et vie quotidienne aux XIIIe-XIVe siècle en Midi-Pyrénées*, catalogue de l'exposition, mars-mai 1990, p. 198, notice n° 340.

CAMPMAJO (P.), *Ceretania*, 2001-3, Les plaques en schiste gravées du château de Llivia : quelques exemples de jeux au Moyen Âge, p. 205.

CAMPMAJO (P.), *Mon Ibéric als països catalans*, vol. II, Institut d'Etudes Cerdanes, 13^e colloque international d'archéologie de Puigcerda, nov. 2003, Les gravures Ibères dans l'Art rupestre de l'Âge du fer. Le cas de la Cerdagne, p. 1101.

CAMPMAJO (P.) et BARACETTI (M.), *Ceretania*, 2005-4, Gravures sur ardoises de toit d'époque Moderne (Sansa, vallée des Garrotxes, Pyrénées-Orientales), p. 21.

D'HAUCOURT (G.), *Archéologia*, n°8, 1966, Jeux au Moyen Âge, p. 68.

FAU L. (ss la dir.), *Les Monts d'Aubrac au Moyen Âge. Genèse d'un monde agropastoral*, Documents d'Archéologie Française n° 101, Paris, ed. de la MSH, novembre 2006

FOURNIER (L.-E.), *Histoire anecdotique des jeux, jouets et amusements avant 1900*, rééd., éd originale 1889.

GRATTE (L.), *Survivance de l'Art pariétal*, 1984, Toulouse.

NORMANDIE (musée de), *Vivre au Moyen Âge, archéologie et vie quotidienne en Normandie, XIII-XVe siècles*, catalogue de l'exposition de Caen, jui-nov 2002, p.224 (notice n° 220) et 227 (n° 225)

MAS CANALIS (D.), Des graffiti médiévaux, *Les dossiers Histoire et Archéologie*, N°96, 1985, le domaine archéologique d'Andorre, p. 56.

MOULTON (D.), *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*, DAC, 2008, p. 53.

Société Archéologique du SILLON MOSAN « S.O.S. Fouilles », *Signy l'abbaye, vestiges d'une abbaye cistercienne*, <http://mosa.ouvaton.org/signy2.html>.

RIPOLL (G.) – MARTÍN (A.), *Els jocs, Roc d'Enclar, transformacions d'un espai dominant, segles IV-XIX*, *Inscripció sobre pissarra*, monographies du patrimoine culturel d'Andorre, pp. 155-166.

VELASQUEZ (I.), *Las pizaras visigodas : edicion, critica y estudio*, *Antigüedad y Cristianismo*, n° VI, Mùrcia.

VELASQUEZ (I.), *Inscripció sobre pissarra, Roc d'Enclar, transformacions d'un espai dominant, segles IV-XIX*, monographies du patrimoine culturel d'Andorre, pp. 418-422.

VERDON (J.), *Les loisirs au Moyen Âge*, 1980.

ANNEXES – ANALYSES ET DONNÉES COMPLÉMENTAIRES A L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE**TOPONYMIE ET CADRE GÉOPOLITIQUE DU HAUT MOYEN ÂGE**

Montréal-de-Sos est un toponyme original qui pose problème depuis le début de l'étude de ce site.

Les premières occurrences de la vallée de Sos apparaissent -sous la forme de *Saos*- à la fin du XI^e siècle dans le cartulaire de Saint-Sernin¹. Cette forme est confirmée à nouveau dans les années 1160 avec un Isarn de *Saos* témoin d'un acte comtal² puis dans le texte qui mentionne le *castrum* de *Saos* à la même époque³. On la retrouve encore dans des actes de la fin du XII^e siècle mentionnant les églises ou des personnages⁴. Elle est toujours utilisée au XIII^e siècle dans le nom de seigneurs (locaux) témoins d'actes du comte de Foix⁵.

Dès le XIII^e siècle, ce toponyme est déjà orthographié *Sos*, la palatisation a eu lieu⁶. Ainsi Montréal-de-Sos n'apparaît que sous la forme *Monteregali de Sos*. Il désigne toujours la vallée et se transforme peu à peu en *Dessos* puis s'agglomère à *Vic* pour former le nom de l'habitat principal, *Vicdessos*.

Ce toponyme de vallée pourrait être ancien, si l'on suit l'avis des linguistes sur cette question⁷, qui le situent dans une langue antérieure au latin, dite « aquitaine » et qui s'appliquait aux Pyrénées, au nord comme au sud. Il est d'ailleurs connu en Catalogne (Castejon de Sos, vallée de la Noguera Pallaresa). Sa forme ancienne serait bien *Saos* ou *Sahos* et sa signification serait « la vallée ». Que le toponyme de la vallée se soit ensuite imposé et ait été conservé est somme toute logique lorsqu'on mesure l'importance de ces structures valléennes au cœur des Pyrénées durant le Moyen Âge classique et probablement au cours du haut Moyen Âge⁸. Bien sûr, sa signification originelle a été perdue.

Montréal est un toponyme unique en haute Ariège.

¹ Actes 273, 275. Puis au début du XII^e siècle, acte 288.

² H.G.L., V, acte 648, col. 1257-8. Contrat de mariage entre la fille de Roger Bernat, comte de Foix et Arnaut Guilhelm de *Marcafava*.

³ A.N. J.879 ; 20. Cop. B.n.F., Doat, 167, f°247r - 248v.

⁴ Cartulaire. Saint-Sernin, app. Acte 8 et Cop. B.n.F., Doat, 83, f°218.

⁵ Isarn de *Saos* parfois Guilhelm Isarn de *Saos*. Par ex, 1243 : Cop. B.n.F., Doat, 170, f°200r et Cop. B.n.F., Doat, 170, f°200v, etc. Dernière occurrence en 1264 : Cop. B.n.F., Doat, 172, f° 105 et f°108, H.G.L., VIII, acte 511, col 1542.

⁶ Voir par exemple : 1216, Cop. Moderne : A.D.A. 1 J 285. Original : A.D.P.A., E 483⁶. H.G.L., VIII, acte 190 - I, col. 688-691 : Isarn de *Sos*. 1247, Ramon Got, prieur de *Sos*, Cop. : BN, ms Lat. 9189, f°104a. H.G.L., V, acte 499, col. 1805, analyse. OURLIAC-MAGNOU, cart. Lézat, I, actes 636, 637, 638, 639 et 640 ; etc.

⁷ VITEAU, *Toponymie du département de l'Ariège, tercer Congreso Internacional de Estudios Pirenaicos*, Zaragoza, 1957, p. 57-8.

⁸ Sur cette importance des communautés de vallée très tôt, voir notamment VIADER (R.), *Les communautés montagnardes de la vallée à la maison, Etudes Roussillonnaises. Revue d'histoire et d'archéologie méditerranéennes*, XXI (2005) pp. 33-43 et CURSENTE (B.), *Des maisons et des hommes, la Gascogne médiévale*, Toulouse, PUM, 1998.

Soulignons d'abord que les formations en Mont- sont relativement rares dans un cadre où les toponymes sont souvent préexistants aux *castra* et donc où les *castra* prennent d'anciens noms. Existents : Montailou (pays d'Alion), Montorgueil et Montgrenier, tous trois châteaux des comtes de Foix construits au XIIIe siècle ou à la fin du XIIe siècle.

Montréal apparaît dans tous les actes de la documentation médiévale (voir catalogue des actes ci-dessous) sous cette forme associée à Sos.

Dès les premières études, il avait été proposé qu'il s'agisse d'une formation antérieure au château des comtes de Foix, car quand ce toponyme apparaît dans la documentation, en 1213, il n'y a aucune autorité royale pratique sur ce secteur et ce depuis l'époque carolingienne. Le toponyme royal, donc public, ne peut donc être associé qu'au haut Moyen Âge, et notamment aux deux époques où l'autorité publique se révèle assez puissante, à l'époque du royaume wisigothique de Toulouse et sous Charles-le-Chauve, moment de « carolingianisation » réelle de la société. L'archéologie, et plus particulièrement les découvertes 2009, proposent la seconde de ces périodes, ce qui est somme toute aussi la plus « classique », si l'on compare avec d'autres cas de la région mieux connue comme Vic-Fezensac et son Montréal. On connaît peu de choses de cette époque, car elle n'est quasiment pas documentée. Apparaît néanmoins une solide poussée de l'implantation du pouvoir et des structures franques dans la région, avec (ou à partir ?) d'une implantation d'aristocrates francs issus de postes toulousains (par exemple les vicomtes de Toulouse au IXe siècle)¹. On en note les prémices dès le début du IXe siècle, mais il semble que cette expansion se soit surtout matérialisée au milieu de ce siècle, lors de l'intervention de Charles-le-Chauve dans la région. En dehors d'une aristocratie franque, des abbayes sont mises en place (une par vallée²) et servent de point d'appui à l'expansion du pouvoir dans le piémont et en montagne. Il semble aussi qu'il y ait quelques grandes fortifications publiques. Pour la haute Ariège, deux avaient été repérées (Lordat, Roquemaure)³. Montréal-de-Sos en constitue probablement une troisième et vient combler l'absence de poids de l'abbaye de Saint-Volusien dans la haute vallée du Vicdessos.

Ce nom composite, associant « fortification publique de l'époque carolingienne » et « nom de la vallée » a été conservé par la fortification des comtes de Foix : il avait donc résisté à l'oubli dans le *hiatus* de 150 ans de l'occupation entre les deux phases. On peut aussi proposer qu'il convenait bien aux comtes de Foix, dans ce contexte de « mode » des préfixes en Mont- appliqués à d'autres châteaux du comte, dans la même chronologie et de même fonction.

¹ Sur le sujet de l'origine des aristocrates et des seigneurs du futur comté de Foix, voir GUILLOT, 2009, « Seigneurs et *castra* en Sabartès ».

² Pour la haute Ariège, il s'agit de celle de Saint-Volusien à Foix, sur sa mise en place -milieu IXe siècle- voir F. GUILLOT, « L'abbaye de Saint-Volusien au Moyen Âge », *Revue de Comminges*, 2009, T. 1, pp. 95-130.

³ GUILLOT, Thèse, 2008, tome 2, pp. 152 à 162 et GUILLOT, rapport du P.C.R., 2007, pp. 27 à 30.

ANALYSE DE LA DOCUMENTATION ECRITE ET CONTEXTE :
LE CADRE GEOPOLITIQUE DU CASTRUM DES COMTES DE FOIX

Ce chapitre est constitué de plusieurs études menées ces dernières années sur la vallée du vsd au Moyen Âge.

La vallée de Sos s'intègre dans un territoire que les textes du haut Moyen Âge nous définissent comme une circonscription administrative centrée sur la confluence Vicdessos/Ariège : Sabart, le Sabartès.

Le Sabartès correspond à cette entité géographique bien délimitée par l'orographie, la haute Ariège et ses affluents. C'est aussi avant tout une entité administrative ancienne, mentionnée dès le IXe siècle dans un acte de la documentation écrite¹. Son cœur est constitué d'un pôle ecclésial, l'église Sainte-Marie de Sabart, chef-lieu de l'archiprêtré éponyme. Cette église est construite sur le site de la plus importante confluence de la haute vallée de l'Ariège, celle du Vicdessos, proche de Tarascon-sur-Ariège. Sabart est alors décrit comme le chef-lieu d'un *suburbium*, circonscription administrative probablement comparable aux *ministeria*, subdivisions non coalescentes du grand *pagus* de Toulouse. Ce *ministerium*, dont le cœur est une église, suggère au moins pour un temps la corrélation du réseau ecclésial avec les *ministeria*.

Au tout début du XIe siècle, le testament de Rotger-le-Vieux, comte de Carcassonne, mentionne la *vicaria* de Sabart². Les droits du comte sur ce secteur sont issus d'une captation récente sur le comté de Toulouse. Rotger-le-Vieux prévoit que ces droits sont dévolus en usufruit à sa femme, puis reviendront à son cadet, Bernat, à condition qu'il respecte un accord *–convenientia*³ passé avec son frère Odon et son neveu Arnaut (comtes de Razès). A la mort de ces derniers, l'accord est censé être caduc. Cet accord est dit de Sabart et de Castelpenent, nouvelle fortification située entre Tarascon et Foix. La double référence et l'insertion d'un *castrum* démontre une première évolution des pôles de pouvoir, d'un glissement de l'ancien pôle ecclésial, Sabart, vers de nouveaux centres castraux.

Habitat concurrencé par Quié puis Tarascon au Moyen Age central, Sabart ne semble plus être un pôle de peuplement au moins dès le XIIIe siècle, mais reste le cœur de la haute Ariège. Relégué au rang de circonscription uniquement ecclésiastique à partir du Moyen Age central, le Sabartès reste pourtant une référence jusqu'à la fin du Moyen Age : les déposants des interrogatoires de l'Inquisition de Jacques Fournier mentionnent presque toujours ce cadre pour localiser leur origine.

Les droits comtaux, issus de Bernat, fils de Rotger-le-Vieux, nous sont pratiquement inconnus. Plusieurs indices indiquent qu'ils ont pu être limités. D'abord, le texte écrit vers 1002 indique clairement que les églises et leurs droits sont dévolus au benjamin de Rotger-le-Vieux, Peire, évêque de Gérone. Or ces droits sont rappelés dans un accord entre Peire et le successeur de Bernat, Rotger (neveu de Peire), dans les années 1030-

¹ H.G.L. , tome II, col. 355, acte 174.

² Vers 1002. Copie fin XIIe et moderne : A.D.A., E1. Copie XIIIe : A.D.A., 1 MI5/R3, A.D. des Pyrénées-Atlantiques, E 394. Copie, B.n.F. Doat, vol. 165, f°86. H.G.L., tome V, acte 162, col. 344-346.

³ Dont nous ne connaissons pas la teneur.

1050¹. Ces biens de la grande famille de Carcassonne ne sont donc pas encore territorialisés. C'est la dernière fois qu'ils apparaissent suivant ce schéma issu de l'héritage de Rotger-le-Vieux, la tendance postérieure étant au regroupement géographique dans le cadre de la structuration du nouveau comté fuxéen.

Ensuite et surtout, la *convienientia* de Sabart et Castelpenent semble avoir eu une véritable assise, puisque des membres de groupes nobiliaires différents de celui qui deviendra la famille de Foix apparaissent régulièrement dans les actes nantis de droits et de biens en Sabartès. On citera pour exemples : un acte de donation à l'abbaye de Lagrasse, des années 990², concernant tous les habitats autour d'Ax, dévolus à un certain Arnaut qui pourrait être, Arnaut, comte de Razès, fils d'Odon tenant de la *convienientia* ; un testament des années 1020³, dans lequel le comte de Besalu, Bernat, donne à un monastère son alleu dans la *villa d'Utzad*⁴, alleu qu'il aurait acquis d'Arnaut de Sabartès, probablement toujours le même personnage dont l'anthroponyme marque la proximité avec la haute Ariège.

Dès lors, la présence des comtes de Foix, au début du XIe siècle sur notre secteur d'étude ne peut être hégémonique : elle semble même largement limitée, à peine étendue au sud de Foix, autour des fortifications de Castelpenent et Roquemaure⁵ et peut-être beaucoup plus ténue plus au sud⁶.

La disparition de Peire, évêque de Gérone, en 1051, puis de la famille comtale du Razès vers 1065, ouvrit la voie à une concurrence des pouvoirs publics sur ce secteur.

En haute vallée de l'Ariège, autour d'Ax et de Lordat, l'expansion comtale se heurta en outre, à l'appétit des comtes de Cerdagne sur le versant nord du col de Puymorens. C'est dans cette frange sud de la vallée que les comtes de Foix furent actifs le plus tôt, alors qu'ils ne semblent s'être étendus en vallée du Vicdessos qu'à partir du XIIe siècle, d'abord à la faveur de fiefs de reprise sur la seigneurie de Quié dans les années 1130, puis plus en amont autour de Vicdessos dans les années 1160.

Si la confluence de la vallée du Vicdessos avec celle de l'Ariège est connue dans la documentation depuis le IXe siècle, la haute vallée du Vicdessos n'est pas décrite avant la fin du XIe siècle, à la faveur de la Réforme Grégorienne⁷. La "vallée de Sos", telle qu'elle

¹ Copies fin XIIe s. et Moderne : A.D.A, E 1. Copie Archives Nationales, J. 879, n°7. H.G.L., tome V, actes 202 I et II, col. 405 - 408. CROS-MAYREVIEILLE, *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, tome I, 1846, pp. 49-50, acte XXXIX.

La mainmise de Peire sur les abbayes est rappelée dans ces actes où il est fait mention de l'honneur de l'évêque et des abbayes faisant toujours parti d'un lot différent des biens et droits échus à « celui qui tient Foix ». L'accord est suivi d'un serment de Rotger à Peire qui mentionne une nouvelle fois que Rotger ne captera pas les droits et biens de l'évêque.

² Original perdu, copie B.n.F., Doat, vol. 66, f°155.

³ MARCA (P. de) – BALUZE (S. de), *Marca hispanica sive...*, acte n°191, col. 1028, Paris, 1688. MIQUEL ROSELLI (F.), *Liber feudorum maior. Cartulario real que se conserva en el Archivo de la Coronà de Aragon*, C.S.I.C., Barcelone, 1945 - 1947, acte 497.

⁴ Ussat, à l'amont de Tarascon-sur-Ariège, en rive droite de l'Ariège.

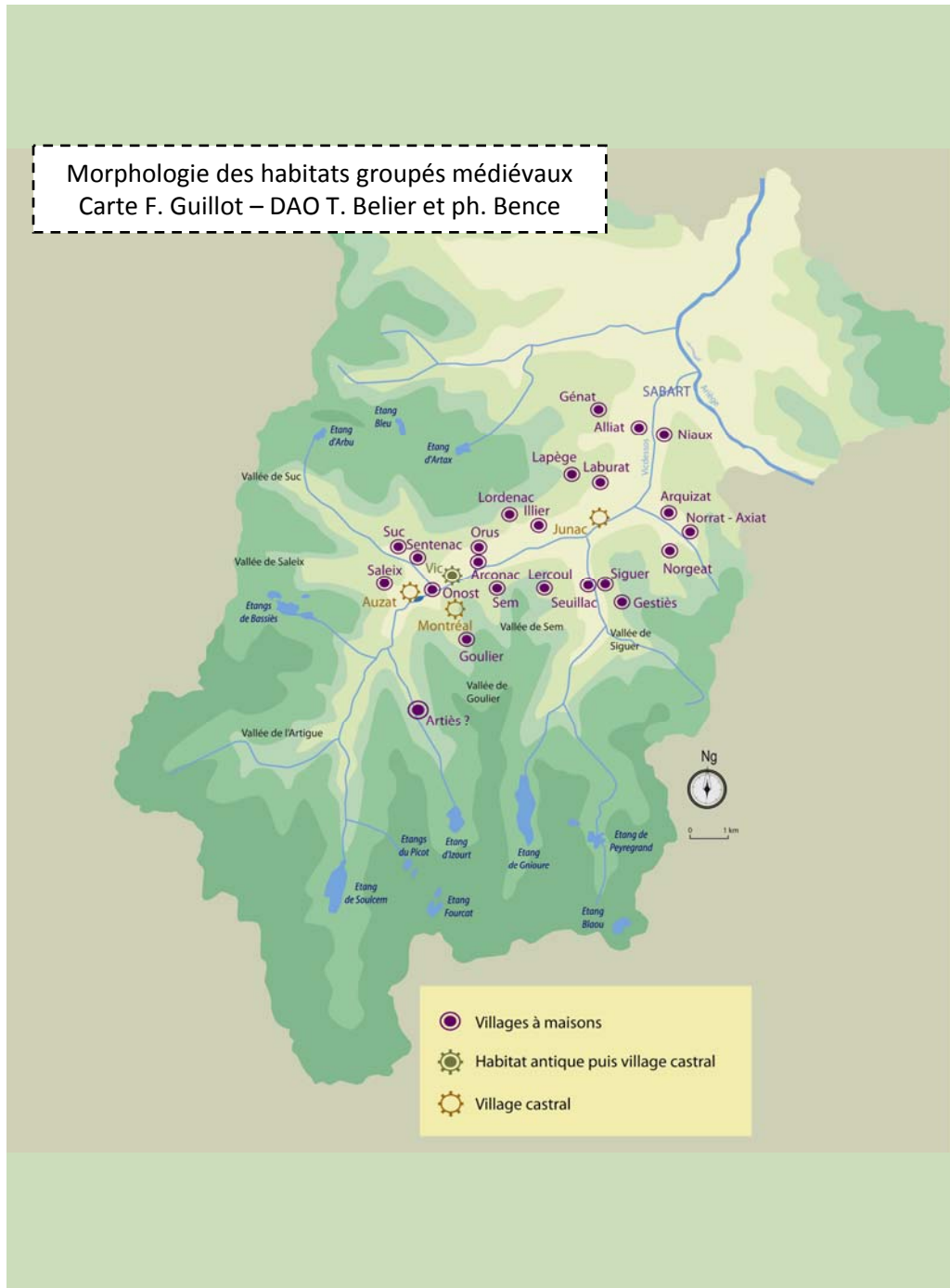
⁵ Mentionnée en 1030-50 ; située au-dessus de Tarascon-sur-Ariège. GUILLOT, Thèse..., tome 2, p. 121.

⁶ Pour une démonstration plus complète voir GUILLOT, 2006, Les fortifications des comtes de Foix au Moyen Age (Ariège)...

⁷ Voir actes du cartulaire de Saint-Sernin mentionnés au chapitre toponymie.

est dénommée tout au long du Moyen Âge, compte alors quatre églises : Miglos, Siguer, Vicdessos et Onost¹.

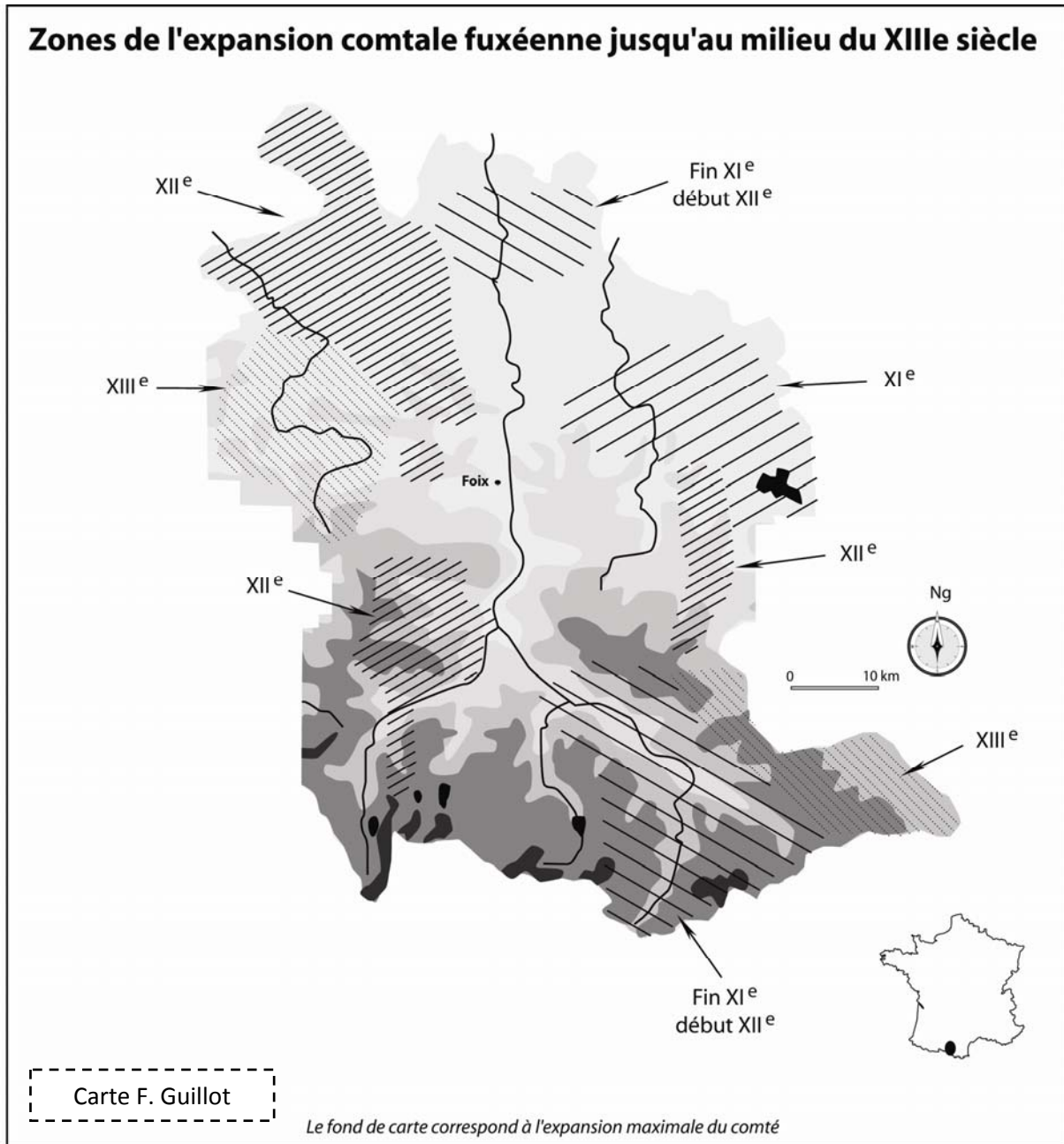
Malgré le caractère tardif de la documentation écrite, le peuplement et ses tendances ont été bien appréhendés par les recherches des géographes et palynologues² décrivant une montée en puissance progressive d'un monde sylvo-agro-pastoral dont l'activité se densifie dès le VIII^e siècle de notre ère. En outre, le processus de mise en place des



¹ Commune d'Auzat.

² Galop 1996.

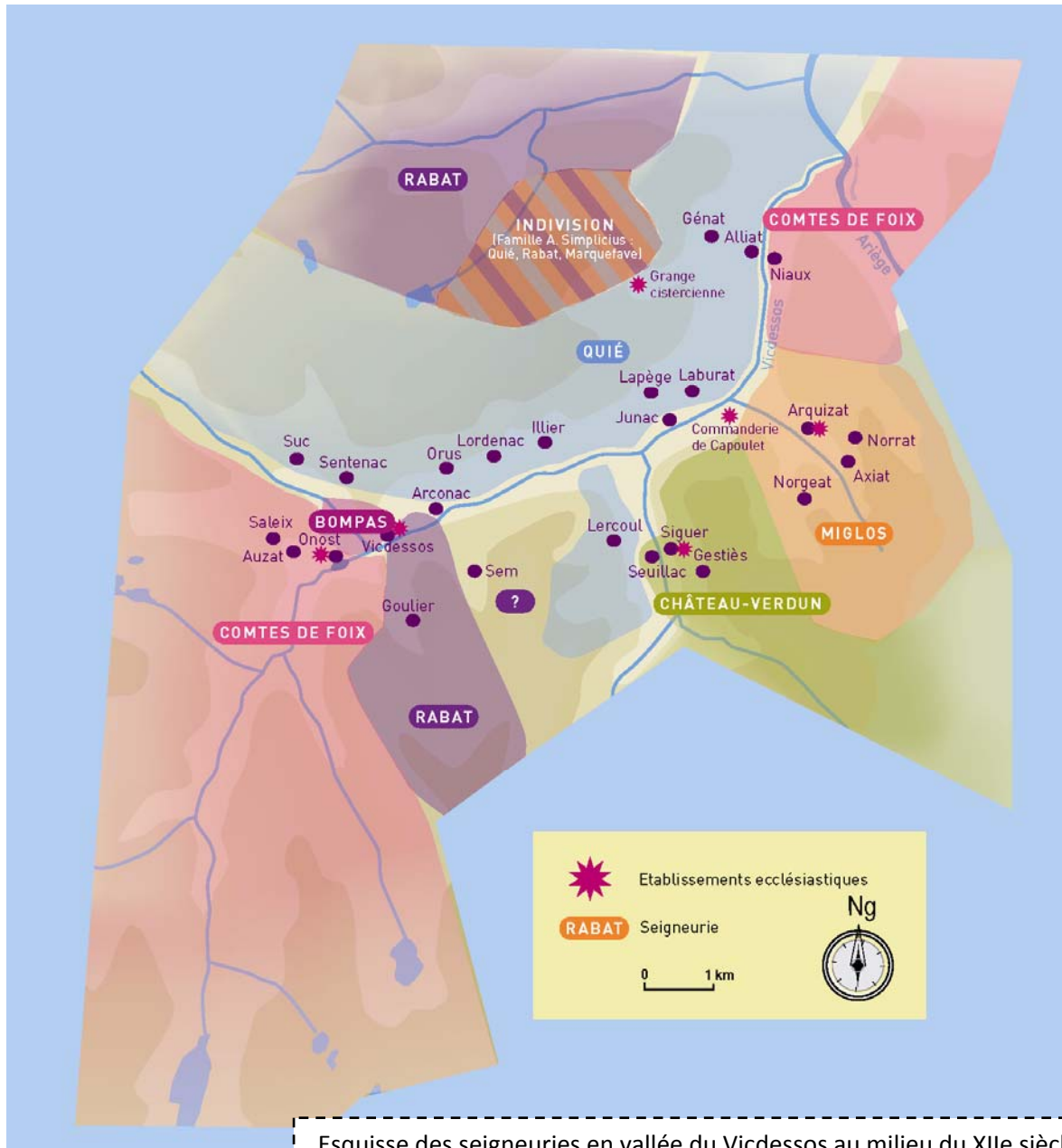
habitats groupés est discernable par études comparatives avec d'autres zones toutes proches et documentées plus tôt¹. La majorité des habitats groupés sont des villages "casaliers" ou "villages à maisons", mis en place à la fin du haut Moyen Âge. Au Moyen Âge central, cet espace est déjà largement mis en valeur, c'est un monde plein et le semis villageois est quasiment identique à ce qu'il est aujourd'hui.



La raison d'être originelle du *castrum* comtal fuxéen de Montréal-de-Sos est liée à la montée en puissance du pouvoir comtal dans la haute vallée du Vicdessos.

¹ GUILLOT (F.), L'occupation du sol en Aixoïs, in *Autour de Montailou, village occitan*, colloque sous la dir. de LE ROY-LADURIE (E.), 2000, éd. 2001.

La mise en place du comté de Foix au XIe siècle s'intègre donc dans un processus de territorialisation par partage du grand comté de Carcassonne. L'histoire du comté se poursuit ensuite par expansion de la force des droits comtaux sur les seigneuries locales jusqu'au XIIIe siècle.



Esquisse des seigneuries en vallée du Vicdessos au milieu du XIIIe siècle
Carte F. Guillot – DAO T. Belier

En vallée de Sos, les grandes familles seigneuriales présentes à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle font parties d'un groupe nobiliaire d'origine franque lié à la famille vicomtale de Toulouse, puis aux comtes de Carcassonne, celle-là même qui donnent les droits sur les églises lors de la Réforme Grégorienne (voir ci-dessous) : Rabat, Malpas¹, Quié², Miglos¹ et dans une moindre mesure Marquefave.

¹ Le cas de la famille de Malpas est difficile à décrire formellement. Elle est représentée par des Adémar ou des Pons dont le premier personnage mentionné -Pons Adémar- est garant d'un otage dans l'affaire du plaid du comte et des Rabat. Quand on reparle des Malpas, c'est par deux fois à une fratrie que l'on a à faire. A la fin du XI^e siècle, Pons Adémar est accompagné de ses frères, Olivier et Bertran. Puis au début du XII^e siècle, quatre frères, peut-être les fils de Pons Adémar, montrent l'étendue de leurs possessions de droits ecclésiastiques autour de Tarascon en les donnant à l'abbaye de Saint-Sernin. Probablement ne font-ils réellement que confirmer et compléter la donation précédente. De toutes les donations de la Réforme en haute Ariège, celles-ci paraissent les plus importantes. Otages d'un grand plaid ou donateurs à Saint-Sernin, les Malpas s'inscrivent dans le groupe nobiliaire actif, ceux qui sont proches des comtes et des grands aristocrates.

Les anthroponymes sont bien différents de ceux auxquels nous avons été confrontés ; Olivier est carrément exceptionnel dans notre secteur, mais pas pour ce lignage puisqu'on le retrouve à nouveau dans les années 1180. Pons Adémar est utilisé par une famille de la plaine ariégeoise, celle de Roudeille, mais rien d'autre ne vient lier les Roudeille aux Malpas. Néanmoins, non seulement les actes montrent que les Malpas sont insérés dans le jeu politique au plus haut niveau, mais quelques actes tendent à démontrer leur proximité, comme les Quié ou les Rabat, avec les aristocrates de la plaine ariégeoise : les preuves sont ici justes moins nombreuses que dans ces deux cas précédents où la filiation était particulièrement évidente.

² Les seigneurs de Quié [fig. 3] apparaissent dès le début du second tiers du XI^e siècle. Ils sont présents lors d'un règlement avec l'abbaye de Lézat aux côtés de Ramon, *marchionis*, et de son frère Bernat, petits-fils de Rotger-le-Vieux et d'*Amelius Simplicius* II et membres de la famille *Amelius*, mais aussi aux côtés de l'oncle de Ramon et Bernat, Peire, évêque de Gérôme, de leur grand-mère Adalaïs, la femme de Rotger-le-Vieux. L'acte décrit un abandon réalisé en faveur de l'abbaye de Lézat, suite à la contestation d'un héritage. La chartre qui narre cet événement reçoit le témoignage de Guilhem Aton de Keir, plus ancienne occurrence en Sabartès d'un lignage développant un système anthroponymique à nom de lieu.

L'attachement à l'anthroponyme Aton se perpétue, puisqu'à la fin du XI^e siècle sont mentionnés Bernat At de Cher, cautionné par Arnaut At, et Pons Arnal de Cher, cautionné par Guilhem Bernat d'Arvigna. Ils sont otages d'un plaid tenu à Foix impliquant le comte de Foix, Peire Bernat, et Ramon *Amelius* et Bernat, frères. Aton Arnaut de Quié est mentionné plusieurs autres fois.

La participation de *Guilhem Aton* de Keir à un règlement familial du groupe des *Amelius*, ainsi que leurs possessions indivises avec des Marquefave sur les montagnes de Quié et certains droits ecclésiastiques de la vallée de Sos indiquent sans aucun doute leur insertion dans ce grand groupe familial. Plus précisément, on peut les rapprocher des fils d'*Amelius Simplicius* II, vivants en 1026 : *Guilhem Amelius* et *Aton Amelius*.

Tarascon et la rive droite de l'Ariège en face de Quié, étant probablement acquis aux comtes ainsi que Castelpent plus en aval, le contrôle de la *via mercadal* devait être effectif sans demander urgemment l'expansion des droits comtaux sur la rive gauche et la vallée du Vicdessos.

Elle eut lieu après celle observée ci-dessus dans le secteur du Lordadais et d'Ax, au cours du XII^e siècle. Le premier indice en est le fief de reprise apparemment imposé aux seigneurs de Quié pour leur *castrum*². Situé à proximité de Sabart, le *castrum* de Quié, domine un habitat probablement ceinturé d'une enceinte et dont les formes sont analogues à celui de Château-Verdun. Ce

Les droits des comtes de Foix sont tenus jusqu'au cœur du XII^e siècle. En 1163, un fief de reprise, accorde au comte de Foix l'autorité suzeraine sur un *castrum* de la vallée dominant l'habitat le plus important². C'est le signe de l'expansion réelle des droits

quadrilatère suppose un îlottement agencé, un habitat créé ex-nihilo au pied du château. Arnaut de Quié applique en 1133 une « pénitence » qui lui avait été imposée : il modifie son testament antérieur et donne à Rotger, comte de Foix, la moitié du *castrum* de Quié. Il réserve l'autre moitié à ses descendants à condition qu'ils en fassent hommage au comte. On connaît d'ailleurs un hommage, en 1159, d'un autre Arnaut de Quié au comte de Foix, Rotger Bernat, pour les *castella* de Quié et de Génat – lieu à proximité de Quié.

N'y voyons pas forcément une opposition fondamentale entre comtes et seigneurs de Quié. Posséder un *castrum*, le remettre au comte, c'est s'insérer dans le groupe nobiliaire dont les moments forts sont les prestations de serments qui se multiplient. Le mouvement des serments de la fin du XI^e siècle et du début du XII^e siècle semble accompagner la mise en place des *castra*. Le *castrum* est dorénavant nécessaire pour faire partie du groupe, s'insérer dans le jeu nobiliaire. De la même façon, être en désaccord avec le comte, c'est aussi une façon d'exister dans ce groupe et tous connaissent l'issue de la mésentente : le compromis, l'accord, ce que les textes nomment *placitum*. La querelle force à la réconciliation ; et ces réconciliations sont de vrais accords, qui ne lèsent personne : la lutte n'a pas de véritables enjeux. La réconciliation permet la cérémonie, l'exposition des fidèles, du groupe tout entier. Les mots des textes, tels que pénitence ou différend, peuvent être une mise en scène de violence. D'ailleurs, on ne nous explique jamais la cause du différend, elle n'a pas d'importance. Les querelles et les compromis se succèdent permettant l'évolution politique et les rares mentions de nos textes suggèrent davantage des disputes ou des crises que de véritables violences : le monde aristocratique n'y a de toute façon pas intérêt et peut-être pas les moyens.

¹ Seigneurie mal connue, peut-être branche des Quié apparue au XII^e siècle car anthroponymes comparables ?

² A.N., J. 879 ; 20. Copie, B.n.F., Doat, vol. 167, f°248v-249v.

Dans une dynamique d'expansion de la *postestas* comtale, suite à un différend non précisé, prenant place dans les années 1160, entre le comte de Foix, Rotger Bernat, et la famille de Rabat, Ramon Amiel, sa femme *Amateld*, Ramon de Ravat et leurs parents négocient avec le comte au sujet de trois fortifications : celles de Caralp, de Sos et de Saurat. Nous sommes pourtant en présence de seigneurs qui ont pu être des fidèles des comtes au moins dès la fin du XI^e siècle : on retrouve ainsi les Rabat comme témoins des accords et mises en gage entre comte de Foix et vicomte et vicomtesse de Carcassonne en 1095. Ici encore, il ne faut certainement pas chercher à appliquer une règle simpliste, celle qui penserait qu'un lignage se construit dans la fidélité d'un pouvoir comtal et donc forcément dans l'opposition aux autres groupes comtaux. Le groupe aristocratique connaît des crises qui n'empêchent pas la fidélité, l'important est d'échanger, d'accorder, de s'accorder.

L'acte des trois Rabat en 1163 est révélateur. Il engage le lignage entier des Rabat [fig. 3] et sont présents des hommes issus de grands lignages de la région : le moment est solennel, il est un temps de rassemblement des *nobiles* et participe à la fusion du groupe. L'acte a lieu dans la *camera* du château de Foix. Le lieu et les personnages sont prestigieux. C'est un serment et son objet est le *castrum* de Caralp. L'acte mentionne l'antériorité d'un autre serment que nous avons perdu. Celui-ci a tout de l'accord de neutralité ou de régulation, tous s'engagent, les Rabat comme le comte de Foix. Mais c'est aussi un accord -« *concordia et fine* »- qui comporte des éléments issus d'une négociation : les Rabat acceptent de céder les *castella* de Saurat et Sos au comte pour 15 ans. Le cœur des relations nobiliaires est constitué par ces compromis qui servent à réadapter les rapports au fur et à mesure que le groupe et la société évoluent. Entre les parties, des différends éclatent, ils ne remettent pas en cause les anciennes fidélités, mais forcent à les

comtaux et cinquante ans après, en 1213, on rencontre la première mention documentaire du *castrum* de Montréal-de-Sos¹. La forteresse comtale fut donc construite entre 1163 et 1213. L'archéologie l'a confirmé. Sa construction provoqua d'ailleurs la disparition d'ouvrages antérieurs, ceux de Vicdessos et d'Auzat. Ces ouvrages étaient proches des villages, Montréal-de-Sos en est éloigné : c'est une stratégie comtale délibérée, dans le cadre de l'isolement d'un réseau de fortifications du monde civil, glacis dont nous entrevoyons la mise en place au cours du XIIe siècle et qui sert la politique comtale au moins jusqu'à la fin du Moyen Âge². Montréal-de-Sos est donc une " caserne " comtale jusqu'à son désarmement à la fin du XIe siècle ou au début du XIIe siècle.

renégocier. Le goût du compromis est fondamental et il renforce la cohésion du groupe. Au centre des préoccupations, le pouvoir, avec comme matérialisation et allégorie, le *castrum*. L'étude de l'acte montre que les Rabat ne sont donc pas des concurrents ou au contraire des seigneurs soumis au comte : leur activité est de participer à la vie politique parce qu'ils font partie du groupe qui la conduit. Comme pour les autres nobles, ils ne recherchent absolument pas l'isolement ou l'indépendance, mais au contraire veulent participer au jeu politique. Peu importe qu'ils témoignent dans des actes pour le comte de Foix ou pour le vicomte de Carcassonne, l'objectif n'est pas de choisir un chef et leur politique ne se traduit pas en termes de fidélité vers l'un ou vers l'autre.

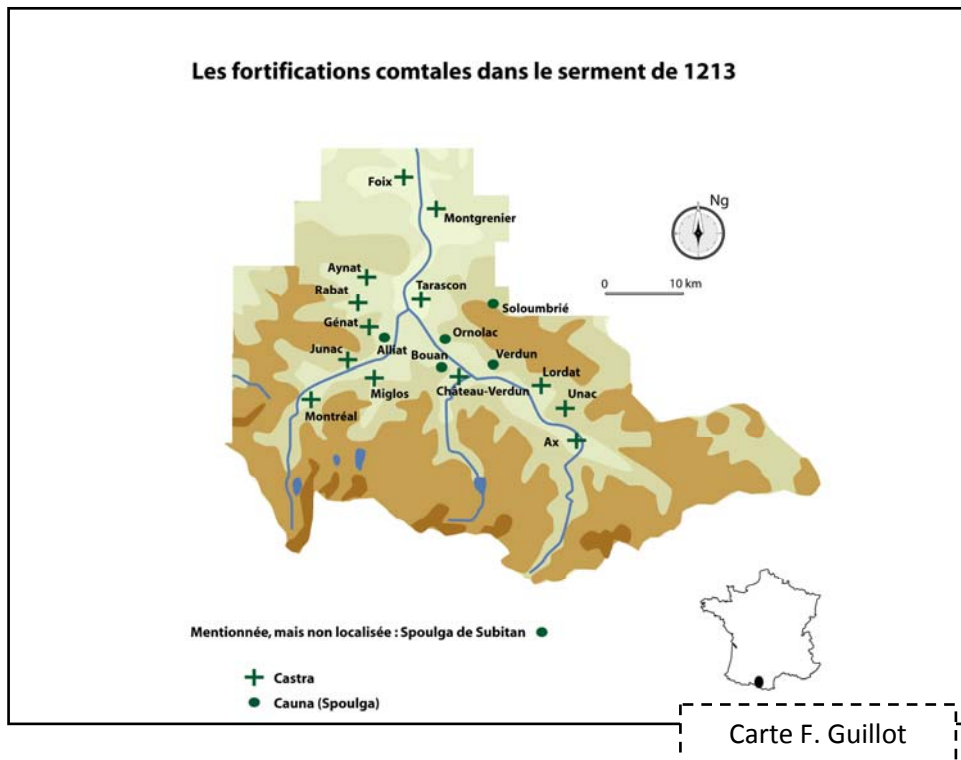
Car ces aristocrates qui prennent à la fin du XIe siècle le nom de l'habitat tarasconnais et de l'un de leurs *castra*, Rabat, sont issus d'une parenté identique aux Quié et aux Château-Verdun, celles des *Amelius*.

Eux aussi disposent de droits publics indivis, sur les mêmes montagnes que les Quié et les Marquefave dont Patrick de Latour (« La dynastie *Amelius* X-XIIe siècles », *Revue du Comminges*, 2003, 3^e trimestre, p. 399 et suiv.) a montré précisément l'origine familiale. Dans la famille de Rabat, l'utilisation d'Amiel comme anthroponyme est un indice supplémentaire. Les premiers Rabat que nous connaissions avec certitude sont Bernat de Rabat, *Amelius* et Ramon *Amelius* son frère, ainsi que le fils de ce dernier Peire Ramon de Rabat. Avec son oncle Bernat *Amelius*, il reçoit l'inféodation du *castrum* de Foix de la part du vicomte de Carcassonne dans les conditions de l'accord comte de Foix-Carcassonne à la fin du XIe siècle. Il réapparaît début 1108, avec son frère Ramon Sanche et une nouvelle fois aux côtés de Bernat Amiel alors nanti de deux fils Aicard et Rotger². Il (Peire Ramon) pourrait être le frère d'*Amelius* Ramon du Puy, abbé de Saint-Volusien de Foix et évêque de Toulouse et donc le fils de Ramon *Amelius*, lui même petit-fils de Rotger-le-Vieux, ce qui placerait les Rabat, comme les Quié et les Marquefave dans la descendance d'*Amelius Simplicius* II. On retrouve d'ailleurs les Rabat, témoins d'actes concernant des donations par des aristocrates de la plaine dans la basse Ariège à l'abbaye de Lézat : ils y apparaissent en tant que membres du groupe familial *Amelius* garantissant la donation ou surtout le fait qu'elle soit reconnue pour éviter les contestations ultérieures. Dans le premier quart du XIIe siècle, Bernat *Amelius* et Aicard son fils, témoignent ainsi d'une donation d'un certain Ramon Guilhem de Sainte-Suzanne et de son fils aux côtés de Rotger de Saint-Médard. Peu de temps auparavant, un serment de Bernat *Amelius* de Rabat pour le *castrum* de Caralp au vicomte de Carcassonne s'était fait en présence de nombreux aristocrates dont un Villemur et un Belpech, eux aussi membres de cette grande famille d'*Amelius*.

¹ CATEL (G. de) 1633, p. 276.

² GUILLOT, Thèse..., I, p. 320 et suiv.

Dès 1213, la documentation démontre l'importance de l'ouvrage au sein des fortifications du comté.



Cette importance est largement confirmée dans les années 1270, lorsque Montréal fait parti du groupe de 4 à 5 châteaux mis en gage pour l'entier comté.

Le château fait alors partie d'un groupe particulièrement puissant centré sur le Sabartès (sud du comté) et décrits dans la Chronique de Guilhem de Puylaurens comme des « ...*castra inexpugnabilia super rupes...* »¹. Ce sont des ouvrages -grottes et châteaux sur nids d'aigles- dépendants directement des comtes de Foix, dirigé par un châtelain, isolés du monde civil et hébergeant des garnisons. Ils sont différents des ouvrages de villages dépendant des comtes ou des seigneurs car leurs sites et leurs fonctions divergent totalement. Seul le comte de Foix mène cette politique et possède de tels ouvrages.

La forteresse est mentionnée à une dizaine de reprises dans les actes dans le contexte de l'événementiel politique comtal des années 1272-1297. Le cadre politique est celui d'une crise liée à la fixation de la limite des zones d'influences entre royaume d'Aragon et royaume de France suite au traité de Corbeil (1258).

¹ DUVERNOY (J.), *Chronica Magistri Guillelmi de Podio Laurentii*, texte traduit, présenté et annoté par Jean Duvernoy, Paris, 1976, p. 204.



À cette occasion, Montréal-de-Sos est le site d'un événement haut en couleur, véritable incident diplomatique entre les deux puissances royales.

Dans le cadre de l'expansion de la suzeraineté royale, le comte de Foix fut soumis à l'hommage envers Louis IX en 1263 pour le nord du comté de Foix. Cette portion nord des domaines de Foix était peut-être en partie sous emprise toulousaine depuis longtemps. On suppose au moins des empiétements et on connaît de sérieuses revendications raimondines. Certains *castra* étaient ambitionnés par le comte de Toulouse au début du XIIIe siècle et nombre de seigneurs prêtaient un double hommage car leurs possessions étaient dispersées sous l'autorité des deux comtes. Ces données expliquent la facilité avec

laquelle l'hommage du comte de Foix fut rendu envers le roi de France, d'autant que le comte de Toulouse était alors le frère du roi¹.

La situation de la portion sud, hautes vallées de l'Ariège et du Vicdessos, restait plus ambiguë car aucun droit toulousain n'y avait été relevé depuis la création du comté de Foix. Anciennement, cet espace faisait bien partie du grand *pagus* carolingien de Toulouse. La conquête du comte de Carcassonne sur le toulousain à la fin du Xe siècle avait certes permis que les droits publics du secteur pyrénéen échoient à la famille carcassonnaise, mais il n'en reste pas moins que dans les actes de la documentation écrite, la haute vallée de l'Ariège fut toujours située en toulousain tout au long du XIe siècle et ce tant que le comté de Foix fut un espace mal déterminé et un pouvoir public nouveau mal défini. Au XIIe siècle, cessèrent les mentions au *pagus* de Toulouse et la situation de référence des biens de la haute vallée de l'Ariège fut dorénavant celle du comté de Foix. Les comtes de Foix ne prêtaient aucun hommage à quiconque pour leurs droits dans ce secteur.

Avec la progression de l'autorité royale française au XIIIe siècle sur le Sud-Ouest, le statut des comtes de Foix " autonomes " devint de plus en plus délicat à tenir. Le roi de France et Guilhem de Roquefeuil, représentant le roi d'Aragon, s'accordèrent à Corbeil en 1258 : le Languedoc revint au roi de France tandis que la Catalogne échut au roi d'Aragon. Dans le traité d'origine, le comté de Foix était mentionné et positionné dans la mouvance française mais, à la demande du roi d'Aragon, toute référence à cette seigneurie fut enlevée lors de la ratification du traité le 16 juillet 1258. Cette hésitation montre la situation encore équivoque de la seigneurie fuxéenne. Le simple fait qu'elle fasse partie de l'ancien comté carolingien de Toulouse et qu'il soit issu d'une seigneurie carcassonnaise donc languedocienne, le place théoriquement dans le giron français, mais les possessions catalanes des comtes de Foix² sont très étendues et en extension. Le comte de Foix prête donc aussi l'hommage à l'Aragon. Cette seigneurie, par le biais de la personne du comte, est finalement assise sur les deux versants, en Toulousain et en Catalogne aragonaise. Le comté de Foix fait office de seigneurie tampon entre les deux entités nationales.

Les zélés officiers du roi de France³ menèrent une politique d'accroissement faisant feu de tout bois. Ils s'opposèrent – dès les années 1240 – aux comtes de Foix et une course au peuplement bastidaire eut lieu sur la bordure nord du comté.

¹ La question des rapports entre le comté de Foix et celui de Toulouse a souvent occupé les érudits locaux.

Il n'y a jamais sujétion de l'un ou de l'autre. Les revendications des comtes de Toulouse semblent se renforcer au XIIIe siècle. On connaît par exemple un hommage pour la ville de Saverdun non signé par le comte de Foix (uniquement présenté ?) (1229, B.n.F., Doat, 169, f°299r - 300r). Mais l'on ne conserve aucun hommage ni aucune mention d'hommage par le comte de Foix. Seul le Pays d'Olmes pourrait avoir été détenu réellement -et en partie- sous hommage au comte de Toulouse, mais depuis la croisade, il ne dépendait plus du domaine comtal fuxéen car il a été attribué à un proche du chef de la croisade (voir 1167 : B.n.F., Doat, 167, f°299 et f°302 ; H.G.L., VIII, acte 5, col. 275 et l'avis de Gérard PRADALIE, « Le pays d'Olmes et Montségur vers 1200 », *Montségur, la mémoire ou la rumeur*, colloque de Tarascon, 1994, p. 35 et suiv., sur le *castrum* de Montségur).

² Notamment la vicomté de Castelbon, le Donezan et à partir des années 1278, la moitié des droits sur l'Andorre.

³ Ou ceux d'Alphonse de Poitiers, frère du roi et comte de Toulouse à partir de 1249.

Puis, l'idée que la portion nord du comté devait être détenue sous hommage du roi de France fut la suite logique du traité de Corbeil. L'aisance – semble-t-il – avec laquelle le comte de Foix se plia à ce premier serment s'explique peut-être aussi parce que le roi de France semblait s'arranger de l'autonomie de la portion sud du comté en 1263. On peut aussi suggérer que cet hommage au roi de France a pu paraître un contrepoids intéressant à ceux qui étaient prêtés au roi d'Aragon par les comtes de Foix, notamment pour le Donezan. Finalement, l'hommage du comte au roi de France fut aussi une stratégie pour trouver de l'aide face au comte de Toulouse et aux empiétements de son administration¹.

Au sud, le contexte était différent. Les comtes de Foix se pensaient autonomes et c'est pourquoi ils centraient leur système défensif sur cette zone qui devint un lieu de surinvestissement militaire et castral.

Le déclencheur de l'intervention française semble avoir été la mort du comte de Toulouse, Alphonse de Poitiers à la fin de l'année 1271 : le toulousain fut rattaché au domaine royal direct puisqu'Alphonse de Poitiers était l'oncle du roi et mourrait sans héritier.

Le jeune comte de Foix, Rotger Bernat commit alors une erreur politique qui servit d'argument à l'intervention française.

Marié à une héritière du Béarn, il porta son intérêt sur les affaires à l'ouest de la chaîne pyrénéenne. Il s'opposa aux droits du roi de France pour un château à Mansepuuy². Aidé d'Arnaut Bernart d'Armagnac, son beau-frère, il mit le siège devant ce château pour en obtenir l'hommage du seigneur Géraud de Cazaubon. Géraud de Cazaubon avait auparavant remis son château et sa seigneurie à Philippe III.

Quand Arnaut Bernart d'Armagnac et le comte de Foix mirent à sac la fortification, ils furent convoqués à comparaître à la cour du roi de France à Toulouse, où se trouvait justement le roi pour prendre possession du toulousain. Le comte d'Armagnac se soumit et obtint son pardon contre une forte amende, mais le comte de Foix ne vint pas. Ce dernier poussa même l'audace jusqu'à s'attaquer au sénéchal de Carcassonne parce que celui-ci avait envahi ses terres sur ordre du roi et fait prisonniers ses hommes³.

L'ost royal fut rassemblé (depuis Tours) et progressa jusqu'à Pamiers⁴ en attente de renforts de la vallée du Rhône. Là, le roi de France rencontra celui d'Aragon (Jacques) et Gaston de Béarn, beau-père du comte de Foix. Leur conclusion, d'après Guillaume de Puylaurens, fut que le comte de Foix ne pouvant lutter contre le roi de France s'en remit - avec sa terre- au roi. La conférence dura deux jours et le 5 juin 1272, le comte n'accepta de se rendre qu'après un premier refus et suivant l'opinion de Guilhem de Puylaurens, parce qu'il espérait du secours " d'au-delà les ports [cols] " et qu'il pensait donc temporiser⁵. Il fut emprisonné à Carcassonne.

¹ Voir par exemple en 1261 : B.n.F., Doat, 171, f°324 et 85 f°95.

² Commune de Mauvezin, Gers.

³ Ces événements sont narrés dans la chronique de Guilhem de Puylaurens, DUVERNOY (J.), *op. cit.*, p. 213-215 et confirmés par divers actes de la documentation écrite dont la plupart sont retranscrits dans H.G.L., T. VIII.

⁴ Entre Toulouse et Foix.

⁵ De cet événement, on tira un tout à fait imaginaire siège du château de Foix qui fut représenté dans un peinture de Jolivet au salon de Paris en 1838.

Espérant pouvoir jouer l'Aragon contre la France, le comte donna en garde ses principaux châteaux -ceux qui symbolisaient le comté de Foix- à Peire de Durban qui les remit au représentant du roi d'Aragon dès le 7 juin¹. Gaston, vicomte de Béarn, fut témoin de l'acte de remise des clefs du château de Foix à Gauffroy de *Rocabertino*, fidèle du roi d'Aragon, ce qui indique qu'il soutenait son gendre dans cette opération contre l'autorité française. Probablement aussi pour temporiser et tenter de sauver la partie sud du comté, le représentant du roi d'Aragon rendit avant le début du mois de juillet à Pierre de Villars, sénéchal du roi de France, le château de Foix, mais il conserva les autres forteresses en amont (Lordat, Calamès, Montréal-de-Sos et la ville fortifiée d'Ax) (fig. 4). Elles furent confiées au principal allié de Roger Bernat, Ramon de *Cardona*², seigneur vassal du roi d'Aragon. Il en laissa la garde matérielle directe aux châtelains qu'avait nommés le comte de Foix³.

Pierre de Villar, le sénéchal de Foix que Philippe-le-Hardi venait de nommer, tenta d'agir au plus vite pour prendre les Aragonais de vitesse et récupérer ces ouvrages et donc l'autorité sur le haut comté.

On commença par accumuler les preuves de l'autorité française et des informations sur le comté : dès le début du mois de juillet une enquête sur " les limites du comté de Foix " réalisée rapidement avec quelques témoins réaffirmait la qualité française des terres du comté de Foix, celles du nord pour lesquelles, Roger, le père du comte de l'époque, avait prêté hommage en 1263 et les autres, plus au sud, qui étaient décrites dans l'acte. Avec l'acte d'hommage de 1263⁴, cette enquête menée en 1272, constitue une première cartographie – certes littéraire – des habitats de la haute Ariège. Pour la première fois le comté fut décrit suivant une volonté d'exhaustivité et de précision géographique : on décrit d'abord ses limites, de montagnes en cols, puis une liste des habitats est donnée⁵. En somme, la progression française fut aussi l'occasion de la première fixation écrite d'une limite relativement précise, future frontière interétatique, et donc, corrélativement d'un premier effort cartographique sous forme littéraire.

En sus de l'enquête, le 25 juillet, Pierre de Villar, somma le roi d'Aragon de ne pas s'opposer à l'autorité française sur le comté de Foix et notamment sur les *castra* de Lordat et Montréal, ainsi que sur les *villae* les plus au sud, celles d'Ax et de Tarascon, indiquant que Ramon de *Cardona* faisait une grave injure au roi [de France] en conservant ces ouvrages⁶.

¹ 1272, juin 7. B.n.f., Doat, 173, f°144. H.G.L., VIII, acte 8, col. 107-109.

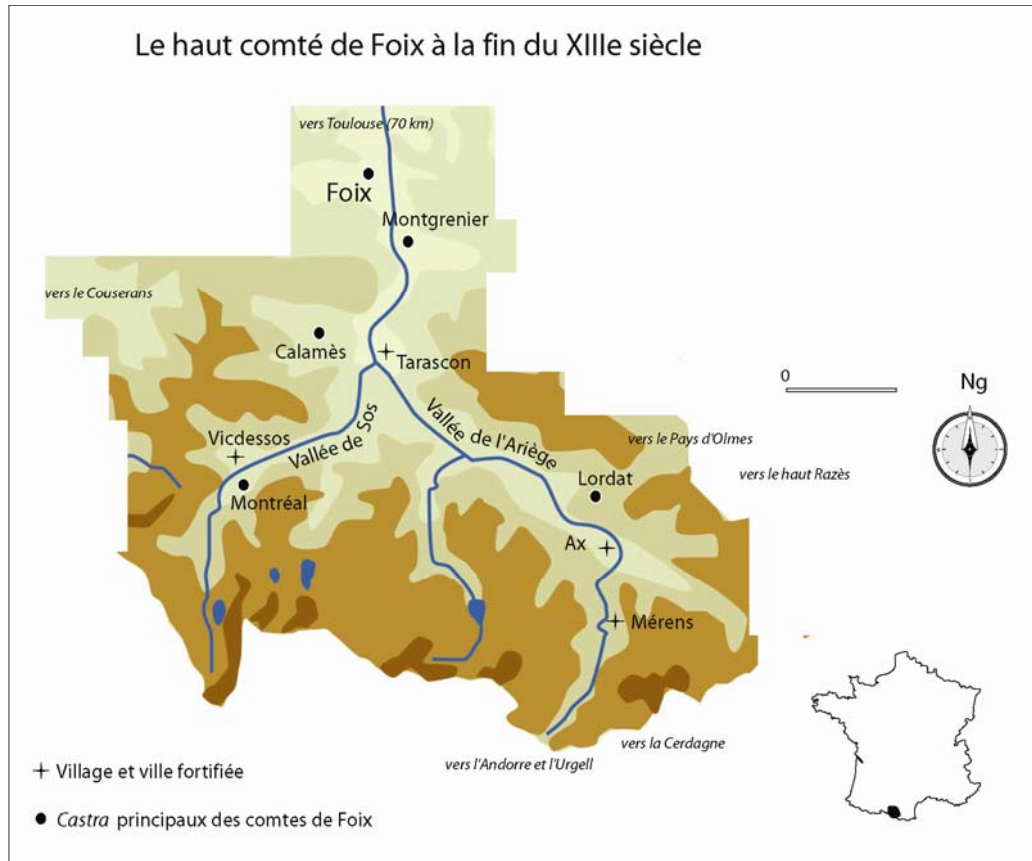
² Exactement Ramon Folc (IV) de *Cardona*, marié à une tante du comte de Foix et beau-père de celui-ci. Cardone est une localité des Pyrénées catalanes, une seigneurie aragonaise.

³ Le château de Lordat était lui même tenu par Peire Roger de Mirepoix, neveu de Peire Roger de Mirepoix, suzerain du *castrum* de Montségur en 1244. Le château de Montréal-de-Sos était délégué à Ramon *Batalha*. Le château de Calamès était sous la garde d'Assalit *Tuidovini*.

⁴ Acte du 18 juin. B.n.f., Doat, 172, f°60r - 64v et ms lat. 9996, f°123. H.G.L., VIII acte 505, col. 1510 - 1514.

⁵ B.n.f., ms Lat., 9187, f° 72 ; Copies : A.D.A., 1 J 90 A.D.Pyrénées-Atlantiques : E 398 ; H.G.L., VIII, acte 5, col. 88-93.

⁶ H.G.L., VIII, acte 7-I, col. 102-3. Ce texte est mal daté par les dominicains, il faut y associer la date du 25 juillet car le texte est daté de la saint Jacques, apôtre (Jacques-le-majeur est fêté le 25



Pratiquement, on avait aussi -courant juillet- envoyé des hommes pour prendre possessions des fortifications. Un acte du 1^{er} août¹ narre ces événements et le *castrum* de Montréal-de-Sos est au cœur du conflit qui se construit.

Devant Jacques, roi d'Aragon, des représentants du roi de France munis de lettres de crédit des sénéchaux de Foix et de Carcassonne, s'épanchent sur les derniers événements relatifs au haut comté de Foix.

Les mots sont durs et expriment l'importance du conflit diplomatique en cours. Les événements sont qualifiés tour à tour de grave injure faite au roi de France, d'offense, de dérangement irréparable, etc. Le conflit militaire entre les deux royaumes est proche et l'acte prend presque la forme d'une sommation des représentants du roi de France au roi d'Aragon. On y réaffirme, bien sûr, que Pierre de Villar doit tenir tout le comté de Foix pour le roi de France et qu'en conséquence les *castra et villae* doivent être rendus. On nomme expressément cinq places fortes : les *castra* de Lordat, Calamès et Montréal-de-Sos, les *villae* d'Ax et de Mérens.

L'acte explique qu'une cour fut tenue à Tarascon et qu'aucun des châtelains en charge des *castra* comtaux, Peire de Mirepoix, Ramon *Batalha* et *Assalit Tuidovini*, ne se rendit à la convocation de la cour. Lorsqu'on demanda le *castrum* de Lordat, il fut répondu que celui-ci dépendait de Ramon de *Cardona* et que la fortification ne pouvait être rendue sans mandement du roi d'Aragon. En séance publique, le sénéchal de Foix pour le roi de France, Pierre de Villar, rappela que ces *castra* étaient retenus contre la volonté du roi par

juillet). Ce ne peut être un acte du 1^{er} mai (Jacques-le-mineur), car Pierre de Villar n'est encore pas sénéchal du comté de Foix pour le roi de France.

¹ H.G.L., VIII, acte 7-II, col. 103-107.

des " ennemis mis au ban ". Il ordonna la saisie et la vengeance contre ces " étrangers ". Le sénéchal de Foix rencontra ensuite Ramon de *Cardona*¹ pour lui signifier cette réquisition et celui-ci lui répondit qu'il gardait les châteaux au nom du roi d'Aragon, sauf celui de Calamès, qu'il rendit au sénéchal français².

L'acte ajoute qu'en plus, récemment, le châtelain du roi de France à Tarascon, muni de lettres de la cour de Tarascon, entra dans la " vallée de Sos " pour y recevoir les serments dus au nom du roi de France et pour remettre la convocation à la cour à Ramon *Batailla*, châtelain tenant la fortification de Montréal-de-Sos³. Le représentant du roi de France et ses hommes y furent reçus en ennemis et certains d'entre eux furent capturés et étaient toujours captifs au moment où l'acte fut écrit. Le document explique qu'ils furent pris, bien sûr, par ruse puis, qu'une partie de la troupe fut boutée hors du château par la garnison de Montréal-de-Sos, qu'ils furent poursuivis sur plus d'une lieue, à coups de pierres et de carreaux⁴. Bien sûr, leur libération est expressément demandée dans la charte, le roi d'Aragon devant permettre la réparation du méfait et les ennemis du roi de France devant être punis.

Les Français se plaignent ensuite que Ramon Guilhem de *Josa* accompagné d'autres Catalans et Espagnols avait commis des déprédations sur les terres du Maréchal de Lévis⁵ ou du roi de France, qu'un certain Bernat Bonet de *Llerda* ne voulait pas se conformer à la justice royale en pays de Limoux, etc.

En dehors des événements, l'acte se veut un réquisitoire. Il développe l'argumentation française en rappelant d'abord l'appartenance des habitats et fortifications au comté de Foix, lui-même dans le diocèse de Toulouse, donc en royaume de France : c'est bien le grand comté carolingien de Toulouse qui sert d'argumentation aux français dans cette

¹ Près de Château-Verdun, à quelques kilomètres au sud de Tarascon en haute Ariège. Ce qui démontre que malgré la captation des châteaux par les " Aragonais ", le sénéchal se déplace en haut comté de Foix apparemment sans problème. La ville de Tarascon semble aussi bien contrôlée par l'administration française puisqu'il s'y tient une cour et qu'un châtelain du roi de France y a été nommé. On peut donc conclure que le comté de Foix est occupé par l'administration française jusqu'à Tarascon et pas plus au sud, que ce soit en vallée d'Ariège ou en vallée de Sos.

² Difficile d'expliquer avec certitude pourquoi Calamès et pas les autres *castra*. Peut-être la situation de Calamès proche de Tarascon explique cette remise, car Tarascon est tenu par les officiers du roi de France. Probablement aussi, Calamès étant une fortification de construction récente, possède-t-on peu d'arguments pour la considérer comme aragonaise, car cet ouvrage n'a jamais été sous suzeraineté aragonaise alors que Lordat et Montréal-de-Sos l'ont été en 1213.

³ Le texte francise le nom de famille sous la forme *Batailla*, à la place de *Batalha*. Les *Batalha* font partie d'une famille nobiliaire connue dans la documentation écrite depuis la fin du XI^e siècle. A partir du milieu du XIII^e siècle, on les rencontre au sein de la grande seigneurie de Château-Verdun, située au sud du comté de Foix en haute vallée de l'Ariège. Ce sont des fidèles des comtes de Foix.

⁴ Le terme employé est *carrelis*.

⁵ Seigneurie au nord-est de Foix. Les Lévis sont des seigneurs de l'entourage de Simon de Montfort installés par le biais de la croisade sur des seigneuries anciennement fuxéennes, toulousaines et carcassonnaises. Ils sont donc des seigneurs " français ". Mais la situation pourrait être beaucoup plus complexe que les officiers du roi de France veulent bien le reconnaître, car le seigneur de Lévis, dans cette affaire, a peut être pris le parti du comte de Foix contre le roi de France ou au moins a conservé sa neutralité en ne se rendant pas à l'ost du roi de France à Pamiers en 1272. Voir les accusations portées par le sénéchal de Carcassonne : B.n.F., Doat, 82, f° 348. PASQUIER (F.), *Le cartulaire de Mirepoix*, Toulouse, II, p. 333.

affaire. Il est évident pour tous que cette zone doit être considérée comme dépendante du roi de France et peut-être n'en a-t-il jamais été autrement.

Mais c'est aussi au traité de Corbeil qu'il est fait clairement référence car l'acte remémore cet accord entre Jacques, roi d'Aragon et Louis IX, roi de France¹. On utilise aussi l'argument du découpage juridique ecclésiastique : non seulement le comté est situé dans le diocèse de Toulouse, mais les inquisiteurs chargés du royaume de France n'agissent-ils pas en comté de Foix depuis longtemps ? Les enquêtes sises en haut comté sont d'ailleurs réalisées par la cour de Carcassonne et Carcassonne est alors en royaume de France.

L'argumentation française se réfère aussi à l'histoire récente en rappelant que lors d'un précédent conflit, le grand-père et le père du roi de France -Louis VIII et Louis IX- ont tenu le *castrum* de Lordat et sa terre sous leur sujétion. Pour les garantir, on mentionne les actes qui ont été conservés et tout particulièrement la présence sur ces documents des sceaux du comte et du roi. Cet événement évoque la ratification par le comte de Foix du traité de Meaux en 1229 après la reconquête française². A cette occasion, les *castra* de Lordat et Montgrenier³ avaient été détenus en gage par le légat du pape et le roi de France. Remarquons que cet argument est abusif puisqu'il ne prouve aucunement la dépendance de Lordat du royaume de France, car il s'agissait d'une simple mise en gage. L'acte affirme à ce sujet que la fortification de Lordat fut détenue par le roi de France *per magum tempum* : pourtant prévu devoir durer cinq ans, cette mise en gage ne fut appliquée que quelques mois et encore, le comte de Foix conservant une grande partie des droits de ces châtelainies même pendant la sujétion française.

Enfin, le raisonnement français s'appuie sur la connaissance de tous⁴, mais sans enquête justificatrice, en affirmant que le château de Lordat est bien depuis très longtemps dans le comté de Foix, donc suivant le traité de Corbeil, en France.

En conclusion, on fait appel à l'amitié et aux liens entre les deux rois, pour que le roi d'Aragon agisse rapidement, ce d'après l'acte, dans l'intérêt du comte de Foix alors emprisonné⁵, soulignant que dans le cas contraire, pourraient advenir de graves troubles.

La présence dans l'acte de ces arguments est d'intérêt d'abord parce qu'elle prouve que la création de la frontière est alors aussi un débat d'idées et pas uniquement un rapport de force entre les deux royaumes. Dès sa naissance, la frontière est donc une construction idéologique justifiée dans une logique de construction nationale qui à ce moment-là est encore clairement liée à la personne royale française et non pas au territoire du royaume.

Le débat a été poursuivi par le roi d'Aragon qui – au début de l'année 1273 – fit mener sa propre enquête en haute Ariège pour démontrer que le *castrum* de Lordat et sa châtelainie avait anciennement été aragonais. Les moyens ne sont pas ceux de l'administration française : il semble que l'on n'ait pas retrouvé les documents écrits, même ceux du début du XIIIe siècle. On s'en remet donc à une enquête orale. On

¹ *...ipsi domino Regi dimiseritis, dederitis et cesseritis, ita quod ibi numquam possitis aliquid reclamare...*

² Ratification du traité par le comte de Foix : 1229. Copie B.n.F., Doat, 169, f° 182dv°.

Lettre du légat du Pape garantissant que le comte avait donné en gage ces ouvrages : 1229, sept. B.n.F., Doat, 169, f°182 kv°.

³ Commune de Montgailhard, au sud mais proche de Foix.

⁴ *...vox communis et fama populorum...*

⁵ L'acte se réfère exactement à la " négociation entre le comte de Foix et le roi de France ".

s'employa à interroger des habitants du secteur pour montrer que Peire (II), roi d'Aragon, avait bien été le suzerain du château et certains témoins ajoutèrent même que le château avait été bâti par un comte de Cerdagne et que le vieux château d'Ax lui appartenait¹.

Mais l'exposé de Guilhem Ramon de *Josa*, mandaté par le roi d'Aragon, est bien moins étoffé que celui des officiers du roi de France puisqu'il se limite à cette enquête tardive. L'administration française fait preuve de son efficacité dans cette affaire et sa valeur doit être soulignée tant sur le terrain que dans les chartes, ainsi qu'à travers la diversité des arguments idéologiques qu'elle produit.

Dès le 17 septembre 1272, une missive du roi d'Aragon parvint à Ramon de *Cardona*² : il lui réitéra sa demande de conserver les deux *castra* de Lordat et Montréal-de-Sos, les déclarant sous sa suzeraineté en lui accordant de l'argent pour la garde de ces fortifications et en le remerciant³. Il confirma ensuite par écrit sa position au vicomte de Béarn, et à son gendre, le comte de Foix emprisonné⁴. A Gaston de Béarn, il justifie clairement son refus de rendre les *castra* par son opposition à la suzeraineté française dans ce comté. Aux deux hommes, il affirme refuser de les rendre malgré leur demande : à cette date, le comte de Foix a donc déjà renoncé et demandé la mise en gage des ouvrages au roi de France. Probablement l'a-t-il fait à la suite de son emprisonnement ayant pris conscience de l'impasse de sa situation et de la détermination de Philippe-le-Hardi.

En novembre, l'administration aragonaise s'organisa et construisit pour le roi de France un dossier composé de diverses lettres et chartes, mais sans pouvoir fournir les pièces anciennes et notamment pas l'hommage du comte de Foix au roi d'Aragon en 1213⁵.

L'impasse politique était totale. Le roi de France parvint en fait à une solution négociée avec le comte de Foix emprisonné, peut-être parce que le comte de Foix finit par le convaincre de sa bonne foi en demandant au roi d'Aragon la remise des ouvrages dès la fin de l'année 1272.

¹ Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, Jacques I^{er}, n° 2143 ; BAUDON de MONY (Ch.), *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*, 2 tomes, Paris, 1896, II, acte 64. Effectivement, le *castrum* de Lordat fait bien partie des *castra* de l'hommage du comte de Foix à Pierre II d'Aragon début 1213 (CATEL 1633, p. 276). La mort de Pierre II à la bataille de Muret en 1213 rendit cet hommage caduc. Sur la question du comte de Cerdagne, s'il est plus que probable que le *castrum* de Lordat et celui d'Ax -celui qui aggloméra l'habitat- aient dépendu du comte de Cerdagne au XI^e siècle (GUILLOT, *Archéologie du Midi Médiéval*, 2006, pp. 266-272), il est par contre très peu probable que le comte de Cerdagne ait construit Lordat, mais peut-être avait-il alors été reconstruit ou réaménagé.

² Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, reg. 21, f° 138v ; BAUDON DE MONY 1896, II, acte 59.

³ Le 27 octobre. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, reg 21, f° 139. BAUDON DE MONY 1896, II, acte 62. L'alliance de Jacques I, roi d'Aragon, avec Ramon de *Cardona* est récente car ce dernier, avec le comte de Foix et d'autres, s'opposa au roi d'Aragon en 1265 dans une guerre à propos de la succession du comté d'Urgell contre les Montcade soutenus par le roi d'Aragon. Jacques I porta la guerre contre Ramon de *Cardona* et un compromis eut lieu début février 1269. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, Jacques I^{er}, n°1959. BAUDON DE MONY 1896, II, acte n°53.

⁴ Le 25 octobre. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, reg 21, f° 138v et 139. Baudon de Mony 1896, II, actes 60 et 61, pp. 145 et 146.

⁵ Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, reg 21, f° 72. BAUDON de MONY, 1896, II, acte 63.

Parce que le roi d'Aragon rendit les fameux *castra* à l'administration française, on libéra Roger Bernat de Foix de sa geôle à la fin de l'année 1273 ou au tout début de l'année 1274 en lui imposant de demeurer à la cour du roi de France¹. Il put rentrer en vallée de l'Ariège à la fin 1274. Les *castra* furent conservés par l'administration française en gage jusqu'à ce que le comte de Foix prête hommage au roi de France, cette fois-ci pour la portion sud du comté de Foix, ce qui fut acté au début de l'année 1277². Toutes ses possessions gagées à l'administration française furent rendues au comte dès septembre 1277³. Même si ce serment devait se révéler bien théorique dans un premier temps et ce jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans, Philippe III avait réussi à forcer l'interprétation du traité de Corbeil en sa faveur.

Car aussi, entre temps, les relations entre le comte de Foix et Pierre d'Aragon, le nouveau roi, s'étaient tendues à cause de la succession du comté d'Urgell et l'appui du roi de France au comte de Foix n'était pas négligeable. Mais surtout, l'affaire d'Andorre devait être résolue en faveur du comte de Foix (1278) et sans l'assentiment du roi d'Aragon⁴. En quelques années, voire en quelques mois, les intérêts de Roger Bernat de Foix avaient complètement basculé dans la mouvance française.

On peut être étonné que l'accord entre le comte de Foix et le roi de France finisse par suffire au roi d'Aragon pour qu'il rende les *castra*, tant sa détermination en 1272 paraissait solide.

Ce qui semble avoir créé le conflit est surtout la situation équivoque du comte de Foix au regard du droit féodal, entre les deux royaumes.

Dans la pratique, ce qui permit au roi d'Aragon d'intervenir est encore ce droit féodal. En effet, dans l'accord de 1269, qui clôture un conflit lié aux affaires successorales d'Urgell entre un groupe de seigneurs catalans dont Rotger Bernat de Foix et le roi Jacques d'Aragon, ce dernier garantit au comte de Foix son assistance s'il y avait la guerre avec le roi de France, y compris au-delà des ports [cols]⁵. Jacques d'Aragon put donc s'intéresser au sud du comté de Foix et ce d'autant que ses hésitations au traité de Corbeil démontrent bien que la royauté aragonaise a encore l'espoir à cette époque de faire basculer cet espace dans sa mouvance, ce qui peut paraître somme toute logique si l'on s'en réfère aux vassalités catalanes du comte de Foix.

C'est surtout le contexte géopolitique qui explique le revirement du comte de Foix, dont l'intérêt est finalement de s'appuyer sur la puissance de Philippe III dans de nombreuses

¹ A la mi-novembre 1273, c'est encore Pierre de Villar qui confirme une exemption aux habitants de Pamiers. B.n.F., Doat, 93, f° 24. Analyse dans H.G.L., V, col. 1624.

² Le comte de Foix reconnaît cet hommage dans une lettre au roi de France : O. Archives Nationales J. 332, n°8. B.n.F., ms lat. 9778, f°165. H.G.L., X, col 138, acte 20-I. Le sénéchal de Carcassonne confirme avoir reçu cet hommage qu'il qualifie de lige : 1277, mars 9. B.n.F., ms Lat. 9996, f°99. H.G.L., X, acte 20-II, col. 139.

En contrepartie, l'administration française ne s'oppose pas aux droits du comte de Foix sur Saverdun et Pamiers, au nord du comté.

³ B.n.F., Doat 173, f°292.

⁴ Le roi d'Aragon demande d'ailleurs aux sénéchaux de Carcassonne et Toulouse de ne pas aider le comte de Foix contre l'évêque d'Urgell début 1277. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, reg. 39, f° 190v. BAUDON DE MONY 1896, II, acte n°67.

⁵ Acte réalisé suite à une guerre de Jacques d'Aragon contre Ramon de *Cardona*. Le comte de Foix pris le parti de Ramon de *Cardona* dans cette affaire. Copie Archives aragonaises, *Cartas reales*, Jacques Ier, n°1959. BAUDON DE MONY 1896, II, acte n°53.

affaires, celles d'Andorre ou d'Urgell, et dès 1280 celles liées à l'importante succession de la vicomté de Béarn¹.

Sans le comte de Foix, le roi d'Aragon ne peut à l'évidence espérer pouvoir mettre la main sur la mouvance de ce secteur, ce qui explique son revirement rapide dès lors que le comte lui-même demande que les ouvrages soient rendus pour être gagés au roi de France.

Dans cette optique, cet événement paraît être un dernier hoquet de pratiques féodo-vassaliques supplantées par la construction de l'Etat-nation autour de la personne du roi de France. Mais dès le second tiers du XIV^e siècle, l'affaiblissement de longue durée de la royauté française, a tout de même permis que ces règles soient prorogées, jusqu'au début du XV^e siècle.

La fortification de Montréal-de-Sos a montré son utilité dans le conflit et avec elle, le glacis des ouvrages fortifiés des comtes de Foix, ces « châteaux inexpugnables sur des rochers ». Mais c'est d'évidence la diplomatie et la géopolitique qui déterminèrent le dénouement de ce conflit et les protagonistes en furent parfaitement conscients. Le style politique des comtes de Foix évolua d'ailleurs ensuite sensiblement, plus fondé sur le clientélisme et les relations d'homme à homme que fondé sur la puissance des grandes fortifications isolées du monde civil.

Ces remarques, ajoutées à la fin des mentions documentaires de Montréal-de-Sos au milieu du XIV^e siècle, pouvaient permettre d'avancer que cet ouvrage, désormais inutile, avait été abandonné par les comtes au cours du XIV^e siècle².

L'archéologie a montré qu'il n'en était rien puisque c'est au milieu du XIV^e siècle qu'eut lieu une reconstruction massive du cœur de Montréal-de-Sos suivie par une occupation très dense durant la seconde moitié du XIV^e siècle. Mais cette reconstruction fut aussi une redéfinition totale du rôle du *castrum*, désormais utile à la surveillance des activités liées à la métallurgie et parce que ces dernières et la fiscalité comtale sur celles-ci venaient de s'accroître considérablement. Le nouveau Montréal-de-Sos est donc un autre ouvrage, pourvu d'autres bâtiments et d'autres fonctions et le vieux Montréal-de-Sos, celui que gardait jalousement Ramon *Batalha* contre les officiers français, a dès lors disparu.

Comment jauger du poids de cet événement aux yeux des contemporains ?

Il fut complètement unique dans la documentation écrite dont nous disposons, mais on peut aussi penser que cette unicité n'est due qu'au caractère très normatif de cette documentation, somme toute aussi incomplète¹.

¹ La femme du comte de Foix est une des héritières possibles de cette vicomté, celle qui est désignée par le dernier vicomte qui mourut en 1290. Cette succession est revendiquée par d'autres dès les années 1278-1285. Cet héritage devint alors une des obsessions de la politique fuxéenne.

² Les dernières mentions de Montréal-de-Sos semblaient plutôt indiquer une survivance du site, avec un usage local, plutôt qu'un usage de premier plan dans la géopolitique comtale. En effet, le site était mentionné comme prison pour un habitant du secteur (1336, cop. XVI^e s., A.D.A., E 95, f°20r) ou à propos des critiques que la communauté de la vallée émet concernant des manœuvres qui y étaient demandées par le châtelain du comte (1332, Bibliothèque Municipale de Toulouse, MS 638, f°257 et 1351 c., cop. XVI^e s., A.D.A., E 95, f°18v).

Car finalement, que s'est-il vraiment passé ? Quelques militaires de second ordre ont été malmenés par d'autres, emprisonnés quelques temps ou poursuivis, rien de plus. Même si la menace d'un conflit entre roi de France et d'Aragon est patente, l'affrontement qui eut lieu à Montréal-de-Sos ne paraît pas avoir dépassé le stade de la démonstration de force. L'archéologie n'en a décelé aucune conséquence sur le bâti ou l'occupation du site. Le texte nous parle de carreaux, mais les fers de traits ne sont pas plus nombreux dans les unités de la fin du XIII^e siècle que dans d'autres chronologies ; ils sont d'ailleurs somme toute fort peu nombreux à toutes époques, comme le reste du mobilier militaire, suggérant que l'ouvrage avait un rôle plus ostentatoire que pratiquement militaire. Avec le recul de l'analyse historique, l'événement de 1272 fut surtout l'emprisonnement comtal, la progression de l'autorité du roi de France, la création d'une frontière interétatique.

C'est récemment que cet événement a été remis au goût du jour. Deux érudits locaux rassemblant les légendes de la vallée dans les années 70 du XX^e siècle, passionnés d'histoire locale, inventèrent de toutes pièces une légende pour le château de Montréal-de-Sos². Elle est le fruit d'un mélange entre le texte médiéval – qu'ils ont certainement lu dans son édition par les dominicains Devic et Vaissette – et des poncifs des légendes de châteaux : siège, souterrain et jet de nourriture par-dessus les murailles. La légende nous narre que Ramon *Batalha*, châtelain gardant le château de Montréal-de-Sos pour le comte de Foix, dut soutenir un siège de l'armée du roi de France. Grâce à un moine qui lui enseigna l'accès depuis le sommet castral jusqu'à une rivière souterraine, il put résister et pour montrer son acharnement, il projeta par-dessus les murs des truites vivantes pêchées dans la rivière souterraine. Bien sûr, l'armée leva le siège et Ramon *Batalha* put conserver la forteresse pour le comte Roger Bernat.

Au-delà, cet événement participe surtout aujourd'hui à la construction d'une image romantique du comte Roger Bernat (III). Ce dernier, " martyr " enfermé dans les geôles françaises, le fut aussi dans les années 1280 dans celles du roi d'Aragon. Ces événements couverts par une documentation bien conservée et publiée ont été largement médiatisés : ils permettent de poursuivre une analyse de l'histoire de la Croisade albigeoise dans laquelle le " colonialisme " français puissant mais rustre aurait conquis une Occitanie tout en finesse mais désarmée. On trouve parfois même Roger Bernat qualifié de " figure du nationalisme fuxéen " dans les analyses actuelles. Pourtant les historiens, et notamment ceux de la Croisade, ont bien montré que le Sud-Ouest de la France a toujours été perçu comme part intégrante du royaume des Francs par les seigneurs locaux. Dans cette optique les événements de 1272 ne furent que la conclusion logique d'une histoire politique, commencée sous les carolingiens, redynamisée avec la Croisade et la progression de l'autorité capétienne qui en suivit. Dans cette histoire, les résistances de Roger Bernat de Foix paraissent toujours avoir été bien plus le fait de motivations personnelles, celles de l'extension de son pouvoir familial, plutôt que d'éventuelles motivations de nationalité ou de régionalité totalement hors de propos dans ce contexte et dans cette chronologie. Loin d'être le dernier comte résistant à l'emprise française, Roger Bernat fut plutôt un acteur -parfois maladroit- de l'expansion phénoménale des

¹ Les actes diplomatiques sont connus et nous disposons d'une bonne documentation concernant le comté de Foix dans cette chronologie.

² REULLE et SOUEIX, *Histoires et légendes du Vicdessos*, rééd. Lacour, Nîmes, 1971, p. 34.

domaines de son lignage avec l'acquisition -entre autres- de la moitié des droits publics sur l'Andorre et de la vicomté de Béarn.

Probablement en partie pour remercier les élites locales d'avoir résisté à cette pression royale française, la communauté de Vicdessos est dotée en 1272-3 d'une charte de franchise par le comte de Foix¹.

Les droits comtaux anciens semblent bien limités dans la pratique. Ils sont soutenus par la grande forteresse de Montréal-de-Sos. Probablement, comme les autres droits seigneuriaux sont-ils alors peu développés, d'autant que les dîmes (ou la part des dîmes) anciennement échues aux familles seigneuriales ont été données à l'abbaye de Saint-Sernin au cours de la Réforme Grégorienne. Or ces dîmes formaient une très grosse part des revenus seigneuriaux. On comprend que cet accord de franchises -à la fin du XIIIe siècle- n'est pas un mauvais calcul pour les comtes : car le simple fait que ce soit eux qui accordent, garantissent et confirment est une assurance que la communauté les considère bien comme les seigneurs suzerains de la haute vallée.

Les « libertés² » que la charte « accorde » -ou plutôt confirme en les couchant par écrit³- permettent de croquer une société montagnarde dont les usages à garantir sont principalement ceux de la communauté, c'est-à-dire ceux qui sont possédés et dont on disposait en commun.

La société montagnarde n'est pas immuable, mais cet acte ne décrit probablement rien de bien nouveau. Les franchises sont vendues par le comte.

Les comtes sont alors persuadés qu'il faut développer les bourgs de la plaine ou ceux de la route du fond de la vallée de l'Ariège, plutôt que les habitats de montagne, et le développement passe avant tout par la création de foires⁴ : la charte à la communauté de Sos en 1272 n'en accorde aucune, ce qui souligne qu'elle se borne à décrire et non pas à créer des conditions économiques nouvelles.

Malgré l'absence de mention dans cette charte, l'activité métallurgique est alors certaine et très ancienne⁵. Mais parce que les forges conservent une capacité de production

¹ A.D.A., copies : E 96, n°27 et 1 C 163, f° 106 - 115 ; et (*vidimus*) A.D.A. E 96 n°22 ; et (*vidimus*) A.D.A. E 96 n° 21. Concédées par Rotger Bernat, comte de Foix en mars 1273, cette charte n'est connue que par copies lors des concessions plus tardives qui la reprennent et l'élargissent.

Catherine VERNA-NAVARRÉ considère aussi que l'octroi de cette charte de franchise constitue un remerciement après cette résistance. C'est probable et le châtelain de Montréal-de-Sos est d'ailleurs parmi les témoins de cette charte, mais il y doit aussi y avoir une volonté du comte de mieux s'implanter qui est ancienne si on en croit la charte, puisqu'un accord préalable avait été passé avec Ramon Roger, comte de Foix.

² Le mot liberté est ici employé dans son sens d'époque, c'est-à-dire exemption et franchises de droits ou d'impôts.

³ Le texte mentionne d'ailleurs les anciennes coutumes accordées.

⁴ L'octroi d'une foire est un bon indice du développement économique d'une communauté à la fin du Moyen Âge. Le souci de l'entretien des ponts en est un autre. A Vicdessos, c'est au début du XIVe siècle que l'on autorise la première foire. Il faut donc attendre le « boom minier » pour que cette communauté soit considérée par les comtes comme ayant atteint un niveau de développement comparable aux bourgs de la vallée de l'Ariège et suffisant pour faire vivre une foire.

⁵ Voir les recherches archéologiques menées par Claude Dubois et son équipe ; fouilles de bas fourneaux des IIIe et IVe siècles de n. è.

limitée, la mine n'est encore que superficielle, sur le terrain, comme dans la société¹. Les fouilles archéologiques de Montréal-de-Sos opposent d'ailleurs -du point de vue du fer- deux époques totalement différentes. Avant les forges hydrauliques, les objets en fer sont rares, voire presque autant exceptionnels que ceux en alliage cuivreux. Mais il y a un après : les éléments ferreux sont alors très nombreux, le fer est devenu un élément banal de la vie quotidienne. L'émergence de la forge hydraulique en est évidemment le vecteur, mais pas la cause.

La charte de franchises ne crée donc peut-être pas de nouvelles conditions socio-économiques, elle ne crée pas non plus la communauté de Sos. Ce groupe humain des « hommes vallée de Sos » plonge ses racines dans un temps ancien puisque cette terminologie est connue dès les premiers documents écrits, à l'occasion de la réforme Grégorienne au tournant des XIe et XIIe siècles. Nul doute qu'il s'agit d'une communauté définie et non pas d'un terme uniquement géographiquement descriptif. Malheureusement la charte de coutumes de la fin du XIIIe siècle est le premier document qui permet de pénétrer dans le fonctionnement socio-économique de cette communauté valléenne.

En 1273, le comte de Foix garantit d'abord aux hommes de la vallée de les défendre. Le comte institue aussi des consuls, la charte ne définissant pas leur mode de nomination et il est possible qu'ils soient désignés par l'administration comtale. Ils collaborent avec le bayle du comte, premier représentant de l'autorité comtale. Avec le bayle, ils rendent une partie de la justice², c'est-à-dire qu'ils organisent les enquêtes et les jugements. Mais les peines sont calibrées par le comte dans la charte : la marge de manœuvre des consuls et donc étroite. La justice n'en est pas moins la source de financement du premier consulat bien que la haute justice et les appels restent acquis aux tribunaux comtaux.

Surtout, et c'est fondamental pour l'économie de la vallée et probablement ancien, les activités liées à l'eau et à ses usages, les pâturages et les activités forestières -y compris le charbonnage- sont garantis librement sur le domaine public³. La production et l'entretien de l'outillage nécessaire aux exploitations est favorisée, mais pas celle d'un artisanat commercial de ces outils.

Les paix et serments avec les « frontaliers » sont possibles.

En outre, le marché économique local est privilégié : les ventes intra-valléennes sont exemptes de taxation, le marché de la viande est monopolisé à l'intérieur de la vallée.

L'acte aborde aussi la question de la mine, preuve que l'extraction minière, même si elle est probablement superficielle, est déjà importante avant la révolution hydraulique. La mine est traitée comme les pâturages : elle est du domaine public, donc comtal, mais son exploitation est concédée. L'exportation reste taxée au profit du comte.

¹ VERNA-NAVARRE, 1994, premiers chapitres de l'analyse de sa thèse.

² La justice non-criminelle (le comte de Foix conserve la justice des crimes qui conduisent à la mort, celles des cas d'injures à lui ou à sa famille et les appels). Les représentants du comte restent présents à la cour des consuls, même pour la petite justice, démontrant que si une partie de la justice est attribuée au consulat, elle l'est sous tutelle comtale, ce qui explique les problèmes de partage de justices tout au long du XIVe siècle.

³ Le comte de Foix se réserve deux cabanes (*cabanas*) pour 1000 bêtes à laine en son usage propre.

L'acte est finalement très classique de ceux qui sont accordés aux communautés de montagne dans un système économique sylvo-agro-pastoral. Il prend en compte les particularités du milieu et de l'économie locale et la nécessité de s'accorder avec les autres vallées -au moins sur la question des limites de pâturages¹.

Il proroge des fonctionnements anciens et indique un monde économiquement replié sur son marché intérieur, et dans lequel les exportations sont encore peu encouragées, limitées par la fiscalité et l'absence de foire.

La révolution fut l'avènement des forges hydrauliques. Ce développement fut rapide et changea totalement les conditions de l'exploitation du fer et la société du haut Vicdessos. Il institua un développement économique nouveau car tourné vers la production pour un marché régional et non plus local.

Ce qui frappe aussi est la rapidité avec laquelle le comte de Foix s'intéressa au mouvement. Dès 1303, par une nouvelle charte de franchises, il précise les conditions de l'exploitation et du commerce du fer². La réactivité de la politique comtale est impressionnante ; elle permet surtout d'implanter en haute vallée du Vicdessos une vraie perception comtale par le biais de la taxation des activités liées au fer.

En même temps que le développement de cette activité renouvelée et démultipliée et la naissance d'un marché artisanal et d'exportation, on assiste au gonflement de la fiscalité comtale sur la vallée, par le biais de la taxation de cette activité. Cet accroissement est d'autant plus notable que la fiscalité passée paraissait très légère, peu marquée. Il s'accompagne de la mise en place d'une politique économiquement interventionniste durant tout le XIVE siècle. Cette croissance du contrôle du marché par l'administration comtale suivit dans la pratique la force du pouvoir comtal ; ainsi elle paraît moins marquée lors des périodes de régence du début du XIVE siècle, mais se raffermi avec la mise en place du pouvoir très puissant de Gaston III dit *Febus*.

Les fiefs de reprise avaient permis aux comtes de Foix de dominer politiquement toute la haute vallée du Vicdessos à partir de la fin du XIIe siècle, le développement du marché du fer leur permit d'asseoir une vraie fiscalité comtale ce qui constitue une étape supplémentaire dans la hiérarchisation des pouvoirs publics.

Au XIVE siècle, la société du Vicdessos est donc dominée par les comtes de Foix et leur administration.

Tout se réfère à eux, même s'ils sont, bien sûr, physiquement absents. A la fin du XIIIe siècle comme au XIVE siècle, leur autorité d'origine publique est tangible et n'a pas

¹ En haute Ariège, on connaît de tels accords dès le XIe siècle, Cité par VIADER (R.), *L'Andorre du IXe au XIVE siècle*, P. U. du Mirail, 2003, p 144. Ed. BARAUT (C.), *Cartulari de la Vall d'Andorra (segles IX-XIII)*, tome 1, Andorra, 1988, p. 145.

² Cette charte est connue par des copies (voir ci-dessus). Elle a servi de fondement à la communauté consulaire « Dessos » jusqu'à la Révolution Française, c'était donc un document important. Malheureusement, on ne peut pas vérifier qu'elle n'ait pas été légèrement « améliorée » par les copistes pour en forcer l'interprétation en faveur de la communauté. Ces pratiques sont légions à l'époque Moderne et on peut les repérer en Vicdessos en ce qui concerne les accords d'échanges de 1347-1348 qui sont connus uniquement par copies et dont il paraît assez évident que les copies ont un peu modifié les accords en faveur de la communauté de Vicdessos.

été remise en cause, au moins pas directement. Les hommes qui écrivent ou font écrire, ceux du consulat, ou les officiers comtaux, n'ont aucune raison de critiquer l'autorité à laquelle ils doivent leurs positions et leurs avantages. C'est du comte qu'émanent tous les droits et la force juridique de la communauté.

Ce qui conforte l'autorité comtale, c'est son organisation et quand il y a critique de la part des « hommes de la vallée de Sos » (ou des consuls), ce sont les membres de cette organisation qui sont contestés, les officiers, et la contestation reste personnelle.

L'organisation administrative du comté est en place ; elle a créée une géographie administrative à peu près homogène qui a supplanté l'ancienne géographie des seigneurs locaux dès le courant du XIII^e siècle. La haute vallée du Vicdessos est « la châtelainie de Vicdessos ». Le comte y a un châtelain et un bayle. Le châtelain doit être celui de Montréal-de-Sos, tend que la fortification de Vicdessos n'est pas reconstruite, donc jusqu'à la fin du XIV^e siècle¹. Son rôle paraît mineur par rapport aux fonctions du bayle, mais il tient en fait les éléments principaux de la domination comtale : c'est la charge militaire qui justifie l'autorité publique autant que la charge judiciaire détenue par le bayle.

Nous connaissons peu de châtelains, mais ceux qui sont mentionnés sont des personnages déjà importants et ancrés dans la société du moment.

À la fin du XIII^e siècle, alors que Montréal-de-Sos est un site sensible au cœur d'une lutte d'arrière garde menée par le comte de Foix qui agit comme si le traité de Corbeil n'existait pas, Ramon *Batalha* est à la tête de la forteresse. Au cours du XIV^e siècle, apparaissent trois autres châtelains² : Ramon *Barra*³, Arnaut Bernat⁴ et Pons de *Malius*⁵. Le premier est connu comme étant membre de la famille la plus puissante des bourgeois d'Ax-les-Thermes, celle sur laquelle la politique comtale s'appuie⁶. Le second et le troisième sont inconnus. La charge de châtelain du comte n'est pas héréditaire. L'évolution de la société entre le XIII^e siècle et le XIV^e siècle semble avoir permis l'ouverture du poste à des personnes qui n'étaient pas issues de lignages anciens. Surtout, ce sont des hommes issus de groupes extérieurs à la vallée, ce qui démontre une vraie volonté de la part des comtes de ne pas privilégier un des groupes familiaux du secteur. Et cette préoccupation se confirme dans le choix des bayles, ceux qui sont tout à la fois chargés de l'impôt, de la police et surtout de la justice.

¹ À cette époque, après la mort de Gaston *Febus*, comte de Foix, le comté connaît une période d'insécurité sur ses marges sud. À Vicdessos, des habitants demandent l'autorisation de reconstruire une fortification sur le site d'un ancien *castrum*. Il s'agit alors d'un fort villageois puisqu'il est construit par la communauté, sur sa demande et suite à une autorisation du comte et qu'il est prévu de bâtir des maisons dans la fortification. 1396, 11 janv. Copie XVII^e s. : A.D.A., E 95, f° 28. Traduction, A.D.A., 1 C 163, f°22. Original perdu : Livre vert, f°88, n°44.

² Au sens des actes, *castelanus*, capitaine de la garnison en charge du château pour le comte de Foix.

³ 1347-1348, A.D.A., E 96, n°4, 11.Cop. Moderne, A.D.A., E 95, f°26v-27r (résumé) ; et E 96, n° 12 et 28. Analyse : A.D.A., 1 C 163, f° 32.

⁴ 1351 (vers), Cop. XVI^e s., A.D.A. E 95 f° 28 v. Il s'agit peut-être de la famille qui tient la mouline de Saurat à la fin du XIV^e siècle, mentionnée dans le rôle du fouage (DUFAU DE MALUQUER, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, 1901. Diffusé sur Gallica.)

⁵ 1311, A.D.A., E 95, f°10v.

⁶ Voir à ce sujet les travaux d'Hélène TEISSEIRE, *Ax-les-Thermes, ville médiévale, Rapport de prospection inventaire 2007*, dactyl. Téléchargeable sur le site <http://chateaux09.free.fr>.

Le X^{IV}e siècle est plein des plaintes des consuls envers le bayle ou le châtelain du comte, ou leurs lieutenants, qui empiètent sur les droits de la communauté. Il y a là un indice d'évolution. Ces officiers comtaux semblent, ici comme ailleurs, avoir du mal à renoncer à leur suprématie passée et à partager le pouvoir avec les consuls. L'évolution est lente, saccadée entre confirmations des franchises comtales et reculs par empiètements du bayle ou du châtelain. Les empiètements ont souvent lieu dans le domaine de la justice, qui reste la source de financement la plus importante du consulat à cette époque.

Les bayles nommés sont moins prestigieux que les châtelains et viennent de familles bourgeoises le plus souvent inconnues¹.

Les textes donnent finalement l'impression que ces officiers comtaux, une fois nommés, jouissaient d'une certaine autonomie, certainement parce que le comte est loin, plus souvent en Béarn qu'en fuxéen, plus souvent en plaine d'Ariège qu'en Sabartès. C'est le sénéchal du comte qui règle les conflits dans la pratique. Et la rémunération de ces charges s'effectue par les droits qu'ils perçoivent. Il est logique qu'ils tentent d'en percevoir plus et qu'ils rechignent aux transferts de droits vers le consulat.

Ainsi, le consulat apparaît aussi parfois un contre-pouvoir aux mains du comte, une force aussi chargée de limiter l'emprise des officiers comtaux eux mêmes, de les contrôler et de limiter leur éventuels empiètements. On retrouve ici la proximité ancienne décrite par Benoît CURSENTE entre comtes et communautés valléennes. Depuis des siècles, les comtes se sont appuyés sur ces communautés et ils continuent donc de s'appuyer sur elles à travers le consulat qu'il ne faut pas voir comme une opposition au pouvoir comtal, loin de là.

L'ancrage géographique du pouvoir comtal sur la vallée est aussi et toujours au X^{IV}e siècle, le *castrum*, celui de Montréal-de-Sos, et cette fortification domine tout.

A cette époque, y a-t-il vraiment une seigneurie en haut Vicdessos au X^{IV}e siècle ?

Nul seigneur éponyme², nul *castrum* local. Les seigneurs présents, hormis les officiers comtaux, viennent de plus en aval et apparaît une seigneurie avant tout directement comtale d'autant que la seigneurie ecclésiastique –même si celle de l'abbaye Saint-Sernin est étendue à plus de la moitié des églises- reste limitée aux églises et à leurs droits et ne s'appliquent jamais à des terroirs, des villages ou des communautés³.

¹ Voir par exemple Bernat Carbon mentionné à ce poste en 1296, A.D.A., E 95, f° 8v. Son anthroponyme suggère une origine peu prestigieuse (charbonnier). Autres exemples, on connaît aussi dans ce poste Bernat Mercier (de Tarascon), Peire *Ferriol* (de Varilhes) et Arnaut de *Castelha* au début du X^{IV}e siècle. Un crieur dépend d'eux pour annoncer les informations à son de trompe. L'un d'eux à la même époque se nomme Arnaut Lopin. On leur connaît aussi des lieutenants, un certain Peire Duran (de Teilhet) est ainsi lieutenant de Bernat Mercier, puis plus tard, bayle lui même. Une vraie administration comtale hiérarchisée et organisée est donc en place. Elle s'appuie sur des fonctionnaires qui ne sont pas originaires du Vicdessos jusqu'au milieu du X^{IV}e siècle. On voit ensuite apparaître des familles locales dans cette fonction. Au début du X^Ve siècle un baille est défini comme étant tailleur (*sartor*), 1403, copie Moderne, A.D.A., E 95, F°35r.

² Une famille de Sos est connue aux X^{II}e et X^{III}e siècles, avec plusieurs représentants prénommés Isarn ou Gilhem Isarn. Mais elle disparaît ensuite de la documentation écrite.

³ Voir DUFAU DE MALUQUER, *op. cit.*

Un feu seulement dépend de l'abbaye de Boulbonne, malgré son implantation dans le pastoralisme depuis la grange de Génat. Un feu seulement dépend de celle de Saint-Sernin, malgré les donations de la Réforme grégorienne, toutes vers cet établissement. Un feu seulement dépend de la commanderie hospitalière de Capoulet, démontrant du caractère peu marqué de cette

Le rôle des feux fiscaux à la fin du règne de Gaston *Febus* décrit une situation où seul le comte de Foix apparaît être un seigneur important. 36 % des feux ne dépendent que de lui. Ceux qui paient la taille pour moitié au comte et pour moitié à un autre seigneur le font à plus de 20 seigneurs différents. Parmi les seigneurs laïcs aucun ne tire vraiment son épingle du jeu, les possessions sont dispersées, fragmentées : ce sont des biens qui ne constituent pas le cœur d'un patrimoine seigneurial.

Il y a d'abord les anciens, ceux dont le pouvoir et le rendement de la seigneurie s'étiolent peu à peu, tels les seigneurs de Miglos, Pons de Villemur, les Mondoye de Junac, etc.

Corbayran de Foix, seigneur de Rabat est un seigneur de l'ancien temps qui semble s'adapter et investir dans les nouveaux moyens de production comme les forges, peut-être parce que c'est le seul qui en ait les moyens car c'est aussi le plus important après le comte de Foix puisqu'il dispose d'au moins 57 feux et d'un *ostal* à Goulhier. Il est présent sur plusieurs communautés¹, conséquence de l'ancienne emprise des seigneurs de Rabat. Le seigneur d'Arignac est -dans une moindre mesure- relativement présent et semble dynamique². Mais leur seigneurie est déjà diffuse et dispersée : elle paraît plus un investissement qu'un pouvoir territorial, alors que le comte est présent partout.

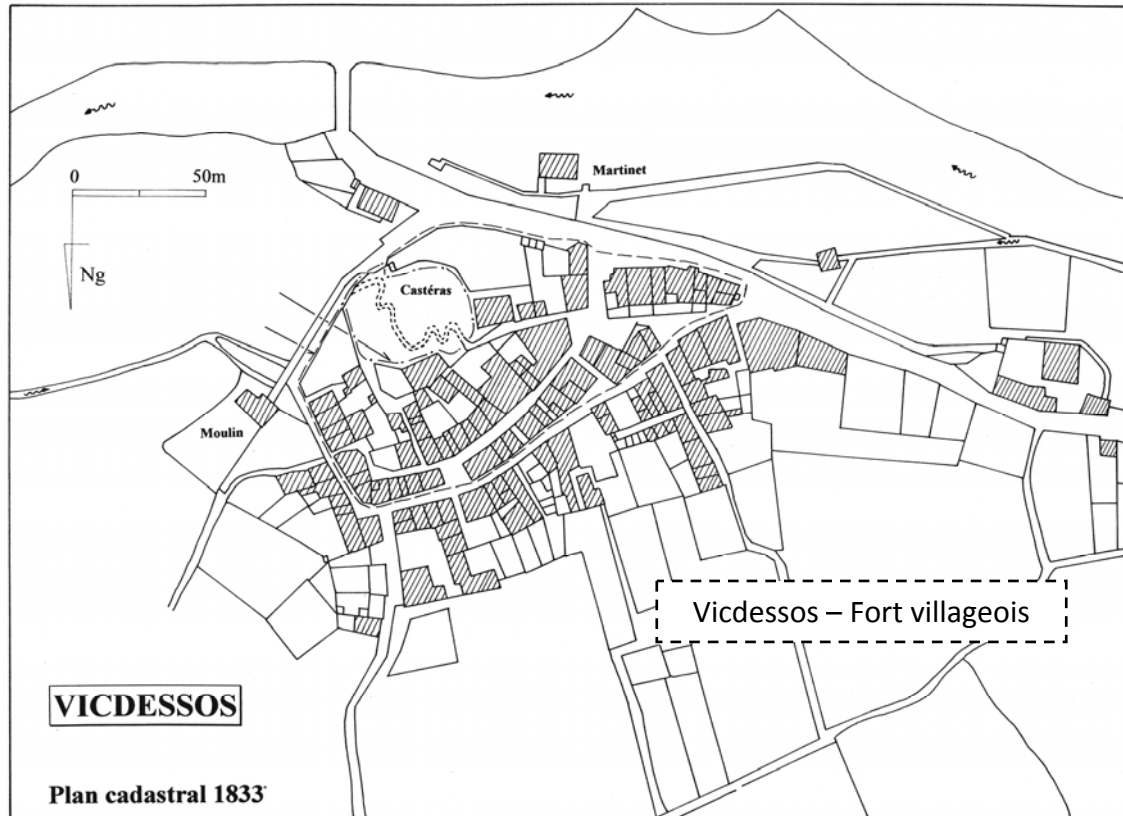
Et cette suprématie unique comtale explique qu'il y ait, en haute vallée, au-dessus du consulat, un seul ouvrage castral, celui de Montréal-de-Sos. Pour les habitants ce château est plus probablement dans la pratique celui du châtelain qui y réside que celui du comte et il y a une vraie opposition entre les châtelains et le consulat, que plusieurs actes révèle : le château de Montréal-de-Sos est donc un bâtiment qui n'est pas l'allié des consuls et des habitants du consulat, mais un « repoussoir » : on les force à le rénover alors qu'ils considèrent qu'il n'en a pas besoin, on y enferme un homme contre l'avis du consulat et il sert donc la politique du châtelain dans ces empiétements contre la justice consulaire, etc. Au XIVe siècle, quand Montréal-de-Sos apparaît dans les textes du consulat de Sos, c'est à l'occasion de conflits. Pire, il ne sert pas aux habitants pour se protéger, puisqu'à la fin du XIVe siècle on construit un fort villageois à Vicdessos³ (et peut-être un à Auzat) pour remplir ce rôle.

implantation qui ne met nullement en valeur des terres mais se contente d'en tirer des revenus par locations, affermages, etc. La commanderie elle-même est vacante. Trois feux dépendent de l'abbaye Saint-Volusien pourtant implantée localement depuis le IXe siècle. La faiblesse de la seigneurie ecclésiastique est ancienne.

¹ Auzat, Vicdessos, Goulhier, Illier, Orus et Saleix et en dehors du Vicdessos à Aynat, Gourbit, Rabat, Bénac, Serres-sur-Arget. Il possède la forge de Rabat et deux moulins, l'un à Rabat, l'autre à Aynat.

² Il est présent sur le haut Vicdessos à Auzat, Vicdessos, Goulhier, Orus et Saleix ; en dehors du Vicdessos tous les feux de Rabat dépendent de lui y compris le moulin et la mouline, il possède aussi le moulin de Bompas.

³ Sur le site de l'ancien château du Moyen Âge classique.



Enfin, de l'étude de la place de ces seigneurs dans le rôle du fouage, il faut souligner que les seigneurs présents à la fin du XIV^e siècle en Vicdessos sont souvent ceux que l'on connaît comme possédant des forges¹ même si ce ne sont pas celles du Vicdessos. Il y a donc dès cette époque un vrai rapprochement de la seigneurie avec le marché du fer moins d'un siècle après l'introduction des forges hydrauliques.

Mais ces seigneurs sont absents des actes du consulat. Probablement ne vivent-ils pas en haute vallée du Vicdessos. Corbayran de Foix est d'ailleurs le seul qui y déclare un *ostal* à la fin du XIV^e siècle (à Goulier) et probablement n'y réside-t-il pas car il est sénéchal du comté.

Les consuls sont mieux connus, ce sont des hommes au service du comte en même temps qu'à celui de leur communauté.

Ils sont créés lors de la première confirmation, alors que naissent les forges hydrauliques et avec elles l'intérêt pour les comtes d'organiser le développement économique de cette haute vallée. Les consuls sont au nombre de quatre et sont élus chaque année -à la Saint Jean-Baptiste- parmi « les hommes de biens ». Par qui sont-ils élus ? La documentation ne l'aborde pas, même les concessions des comtes mais on peut supposer que ce sont ces mêmes « hommes de biens » qui les élisent. Le comte s'appuie sur eux pour prélever l'impôt et notamment la taille dont ils ont la charge et pour laquelle ils s'engagent². On les

¹ Pons de Villemur (Ascou, Langlade), Mondoye, seigneur d'Arignac (Arignac), Corbayran de Foix (Rabat)

² Voir par exemple en 1304, cop. Moderne, A.D.A. E 95, f° 1r, n°1. Analyse, A.D.A., 1 C 163, f°1.

convoque pour leur rappeler les obligations de la communauté envers le comte¹, ils sont en relation directe avec le pouvoir public.

Les familles qui occupent les postes de consuls sont parfois les mêmes et probablement sont-elles d'anciennes familles déjà importantes depuis longtemps au sein des communautés villageoises ; on connaît des Traversier de Vicdessos, des Segelas de Goulhier, des Ponsole de Vicdessos, des Pujols de Vicdessos, des Sauzel de Sausel, des Delages de Suc, des Radulphe et des Vaquier de Vicdessos, des Vidalard de Lordenac, des Genevat de Sem, des Joler, des Faure ou Fabre, etc. Même si les familles de Vicdessos sont les plus nombreuses, celles des autres villages sont représentées régulièrement. En outre, globalement, les familles ayant accès au poste de consul restent nombreuses et on ne peut observer directement que le pouvoir se concentre avant le second tiers du XIVe siècle. Car les actes indiquent des problèmes de fonctionnement, des conflits entre anciens et nouveaux consuls, des problèmes d'argent entre eux et la communauté. En 1332, pour pallier à ces dysfonctionnements, le comte de Foix précise le fonctionnement du consulat². L'acte est vendu par le comte aux consuls, ce qui indique que ces derniers sont demandeurs. Il précise le rôle des consuls mais surtout leur choix : ils seront dorénavant choisis par les anciens consuls au sein d'une liste comportant deux personnes choisies par chaque village parmi les « hommes de bien » et seront ensuite acclamés.

Parmi les familles consulaires au XIVe siècle, au moins deux d'entre elles ont eu des forgerons, les Ponsole et les Traversier et peut-être une troisième, les Faure. Mais on est étonné de l'absence de la famille Cazes que l'on sait pourtant bien implantée dans l'activité métallurgique³. Ceci montre que les forgerons ne tiennent pas encore les rênes de tous les pouvoirs locaux. Même s'ils sont une des forces grandissante de l'économie locale, celle-ci, comme le consulat, reste dominés par des familles diverses, dont nombre doivent être surtout et avant tout paysannes. Les actes des consuls ne concerne d'ailleurs pas encore souvent la mine ou ses activités : c'est au début du XVe siècle que le style change et que l'activité métallurgique semble devenir importante parmi les activités consulaires.

Quel sont les rôles de ces consuls ? Ils font ce que les « bonhommes » des communautés faisaient auparavant : ils arbitrent les conflits garantissant la stabilité de la communauté, rendent la justice sous l'autorité du comte et en présence de son administration⁴, édictent des règlements internes à la communauté comme celui de la mine qui fut défini en 1414⁵ et fut utilisé durant plusieurs siècles. Ils appliquent les édits comtaux ou ceux de son sénéchal, prélèvent la taille, gèrent les biens communs, les chemins, mais aussi les terres et défendent la communauté face aux autres, contre les « étrangers », ceux de Siguer ou de Junac ou contre des officiers comtaux trop envahissants ou trop demandants, quitte à en appeler à la justice du comte.

¹ Voir par exemple en 1297 (vers), à Tarascon, pour les manœuvres dues au comte. A.D.A., E 95, f° 7v.

² Copie Moderne, A.D.A., E 95, F°38v et suivant.

³ Ils sont pourtant mentionnés dans les hommes présents lors de la première concession de franchises, preuve de l'importance de cette famille qui au XIVe siècle gère une forge et un moulin. A.D.A., E 95, f° 100.

⁴ Ils sont d'ailleurs parfois nommés « juges-consuls » dans la documentation du XIVe siècle.

⁵ 1414, malheureusement connu uniquement par une traduction tardive et donc peut-être falsifiée, A.D.A., 1 C 163, f°28. Original perdu : Livre vert, f°131, n°61.

Parallèlement au consulat naissent des dynasties de métiers, comme les Jolem ou les Traversier, les Ruel ou les Elie. Ils sont notaires publics, sergent de la cour, clerks ou juges ordinaires et on retrouve souvent une même famille dans le secteur notarial et dans des fonctions de justices en même temps. La langue qu'utilisent ces spécialistes n'est plus le latin, sauf exception. On écrit en occitan mais dans un occitan de l'ouest, un béarnais plutôt qu'un languedocien et il faut traduire les édits pour les crier aux villageois¹.

Bien sûr les petites gens sont ceux qui sont le moins bien éclairés par les actes.

On sait qu'ils ne sont pas consuls, puisqu'il est dit que ces derniers doivent être « hommes de bien ». On sait qu'ils ne sont pas égaux et que cette société paysanne est très hiérarchisée, au moins depuis la fin du haut Moyen Âge, probablement depuis bien plus longtemps.

Quelques textes les mentionnent, non pas directement, mais parce qu'ils apparaissent dans des documents que l'on a conservé pour d'autres raisons².

Parce qu'ils ne paient pas la taille et donc ne participent pas à l'effort « commun », un acte du premier tiers du XIVe siècle traite des questables. La taille est un impôt dut par les libres au comte de Foix qui en délègue la perception au consulat chargé du partage. Et les consuls voudraient que plus de personnes puissent payer. La queste est un impôt ancien, qui caractérise la servitude. Cette situation est très classique des anciens villages casaliers³ et il n'y a nullement de situation d'infériorité de ces serfs sur les autres. Cela fait maintenant longtemps que les historiens ne regardent plus la servitude avec la morale d'aujourd'hui. Il est probable d'ailleurs que cette servitude qui n'était pas si pesante au départ, ne soit plus au XIVe siècle qu'une sujétion théorique. D'autant que les franchises ont normalement annihilé la vraie servitude.

C'est dans ce cadre, que le *castrum* de Montréal-de-Sos perdure.

Il disparaît de la documentation dès le milieu du XIVe siècle, alors que l'archéologie a largement démontré que le site sert au moins jusqu'à la fin du XIVe siècle, que les U.S. de cette seconde moitié du XIVe siècle sont les plus chargées en mobiliers et notamment en éléments aristocratiques, jusqu'à un fragment de tapisserie en fil de lin et filé d'or ! La dernière chose que l'archéologie a montré que l'on peut rattacher à la documentation est la complète refonte du bâti (jusqu'à la tour maîtresse !) au milieu du XIVe siècle. Cette reconstruction peut être rattachée à l'acte où les hommes du Vicdessos essaient de se passer des manœuvres au château : mal daté cet acte s'ancre dans le règne de Jean le Bon, roi de France (1350-1364).

Sa raison d'être paraît être assez claire vu le contexte socio-économique du haut Vicdessos à cette époque : le vieux château comtal retrouve un intérêt car il appuie l'expansion du pouvoir des comtes, notamment des taxes sur la nouveau marché du fer.

¹ 1327. A.D.A., E 95, F°13v – 26. Peire Ruel, juge mage du comté de Foix ordonne de faire lire en public à Vicdessos les lettres patentes de Monseigneur Gaston, comte de Foix et de les faire expliquer en langue vulgaire par le notaire du lieu

² Il est très clair que les documents du consulat, ceux dits du livre vert ont été triés. Ils sont d'abord peu nombreux et ne traitent souvent que des sujets qui intéressent le consulat Moderne. Ils ont été copiés et conservés parce qu'ils pouvaient servir, les autres sont perdus. Existents aussi des faux, ou plutôt des actes réinterprétés à la faveur de la communauté parmi eux.

³ Voir CURSENTE (B.), *op. cit.*

Montréal-de-Sos aide au contrôle de ce marché¹. La vallée « Dessos » rapporte donc beaucoup plus aux comtes de Foix et devient un pôle économique d'intérêt primordial pour le comté. Dans cette optique, le pôle de Montréal-de-Sos redevient intéressant pour asseoir ce développement de la fiscalité tant du point de vue symbolique que pratique. En plus de tous les habitats, Montréal-de-Sos domine et surveille le marché où l'on doit vendre le fer au « pré de Vicdessos », le chemin de l'export du fer vers Sabart ou vers le Couserans (dès que se met en place un échange dans les années 1347-8), le port (col) de Saleix par lequel transitent ce fer et le charbon que l'on échange et les forges de la haute vallée.

En outre, le pouvoir renforcé mis en place par Gaston *Febus* nécessitait un point fort et Montréal-de-Sos reste le point fort de la politique comtale sur la vallée « Dessos ». Aucun autre ouvrage n'est construit. A renouveler l'emprise politique comtale, pour réaffirmer et refonder, il fallait donc réorganiser le vieux bâtiment de Montréal-de-Sos. On doit souligner, qu'au contraire, avant cette reconstruction, au cours de la première moitié du XIVe siècle, le pouvoir comtal en vallée de Vicdessos est plutôt globalement plus faible (éloignement vers le Béarn, longue régence au début du siècle, guerre contre les Armagnac pour la succession de Béarn). C'est au moment où ce pouvoir redevient puissant que le château de Montréal-de-Sos est justement reconstruit entièrement.

Cette nouveauté implique à la fois un regain d'intérêt pour l'ouvrage comtal, mais aussi sa réorganisation architecturale pour marquer les modifications et le renouveau de ses fonctions et l'adapter au style et aux besoins du XIVe siècle.

Ce regain d'intérêt n'est nullement motivé par une quelconque insécurité car jusqu'à la fin du règne de Gaston *Febus*, la haute vallée de l'Ariège serait restée à l'écart des conflits directs et induits de la guerre de Cent Ans.

On comprend donc l'intensité de l'occupation démontrée par l'archéologie durant toute la seconde moitié du XIVe siècle à Montréal-de-Sos. Finalement, son absence documentaire s'explique par les carences de la documentation qui est -à partir du début du XIVe siècle- uniquement celle du consulat, et qui nous est parvenue triée et copiée par le consulat Moderne, quand elle n'a pas été carrément falsifiée. Or, le consulat ne s'intéresse pas à Montréal-de-Sos, c'est l'affaire du comte et de son administration et le consulat traite rarement avec le châtelain du comte (qui siège à Montréal-de-Sos) mais plutôt avec le bayle (qui siège à Vicdessos). C'est probablement pourquoi on perd la forteresse dans la documentation écrite alors qu'elle est utilisée densément.

L'arasement final de l'ouvrage est aussi absent de la documentation et n'a été démontré que par l'archéologie. Ici encore les actes ne nous fournissent que le cadre géopolitique dans lequel il s'est déroulé.

A nouveau, cette situation géopolitique a changé. Après la mort de Gaston *Febus*, une famille cadette récupéra l'héritage de *Febus*, donc le comté de Foix et la vicomté de Béarn, celle des Castelbon.

¹ Ce pouvoir est aussi le produit d'une montée en puissance globale du poids de l'administration comtale sous le règne de Gaston *Febus* : Voir l'analyse qu'en fait TUCCO-CHALA (P.), *Gaston Febus, prince des Pyrénées, 1331 - 1391*, Pau, 1991.

Au départ, le pouvoir de ce lignage était mal assis sur le comté de Foix : les élites locales furent clairement réticentes à ce changement, de peur que les nouveaux comtes ne reviennent sur les acquis, franchises et différents droits des communautés. En outre, ce lignage ne disposait quasiment d'aucune fidélité locale, ses relations avec les familles seigneuriales fuxéennes étant quasiment nulles. Lorsqu'il comprit qu'il mourrait sans enfants, Gaston *Febus*, lui-même tenta d'empêcher que son héritage aille vers cette famille de Castelbon car leurs relations n'étaient pas bonnes.

En outre, les changements de comtes furent assez fréquents jusqu'en 1412, ce qui ne facilita pas la fixation d'un pouvoir comtal fort.

Pour tenter de tisser des liens, les nouveaux comtes multiplièrent les hommages, garantirent les franchises, etc. Mais leur stabilité fut longue à s'affirmer et leur fixation s'étala sur plusieurs générations jusqu'au second tiers du XVe siècle.

Pour garantir leurs possessions, les nouveaux comtes s'appuyèrent aussi sur les officiers des rois de France et ce fut un changement radical dans la politique comtale, un tournant, l'entrée réelle et définitive dans le royaume de France¹. Elle se matérialisa par l'apparition de bâtiments philippiens ostentatoires comme la tour ronde du château de Foix, construite dans le premier tiers du XVe siècle².

En même temps, l'affaiblissement du pouvoir comtal fuxéen impliqua une moindre sécurité intérieure des possessions comtales. Alors que les dégâts de la guerre de Cent Ans étaient restés à l'écart du comté ou n'avaient concerné que sa frange nord sous Gaston *Febus*, l'insécurité progressa très vite à la fin du XIVe siècle. Entre 1396 et 1415, plusieurs actes, à Vicdessos ou à Montailou, expliquent qu'il faut fortifier ou réparer car un risque existe du fait de la situation « en frontière du royaume de France ». La guerre de succession avec l'Armagnac gronde et s'amplifie du fait de la faiblesse des fuxéens-béarnais. On construit donc une fortification collective à Vicdessos à la fin du XIVe siècle et peut-être une autre à Auzat, alors que celles-ci sont très rares en haute vallée de l'Ariège. L'insécurité est palpable et était bien réelle.

C'est dans cette chronologie que le château de Montréal-de-Sos fut arasé. On comprend, vu l'affaiblissement du pouvoir comtal, que l'on n'ait pas pu conserver sans garde un ouvrage tel que Montréal-de-Sos dans les conditions d'insécurité du début du XVe siècle. On comprend aussi que les nouvelles taxes qu'il était sensé soutenir, sont maintenant d'usage, pratiquée depuis trois générations ou plus et probablement plus du tout remises en cause : le marché du fer est assis, cadré, ses évolutions plus lentes et nécessitant moins de surveillance, l'administration comtale est ancrée dans le territoire et ses fonctions et ses droits sont clairs et acceptés de tous.

Probablement faut-il donc expliquer l'arasement par l'évolution politique globale qui implique une évolution des moyens castraux donc une redéfinition des sites, avec en outre la concurrence depuis l'extrême fin du XIVe siècle d'un ouvrage fortifié villageois

¹ Au cours de la guerre de Cent Ans, l'affaiblissement du pouvoir royal français, la force du pouvoir de *Febus* et sa politique « autonomiste » grâce au Béarn impliquèrent que la dépendance du royaume de France et de son administration est restée très théorique et extrêmement limitée dans la pratique jusqu'en 1391.

² Un tailleur de pierre, le gendre de celui qui fit cette tour, est cité en 1447. O.P. Archives municipales de Pamiers. LAHONDES (J. de), BSA, 1890, n°3, p. 118 « texte relatif à la construction d'une tour au château de Foix ». ms en occ.

nouveau qui était à même de protéger une partie de la population et la pénétration de troupes par le sud, celui de Vicdessos.

Mentions : catalogue des actes.

Aucune mention médiévale du village d'Olbier avant le XIV^e siècle.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
Pas de mention antérieure de Montréal-de-Sos, seule mention d'une fortification à proximité en 1163, celle de Vicdessos ¹ .			
1213	Serment de Raimond-Roger, comte de Foix, à Pierre II, Roi d'Aragon pour toute la terre du comté de Foix. Liste des ouvrages défensifs, <i>castra</i> et <i>cauna</i> . Parmi lesquels : <i>castra de ... Monteregali,...</i>	O.P.	CATEL, p. 276.
1272 mai 1 ^{er}	Lettre du sénéchal du comté de Foix, pour le Roi de France, au Roi d'Aragon, expliquant que tout le comté est soumis au Roi de France, y compris les <i>castra</i> de Lordat, Montréal de Sos, les <i>villae</i> d'Ax et de Mérens. Extrait : <i>Castellanus de Tarascono domini Regis Francorum in vallem de Sos intravisset ad recipienda juramenta fidelitatis a gentibus pro dominio Rege [...] R. Batailla, castellanus Montisregalis de Sos, more hostili dictum cepit servientem et adhuc captum retinet, et requisitus quod redderet dixit quod non faceret, sed adhuc plures caperet ad totum posse suum [...] predictum castellanum de Tarascono et servientes domini Regis, qui erant cum ipso, fecit expugnari ex stabilita Montisregali et persequi plusquam per unam leucam, expugnando cum lapidibus et carrelis.</i>	O.P.	H.G.L., X, acte 7 - I, col 102.

¹ 1163, 3 oct. Original : A.N. J.879 ;20 - Cop. P. : C.C.F - Cop. Doat, 167, f°248v - 249v. Analyse : R. de Ravat et R.-Ramon donnent pour 15 ans le *castello de Saos* et le *castello* de Saurat, à Roger-Bernard, comte de Foix.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1272 août 1 ^{er}	Lettre de <i>Gaufridus de Podio</i> , juge de Carcassonne au Roi d'Aragon, rappelant que des lettres de crédits du Sénéchal de Foix ont été présentées au Roi d'Aragon (V. acte précédent). Les <i>castra</i> de <i>Calames</i> , <i>Lordato</i> , le <i>castellanum</i> ² de <i>Tarascono</i> et de <i>Monteregali de Sos</i> , ainsi que les <i>villae</i> de <i>Ax</i> et de <i>Merencs</i> avec leurs dépendances doivent être rendus au roi de France. Ce qui n'a pas été possible, car les châtelains de ces <i>castra</i> ne se sont pas rendus à la convocation qui leur a été faite, et parce que R. de Cardonne, seigneur du Roi d'Aragon, a affirmé au Sénéchal de Foix, que les châteaux étaient coutumièrement au Roi d'Aragon. Sommaton de respecter la suzeraineté française sur le haut du comté de Foix, partiellement occupé par les armées royales.	O.P.	H.G.L., X, acte 7 - II, col 103-4.
1272 sept.	Jacques, Roi d'Aragon, ordonne malgré la requête du comte de Foix, Roger-Bernard, à Raimond de Cardonne de ne pas rendre au comte les <i>castra de Lordato et Monteregali</i> qui sont sous la suzeraineté de Jacques.	O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 138v.	BAUDON de MONY, acte 59, p. 144.
1272 oct.	Lettre de Jacques, Roi d'Aragon à Roger-Bernard, comte de Foix, lui signifiant qu'il ne voulait pas lui rendre les châteaux qu'il avait fait demander car ils sont sous sa souveraineté. Parmi ces <i>castra</i> : <i>castra de ... et de Monteregali...</i>	O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 139.	BAUDON de MONY, acte 60, p. 145.

2 Châtelain, personnage d'une famille seigneuriale à Château-Verdun (les Bataille).

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1272 nov.	Liste des lettres et pièces écrites qu'emmenèrent le vicomte de Castelnou et le Maître du temple, en allant voir le Roi de France de la part du Roi d'Aragon, pour les affaires du comte de Foix. Parmi les <i>castra</i> cités : <i>castra de Monteregali...</i>	O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 72.	BAUDON de MONY, acte 63, pp. 148-9.
1272	Enquête de Philippe, Roi de France, sur la composition du comté de Foix et ses limites. Dans le comté de Foix : <i>Vallis de Sos cum castro de Monteregali...</i>	B.N., ms Lat. 9187, f°72.	H.G.L., X, acte 5, col. 91.
1283	Philippe IV, Roi de France, déclare avoir reçu de Marguerite, comtesse de Foix, les <i>castra</i> de Foix, Lordat, Montréal et Montgrenier pour les garder deux ans, après lesquels il les rendra.	O.P. Cop. Doat 174, f°135r.	-
1285	Philippe IV, Roi de France, promet de rendre les <i>castra</i> de Foix, Lordat, Montgrenier, et Montréal.	O.P. Cop. Doat, 174, f° 203r.	-
1285 juin	Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne, qui affirme avoir reçu du comte de Foix, les <i>castra</i> de <i>Fuxo, Lordato, Montegranerio, et Monteregali.</i>	BN ms lat. 9996, f° 101 b.	H.G.L., X, acte 43 - I, col. 197.
1285 octobre	Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne, à ses châtelains et serviteurs, leur demandant de garder les châteaux mentionnés ci-dessus.	BN ms lat. 9996, f° 101 b.	H.G.L., X, acte 43 - II, col. 197.
1290	Lettre de Philippe le Bel pour demander au sénéchal de Carcassonne de prendre sous sa garde deux châteaux du comté de Foix, pour y garder en otage le fils du comte de Foix. (Lordat, Montréal).	O.P. Cop. Doat, 175, f°151r-152r.	H.G.L., X, col. 258-9.
1291	Lettre de Philippe le Bel où il déclare qu'il décharge le comte de Foix de ses délits à condition qu'il parte en croisade, verse 10000 livres et donne deux châteaux en gage. (Lordat, Montréal).	O.P. Cop. Doat, 175, f°193r-196v.	-

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1291	Le sénéchal du Roi de France à Carcassonne déclare que le comte de Foix lui a donné les gages suffisants, à savoir 10000 livres et deux châteaux. (Lordat, Montréal).	O.P. Cop. Doat, 175, f°201r-202v.	-
1291 juin	Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne et de Béziers, lui ordonnant de garder les châteaux et garnisons de Lordat et Montréal-de-Sos, appartenant à Roger-Bernard, comte de Foix.	A.N., J. 332, n.13	H.G.L., X, acte 72 - V, col. 264.
1297 fév.	Philippe IV, Roi de France, ordonne au sénéchal de Carcassonne de rendre les <i>castra de Lordato et Montereali</i> au comte de Foix.	O.P. Cop. Doat, 176, f° 278.	H.G.L., X, acte 72 - XI, col. 267.
1302	La comtesse de Foix, Marguerite, réalise un inventaire des possessions laissées à son fils Gaston, par Roger-Bernard, comte de Foix, mort récemment. Parmi les <i>castra</i> : Montréal-de-Sos.	O.P. Cop. XIX ^{ème} : A.D.A., E 1-8.	-
1306	Sentence du sénéchal du comté de Foix à propos d'une affaire : Le baille de Vicdessos voulait faire emprisonner un homme de Sauseil ³ et le mener au château d'Olbier, il fut empêché par deux habitants de Vicdessos. Le Baille porta plainte devant le sénéchal. Le sénéchal absout les deux hommes et rappelle que la justice a été accordée à la communauté Dessos et aux consuls par le comte de Foix Roger Bernard.	O. E96, f°86, n°43. Analyse, A.D.A., 1 C 163, f°22.	-

³ Hameau de la commune de Vicdessos aujourd'hui joint au village de Vicdessos (Sauzeil) et auparavant différent.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1311 Vend après la st Martin d'hiver Philippe, roi	Raimond de Ornac, consul de la vallée Dessos devant la cour Dessos, devant Guilhem Pons de <i>Malius</i> , châtelain de Montréal-de-Sos pour le seigneur comte de Foix, et devant Bensquer de <i>Anhaus</i> de Tarascon, baille de la vallée pour le seigneur comte présente une lettre patente en papier scellée du sceau du comte écrivant au châtelain de Montréal-de-Sos, baille et consuls. Le comte dit avoir appris qu'au nom des franchises qu'il a accordées certains empêchaient le port du sel du Palhars dans la vallée Dessos. Le comte de Foix réaffirme que le sel du Palhars peut venir dans la vallée Dessos. Fait à Varilhes Devant Guilhem Radulphe Pierre Gailhard Pierre de <i>Migor</i> de Vicdessos Raimond Mercier Guilhem Traversier, sergent de la cour de Tarascon Guilhem Come notaire publique de la vallée et Vital Donat qui écrit	O.P. Cartulaire dit de Vicdessos Cop. E 95, f°10v	-

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1321	<p>En présence de la cour Dessos contre Arnaud <i>Domingo</i> d'Olbier dit <i>Barbastie</i> entendue devant Raimond Vidalat lieutenant de Pierre Ravat baille de la vallée Dessos, au lieu de Arnaud d'Ornac lieutenant juge, de Raimond Izalquier juge baille de la vallée et Guilhem Vaquier, Raimond de Ornac, Bernard <i>Brunug</i>, Guilhem Pons consuls de la vallée, au lieu de Guilhem Radulphe, Raimond de Pin, Raimond de Gardia, Bernard Fabre consuls juges de la vallée.</p> <p>L'enquête de cette cause fut faite sur dénonciation le dimanche après la fête Ste-Croix le 1319 par Blanche, fille de Raimond Lelie, juge (jadis), d'Olbier⁴ que le mercredi passé Arnaud <i>Domingo</i> d'Olbier étant plein de l'esprit malin contre sa conscience, les lois divines et humaines aurait essayer de connaître charnellement par force Blanche de Montaute, ce qu'il aurait fait s'il ne fut pas empêché par Bertrand frère de Blanche Il manqua d'étouffer Blanche car pour l'empêcher de crier, il lui avait mis ses jupes sur la bouche et elle s'évanouit Il fut relaxé par la cour du comte de Foix pour manque de preuve. Fait à Tarascon Bernard Mage d'Illier Jourdan de Laurac de Quié Et Bertrand Traversier notaire publique qui écrit.</p>	O.P. Cartulaire dit de Vicdessos. Cop. E 95, f°27v.	-
1332	Analyse Garrigou : Le comte de Foix donne à Loup de Foix, damoiseau, seigneur de Crampagna, divers revenus entre autres la rente faite par les habitants de Goulie et d'Orus pour la manœuvre au château de Montréal-de-Sos.	O.P. : C.C.F.	D'après une analyse de Garrigou, <i>Etudes historiques sur ...</i> , p. 245.

⁴ Il s'agit de la première mention de l'habitat d'Olbier qui n'est pas dans la liste, pourtant exhaustive, de 1272 de l'enquête sur les limites du comté de Foix. Faut-il y voir une naissance au tournant XIII-XIVe siècles suite à une éviction de l'habitat du *castrum* par les comtes comme cela s'est fait sur d'autres fortifications comme Montailou ?

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1332	Analyse : Donation en viager faite par le comte de Foix en faveur de Loup de Foix, damoiseau, seigneur de Crampagna, de droits divers (une saumade et demie de froment, 500 saumades de mélanges et une saumade et demie d'avoine, 9 fromages, 12 poulets, 10 fais de paille), toute la manœuvre sur le <i>castrum</i> de Montréal que les habitants des villages de Goulier, Illier et d'Orus lui doivent en rente. A charge de retour s'il meurt sans postérité légale.	O.P. : C.C.F.	Analyse de Garrigou, <i>Etudes historiques sur ...</i> , p. 245. Analyse, B.M.T., Ms 638, f° 257. Analyse : Dufau de Maluquer, p. 106, note 4.
1324, Charles, roi, jeudi de l'épiphanie	Dispute entre les communautés Dessos et de Seuillac-Siguer à propos du pla de <i>Sivungre</i> et du bois de Teilhet. Ils prennent des arbitres. Témoin : Arnaud de Miglos, damoiseau, châtelain de Montréal-de-Sos de la vallée Dessos. Raimond Pons de Miglos Et moi Roger de Caussade notaire publique de Tarascon	O.P. Cartulaire dit de Vicdessos Cop. E 95 f°23v – 24 r.	-
1336	Le château de Montréal-de-Sos sert de prison pour un habitant de Goulier. Il est reproché au châtelain d'enfermer un habitant de Goulier pour non paiement d'impôt alors que la justice dépend du consulat et non pas du châtelain.	O : A.D.A., E 96. Cop. XVI ^e : A.D.A., E 95, f° 20 r.	-
1347-8	<i>Ramon Barra</i> ⁵ est témoin d'un acte concernant la vallée et le comte de Foix (accord d'échange charbon-fer avec le Couserans). Il est dit châtelain de Montréal.	Cop. De mauvaise qualité, récente A.D.A., E 96, f°20.	-

⁵ Les *Barra* sont une des deux grandes familles consulaires d'Ax-les-Thermes, celle qui est à cette époque, la plus proche du comte de Foix et souvent chargées d'offices divers sur la haute Ariège. L'acte n'est malheureusement connu que par cette mauvaise copie et l'on a perdu d'autres actes car cet accord d'échanges fut réalisé sur 2 années et par une succession d'accords. Ces actes sont surtout connus par des recopie postérieures des consuls, dont on peut douter qu'ils n'aient falsifié le contenu des actes en leur faveur. Il y a par contre peu de chance pour qu'ils aient changé les témoins de l'acte. Le châtelain de Montréal est ici aux côtés du bayle du comte et du sénéchal du comte de Foix dont ils sont les représentants dans la négociation.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1351 ⁶ ?	Condamnation des hommes de la vallée de Sos à payer en deux fois pour la garde du château et à faire les manœuvres qui doivent y être faites. D'après les consuls, le dit château de Montréal n'a pas besoin de manœuvres. Noble Arnaud Bernard, chevalier, est châtelain du château.	O.P. Copie XVI ^e : A.D.A., E 95 f°18v.	-
1375	Registre comptable du paiement des taxes ecclésiales avec listes des paroisses et desservants. On note : <i>Curé de Sen, Golhero et Aussaco.</i> Pas de paroisse à Olbier.	Vatican, Collectiore, vol. 238, f° 106r - 107v.	FRANCOIS, PERRIN, FONTREAU LX, <i>Pouillé</i> , pp. 807 - 814.
1385	Registre comptable du paiement du fouage avec liste des villages et des feux fiscaux sur tout le comté de Foix. On y note : <i>OLVIER :</i> 7 feux ⁷ du comte de Foix 1 feu de Guilhem Ysarn ⁸ Soit 8 feux	A.D.P.A., E 414.	BARRIERE-FLAVY, pp. 36. DUFAU de MALUQUIER, pp. 107 et 116.
1696	Ordonnance de la visite épiscopale des églises Saint Michel de Goulier et Saint Pierre d'Olbier, annexe de celle de Goulier.	A.D.A., G 58	-

Abréviations utilisées :

A.D.A. : Archives départementales de l'Ariège.

A.D.H.G. : Archives départementales de la Haute-Garonne.

A.D.P.A. : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.

A.N. : Archives Nationales.

A. Ar. : Archives Aragonaises.

6 Le copiste inscrit 1451, ce qui est impossible. Il peut s'agir de 1351, d'autant plus que les personnages qui apparaissent dans cet acte, comme Raimond d'Albi, sénéchal du comte de Foix, vivent au milieu du XIV^e siècle. Jean le Bon, Roi de France, est d'ailleurs mentionné.

7 Rappelons qu'il s'agit de feux fiscaux et non pas de familles. On peut difficilement en tirer des conclusions démographiques précises. Mais on peut noter qu'il s'agit d'un habitat faible économiquement donc certainement démographiquement en comparant les 8 feux d'Olbier aux 31 feux de Goulier et aux 85 de Vicdessos à la même époque.

8 Famille de Miglos, Guilhem Ysarn investit à cette époque dans la métallurgie.

B.N. : Bibliothèque Nationale

BARRIERE-FLAVY : BARRIERE-FLAVY C., *Censier du Pays de Foix à la fin du XIV^e siècle*, Toulouse, 1898.

CATEL : CATEL G. de, *Histoire des comtes de Toulouse*, Toulouse, 1623

BAUDON de MONY : BAUDON de MONY Ch., *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*, 2 tomes, Paris, 1896.

Cop. P. : Copie perdue.

Cart. St-Sernin : DOUAIS C., *Cartulaire de Saint-Sernin (844 - 1200)*, Paris, 1887.

Instr. : Instruments.

C.C.F. : Caisses du château de Foix.

Cop. : Copie.

Ms Lat. : Manuscrit latin.

Doat : Fonds Doat, Bibliothèque Nationale.

DUFAU de MALUQUIER : DUFAU de MALUQUIER, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, 1901.

H.G.L. : DEVIC, VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, du tome I au tome X.

Reg : registre

Kal. : kalendes.

Ms : Manuscrit.

O. : Original.

O.P. : Original perdu.

Cartes et plans

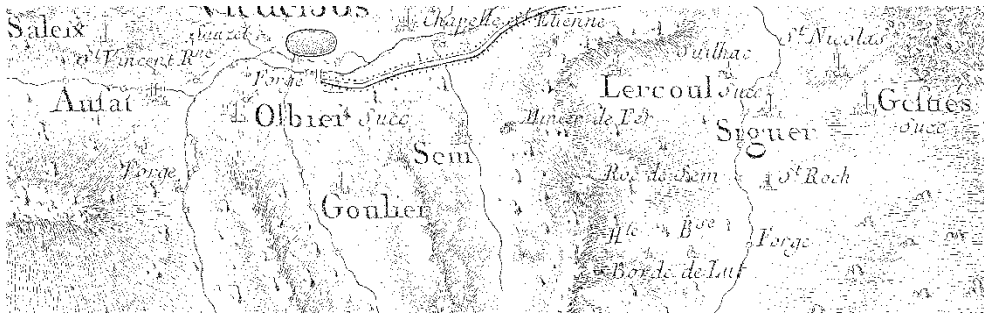
Carte I.G.N. 1/25000 ^e	2148 Ouest Top 25 Vicdessos 2148 OT	Château ruiné.
Carte de Cassini	N° 40	Olhier : village + église notée succursale. Château ruiné.
Cadastre napoléonien et atlas portatif	Vers 1832	Olhier : village à la croisée de deux chemins. Une église et une gleissette ⁹ . Parcelles (sect. B) de « l'ancien château », du « castella », du « Barri » et de « derrière le château ». La tour « ancienne » est cadastrée, à l'emplacement de la barbacane du Campanal, quadrangulaire, légèrement rectangulaire.

Carte Lhuiller (vers 1730) : le château est mentionné

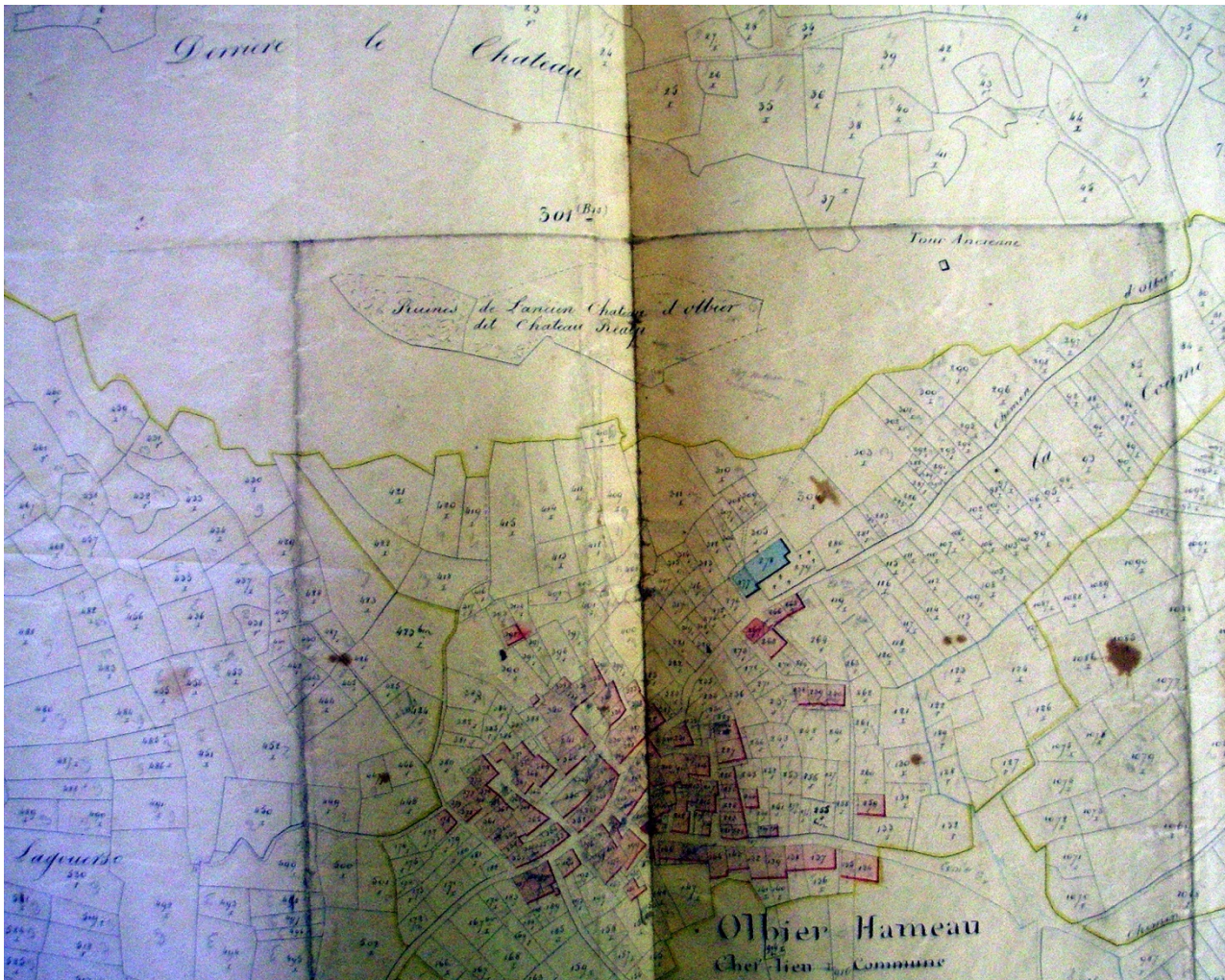


9 Adelin MOULIS dans la Gazette de l'Ariège affirme qu'il y avait à Olhier une chapelle Saint Barthélemy en sus de l'église. Ces toponymes viennent confirmer l'existence d'une chapelle. H. RUFFIE dans ces recherches manuscrites propose de voir la pièce arrondie accolée au donjon du château comme une chapelle, mais les sondages ont démontré qu'il s'agissait d'un amas de blocs issus à la fois de la destruction du donjon et des fouilles clandestines.

Carte Cassini (vers 1771 à 1777) : le château est légendé ruiné



Cadastre Napoléonien (1830) :



Plan de l'an XII (commune de Goulier, ADA)

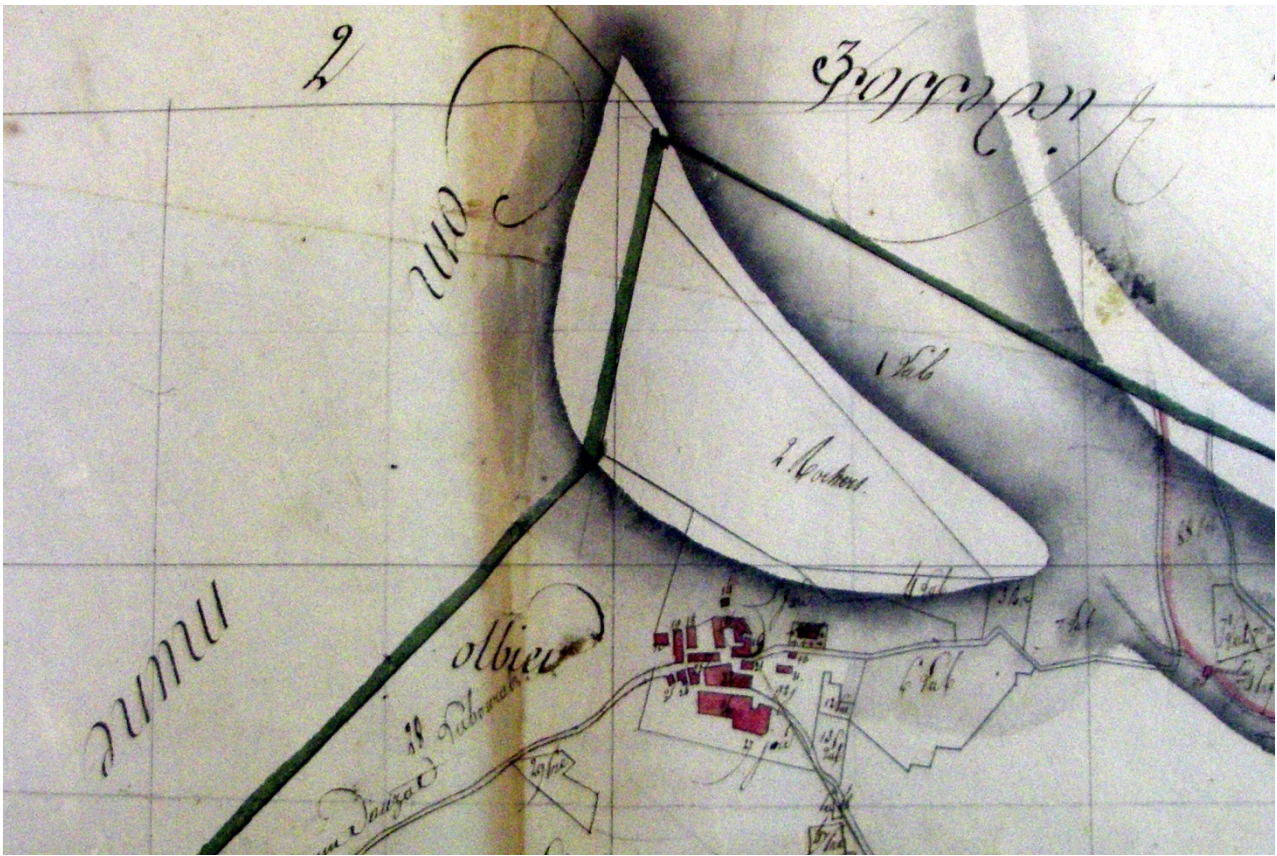


Photo ancienne (début XXe siècle, depuis Vicdessos)
Collection Philippe Dupui



Cartes postales anciennes (début XXe siècle)



Carte IGN actuelle



CartoExploreur 3D - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:25000

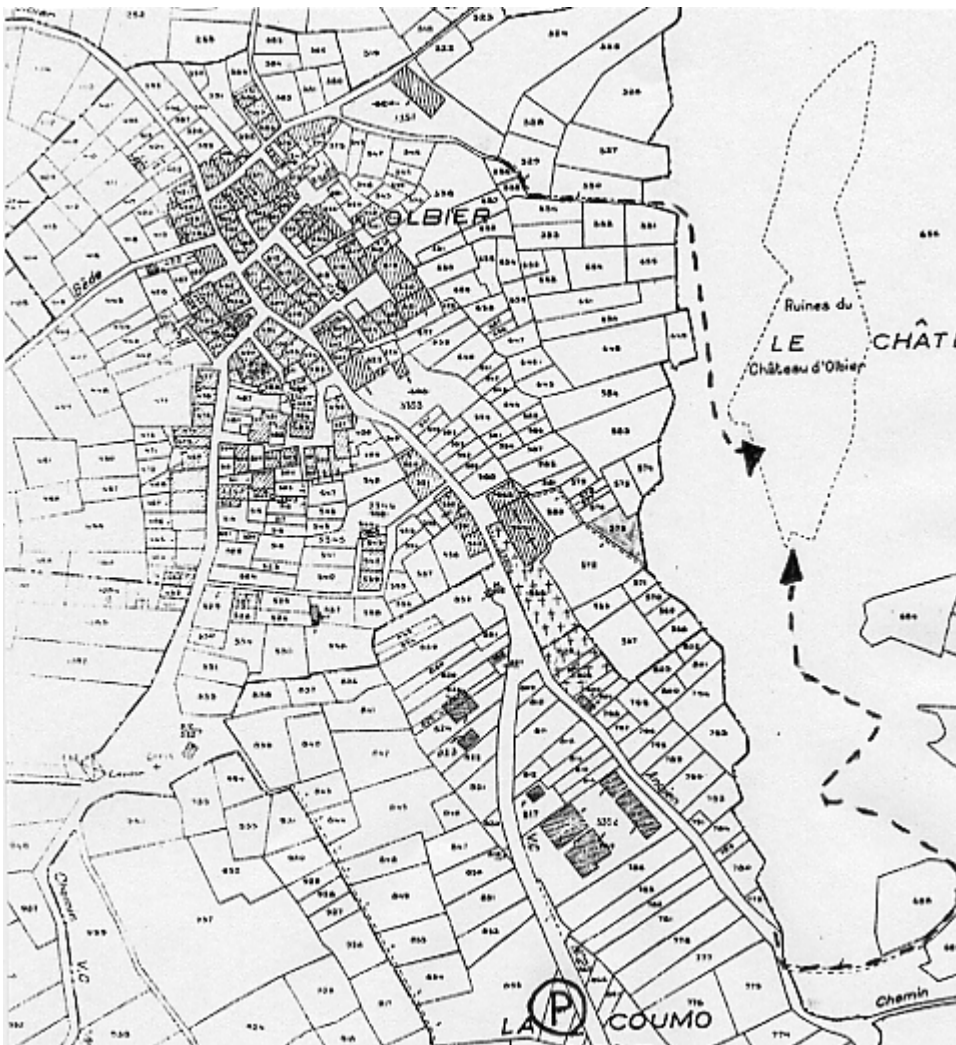
500 m

© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

Géoportail 3D



Cadastre actuel



Bibliographie et éditions d'actes :

A.D., Montréal-de-Sos, *Cahiers d'Etudes Cathares*, 2ème série, n° 81, printemps 1972, pp. 45 - 52.

BAUDON de MONY Ch., *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*, 2 tomes, Paris, 1896.

CATEL G. de, *Histoire des comtes de Toulouse*, Toulouse, 1623.

DAUZAT A., ROSTAING C., *Dictionnaire des noms de lieux de France*, Paris, 1963.

DAUZAT A., ROSTAING Ch., *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Paris, 1978.

DENGERMA J., *Le castel de Montréal-de-Sos*, Foix, 1963.

DEVIC, VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, du tome I au tome X.

DOUAIS C., *Cartulaire de Saint-Sernin (844 - 1200)*, Paris, 1887.

DUBOIS Cl., *Archéologie de l'environnement forestier en milieu métallurgique et minier en Ariège : orientation de recherches diachroniques*, mémoire de D.E.A., Université de Provence, 1990.

DUFAU de MALUQUIER, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, rééd. 2002.

ESCUDE-QUILLET J.-M., MAISSANT C., *Carte archéologique de la Gaule : l'Ariège*, 1997.

GAILLI R., La petite grotte mystique de Montréal-de-Sos, *Caugno*, Bulletin du Spéléo Club du Haut Sabarthez, n° 16, 1992, pp. 21 - 23.

GERARD P., Les possessions ariégeoises de Saint-Sernin, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XLII, 1987, p. 55.

GERARD P., L'Ariège dans le cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse, aperçu géographique, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome L, 1995, p. 135.

GALOP D., *La forêt, l'homme et le troupeau. Six millénaires d'anthropisation du massif pyrénéen de la Garonne à la Méditerranée*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse-le-Mirail, 1996, pp. 185-218.

GLORY A., *A la découverte des hommes préhistoriques*, Paris, 1944.

GRATTE L., *Survivances de l'art pariétal*, 1985.

GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du début du XI^{ème} siècle au début du XV^{ème} siècle*, Thèse de Doctorat, Presse Universitaire du Septentrion, 1998.

GUILLOT F., *Karstologia*, Les grottes fortifiées du Sabarthès : une architecture castrale originale, 1997, CNRS, Bordeaux.

GUILLOT F., *Rapport d'évaluation archéologique 2001*, Montréal-de-Sos, dact., 2001.

GUILLOT F., *Rapport d'opération de sondages 2002*, Montréal-de-Sos, dact., 2002.

GUILLOT F., *Rapport d'opération de sondages 2003*, Montréal-de-Sos, dact., 2003.

GUILLOT F., *Rapport final de fouilles programmées 2004*, Montréal-de-Sos, dact., 2004.

GUILLOT F., *Rapport final de fouilles programmées 2005*, Montréal-de-Sos, dact., 2005.

GUILLOT F., *Rapport intermédiaires de fouilles programmées 2006*, Montréal-de-Sos, dact., 2006.

GUILLOT F., *Rapport intermédiaires de fouilles programmées 2007*, Montréal-de-Sos, dact., 2007.

GUILLOT F., *Rapport final de fouilles programmées 2006-2008*, Montréal-de-Sos, dact., 2008.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés et vicomtés nord-pyrénéens*, dact., 2004.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2005.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2006.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2007.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2008.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2009.

GUILLOT F., *Rapport de prospection-inventaire sur les occupations troglodytiques historiques en haute vallée de l'Ariège*, dact., 2009.

GUILLOT F., *Pouvoirs pyrénéens : De la résidence aristocratique au castrum*, colloque de Seix, octobre 2007, « Montréal-de-Sos, premiers résultats », p. 303 à 336, Cahors, 2009.

GUILLOT F., *Pouvoirs pyrénéens : De la résidence aristocratique au castrum*, colloque de Seix, octobre 2007, « Seigneurs et castra en Sabartès », p. 81 à 108, Cahors, 2009.

GUILLOT F., Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord, les 26, 27 et 28 sept 2008, textes réunis par Anne-Marie COCULA et Michel COMBET, *Le château à la Une ! Événements et faits divers*, « Le comte et les rois : Montréal-de-Sos en 1272 », p. 27 à 44, Bordeaux, 2009.

GUILLOT F., *Archéologie du Midi Médiéval*, Les fortifications comtales fuxéennes XIe-XVe siècles, 2006.

GUILLOT F., « Habitats et patrimoine médiévaux dans la vallée du Vicdessos », Colloque transpyrénéen : « *De la pierre sèche à nos jours : la pierre, facteur de développement* », Auzat, 21-23 octobre 2005, publié en 2006.

GUILLOT F., *Actes du premier colloque interdisciplinaire de St-Martin-le-Vieil*, Les grottes fortifiées du Sabartès, une architecture castrale spécifique, 2006.

JACQUET-SEILHAN A., *Inventaire des églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos (Ariège)*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1987.

JACQUET A., Les églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XLV, 1990, pp. 109 - 125.

JALUT G., L'action de l'homme sur la forêt montagnarde des Pyrénées ariégeoises et orientales depuis 4000 BP d'après l'analyse pollinique, *Actes du 106ème Congrès National des Sociétés Savantes*, Perpignan, 1981, Perpignan, 1984, pp. 163 - 174.

MESURET R., Les peintures murales du Languedoc, de la Guyenne et de la Gascogne au XVIIIème siècle, essai de catalogue, *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France*, tome 32, 1966, p.87.

MOULIS A., *L'Ariège et ses châteaux féodaux*, Tarascon-sur-Ariège, 1979.

REULE R., SOUEIX R., *Au temps passé : Goulier en Vicdessos*, dactylographié.

SILVA F. da, *Inventaire des actes de la vallée de Vicdessos 1180 - 1400, précédé d'une introduction aux archives médiévales de la vallée de Vicdessos*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1996.

VERNA C., *Le temps des moulins, le fer et son exploitation du comté de Foix à la vicomté de Béarn (fin XIIe-fin XVe siècles)*, thèse de Doctorat, Paris, 1994, publiée aux Presses Universitaires de la Sorbonne.

VITEAU, *Toponymie du département de l'Ariège, tercer Congreso Internacional de Estudios Pirenaicos*, Zaragoza, 1957.

Sources

- ✓ Archives départementales de l'Ariège
- Série J : Documents entrés par voie extraordinaire :
- . Sous série 1 J : Pièces isolées et petits fonds :
- . 1 J 90 : Copie XIII^e siècle : Enquête sur les limites du comté de Foix, 1272.
- . 1 J 262 : Coutumes de Vicdessos, 1304.
- . 1 J 275 : Photocopies de cartes et de photographies anciennes de la vallée de Vicdessos. Don de J. Dengerma.
- . 1 J 278 : Notes d'histoire locale, monographie de Goulier-Olbier.
- Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie et familles.
- . E 95 : Copies modernes : Vicdessos, 1304 - 1726.
- . E 96 : Vicdessos, 1304 - 1726.
- . 145 E sup. 4 : Terrier du consulat de Vicdessos, 1665.
- . E 1-1 : Testament de Roger Ier, comte de Carcassonne, copie de la fin du XII^e siècle.
- . E 1-2 : Copie moderne du testament de Roger Ier, comte de Carcassonne.
- . E 1-3 : Copie XII^e siècle : Convenientia et serments de Roger à Pierre, 1034.
- . E 1-8 : Copie moderne : Inventaire de Marguerite, comtesse de Foix, des biens de feu son mari, Roger-Bernard, comte de Foix. 1302.
- . E 6 : Caisnes du château de Foix, analyses modernes.
- . 248 E suppl. M 9 : Auzat XX^e administration municipale (réparations églises)
- Série P : plans et cadastres :
- . 3 P 660 : atlas portatif napoléonien.
- . 3 P 407 : plan géométrique de la commune de Goulier. An 12.
- . 3 P 1851 : tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance et de leur revenu, 1833.
- Archives diocésaines de Pamiers
- . Archives POUECH, carnet I, 6, sept. 1852, étendard de la grotte d'Olbier.

- ✓ Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
- Série E.
- . E 391 : Archives de la tour ronde (842-1429).
- . Inventaire des archives du comté de Foix, dressé sur l'ordre d'Archambaud et écrit par Michel de Vernis, notaire de Foix, rédigé vers le milieu du XV^e siècle.
- . E 392 : Archives de la tour ronde (842-1429).
- . E 394 : Archives de la tour ronde (1066-1222).
- . E 396 : Archives de la tour ronde (1230-1243).
- . E 398 : Archives de la tour ronde (XIII^e siècle).
- . E 414 : Rôle des feux du comté de Foix, 1385.
- série 1 C.
- . 1 C 163 : cartulaire de Rancié.

- ✓ Archives départementales de la Haute-Garonne
- Série H Malte : Fonds de la commanderie de Malte, XII^e - XVIII^e siècles.

- 101 H 1 : Fonds de Saint Sernin.
Bibliothèque Nationale
- Manuscrits latins.
- N° 9187, f° 72 : Enquête sur les limites du comté de Foix, 1272.
- Collection Doat :
- Vol. 174 : Recueil de divers titres et mémoires concernant les affaires des comtes de Carcassonne et vicomte de Béziers, des comtes de Foix et vicomtes de Castelbon, des vicomtes de Béarn, ... (1279 - 1286).
- Vol. 176 : Idem (1293 - 1298).

- ✓ Archives personnelles de M. Claude TERON, GOULIER
Notes manuscrites sur les fouilles des années 50 et 60.
Céramiques des archives personnelles de M. Robert REULLE.
Lettres concernant les fouilles non autorisées de M. Paul CASTELLE.

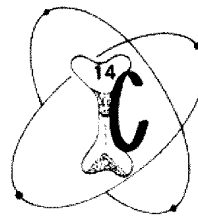
- ✓ Archives personnelles de M. Lucien GUAL, VICDESSOS
Notes dactylographiées sur les objets dégagés lors des fouilles de la grotte du Campanal.
Pièces de monnaies dégagées de la grotte du Campanal dans les années 60.

- ✓ Archives du Service Régional de l'Archéologie
Lettres concernant les fouilles de M. Robert REULLE et PECH.
Dessin des tombes dégagées dans la grotte du Campanal.





CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1
UFR des Sciences de la Terre

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138

*Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux*

Mme GUILLOT Florence
MAISON DES PATRIMOINES
LE BARRI
09220 AUZAT

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

31467

Nom du site : MONTREAL DE SOS

Commune / Pays : AUZAT /

Niveau / Couche : ECH.1 US 6797 ZONE 6

Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-5292(OxA)

Activité ^{14}C par rapport
au standard international : $76,59 \% \pm 0,27$

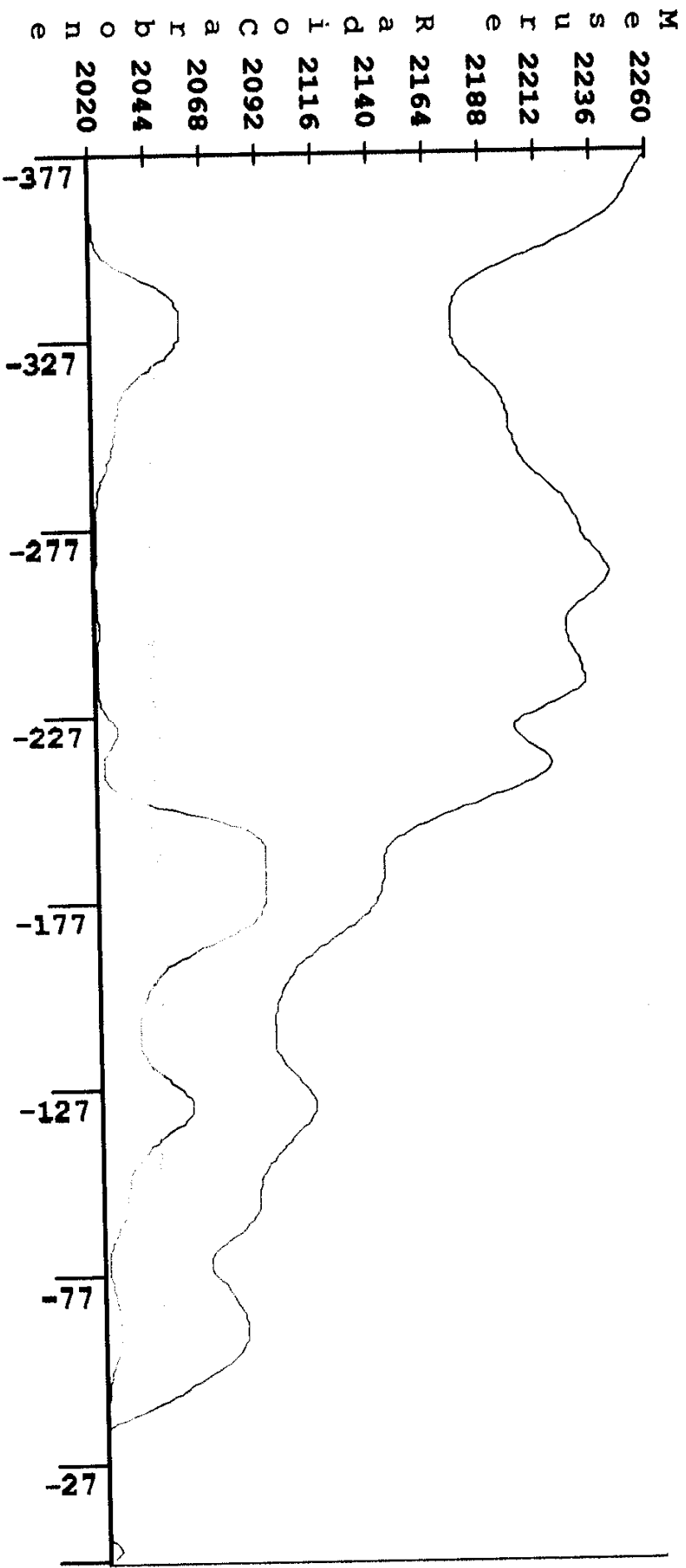
Rapport isotopique
 $^{13}\text{C} / ^{12}\text{C}$ (‰) : valeur non transmise

Age ^{14}C BP : 2145 ± 30

Age calibré : de 348 à 102 av. J.-C.

CALIBRATION
 d'après courbe M. Stuiver and J. van der Plicht (eds.) IntCal 2004

— Partie de la courbe de calibration — — Résultat pour valeur centrale : 2143 b.p. —



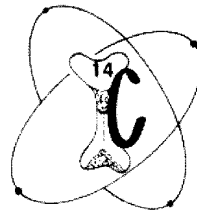
Date calibrée
 Dates les plus probables (proba décroissantes) : -190
 Intervalle 95 % de confiance : [-348, -102] av. J.-C.

MONTREAL DE SOS ECH.1 US 6797 ZONE 6
 Code Laboratoire : Lyon-5292 Date 14C BP: 2143±28 BP



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138



CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1

UFR des Sciences de la Terre

*Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux*

Mme GUILLOT Florence
MAISON DES PATRIMOINES
LE BARRI
09220 AUZAT

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

31468

Nom du site : MONTREAL DE SOS

Commune / Pays : AUZAT /

Niveau / Couche : ECH.2 US 6797 ZONE 6

Nature de l'échantillon : OS

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-5293(OxA)

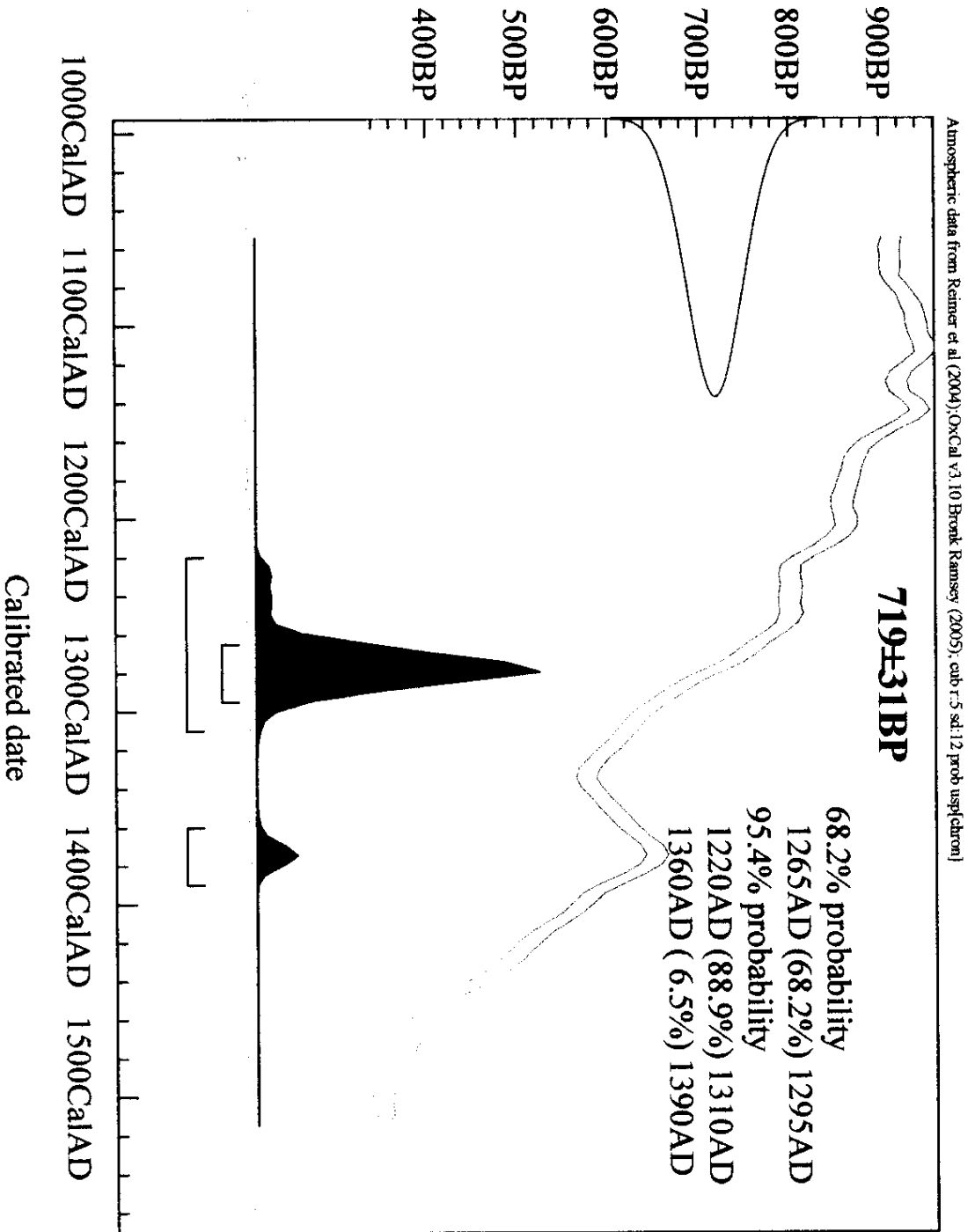
Activité ^{14}C par rapport
au standard international : $89,24 \% \pm 0,31$

Rapport isotopique
 $^{13}\text{C} / ^{12}\text{C}$ (‰) : valeur non transmise

Age ^{14}C BP : 915 ± 30

Age calibré : de 1031 à 1208 ap. J.-C.

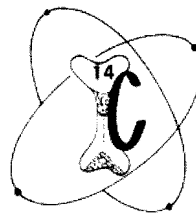
Radiocarbon determination





CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138



CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1
UFR des Sciences de la Terre

*Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux*

Mme GUILLOT Florence
MAISON DES PATRIMOINES
LE BARRI
09220 AUZAT

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

Identification de l'échantillon :

31469

Nom du site : MONTREAL DE SOS

Commune / Pays : AUZAT /

Niveau / Couche : N°1 INF 6750 ZONE 6

Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Ly-14676

Activité ¹⁴C par rapport
au standard international : 91,44 % ± 0,35

Rapport isotopique
¹³C / ¹²C (‰) : -25,03

Age ¹⁴C BP : -718 ± 30

Age calibré : de 1220 à 1390 ap. J.-C.

Dates autour desquelles se situent les maximum de probabilités :
de 1220 à 1310 après J.-C.

CALIBRATION
 d'après courbe M. Stuiver and J. van der Plicht (eds.) IntCal 2004

— Partie de la courbe de calibration — — Résultat pour valeur centrale : 914 b.p. —



Date calibrée
 Dates les plus probables (proba décroissantes) : 1055 1154
 Intervalle 95 % de confiance : [1031, 1208] ap. J.-C.

MONTREAL DE SOS ECH.2 US 6797 ZONE 6
 Code Laboratoire : Lyon-5293 Date 14C BP: 914±28 BP

Table des rapports stratigraphiques des fouilles 2009

Le diagramme stratigraphique global présenté en 2008 sera complété et édité dans le rapport final en 2010.

U.S.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille
Zone 6					
6970 = 6781 (2008)	6 L	Remblai	6787	6973	2009
6971	6 L	Lentille	6787	6973	2009
6973	6 L	Remblai et circulation	6970	6981/6983/6978/6986/6987	2009
6976	6 L	Lentille, remblai	6781		2009
6975	6 L	Lentille, remblai	6970	6981/6983	2009
6977	6 L	Remblai et circulation	6781		2009
6983	6 L	Aire de gâchage	6970	6981/6986	2009
6978	6 L	Horizon des terres noires Lentille, résidu d'un remblai	6973	6981	2009
6981	6 L	Horizon des terres noires Remblai	6973	Lapiaz	2009
6986	6 L	Horizon des terres noires Circulation, remblai	6973	En cours	2009
6987	6 L	Horizon des terres noires Circulation, remblai	6973	En cours	2009
6980	6 L	Horizon des terres noires Fond d'un cloaque, perturbation	6782	F 8/6980/6989	2009
F8	6 L	Horizon des terres noires Foyers	6980 et au-delà M 49	6988	2009
6988	6 L	Horizon des terres noires Remblai	F 8/ 6980	En cours	2009
6989	6 L	Horizon des terres noires Remblai de tranchée	6980	6988	2009
6990	6 L	Horizon des terres noires	Herbe	En cours	2009
6950 = 6757	6 PP	Sol terre battue et remblai	6755	6951/6952	2009
6951	6 PP	Remblai	6950=6757	6953	2009
6953	6 PP	Niveau de construction et sol	6951	P3-2009/6967/ 6968/6956/F 7	2009
6952	6 PP	Remblai	6950=6757	6953	2009
P1-2009	6 PP	Encoche de poteau	6953	6968 (sur et dans)	2009
6968	6 PP	Horizon des terres noires, mais déplacé Perturbation du P1-2009	6953	6967 (sur et dans)	2009
P3-2009	6 PP	Possible encoche de poteau	6953	6956	2009
6963	6 PP	Remblai de tranchée	6956	Lapiaz/6967	2009
F 7	6 PP	Horizon des terres noires Foyer	6953	6956/6960/6962	2009

U.S.	Espace zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille
6956	6 PP	Horizon des terres noires Sol en terre battue	6953/ F 7	C1-2009/6962 /6967/6960	2009
C1-2009	6 PP	Horizon des terres noires Cloison en bois (planches pin)	6956	6967/6960-2	2009
6957	6 PP	Horizon des terres noires Sol en terre battue	6952		2009
6960	6 PP	Horizon des terres noires Lambeaux de sol en terre battue et niveau de construction	6956/F 7	6967	2009
6962	6 PP	Horizon des terres noires Lambeaux de sol en terre battue et niveau de construction	6956/F 7	6967	2009
6967	6 PP	Horizon des terres noires Remblai contre M 36 inf	6956/6960-2 /6968/6963	En cours	2009
Zone 10					
10900	10	Herbe	-	10901/10902/1 0906/10903/10 916	2009
10901= 10100	10	Destruction	10900	10902/10906/1 0903	2009
10902= 10606	10 A1	Remblai	10901/1060 2	10906/10914	2009
10906	10 A1	Lentille de remblai	10902/1060 2/10901	10914	2009
10914	10 A1	Remblai	10902/1090 6	10916	2009
10903	10 A1	Remblai	10901/1090 0	10916	2009
10916	10 A1	Remblai	10902/1090 6/10903/10 900/10914	10927	2009
10925	10 A1	Remblai	M 42	Lapiaz/10926/1 0907	2009
10927 = ? 1016	10 A1	Remblai	10916	10907	2009
10928	10 A1	Comblement post au Moyen Âge	10900	En cours	2009
10910	10 A1	Lambeau de sol	10654	Lapiaz/10919/1 0912	2009
10919	10 A1	Remblai	10910	Lapiaz	2009
10923	10 A1	Remblai de tranchée	M 52	Lapiaz	2009
10926	10 A1	Lentille rubéfiée	10925	10907	2009
10912	10 A1	Horizon des terres noires Terre autour du M 51	10910	10907/Lapiaz	2009
10907	10 A1	Remblai	10912/1091 0/10926	Lapiaz/10908	2009
P10-2009	10 A1	Trou de poteau	10910	10907 (dans)	2009
F 5	10 A1	Foyer	M 42	10907	2009
10908	10 A1	Lentilles géologiques	10907	Lapiaz	2009
10904	10 A2	Lentille	Herbe	10901	2009
10915	10 A2	Remblai	10203	10918/Lapiaz/E n cours	2009

U.S.	Espace, zone	Nature	Sous	Sur	Rapport année de fouille
10918	10 A2	Comblement fissures du lapiaz	10915	Lapiaz	2009
Zone 12					
12100- 1200 = 12002	12	Destruction	Herbe	12101/12102	2009
12101	12	Lentille	12100	12102	2009
12102	12	Sol en terre et remblai	12101/12100	En cours	2009